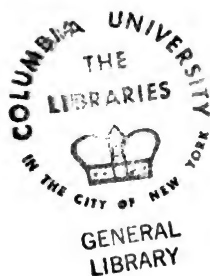

COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
CU01401165





BIOGRAPHIE

DES HOMMES CÉLÈBRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

BIOGRAPHIE

DES

HOMMES CÉLÈBRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AIN,

QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS SCIENCES, LEURS TALENS, LEURS ACTIONS, LEURS VERTUS OU LEURS VICES ;

PAR M. DEPERY,

CHANOINE, VICAIRE-GÉNÉRAL DE BELLEY, CHEVALIER DE L'ORDRE DE L'ÉPERON D'OR, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUITÉS DE LA CÔTE-D'OR, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ÉMULATION DE L'AIN, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE DE SAVOIE, DE CELLE DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS ET DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

TOME PREMIER.

BOURG,

IMPRIMERIE DE P.-F. BOTTIER, LIBRAIRE.

1835.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LES HOMMES CÉLEBRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Un grand nombre d'auteurs distingués ont écrit des histoires estimées et des mémoires savans sur les provinces qui composent le Département de l'Ain; mais jusqu'à présent personne n'a eu la patience ni peut-être les moyens de réunir, dans un seul ouvrage, les actions particulières de nos compatriotes qui se sont fait un nom dans la magistrature, dans les arts, les sciences, dans l'armée et dans les dignités ecclésiastiques.

Samuel Guichenon et après lui M. Bossy, préfet de l'Ain, dans la *Statistique de ce Département* imprimée en 1808, ont donné des notices succinctes sur quelques personnages marquans de la Bresse et du Bugey; mais outre que ces deux ouvrages sont fort rares, les biographies qu'ils contiennent sont incomplètes. Nous nous emparons néanmoins de ces recherches: nos soins se borneront à les augmenter. Malgré ces matériaux déjà amassés, malgré nos efforts pour y en joindre d'autres, nous savons que ce travail sera encore defectueux et qu'il offrira un vaste champ à la critique. Chacun appréciera les détails d'après ses affections particulières, d'après les intérêts dont il est préoccupé et le plus souvent

d'après la situation où il a pu et peut encore se trouver. Toutes ces considérations jointes aux circonstances présentes, dont un tel ouvrage ne peut demeurer totalement séparé, augmentent beaucoup les difficultés de l'exécution et rendent délicate la position de l'écrivain le plus impartial et le plus circonspect.

L'auteur, mû seulement par ce grand amour qu'il porte à la gloire de son pays, ne se laissera point arrêter par la crainte de la critique et peut-être l'évitera-t-il en priant ses lecteurs de modifier leur jugement d'après les motifs qui l'ont déterminé à publier cet essai, et plus encore en demandant le secours de leurs lumières et de leurs découvertes historiques pour le rendre digne de son objet.

Un grand nombre de faits remarquables touchant des concitoyens qui ont bien mérité de leur patrie, sont encore ensevelis dans des archives particulières ou consignés dans des livres rares, quelquefois dans des manuscrits dont on ne soupçonne pas même l'existence. Nous osons prier les propriétaires de dépôts si précieux, de vouloir bien nous donner connaissance de ces mines non encore exploitées, qui renferment des trésors qu'on chercherait en vain dans un sol plus fécond et plus riche. Si cette Biographie minutieuse de plusieurs de nos compatriotes qui ont acquis des droits à notre admiration ou à notre reconnaissance, pouvait paraître frivole ou indifférente aux étrangers, les habitans du Département de l'Ain ne sauraient la considérer sous ce point de vue. Une espèce d'amour-propre nous impose le devoir de rechercher avec passion tout

ce qui honore nos ancêtres et doit nous inspirer l'utile curiosité de connaître ceux qui furent nos modèles dans la carrière des études et des vertus.

Pour rencontrer nos premiers littérateurs et surtout nos premiers érudits, il faut remonter bien haut le cours des siècles, parce que les sciences furent long-temps ensevelies sous les ruines de l'empire romain. Les Bourguignons et les Francs qui leur succédèrent n'étaient que des peuples grossiers, composés d'un petit nombre de tyrans et d'un grand nombre d'esclaves. Les chefs bornaient leur science à conduire les masses à la guerre; celle des serfs consistait à dépouiller les vaincus et à reporter dans leur patrie le butin, fruit de leur barbarie.

Charlemagne vint après eux qui ralluma le flambeau des sciences; faible d'abord, il ne sembla luire que dans les communautés religieuses qui l'entretinrent et le vivifièrent. On sait effectivement que le peu de lumières qu'il y avait alors se trouvait dans les asiles de la piété; si l'on faisait quelques études, si l'on transcrivait quelques livres, c'était dans les cathédrales et les monastères. C'est de là qu'on a tiré tous les manuscrits qui ont servi à préparer les belles éditions qui enrichissent nos bibliothèques. C'est là que le germe des connaissances de tout genre s'est conservé au milieu des ravages et des scènes affreuses qui désolaient la terre, pour se développer et devenir fécond dans des temps plus heureux.

Chez nous, ce fut au commencement du douzième siècle que les études s'introduisirent dans les nombreux monastères fondés vers cette époque en

Bugey et en Bresse par les enfans de St. Bernard et de St. Bruno. C'est dans la solitude, à l'école de la méditation, que se formaient ces hommes riches en sciences et en vertus, qui, d'une main, recueillaient nos annales, écrivaient des traités savans sur les matières ecclésiastiques et profanes, et de l'autre, défrichaient nos forêts et nourrissaient les populations qui venaient bâtir des villages et des bourgs autour de leurs vieux *moustiers*. Une quantité d'écrits sur différentes matières, sortis de ces maisons, attestent la vie active et l'érudition profonde de ces solitaires laborieux. Pourquoi faut-il qu'une philosophie dédaigneuse, qui doit aux Moines le principe de la science dont elle fait parade, les calomnie injustement, et dans son superbe dédain, ne leur donne, pour toutes marques de sa reconnaissance, que celles de son mépris et de sa haine? Cette époque, il est vrai, ne fut pas féconde en ouvrages de littérature proprement dite; la jurisprudence, la théologie, l'histoire occupaient à-peu-près tout le domaine des études et les compositions se ressentaient de cette gravité, de cette réserve, de cette grandeur que leur imprimait la religion qu'on prenait pour guide dans toutes les entreprises; mais si ces siècles n'enfantèrent pas des ouvrages d'agrémens, le génie et le bon sens y dominèrent plus que l'esprit, et en les appelant: *Siècles de belles inventions*, on les peindrait avec plus de vérité et de justice que nos déclamateurs qui affectent de les flétrir par le nom dédaigneux *de siècles d'ignorance*. N'ont-ils pas doté l'univers des plus belles découvertes, telles que le papier, la poudre à canon, la boussole, la pein-

ture à l'huile, la peinture sur verre, les horloges à balancier, le feu grégeois, les moulins à vent, la gamme, la musique à plusieurs parties, etc.? La création de l'université et des écoles de médecine de Paris et de Montpellier appartient à cette époque. C'est dans ce même temps que furent construites ces magnifiques églises gothiques, dont la hardiesse, la beauté et la richesse des ornemens étonnent tous les voyageurs. Ces découvertes prouvent que la religion qu'on professait alors fidèlement n'étouffait pas le génie (1). Arriva la découverte de l'imprimerie qui servit de véhicule prompt et puissant aux conceptions, aux pensées, aux productions des hommes de talent, et c'est là que commence cette longue et riche nomenclature de savans dans tous les genres dont notre Département s'honore à si juste titre.

Plus tard, les colléges de Bourg, de Belley, de Nantua, de Thoissey, fondés par des corporations religieuses, facilitèrent les études, les mirent à la portée de toutes les classes et devinrent des pépinières d'ecclésiastiques, de jurisconsultes, de médecins et de militaires, qui ont attaché leurs noms aux fastes de nos provinces.

Nous remarquerons avec Guichenon, dans le cours de ce petit ouvrage, que le Bugey a produit anciennement plus d'hommes éminens en sainteté,

---

(1) On peut voir l'apologie des siècles dont nous venons de parler dans les mélanges philosophiques de sir James Mackintosh, dont l'analyse se trouve dans le journal de Genève intitulé : *Bibliothèque universelle*, n.° du mois de mars 1829.

et dans ces derniers temps, plus de grands capitaines que la Bresse, et qu'en revanche celle-ci a fourni plus d'hommes distingués dans les sciences et dans les lettres.

Cette Notice biographique comprendra d'abord nos compatriotes qui ont brillé par leur érudition et leurs écrits; ensuite nous ferons connaitre ceux qui se sont illustrés dans les armes et le maniement des affaires. La vertu qui doit servir de complément à la science fera la matière d'un chapitre à part que nous consacrerons à la mémoire des hommes qui se sont recommandés à la vénération publique par une éminente piété, et de ceux qui ont occupé un rang distingué dans l'Eglise.

Les exemples de nos ancêtres ne peuvent qu'encourager leurs descendans à perpétuer parmi nous la probité, la franchise, la valeur, l'amour de l'étude, et surtout cette intégrité de mœurs qui ont fait si long-temps la gloire et l'apanage de nos devanciers sur le sol que nous foulons aujourd'hui.

Le nombre de ces grands hommes est trop considérable pour que nous puissions faire connaître ici toutes leurs actions remarquables, leurs vertus et leurs écrits. Nous nous bornerons donc à fournir des notices succinctes, en renvoyant aux différens Dictionnaires historiques et à la *Biographie universelle* ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples détails.

Nous n'avons pu, malgré nos recherches les plus attentives, déterminer l'époque précise de la vie et des ouvrages de tous les auteurs qui sont rappelés dans cette Notice biographique; mais nous avons

cherché à classer nos articles par siècle ; cette manière aura du moins l'avantage de faire connaître les progrès des sciences à chaque époque, et nous paraît, pour cette raison, préférable à l'ordre alphabétique.

PREMIÈRE DIVISION.

PERSONNAGES QUI ONT BRILLÉ DANS LES LETTRES, LES ARTS ET LES SCIENCES.

ETIENNE, évêque d'Autun, puis religieux de l'Abbaye de Cluny, où il mourut entre les mains de Pierre le Vénérable, vers 1140, était fils de Gausseran IX, sire de Bâgé : il assista au concile de Tournus en 1117, et légua en mourant 40 marcs d'argent à l'église de Lyon pour y fonder un anniversaire.

Ses ouvrages, dont Bellarmin fait mention dans son livre *De scriptoribus ecclesiasticis*, sont insérés dans le 6.e tome *de la Bibliothèque des Pères*. Ils contiennent vingt chapitres sur différens sujets, entr'autres *des sept ordres ecclésiastiques, des cérémonies et canons de la sainte messe, du sacrifice et de la réalité du sacrement de l'autel.* Les écrits d'Etienne n'ont pas été inutiles à Gauthier pour la conviction des Protestans, dans ses *Tables chronologiques*.

PALU (Pierre de La), l'un des hommes les plus distingués qu'ait produits l'ordre des Dominicains,

était né, vers 1280, à Priay, dans la Bresse, d'une noble famille dont une branche s'est établie en Bourgogne. Le dernier des six enfans de Gérard de La Palu, seigneur de Varambon, qui est celui dont nous parlons, embrassa jeune encore la vie religieuse, et après avoir fait ses premières études à Lyon, il alla les continuer à Paris. Ses progrès dans toutes les sciences qu'on enseignait alors furent également rapides. Il reçut en 1314 le degré de docteur en théologie, et professa cette science de la manière la plus brillante. Il présida en 1317 le chapitre de l'ordre à Pampelune, en l'absence du Général Bérenger de Landon, que son titre de légat du saint siége retenait à la cour de France, et l'année suivante il fut député par le Pape vers Robert, comte de Flandre, pour tenter de le réconcilier avec Philippe de Valois. L'éloquence de Pierre de La Palu échoua dans cette négociation, et ses ennemis l'accusèrent de n'avoir point cherché à remplir les vues du saint siége : sa conduite devint l'objet d'un sévère examen; mais il sortit triomphant de cette épreuve. Il se hâta de reprendre l'enseignement de la théologie, et partagea ses loisirs entre la prédication et la publication de différens ouvrages. Nommé, en 1329, patriarche de Jérusalem, par le pape Jean XXII, il s'embarqua aussitôt pour la Palestine, et fut si touché de l'état dans lequel il trouva les chrétiens d'Orient, qu'il ne balança pas d'aller auprès du Sultan d'Egypte, dans l'espoir d'adoucir leur sort. Cette démarche n'ayant pas eu le succès qu'il s'en était promis, il repassa en France et sollicita du Pape l'autorisation de prêcher une

nouvelle croisade. Il se rendit ensuite à la cour de Philippe de Valois qui convoqua une assemblée de prélats et de grands du royaume pour aviser aux moyens de soutenir la guerre. Pierre leur exposa la triste situation des Chrétiens avec tant d'énergie, que tous les assistans se levèrent en jurant qu'ils étaient prêts à sacrifier leur vie et leurs biens pour les délivrer; mais ce premier élan n'eut pas de suite, et s'il est vrai que Pierre soit retourné dans la Palestine, il ne tarda pas à la quitter une seconde fois, ne pouvant rien entreprendre pour soustraire les fidèles au joug des Turcs. On croit qu'à son retour en France, il fut chargé de l'administration du diocèse de Couserans; il se démit de cet emploi pour passer ses dernières années dans la retraite, et mourut à Paris le 31 janvier 1342. Ses restes furent déposés dans l'église de St.-Jacques où l'on voyait son épitaphe. Son buste était placé dans l'école des Dominicains à côté de ceux de St.-Dominique et de St.-Thomas-d'Aquin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans la *Bibliothèque* des PP. Echard et Quétif. Les principaux sont: 1.° *Commentaires sur la Bible;* 2.° *Postilles sur les Psaumes et les Epîtres de saint Paul;* 3.° *Commentaires sur les quatre livres des Sentences de Pierre Lombard;* 4.° Sermons *de Tempore et de Sanctis*; 5.° Une histoire des Croisades, intitulée: *Liber bellorum Domini;* 6.° *Concordance des passages de saint Thomas, les plus difficiles à concilier;* 7.° *Chronique des rois de Jérusalem;* 8.° *Histoire des voyages d'outre-mer, etc.* On peut consulter pour plus de détails

l'*Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, par Tournon.

BOUVENT (Humbert de), né à Bourg. Il était obédiencier de St.-Just de Lyon, en 1400, et passait pour très-grand jurisconsulte.

MARANDE (Jean), naquit à Bourg d'une famille honnête ; il s'adonna aux mathématiques dans lesquelles il fit de si grands progrès, que Charles VII l'appela à sa cour. Marande suivit la folie des savans de son temps, il étudia l'astrologie judiciaire et y crut. Il était à la cour de France lors de la naissance de Louis XI de qui il tira l'horoscope ; on prétend qu'il avertit Charles VII de tous les chagrins que lui causerait ce fils, et que son règne étonnerait tout le monde. On veut qu'il ait aussi prédit à Amédée VIII, duc de Savoie, le schisme qui devait affliger l'église à son occasion, et qu'il ait encore prévu la guerre de France et d'Angleterre. Pour peu qu'on veuille faire attention aux affaires de ce temps-là, tout le merveilleux de ces prédictions s'éclipse aisément. Marande était à la cour, par conséquent à portée de connaître toutes les négociations; il pouvait savoir la haine que plusieurs princes portaient à Martin V, le projet de sa déposition et leur consentement unanime pour la nomination d'Amédée au souverain pontificat. Il était bien plus facile encore de prévoir la guerre d'Angleterre, les causes étaient écrites ailleurs que dans les astres ; mais tel était l'empire des préjugés! Une vaine curiosité soutenait l'astrologie judiciaire et la mettait en crédit;

pour tout dire enfin, ce fut dans ce siècle, sous le même règne de Charles VII, que les Anglais condamnèrent aux flammes comme sorcière et comme hérétique, et brûlèrent à Rouen une jeune vierge (Jeanne d'Arc), qui sauva sa patrie, et qui n'eut d'autre tort que d'avoir beaucoup de valeur, d'aimer la France et son Roi, et d'avoir fait revivre dans le cœur des Français découragés par trente ans de malheurs, cette intrépidité et cette vertu guerrière qui les distingua toujours.

DE SEYSSEL (Claude), né à Seyssel, vers 1450, et non à Aix en Savoie, comme l'ont dit quelques auteurs. Il étudia le droit à Pavie sous le fameux Jason Maino et devint si profond dans la jurisprudence, qu'à peine parvenu à l'âge de l'adolescence, il fut jugé capable de l'enseigner à Turin. L'université de cette ville ayant été fermée pendant la guerre que Louis XII fit au duc de Milan, Claude de Seyssel se rendit en France, où le Roi, à la sollicitation du cardinal d'Amboise, le fit son conseiller d'état, lui donna une charge de maître des requêtes et l'envoya en ambassade auprès de Henri VII, roi d'Angleterre, en 1508. Il fut pourvu de l'évêché de Marseille en 1509; Louis XII le nomma son ambassadeur, en 1512, à la diète indiquée à Trèves par l'empereur Maximilien; et l'envoya ensuite avec le même caractère au concile général de Latran, en 1514. Il permuta l'évêché de Marseille avec le cardinal Cibo, pour l'archevêché de Turin, dont il prit possession le 11 mars 1517.

Charles III, duc de Savoie, dont il fut le con-

seiller intime, le conduisit avec lui à Genève en 1518, dans l'espérance que son éloquence étoufferait le germe naissant de l'esprit qui opéra la révolution de 1535. Ayant obtenu de Léon X l'érection de la collégiale d'Aix, il mourut à Turin en 1520, et fut enseveli dans la chapelle qu'il avait fondée dans sa métropole : le chapitre lui éleva une statue.

Quoique Claude de Seyssel ne se fût pas beaucoup appliqué à l'étude des belles-lettres, il écrivit cependant avec facilité. Il se rendit recommandable, dit le savant Naudé, par une éloquence peu commune de son temps et par une profonde connaissance de la langue grecque; il fut le premier en France, continue le même auteur, qui y fit connaître, par ses nombreuses traductions, les ouvrages des savans d'Athènes et de la Grèce. Son histoire de Louis XII est une preuve de la connaissance qu'il avait des hommes et de la politique, et son parallèle des règnes de Louis XI et de Louis XII décèle un homme d'état.

Selon M. de la Monnoie, dans ses observations sur la Croix du Maine, Claude de Seyssel serait le premier auteur qui ait commencé à écrire avec netteté en français, et c'est la louange la mieux fondée qu'on puisse lui donner.

Les principaux ouvrages de lui que l'on consulte encore dans les bibliothèques, sont : *Histoire de Louis XII*, in-8.°, Paris 1508 ; 2.° *Relation de la bataille d'Agnadel*, in-8.°, Paris 1510; 3.° *Histoire de la Secte des Vaudois*, Turin 1520 ; 4.° *La grande monarchie de France*, in-8.°, Paris 1519, 1540, 1548, et 1557, *traduite en latin par Sléidand*, Stras-

bourg 1548, la Haye 1608, et Leyde 1626, in-24; 5.° *Traité de la loi salique des Français*, in-8.°, Paris 1540; 6.° *Specula feudorum*, in-8.°, Bâle 1540, 1557, 1566.

Le continuateur de Fleury, tome 17, liv. 126, dit que Claude de Seyssel composa un traité latin sur la *Providence*, la *Dignité des rois*, et sur les *Trois états du voyageur*, dédié à Léon X; il ajoute qu'il publia des commentaires sur l'évangile de saint Luc, sur le droit civil, et qu'il est le premier qui ait traduit en français l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, celles de Thucydide, d'Appius d'Alexandrie, de Diodore de Sicile, de Xénophon, de Justin, toutes les œuvres de Sénèque, et quelques vies de Plutarque.

DE BOURG (Janus), originaire de Bourg en Bresse, dans le 16.° siècle, était un médecin de la plus grande réputation; les étrangers et les grands venaient le consulter. Il excella aussi dans la science philosophique.

PERRINET-DUPIN, originaire de Belley, au 15.° siècle, avait composé 1.° *La chronique du Comte-Rouge*; 2.° *la Conquête de la Grèce par Phélippe de Médicis, autrement dit le chevalier de l'Eparvier-Blanc*, roman très-rare, imprimé à Paris en 1527, in-fol.°

MARGUERITE D'AUTRICHE, princesse célèbre par ses malheurs et par la fermeté de son caractère, ainsi que par l'influence qu'elle exerça sur les évé-

nemens politiques de son temps, était fille de l'empereur Maximilien et de Marie, héritière de Bourgogne. Elle naquit à Gand le 10 janvier 1480 (1); mais par son attachement à la Bresse, par le séjour qu'elle y a fait aux châteaux de Pont-d'Ain et de Bourg, par le superbe monument de Brou qu'elle a élevé et qui fait, depuis plus de trois siècles, l'admiration de tous ceux qui savent apprécier les productions du génie, par le zèle qu'elle mit à préserver notre pays du levain des hérésies qui commençaient à désoler les provinces voisines, Marguerite d'Autriche mérite une place distinguée dans nos annales.

Par une des conditions du traité d'Arras, elle fut destinée au Dauphin fils de Louis XI, et envoyée à la cour de France, à l'âge de trois ans, pour y être élevée. Les fiançailles furent célébrées en 1483, avec une grande solennité. Cependant le Dauphin, arrivé au trône sous le nom de Charles VIII, informé que Maximilien avait demandé la main d'Anne, héritière du duché de Bretagne, et ne voulant pas perdre l'occasion de réunir cette province à sa couronne, l'épousa lui-même le 14 décembre 1491, et renvoya Marguerite à son père. La princesse fut sensible à cette disgrâce. On raconte qu'un jour ayant bu du vin fort vert, elle demanda de quel pays il était; comme on lui eut répondu qu'il était de France: *Je ne m'en étonne pas, dit-elle, les sermens n'y valent rien;* faisant un jeu de mots à la

(1) Corneille Agrippa dit qu'elle naquit à Bruxelles le 10 janvier 1479.

manière de ce temps-là, sur le *sarment* qui porte le raisin et le *serment* qu'on avait violé à son égard. Au reste, cet abandon que la politique et l'intérêt national avaient exigé, ne fit aucun tort à Marguerite : plusieurs princes recherchèrent son alliance ; elle fut accordée, en 1497, à l'Infant d'Espagne, fils de Ferdinand et d'Isabelle. Le vaisseau qu'elle montait pour se rendre auprès de son nouvel époux, fut accueilli dans la Manche par une si violente tempête, que tout l'équipage désespéra d'échapper à la fureur des flots ; ce fut dans cet instant terrible que la jeune princesse composa ces vers si connus et si répétés, qu'elle s'était attachés au bras :

« Ci-gît Margot, la gente demoiselle
« qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

Elle échappa heureusement au danger, et son mariage eut lieu ; mais sa durée fut courte : elle perdit son mari peu de mois après (4 octobre 1498). Marguerite, jeune encore et belle, fut alors recherchée par plusieurs souverains, notamment par celui de Hongrie et celui d'Angleterre ; mais elle préféra celui de Savoie, Philibert le Beau, prince aussi recommandable par ses qualités morales que par son noble caractère, sa valeur et les dons de la nature. Le contrat fut signé à Bruxelles le 26 septembre 1501 et peu de temps après le mariage fut béni à Roman-Moutier, dans le pays de Vaud, par Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne. La ville de Bourg et toutes les provinces qui dépendaient du prince de Savoie célébrèrent par des fêtes cette union qui excitait la satisfaction générale. Des mé-

dailles furent même frappées pour en perpétuer le souvenir : le malheur qui semblait suivre la princesse ne la laissa pas jouir long-temps de son nouvel état. Le duc était à la chasse dans les environs de Lagnieu ; on lui prépara à dîner près d'une fontaine, à St.-Vulbas, sur le bord du Rhône. Le prince avait chaud, la fraîcheur qu'il y trouva lui causa une maladie dont il mourut à l'âge de 24 ans, le 10 septembre 1504, au château de Pont-d'Ain. Marguerite d'Autriche fut obligée de rendre encore les derniers devoirs à un époux, et depuis ce moment elle forma la résolution de renoncer à contracter d'autres liens. Ce fut alors qu'elle prit pour devise ces mots : *Fortune, infortune, fort-une* qui ont si souvent exercé la patience des curieux. On peut voir dans la *Description de l'église de Brou* (1), par le père Pacifique Rousselet, les diverses interprétations de cette devise qui est reproduite avec profusion sur tous les ornemens de l'église de Brou ; mais l'explication la plus naturelle est celle-ci que l'on trouve dans plusieurs manuscrits, et notamment dans celui de M. Gacon, ancien curé de Bâgé-le-Châtel, qui est en notre possession.

Fortune, d'être née au sein des grandeurs et de l'opulence ; *infortune*, d'avoir éprouvé tant de revers dans le cours de sa vie.

Fortune, d'avoir été destinée à régner en France ; *infortune*, d'avoir été répudiée par Charles VIII qui lui préféra sa rivale.

---

(1) Un vol. in-12, à Bourg, chez Bottier, imprimeur-libraire.

Fortune, d'avoir épousé le fils du roi d'Aragon; *infortune*, de l'avoir perdu par une mort prématurée, ainsi qu'un fils né de ce mariage.

Fortune, en épousant le duc Philibert; *infortune*, par la mort de ce prince, au printemps de son âge.

Fort, adverbe qui signifie *très*, *beaucoup*.

Une, chose *unique*, *rare*, *extraordinaire*, qui *n'est arrivée qu'à elle*. Ainsi l'on peut traduire cette devise, par: *bonheur*, *malheur*, *très-unique*, parce qu'en effet il est peu d'exemples d'un tel mélange de biens et de maux, de prospérités et d'adversités dans une même personne.

Marguerite accablée du dernier et plus sensible coup, celui de la perte du duc Philibert, trouva l'occasion de payer un tribut solennel à sa mémoire, dans l'accomplissement du vœu qu'avait fait Marguerite de Bourbon de bâtir un monastère pour obtenir la guérison de Philippe II, prince de Savoie, son époux, qui s'était cassé un bras, étant à la chasse dans ses terres de Chazey-sur-Ain. Le vœu de Marguerite de Bourbon avait été différé par la mort de cette princesse; Philippe qui s'était chargé de satisfaire à la promesse de son épouse, mourut également et en laissa l'exécution à Philibert II son fils aîné et son successeur, qui allait y mettre la main quand la mort vint le frapper à son tour. Tant de catastrophes semblaient faites pour laisser à Marguerite d'Autriche la gloire d'attacher son nom à l'un des plus beaux monumens de l'Europe. Elle éprouva de nombreuses contradictions dans l'entreprise de ce grand ouvrage; son conseil même fut d'un avis contraire au sien. On lui fit entrevoir

l'embarras de son gouvernement, la médiocrité de ses revenus, l'immensité des dépenses dans lesquelles elle allait s'engager, la rareté des ouvriers et des matériaux, etc. Marguerite ne fut point ébranlée par ces représentations; elle commença par s'assurer la rente annuelle de douze mille écus d'or qui lui avait été promise pour son douaire par Philibert le Beau; elle s'adressa, pour cet effet, à Charles III, frère et successeur de ce prince, et demanda que son douaire fût rempli. Les provinces de Bresse, de Vaud et de Faucigny, qu'on lui avait d'abord cédées pour sa vie, ne suffisant pas, on y ajouta le comté de Villars et la seigneurie de St.-Maurice de Gourdan. Le traité qui contient tous ces arrangemens fut conclu à Strasbourg le 5 mai 1505, en présence de Maximilien, père de Marguerite, par Amé, baron de Viry; Amblard de Goyet, abbé de Filly; Hugue de la Balme, seigneur de Tivet, et Jean Du Four, jurisconsulte, envoyés en ambassade à la princesse par Charles III, son beau-frère, qui ratifia ces arrangemens le 5 août suivant.

S'étant ainsi procuré des moyens pour la construction de l'église de Brou, la princesse sollicita à la cour de Rome, les bulles nécessaires pour l'accomplissement de son projet.

L'emplacement du monastère avait été choisi par Marguerite de Bourbon. La retraite de St.-Gérard, l'église et le monastère qu'il construisit dans la forêt de Brou, les nombreux disciples qui vinrent s'y former à la vertu sous un si habile maître, les exemples d'édification et de piété qu'il y donna pendant trente ans, avaient inspiré aux fidèles un profond

sentiment de vénération pour ce séjour du silence et du recueillement. La mort du St. Evêque n'avait fait qu'ajouter à la réputation qu'il laissa parmi les peuples de Bresse et du Mâconnais. Dans leurs calamités et leurs épreuves ils recouraient à lui et l'invoquaient avec confiance. Leurs espérances ne furent jamais trompées et les faveurs qu'ils reconnaissaient devoir à sa puissante intercession, rendaient de jour en jour plus célèbre le lieu qui avait été si long-temps le théâtre de ses vertus et de sa pénitence. La vénération publique pour Brou subsistait encore, lorsque après six siècles environ, Marguerite de Bourbon se vit menacée de perdre son époux. La pieuse princesse n'avait pas hésité de choisir un lieu déjà si révéré, pour l'érection de l'église qui devait être le gage solennel de sa reconnaissance envers le Ciel; et Marguerite d'Autriche, pour les mêmes motifs, dut à son tour se conformer en tous points à l'engagement sacré contracté par la mère du jeune époux qu'elle pleurait. Seulement elle obtint de la cour de Rome qu'elle placerait dans le nouveau monastère, non des Bénédictins, comme portait le premier vœu, mais des Augustins de la congrégation de Lombardie, et que l'église serait sous le vocable de St.-Nicolas Tolentin, au lieu de celui de St.-Benoît, à l'honneur duquel sa belle mère avait promis d'élever cet édifice (1).

---

(1) Marguerite d'Autriche avait une dévotion toute particulière à St.-Nicolas Tolentin. Les faveurs obtenues plus tard par les villes voisines, surtout par les habitans de la Bresse, pendant la peste qui régnait en 1629, attestent la

La bulle donnée par Jules II, en date du 17 août 1506, fut publiée le 5 septembre suivant dans l'église de St.-Pierre de Brou ; à cette époque Brou était un prieuré et une paroisse qui furent transférés à Notre-Dame de Bourg. Dès lors la princesse annonça dans toute l'Europe le dessein qu'elle avait de faire bâtir une église magnifique à Brou et invita les artistes les plus habiles à s'y rendre. La France, l'Italie, la Flandre et l'Allemagne en fournirent un très-grand nombre, on le fait monter à 400 : on n'aura pas de peine à le croire quand on saura que ce monument superbe, commencé en 1507 (1), fut fini en 1536, sous Charles-Quint, héritier de Marguerite. Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, fut établi le chef du conseil formé pour la construction de la maison et de l'Eglise de Brou, et muni de tous les pouvoirs nécessaires pour surveiller et pousser l'exécution du monument. André Colomban, né à Dijon, fut le principal architecte, et Louis Wamboglem, allemand,

---

puissance de ce saint protecteur. La ville de Bourg, en reconnaissance de ses bienfaits, lui voua un culte particulier, et chaque année, le clergé, les magistrats et toute la population allaient à Brou en procession le jour de St.-Nicolas Tolentin lui porter le tribut de leur reconnaissance. Malgré l'affaiblissement de la foi, le concours des fidèles est encore considérable à Brou le dimanche qui suit le 10 septembre, fête du St.-Patron. Le tableau offert par la ville de Bourg après la cessation de la peste, et rappelant le vœu qu'elle lui fit alors, se voit encore aujourd'hui dans l'église de Brou.

(1) La première pierre fut posée le 2 janvier 1507.

fut le chef des ouvriers, telle est du moins l'opinion la mieux fondée. On raconte de Colombau qu'après avoir travaillé quelque temps à l'église de Brou, s'apercevant que le prix-fait qu'il avait passé avec la princesse ne suffirait pas pour conduire l'ouvrage à sa fin, il se détermina à l'abandonner et se retira secrètement dans un ermitage près de Salins en Franche-Comté, où il vécut l'espace de cinq ou six mois. Bientôt touché de repentir et plein de confiance aux bontés de l'illustre fondatrice, il revint sur ses pas. Philippe de Chartres l'avait remplacé; André Colomban vit avec douleur qu'il ne suivait pas ses plans; il forma donc la résolution d'aller dans les ateliers pendant que les ouvriers prenaient leurs repas, pour effacer les dessins et en tracer de nouveaux. Les ouvriers déconcertés portèrent des plaintes: des gardes postés saisirent André Colomban déguisé en ermite et l'amenèrent à Laurent de Gorrevod qui lui rendit son emploi en lui promettant une augmentation de fonds. Sous sa direction et par les largesses de Marguerite, le pinceau animait le verre, la hache façonnait le bois, le ciseau faisait respirer le marbre et tressait des festons et des guirlandes d'albâtre, le marteau pliait le fer en mille ornemens, le moule donnait des formes à l'argile, la stéréotomie régularisait le roc brut; enfin au milieu des chantiers où régnaient l'ordre, l'activité et la religion, naissait rapidement le temple le plus riche en détails d'architecture qui existe en France.

Les registres de la chambre des comptes de Brou attestaient que Marguerite dépensa, pour ce grand

ouvrage, deux cent mille écus d'or, correspondant alors à deux millions deux cent mille de nos francs, et non à vingt-deux millions comme l'a dit, par erreur, le Père Rousselet dans sa *description de Brou* (1).

Pendant que le monument de Brou s'élevait avec tant de magnificence et de rapidité, l'empereur Maximilien, devenu tuteur du jeune Charles-Quint, mais se trouvant trop éloigné des provinces qu'il avait à régir, nomma Marguerite gouvernante des Pays-Bas, et lui abandonna en même temps la jouissance du comté de Bourgogne et du Charolais; elle quitta la Bresse le 15 avril 1507, emportant de grands regrets et en laissant de plus grands encore dans le cœur de tous ses sujets. « Maximilien, dit » Garnier, (Histoire de France, tome XI, édition » in-4.°, page 332) ne pouvait faire choix d'un mi-

(1) D'après le calcul de cet auteur, l'écu d'or valait 10 livres; or, selon cette évaluation, deux cent mille écus ne font que deux millions deux cent mille de nos francs. Si cette somme paraît si peu considérable pour un si grand ouvrage, il faut se reporter à l'époque de sa construction; les journées des plus habiles ouvriers n'allaient pas à trois sols, et de plus il faut observer que tous les matériaux, tels que les bois, les pierres, étaient exploités dans les terres de la princesse et par corvées seigneuriales, par conséquent sans frais. Ces diverses facilités durent épargner au moins un sixième de la dépense qui, autrement, se serait élevée peut-être à trois millions. Or, en 1520, on pouvait faire avec l'équivalent de trois millions du temps présent ce qui coûterait aujourd'hui plus de vingt-deux millions.

» nistre plus actif et plus intelligent : douée d'un » génie profond, élevée dans l'adversité, formée au » manége de cour dans celle de Ferdinand, Mar- » guerite fut l'ennemi le plus dangereux que le » destin pût susciter à la France, où elle avait » éprouvé l'affront à jamais sensible de son renvoi » et de la non exécution du traité d'Arras à son » égard. »

Elle n'épargna aucune démarche pour susciter des embarras à Louis XII, et coopéra à la célèbre ligue de Cambrai, formée contre les Vénitiens par l'empereur d'Autriche, le roi de France, le pape et le roi d'Espagne.

Pendant son séjour dans les Pays-Bas, au milieu des affaires les plus compliquées de la politique, Marguerite ne cessa d'être utile à la Bresse ; elle employa son crédit pour obtenir à la ville de Bourg un siége épiscopal. Il fut érigé par une bulle de Léon X, au mois de juin 1515 ; Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne, en fut le premier titulaire sans abandonner son église. L'archevêque de Lyon, dont on démembrait le diocèse, fit entendre des plaintes qui furent appuyées par François I.er et le duc de Bourbon, seigneur des Dombes, auprès du St.-Siége, et la bulle fut révoquée au mois d'octobre 1516. La princesse ne se rebuta pas, elle employa le crédit de Charles-Quint et l'évêché de Bourg fut rétabli le 13 novembre 1521, et ce ne fut qu'après la mort de Marguerite que Paul III, par sa bulle du 4 janvier 1534 de l'Incarnation (1), le supprima

(1) Paul III monta sur le trône pontifical le 13 octobre

définitivement; cette bulle fut publiée et mise à exécution le 12 juin 1535.

Ce n'est pas là le seul démêlé que Marguerite eut avec François I.er Elle détermina en 1515 le roi d'Angleterre à entrer dans une nouvelle ligue contre lui; par sa prévoyante politique, elle eut l'habileté d'éloigner toujours la guerre de ses frontières, et elle donna une nouvelle preuve de son talent pour les négociations par le traité qu'elle conclut en 1529, si avantageux pour l'Autriche et si funeste à la France. Elle négocia aussi la paix entre la France et l'Autriche, en la même ville de Cambrai, où elle se rendit pour ouvrir les conférences avec la mère de François I.er, après la guerre d'Italie, la prison du roi, le sac de Rome en 1526, ce qui fit donner à cette paix le nom de *paix des Dames*. Tous les pays soumis à sa domination lui durent le repos au milieu de l'agitation générale de l'Europe. Ils bénissaient son gouvernement quand elle forma le dessein de revenir en Bresse recevoir de nouvelles bénédictions. Elle n'ignorait pas que les ordres qu'elle avait laissés pour la construction de l'église de Brou étaient fidèlement exécutés : on avait soin de la tenir au courant, mais elle voulait par sa présence animer le zèle des ouvriers

---

1534, il semblerait donc que cette bulle, qui est du mois de janvier suivant, a été donnée neuf mois avant l'élection du pape; mais la difficulté disparaît quand on se rappelle que les années dites de l'INCARNATION commencent le 25 mars, en sorte que le mois de janvier de ces années là se trouve nécessairement après le mois d'octobre.

et couronner son œuvre. Elle partit d'Anvers dans ce dessein. Arrivée à Malines, où elle s'arrêta quelque temps pour donner des ordres nécessaires à la tranquillité générale, elle fixa son départ pour Bourg au 15 novembre 1530. Ce jour là même, avant de se lever, se sentant quelqu'indisposition, elle demanda de l'eau; une de ses demoiselles, Magdelaine de Rochester, prit un vase de cristal et le lui présenta; en le reprenant des mains de la princesse, elle le laissa tomber et le gobelet se brisa sur le plancher; un éclat sauta dans la mule de la princesse. Sortant du lit quelques momens après, Marguerite mit le pied dans sa pantoufle et se sentit blessée; on arracha le fragment de verre, mais la blessure eut bientôt des suites fâcheuses; la gangrène s'y mit, en sorte que le huitième jour après l'accident, il fut décidé qu'on ne pouvait la guérir qu'en lui coupant le pied. M. de Montécut, son aumônier et son confesseur, qui connaissait sa fermeté, ne craignit pas de lui en porter la nouvelle. La princesse se résolut avec courage à cette opération douloureuse. Elle voulut auparavant recevoir les sacremens de l'Eglise, ce qu'elle fit le 27 novembre avec la piété qui la distinguait. Le 28 et le 29, elle mit ordre à ses affaires temporelles, et le 30 du même mois, jour destiné pour l'opération, les médecins ayant voulu lui en épargner la douleur par une prise d'opium, l'effet en fut si considérable, qu'elle s'endormit pour toujours.

Les historiens ne sont pas d'accord sur cette cause de la mort de Marguerite, parce que les médecins qui en furent les auteurs firent tout leur possible pour

dérober au public un événement qui accusait si haut leur ignorance ; mais les monumens parlent : la piqûre qu'on voit au pied gauche de Marguerite, dans son mausolée à Brou, où elle est représentée morte, n'est point un défaut du marbre comme l'ont soupçonné quelques auteurs ; il ne faut qu'examiner attentivement cette cicatrice pour voir qu'elle a été faite avec le ciseau. D'ailleurs, la jambe gauche, où se trouve la blessure dans la statue inférieure de ce monument, manque à la statue supérieure, placée sur la table de marbre où Marguerite est représentée avec une seule jambe, comme si elle venait de subir l'amputation. Il est donc évident que le dessein du sculpteur a été de conserver la mémoire d'un si triste événement. Or, comment supposer qu'il eût voulu constater un fait de cette nature dans deux monumens érigés moins de deux ans après la mort de la princesse, comme nous avons dit plus haut, si l'opinion générale et la notoriété publique ne l'avaient autorisé ?

Quoi qu'il en soit de cette mort, il est sûr qu'elle arriva à Malines le 30 décembre 1530. Cette illustre princesse, digne d'une plus longue vie, n'était alors que dans sa cinquante-unième année. Par son testament, elle dota le monastère de Brou, ordonna à Charles-Quint, son héritier, d'achever l'Eglise, fit plusieurs donations aux pauvres, aux Chanoines, aux Cordeliers, aux Dominicains et aux Antonins de Bourg, et assura la dot de cent jeunes Bressannes ; après avoir dicté plusieurs autres dispositions sages et chrétiennes, Marguerite voulut aussi régler sa sépulture : elle se partagea entre son époux,

sa mère et sa patrie. Elle donna son corps au premier, comme un dépôt qui lui appartenait, et voulut être enterrée auprès de lui dans l'église de Brou, comme un témoignage de son amour conjugal; elle disposa de son cœur en faveur de la seconde, et demanda qu'il fût enterré aux Annonciades de Bruges, où Marie de Bourgogne sa mère avait été inhumée, enfin elle laissa ses entrailles à sa patrie.

Les intentions de cette vertueuse princesse furent exécutées; son corps fut accompagné à quelque distance de Malines par deux cents pauvres habillés à ses frais, dont chacun portait un cierge de trois livres. Un semblable cortége attendait le convoi à Bourg et ne le quitta point pendant les trois jours que durèrent les obsèques. La cérémonie s'en fit dans l'église de Brou le 15 juin 1531 (1), avec un appareil et une magnificence dignes de l'illustre princesse qui en était l'objet. Le maréchal de Bourgogne, le comte de Lalain et l'archidiacre de Fauvernay qui y assistaient en qualité de députés de l'empereur Charles-Quint, relevèrent par leur présence l'éclat de cette pompe funèbre; mais les regrets des peuples qui y accoururent de toutes parts, en rendirent encore le spectacle plus touchant. Antoine du Saix, aumônier de Charles, duc de Savoie, prononça son oraison funèbre. Un monu-

---

(1) Guichenon dit: le 15 juin 1532; mais il a pris cette date de 1532 sur la bordure du manteau de Marguerite, dans le mausolée qui lui fut élevé à Brou l'année suivante; elle n'est que le millésime du monument.

ment lui fut élevé à côté de celui du duc Philibert, et conservera long-temps le souvenir d'une si excellente princesse.

Marguerite avait cultivé les lettres et a laissé divers *Discours de sa vie et de ses infortunes ;* une quantité de lettres sur la politique et les affaires de son temps; on les trouve dans Granvelle, archevêque de Malines, qui lui dut son chapeau de cardinal. Elle aimait surtout la poésie française; voici une strophe tirée de son *Recueil de Chansons;* elle n'est certainement pas dépourvue de verve ni d'harmonie.

Cueurs désolés, par toutes nations,
Deul rassemblez et lamentations,
Plus ne querez l'harmonieuse lire,
Liesse, esbas et consolations :
Laissez aller plaintes, pleurs, passions
Et m'aidez tous à croitre mon martyre.
Cueurs désolés!

En lisant cette strophe prise au hasard dans un grand nombre d'autres, il ne faut pas perdre de vue qu'elle fut composée il y a plus de 300 ans, avant que

Malherbe vînt et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

(*Boileau.*)

Malgré la recommandation de sa pieuse tante, Charles-Quint n'exécuta que mesquinement l'achèvement de l'église de Brou, et la révolution de 1792 y causa de grands dégâts, après en avoir chassé ses pacifiques habitans. M.gr Devie, évêque de Belley,

à qui cet édifice et l'ancien couvent furent cédés, le 6 juin 1823, par le conseil-général du département de l'Ain, pour y établir son grand séminaire, a fait construire un autel digne des autres monumens; et grâce à ses soins, à son goût éclairé pour les arts, les dégâts du vandalisme disparaissent chaque jour.

LEMAIRE (Jean), poète et historien, né dans le Hainaut vers 1473, fut secrétaire de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie. Il composa à sa louange la *Couronne margaritique*, poème imprimé à Lyon en 1559. Il lui adressa encore deux épîtres en vers français, sous le nom de l'*Amant vert;* elles sont insérées dans son ouvrage le plus estimé, intitulé : *Illustration des Gaules*, etc., auquel il paraît avoir travaillé pendant qu'il était au service de cette princesse; il habitait alors le Pont-d'Ain, séjour de Marguerite avant qu'elle fût appelée au gouvernement des Pays-Bas.

SAIX (Antoine du), en latin *Saxanus*, né à Péronnas près de Bourg, en 1515, embrassa l'état ecclésiastique ; il fut abbé de Chézery et commandeur de l'ordre de St.-Antoine de Bourg. Charles, duc de Savoie, dont il avait élevé les enfans, le nomma son aumônier et le chargea d'une ambassade à la cour de François I.er Son goût pour les lettres l'avait mis en rapport avec les plus beaux esprits de son temps, et sa protection ne leur fut pas inutile. Il a laissé plusieurs ouvrages très-recherchés et curieux à raison de leur rareté: 1.° L'*Eperon de discipline*

pour inciter les humains aux belles lettres, in-4.° Cet ouvrage, écrit en vers de dix syllables, est divisé en deux parties. L'auteur traite de l'utilité de la lecture des bons livres, de la théologie et de la philosophie, du droit, de l'éducation, etc.; 2.° *Petit fatras d'un apprentif surnommé l'Eperonnier de discipline*, in-4.° C'est un mélange de vers pieux et de pièces historiques; 3.° *Le blason de l'église de Brou*, in-8.°; 4.° *Oraison funèbre de Marguerite d'Autriche*, qu'il prononça le jour des funérailles de cette princesse, à Brou; 5.° *La touche naïve pour éprouver l'ami et le flatteur*, etc., in-8.°; 6.° *Traduction du traité singulier de Plutarque, sur l'utilité qu'on peut tirer des ennemis;* 7.° *L'opiate de sobriété, composé en carême, pour conserver au cloître la santé des religieux*, in-8.°; 8.° *Marquetis de pièces diverses, épigrammes et emblêmes*, in-4.°

A l'époque où florissait Antoine du Saix, la langue française était encore dans son enfance; nos lecteurs ne liront cependant pas sans quelque intérêt la pièce suivante, écrite par ce poète sur le magnifique monument de Brou; cet éloge de sa fondatrice se voyait autrefois au côté droit de l'autel, dans l'église de Brou.

L'Antiquité qui tousiours est de mise,
Au prix d'honneur par estime exaucé,
Le beau tombeau de la reine Artémise,
En ses escrits a par sur tout haussé.
Lequel pourtant que ne luy fut doux l'heur,
De son mary, en cédant la douleur,
Du dard mortel qui contre tout se lance,

Le fit construire en si grande excellence,
Que le narrer créance ne mérite ;
Mais sur celuy excéde d'une lance ,
L'œuure parfait de Dame Marguerite.

En Epheson uniquement l'on prise,
De Diana le temple compassé ,
Deux cent vingt ans en dura l'entreprise,
Tesmoings les dits de ceux qui ont passé,
Et pour donner à leur dire couleur,
Que tant il fut préféré en valeur,
Aux fondemens, pour avoir confiance
Mirent charbons , car par telle science,
Un bastiment temps immortel hérite;
Mais auant luy est en prééminence,
L'œuure parfait de Dame Marguerite.

Semiramis de haut vouloir esprise,
Qu'elle contint sans point estre faussé,
A Babylon eust tel monceau , et prise
De tuile, et brique en un cerne amassé,
Que des chiefs d'œuure on le tient le meilleur,
L'autheur n'en est menteur, n'y babilleur,
Tant que le pot, qui voulut briser l'anse.
Car en ses mœurs monstra son opulence,
Que trois cents tours en l'aage preterite
Furent nombrés ; mais à ce met silence,
L'œuure parfait de Dame Marguerite.

Apres ce vol à loingtaine remise,
Comme de viure on est enfin lassé ,
Vint Nytocris qui avait en commise
Grand quantité de trésor entassé ,
Car Euphrates qui estait droit coulleur
Fit deuier en oblique aualleur,
Puis un pont sus de telle preference
Que six cents pas eust en circonference ,

Herodotus le temoigne, et rescite;
Mais ce suiura, sauve sa reference,
L'œuvre parfait de Dame Marguerite.

Et toy, Dido, seras tu pretermise,
Ez faits hautains comme nombre effacé,
Icy Carthage estre ne doit obmise,
Dont le renom n'est encor trespassé,
Quoyque t'amour reçeut fin par malheur,
Virgile en fait, diligent emmafleur,
Et Muniteur de ta grand doleance,
Pour auoir pris d'Enée l'Alliance,
Qui te punit sans aucun demerite;
Ce nonobstant ha première audiance
L'œuvre parfait de Dame Marguerite.

DURET (Louis), l'un des plus célèbres médecins de son temps, naquit en 1527 à Bâgé. Il quitta de bonne heure la maison paternelle tombée dans la pauvreté par suite de procès, et alla à Paris où il s'adonna avec ardeur à l'étude des langues anciennes, sous la direction des savans professeurs qui occupaient alors les chaires au collége royal. Ses rapides progrès le firent bientôt connaître et il donna la première preuve de ses talens en formant l'éducation d'Achille de Harlay qui avait été confié à ses soins. Duret s'étant décidé, vers l'âge de 19 ans, à embrasser la médecine, prit pour patron l'habile et savant Houllier. Elevé en 1552 au grade de docteur, il commença presqu'aussitôt à professer la médecine sans que la pratique la plus étendue et la plus assujétissante fût jamais pour lui un obstacle ou un prétexte qui le détournât des pénibles fonctions de l'enseignement. Il put encore trouver le

temps nécessaire pour se livrer tout à la fois aux devoirs de professeur au collége royal, qu'il remplit depuis 1568 jusqu'en 1586, aux obligations que lui imposait sa charge à la cour en qualité de médecin ordinaire des rois Charles IX et Henri III, à une pratique sans bornes, et enfin à l'éducation de ses enfans. Enseigner, prodiguer ses soins aux malades, méditer Hippocrate, commenter les ouvrages de son maître Houllier et confier au papier les fruits de ses expériences et de ses méditations, telles étaient les occupations de Duret. Une vie aussi active et aussi laborieuse porta une atteinte profonde à son tempérament et avança sa mort en déterminant une maladie de langueur. Il avait prévu et annoncé sa fin qui arriva le 22 janvier 1586. Henri III l'aimait particulièrement. « Si j'avais un fils, lui disait souvent ce prince, je le confierais à vos soins.» Lorsque Duret maria sa fille, non-seulement le roi voulut bien assister à la noce, mais il lui donna des présens considérables et lui fit une pension de quatre cents écus d'or, réversible à ses enfans.

Duret avait une mémoire prodigieuse, il savait par cœur toutes les œuvres d'Hippocrate et aimait à rapprocher ses observations de celles de ce prince de la médecine, pour lequel il professa toujours la plus grande vénération, comme l'atteste la nature de ses écrits qui sont au nombre de trois: 1°. *Adversaria, in Jac. Hollerii lib. de morbis internis.* Paris, 1567. 2°. *Interpretationes et enarrationes in magni Hippocratis Coacas prænotiones.* Boherave disait que « cet ouvrage était inestimable; qu'Hippocrate y était en quelque sorte expliqué par un

autre Hippocrate » ; 3°. *In magni Hippocratis librum de humoribus purgandis etc., comment.* Tous les ouvrages de Duret sont remarquables par la pureté du style.

Le grec, le latin, l'arabe lui étaient aussi familiers que le français ; sa gloire littéraire égale la réputation immense qu'il s'était acquise par ses talens et ses connaissances dans l'art de guérir.

DEGLETAGE (Michel), sénateur de Savoie, gentilhomme ordinaire de son Altesse, naquit à Biziat en Bresse, au 16e siècle. Il fut long-temps recteur de l'université de Turin.

TEXTOR (Benoit), médecin, né à Pont-de-Vaux, vivait dans le 16.e siècle ; il a fait les ouvrages suivans : 1° *Traité de la nature du chancre,* Lyon 1550, in-8.° ; 2.° *De la manière de se préserver de la pestilence, et d'en guérir, selon les bons auteurs,* ibid. 1551, in-8.° ; 3.° *Stirpium differentiæ ex Dioscoride, secundum locos communes,* Paris 1534, in-16.

Voy. les biblioth. franç. de la Croix-du-Maine, pag. 29, et de Duverdier, pag. 114.

BACHET (Pierre), conseiller de Henri II, lieutenant-général au baillage de Bresse, né à Châtillon-les-Dombes, de l'illustre maison de Bachet de Méziriat, qui a produit des hommes distingués dans les lettres. Pierre fut un jurisconsulte célèbre. Il avait laissé deux volumes manuscrits de ses consultations, un recueil de poésies latines et un livre d'épîtres qu'il écrivait à divers savans de son temps, avec

les réponses qui lui furent faites. Il épousa, en 1540, Françoise de Soria, fille d'Antoine de Soria, seigneur de Bouvent, et de Rolette de la Garde. Cet Antoine de Soria était gentilhomme portugais, et premier médecin de Béatrix de Portugal, duchesse de Savoie, et Rolette de la Garde était de la maison du chevalier Bayard. Pierre Bachet n'eut qu'un fils nommé Jean, qui se distingua comme son père; nous parlerons plus bas d'un autre membre de cette famille, nommé Claude-Gaspard.

BACHET (Jean), de la même famille, fut également un jurisconsulte fort distingué vers le milieu du 16.e siècle.

DESCHAMPS (Claude), docteur en médecine, né à Châtillon-les-Dombes. On a de lui des *Commentaires sur le livre d'Aristote*, *sur les Aphorismes d'Hippocrate*, et un *Traité sur la mémoire*. Il combat la doctrine d'Aristote et de Gallien; ses ouvrages furent imprimés à Lyon en 1556 et 1579.

PALUAT (Thomas), né en Bresse dans le 16.e siècle, fut recteur de l'université de Dôle, puis procureur du roi au baillage de Bresse. Il se recommandait par sa grande science et sa grande probité. C'est à lui que Dumoulin dédia son livre intitulé: *Lectiones Dolanæ*.

DEBOUST (Henri), fameux jurisconsulte et très-versé dans le droit canon, était du village de Beynost, près de Montluel; il fut official de Bresse et du Bugey sous Louis de Gorrevod, évêque de Bourg. Il fit un traité des synodes, sous ce titre: *Tractatus*

de synodo episcopi et de statutis episcopi synodalibus. Ce traité fut imprimé à Lyon en 1529. Henri Deboust mourut en 1544.

GUICHARD (Claude), seigneur d'Arandas, d'Argis et de Tenay, né à St.-Rambert en Bugey, vers le milieu du 16.e siècle, fit ses études avec succès à l'université de Turin, où ayant pris ses degrés en droit, il fut pourvu des charges de secrétaire d'état, maître des requêtes et grand référendaire. Son ardeur pour l'étude et la science lui mérita la bienveillance de Charles-Emmanuel I.er qui le nomma son historiographe. Il mourut à Turin le 15 mai 1607; il avait composé lui-même son épitaphe qui fait voir quelles étaient sa foi, sa piété et la simplicité de ses mœurs.

Soli fide Deo, vitæ quod sufficit opta,
Sit tibi cura salus; cœtera crede nihil.

On a de lui 1.° *Funérailles et diverses manières d'ensevelir, des Romains, Grecs et autres nations tant anciennes que modernes*, Lyon 1581, in-4.° Cet ouvrage est rare et recherché des curieux; 2.° *Agréables nouvelles à tous bons catholiques de la conversion du duché de Chablais*, Chambéry 1598; 3.° l'*Alphabet moral, en vers français*; 4.° *une Traduction de Tite-Live*.

MERMET (Claude), né aussi à St.-Rambert vers 1550, alla s'établir à Chambéry où il fut notaire et secrétaire ducal. Il a publié: 1.° *un Traité de consolation aux maris*, Lyon 1583; 2.° *Le devoir des femmes et la singulière manière de les empêcher*

d'être méchantes, Lyon 1583 ; 3.° *La grande boutique des usuriers, en vers français, avec l'aventure extraordinaire d'un soldat qui mangea son cheval et son épée ;* 4.° *Traduction de Sophonisbe, reine de Numidie*, Lyon 1583 ; 5.° *La pratique de l'orthographe française*, Lyon 1583 ; on a inséré quelques pièces de Mermet dans les *Annales poétiques*, tome X. Elles sont remarquables par le naturel, la simplicité, et une certaine tournure épigrammatique. Son quatrain, sur les amis, est cité dans plusieurs recueils :

Les amis de l'heure présente
Ont la nature du melon ;
Il faut en essayer cinquante,
Avant d'en rencontrer un bon.

CHICHON (Jacques), natif de Treffort, lieutenant-général au baillage de Bourg, sous François I.er, fut un jurisconsulte fameux : Guichenon le dit historien et poète latin, en convenant cependant qu'il n'a laissé d'autres ouvrages qu'un livre imprimé à Lyon en 1545, intitulé : *Jacobi Chichon divini et humani jurisconsulti senatûs Regio-Delphinati antepelargia*. Cet ouvrage est un discours sur sa disgrâce et un remercîment à ses juges. Voici la cause de cette disgrâce : on l'avait accusé d'avoir prévariqué dans la charge qu'il occupait. L'affaire fut portée au sénat de Chambéry, il y fut condamné, déposé et jugé indigne de posséder dans la suite aucune charge publique. Il obtint du roi la révision de son procès qui fut confiée au parlement de Grenoble. Chichon y prouva son innocence et la faus-

seté de l'accusation, obtint un arrêt contradictoire à celui de Chambéry, fut rétabli dans son honneur et dans sa charge qu'il ne voulut plus occuper. Il se retira dans le lieu de sa naissance où il vécut en homme privé. Jean Bachet fit son épitaphe qu'on trouve dans Guichenon. C'est de ce dernier que nous apprenons que Chichon fut un savant.

BIGOTTIER (Claude), né à Treffort en Bresse, dans le 16.e siècle. Il fut long-temps professeur de belles-lettres à Lyon, et composa un poème latin à la louange des Bressans illustres, intitulé : *Rapina seu raporum encomium*. Ce poème dont on trouve un fragment dans l'*Histoire de Bresse* de Guichenon, 1.re partie, page 38, se ressent de la rudesse du siècle. Il y a latinisé les noms de tous ceux qu'il a loués, ce qui ne contribue pas à rendre ses vers sonores et coulans.

LEVÊQUE (Nicolas), né à Montdidier en Bresse, fut un imprimeur célèbre et un des hommes les plus savans de son siècle. On lui doit des éditions de livres rares et précieux. Il se retira à Bâle où il épousa la fille de Sobrennius, aussi célèbre imprimeur, et où il mourut, en 1563, âgé de 63 ans. Erasme et d'autres érudits du même siècle ont parlé de lui dans les termes les plus honorables, et surtout ont loué sa piété, son équité et les belles qualités de son cœur qui lui méritèrent l'affection tous ceux qui le connurent.

MONET (Philibert), naquit en 1566, à Bona, hameau de la commune de Dortan en Bugey, et non à Bonne-

ville, comme l'ont prétendu quelques auteurs. Il entra en 1590 chez les jésuites, parmi lesquels il se rendit si habile dans la langue latine que *De Colonia* (hist. litt. de Lyon) n'hésite point d'assurer que, sans excepter les *Aldes-Manuces*, les *Scioppius*, les *Maffei* et les *Vavasseur*, personne ne connut mieux que le P. Monet la propriété des mots latins. Le *Delectus latinitatis* qu'il publia a toujours été regardé par les connaisseurs comme un chef-d'œuvre en ce genre, surtout l'édition in-8.°

Le P. Monet fut le fondateur du collége de Thonon, l'an 1597, et servit utilement saint François de Sales dans la mission du Chablais; il enseigna ensuite les humanités dans le collége de la Trinité, à Lyon, où il fut 22 ans préfet des études, et où il mourut professeur de théologie morale, le 31 mars 1643.

Voici le catalogue de ses ouvrages; 1.° *Veterum nummorum ad recentes francicos proportio*, Lugd. in-f.°, 1617; 2.° *Abacus romanarum rationum, hoc est de nummariis, de mensurarum, ponderumque notis, etc.*, Lugd. 1618, in-8.°; 3.° *Annuæ litteræ Indiarum*, in-8.°; 4.° *Delectus latinitatis;* la meilleure édition est celle de Lyon, in-8.°; 5.° *Ligatures des langues française et latine*, in-12; 6.° *Parallèle des langues française et latine*, in-4.°; 7.° *Capta Rupecula, Cracina* (Rhé) *servata à Ludovico XIII, carmen*, in-12; 8.° *Origine et pratique des armoiries à la gauloise*, in-4.°; 9.° *Geographia Galliæ veteris recentisque*, in-12; 10.° *Inventaire des deux langues latine et française*, in-fol.; 11.° *Abrégé du parallèle des lan-*

gues française et latine, in-4.° ; 12.° *Nomenclatura geographica Galliarum*, in-12 ; 13.° *Vilbonius gymnasiarcha, in Despauterii grammaticam*, in-8.°

Monet laissa beaucoup d'ouvrages manuscrits ; le P. Lelong en cite un que l'on conserve à Dijon, intitulé : *Burgundionica*, soit *Mémoires sur la Bourgogne*.

D'ONCIEU (Guillaume), né à Oncieu, près de St.-Rambert, seigneur de Douvre, de Cognac, etc., était issu de l'ancienne et illustre maison de ce nom qui s'est fixée en Savoie. Ses ouvrages démontrent qu'il fut poète, philosophe et bon jurisconsulte. Ses talens lui méritèrent l'estime de ses souverains qui le nommèrent sénateur au sénat de Savoie dont il fut le 3.° président, en 1599.

Il eut deux fils Janus et Adrien : le premier, savant jurisconsulte, fut nommé premier président du sénat de Savoie et commandant du duché. Le second, fut prévôt de l'église de Genève, et mourut en 1675 avec la réputation d'un des meilleurs orateurs de son temps.

Le président Guillaume d'Oncieu publia les ouvrages suivans : 1.° *Quæstionum academicarum legalium libri duo*, Lugduni 1579 ; 2.° *Numeralium locorum Decas, in omni ferè scientiarum genere mysticis referta propositionibus*, Lugduni 1584 ; 3.° *Questiones juris philosophicæ*, Spiræ 1585 ; 4.° *Discours sur la reprise de la Maurienne par le duc Charles-Emmanuel*, Chambéry 1598 ; 5.° *Miles venator*, Lugduni 1599 ; 6.° *Traité des mains-*

mortes, etc., 1608; 7.° *Traité de l'amortissement*, Cologne 1612; 8.° *Consultation sur l'opération césarienne*, Chambéry 1614; 9.° *Epistolæ ad varios*, Lugduni 1618; 10.° *Colloquia mixta* 1628; 11.° *Traité des singularités de la mémoire*, Lyon 1622; 12.° *Poésies latines*, 1604.

LUCINGE (René de), chevalier, seigneur des Allymes en Bugey, né en 1572, fut du nombre des trois cents gentilshommes qui accompagnèrent Charles de Lorraine, duc de Mayenne, dans la guerre qu'il alla faire aux Turcs en Palestine. A son retour il fut comblé de faveurs par le duc de Savoie qui l'employa dans les négociations relatives à la paix de Lyon et à l'échange de la Bresse, du Bugey, Valromey et Gex contre le marquisat de Saluces, qui eut lieu en 1601. Le prince peu content du traité voulut désavouer le seigneur des Allymes, celui-ci ne répondit à son altesse que par *un adieu* qu'il fit imprimer à Lyon et qui lui fit perdre les bonnes grâces du Duc. Les ouvrages imprimés de René de Lucinge, sont: 1.° *Les premiers loisirs de René de Lucinge*; 2.° *Traité de l'origine, progrès et déclin de la puissance des Turcs*. On dit qu'il a laissé des manuscrits, mais nous ne les connaissons pas.

DE VERMEIL (Abraham), poète français du temps de Henri IV, était originaire de Cerdon en Bugey. Il servit quelque temps dans les armées du roi de Navarre, pendant la ligue; mais son goût pour la poésie le fixa à Paris où un de ses oncles, médecin du Roi, le fit élever avec soin. Plusieurs de ses pièces ont paru dans un recueil du

6

temps, intitulé: *Le Parnasse des poètes français.* Quand Charles-Emmanuel vint à Paris, tous les poètes s'empressèrent d'invoquer les muses en son honneur, mais le poème de Vermeil fut le mieux accueilli, il lui valut des lettres de noblesse que ce prince lui accorda en 1593. Il fut, avec le seigneur des Allymes, l'un des députés de la noblesse du Bugey auprès de Henri-le-Grand. Il a laissé un long poème en vers héroïques sur l'histoire de saint Louis.

SEYTURIER (Claude), de la noble et ancienne famille de ce nom, en Bugey, a donné un ouvrage sur le duel, sous le titre du *Point d'honneur.* Il servit pendant les guerres du Piémont, sous Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et dernier seigneur de Bresse et Bugey.

ARVISET (Etienne), de Pont-de-Vaux. On a de lui: *Consolation et réjouissance pour les malades et personnes affligées*, Rouen, 1617, in-12. L'ouvrage ne contient aucune circonstance de la vie de l'auteur qui se dit prédicateur ordinaire du roi.

ARVISET (Antoine), trésorier de France en la généralité de Bourgogne, mort vers 1670. Il était de Pont-de-vaux. M. de la Mare parle d'un livre d'Arviset, intitulé: *Cuiselli Lincasiorum, Brannovicum Oppidi historia.*

BOIVIN (François de), baron de Villars, conseiller du Roi et bailli de Gex, accompagna en 1550 Charles de Cossé-Brissac, maréchal de France, qui allait prendre le commandement de l'armée française en Piémont, et le suivit, pendant près de neuf ans,

dans toutes ses campagnes, en qualité de conseiller et de secrétaire intime. Après la bataille de St.-Quentin, le maréchal et tous les seigneurs qui servaient sous ses ordres envoyèrent Boivin à Paris pour offrir à Henri II leurs services et les secours de toute l'armée. Le Roi l'accueillit avec bonté et s'entretint familièrement avec lui. En 1559, le maréchal de Brissac, instruit qu'on traitait de la paix avec l'Espagne, dépêcha de nouveau Boivin à la cour avec des instructions sur tout ce qui concernait la guerre d'Italie, afin d'engager Henri II à garder ses conquêtes. Le Roi envoya Boivin à Guise pour assister aux négociations, et après la signature de la paix il lui fit donner une gratification de 500 écus et le renvoya en Italie. Selon Boivin, cette paix, contraire aux vues et aux intérêts du maréchal de Brissac, fut l'ouvrage du cardinal de Lorraine et du connétable de Montmorency, ennemis secrets du maréchal qui ne tarda pas être rappelé.

Boivin nous a laissé les détails de ces campagnes, sous le titre de 1.° *Mémoires sur les guerres démêlées, tant dans le Piémont qu'au Montferrat et duché de Milan, par Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, etc., commençant en* 1550 *et finissant en* 1559, *et ce qui s'est passé aux années suivantes pour l'exécution de la paix jusqu'en* 1561, *in-*4.°, 1607, *Paris.*

L'auteur avait composé ces Mémoires long-temps avant de les publier. Il était fort âgé lorsqu'il les mit en ordre, et qu'on les imprima. « La 1.re édition, dit-il, se fit à mon desçu, et je les ai recueillis de plusieurs instructions et mémoires sortis de la

main du feu roi Henri II, que j'avais égarés durant la ligue. » Son style rude et inégal pèche par la sécheresse : il emploie fréquemment des locutions triviales et l'on rencontre dans son ouvrage des transpositions de faits et des anachronismes ; mais il est certain qu'il a conservé la mémoire d'un grand nombre d'événemens qui, sans lui, seraient restés dans l'oubli. René de Lucinge, dans *la Manière d'écrire l'histoire*, loue la diligence et le jugement de l'auteur. M. l'abbé Legendre prétend qu'il n'est ni exact, ni poli.

Boivin a encore donné une *Instruction sur les affaires d'état, de la guerre, et des parties morales*. Il mourut en 1618, dans un âge très-avancé.

D'URFÉ (Honoré), comte de Châteauneuf, marquis de Valromey, chevalier du grand ordre de Savoie, colonel des gardes de son Altesse, un des beaux esprits de son temps, naquit à Marseille en 1567 et mourut en Piémont en 1621. Il était fils de Jacques-Marie D'Urfé et de Renée de Savoie, première marquise de Bâgé. Son séjour ordinaire était à Virieu-le-Grand, où, selon Guichenon, il composa le célèbre roman de l'*Astrée* le plus ingénieux qui eût paru en notre langue jusqu'à cette époque. Ce livre eut une vogue extraordinaire pendant cinquante ans. Quelques auteurs ont prétendu longtemps que D'Urfé avait décrit dans cet ouvrage ses propres aventures ; d'autres pensent qu'il avait fait l'histoire des mœurs de la cour de Henri IV, sous le voile de l'allégorie. Cet auteur célèbre a composé deux autres poëmes : *La Sirène* et *La Savoisiade* ; on a aussi de lui des épîtres morales.

FAVRE (Antoine), l'un des plus grands jurisconsultes du commencement du 17.ᵉ siècle, naquit à Bourg, le 4 octobre 1557; la province de Bresse était encore à cette époque sous la domination des ducs de Savoie. Issu d'une ancienne famille de robe, et destiné à suivre la même carrière, il fit son cours de droit à Turin, après avoir fait d'excellentes études à Paris dans le collége des jésuites. Au rapport de l'illustre professeur de droit-canon, Anastase Germonio, en peu de temps le grec et le latin devinrent tellement familiers au jeune Favre, qu'il lui arrivait plusieurs fois à Turin, au sortir de sa leçon, de la réciter ou de l'écrire en latin et de la dicter en grec en même temps. Il consacrait alors à l'étude jusqu'à seize heures par jour.

Il fut reçu docteur à l'âge de 22 ans, et admis à être avocat au sénat de Savoie. Dès cette époque, il conçut le plan des grands ouvrages qui ont établi sa réputation; il les menait de front, pour ainsi dire, et ne les publiait qu'en parties détachées, se flattant qu'ils opéreraient une espèce de révolution dans la jurisprudence, et que son plan étant une fois bien connu, d'autres jurisconsultes pourraient continuer et achever ceux de ses livres qu'il n'aurait pu terminer. Il n'avait que 25 ans lorsqu'il publia les trois premiers livres *Conjecturarum juris civilis,* dans lesquels sous le titre modeste de Conjectures, il développa une connaissance approfondie des lois romaines. Cet ouvrage annonça de bonne heure tout ce qu'on pourrait attendre de l'auteur, et le célèbre jurisconsulte Cujas disait à cette occasion: « Ce jeune homme a du sang aux ongles; s'il vit

» âge d'homme il fera bien du bruit. » Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I.er, informé du mérite de ce jeune avocat, le nomma en 1581, juge-mage de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, quoiqu'il fût loin d'avoir l'âge de 30 ans exigé pour cette charge, et trois ans après le rappela pour être sénateur au sénat de Savoie, dont il devint ensuite premier président, en 1610.

Les nombreux devoirs de ces différens emplois, dont il s'acquitta toujours avec la plus scrupuleuse exactitude, les diverses commissions dont il fut chargé par sa compagnie, ou dont l'honora la confiance de son souverain, ne lui laissaient plus que bien peu de temps pour se livrer à ses études chéries; mais il le mettait tout à profit. C'est ainsi que, pendant un voyage qu'il fit à Aix en Provence, pour le compte du sénat, en 1592, il y composa en six semaines son traité *De variis nummariorum debitorum solutionibus;* ouvrage dirigé en grande partie contre le protestant Ch. Dumoulin qui, d'après la doctrine de sa secte, prétendait que l'usure était licite; et c'est à Rome qu'il écrivit en grande partie sa *Jurisprudentia papinianea,* ouvrage capital, méthodique et régulier, rédigé dans le but d'éclaircir toute la science du droit romain, répandu avec tant de confusion dans les cinquante livres des *Pandectes*. Il adopta le plan et la distribution des *Institutes*, mais il ne put en achever que le premier livre. Cet ouvrage cependant lui tenait fort au cœur. Il fit voir dans les cent décades *De erroribus pragmaticorum et interpretum juris*, qu'il faut chercher l'esprit des lois romaines dans l'esprit même

de la jurisprudence de ce peuple, et non dans les opinions des commentateurs. Il voulait proscrire du barreau l'autorité des interprètes du droit, et en dédiant à l'empereur Rodolphe II le premier livre de ses *Rationalia in Pandectas*, on voit qu'il l'engage à défendre, par une loi expresse, de citer les commentateurs dans les plaidoiries. Il ne cessa de travailler le reste de sa vie à cet excellent ouvrage, qui fut reçu avec plus d'applaudissemens encore que les précédens, et qui, s'il était terminé, pourrait dispenser de recourir à tout autre commentaire.

Le plus important de ses ouvrages, celui que l'on consulte le plus souvent, est son *Codex Fabrianus*, dans lequel, en suivant l'ordre des matières du *Code Justinien*, il rapporte, avec les motifs raisonnés, toutes les décisions du sénat de Savoie qui avaient été rendues de son temps. Le code *Fabrien* était souvent cité comme une autorité d'un grand poids dans tous les pays qui suivaient le droit romain. Ce bel ouvrage fut composé à Annecy où Favre avait été envoyé en 1596, sur la demande du duc de Nemours, pour être président du conseil de Genevois. Dans cette ville il se lia de la plus étroite amitié avec l'homme le plus doux, le plus vertueux de son siècle, avec saint François de Sales enfin, auquel il dédia la même année le XIIe livre de ses *Conjectures*. Ces deux illustres personnages, aussi zélés pour le progrès des bonnes études que pour le maintien de la foi catholique, y érigèrent en 1606 une académie, à l'instar de celles qui se formaient à cette époque dans presque toutes les villes d'Italie. Celle d'Annecy, établie dans la mai-

son du président Favre, et sous la protection du duc de Nemours, reçut le nom d'*Académie Florimontane.* Favre entretint, pendant le reste de sa vie, une correspondance très-suivie avec saint François de Sales, et on trouve dans les lettres du saint évêque de nombreux témoignages de la piété solide et sincère du président.

En 1618, il fut nommé avec saint François de Sales pour accompagner à Paris le cardinal Maurice de Savoie, chargé de négocier le mariage de Victor-Amédée I.er, avec madame Christine de France, fille d'Henri IV. Le parlement de Paris, et tous les savans de cette capitale, s'empressèrent de lui manifester l'estime et la considération que ses écrits leur avaient inspirées, et Louis XIII, à qui il fut présenté, dit en le voyant: *Est-ce là ce M. Favre dont on parle tant?* Le roi de France qui désirait se l'attacher, lui fit les offres les plus séduisantes, et n'ayant pu lui rien faire accepter, il accorda une pension de 2,000 livres à Vaugelas son deuxième fils, qui s'était déjà fixé à Paris. L'année précédente, le marquis de Lans, gouverneur de Savoie, ayant été aussi envoyé en France pour d'autres affaires, le président Favre avait été nommé pour le remplacer dans le commandement général du duché; et tel était son desintéressement, qu'après avoir rempli les deux places les plus éminentes de son pays, il ne fut jamais riche.

A sa mort, arrivée à Chambéry le 28 février 1624, il n'avait pas augmenté de mille livres de rentes le patrimoine qu'il avait reçu de ses ancêtres. Il est vrai que l'esprit de foi et de religion qui animait

ce grand homme, le portait à faire des charités immenses. Le secrétaire qui l'accompagnait, lorsqu'il allait au sénat, avait ordre de donner quelque chose à tous les pauvres qui se trouvaient sur sa route. Les aumônes s'élevaient régulièrement à 7,000 fr. de notre monnaie; et dans les temps de disette, il vendait son argenterie pour rendre ses charités plus abondantes. Son testament, rapporté en entier par Taisand, est un monument précieux de sa tendre piété, de son affection pour ses enfans, et surtout de l'esprit d'ordre et d'équité qui dirigeait toutes ses actions.

Les œuvres du président Favre ont été recueillies à Lyon en dix volumes in-fol.° (*Ant. Fabri Opera juridica*). Outre les principaux ouvrages latins que nous avons déjà indiqués, et plusieurs autres dont l'énumération serait longue, cette collection comprend encore : 1.° *Abrégé de la pratique judiciaire et civile du sénat de Savoie ;* 2.° *Les Gordians et Maximin, ou l'Ambition, œuvre tragique en cinq actes et en vers, premier et dernier essai de poésie d'Ant. Favre, dédiés à Ch.-Em., duc de Savoie ;* 3.° *Centuries de quatrains moraux, dédiés à M.me Marguerite, princesse de Savoie.* En voici un échantillon qui pourra faire juger de la force et de la justesse des pensées :

XCIX.

Quand tu voudras compter au vrai ton aage
Ne me dy point : J'ai soixante ans et plus,
Tu compterais les ans que tu n'as plus,
Compte tes jours dès quand tu seras sage.

4.° *Entretiens spirituels divisés en trois centuries*

de sonnets. La poésie était admise à l'académie *Florimontane*, comme tout ce qui appartient au talent. Favre ne la cultivait que pour la faire servir à célébrer la religion et les devoirs des hommes, et il fut au niveau de ces grands sujets par la fécondité de son imagination. Favre fut, en 1603, l'éditeur des épîtres morales d'Honoré d'Urfé, son ami.

On trouve l'éloge du président Favre par J. Durandi, dans le tome III des *Piemontesi illustri*, page 265-360. Taisand lui a consacré un long article dans ses *Vies des plus célèbres jurisconsultes*, d'après des mémoires fournis par sa famille.

FAVRE (Claude), Seigneur de Vaugelas et baron de Pérouges, fils du président Favre dont nous venons de parler, naquit à Bourg en 1585. Le fils ne fut point indigne d'un tel père; mais son jugement fut peut-être plus juste. Le jeune Vaugelas vint à la cour de bonne heure, et il s'y fit aimer par la beauté de son esprit, par sa douceur, son extrême complaisance et l'enjouement de son caractère. Il fut gentilhomme ordinaire de Gaston, duc d'Orléans, qu'il suivit dans toutes ses retraites hors du royaume. Louis XIII lui avait accordé, en 1619, une pension de deux mille livres; mais cette pension ne lui étant plus payée, le cardinal de Richelieu, protecteur des savans, la lui fit rétablir afin de l'engager à travailler au Dictionnaire de l'académie; lorsqu'il alla le remercier de cette grâce, Richelieu lui dit en riant : *Vous n'oublierez pas, du moins, dans votre Dictionnaire le mot de* PENSION. — *Non, Monseigneur,* répondit Vaugelas,

et encore moins celui de RECONNAISSANCE. Sur la fin de ses jours, il fut gouverneur des enfans du prince Thomas, fils de Charles, duc de Savoie. Il mourut pauvre en 1650, à l'âge de 65 ans: il fut étouffé par un abcès. S'étant trouvé mal, il envoya un domestique chercher du secours; avant le retour de celui-ci, un autre étant survenu, trouva son maître qui rendait l'abcès par la bouche; il lui demanda tout étonné ce que c'était; à quoi Vaugelas répondit froidement et sans émotion: *Vous voyez, mon ami, ce que c'est que l'homme.*

Ce littérateur était un des académiciens des plus aimables comme des plus illustres. Il étudia toute sa vie la langue française et travailla à l'épurer. Sa traduction de Quinte-Curce, imprimée en 1647, fut le fruit d'un travail de 30 années. Cette version, de laquelle Balzac disait dans son style emphatique: *L'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, celui de Vaugelas est inimitable,* passe pour le premier bon livre écrit correctement en français. Malgré la mobilité et l'inconsistance de la langue française, il y a peu d'expressions qui aient vieilli. Vaugelas ne rendit pas moins de services par les *Remarques sur la langue française*, dont la première édition est in-4.°; ouvrage moins nécessaire qu'autrefois, parce que la plupart des doutes qu'il propose, ne sont plus des doutes aujourd'hui; mais ouvrage toujours utile, surtout si on le lit avec les remarques dont Thomas Corneille et d'autres l'ont enrichi, en 3 vol. in-12.

Voiture, qui était fort son ami, le raillait quelquefois sur le trop de soins qu'il employait à sa tra-

duction. Il lui disait qu'il n'aurait jamais achevé; que, pendant qu'il en polirait une partie, notre langue venant à changer, l'obligerait à refaire toutes les autres. Vaugelas aurait pu lui répondre ce que Despréaux répondit à un ami qui le pressait de livrer au public son art poétique : *Le public*, lui répondit Boileau, *ne s'informera pas du temps que j'y aurai mis.* Molière, dans sa comédie des *Femmes savantes*, fait dire à Philaminte, choquée d'un terme impropre de la servante :

> Elle a d'une insolence à nulle autre pareille,
> Après trente leçons, insulté mon oreille
> Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,
> Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.

UCHARD (Bernardin), conseiller du Roi et contrôleur en l'élection de Bresse, né à Pont-de-Veyle, vers le commencement du 17.e siècle. Il s'était rendu célèbre par un poème en vers bressans, intitulé : *La Piémontaise*, dédié au maréchal de Lesdiguières.

MONIER (François), docteur en théologie, chanoine, official, vicaire-général et théologal de Belley, était issu d'une famille de cette ville dans laquelle la piété et la science se sont perpétuées jusqu'à nos jours. On a de lui une vie et un panégyrique de saint Anthelme, qu'il composa à l'occasion de la translation des reliques du saint évêque de Belley, en 1630, par M.gr de Passelaigue. M. Monier raconte d'une manière fort naïve les nombreux miracles qui s'opérèrent au tombeau de

saint Anthelme. Cet ouvrage rempli de passages de l'Écriture sainte et des auteurs profanes, selon l'usage de cette époque, est devenu très-rare.

CROIX (Marc de la), naquit à Pont-de-Vaux. Après avoir étudié en médecine, à Valence, sous Laurent Joubert, il vint l'exercer à Châlon. Le P. Jacob, page 77 *de ses écrivains châlonnais*, dit que De la Croix avait une grande connaissance de la langue grecque et de la langue latine, et que Joubert en faisait beaucoup d'estime. Marc De la Croix mourut calviniste à Châlon en 1634, âgé de plus de 83 ans.

Il a fait la préface et le 1.er livre de *Variolâ magnâ*, imprimé à Valence, en 1581.

Observationes rei medicæ variæ ad Theophilum Crucem filium, doct. medic., ouvrage resté en manuscrit.

BACHET (Claude-Gaspard de), plus connu dans la république des lettres sous le nom de Méziriat, naquit à Châtillon-les-Dombes le 9 octobre 1581, de la noble famille de ce nom qui a fourni beaucoup d'hommes distingués par leur savoir, leurs vertus et les charges honorables où les appela la confiance de leurs souverains. Loin de le céder à ses aïeux, Gaspard les surpassa en esprit, en science et surtout dans cette profonde érudition qui lui valut le fauteuil académique en 1635. C'est à l'école des jésuites qu'il avait puisé ces connaissances variées qui le placèrent parmi les savans les plus distingués de l'Europe. Cette société aurait compté un grand homme de plus dans son sein si la faible santé du jeune Bachet lui eût permis

d'embrasser la vie dure et laborieuse qu'on mène dans cet institut; mais il conserva toujours pour ses anciens maitres l'estime et la reconnaissance qu'une âme bien née doit à ses bienfaiteurs. Il était d'un caractère doux, d'une humeur égale, et d'une conversation si intéressante qu'il était impossible de l'entendre et de le fréquenter sans l'aimer et sans s'instruire; il faisait ses délices de l'étude des mathématiques et y excella. Dans un voyage qu'il fit à Paris, ses amis le présentèrent à Malherbes. On sait combien ce poète était singulier dans sa façon de penser. Les amis de Mézériat, en le présentant, dirent à Malherbes qu'il venait de faire un ouvrage *très-utile*, c'était la traduction des *Héroïdes d'Ovide* et de quelques épîtres enrichies de savans commentaires; le poète répondit brusquement: *Cela fera-t-il amander le pain?* réponse peu digne de Malherbes, car son genre de travail n'était pas mieux fait pour soulager le peuple que celui de Mézériat. Claude-Gaspard de Bachet mourut le 25 février 1638; il a laissé: 1.° *Traduction des Héroïdes d'Ovide;* 2.° *Traduction en vers français de quelques épîtres d'Ovide*, Bourg 1626, in-8.°, rare. 3.° *Problèmes plaisans et délectables qui se font par les nombres*, in-8.°, Lyon 1624; 4.° *Diophanti Alexandrini arithmeticorum libri sex et de numeris multangulis*, ouvrage dédié au président Favre, Paris 1621, in-fol.; 5.° *Chansons dévotes et saintes sur toutes les principales fêtes de l'année, etc.*, Dijon 1615, in-8.°; 6.° *La vie d'Esope*, Bourg, 1632, in-16; 7.° *Traité de la tribulation;* on a de ce fécond auteur beaucoup d'autres productions moins importantes.

BACHET DE VAULUYSANT (Guillaume), frère du précédent, était un poète fort distingué, mort en 1631. Quelques-unes de ses pièces sont imprimées avec celles de son frère dans un recueil de *chansons dévotes*. C'est lui qui a traduit la 5.e épître d'Ovide et qui donna aussi à son frère l'idée de traduire les autres.

FARET (Nicolas), né à Bourg (les uns disent en 1600, les autres en 1596), alla fort jeune à Paris, où il languit quelque temps sans pouvoir trouver d'emploi. Ayant fait connaissance avec Boisrobert qui était alors en crédit, il entra comme secrétaire chez le comte d'Harcourt, à la fortune duquel il eut le bonheur de contribuer par ses conseils et son habileté en politique. Faret était lié avec Vaugelas qui lui avait d'abord rendu le service de le produire dans le monde, et envers lequel il se comporta dans la suite de la façon la plus généreuse. Il fut également l'ami de Molière le tragique, de St.-Amand et de Coëffeteau. Pélisson rapporte que « Faret avait « l'esprit bien fait, beaucoup de pureté et de netteté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et pour l'éloquence. » Cet éloge de Faret est peut-être trop flatteur; mais certainement Boileau l'a trop rabaissé dans ces vers si connus de son art poétique :

« Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret,
« Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret.

La réputation de Faret fut sacrifiée ici à la rime, comme le maître de la satyre avait immolé celle de Cotin, en disant:

« Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la chère,
« Si l'on n'est plus au large assis en un festin
« Qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin.

Beaucoup de personnes prenant à la lettre les deux vers de Boileau contre notre compatriote, ont pensé que Faret était un ivrogne; mais on sait qu'il ne donna jamais dans les excès et qu'il était de plus homme de bonne compagnie. Il dit lui-même à ce sujet dans un de ses ouvrages: « Que la commodité de « son nom qui rimait trop bien avec *cabaret*, était « la seule cause de la réputation de buveur que les « poètes du temps s'étaient avisés de lui faire. » Il ne faut donc pas le juger sur les vers de Boileau, ou plutôt ce n'était pas par quelques vers que Boileau aurait dû le juger, car s'il eut peu de succès dans la poésie, on lui doit des ouvrages estimables: 1.° *L'Histoire chronologique des Ottomans*, 1621; 2.° *Histoire romaine d'Eutropius*, traduite en français, 1621; 3.° *Des vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets*, 1623; 4.° *Recueil de lettres nouvelles*, 1627; 5.° *L'Honnête homme*, 1630; 6.° *Poésies diverses*, insérées dans les recueils du temps; 7.° Divers manuscrits, entr'autres une vie de René d'Harcourt. La preuve que Faret a été calomnié par Boileau, c'est que ses talens servirent beaucoup à la fondation de l'académie française dont il rédigea les premiers statuts et dont il devint un membre distingué. Il mourut à Paris, d'une fièvre maligne, en septembre 1646.

JUENIN (Gaspard), né en 1650, à Varambon en Bresse, entra dans la congrégation de l'oratoire

en 1674. Après avoir professé les humanités, la philosophie et la théologie dans plusieurs maisons de la congrégation, il fut appelé pour tenir des conférences de théologie au séminaire de St.-Magloire, à Paris, où il mourut en 1713 avec une grande réputation de piété et de science théologique. On a de lui : 1.° *Commentarius historicus et dogmaticus de sacramentis*, 2 vol. in-fol., Lyon 1705. Ce commentaire est suivi de trois dissertations sur les censures, les irrégularités et les indulgences. C'est le premier ouvrage des théologiens modernes où la matière de tous les sacremens ait été traitée avec une certaine étendue. L'auteur y a employé la méthode scolastique, mais il en a écarté la sécheresse par une foule de détails instructifs sur la liturgie des différentes églises anciennes et modernes, sur la discipline relative à l'administration des sacremens et sur les dispositions avec lesquelles on doit les donner et les recevoir ; 2.° *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, Lyon 1696, 4 vol. in-12. Ce cours de théologie, le meilleur qu'on eut alors, a été réimprimé plusieurs fois dans le royaume et dans les pays étrangers. Il était en usage dans plusieurs séminaires, lorsque quelques évêques y ayant trouvé des expressions qu'ils jugèrent peu mesurées et des omissions qui leur causèrent de l'ombrage, en défendirent l'enseignement dans leurs diocèses. Le P. Juenin réforma, dans l'édition de Lyon de 1705, plusieurs des expressions qui avaient déplu et suppléa à une partie des omissions qui avaient paru suspectes. Cependant le cardinal de Noailles en suspendit l'usage par son

ordonnance du 12 juin 1706, mais sur les explications que lui donna l'auteur et qui furent ajoutées au mandement de Son Eminence, la suspense fut levée et l'ouvrage reprit son cours ; 3.° *Compendium theologiæ*, Paris 1708, in-12 ; c'est un très-bon abrégé de ses *Institutions théologiques ;* 4.° *Dissertation sur la messe de paroisse*, in-12, Besançon ; 5.° *Dissertation sur l'obligation de la communion pascale ;* 6.° *Dénonciation des théologies de Becan, d'Abély, etc., aux évêques de Chartres et de Noyon ;* 7.° *Dissertatio quæ sit ecclesiæ parisiensis doctrina de divinis auxiliis,* in-16 et in-12 ; 8.° *Théorie et pratique des sacremens,* Paris 1713, 3 vol, in-12, ouvrage fort estimé ; 9.° *Théologie morale par demandes et par réponses,* Paris 1741, 2 vol. in-12 ; 10.° *Résolutions des cas de conscience*, Paris, 4 vol. in-12. Ces trois derniers ont été bien reçus du public et méritent d'être consultés par tous ceux qui se livrent au saint ministère.

COURT (Charles-Caton de), naquit à Pont-de-Vaux, au mois de mars 1654, de Charles de Court, gentilhomme ordinaire du Roi, et d'Anne de Saumaise.

L'abbé Genet qui a fait imprimer le *Portrait de M. de Court,* son ami, nous apprend dans cette pièce que cet auteur avait fait ses premières études à Bourg-en-Bresse, sa rhétorique et sa philosophie à Lyon, et qu'il apprit seul la langue grecque et les langues orientales : son goût pour l'étude était une passion, il y employait, dit-on, vingt heures par jour. Il fit un voyage en Italie et pendant son

séjour à Rome, il s'enferma près d'une année dans le Vatican, où il étudiait continuellement.

M. De Court, revenu à Paris, fut choisi pour aider à l'éducation de M. le duc du Maine. Il suivi ce prince au siége de Philipsbourg, en 1688. L'année précédente, il alla en Angleterre, où Bayle et plusieurs savans se firent un honneur de lui demander son amitié. M. De Court mourut au camp de Vignamont, près de Huy, le 6 août 1694, âgé de 40 ans.

Baillet, dans ses *Enfans célèbres*, désigne cet auteur, en parlant des enfans qui marchaient sur les pas de leurs aïeux; mais des aïeux, dit-il, qui ne sont rien moins que des Saumaise. Ce savant a laissé peu d'ouvrages. M. de la Monnoye a inséré dans son *Menagiana*, tome 3, page 26, une épitre de M. De Court, en vers grecs, adressée à M. Dacier. L'éditeur y a joint des notes critiques. Il dit que M. De Court est un habile connaisseur en tout genre. Il existait chez M. de la Mare seize lettres autographes de cet auteur; un manuscrit original de deux feuillets, intitulé: *Remerciment de M. Saumaise de Court à Messieurs de l'académie royale de la reine de Suède, à Rome, prononcé en italien*, 19 mars 1679. Une copie de ce discours se trouve à la fin du supplément manuscrit du *Menagiana*, par feu M. le conseiller Legoux. On dit dans ce supplément que M. De Court avait de grands desseins, entr'autres celui de faire un traité des bornes de chaque science. Il voulait montrer, par exemple, que la pierre philosophale, ou le grand œuvre, était la borne de la chimie. On a encore de lui: *Relation*

de la bataille de Fleurus gagnée par le prince de Luxembourg, sur le prince de Valdeck, Paris 1690, in-4.°

M. De Court a fait imprimer quelques vers grecs, quelques discours français qu'on a trouvés beaux, et des observations très-savantes sur quelques médailles antiques. M. Cupper écrivait à un ami de M. Lantin. qu'il ne connaissait que M. De Court capable d'expliquer une inscription grecque qui lui était tombée entre les mains.

M. l'abbé Goujet, dans son *supplément de Moréri,* art. *Julien Fleuri,* prétend que M. De Court a fourni la plupart des variantes qui sont imprimées dans l'*Harmonie évangélique* de M. Thoynard.

COURT (Louis de), frère du précédent, embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de plusieurs bénéfices. La délicatesse de son esprit et la politesse de ses manières, lui firent de nombreux amis. L'académie d'Angers le reçut en 1721 au nombre de ses membres. et il mourut en 1732. On a de lui 1.° L'*Heureux infortuné, histoire arabe* (poème), *avec un recueil de diverses pièces fugitives, en vers et en prose,* Paris 1722, in-12; 2.° *Variétés ingénieuses* ou *Recueil et mélange de pièces sérieuses et amusantes,* Paris 1725, in-12. L'abbé de Court avait composé une *Vie de Robert d'Arbrissel,* dont l'abbesse de Fontevrault lui demanda la suppression pour ne point réveiller l'attention du public sur quelques calomnies dirigées contre ce fondateur par le sceptique Bayle, et répétées par ses échos.

BORJON (Charles-Emmanuel), avocat au parle-

ment de Dijon et de Paris, né à Pont-de-Vaux, le 24 avril 1633, mort à Paris en 1691. On lui doit plusieurs ouvrages de droit, entr'autres 1.° un *Traité des matières bénéficiales*, ouvrage estimé que les auteurs du *Nouveau Code des Curés* y ont inséré mot à mot; 2.° un *Traité des dignités temporelles;* 3.° un *Traité sur la Musette organisée*, instrument fort en usage dans les danses villageoises des Bressans. Cet ouvrage in-4.° est orné de plusieurs gravures en tailles douces; 4.° un *Traité sur le luth* qui n'a pas été imprimé.

FABRI (Honoré), naquit vers l'an 1607, dans le diocèse de Belley; il professa la théologie à Lyon dans le collége de la Trinité, pendant un assez grand nombre d'années; fut ensuite appelé à Rome pour y remplir les fonctions de grand Pénitencier, et mourut dans cette ville le 16 mars 1688. Fabri fut doué d'une activité et d'une ardeur prodigieuses pour le travail. Il se livra à tous les genres d'étude et son esprit s'y prêtait avec la plus grande facilité. La théologie, les sciences et les lettres trouvèrent dans Fabri un champion toujours prêt à combattre les doctrines nouvelles. Une foule d'écrits sont sortis de sa plume féconde, mais la plupart sont morts avec les circonstances qui les avaient fait naître. Nous allons néanmoins indiquer ceux qui firent la plus grande partie de sa réputation. Il est auteur des remarques dont Nicole accompagna les *lettres au Provincial;* elles ont paru sous le nom de Bernard Stubrock, et sous le titre de *Notæ in notas Willelmi Wendrokii* (Wendrock est le nom

sous lequel Nicole s'était caché). On a encore d'Honoré Fabri 1.° *Physica seu rerum corporearum scientia*, Lyon, 6 vol.; 2.° *Opusculum geometricum de lineâ sinuum et Cycloïde;* 3.° un *Petit Traité sur les lois du choc des corps et de la communication du mouvement.* Le premier ouvrage n'offre plus d'intérêt pour la science; le second atteste quelques connaissances en géométrie, mais faibles encore, puisque l'auteur n'y aborde pas les problèmes difficiles que le titre de l'opuscule semble promettre; le troisième enfin est entièrement condamné par l'expérience et la saine physique; il est vrai que Descartes avait déjà échoué sur le même sujet. Huygens avait expliqué les diverses apparences de l'anneau de Saturne et tous les astronomes avaient applaudi à son explication qui paraissait simple et évidente. Fabri osa s'élever contre eux dans un écrit qu'il publia sous le nom *d'Eustache de Divinis* et sous le titre de *Brevis annotatio in Saturn. C. Hugenii.* Il y propose un autre système d'explication auquel Huygens répliqua avec la confiance que lui donnait la bonté de sa cause. Fabri reconnut son erreur et en fit réparation en déclarant qu'il joignait son consentement à l'applaudissement général.

Fabri eut une part active dans la guerre qui, de son temps, éclata entre les philosophes au sujet du mouvement de la terre inventé par Copernic et soutenu par Galilée: système qui avait paru en contradiction avec l'endroit de l'Écriture sainte où il est dit que le soleil s'arrêta à l'ordre de Josué, pour donner à ce général des Israélites le temps

d'achever son triomphe contre les ennemis du peuple de Dieu. En qualité de Grand-Pénitencier, Fabri donna une déclaration portant en substance que l'Eglise était autorisée à maintenir la décision qu'elle avait prise à l'égard de Galilée, tant qu'on n'aurait aucune démonstration du mouvement de la terre. Sans doute il eut tort de faire intervenir son tribunal dans une question de ce genre, car le système de Copernic n'a rien de contraire à l'Ecriture, qui est une règle de foi et non de vérités naturelles; le saint Esprit ayant inspiré des hommes pour leur faire écrire les livres sacrés, les a fait parler selon l'opinion commune; il a eu dessein de nous rendre fidèles et gens de bien, et non philosophes, astronomes et naturalistes. Que le soleil tourne, ou que ce soit la terre, le récit de Josué n'est point infirmé, car comme nous venons de le dire, Josué devait parler un langage conforme aux idées reçues alors. S'il eut dit à la terre de s'arrêter, ce discours eut paru fort ridicule, et Copernic lui-même ne disait-il pas comme tous les autres astronomes s'expriment encore aujourd'hui : *Le soleil se lève, se couche, approche, recule, etc.?* Les incrédules ont cherché à déverser du ridicule sur l'Eglise, et ont attaqué l'infaillibilité du Pape en publiant avec emphase que le souverain Pontife avait condamné Galilée qui soutenait le système de Copernic. Heureusement il est aujourd'hui prouvé par les lettres de Guichardin et du marquis Nicolini, ambassadeur de Florence, tous deux amis, disciples et protecteurs de Galilée, par les lettres manuscrites et par les ouvrages de Galilée lui-même, que depuis

un siècle on en impose au public sur ce fait. Ce philosophe ne fut pas persécuté comme bon astronome, mais comme mauvais théologien, pour avoir voulu se mêler d'expliquer la Bible. Ses découvertes lui suscitèrent, sans doute, des ennemis jaloux, mais c'est son entêtement à vouloir concilier la Bible avec Copernic qui lui donna des juges, et sa pétulance seule fut cause de ses chagrins. Il fut mis non dans les prisons de l'inquisition, mais dans l'appartement du Fiscal, avec pleine liberté de communiquer au dehors. Dans ses défenses il ne fut point question du fonds de son système, mais de sa prétendue conciliation avec la Bible. Après la sentence rendue et la rétractation exigée, Galilée fut le maître de retourner à Florence. On doit ces renseignemens à un protestant, Mallet Dupan, qui, appuyé sur des pièces originales a ici vengé la Cour romaine (1). Dans son *histoire de l'astronomie moderne*, Bailly s'est exprimé ainsi sur la conduite du saint office. « Nous « ne devons pas juger cette faute avec les lumières « de notre siècle. Le système de Copernic n'avait « alors de partisans qu'en Allemagne.... La foule des « astronomes était contraire. » Bailly, le premier président de la constituante, peut-il être soupçonné d'avoir voulu flatter la Cour romaine?... Ce même Galilée, pour avoir enseigné une nouvelle théorie sur la chute des corps graves, fut d'abord bafoué par les anciens docteurs, ses collégues, ensuite dé-

---

(1) Voyez le *Mercure de France* du 17 juillet 1784, n.° 29, ou bien le *Dictionnaire de théologie*, par Bergier, articles *Monde* et *Science*.

noncé aux magistrats et forcé, comme un novateur, de quitter la ville de Pise, et lorsqu'il annonça ensuite sa découverte des satellites de Jupiter, il fut traité d'imposteur et de visionnaire ; faudrait-il pour cela déclamer sans cesse contre les corporations savantes ?

Ainsi donc toute la sévérité de la Cour romaine ne tendait qu'à réprimer les commentaires de Galilée sur l'Ecriture-Sainte en faveur du système de Copernic, et non sa doctrine sur la rotation de la terre; cela est tellement vrai qu'en 1620 le tribunal du Saint Office porta un décret pour permettre d'enseigner le système de Copernic comme hypothèse : Copernic lui-même, convaincu de l'incertitude des sciences humaines, ne l'avait jamais envisagé autrement; ce grand astronome n'ignorait pas que, tandis qu'une chose pouvait s'exécuter sur un autre plan et présenter les mêmes phénomènes, il était impossible de démontrer que le créateur eût adopté tel ou tel plan exclusivement à tous les autres. Cela est encore tellement vrai que, malgré toute la faveur dont jouit aujourd'hui le système de Copernic, beaucoup de savans sont loin de le regarder comme une démonstration. Sans parler de Bernardin de St.-Pierre, on peut voir 1.° des *observations* sur cette matière, imprimées à Paris chez Berton, en 1778; 2.° le *Journal historique et littéraire*, 1er juin 1786; 3.° le *Dictionnaire historique*, Ausbourg, 1781, article: Copernic.

Après une si longue digression, nécessaire cependant pour diminuer la confiance qu'on ajoute trop facilement aux prôneurs d'objections contre le ca-

tholicisme, hâtons-nous de revenir à notre compatriote Fabri qui a donné lieu à ce petit épisode.

Le père Fabri, outre les ouvrages dont nous avons parlé plus haut, a laissé onze vol. in-4.° qui contiennent des notes sur l'*Histoire naturelle de Pline*, plusieurs *Apologies, des Parallèles littéraires, des Aphorismes, etc.* Il a aussi écrit sur la *Médecine*, et en particulier sur le *Quinquina*, dont il se fit le défenseur. Il avait enseigné le système de la *Circulation du sang*, avant que le célèbre Harvey, à qui on fait honneur de cette découverte, eût rien écrit sur cet objet.

GUICHENON (Samuel), était seigneur de Paynessuyt, comte Palatin, chevalier de l'empire et de la sacrée religion et milice des saints Maurice et Lazare, historiographe de France, de Savoie et des Dombes. Dans la plupart de ses ouvrages, il se dit simplement avocat au baillage de Bourg-en-Bresse et historiographe du Roi. Ces titres glorieux devinrent la récompense de son mérite, de ses vertus et de ses travaux; ils lui procurent tant d'honneur que nous croyons satisfaire la curiosité de quelques-uns de nos lecteurs en imprimant à la suite de sa biographie les lettres de noblesse accordées par Louis XIV à notre labórieux et savant compatriote. Ce monument, d'ailleurs assez rare, renferme beaucoup de faits relatifs aux travaux historiques de Guichenon; il n'est donc point déplacé dans un article consacré à sa mémoire.

Samuel Guichenon naquit à Châtillon-les-Dom-

bes, le 18 août 1607, de Grégoire Guichenon, médecin protestant, qui s'était marié en 1595 avec Claudine Chaussat dont il eut Daniel, Pierre, et Samuel qui fait l'objet de cette notice. Plusieurs historiens le font naître à Mâcon, mais des mémoires authentiques, que nous avons sous les yeux, établissent solidement qu'il reçut le jour à Châtillon-les-Dombes où sa famille résidait depuis trois siècles. Le témoignage de Collet, son neveu (1) et presque son contemporain qui dit positivement, page 2 de son *discours préliminaire sur les statuts de Bresse et du Bugey*, que *Samuel Guichenon était de Châtillon-les-Dombes ;* l'alliance que forma une fille unique de ce même Guichenon avec un Jacob de la Cottière, famille qui résidait pour lors à Châtillon ; tout porte à faire croire que cette ville fut le berceau de notre historien (2) ; ce sentiment est renforcé par la tradition du pays qui atteste que saint Vincent de Paul, curé de Châtillon-les-Dombes en 1617, avait disposé par ses instructions le jeune Guichenon à revenir à la religion catholique ; on sait effectivement qu'il fit abjuration quelque temps après, au retour d'un voyage d'Italie. Philibert Collet, auteur d'une *Critique* manuscrite *de l'histoire de Bresse*, par Guichenon, assure que ce fut à la suite d'une vision qu'il fit

(1) Il avait épousé sa nièce en 1679.

(2) La seule objection qu'on fasse contre ce sentiment, c'est que Samuel Guichenon n'est point inscrit sur les registres de la paroisse ; mais Guichenon était protestant, il n'a donc pas pu être inscrit sur le registre de catholicité.

trève avec ses doutes et ses hésitations pour embrasser la religion catholique. Un homme vénérable lui apparut qui l'exhorta à quitter l'hérésie de Calvin. M. Collet prétend encore que son oncle étant à Assise et considérant le portrait de saint François, s'écria tout-à-coup : *Voilà l'homme qui m'a conseillé de changer de religion.* M. Le Loup, président en l'élection de Bresse, affirmait avoir appris cette particularité d'un de ses amis à qui Guichenon lui-même l'avait racontée. L'on n'a jamais reproché trop de crédulité à M. Le Loup, non plus qu'à Philibert Collet. Quoi qu'il en soit de cette vision, c'est par une insigne témérité, et sans la moindre preuve, que saint Léger, dans son *Histoire des Eglises vaudoises,* partie II, pages 68 et 69, et partie III, page 262, avance que les honneurs et l'intérêt ont opéré ce changement de religion. L'on ne doit pas être surpris que le sceptique Bayle adopte cette calomnie, lui qui pour des motifs bien plus bas avait changé trois fois de religion et qui se déclara constamment l'ennemi de toutes les communions. On sait la réponse qu'il fit à l'abbé de Polignac, depuis cardinal : *A laquelle des sectes qui règnent en Hollande êtes-vous le plus attaché?* lui demandait cet abbé. — *Je suis protestant, répondit Bayle.* — *Mais ce mot est bien vague,* reprit l'abbé : *Etes-vous luthérien, calviniste, anglican?* — *Non,* répliqua Bayle : *Je suis protestant, parce que je proteste contre tout ce qui se dit et ce qui se fait.* Bayle disait de lui-même : « *Je ne suis que Jupiter Assemble-nues; mon talent est de former des doutes; mais ce ne sont pour moi que des doutes.* » Quel

fondement faire sur un homme qui parle ainsi de lui?

La haute piété que professa Guichenon depuis qu'il fut rentré dans le sein de l'Eglise romaine, sa fidélité à suivre toutes les lois qu'elle prescrit, le respect qu'il eut toujours pour ses décisions, les hommages qu'il lui rend dans tous ses écrits, ses soins à relever toutes les actions de ceux qui l'honoraient par leurs vertus dans le cloître, dans le maniement des affaires, à la tête des armées, sous la thiare, la mitre et la couronne, sont une preuve que Guichenon s'était converti par conviction, et qu'il n'avait rien conservé de ce levain hérétique qui n'aurait pas manqué de communiquer de temps en temps de l'aigreur à ses compositions.

De retour d'Italie, Guichenon qui avait d'abord embrassé l'état de son père, quitta la carrière de la médecine, prit ses degrés en droit et commença à exercer la profession d'avocat, à Bourg-en-Bresse, où il épousa une riche veuve dont la fortune le mit à même de renoncer à son état et de se livrer entièrement à son goût pour les recherches historiques. Il obtint bientôt une réputation très-étendue, et on peut dire que jamais auteur ne fut aussi magnifiquement récompensé; la France, l'empire et la Savoie le comblèrent d'honneurs et de biens.

On reproche à Guichenon beaucoup de partialité; on dit qu'il avait deux plumes, l'une de fer et l'autre d'or; qu'il se servait de la première contre ceux qui ne le payaient pas, et que l'autre traçait à vo-

lonté des généalogies et distribuait des flatteries à ceux qui le gratifiaient. Ce qui a surtout donné lieu à ce reproche amer, c'est que dans la préface de la troisième partie de son *Histoire de Bresse et du Bugey*, en avertissant les nobles qui avaient oublié de lui communiquer leurs titres, il ajoute : *pourvu toutefois qu'ils soient plus généreux que ceux qui m'ont déjà employé.* Collet, son neveu, accrédite ces deux reproches dans sa *Critique de l'histoire de Bresse et du Bugey*, ouvrage resté manuscrit, devenu rare et dont nous possédons une copie. On pourrait dire pour justifier Guichenon qu'étant obligé de faire plusieurs voyages et de grandes dépenses pour feuilleter dans les archives, il ne paraissait pas naturel qu'il en fût pour son temps, sa peine et son argent ; la malignité que Collet affiche en relevant les erreurs de Guichenon, en s'efforçant de faire ressortir la fausseté de quelques-unes de ses généalogies, peut bien jeter des soupçons sur la vérité du reproche qu'il lui fait d'avoir vendu sa plume.

Samuel Guichenon fut marié trois fois ; sa première et sa troisième femme ne lui ont point laissé de postérité ; de la seconde, nommée Anne Pouillet, fille du Châtelain de Bourg, il eut un fils et trois filles qui lui survécurent ; le fils est mort marié, mais sans enfans. Deux filles furent religieuses, et la troisième, recommandable par son esprit, avait épousé, en premières noces, Jacob de la Cottière, dont elle eut deux fils ; l'aîné recueillit la succession de son grand-père ; le second entra chez les Jacobins, à Bourg.

Guichenon avait un frère médecin qui ne quitta la religion protestante que deux jours avant sa mort; celle de Samuel dont nous parlons, arriva le 8 septembre 1664, jour de la nativité de la sainte Vierge qu'il avait prise pour sa patrone, et qu'il honora toujours d'un culte particulier depuis son retour à la religion catholique, comme en faisait foi l'inscription suivante qu'on voyait sur sa tombe dans l'église des Jacobins, à Bourg (1) où il fut enterré. A la suite d'une longue épitaphe, on lisait ces paroles : « *Obiit igitur ingravescente febri et dissentariâ, die octavâ septembris sacrâ natali Deiparæ quam, ejurato Calvini errore, ut patronam generis humani Cliens indefessus coluerat, anno salutis* 1664 *et ætatis septimo suprà quinquagesimum, etc.* »

Les principaux ouvrages de Guichenon sont : 1.° *Histoire de Bresse et du Bugey, justifiée par des chartes, titres, chroniques, etc.*, Lyon, 1650, in-folio. On s'accorde à louer l'exactitude de cette histoire ; cependant elle offre quelques erreurs inévitables dans un ouvrage de cette nature qui a dû coûter tant de recherches dans de vieux parchemins et des monumens souvent en contradiction entr'eux. Quiconque s'est livré tant soit peu à ce genre de travail si rebutant sera pénétré d'indulgence et d'admiration pour l'historien de notre pays ; ne

---

(1) La maison des Jacobins de Bourg est celle qui est occupée aujourd'hui par le noviciat des sœurs de St.-Joseph ; l'église a été détruite.

pourrions-nous pas dire de reconnaissance? car si Guichenon n'avait pas rassemblé les matériaux de notre histoire, ne serait-elle pas tout entière ensevelie dans le chaos ou perdue avec les titres qui ont servi à Guichenon? Qui les rassemblerait aujourd'hui, quand il y aurait même possibilité de le faire? Aujourd'hui que les esprits se morfondent à suivre les événemens de chaque jour, ou se ruent dans un avenir qui en promet plus encore? Le passé n'est rien pour la plupart, on semble le mépriser comme la poussière qui couvre ses monumens pleins d'instruction, mais que la jeune France qualifie de radotage, sans que pour cela elle montre cette sagesse, cette modération, ce bon sens qui distinguaient nos pères! 2.° *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie prouvée par titres, etc.*, Lyon 1660, 2 tom., in-fol., figures, édition préférée pour la beauté à la réimpression de Turin, 1778, 5 vol. in-fol. Quoique les éditeurs de celle-ci eussent promis une continuation jusqu'à nos jours, cette édition se termine, comme l'ancienne, à l'année 1660. Cet ouvrage est très-estimé; il a été abrégé par Math. Kraemer, Nuremberg, 1670, in-4.°; 3.° *Bibliotheca sebusiana, sive variarum cartharum, diplomatum, etc., nusquàm anteà editarum, Centariæ duæ cum notis*, Lyon 1660, in-4°. Ce recueil a été inséré dans la nouvelle édition de l'histoire de Savoie et forme le 5.° vol.; 4.° *Episcoporum Bellicensium chronologica series*, Paris 1642, in-4°. Guichenon lui-même dit, page 19 de son histoire du Bugey, art. Belley, que le manuscrit de cette chronologie lui fut arraché, qu'ayant été imprimé, lui absent,

il n'a pu corriger les épreuves, et que cet ouvrage est rempli de fautes. Nous avons pu nous en convaincre en le comparant avec la chronologie des évêques de Belley qui se trouve dans l'*Histoire de Bresse et du Bugey* imprimée huit ans après; néanmoins on trouve dans l'opuscule : *Episcoporum Bellicensium chronologica series* des pièces curieuses qui n'existent nulle part ailleurs.

Tous ces ouvrages de Guichenon sont fort rares.

Ce laborieux écrivain a laissé encore plusieurs manuscrits; entr'autres une *Histoire des Dombes* entreprise par ordre de M.lle de Montpensier. Cet ouvrage était terminé et prêt à être livré à l'impression en 1663, mais cette princesse, dit Philibert de la Mare, ayant vu par la lecture de cet ouvrage que sa principauté n'avait été formée que par diverses usurpations sur la France, l'église de Lyon, l'abbaye de Cluny et l'ile Barbe, etc., pria Guichenon d'y faire quelques corrections, mais l'inflexible auteur ne voulut pas se prêter à des changemens qui auraient dissimulé ou déguisé des vérités historiques. M.lle de Montpensier renonça dès lors à faire imprimer le manuscrit qu'elle paya mille écus. Guichenon, pour empêcher qu'on ne lui attribuât l'ouvrage, si on le publiait après sa mort avec de telles altérations, en fit une copie et y joignit une lettre en forme de protestation. Ce manuscrit de près de 1,100 pages in-fol., se conservait à Bourg en 1786, et Lalande en donna un long extrait dans le *Journal des Savans*, page 157. Il a passé depuis à la bibliothèque de Lyon, ainsi qu'une généalogie des

comtes de Provence et de Forcalquier, du même auteur, écrite en 1653.

Le neveu de Guichenon (Germain Guichenon), religieux Augustin, a publié une *Histoire de Bresse*, Lyon 1709, abrégée de celle de son oncle, et une *Vie de Camille de la Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon*, Trévoux 1695, in-12.

Lettres d'ennoblissement et de chevalerie accordées à Guichenon au mois de décembre 1658.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présens et avenir, salut. Comme il n'y a rien qui contribue davantage au lustre et au maintien des états que les lettres et les armes, notre principal soin a toujours été, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, de répandre nos grâces sur ceux qui se sont signalés par les lumières et par les ouvrages de leur esprit et de leurs études, ou par les actions de leur courage et de leur valeur; les uns ne contribuant pas moins que les autres à la gloire et à la félicité des princes et à celle de leur règne. Car si les gens de guerre exposent leur vie pour l'intérêt de leur patrie, les hommes savans emploient leurs veilles et leurs travaux pour la défense de la couronne et pour le service du public;

et ainsi, c'est un acte de grande équité, de reconnaître les services et les mérites des uns et des autres; outre que cette juste récompense donne une louable émulation à tous, et les excite, par l'espérance de pareils avantages, à se rendre nécessaires et recommandables auprès de nous; et entre les plus nobles occupations de ceux à qui Dieu donne des talens d'esprit, celle de l'histoire est une des premières et des plus utiles, parce qu'elle tire de l'oubli les actions les plus illustres, éclaircit les droits et les prétentions des souverains, instruit la postérité, et conduit ceux qui la lisent à aimer la vertu et haïr tout ce qui lui est contraire. Bien que notre royaume ait produit de tout temps de fameux historiens, néanmoins notre amé et féal Samuel Guichenon, seigneur de Paynessuyt, en notre pays de Bresse, notre conseiller et historiographe étant réputé pour être l'un de ceux de ce siècle qui s'en est acquitté avec plus d'exactitude et de fidélité, ayant donné au public cette curieuse et pénible histoire de nos provinces de Bresse et de Bugey, laquelle a été reçue avec un applaudissement général, ce qui nous a porté à le retenir pour notre conseiller et historiographe ordinaire; ensuite notre très-cher et très-amé cousin le duc de Savoie, connaissant le talent dudit Guichenon, venant de le choisir aussi pour son historiographe, et de l'employer à écrire l'histoire de sa maison qui a beaucoup de connexité avec celle de France; nous lui avons donné non seulement notre permission de l'entreprendre, mais avons été bien aise qu'il l'entreprît, d'autant même que nous savons qu'il y a si parfaitement réussi,

qu'il n'y a plus rien à souhaiter pour la perfection de cet ouvrage, que de le mettre au jour. D'ailleurs la réputation des hommes savans n'étant jamais limitée dans leur propre pays, nous sommes bien informé que celle dudit Guichenon s'est étendue si loin que notre très-cher et très-amé frère Ferdinand III, pour témoigner l'estime qu'il faisait dudit Guichenon, l'a honoré par les patentes données à Vienne en Autriche, le premier du mois de juillet 1651, de la dignité de chevalier et de comte palatin de l'empire, avec des priviléges et des autorités considérables; et depuis, notre frère le duc de Savoie lui a donné l'ordre de chevalerie de la sacrée religion et milice des saints Maurice et Lazare, quoique ledit Guichenon ne fût pas noble d'extraction, voulant que sa vertu suppléât à sa naissance; de sorte que, voyant l'un de nos sujets si favorablement traité par des princes étrangers, nous avouons qu'il était juste de lui donner des marques de notre estime et affection, y étant aussi porté par les prières et instances de notre très-chère et amée tante, la duchesse de Savoie, dont la recommandation nous est très-chère, savoir faisons que: Nous, par ces présentes et autres bonnes considérations à ce nous mouvant, avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royales, fait et créé, faisons et créons ledit Guichenon, chevalier, avec pouvoir d'en prendre et porter le titre et qualité, avec tous les droits, honneurs et prééminences qui y appartiennent, en jouir et user en tous actes et assemblées, tant en fait de guerre et partout ailleurs, en jugement et dehors, tout ainsi qu'ont accoutumé

de faire les chevaliers qui ont été créés de notre main ou par les rois nos prédécesseurs dans un combat, bataille, siége ou prise de place, lui ayant à cet effet donné l'*accolade,* ainsi qu'il est d'usage en pareil cas; et d'autant que le degré de chevalerie élève ceux qui le possèdent par dessus celui de noblesse, nous avons, par les mêmes motifs que dessus, et de notre même grâce spéciale, pleine puissance et autorité royales, ennobli et ennoblissons, et du titre de noblesse décoré et décorons ledit Guichenon, ses enfans *nés et à naître* en légitime mariage et *toute sa postérité.* Voulons et ordonnons qu'il puisse porter les armoiries timbrées, telles qu'elles seront ci-empreintes, entrer et adviser avec tous les autres gentilshommes aux assemblées de noblesse, tant dudit pays de Bresse que des autres pays et lieux où ledit Guichenon et ses descendans pourront se trouver, tout ainsi que s'ils étaient issus de noble et ancienne race, posséder et acquérir tous fiefs et seigneuries, en quelque part que ce soit de notre royaume et pays de notre obéissance, et généralement faire tout ce que les autres gentilshommes et anciens nobles font et peuvent faire et jouir en tous lieux, actes et endroits, tant en jugement que dehors, pleinement, paisiblement et perpétuellement, de tous les priviléges d'*ancienne noblesse,* sans que ledit Guichenon ni ses descendans soient tenus de payer à nous, ou à nos successeurs rois, aucune taxe pour raison de franc-fief et nouveaux acquêts auxquels les gens non nobles sont tenus dans notre royaume, dont nous les avons à toujours affranchis, quittés et

exemptés, affranchissons, quittons et exemptons, comme aussi de nous payer, ainsi qu'à nos successeurs rois, aucune finance et indemnité, pour quelque cause, occasion, et en quelque manière que ce soit, dont, à quelque somme et valeur qu'elles puissent monter, nous lui avons fait don par les présentes signées de notre main.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre cour de parlement, chambre des comptes à Dijon, trésorier de France au bureau des finances établi audit Dijon, et à tous baillifs, sénéchaux, juges, leurs lieutenans et autres nos officiers qu'il appartiendra, que ces présentes nos lettres de *chevalerie et annoblissement* ci-dessus mentionnées, ils fassent lire, publier et enregistrer, et du contenu en icelles jouir et user ledit Guichenon, ses enfans mâles et femelles, nés et à naître en loyal mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, faisant cesser tous troubles et empêchemens à ce contraires, nonobstant tous édits, ordonnances, déclarations, règlemens et arrêts qui pourraient être à ce contraires, même l'édit du mois de novembre 1640, portant révocation générale des annoblissemens, notre déclaration du mois d'avril 1643, l'arrêt de notre conseil du 21 août 1647, auxquels et à toutes autres lettres à ce contraires, nous avons dérogé et dérogeons pour ce regard seulement, par lesdites présentes; et afin qu'elles soient fermes et stables à toujours, nous y avons fait mettre notre scel, sauf en autres choses notre droit, et l'autrui en toutes.

Donné à Lyon au mois de décembre de l'an de grâce 1658, et de notre règne le 16e.

Signé : LOUIS.

Et plus bas sur le repli,

Par le Roi :

LE TEILLIER.

Scélées du grand sceau en cire verte et lacqs de soie rouge et verte et coté : *Visa*, SÉGUIER, et dessous est écrit : *Pour servir aux lettres d'ennoblissement et de chevalerie en faveur du nommé Guichenon.*

Armoiries de gueules au sautoir d'or, ayant aux quatre coins chacun un mufle de lion d'or, et sur le tout un mufle de lion de gueule, avec cette devise : *Fidelis prœmia pennæ.*

Vérifiées en la cour souveraine de Bresse, séante à Bourg pendant l'interdiction du parlement de Dijon, le 7 mai 1659, du consentement des syndics de la noblesse de la province de Bresse et de la ville de Bourg.

AVIS. — La Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain sera successivement continuée chaque année jusqu'à l'âge contemporain. La pagination sera suivie afin qu'en réunissant les cahiers on puisse en former un volume complet.

GRIBALDI (Matthieu), célèbre jurisconsulte, né à Chieri en Piémont au commencement du 16e siècle, seigneur de Farges, dans le pays de Gex.

Gribaldi professait le droit à Padoue avec distinction; le nombre de ses élèves était si grand que la salle de l'Université ne pouvait plus les contenir; on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il faisait passer dans ses élèves des opinions nouvelles et dangereuses sur la religion. Il fut privé de son emploi et obligé de sortir de Padoue en 1553. Il se réfugia à Genève; il y était pendant l'instruction du procès de Michel Servet que Calvin fit brûler comme novateur.

Gribaldi fut mal accueilli par Calvin qui connaissait sa manière de penser sur la Trinité et sur la divinité de J.-C. Elle était différente de celle du chef de la prétendue réforme: aussi lui suscita-t-il un mauvais parti dans Genève, d'où il fut obligé de se sauver. Gribaldi vint acheter le château de Farges, près du fort de l'Ecluse, dans le pays de Gex. Il travailla à propager le socinianisme dans cette province, tandis que Calvin y faisait prêcher des dogmes contraires, mais également faux.

L'intolérant Calvin ne pouvant souffrir un rival aux portes de Genève, obtint la protection du Gouvernement contre Gribaldi et l'obligea à donner une rétractation des dogmes qu'il soutenait; mais le seigneur de Farges continua cependant à fréquenter la secte des Sociniens; il retira même chez lui Valentin Gentilis, aussi persécuté à outrance par Calvin parce qu'il différait de dogme avec lui sur la Trinité et la divinité de J.-C. C'est à Farges

que Gentilis rédigea une profession de foi pleine d'invectives contre saint Athanase et contre Calvin ; à l'instigation de celui-ci, le bailli de Gex le fit arrêter et emprisonner. Un feint retour vers les dogmes du protestantisme lui valut son élargissement, et de sa prison Gentilis alla à Lyon où il fit imprimer la profession de foi composée au château de Farges, et eut la malice de la dédier au bailli de Gex. Cette dédicace faillit devenir funeste au magistrat qui fut soupçonné de conniver avec Gentilis et fortement inquiété par les Bernois ; il garda, comme on peut le penser, contre l'auteur, une haine qu'il trouva bientôt l'occasion de satisfaire. Les magistrats de Lyon avaient fait enfermer Gentilis, soupçonnant qu'il venait y prêcher ses doctrines ; mais leur ayant expliqué le but de son séjour, ils lui rendirent la liberté ; Gentilis passa de là en Pologne et en Moravie. Dès qu'il eut appris la mort de Calvin, son premier mouvement fut de revenir à Farges chez son ami Gribaldi ; mais la peste l'avait emporté en septembre 1564. Théodore de Bèze dit en parlant de Gribaldi que la peste ne fit que prévenir l'arrêt de mort qu'il aurait infailliblement encouru comme hérésiarque (1). Gentilis, désappointé de ne pas trouver son patron à Farges, se rendit à Gex chez le bailli pour lui offrir de disputer publiquement contre les ministres de ce pays. Le bailli, qui conservait contre lui du ressentiment à cause du tour qu'il lui avait joué quelques années auparavant, le fit arrêter et conduire à Berne, où il fut condamné

(1) Voir le dictionnaire de Bayle, article Gribaldi.

à mort et décapité en 1566, pour avoir attaqué le mystère de la Sainte Trinité.

Revenons au seigneur de Farges pour dire un mot de ses ouvrages. Gribaldi a composé : 1° *De Methodo ac ratione studendi in jure civili, libri tres ;* 2° *Recentiores jurisconsulti singuli, singulis distichis comprehensi ;* 3° *Commentarius ad legem falcidiam ;* 4° *Epistola in mortem Francisci Spieræ ;* 5° Quelques ouvrages de droit peu importans, dont on trouve les titres dans les Mémoires de Nicéron, tome 41.

CHARPY, (Nicolas) né à Ste-Croix près de Montluel, au commencement du 17e siècle ; il fut d'abord secrétaire du malheureux Cinq-Mars ; il le quitta avant sa disgrâce et vécut d'intrigues pendant quelques années. Il s'associa ensuite à quelques hommes sans probité dont il partagea les désordres. La découverte d'un sceau qu'ils avaient contrefait attira sur eux l'attention de la justice en 1648. Deux des complices de Charpy furent arrêtés ; l'un mourut en prison et l'autre se sauva, après avoir fait porter tout le poids de l'accusation sur Charpy qui fut pendu en effigie. Pendant ce temps-là il était caché dans une cave où il resta un mois. C'était l'époque des troubles de la Fronde ; Charpy profita de cette circonstance pour s'enfuir et se rendre en Savoie où il prit le nom de *Ste.-Croix*. Comme il n'était pas délicat sur les moyens, pourvu qu'il arrivât à son but, il reparut bientôt à Paris et parvint même à s'y faire employer par les ministres. Alors il changea de conduite, passa du libertinage à une dévotion outrée

et se donna même pour un homme à visions. Ses idées singulières sont établies dans deux ouvrages, le premier intitulé : *Le hérault de la fin des temps* ou *Histoire de l'Église triomphante;* le second : *l'ancienne nouveauté de l'Écriture-Sainte* ou *l'Église triomphante en terre.* Ainsi que Desmarest et Morin, il annonce la réformation générale de l'Église et la conversion des peuples à la vraie foi, mais il diffère sur les moyens. Suivant Charpy, l'antechrist devait naître dans le 17ᵉ siècle et sa puissance être détruite par un lieutenant de J.-C. de la race de Juda; sous le règne de ce lieutenant, les Juifs rebâtiraient Jérusalem et deviendraient les maîtres de toute la terre; enfin deux mille ans après l'ascension de J.-C. tous les hommes seraient rétablis dans la justice originelle et passeraient sans mourir de la terre au ciel. On ne peut nier, dit Goujet, que ce fanatique n'eût beaucoup étudié l'Ecriture-Sainte. Il l'avait lue dans les langues orientales, mais malgré ces secours il donna dans des écarts parce que son imagination était son seul guide. Il l'avait vive, féconde et assez juste même pour découvrir des rapports, mais il les a poussés à un excès intolérable. Charpy soumit son livre au grand Arnauld qui en donna une réfutation imprimée sous ce titre : *Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé : L'ancienne nouveauté, etc.,* avec une préface de Nicole, Paris 1665 in-8°; avec une nouvelle préface et des additions de Bonnaire, Paris 1735, in-12. Il paraît que Charpy renonça de bonne foi à ses erreurs. Dupin et après lui don Calmet, disent qu'il embrassa l'état ecclésiastique, prit ses degrés en théologie

et mourut en 1670. On a encore de Charpy : 1.° *Le Juste Prince* ou *le Miroir des Princes en la vie de Louis XIII*, Paris 1638, in-4° ; 2.° *Elogium cardinalis Mazarini apologiticum, seu historiæ gallico Mazarinæ compendium*, en vers latins, in 4°, Paris 1658. Il prend dans cet ouvrage le titre de conseiller d'état ; 3.° *Catéchisme eucharistique en deux journées*, Paris 1668, in-8°. Il a laissé beaucoup de manuscrits sur les prophètes, sur les psaumes et l'apocalypse.

CHARPY, (Louis de Ste.-Croix) de la même famille que le précédent, est auteur 1.° d'une *Paraphrase du psaume LXXI sur la naissance du Dauphin*, en vers français, Paris 1670, in-12 ; 2° d'une *Epitre à l'Hiver sur le voyage de la reine de Pologne ;* et enfin de *l'Abrégé des Grands* ou *de la vie de tous ceux que ont porté le nom de Grand*, en vers français et latins, Paris 1689, in 4°.

CHARPY, (Jean) abbé de Ste-Croix. L'abbé de Marolle en parle avec éloge dans son dénombrement des auteurs imprimé à la suite de ses *mémoires*. On lui attribue une *Paraphrase en vers des lamentations de Jérémie*, et quelques poésies à la louange de Louis XIII.

DULUAN (Etienne), lieutenant-général au bailliage de Bourg, vivait au commencement du 17.° siècle. On lui doit un recueil intitulé : *Selecta juris Stephani Duluani consilii regii in curiâ præsid.* Burgi 1626, in-12.

LÉGUAT (François), gentilhomme né à St.-Jean-sur-Veyle de parens protestans en 1638 : la révocation de l'édit de Nantes (1) l'obligea de se réfugier en Hollande en 1689. Henri Duquesne, fils du célèbre marin de ce nom, avait proposé aux Etats-Généraux d'établir dans l'île Bourbon une colonie de français réfugiés. Il avait publié une description si séduisante de ce nouvel Eden, que le nombre de ceux qui voulurent y passer s'accroissait chaque jour. Instruit qu'une escadre française s'é-

---

(1) On a reproché au grand Roi ce coup-d'état qu'on donne pour du fanatisme, mais on en pense bien autrement quand on lit ce fait politique ailleurs que dans les ouvrages de quelques écrivains qui semblent avoir pris à tâche de travestir l'histoire. Depuis long-temps les calvinistes troublaient la paix du royaume ; non contens des priviléges qu'ils avaient extorqués à Henri IV qui, par l'édit de Nantes en 1598, leur avait donné une espèce d'égalité avec les catholiques, ils travaillaient constamment, les armes à la main, à détruire la religion romaine et la royauté, et l'on comptait déjà plus de deux cents lois répressives de leur infraction à cet édit de Henri IV, lorsque Louis XIV se détermina à employer contr'eux cette autorité qui lui était confiée pour assurer la paix dans l'Eglise et dans l'Etat; en 1685, il révoqua l'édit de Nantes et interdit aux protestans l'exercice public de leur religion. Les uns ou dissimulèrent ou se convertirent de bonne foi; les autres se retirèrent dans les pays étrangers et devinrent les plus cruels ennemis de leur patrie; le plus grand nombre se cantonna dans les montagnes des Cévennes, pour être toujours, il semble, la preuve subsistante que Louis XIV n'avait déployé sa sévérité que contre des turbulens et des factieux.

tait dirigée de ce côté, Duquesne suspendit l'exécution de son projet, et envoya une petite frégate à la découverte. Léguat s'y embarqua avec dix compagnons d'infortune et partit du Texel le 10 juillet 1691. Arrivé devant l'ile, dont le simple aspect était enchanteur, le capitaine, que Léguat traite de fourbe et de scélérat, continua sa route, et le 15 avril 1692 se trouva près de l'île Rodrigue. Léguat y fut mis à terre avec huit de ses compagnons le 1er mai, et quelques jours après le bâtiment partit, laissant des armes, des outils, de la toile, des ustensiles de tout genre et quelques provisions. Nouveaux Robinsons, ils se virent dans la nécessité de construire des huttes, de défricher des terres qu'ils ensemencèrent de diverses graines et légumes. Ils plantèrent en quantité des cocos germés que la mer avait jetés sur le rivage. Depuis plus de deux ans ils étaient en proie à l'ennui et à la misère, sans qu'aucun vaisseau eût encore touché à leur île; dans cette triste situation, ils résolurent de construire une barque; le besoin rend industrieux et actif; elle fut achevée en peu de temps, mais malheureusement dès qu'on fut en mer une vague la brisa contre un rocher, et ces infortunés regagnèrent l'île à la nage. Une seconde tentative réussit mieux l'année suivante; et après avoir élevé un monument qui attestait leur séjour dans cette île déserte, où ils avaient perdu un des leurs, ils la quittèrent le 29 mai 1693. Après avoir couru mille dangers, évité mille morts, ils abordèrent à l'île Maurice (île de France). Le commandant, homme dur et avide, les reçut fort mal; il commença par les dépouiller

de tout ce qu'ils possédaient, et les fit reléguer dans une prison située sur un rocher bien avant dans la mer, espérant que ces infortunés succomberaient bientôt à leurs peines; en effet plusieurs y périrent. Ils trouvèrent cependant le moyen de faire parvenir des plaintes en Hollande, et des ordres furent donnés de les envoyer à Batavia. Ils y furent débarqués le 16 décembre 1696 et jetés en prison. Interrogés le lendemain par le Conseil des Indes, leur innocence fut reconnue, on les mit en liberté; mais ils n'obtinrent aucune satisfaction des torts qu'on leur avait faits à l'île Maurice. Ils furent renvoyés à cet effet en Europe; après avoir relâché au Cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ste.-Hélène, devenue si célèbre de nos jours, ils abordèrent à Flessingue le 8 mars 1698, au nombre de trois seulement, les autres avaient succombé au chagrin et à l'ennui. Léguat alla ensuite en Angleterre, y publia (1) le récit de ses courses sous le titre de : *Voyage et Aventures de François Léguat et de ses Compagnons en deux îles désertes des Indes-Orientales, avec la relation des choses remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'île Ste.-Hélène*

(I) On croit qu'un certain Gabillon, bénédictin défroqué, ne fut pas étranger à cette publication : c'est l'opinion du savant Bouhier, président à Mortier au Parlement de Dijon, comme on le voit dans une note de sa main sur un exemplaire trouvé dans sa bibliothèque. Il met sur le compte de cet éditeur les faits altérés et la digression sur les avantages et les désavantages du mariage.

et en d'autres endroits de leur route. Londres, 1708, 2 vol. in-12, cartes et figures; *ibid.*, 1711, 1720, 2 vol.; Amsterdam, 1708, 2 vol. Les figures qu'on y trouve ne sont pas très-bonnes, mais les cartes, sans être élégamment dessinées, ne manquent pas de mérite. Ce voyage a été traduit en hollandais, Utrecht, 1708, in-4°; et en allemand, Francfort et Leipsick, 1709, 2 vol. in-12, fig.; et abrégé en 1792. Il existe une autre traduction, sous le titre de *Robinson Français;* un bibliographe français cite une traduction en anglais imprimée à Londres, 2 vol. in-8°, qu'il donne comme l'original de la relation de notre compatriote. La lecture de ce livre, écrit avec simplicité, ne manque pas d'intérêt, on y trouve d'excellentes choses sur l'histoire naturelle des lieux qu'avait habités l'auteur; l'ouvrage de Léguat fut bien accueilli et annoncé même avec éloge par les journaux littéraires; il a été cité plusieurs fois, comme autorité, par des auteurs graves, et n'offre rien qui répugne à la croyance des esprits les plus difficiles. On ne conçoit donc pas ce qui a pu déterminer Brusen de la Martinière à ranger la relation de Léguat parmi les *voyages fabuleux qui n'ont pas plus de réalité que les songes d'un fébricitant.* Ce jugement est inexact en tous points, car les observations de Léguat ont été confirmées par tous les voyageurs qui l'ont suivi. Le célèbre Haller, qui l'avait connu personnellement, déclara que c'était un homme franc et sincère. Enfin ses aventures et celles de ses compagnons dans l'île déserte ne contiennent rien d'invraisemblable. A l'époque où il écrivait, deux

de ces derniers vivaient encore ; il invoque leur témoignage, et jamais les Anglais, chez lesquels il habitait, ne l'ont accusé de mensonge. Il ne sera peut-être pas superflu de rapporter ici, à l'appui de la véracité de cet auteur, un fait cité par Beckmann dans son *Histoire littéraire des Voyages :* Paul Bennelle, un des compagnons de Léguat, mort en 1746, avait eu, à ce qu'il paraît, quelques démêlés avec lui ; néanmoins il reconnaissait que sa relation était vraie pour le fond ; ce n'était que dans des choses peu importantes que ses récits différaient de ceux de Léguat. M. Beckmann tenait ces détails de Mme de Mortens, épouse d'un conseiller aulique de Hanovre et arrière-petite-fille de Paul Bennelle.

Léguat mourut à Londres presque centenaire au commencement de septembre 1735.

BORJON (Charles-Emmanuel), né à Pont-de-Vaux, se distingua fort jeune par sa science dans le droit et par son habileté à manier la parole. Ses talens lui firent des amis dans la capitale et lui obtinrent une charge d'avocat au Parlement de Paris. Un si grand théâtre ne fit que donner un nouvel essor à son éloquence. On a de lui plusieurs bons ouvrages en jurisprudence, entr'autres une excellente compilation du droit romain, du droit français et du droit canon. Il mourut en 1691.

OZANAM (Jacques), laborieux mathématicien, était né en 1640 à Bouligneux, dans la principauté de Dombes, d'une famille d'origine juive. Il avait

apporté, en naissant, le goût des sciences exactes; mais son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, se garda bien de favoriser un penchant qui contrariait ses vues. A mesure qu'il avançait en âge, il voyait croître son éloignement pour tout ce qu'on lui enseignait, et son ardeur pour les sciences qu'on lui tenait cachées. A quinze ans, il composa un ouvrage de mathématiques dans lequel il trouva plus tard des choses dignes de passer dans ses ouvrages imprimés. Pendant qu'il achevait son cours de théologie, son père mourut, et il se hâta de renoncer à la cléricature. Comme, d'après la coutume de Bresse, la fortune appartenait à son frère aîné, il ne lui resta d'autre ressource que d'enseigner les mathématiques qu'on ne lui avait pas permis d'étudier. S'étant fixé à Lyon, il s'y soutint pendant quelque temps par le produit de ses leçons, et le gain du jeu auquel il était adonné venait augmenter ses médiocres ressources. Des étrangers, ses élèves, à qui il prêta cinquante pistoles, sans billet, ayant raconté ce trait au père du chancelier d'Aguesseau, ce magistrat le fit engager à venir à Paris où il devait trouver plus de ressources qu'à Lyon. Ozanam accepta cette proposition avec d'autant plus d'empressement qu'il désirait connaître les grands géomètres dont il avait étudié les ouvrages. Il renonça dès lors au jeu pour se livrer tout entier aux mathématiques, et eut bientôt un grand nombre d'élèves.

Il épousa une femme qui l'avait touché par son air de douceur, de modestie et de vertu. Il en eut jusqu'à douze enfans dont la plupart moururent en bas âge, et qu'il regretta, dit Fontenelle, « comme

s'il eût été riche, ou plutôt comme ne l'étant point; car ce sont les plus riches qui se tiennent incommodés d'une nombreuse famille. » A l'âge de 61 ans, c'est-à-dire en 1701, il perdit sa femme, et avec elle tout le repos et le bonheur de sa vie. La guerre qui s'alluma pour la succession d'Espagne, en lui enlevant ses écoliers, le réduisit à un état fort triste. Ce fut dans ce temps-là qu'on l'admit à l'Académie des sciences comme *élève*, titre qu'on avait dessein de relever par un homme de cet âge et de ce mérite. Sa situation ne lui fit pas perdre sa gaîté naturelle, ni une sorte de plaisanterie, qui le délassait d'autant mieux qu'elle était moins recherchée. Il eut le pressentiment de sa mort prochaine, et par cette raison il rejeta les propositions avantageuses que lui firent quelques seigneurs étrangers qui voulaient le prendre pour maître. Enfin, le 3 avril 1717, il venait de dîner avec appétit, lorsqu'il se sentit incommodé et demanda à se coucher; peu d'instans après il fut frappé d'une apoplexie qui l'enleva en moins de deux heures.

Ozanam possédait un cœur naturellement droit et simple, et dès son enfance il eut une grande disposition à la piété. La sienne n'était pas seulement solide, elle était tendre, et ne dédaignait pas ces petites pratiques que la religion ennoblit, et qui, par une espèce de retour, en nourrissent le sentiment et l'esprit. Il ne se permettait pas d'en savoir plus que le peuple en matière de religion, et il disait souvent en propres termes : « Il appartient aux docteurs de Sorbonne de disputer, au Pape de prononcer, et aux mathématiciens d'aller au Paradis en ligne perpendiculaire. »

Il composait avec une extrême facilité ; il ne faisait jamais de ratures ni de corrections sur ses manuscrits ; sa première rédaction était toujours la dernière. On a de lui : 1° *Tables des Sinus, Tangentes et Secantes, et des Logarithmes*, in-8° ; 2° *Traité de Gnomonique*, in-12 ; 3° *La Géométrie pratique*, in-12 ; 4° *Traité des Lignes de premier genre, de la Construction des Équations, etc.*, in-8°. L'auteur servit utilement les mathématiques par cet ouvrage, dit Montucla ; s'il eût suivi cette carrière, il se serait fait une réputation plus solide ; mais il lui fallait vivre, et pour cela, travailler à des ouvrages d'un débit plus courant. 5° L'*Usage du Compas de proportion, expliqué et démontré d'une manière courte et facile*, in-8° ; 6° *Dictionnaire Mathématique*, in-4° ; 7° *Cours de Mathématiques*, 5 vol. in-8° ; 8° *Traité de la Fortification*, in-8° ; 9° *Récréations Mathématiques et Physiques*, 2 vol. in-fol° ; 10° *Nouvelle Trigonométrie*, in-12 ; 11° *Méthode facile pour Arpenter ou pour Mesurer toutes sortes de superficies*, in-12 ; 12° *Nouveaux Élémens d'Algèbre*, in-8°. Leibnitz jugeait cet ouvrage supérieur à la plupart des traités d'algèbre. 13° *La Perspective théorique et pratique*, in-8° ; 14° *La Géographie et Cosmographie qui traitent de la Sphère*, in-8°. On peut consulter son éloge par Fontenelle, dont on a tiré la plupart des détails qui composent cet article. Le portrait d'Ozanam a été gravé de format in-4°.

GUÉRARD (Dom Robert), religieux de la congrégation de St.-Maur, né à Rouen en 1641, fut choisi

par ses supérieurs pour aider Dom Delfau, occupé de la révision des œuvres de saint Augustin ; quelques années après Dom Durand leur fut adjoint. Cette société d'études et de travail se rompit en 1673, à l'occasion d'un livre intitulé : *l'Abbé Commandataire*, attribué à Dom Delfau, et dans lequel on relevait avec force les abus des Commandes. Ce savant religieux fut exilé, et ses deux collaborateurs, soupçonnés d'avoir eu part à l'ouvrage, partagèrent sa disgrace. Dom Guérard fut envoyé à l'abbaye de Notre-Dame-d'Ambronay en Bugey (1). Son goût pour l'étude et les recherches savantes l'y suivit. Dom Guérard fouilla toutes les bibliothèques du voisinage, celles de Genève, de Lyon, et particuliè-

(1) Ambronay était autrefois une église dédiée à la Sainte Vierge et qui fut détruite par les Sarrazins. Barnard, natif d'Izernore, acheta le fonds qui appartenait à l'abbaye de Luxeu et y bâtit un monastère de l'ordre de saint Benoît, vers l'an 802. Il s'y fit religieux et en fut tiré pour être archevêque de Vienne. Son inclination le portait vers la solitude et le décida à fonder le beau monastère de Romans en Dauphiné, dans son diocèse ; il y finit ses jours en 842 ; l'Eglise le mit au nombre des saints et célèbre sa fête le 23 janvier. L'abbaye d'Ambronay possédait une belle bibliothèque qui fut en partie transportée à Bourg lorsque le Gouvernement supprima les ordres religieux et vendit leurs biens. La vaste église, remarquable par son architecture, est aujourd'hui église paroissiale. On regrette que le Gouvernement n'accorde pas des fonds pour entretenir un monument si digne d'être conservé aux arts. Les bâtimens du monastère ont été acquis par différentes personnes qui les ont transformés en habitations particulières.

rement celle de la chartreuse de Portes (1), très-riche en manuscrits. Il examina tous ceux qui se trouvaient dans ces derniers dépôts, et en copia plusieurs. Il fit dans la dernière de ces bibliothèques la découverte de l'ouvrage de saint Augustin contre Julien, intitulé : *Opus Imperfectum*, dont on ne connaissait en Europe que les deux exemplaires de Clairvaux et du collége de Prémontré à Paris. Dom Guérard le copia, l'enrichit de remar-

(1) La chartreuse de Portes, dans les montagnes au midi de St-Rambert, la troisième de l'ordre de saint Bruno, fut bâtie en 1115 par Bernard et Ponce, religieux d'Ambronay; ils en avaient obtenu la permission de leur Abbé, Didier, qui leur concéda une grande étendue de terrain. L'église d'en haut fut consacrée en 1125 par Humbald, archevêque de Lyon, et par Humbert, évêque de Genève; celle d'en bas, qui est dans le lieu appelé *Correrie*, fut consacrée trois ans après par Hugues, évêque de Grenoble, assisté du B. Ponce, évêque de Belley; un tremblement de terre ayant abattu la première, elle fut rebâtie par Thibaut, comte de Champagne, et par Humbert de Bâgé, archevêque de Lyon, qui la consacra en 1148. Cette chartreuse a fourni plusieurs grands personnages qui ont honoré l'église par leurs vertus et leurs sciences, savoir : le B. Nantelle, le B. Bernard, saint Anthelme, le B. Raynald, saint Arthaud, évêques de Belley; le B. Ayrald, Guy, évêques de Maurienne; Bernard III, saint Etienne de Châtillon, évêques de Die; Henri de Bottis, mort en odeur de sainteté en 1275, évêque de Genève; Martin et Bernard de la Tour qui devinrent généraux de leur ordre. Ponce, Bozon, Aymon, Rostaing, Geoffroy, Etienne de Chalmey, Peregrin Zenalius, Jean de Portes, Claude de Pierre, tous religieux de Portes, brillèrent dans leur ordre par leurs lumières et leur sain-

ques et l'envoya au R. P. de la Congrégation pour servir à l'édition des *Œuvres de saint Augustin*. Il fut rappelé de son exil après la mort de Dom Delfau et envoyé successivement à Fécamp et à Rouen. Il mourut dans cette ville en 1715, âgé de 74 ans.

Pendant son exil à Ambronay, Dom Guérard composa son *Abrégé de la Bible en forme de questions et de réponses familières, avec des éclaircissemens tirés des saints Pères et des meilleurs interprêtes,*

---

teté. Hugues, archevêque de Vienne, fit profession dans l'ordre des Chartreux à Portes. La bibliothèque de cette maison était surtout riche en manuscrits ; par ordre de Dom Masson, général de l'ordre, plus de 400 furent déposés dans celle de la Grande Chartreuse qui avait été incendiée le 10 avril 1676.

Quand les révolutionnaires supprimèrent les ordres religieux en 1790 et les dépouillèrent inhumainement de leurs moyens d'existence, tous ces manuscrits et les autres livres furent transportés à la bibliothèque de Grenoble où les curieux vont aujourd'hui les admirer ; à cette époque malheureuse la bibliothèque de Portes fut envoyée à celle de Bourg, où l'on voit quelques ouvrages écrits à la main par les religieux, jadis si actifs et si soigneux pour conserver les ouvrages importans. On remarque parmi les manuscrits venus de Portes au chef-lieu de notre département, un Nouveau Testament et un Flavius Joseph, sur vélin, un Recueil de Vies de quelques saints de Cluny, un Cartulaire de la chartreuse de Portes, etc. Cette superbe maison est habitée aujourd'hui par divers propriétaires ou fermiers qui ont dénaturé une partie des bâtimens ; ils entretiennent très-mal le reste qui infailliblement tombera en ruines au grand regret des amis de la religion et des arts.

divisé en deux parties, l'Ancien et le Nouveau Testament, 2 vol. in-12; ouvrage très-estimé, qui a été traduit en latin et qui a eu plusieurs éditions.

COLLET (Philibert), avocat au Parlement de Bourgogne, et substitut du procureur-général au Parlement de Dombes, naquit à Châtillon-les-Dombes le 4 février 1643. Ayant achevé ses études à Lyon, dans le collége des Jésuites, n'ayant encore que seize ans, les pères de la Chaise et Menestrier, qui avaient été ses professeurs, le firent recevoir dans le noviciat de leur ordre à Avignon. Il enseigna les basses classes à Dôle et à Roanne jusqu'à l'âge de 22 ans et quitta alors cet état. Il passa en Angleterre et fit quelque séjour à Londres, où il fut admis chez Willis, Robert Boyle, et chez d'autres savans. Il revint dans sa patrie et ne cessa plus dès lors d'habiter Châtillon-les-Dombes, où il épousa la nièce de notre historien Guichenon; il y remplit les fonctions de juge et de maire avec cette intégrité qui a légué sa mémoire aux plus belles pages des chroniques de notre pays, auquel il fait honneur par son zèle, ses travaux, sa vaste érudition, le nombre et la variété de ses écrits. Beaucoup de titres et de monumens démontrent l'influence que ce magistrat eut pendant presque toute sa vie dans les affaires politiques et particulières de son pays. Châtillon lui doit ses établissemens principaux: la Maison Curiale, la Chambre de Ville, l'Auditoire de la Justice, le Pont sur la rivière et tous ceux qui sont aux portes de la ville, et enfin ses Halles magnifiques. Les bois nécessaires à leur construc-

tion furent accordés par Mlle de Montpensier, qui permit de les abattre dans une de ses forêts ; Collet n'employa que huit jours pour les faire exploiter ; sans cette activité la concession eût été inutile, car elle fut révoquée peu de jours après par la princesse à laquelle on avait fait ouvrir les yeux sur l'immensité des matériaux nécessaires à une pareille entreprise.

Une particularité remarquable dans la vie de Collet, est le grand démêlé qu'il eut en 1681 avec le Doyen, curé de Châtillon, au sujet d'un malheureux soupçonné de s'être suicidé. Collet, juge alors, fit intimer une suspension à l'enterrement qui déjà était fait à l'arrivée de l'huissier ; ordre en conséquence de procéder à l'exhumation, qui n'eut pas lieu sans un grand scandale, causé par une altercation survenue entre le juge et le Doyen. Celui-ci avait des torts, mais peut-on pardonner à un magistrat d'avoir fait garotter le curé avec les cordes de la cloche et de l'avoir lui-même traîné en prison au milieu des traitemens les plus indignes ? Cette scène fut suivie d'informations juridiques et d'une excommunication prononcée par l'archevêque de Lyon contre Collet qui, à cette occasion, composa son *Traité sur l'Excommunication*, Dijon, 1683, in-12, ouvrage qui a été beaucoup critiqué, qui cependant est placé par Mabillon dans le catalogue des livres choisis qu'il indique à la fin de son *Traité des Etudes monastiques*. Philibert Collet mourut dans sa ville natale le 30 mars 1718, après avoir laissé un grand nombre d'autres ouvrages que nous allons indiquer :

1° *Traité des Usures*, in-8°. Collet fit ce traité pour défendre contre quelques missionnaires l'usage de la Bresse de stipuler les intérêts des sommes exigibles. Il avait travaillé depuis à un second volume qui n'a pas paru. 2° *Préface du Dictionnaire de Mathématiques d'Ozanam*, 1691, in-4°; 3° *Entretiens sur les Dîmes*, in-12, 1691. Cet ouvrage est le résultat de quelques entretiens que l'auteur eut à Paris avec le célèbre Talon, procureur général au Parlement de cette capitale. Il prouve que les dimes sont de droit domanial, et tel qui regarde les dîmes comme une marque de l'asservissement imposé par l'Eglise, serait bien étonné de voir dans Collet que leur fondement reposait sur des droits et non sur des priviléges. Le Clergé est cependant loin d'invoquer de tels titres, quoiqu'en disent ses détracteurs ; il y a renoncé et les méchans seuls font craindre au peuple le retour de la dîme pour l'indisposer contre les prêtres; mais le peuple aujourd'hui fait justice de ces déceptions. 4° *Historia Rationis*. Lyon 1695, in-12. L'inclination que Collet eut toujours pour la philosophie, lui avait fait former le plan d'une histoire complète de cette science sous ce titre : *Historia Rationis*, *Historia Morum*, *Historia Naturæ*. On n'a que la première partie de cet ouvrage. 5° *Entretiens sur la Clôture religieuse*, Dijon, 1697, in-12. Collet y combat pour la liberté de la clôture contre M. le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, qui venait de gagner son procès contre les Dames de Montfleuri qui ne voulaient pas être gênées à cet égard. 6° Deux *Lettres concernant l'Histoire des Dombes*, in-4°.

Elles sont à la tête de l'ouvrage suivant : 7° *Commentaires sur les Statuts de Bresse*, Lyon, 1698, in-fol. ; 8° Deux *Lettres à M. Bonnet Bourdelot, sur l'Histoire des Plantes de Tournefort*, 1697, in-12. Collet critique Tournefort et le blâme injustement d'avoir changé l'ancienne méthode de classer les plantes par les feuilles, et de vouloir qu'on en cherchât le caractère dans les fleurs, dans les fruits et dans les graines. 9° *Catalogue des Plantes que l'on trouve autour de la ville de Dijon*. Dijon, 1702, in-12. C'est dans cet ouvrage que Collet fait l'essai d'une méthode botanique de son invention, en établissant ses classes sur la couleur, le nombre et la situation des feuilles, sur leur contexture, leurs découpures, leur odeur, leur saveur, etc. Les salsifix s'y trouvaient réunis aux œillets. Collet a laissé plusieurs ouvrages qui n'ont pas été imprimés : Une *Critique de l'Histoire de Bresse par Guichenon ;* ce manuscrit, dont nous possédons une copie, est assez rare et contient des faits curieux, omis par Guichenon, touchant l'histoire de nos provinces ; mais on y remarque avec peine le ton d'un zoïle et non celui qu'on aimerait voir prendre à un neveu envers un oncle respectable et un écrivain distingué, qui a pu tomber dans des erreurs historiques, mais dont les travaux seront toujours appréciés. Sa malignité perce surtout dans ses éclaircissemens sur quelques généalogies, qu'il prétend avoir été écrites avec une plume gagnée à prix d'argent, et sur quelques autres qu'il assure être de fraîche date, etc., etc.

Nous nous garderions bien de donner ici les

noms de ces familles ainsi attaquées par Collet; supposé qu'on pût montrer la fausseté des titres nobiliaires de quelques-unes, il leur reste une autre noblesse bien plus solide et bien plus respectable, celle que donne la vertu. Le second manuscrit qu'a laissé Collet est une *Histoire Naturelle de la Bresse* qui devait contenir des figures de plantes qu'il avait fait dessiner avec soin; mais ce qu'il a publié sur la botanique n'inspire pas une idée favorable de la manière dont il a pu traiter cette histoire et ne fait pas regretter sa non publication. Le botaniste Commerson, compatriote de Collet, lui a dédié un genre de plantes qu'il a nommé *Colletia.* La première espèce est un arbrisseau sans agrément, parce qu'il est hérissé d'épines et dénué de feuilles, ce qui fait allusion à la figure ignoble de cet auteur et à son esprit critique et original. La singularité de son caractère alla en effet quelquefois jusqu'au ridicule ; il affecta toujours un goût pour l'antique, et tout chez lui, ses meubles, ses vêtemens, portaient le cachet de cette bizarrerie. La vie de Collet, écrite par l'abbé Papillon, se trouve dans le tome 3 des *Mémoires de Littérature et d'Histoire par le père Desmolets.*

C'est par erreur que dans la statistique du département de l'Ain on a placé au nombre des ouvrages de Collet une vie de St-Vincent-de-Paul ; l'auteur de ce livre intéressant est Collet, Pierre, prêtre de la Congrégation des Lazaristes, ancien professeur de théologie, et non Philibert Collet, notre compatriote.

L'HOSTE (Paul), mathématicien célèbre, né à Pont-de-Veyle en 1652, fut admis à l'âge de 17 ans chez les jésuites; après avoir régenté quelque temps les basses classes, suivant l'usage de l'institut, il s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques. Ses talens le firent connaître d'une manière avantageuse et lui meritèrent la protection des maréchaux d'Etrées et de Tourville qu'il accompagna dans plusieurs expéditions navales. Ses réflexions s'étaient particulièrement tournées sur la construction des vaisseaux. Il composa sur ce sujet un traité qu'il soumit à Tourville qui lui fit différentes objections auxquelles il ne trouva pas de réponses satisfaisantes. Ils convinrent alors de faire construire chacun un vaisseau d'après leurs idées et de s'en rapporter à la décision des hommes de l'art: le vaisseau exécuté sur les plans de Tourville fut jugé le meilleur et le père L'Hôste s'avoua franchement vaincu. Deslandes, commissaire de la marine, inséra dans les *Mémoires de Trévoux* (mars 1748), une lettre qui renferme des détails intéressans sur la dispute du père L'Hôste et de Tourville. Ce savant jésuite remplissait alors la place de professeur royal de mathématiques à l'Ecole de Toulon; il mourut en cette ville le 23 février 1700. On a de lui: 1.° *Recueil des Traités de Mathématiques les plus nécessaires à un officier*. Paris 1692, 3 vol in-12. 2.° *L'art des armées navales avec le Traité de la construction des vaisseaux*, Lyon 1697 et 1727, in-fol. avec figures. Cet ouvrage est estimé; Louis XIV en accepta la dédicace et récompensa l'auteur par un présent auquel il joignit

un brevet de pension de 600 livres. Les faits y servent toujours de base aux raisonnemens. Indépendamment du mérite de cet ouvrage sous le rapport théorique, on peut le regarder comme une bonne histoire de la marine française dans le XVIIe siècle, époque de sa plus grande prospérité.

REVEL (Charles), né à Courmangoux, était avocat au présidial de Bourg, en 1663. C'était un homme laborieux dont les lumières jetèrent un grand éclat dans nos provinces. Il a laissé un *Traité des usages des pays de Bresse, Bugey, Valromey et Gex*, ouvrage estimé que l'on consulte encore aujourd'hui dans les procès qui prennent leur source au-delà de notre première révolution. Il en existe deux éditions, la première in-4.° imprimée à Mâcon en 1663, et l'autre in-fol° en 2 volumes, Bourg 1775. On a joint à celle-ci toute la partie historique de Guichenon sur les communes qui composent la Bresse et le Bugey. On y trouve encore un petit abrégé de l'histoire du pays de Gex, qui est extrait des douze critiques de Guichenon par Collet. La science de Revel, ses qualités morales, son attachement à l'antique foi, lui méritèrent l'estime de tous ses compatriotes, et lui firent des amis nombreux au sein de tout ce que la société de son pays avait de citoyens recommandables par leur rang, leur fortune et l'habitude de ces mœurs antiques qui tenaient tous les hommes unis par l'accord des opinions et la pratique des mêmes devoirs.

RABUEL (Claude), savant mathématicien, naquit à Pontdeveyle le 24 avril 1669. Il entra dans

la société des jésuites à l'âge de 17 ans. Il avait cultivé les belles-lettres et les avait enseignées, mais un goût particulier pour les sciences exactes lui avait fait donner à l'étude des mathématiques une partie de son temps, et il les possédait à un haut degré. Il les professa pendant vingt ans dans le collége de la Trinité à Lyon. Lorsque la *Géométrie de Descartes* parut, elle piqua sa curiosité et il fit sur elle un travail qui néanmoins ne fut pas publié pendant sa vie. Le père Lespinasse aussi jésuite, son disciple, le fit imprimer en 1730, à Lyon, sous le titre de *Commentaire sur la géométrie de Descartes*. MM. de Beaume, de Witt et de Fermat, avaient déjà éclairci quelques parties de l'ouvrage du philosophe français. On a en outre du père Rabuel d'autres traités sur l'*Algébre, les sections coniques, le calcul différentiel et le calcul intégral*. Ce savant jésuite est mort à Lyon le 12 avril 1728.

TRICAUD (Anthelme), Abbé de Belmont, littérateur, naquit à Belley le 4 mai 1671. Son père, lieutenant-général au bailliage de cette ville, jouissait de la réputation d'un magistrat éclairé. Il acheva ses études théologiques à Paris, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Ainay, à Lyon. L'étude était sa seule passion, et il y consacra tous les instans dont il pouvait disposer. Admis à l'Académie de Lyon, lors de sa fondation, il en devînt l'un des membres les plus assidus et les plus laborieux, et y lut un grand nombre de dissertations sur différens

points d'histoire ou de critique. Son opposition à la bulle *Unigenitus* ayant excité des troubles dans son chapitre, il reçut en 1735 l'ordre de se rendre à Paris, où il mourut au mois de juillet 1739 (1), et fut inhumé dans l'église Saint-Etienne-des-Grès. Par son testament, il légua plusieurs ouvrages d'un grand prix à l'archevêque de Lyon (De Roche-Brune) qui l'avait fait exiler, et partagea sa nombreuse bibliothèque entre ses amis et les maisons religieuses qu'il affectionnait le plus. Outre un *Eloge* du physicien Puget et plusieurs articles dans la *Bibliothèque Française* de Du Sauzet, on a de l'abbé de Belmont : 1° *Essais de littérature pour la connaissance des livres*, depuis le mois de juillet 1702 jusqu'au mois de juillet 1704, in-12. C'est une espèce de journal dans lequel on trouve quelques articles curieux. L'abbé Faydit en publia la critique sous le titre de *Supplément aux Essais*, 1703. C'est sans aucune apparence de raison que le P. Baizé, dans le *Catalogue de la Doctrine chrétienne*, attribue les trois premières parties, publiées sans nom d'auteur, à l'abbé Tricaud lui-même. 2° *Lettre à Mme la Comtesse... ou contre-critique des auteurs de ce temps*, Paris, 1704. C'est sans doute une réponse à l'abbé Faydit. 3° *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Moreri*, donnée en 1704 par Vaultier,

---

(1) Suivant Pernetty dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*; mais d'après le nécrologe du couvent de St-Bonaventure de Lyon, l'abbé Tricaud ne mourut qu'en 1741.

14

Paris 1706, in-12. Bayle trouva ces remarques assez intéressantes pour en donner une nouvelle édition, Rotterdam, 1706, in-8°, avec avertissement et des notes dans lesquelles il indique les fautes grammaticales et corrige les erreurs de l'abbé Tricaud. Desmaizeaux les publia de nouveau à la suite du *Dictionnaire* de Bayle, 1730, avec ses propres observations, et on les retrouve dans toutes les éditions de ce dictionnaire, en y comprenant toutes celles à M. Beuchot, in-8°. 4° *Histoire des Dauphins français et des princesses qui ont porté en France la qualité de Dauphines*, Paris, 1713, in-12; 5° *Histoire de la dernière révolte des Catalans et du siége de Barcelone*, Lyon, 1714, in-12; 6° *Campagnes de M. le prince Eugène en Hongrie et des Généraux vénitiens en Morée*, pendant les années 1716 et 1717, 2 vol. in-12; 7° *Relation de la mort du feu pape Innocent XIII, et du Conclave assemblé pour l'élection de Benoît XIII, son successeur*, Nancy, 1724, in-12. Cet ouvrage, le plus curieux, suivant Pernetty, de tous ceux qu'il a publiés, pensa lui attirer des affaires fâcheuses. L'abbé Tricaud est l'éditeur de l'*Histoire des Savans*, par D. Gaudin, chartreux, Paris, 1708, in-12. Suivant Barbier, l'abbé Tricaud eut beaucoup de part au 4me *volume du nouveau Recueil de Pièces fugitives*. On conserve de lui plusieurs manuscrits à la bibliothèque publique de Lyon; entre autres, on distingue : *Observations sur Hérodote et Ctésias*, dans lesquelles il s'attache à venger le père de l'histoire du reproche d'exagération et d'infidélité.

CARREL (Louis-Joseph), docteur en théologie, natif de Seyssel en Bugey, est auteur des ouvrages suivans: *La Pratique des Billets*, Louvain 1690, Bruxelles 1698, in-12. Ce livre a pour objet de réfuter celui de Le Courreur, intitulé: *Traité des Billets entre Négocians*. Ce dernier soutenait que, dans le Commerce, il est permis de prêter à intérêt, pour un temps limité, sur de simples billets. Carrel convient que cette pratique n'est point opposée à la loi naturelle, ni par conséquent mauvaise en soi, mais qu'elle est contraire à la loi divine expliquée par la tradition. 2.° *La science ecclésiastique suffisant à elle-même sans le secours des sciences profanes*, Lyon 1700, in-12. On y trouve d'excellentes choses sur l'obligation où sont les ecclésiastiques de s'appliquer à la science de leur état, mais trop de sévérité à l'égard de l'étude des sciences profanes. 3.° *Avis à l'auteur de la vie de M. d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève;* Bruxelles et Lyon 1700, in-12. Dom Le Masson, auteur de cette vie, y répondit dans les *éclaircissemens* placés à la fin de la 2.e édition. Carrel soutenait que le Prélat n'était point contraire aux sentimens de saint Augustin et de saint Thomas sur la grâce et la prédestination, ni ennemi de Port-Royal. Dom Le Masson s'attacha à prouver que M. d'Aranthon n'était ni janséniste, ni quiétiste. 4.° *Un avis et trois lettres*, insérés dans l'histoire des ouvrages savans de 1708, sur les propositions concernant la révélation et la certitude du texte sacré, où il prend la défense du docteur Holden dans son *Analyse de la Foi*. 5.° *Lettre à M. Amelot de la Houssaye*, Paris

1691 : elle roule sur la traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus*, par saint Réal.

GOIFFON (Joseph), né à Cerdon, dans le Bugey, vers la fin du 17e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, entra dans la carrière de l'enseignement et devint principal du collége de Thoissey en Dombes. Le duc du Maine le nomma son aumônier. Il fut associé de l'Académie des Sciences pour la classe d'astronomie. D'Alembert ayant eu une dispute assez vive avec le P. Tolomas, Goiffon prit le parti du philosophe et fut un des membres de l'Académie de Lyon qui donnèrent leur démission parce que cette compagnie refusa d'exclure l'antagoniste de D'Alembert. Il mourut en 1751. On a de lui : 1° Un *discours latin sur la naissance du Dauphin*, intitulé : *Felix siderum situs, nascente serenissimo Delphino*, 1731, in-4°, et avec une traduction française, 1738 ; 2° *Harmonie des deux Sphères, terrestre et céleste*, ou la *Correspondance des étoiles aux parties de la terre*, Paris, 1751. Cet ouvrage, dit Lalande, contient des élémens d'astronomie et de géographie, et principalement la déclinaison des étoiles sous les latitudes terrestres. L'auteur fut un exemple assez rare de goût pour l'astronomie dans une province assez éloignée de la capitale.

GOIFFON (Jean-Baptiste), médecin, né en 1658, à Cerdon, dans le Bugey, de la même famille que le précédent, fit ses premières études à Lyon et se rendit ensuite à Montpellier, où il suivit les Cours

de l'Université avec beaucoup de succès. Il s'appliquait en même temps à la botanique, et si, comme on l'assure, ce fut Goiffon qui inspira le goût de cette science au célèbre Jussieu, ce n'est pas le moindre service qu'il ait rendu à cette science. Après avoir pris ses grades, il retourna dans sa patrie. Quelque temps après il fut appelé à Lyon pour soigner le marquis de Rougemont, blessé dangereusement. Le malade guérit, et cette cure, regardée comme très-difficile, mit Goiffon en réputation. Nommé médecin à l'armée d'Italie, il se fit distinguer par le maréchal de Catinat, qui l'honora de sa confiance et lui donna des preuves multipliées de son affection. A la paix, il revint à Lyon, se maria en 1693 et commença à exercer sa profession dans cette ville avec un grand succès. En 1705, le maréchal de Tessé l'emmena avec lui en Espagne; il y reçut l'accueil le plus flatteur de la reine qui lui offrit la place de son premier médecin. Il refusa cet emploi honorable par attachement à sa famille et il s'empressa de revenir à Lyon aussitôt que son devoir le lui permit. Nommé échevin en 1717, il contribua à préserver cette ville de la contagion, proposa et fit adopter plusieurs réglemens utiles aux pauvres malades. Il mourut d'une apoplexie foudroyante le 30 septembre 1730. On a de lui : 1° *Réponse aux observations de Chicoyneau, Verny et Soullier, sur la nature, les événemens et le traitement de la peste de Marseille*, Lyon 1721, in-12; 2° *Relation et dissertation sur la peste du Gévaudan*, Lyon 1722, in-8°; 3° *Index plantarum quæ circà Lugdunum nascuntur*. Il existait

une copie de cet index, mais incomplète, dans la bibliothèque de Jussieu. Goiffon a laissé d'autres ouvrages en manuscrit dont on n'a pu tirer aucun parti parce qu'ils étaient indéchiffrables.

GOIFFON, petit-fils du précédent, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, mort vers 1779, a publié en société avec M. Vincent : *Mémoire artificielle, contenant l'exposé des principes relatifs à la fidèle représentation des animaux, tant en peinture qu'én sculpture*, 1777, petit in-fol., avec figures.

GOLÉTY (Antoine), jésuite distingué par sa science et surtout par ses éminentes vertus. Il était né à Attignat, en Bresse, d'une famille qui existe encore. Son goût le porta à étudier les œuvres de la création qui jamais ne surent cependant le distraire de Dieu dont il voyait la puissance et la bonté jusque dans les productions en apparence les plus chétives. Il fit imprimer à Lyon, en 1695, un ouvrage intitulé : *Œuvres médicinales de l'herboriste d'Attignat, contenant les petits secrets.*

Le père Goléty s'était adonné à la poésie et a laissé un petit recueil intitulé : *Musæ Attiniacenses, sive carminum libri* VI, *quibus Epigrammata, Idyllia et Poëmata continentur,* Lyon 1657, in-18. Chaque livre est précédé d'une dédicace et des armes du noble personnage à qui il est offert. Les deux premiers et les deux derniers sont écrits en latin et contiennent de petites pièces sur des sujets pieux, quelques idylles, des épigrammes et

un poème sur la Sainte Vierge. Le troisième et le quatrième sont en français ; nous ne prendrons nos citations que dans ceux-ci, quoique dans les autres nous puissions trouver des morceaux qui feraient honneur à l'esprit et à l'élégance du style du père Golćty.

Contre le luxe des habits.

Alison, fille d'Allidor,
Portant la jupe de drap d'or,
Mettrait tous ses galants en fête,
S'ils n'avaient, dès long-temps appris,
Qu'une Mule est de peu de prix,
Dont le bât vaut plus que la bête.

*Au Comte de ***.*

Comte, tu goûtes trop le plaisir de la danse,
Tu ne fais que sauter, quoi que le monde en pense ;
Pense un peu pour le moins, parmi tes doux ébats,
Qu'aucun ne saute en haut, qu'il ne retombe en bas.

Contre un buveur qui fut saisi par la goutte au mois de septembre.

En ce temps où Bacchus épanche sa liqueur,
La goutte a pris quartier chez un puissant trinqueur ;
Le bonhomme Guillot trouve ce cas étrange ;
Mais à ne point mentir, il n'est guère nouveau
De trouver, aujourd'hui que l'on fait vendange,
Une petite goutte en un fort grand tonneau.

Sur le bon Larron.

Quand je vous dis le bon larron
Sans vous dire autrement son nom,

Je m'accuserais d'ignorance,
Si je ne savais pas de certaine science
Que jamais il n'en fut qu'un bon.

Sur la mort d'un jeune débauché qui mourut des excès du carnaval le mercredi des cendres.

Croch poussait déjà le carnaval
Jusqu'au de-là de sa frontière,
Quand la parque arrive à cheval
Et lui donne dans la visière;
Le coup, parti d'un rude bras,
Fit dire avec pleurs, aux plus tendres :
Croch saura qu'il est jour des cendres
Le lendemain du mardi gras.

Contre un ivrogne tombé dans le Rhône.

Un buveur de la Guillotière,
S'étant versé dans la rivière,
A montré qu'il n'était pas fin;
D'effet, le faubourg s'émerveille
Qu'il n'ait pas su tremper son vin
Sans tremper aussi la bouteille.

A M. DE VISEMAL.
Sur les fougues d'un certain fanfaron.

Perceforêts, jeune Baron,
Fait chaque jour quelqu'équipée;
Ce qui le rend si fanfaron
C'est qu'il croit avoir bonne épée;
Il croit la vérité, généreux Visemal,
Au moins n'a-t-on pas su qu'elle ait fait jamais mal.

Avis à un professeur.

Tu juges que la faculté
Doive passer docteur, ce jeune homme éventé

Que le gros des docteurs arrête.
Tu juges mal, bon Simonet,
Car, quand quelqu'un n'a pas de tête,
Il ne lui faut pas de bonnet.

Sur le changement de la femme de Lot en sel.

Lot, votre femme par sa vue,
A tout son sexe fait savoir,
Que le grand mal d'être trop vue
Cède au plus grand mal de trop voir.

A un Plaideur.

Pauvre plaideur, dam justice
Ne faisant cas de ton service,
S'enferme au palais et s'endort;
Veux-tu bientôt rompre ses portes
Qui t'ont toujours paru si fortes?
Frappe-les doucement avec un marteau d'or.

Nous regrettons de ne pouvoir pas insérer ici des morceaux de plus longue haleine qui se trouvent dans le recueil du poète d'Attignat, mais nous craignons de dépasser les bornes d'un article biographique.

CASTEL (les frères), artistes très-connus dans l'horlogerie française. Ils étaient les chefs d'une manufacture et école royale d'horlogerie établie à Bourg au milieu du dernier siècle. On voit avec regret que Bourg, qui est sans établissement industriel, n'ait pas cherché à relever celui-ci, tandis qu'à Mâcon on vient d'en fonder un semblable qui s'annonce sous de riches auspices.

MAGNIN (Antoine), poète, né à Bourg en 1638. Il fut subdélégué de l'intendant de Bourgogne. On a de lui plusieurs ouvrages dans lesquels on remarque du goût mais beaucoup de négligence. Nous croyons cependant que Delandine, dans son Dictionnaire historique, a maltraité notre compatriote en disant qu'*il était un de ces rimeurs subalternes qui barbotent toute leur vie dans les marais du Parnasse.* Il ne connut point, il est vrai, l'enthousiasme qui est l'âme de la belle poésie; mais il avait beaucoup d'érudition, et a laissé plusieurs manuscrits dont nous ignorons le sort. Magnin mourut en 1708, âgé de 70 ans.

MAILLA (Joseph-Anne-Marie de Moyria de), célèbre missionnaire, naquit au château de Mailla (1) près de Nantua, en 1679, d'une ancienne famille du Bugey, qui compte encore aujourd'hui des hommes distingués dans les lettres. Après avoir terminé ses études, il déclara à ses parens que ses goûts le poussaient vers l'institut des Jésuites; les obstacles qu'il rencontra ne firent qu'affermir sa vocation; il en triompha, et dès les premières années il annonça ce qu'il serait un jour par une tendre piété, par un zèle ardent pour le salut des âmes et par un inviolable attachement aux devoirs de son état.

---

(1) C'est par erreur que les pères jésuites de Pékin, dans une lettre écrite à ceux de France, et conservée dans le tome 28 des *Lettres édifiantes*, édition de Guerin et de La Tour, Paris 1758, disent que le père de Mailla était né à Moiran, diocèse de Grenoble.

Après avoir demandé instamment la mission de la Chine, il l'obtint en 1701 et consacra ses jours à la conversion de ce vaste empire. Il arriva à Macao au mois de juin 1703 et se rendit ensuite au port de Canton. Là, il travailla avec ardeur à acquérir la connaissance de la langue et des caractères. Il se mit au fait des mœurs, de la religion, de l'histoire et des anciens livres de la nation. Il devint habile dans ce qu'on appelle l'érudition chinoise, mais uniquement dans la vue de travailler avec plus de succès au salut de ces peuples idolâtres.

Les missionnaires ayant reçu l'ordre de l'empereur Khang-hi de lever la carte générale de la Chine et de la Tartarie, ce travail immense fut exécuté en peu d'années, par les soins et sous la direction du père De Mailla. Ce beau monument géographique satisfit tellement l'empereur, qu'il le revêtit du titre de Mandarin et le fixa même à sa cour. Khang-hi faisait alors traduire en Mandchou le *Thoung-Kian-Kang-Mou* (en français : *Miroir d'un usage universel*). Cet ouvrage contient les grandes Annales chinoises. Le père De Mailla profita de cette circonstance favorable pour en faire une traduction française, il fallut tous les encouragemens des savans, de ses amis, et principalement tout son zèle et son savoir, son courage et sa patience pour achever seul un travail qui aurait exigé une réunion de plusieurs érudits collaborateurs. Le manuscrit du père De Mailla fut envoyé en France en 1737; Fréret devait en être l'éditeur, mais la mort empêcha l'académicien de rendre ce service aux lettres. Après la suppression des jésuites, ce manuscrit

précieux fut trouvé dans la bibliothèque du grand collége de Lyon (1). Les administrateurs le cédèrent à l'abbé Grosier, à la condition qu'il ferait jouir le public d'un travail attendu si long-temps ; ce savant respectable se hâta de remplir sa promesse et l'ouvrage fut publié sous ce titre : *Histoire générale de la Chine, ou Annales de cet empire, traduit du Thoung-Kian-Kang-Mou,* Paris 1777 — 83, 12 vol. in-4° avec cartes et planches (2). L'ouvrage du père De Mailla forme, avec la collection des *Mémoires* concernant l'histoire, les sciences et les arts, les mœurs et les usages des Chinois, etc., publiée par Batteux, Bréquigny, etc., Paris, 1775, 1816, 16 vol. in-4°, le recueil le plus vaste et le plus précieux qui ait encore paru sur la Chine. Le père De Mailla avait fait précéder son ouvrage d'une savante préface, où il rendait compte de la littérature chinoise et de l'authenticité de son histoire. Fréret, à qui elle avait été communiquée, en a fait un grand usage dans les dissertations qu'il a données sur l'histoire et la chronologie chinoise. Plusieurs lettres imprimées à la tête du 1er vol. de l'*Histoire générale de la Chine,* et à la fin du *Chou-King* de Gaubil, dans le recueil des *Lettres édifiantes*, déposent en faveur de la vaste érudition et de l'éminente piété de cet homme apostolique.

Après ce grand ouvrage, le zèle du père de Mailla lui fit concevoir et exécuter le glorieux dessein de composer en chinois différens livres sur la religion.

---

(1) Il est aujourd'hui à celle de Lyon.

(2) Il existe des exemplaires chinois à Paris.

Il y en a de controverse pour réfuter les erreurs des Tartares et des Chinois, et pour prouver les mystères de la foi chrétienne : d'autres contiennent des méthodes pour catéchiser, des prières pleines de piété et d'onction, des règles de conduite pour les divers états, et les exercices de saint Ignace. Le plus considérable de tous est l'abrégé de la vie d'un saint, pour chaque jour de l'année, avec des méditations sur les évangiles des dimanches, sur la passion et les autres mystères de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. A cette facilité de composer en chinois, il joignait le don de la parole : ce talent, accompagné d'une patience inébranlable, d'une douceur vraiment chrétienne et d'un zèle que rien ne rebutait, lui acquit l'estime, la confiance et l'affection des peuples. C'est lui qui a le premier introduit à Pékin la dévotion au sacré cœur de Jésus; qui y a établi des associations de chrétiens Tartares et Chinois, et qui, pendant plus de 28 ans et jusqu'à sa mort, a eu soin de la congrégation du saint Sacrement; jouissant toujours d'une santé parfaite, malgré les travaux et les fatigues que lui causaient des occupations si multipliées.

Enfin, dans le mois de février 1748, étant tombé malade, il reconnut le premier le danger où il était, et il recueillit toutes ses forces pour se disposer à la mort. Confession générale, réception fréquente des sacremens, discours continuels de piété, tout représentait en lui un saint religieux, qui a passé sa vie dans l'exercice constant d'une haute vertu.

Dès que les chrétiens eurent appris sa mort, qui arriva à Pékin le 28 juin 1748, ils vinrent en foule

à la maison des jésuites français. On en vit plus de 600 accompagner comme en triomphe, jusqu'à la sépulture, le corps du saint missionnaire. Quelques-uns d'entr'eux, distingués par la dignité de Mandarins, parurent dans les rues de Pékin en habit de deuil, tandis que d'autres accompagnaient la niche où l'on avait mis sur un satin jaune l'ordre de l'empereur, qui portait que pour les funérailles du Père, il serait donné, de la part de sa majesté, quinze cents livres de notre monnaie. Quand on fut arrivé à l'endroit de la sépulture, à deux lieues de la capitale, la modestie et la tristesse répandues sur le visage de plus de 700 chrétiens qui marchaient gravement en récitant des prières, formaient un spectacle des plus touchans. Monseigneur l'évêque de Pékin termina cette lugubre cérémonie par un discours où il indiquait les travaux du père de Mailla, le grand nombre des baptêmes qu'il avait procurés, soit d'adultes, soit d'enfans moribonds; il insista surtout sur les vertus, la sainte vie et la précieuse mort du respectable missionnaire.

La mission de la Chine perdit en lui un homme apostolique, les lettres un savant, et notre patrie un des hommes qui lui font le plus d'honneur.

PONT DE VEYLE (Antoine de Ferriol, comte de Pont de Veyle, dont il était gouverneur) naquit le 1er octobre 1697 à Metz, où son père était président à Mortier du Parlement. Elevé jusqu'à l'âge de dix ans dans la maison paternelle, il eut un précepteur dont le caractère et les manières pédantesques lui inspirèrent du dégoût pour l'étude.

En 1707, il fut envoyé au collége des Jésuites à Paris, où il ne se fit remarquer que par ses dispositions à composer des couplets; il chanta le Rudiment, Despautère, les Racines grecques et ses maîtres même. Sorti du collége, il parodiait les airs sur lesquels il paraissait le plus difficile de composer des paroles. Cependant son père voulut qu'il eût au moins une place dans la magistrature, mais le jeune Pont de Veyle faisant un jour une visite au Procureur général et s'ennuyant d'attendre dans l'antichambre, se mit à répéter la danse des chinois dans l'opéra d'*Issé* et l'accompagnait d'attitudes grotesques, lorsque ce magistrat sortit et l'aperçut en exercice. Cette circonstance décida le candidat à renoncer pour toujours à se consacrer au temple de Thémis. Ses parens lui achetèrent la charge de lecteur du Roi, qui tout à la fois le laissait libre et lui donnait un titre dans le monde. Le comte de Maurepas, qui l'aimait beaucoup, le nomma en 1740 intendant général des classes de marine. Pont de Veyle occupa cette place jusqu'à l'époque de la disgrâce du ministre, en 1749. Lorsqu'il quitta ses fonctions il les regretta peu, si toutefois il les regretta. Il se livra suivant ses goûts aux lettres et à la société; mais l'ennui le poursuivait partout et n'en faisait pas un homme aimable. Son extérieur était froid; ses manières étaient peu empressées. Il ne vivait uniquement que pour lui, ne cherchant qu'à s'étourdir, à s'amuser, et comme il arrive toujours, n'y parvenant pas. A l'âge de 22 ans, en 1719, il avait fait la connaissance de Mme Du Deffand, et cette connaissance, dit cette

dame, était devenue une liaison intime. Grimm, dans sa correspondance, voulant donner une idée des liaisons de Paris pendant le 18e siècle, rapporte ce dialogue : « Pont de Veyle ? — Madame ? — Où êtes-vous ? (1) — Au coin de votre cheminée. — Couché les pieds sur les chenets, comme on est chez ses amis ? — Oui, Madame. — Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre. — Cela est vrai. — Il y a cinquante ans. — Oui, cinquante ans passés. — Et dans ce long intervalle, aucun nuage, pas même l'apparence d'une brouillerie. — C'est ce que j'ai toujours admiré. — Mais, Pont de Veyle, cela ne viendrait-il pas de ce qu'au fond nous avons toujours été fort indifférens l'un à l'autre ? — Cela se pourrait bien, Madame. » Il faut convenir que cette conversation, vraie ou supposée, ne donne pas une très-bonne opinion de ces deux personnages. Dans les derniers jours de la vie de Pont de Veyle, Mlle Sommery, allant voir Mme Du Deffand, fut étonnée que cette dame ne pût lui donner des nouvelles de son ami de cinquante ans. Mme Du Deffand sonne sa femme de chambre. « Mademoiselle, comment va-t-il ? — Je n'en sais rien, Madame. — Comment ! vous n'en savez rien ! il faut y aller voir tout de suite. » Un instant après la femme de chambre rentre. « Il va fort bien, Madame. — Ah ! tant mieux ! — Il était couché sur un canapé et m'a reconnu. — Bon ! — Oui, Madame ; sitôt qu'il m'a aperçue, il s'est mis à aboyer d'aise et

(1) On sait que Mme Du Deffand était déjà aveugle à l'époque dont nous parlons.

à me faire des caresses. — Comment ! qu'est-ce que vous dites là ? — Mais, Madame, ne m'avez-vous pas envoyée savoir des nouvelles de Médor ? » Cette femme de chambre ne se doutait pas que sa maîtresse eût voulu parler de Pont de Veyle, car elle ne s'était jamais aperçue qu'on s'en occupât le moins du monde. Pont de Veyle mourut le 3 septembre 1774. Il était du conseil littéraire de Voltaire avec son frère d'Argental et Thiriot, ce que le poète philosophe appelait son Triumvirat On trouve dans le répertoire du Théâtre Français plusieurs pièces de Pont de Veyle : 1° *Le Complaisant*, pièce médiocre, dit-on ; 2° *Le Fat Puni* ; 3° *La Somnambule*, jolie pièce, que Laharpe assure être de Sallé et du comte de Caylus.

Pont de Veyle possédait une bibliothèque, la plus riche en pièces de théâtre qu'il y eût peut-être en France ; elle a été réunie, sauf quelques articles, à la précieuse collection de M. de Soleinne.

MORAND (Antoine), mécanicien célèbre, né à Pont-de-Vaux vers le milieu du 17e siècle, époque à laquelle la supériorité de l'horlogerie d'Angleterre la faisait préférer en Europe à celle de France ; mais époque où l'amour-propre des horlogers de notre nation, humiliée de cette préférence, aiguillonna leur génie et leur fit faire tant de progrès, que nos artistes en ce genre firent oublier leurs devanciers et leurs émules ; dès-lors

« Des rouages sans nombre ont animé l'horloge,
« Et la montre répond au doigt qui l'interroge.

(DELILLE.)

Morand n'avait point appris

« L'art sublime par qui la durée a ses lois,
« Les heures ont un corps et le temps une voix.
(*Le même.*)

Mais il connaissait, du moins par les récits des voyageurs, la fameuse horloge que Jacques de Bondis fit à Padoue en 1344, qui marquait le cours du soleil et des planètes; celle de Courtray que Philippe-le-Hardi avait fait transporter en 1363 à Dijon, où il la fit remonter sur la tour de Notre-Dame; celle qu'Henri De Vic, mécanicien allemand, avait établie sur le palais, à Paris, en 1370; celle de Strasbourg, achevée en 1573, et qui passait pour une merveille; enfin il avait vu et admiré celle de l'église de St-Jean de Lyon, construite en 1598 par Nicolas Lippius, de Bâle, et perfectionnée en 1660 par Guillaume Nourrison, habile horloger lyonnais. Le génie de Morand, échauffé par ces chefs-d'œuvre, lui suggéra les moyens de faire en petit une machine en ce genre, et son adresse le fit réussir. Il construisit en 1706 à Versailles, dans les appartemens du Roi, une horloge qui excita une admiration universelle. Toutes les fois que l'heure sonnait, deux coqs, placés sur le haut de la pièce, chantaient chacun trois fois, en battant des ailes. En même temps des portes à deux ventaux s'ouvraient de chaque côté, et deux figures en sortaient portant chacune un timbre en manière de bouclier, sur lesquels deux amours, placés aux deux côtés de l'horloge, frappaient alternativement les quarts avec des massues. Une figure

de Louis XIV, sur le modèle de celle qui ornait la place des Victoires, sortait du milieu de la décoration; on voyait en même temps s'ouvrir au-dessus de lui un nuage d'où la victoire descendait, portant dans la main droite une couronne qu'elle tenait un instant sur la tête du Roi, pendant qu'un carillon mélodieux semblait chanter ce triomphe. Le Roi rentrait, la victoire remontait lentement, les figures semblaient disparaître à regret, les portes se refermaient, les nuages se réunissaient, et le temps qui détruit tout, venait sous une figure allégorique sonner les heures et semblait dire :

« Le pauvre en sa cabane ou le chaume le couvre
« Est sujet à ses lois,
« Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
« N'en défend pas nos Rois.

Les arts mécaniques ont fait chez nous un tel progrès depuis cette époque, qu'on exécute des chefs-d'œuvre plus surprenans encore; sans parler des machines admirables et si utiles inventées dans ce siècle, nous avons vu, il y a peu d'années, sortir d'un atelier de Genève et envoyer à un prince russe une cage renfermant deux oiseaux, ressemblant parfaitement à deux canaris, sautant d'un bâton à l'autre, becquetant, battant des ailes, chantant, en un mot imitant tous les mouvemens et les tours gracieux d'un oiseau en cage, et tout cela par le moyen de ressorts invisibles mus par une force savamment calculée.

Un autre artiste de la même ville avait construit une urne en vermeil qui servait à orner un plateau

de table ; au moment du dessert, cette urne s'ouvrait et laissait apercevoir un troupeau de brebis et de vaches qui prenaient leurs ébats sur une verte prairie et des bergers qui exécutaient différens airs sur des chalumeaux et des tambourins.

Moraud avait exécuté beaucoup d'autres machines utiles ; nous ignorons le lieu et la date de sa mort.

CHOIN (Marie-Emilie Joly de), née à Bourg en 1670, d'une famille noble ; elle fut placée de bonne heure auprès de la princesse de Conti en qualité de dame d'honneur. Les agrémens de son esprit lui acquirent bientôt une espèce de célébrité. On prétend que le Dauphin, fils de Louis XIV, avait auprès d'elle de fréquentes assiduités; mais Mlle de Choin ne consentit à les souffrir qu'à la seule condition que le Dauphin l'épouserait secrètement, comme le Roi son père avait épousé Mme de Maintenon. En lisant les mémoires de St-Simon, on ne peut guère douter en effet que Mlle de Choin n'ait été l'épouse du fils de Louis XIV. Après la mort du Dauphin, elle se retira avec une fortune très-médiocre dans une maison à Paris, où elle vécut dans l'obscurité. Elle ne sortit plus de sa retraite que pour se livrer aux exercices de la piété et des bonnes œuvres ; elle mourut en 1774.

CHOIN (Louis-Albert Joly de), de la même famille que la précédente, naquit le 22 janvier 1702 à Bourg en Bresse, dont son père était gouverneur. Après avoir fait ses études théologiques au sémi-

naire de St-Sulpice à Paris, il fut doyen de la cathédrale de Nantes et grand vicaire de ce diocèse. Le cardinal de Fleury le fit nommer en 1738 à l'évêché de Toulon. La surprise du nouveau prélat fut extrême en lisant la lettre du ministre qui lui annonçait sa nomination. Il voulut en vain se défendre d'accepter l'épiscopat, le cardinal insista, il obéit. Dès qu'il fut arrivé dans son diocèse, il n'en sortit plus que pour aller aux assemblées du Clergé quand il y était député. Il était ennemi de la flatterie, et témoignait du mécontentement lorsque quelqu'un lui adressait des louanges. La sévérité qu'il mettait à faire observer la discipline ecclésiastique dans son diocèse, lui attira quelquefois du chagrin ; mais il répétait souvent qu'il ne se mettait point en peine d'être blâmé des hommes, pourvu qu'il fût justifié au jugement de Dieu. Il fit revivre dans son palais la simplicité des premiers temps de l'Eglise, ne porta que des habits de laine et n'eut jamais de meubles recherchés. Son désintéressement lui fit refuser une abbaye qu'on lui avait donnée pour suppléer à la modicité des revenus de son évêché. Il avait le cœur si bon que jamais personne ne compâtit davantage aux peines soit spirituelles, soit corporelles, dont on lui faisait part. Il donnait quelquefois des heures entières à des personnes grossières, pauvres et ignorantes, pour tâcher d'adoucir leur chagrin et les tranquilliser, et cela malgré la multitude de ses occupations qui étaient immenses, car il entrait dans les plus petits détails de son administration, ses grands vicaires n'étant, selon lui, que pour le remplacer dans les choses

auxquelles il ne pourrait pas suffire. Quant aux besoins temporels, il s'empressa toujours de les soulager lorsqu'il les connaissait ou qu'il les soupçonnait en certaines personnes qui auraient eu de la peine à lui en faire l'aveu. Il payait au séminaire la pension des aspirans à l'état ecclésiastique qui n'étaient pas dans le cas d'en faire la dépense, et il leur fournissait jusqu'à leurs habits et aux livres nécessaires; mais il ne donnait jamais qu'à condition qu'on n'en parlerait point et avec menace de ne plus rien donner si on ne gardait pas le secret. On lui avait fait présent d'un carosse et de plusieurs chevaux qu'il fit vendre pour en distribuer l'argent aux pauvres. Il menait une vie fort retirée et fort dure, se levant à quatre heures, recevant tous ceux qui avaient à lui parler, assistant aux offices de sa cathédrale. Il publia un grand nombre de Mandemens, fruits de sa charité, de sa piété et de sa science. Il écrivit au chancelier de Lamoignon une lettre vraiment apostolique sur les intérêts de la religion et sur les droits de l'Eglise; mais il est surtout connu par son excellente *Instruction sur le Rituel*, 1748, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, devenu classique pour le Clergé, et qui pourrait presque tenir lieu de bibliothèque ecclésiastique, est le résultat d'une longue étude des Livres saints, des Pères, des Docteurs et des Casuistes. Il contient les principes les plus sages et les décisions les plus nécessaires aux curés et aux confesseurs sur la théologie et la pratique des sacremens et de la morale. Le savant et vertueux prélat, auteur de ce livre, mourut dans son dio-

cèse le 16 avril 1759. Pendant les treize jours que dura sa dernière maladie, en proie aux douleurs les plus aiguës, il ne sortit jamais de sa bouche une parole qui témoignât la moindre impatience. Sa mort fut une occasion de deuil pour le clergé et pour les fidèles de son diocèse.

VOLTAIRE (François-Marie Arouet de), naquit au village de Châtenay, près de Sceaux, le 20 février 1694. La ville de Ferney qu'il a bâtie en grande partie, le long séjour qu'il y a fait, les ouvrages qu'il y a composés, le nom de *philosophe de Ferney* sous lequel il est si généralement connu, son attachement pour le pays de Gex qui lui fut redevable de ses franchises, sont des titres qui lui assignent une large place dans la galerie des hommes distingués de notre département. Néanmoins, pour ne point sortir des limites que nous nous sommes prescrites, nous bornerons cet article aux détails de sa vie pendant son séjour à Ferney ; le reste ne nous appartient pas : d'ailleurs plusieurs écrivains ont pris soin de faire connaître fort au long toutes les actions de ce prince de la philosophie moderne ; nous renvoyons à leurs ouvrages pour les détails qui ne sont pas de notre domaine.

Les soixante premières années de Voltaire se passèrent dans l'agitation. Après avoir habité la Hollande, l'Angleterre, la Belgique, la Franche-Comté, la Lorraine, la Prusse, l'Allemagne, et ne pouvant
rentrer à Paris, d'où il était banni, il vint en 1754 1754
chercher un peu de repos sur les bords enchanteurs et tranquilles du lac Léman. Le château de *Pran-*

gin, près de Nion, fut sa première résidence ; il la quitta bientôt pour aller habiter la maison de campagne de *Montrion*, aux environs de Lausanne.

1755 Peu après il acheta en viager le beau domaine des *Délices*, aux portes de Genève. Table splendide, équipages élégans, jardins délicieux, tout réalisait la dénomination de ce nouveau manoir. Pour en compléter les agrémens, il y établit un théâtre sur lequel il faisait jouer ses pièces, et y paraissait lui-même comme acteur. Le fameux Lekain vint passer quelques jours aux *Délices*, et ne dédaigna pas d'exercer son talent dans une enceinte aussi étroite, mais où il avait le favori de Melpomène pour auditeur.

Les autorités de Genève prirent ombrage de ce théâtre, craignant qu'il ne devînt une occasion de perversion pour les habitans de leur république, et le contrarièrent (1). Voltaire, dépité, alla acheter une maison à Lausanne, où l'on jouait bien la comédie, écrivait-il à Thiriot, et où l'on trouvait bonne compagnie. Il y passa plusieurs hivers ; mais

1756 en 1756, il résolut de se retirer sur le territoire de France. Son premier projet fut de venir bâtir un château à Challex, au pays de Gex, dans un endroit appelé *Consignon*, qui domine toute cette petite contrée et dont la vue s'étend sur Genève, le Jura, les Alpes et la Savoie. Pour former un parc et des

---

(1) Il faut remarquer qu'en Suisse on est peu partisan des théâtres ; il fut un temps où l'on ne jouait point la comédie à Genève ; aujourd'hui même, les représentations y sont rares et peu fréquentées.

avenues, il avait besoin d'une propriété appartenant à Dagobert Depery, châtelain de Challex, qui ne voulut pas s'en dessaisir pour le prix offert. Voltaire acheta alors pour sa vie le château de *Tourney*, dans la commune de Pregny, tout près de Ferney. M. de Brosses, président du Parlement de Dijon, qui le lui avait vendu, eut plus tard de grandes difficultés avec lui pour des réglemens de comptes. Le Philosophe, qui paraissait si ennemi de la féodalité, ne dédaigna pas cependant de prendre le titre de *Comte de Tourney*, comme on le voit dans plusieurs actes et dans plusieurs lettres signées en cette qualité. La première dépense qu'il fit au château de *Tourney*, fut pour la construction d'une salle de comédie qui, selon le rapport du marquis de Luchet, n'était pas magnifique. Voltaire habitait tour-à-tour les *Délices* et *Tourney* ; mais c'est dans ce dernier endroit qu'il faisait jouer ses pièces. Deux ans plus tard il acquit de M. de Budé, comte 1758
de Montréal, la terre de Ferney et un vieux château fort qu'il mit deux ans à reconstruire et dans lequel il passa les vingt dernières années de sa vie; il fit dessécher des marais, défricher des terrains stériles, et bâtit un bourg à la place d'un pauvre village qu'on y voyait auparavant ; ce bourg fut bientôt peuplé d'ouvriers horlogers, venus de Genève et du pays de Gex (1), auxquels Voltaire cédait

(1) Le pays de Gex possédait déjà à cette époque plusieurs ateliers de lapidaires et surtout un grand nombre de fabriques d'horlogerie ; en 1749 on y avait même établi une maîtrise. Les franchises obtenues par Voltaire en fa-

ses maisons à bon marché, et grâce aux immunités qu'il avait obtenues en faveur de cette industrie, sa manufacture de montres prit de rapides accroissemens.

Le nouveau seigneur de Ferney, voulant avoir une belle avenue devant son château et découvrir un charmant paysage que lui masquait l'ancienne église, résolut de la faire abattre. (Lettre à Thiriot, 8 août 1760.) Il commença par faire enlever une croix qui l'offusquait. M. Gros, curé de Ferney, affligé de ces voies de fait, en écrivit à l'évêque d'Annecy, dans le diocèse duquel se trouvait alors Ferney. Le prélat se plaignit auprès de l'autorité civile. « Comme j'aime passionnément à être le maître, écrivait Voltaire au comte d'Argental (21 juin 1761), j'ai jeté par terre toute l'église, pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié. J'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux; j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue. Le lieutenant criminel, le procureur du roi sont venus instrumenter; j'ai envoyé promener tout le monde. »

Tous les biographes de Voltaire ont répété après lui qu'il avait bâti une église magnifique à la place de celle qu'il avait fait détruire; mais on peut voir

---

veur des produits qui sortaient de ces ateliers, donnèrent de l'essor à cette industrie et la multiplièrent jusque dans les plus petits hameaux du pays de Gex. Aujourd'hui ces établissemens d'horlogerie y sont bien abandonnés; cependant Ferney, Gex, Thoiry et Challex, fournissent encore quelques ouvrages aux marchands de Genève.

encore aujourd'hui que ce monument tant vanté n'était qu'une modeste chapelle sur la façade de laquelle il avait mis cette fastueuse inscription : *Deo erexit Voltaire* (1).

Pendant les deux années que dura la reconstruc-

---

(1) Ce fait est si vrai, que l'église de Ferney, rétrécie par Voltaire, ne pouvait contenir le tiers de la population; Mgr. Devie, dont Ferney dépend spirituellement aujourd'hui, touché des besoins religieux de cette population, vient de faire bâtir dans cette ville une vaste et superbe église en style grec, décorée avec élégance. La premiere pierre fut posée et bénite par Mgr. Devie, le 17 avril 1825, et le monument fut consacré par Mgr. Frère de Villefrancon, archevêque de Besançon, métropolitain de Belley, en présence de Mgr. Devie, évêque de Belley, et de Mgr. Besson, évêque de Metz, d'une partie du chapitre de Belley, et d'un grand concours de prêtres et de fidèles, le 8 novembre 1826.

Mgr. Devie n'a pas borné là sa sollicitude pour la ville de Ferney; le 3 novembre 1824 il y avait déjà établi une maison de religieuses de saint Joseph pour instruire les jeunes demoiselles, visiter les pauvres, soigner les malades, etc.

Cette même année, le zélé prélat acquit une maison à Ferney, où il a établi à ses frais un collége qui facilitera l'instruction dans le pays de Gex qui ne possédait point d'établissement de ce genre.

Mgr. Devie avait encore fondé à Ferney en 1826 un monastère de religieuses carmélites, chargées d'attirer les bénédictions de Dieu, par leurs prières continuelles, sur une contrée qui fait l'objet des affections et du zèle de ce nouveau François de Sales. A la suite des événemens de juillet 1830, quelques brouillons, entendant fort mal la liberté qu'on publiait alors, inquiétèrent ces religieuses et les obligèrent à quitter leur monastère.

tion du château de Ferney, Voltaire demeurait soit à Tourney, soit aux Délices qu'il ne quitta définitivement qu'en 1765. Les soins qu'il apportait lui-même à cet édifice, à ses domaines, à ses plantations, à son théâtre, absorbèrent tout son temps : aussi ne vit-on paraître de lui en 1758 que *Candide et l'Optimisme*, roman philosophique dans lequel l'auteur tourne en ridicule le système de *Tout est bien*.

1759 L'année 1759 commença par une correspondance avec le roi Frédéric, et se termina par une brouillerie entre les deux philosophes. Le drame de *Socrate;* la première partie de l'*Histoire de Russie sous Pierre Ier;* la *Relation de la mort du jésuite Berthier;* les *Mémoires pour servir à la vie de l'auteur*, qu'on trouve à la fin de la vie de Voltaire, par Condorcet, telles furent les productions de cette année, plus remarquable encore par le pacte que forma alors Voltaire avec d'autres impies d'*écraser l'infâme*. On sait aujourd'hui que par ce mot ils désignaient la religion catholique. Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, le reconnaît pour le chef de cette secte et pour l'auteur de la révolution de 1792, qui opéra d'utiles réformes sans doute, mais qui coûta tant de sang à la France. « Il n'a pas vu tout ce qu'il a fait, dit-il, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés prouveront à ceux qui savent réfléchir, que le premier auteur de cette grande révolution est sans contredit Voltaire. »

1760 Les lettres et les ouvrages du philosophe, depuis cette époque, respirent la haine contre la religion ;

l'honnête homme doit avoir le cœur bien froissé en lisant dans sa correspondance les moyens peu délicats qu'il recommandait à ses amis pour avancer leur œuvre, tels que la calomnie et le mensonge (1).

La tragédie de *Tancrède* parut au mois de septembre de cette année et obtint de grands succès ; la comédie de l'*Ecossaise ;* le *Pauvre Diable ;* le *Russe à Paris ;* la *Vanité ;* le *Plaidoyer de Ramponneau*, allèrent répandre dans le monde la haine que Voltaire portait à ceux qui ne le regardaient pas comme le plus grand homme dans tous les genres. Cette faiblesse, dont un auteur a bien de la peine à se préserver, n'étouffa pas cependant chez lui la source des sentimens généreux qu'inspirent les besoins de nos semblables ; il accueillit vers ce temps à Ferney la petite nièce de Corneille, lui fit une dot du produit de son *Commentaire* des œuvres du grand tragique français, et la maria plus tard avec M. du Puis, officier de dragons, propriétaire d'une terre près de Ferney. Il donna peu après retraite à Delille de Sales, exilé; au père Adam, jésuite d'Ornex, lors de la suppression de son ordre (2). C'est de Ferney que Voltaire éleva la voix

---

(1) Lettre à Thiriot, 21 octobre 1736.

(2) Les Jésuites avaient à Ornex, près de Ferney, une petite maison, fondée en 1640, où se tenaient quelques pères qui travaillaient aux missions du pays de Gex. Lors de la suppression de cet ordre, Voltaire retira chez lui le père Adam qu'il regardait comme un savant ; et quoiqu'il ait plaisanté sur son compte, ou plutôt sur son nom, en disant que *le père Adam n'était pas le premier homme du*

en faveur de Morangiès, dépouillé par des usuriers; qu'il fit rétablir la mémoire de Calas, de Sirven, de Martin, de Montbailly, etc. En 1760, il avança quinze mille francs pour dégager les biens des mineurs Depré-Crassier, dont les jésuites d'Ornex s'étaient emparés, en vertu de lettres-patentes, pour une dette que cette famille honorable du pays de Gex avait contractée envers eux et qu'elle tardait trop de leur payer (1). C'est de Ferney qu'il publia une foule de mémoires pour obtenir l'abolition des droits de main-morte que les moines de St-Claude et de Chézery exerçaient dans le Jura comme seigneurs; il faut l'avouer, ces droits onéreux étaient trop opposés à nos mœurs et trop en arrière de la civilisation, pour n'être pas odieux et intolérables, quoique cependant leur origine fût pure d'injustice, puisque ceux qui en étaient passibles descendaient des étrangers auxquels les Rois de Bourgogne avaient concédé des terres à cultiver, à condition qu'eux et leur postérité resteraient serfs, et que lorsqu'ils mourraient sans enfans leur fortune reviendrait à leurs seigneurs. Enfin c'est de Ferney qu'il versa

---

monde, il est cependant vrai que ce religieux faisait toutes les recherches historiques et toutes les traductions dont Voltaire avait besoin; il quitta Ferney en 1776, n'emportant que la douleur d'y avoir passé plus de 10 ans sans que ses paroles et ses exemples eussent produit aucun fruit dans le château de son hôte.

(1) Les MM. Depré-Crassier, dont il est ici question, étaient six frères, tous officiers dans le régiment de Deux-Ponts. (Lettre de Voltaire à Helvétius, 2 janvier 1761.)

différentes fois des sommes assez fortes pour tirer de la misère des paysans et des manufacturiers ruinés. Pourquoi faut-il que ce penchant à la bienfaisance fût accompagné d'actions que ses amis même ne lui pardonnèrent pas ?

Dans une lettre au comte d'Argental, du 16 février 1761 1761, Voltaire disait : « Si j'avais cent mille hommes, je sais ce que j'en ferais ; mais comme je ne les ai pas, je communierai à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez ; oui, par Dieu, je communierai avec M.me Denis et M.lle Corneille. » Il communia en effet. Ne serait-il pas trop pénible de croire, avec quelques auteurs, qu'il se détermina à cette démarche si sainte et si contraire à ses principes, dans le dessein d'obtenir du roi de France la restitution d'une pension ? Et serait-ce pour se délivrer des plaisanteries de ses amis et de ses ennemis qu'il redoubla de zèle pour répandre des productions irréligieuses ? car dès-lors on les vit inonder la France : *Rescrit de l'Empereur de la Chine ; Conversation de l'abbé Grisel et de l'Intendant des menus ; Sermon du rabin Akib ; Appel à toutes les nations ; Lettres de Charles Gouju à ses frères ;* — l'*Ecueil du sage, ou le Droit* 1762
du Seigneur ; Sermon des Cinquante ; Eloge de Crébillon ; Ce qui plaît aux Dames ; Idées républicaines ; — le *Drame de Saül ;* son *Traité sur la* 1763
Tolérance ; le *Catéchisme de l'honnête homme ; Lettre d'un Quaker à Jean Georges ; Remarques sur l'Histoire générale ;* — le *Blanc et le Noir,* 1764
roman ; *Jeannot et Colin,* roman ; *Doutes nouveaux sur le Testament du cardinal Richelieu ;*

Discours aux Welches; Contes de Guillaume
1765 *Vadé; Pot-pourri; — Mandement d'Alexis*, etc.; *Questions sur les Miracles; le Pyrrhonisme de l'Histoire; Homélies prêchées à Londres; Dénon-*
1766 *ciation de J.-C.; — Lettres de milord Cantorbéry; Essai sur les Proscriptions; Essai sur les Dissensions de Pologne; Testament du curé Mélier; Relation de la mort du chevalier de la Barre; Commentaire sur le Traité des Délits et des Peines; le Philosophe ignorant; Petit Commentaire sur l'Eloge du Dauphin*, par Thomas; *Anecdotes sur Bélisaire; Avis au Public sur les parricides*
1767 *des Calas et des Sirven; — Charlot ou la Comtesse de Givry* (comédie); le *Dîner du comte de Boulainvilliers; Recueil nécessaire; Questions de Zapata;* la *Défense de mon Oncle; Lettres à S. A. Mgr. le prince de Brunswik sur Rabelais;* l'*Homme aux quarante écus*, roman; les *Honnêtetés littéraires; Canonisation de saint Cucufin; Lettres sur les Panégyriques;* l'*Ingénu*, roman; *Doutes sur la Religion; le Cathécumène; Examen de l'histoire de Henri IV*, par Bury. La plupart de ces ouvrages, impies ou obscènes, jetèrent l'alarme en France et jusqu'à la cour. Pour prouver son *alibi*, comme il écrivait à Damilaville, c'est-à-dire, pour faire croire qu'un écrivain occupé de haute littérature ne pouvait pas être l'auteur de tant de brochures, il fit paraître, dans le cours de ces quatre ou cinq ans, ses *Commentaires de Corneille*, ses tragédies de *Triumvirat*, de *Jules César*, des *Scythes*, d'*Olympie*, etc., etc. Voltaire ne crut pas ce moyen suffisant, et plusieurs de

ses biographes assurent que pour détourner l'orage qui allait fondre sur lui, il prit la résolution de faire un acte éclatant de religion. En conséquence, la veille de Pâques, il se confessa au père 1768
Adam, jésuite, qui demeurait avec lui à Ferney, et le lendemain, environné de ses gens en armes, tambour en tête, il rendit le pain bénit en personne, se présenta à la table sainte, reçut la communion, et termina la cérémonie en montant en chaire, où il fit un sermon sur le vol, à l'occasion d'une vache qui lui avait été dérobée. Il apostropha sur ce fait un de ses paysans, connu pour un coquin, l'exhortant à se réconcilier avec Dieu, à reconnaître combien il lui était redevable, et à lui, son seigneur, de n'avoir pas été pendu; il finissait par lui dire que s'il n'avait pas encore accusé ses fautes, de le faire à son pasteur ou à lui. Sans parler de l'indécence de ce spectacle qui dégénéra en farce, il est certain qu'en prenant la parole dans une église, Voltaire s'était arrogé un droit qui n'appartient qu'au pasteur.

L'évêque de Genève, résidant à Annecy, Mgr. Biord, informé de ce qui s'était passé, écrivit le 11 avril au philosophe, qu'il espérait que par sa conduite à l'avenir il ne laisserait aucun lieu de douter de sa droiture et de sa sincérité. Voltaire lui répondit le 22 du même mois une lettre fort curieuse, dans laquelle il déclara n'avoir fait que remplir les devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et qu'il a si souvent remplis, etc.

L'évêque de Genève ne se méprit point sur le sens de cette lettre; il lui écrivit une seconde fois, et lui

demanda pour preuve de sa sincérité un désaveu des ouvrages qui lui étaient attribués. Voltaire répliqua par des phrases insignifiantes, et dit que des *bagatelles littéraires* n'ont rien de commun avec les devoirs de chrétien, et que la calomnie seule a pu inspirer à son évêque de telles préventions contre lui.

« Si vous êtes calomnié, lui manda Mgr. Biord, pourquoi parler si légèrement des productions les plus dangereuses? Si vous êtes chrétien, pourquoi ne pas les désavouer? Ce dilemme embarrassa le philosophe, qui fit écrire des injures au prélat; mais Voltaire reçut l'ordre de la part de l'autorité civile de ne plus prêcher dans l'église.

Tous les philosophes furent extrêmement mécontens de la nouvelle communion de Voltaire. D'Alembert et d'Argental lui adressèrent de vifs reproches. Il leur écrivit : « Puisque on m'attribue les ouvrages de *Saint-Hyacinthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'ex-Mathurin *Laurent*, et du sieur *Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et si j'étais à Abbeville (c'était dans cette ville que de la Barre avait été exécuté pour ses profanations), je communierais tous les quinze jours. » Ce seul trait suffirait pour faire apprécier la sincérité de la démarche du philosophe. Condorcet, cependant, n'a pas hésité de dire dans sa *Vie de Voltaire*, « qu'il a existé peu d'hommes qui aient souillé leur vie par moins d'hypocrisie »; mais la preuve la plus irréfragable du contraire, c'est que pendant ses prétendus accès de dévotion, Voltaire faisait pleuvoir sur l'Europe une averse d'ouvrages

immoraux et anti-religieux, tels que son poème de la *Guerre de Genève;* sa tragédie des *Guèbres;* le *Baron d'Otrante;* les *Deux Tonneaux;* la *Princesse de Babylone*, roman; *les Droits de l'Homme et les Usurpations des Papes;* la *Profession de foi des Théistes;* la *Relation du Bannissement des Jésuites de la Chine, ou l'Empereur et frère Rigolet;* le *Dialogue entre A., B., C.;* le *Sermon prêché à Bâle;* les *Homélies du pasteur Brown;* les *Colimaçons du R. P. l'Escarbotier;* les *Singularités de la Nature;* les *Marseillais et le Lion*, satyre; *les trois Empereurs en Sorbonne;* l'*Instruction à frère Pediculoso;* l'*Apothéose du roi Pétau;* l'*Epître à M. de St-Lambert;* et tant d'autres qu'il avouait tout bas à ses amis et désavouait tout haut devant le public.

Vers la fin du mois de février 1769, Voltaire éprouva 1769
plusieurs accès de fièvre très-violens; il était âgé de 75 ans, il croyait mourir. Il fit demander *son bon curé;* celui-ci exigea une rétractation de ses ouvrages irréligieux. Le notaire *Raffoz* dressa en conséquence un acte par lequel messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Ferney, Tourney, Pregny et Chambeizy, déclare qu'il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété de protester que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; que, si jamais il lui était échappé quelques indiscrétions préjudiciables à la religion de l'Etat, il en demande pardon à Dieu et à l'Etat; qu'il a vécu et qu'il veut mourir dans l'observance

de toutes les lois du royaume et dans la religion catholique étroitement unie à ses lois.

Au château de Ferney, le 31 mars 1769, 3 heures après midi. Signés : *de Voltaire; — Raffoz*, notaire; — *Antoine Adam; — Bigex; — Claude Mangié*, orfèvre-bijoutier; — *Pierre l'Archevêque*, syndic, tous demeurant à Ferney, témoins requis.

Le lendemain, 1.er avril, Voltaire reçut la communion chez lui, non sans prononcer au préalable un beau et pathétique discours, dans lequel il renouvela cathégoriquement sa profession de foi et ses protestations contre ses malheureuses brochures, de tout quoi le même notaire dressa un acte qui fut signé le même jour par le malade et les témoins (1).

Quelques jours après il mande à M. *Saurin* qu'il *a rempli les devoirs d'un officier de la chambre du roi et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie.* Il écrivit le 4 avril à Saint-Lambert, auteur du poème des *Quatre Saisons : Depuis un mois, j'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie; j'ai déclaré expressément que je mourrai dans la religion du roi très-chrétien et de la France, ma patrie; cela est fier et honnête.* Au

---

(1) On trouve toutes les pièces authentiques relatives à ces communions, rétractations, correspondance avec Mgr. Biord, etc., dans plusieurs ouvrages, notamment dans le *Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire*; in-8.°, Genève, 1771. Plusieurs sont dans les minutes du notariat de Ferney.

comte d'Argental, le 23 mai 1769 : *J'ai édifié tous les habitans de mes terres et tous les voisins en communiant; je me fais lire publiquement l'histoire de l'Eglise et les sermons de Massillon à mes repas.* A Laharpe, vers le même temps : *J'ai eu douze accès de fièvre, j'ai été sur le point de mourir, et je me disais : Le théâtre français est mort aussi, si M. de Laharpe n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires.*

Lorsque Voltaire fut guéri, il fut le premier à se moquer de sa nouvelle communion, comme on peut le voir dans ses lettres à M.me du Deffant, au maréchal de Richelieu. Pour répondre aux sanglans reproches de M. d'Argental, Voltaire lui écrivait qu'*il ne pouvait lui donner une plus grande marque de son mépris pour ces facéties, qu'en les jouant lui-même.* Vers la même époque, il publia sa *Cinquième Homélie, prononcée à Londres, dans une assemblée particulière, le jour de Pâques.* Cette production est pleine de citations indécentes sur la communion. L'*Histoire du Parlement; Dieu et les Hommes;* le roman de *Jenni;* les *Lettres d'Amabec; Lettres à M. Marin; le Cri des Nations; les Adorateurs ou les Louanges de Dieu*, etc., etc., sortirent de Ferney pour aller publier, du moins la plupart, que leur auteur méprisait en santé la religion qu'il invoquait en maladie.

Depuis long-temps le seigneur de Ferney, par 1770
haine contre les Genevois qui l'avaient vexé aux *Délices*, avait conçu le projet d'élever une ville à Versoy, au bord du lac Léman, d'y établir une manufacture de montres, d'y creuser un port commode

pour attirer tous les bateaux qui font un commerce considérable dans ces parages, de faire à la longue de cette nouvelle ville une vaste métropole marchande, et de ruiner ainsi Genève au profit du pays de Gex. Il était parvenu à faire adopter son plan à M. de Choiseul, qui fit construire le port qu'on remarque encore aujourd'hui, et qui avait coûté plus d'un million ; mais des difficultés qui survinrent détournèrent le ministre de pousser plus loin ce projet que Voltaire essaya d'exécuter lui seul. Il parvint dans l'espace de cinq ans à faire élever une ville d'un quart de lieue de long (1), qui fut de suite

(1) Le plan de cette ville fut tracé, et cent maisons seulement furent construites par Voltaire et par diverses familles riches du pays de Gex qui crurent condescendre ainsi aux vues du gouvernement, ce qui faisait dire au poète, dans une pièce de vers qu'il adressait à M.me de Choiseul :

Envoyez-nous des Amphions,
Sans quoi nos peines sont perdues ;
A Versoy nous avons des rues,
Et nous n'avons point de maisons.

Quelques manufactures de poterie, quelques cabinets d'horlogerie, sont aujourd'hui les seuls restes de cet appareil qui avait causé une si grande fermentation à Berne et à Genève. La crainte de voir jamais renouveler ce projet est cause que Genève a tenu si fort en 1815 à faire entrer Versoy dans son territoire ainsi que six autres communes. Les habitans du pays de Gex et tous les Français, sans doute, n'ont pas vu sans indignation que la France fût ainsi honteusement démembrée au profit d'une petite République qui ne pouvait espérer d'autre faveur que sa protection.

habitée par des ouvriers accourus de Genève. Cette manufacture de montres et de pendules, fortement soutenue par le duc de Choiseul, ministre, et par M. Turgot, contrôleur-général des finances, étendit rapidement ses relations. Le pays de Gex, par les soins de Voltaire et de M. Fabry, alors subdélégué de cette province, fut affranchi de toute imposition indirecte, de sorte que l'horlogerie de Versoy et de Ferney se donnant à meilleur marché que celle de Genève, ces deux établissemens allaient croissant chaque jour, quand la disgrâce de M. de Choiseul vint mettre Voltaire dans l'embarras. Le pays de Gex a conservé avec raison une grande reconnaissance pour le patriarche de Ferney, et n'oubliera jamais tout ce que l'humanité lui dicta lors de l'épidémie qui ravagea cette contrée en 1765, tous les soins qu'il prit pour son affranchissement de la ferme générale, pour lui assurer des magasins de blé, de sel, etc. (1). Mais nous ne voudrions pas que cette intéressante province tirât toute son illustration du long séjour de Voltaire à Ferney, elle a de plus

---

(1) Le pays de Gex payait annuellement trente mille francs à la ferme pour les franchises obtenues par Voltaire; sous Louis XVIII et Charles X ces priviléges furent beaucoup augmentés, sans que cet arrondissement ait été obligé de rien payer au trésor, soit pour être exempt de la douane, soit pour tirer de France, sans acquit de droits, les marchandises premières nécessaires à ses fabriques, soit enfin pour y exporter, aussi sans acquit de droits, les produits de ses troupeaux, de ses poteries, de ses tanneries, de ses papeteries, etc.

grands titres à faire valoir ; elle fut le berceau de l'antique et valeureuse Helvétie, et depuis lors, mais surtout depuis qu'elle fut unie à la France, les habitans ont toujours donné des preuves éclatantes de leur patriotisme, vertu que Voltaire ne professait pas à un si haut degré, lui qu'on voit avec douleur appeler les Français des *Welches* et *la chiasse du genre humain.*

L'intérêt qu'il prenait à tout ce qui tenait au pays de Gex, détermina les capucins de cette ville à le nommer père temporel de leur couvent. Cette fonction consiste à régir extérieurement les affaires de la communauté; mais il est faux qu'il ait été jamais reçu capucin, comme il l'écrivait à Laharpe le 2 mars 1770. « *Vraiment, vous ne connaissez pas tous mes titres, mes nouvelles dignités ; non seulement je suis père temporel des capucins, mais je suis capucin moi-même.* » Ce quatrain si connu, à un de ses amis, n'est qu'une plaisanterie, mais dans laquelle on voit le désir qu'il avait plusieurs fois témoigné de mourir catholiquement :

Il est vrai, je suis capucin,
C'est sur quoi mon salut se fonde;
Je ne veux pas dans mon déclin
Finir comme les gens du monde.

La correspondance de Voltaire contient des lettres écrites à cette époque, et portant pour signature : *Frère François, capucin indigne.* Malgré cette profonde humilité de Voltaire, il conservait sur le cœur un mauvais procédé dont il prétendait que M. de Brosses s'était rendu coupable à son égard. Ce dernier

était sur les rangs pour se faire recevoir à l'Académie; le 10 décembre 1770, Voltaire écrivit à d'Alembert de s'opposer à cette nomination; dans une autre lettre, il alla même jusqu'à dire qu'il donnerait sa démission si le président du parlement de Dijon était reçu. Hâtons-nous de dire, pour faire oublier cette petitesse d'un grand homme, que Voltaire entreprit cette année la réfutation du *Système de la Nature*, que d'Holbach avait eu l'infamie de publier sous le nom de feu Mirabeau, ouvrage qui épouvanta l'athéisme du roi Frédéric même. Voltaire publia en outre cette année-là les ouvrages suivans: *Conseils raisonnables à M. Bergier; Discours de l'empereur Julien; Procès de Claustre; Traduction du poëme de Jean Plokoff; Discours aux Confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne; Requête en faveur des habitans de St-Claude.*

Toujours infatigable, malgré sa vieillesse, le 1771
philosophe de Ferney composa encore en 1771 ses *Questions sur l'Encyclopédie;* la *Méprise d'Arras; Discours d'Anne Dubourg à ses juges;* le *Tocsin des Rois; Epître au Roi de Danemarck; Lettre à M. d'Alembert; l'Epître aux Romains;* c'est un parallèle de l'ancienne Rome avec la nouvelle, dans lequel l'esprit de parti l'a porté à donner l'avantage à la première. Quelques faits, que par respect nous nous sommes abstenus de raconter, et principalement un que plusieurs de ses biographes placent à l'année 1772 et que Voltaire dit être une calomnie de la part des Genevois, expliqueraient la préférence qu'il donnait à la vieille Rome, où Vénus avait des autels. Les productions

1772 de cette année sont peu importantes : *Essai sur les Probabilités en fait de justice; Essai sur le Procès de M.lle Camp;* la *Bégueule*, conte ; *Jean qui pleure et Jean qui rit*, conte ; les *Cabales*, satire ; *Quelques petites hardiesses de M. Clair à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis;*
1773 *Tout en Dieu*, COMMENTAIRE SUR MALLEBRANCHE. Tous ces ouvrages furent suivis de près par les *Lois de Minos*, les *Pélopides*, tragédies ; le *Dépositaire*, comédie ; *Discours de l'avocat Bellequier; Fragmens historiques sur l'Inde ;* le *Taureau blanc*, roman ; la *Tactique*, satire.

Dès le commencement de l'année 1773, Voltaire fit ses efforts pour obtenir la liberté de rentrer dans Paris. Sa tragédie des *Lois de Minos* devait lui en ouvrir les portes ; mais elle fut refusée d'abord sur le théâtre de Fontainebleau. Ce ne fut qu'en 1778 que ses amis réussirent dans leurs sollicitations auprès de M. de Maurepas, qui lui obtint cette grâce de Louis XVI. L'envie de revoir le monde ne pouvait entrer pour rien dans son désir de retourner à Paris, car la foule venait le fatiguer dans sa retraite. Ferney était devenu pour les philosophes répandus en Europe comme la Mecque pour les Musulmans ; il fallait au moins une fois dans sa vie en faire le pélerinage. De beaux esprits, de grands seigneurs, des hommes de robe et d'église, des femmes distinguées et des princes même se rendaient à Ferney de toutes parts pour faire leur cour au *patriarche*. Il échappait de son mieux à ces flatteuses importunités, mesurant la durée de son apparition sur le rang ou la renommée

du personnage ; quelquefois refusant de se montrer, ou ne se montrant que pour témoigner de l'humeur. « On me prend pour la bête du Gévaudan », répétait-il souvent. « En voyant arriver des curieux, il s'écriait quelquefois : « Mon Dieu, délivrez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis. » Un jour des députés de Genève étant venus le complimenter le jour de sa fête, il apparut devant eux en robe de chambre, fit sauter en l'air le bonnet brodé en or, dont il se couvrait ordinairement, et se retira sans rien leur dire. Deux ans plus tard, la veille de saint François, des dames vinrent lui offrir des fleurs; après les avoir fait attendre long-temps, il apparut subitement devant elles en s'écriant d'une voix sépulcrale : *Je suis mort*. Les dames furent tellement effrayées qu'elles se sauvèrent à toutes jambes.

Une milady s'étant présentée pour le voir, obtint cette faveur avec beaucoup de difficulté. Voltaire lui ayant apparu comme un spectre en disant qu'*il sortait de son tombeau pour elle*, la milady ne prit pas fantaisie de jamais revenir à Ferney.

Une personne de marque attendait depuis long-temps que le philosophe voulût bien la recevoir ; il se montra, puis d'un ton brusque il lui dit : *Vous m'avez vu par devant, voyez-moi par derrière*, et referma sa porte.

Un autre curieux avait très-indiscrètement témoigné le désir de passer quelque temps chez Voltaire : celui ci l'ayant su lui dit : *Vous ne voulez pas ressembler à Don Quichotte; il prenait les auberges pour des châteaux, et vous vous prenez les châteaux pour des auberges.*

Il serait trop long de rapporter toutes les originalités et les rebuffades de ce genre que Voltaire renouvelait chaque jour à Ferney ; tous ses biographes en ont raconté de différente sorte, et la tradition en a conservé un plus grand nombre parmi les habitans du pays de Gex.

1774 Les visites et les correspondances multipliées lui dérobaient beaucoup de temps : aussi l'année 1774 ne vit guère sortir du château de Ferney que les écrits suivans : *Eloge funèbre de Louis XV ; de la Mort de Louis XV et de la Fatalité ; Epître à Henri IV sur l'Avénement de Louis XVI ; Sophonisbe*, tragédie ; *Dialogue de Pégase et du Vieillard ; Il faut prendre un parti*, ou *Principe d'action ; de l'Encyclopédie ;* de l'*Ame*, par Soranus ; *Aventure de la Mémoire*, etc. , etc.

Sur la fin de sa vie Voltaire établit une étiquette sévère pour ses réceptions. A une heure indiquée il sortait de son cabinet d'étude, et passait par son salon pour se rendre à la promenade ; c'était là qu'on se tenait sur son passage, comme sur celui d'un souverain, pour le contempler un instant. A l'époque où nous sommes de sa vie, il ne mangeait point au milieu de la journée. Il soupait entre neuf et dix heures, peu et lentement ; se couchait entre onze heures et minuit, et ne dormait guère que quatre ou cinq heures ; il en passait cependant seize ou dix-huit au lit. Son lit, d'une grande simplicité, était toujours couvert de livres. On voyait auprès une table élégante, sur laquelle se trouvait de l'eau fraiche, du café, des marques de papier et une écritoire. S'il lisait, il faisait des re-

marques, et quand étant couché il lui venait une idée, il appelait son secrétaire dont la chambre était directement au-dessous de la sienne, et celui-ci écrivait tout ce qu'il avait à lui dicter (1); pendant la nuit, trois bougies restaient allumées à côté de son oreiller. Voltaire était très-peureux, il craignait surtout le tonnerre; pendant les orages il priait M. Hugonet, alors curé de Ferney, de venir auprès de lui. Ce serait le cas de citer ces vers du bon Lafontaine (livre 9, fable XIII):

O combien le péril enrichirait les dieux,
Si nous nous souvenions des vœux qu'il nous fait faire;
Mais, le péril passé, l'on ne se souvient guère
De ce qu'on a promis aux cieux;
On compte seulement ce qu'on doit à la terre.
Jupiter, dit l'impie, est un bon créancier;
Il ne se sert jamais d'huissier;
Eh! qu'est-ce donc que le tonnerre?

Voltaire jouissait de 150,000 livres de rentes à peu près, dont quarante mille étaient employées pour la dépense de la maison; le reste était placé à intérêt ou destiné à l'impression de cette prodigieuse quantité de brochures qu'il répandait gratuitement dans tout le monde et à l'agrandissement de Ferney, où sans cesse des malheureux venaient lui demander asile. Dans ces circonstances, Voltaire mandait son architecte, lui faisait tirer le plan d'une maison telle que la désirait le solliciteur et

---

(1) A cette époque, son secrétaire était M. *Wanières*, dont la famille est encore à Ferney.

faisait mettre la main à l'œuvre : aussi l'un de ses historiens dit que Voltaire commandait une maison comme d'autres commandent une paire de souliers. En général, c'est lui qui se mêlait de l'administration extérieure et intérieure de ses biens et de sa maison. Il avait du goût pour les travaux de la campagne et les embellissemens des jardins. C'est lui-même qui avait dirigé la construction du château de Ferney et les plantations qui l'environnent ; il ne passait pas de jour sans *mettre des enfans en nourrice*. C'était son terme pour dire qu'il plantait des arbres.

Nos lecteurs verront avec plaisir une description du château de Ferney, tel qu'il était en 1774 et tel qu'on le voit aujourd'hui ; c'est un lieu si célèbre, si fréquenté encore de nos jours, qu'on ne peut manquer de prendre intérêt à tous les détails que nous allons donner d'après Biœrnstahl, savant Suédois qui avait visité Ferney pour la seconde fois l'année 1773.

« Ce château, indépendamment des appartemens de maîtres, contient quatorze chambres à coucher pour les étrangers.

» Les appartemens en sont très-ornés : on y voit des tableaux des plus grands maîtres, tels qu'une *Vénus* de Paul Véronèze, une *Flore* de Guido-Reni. On voit encore deux tableaux de l'Albane, l'un représentant la *Toilette de Vénus*, l'autre les *Petits Amours endormis*. Dans la chambre de M.me Denis est le portrait de Catherine, impératrice de Russie, travaillé en soie par un nommé Lasalle, artiste célèbre, natif de Seyssel, qui en a fait hommage à

M. de Voltaire. Dans la même pièce on remarque la statue en marbre de Voltaire. Cette même statue se retrouve, ainsi que son buste en plâtre, dans toutes les chambres du château. Dans l'une de ces pièces sont plusieurs portraits de famille, et celui de M.me la marquise de Pompadour, peint par elle-même et dont elle a fait cadeau à Voltaire.

» Dans la salle où l'on reçoit les étrangers est placé le portrait de M.me du Châtelet, avec les bustes en cuivre de Newton, de Locke, etc.

» La bibliothèque de Voltaire est très-belle et bien choisie. On y compte six à sept mille volumes, dont beaucoup de théologie et d'histoire ; on y trouve tous les poètes italiens, des livres de toutes les sciences, des dictionnaires de toutes les langues connues. Dans le bas de cette bibliothèque est un tigre empaillé, dont l'air est aussi féroce que s'il était vivant et prêt à mordre.

» Le jardin est fort beau et très-grand ; il forme avec le parc une vaste enceinte. Le parc renferme un beau bois planté de chênes, de tilleuls et de peupliers, dont on porte la valeur à trois cent mille francs (1).

» De belles et longues allées conduisent du jardin au parc, les vues en sont belles. Ici ce sont des feuillages et des buissons toujours verts ; là un gazon vert, entouré de bosquets, avec quatre

---

(1) Voltaire avait eu des difficultés avec un M. Mallet qui possédait un *belveder* près de son parc ; le seigneur de Ferney fit planter une quantité d'arbres pour nuire à son voisin, et appela ce massif : *Le bois de Cache-Mallet.*

entrées ou ouvertures. Au milieu est un grand et antique tilleul, bien touffu, qui couvre le bosquet de ses branches épaisses : c'est ce qu'on appelle le *cabinet de Voltaire;* c'est son gîte, c'est là qu'il travaille. Quand il y est, personne n'ose en approcher. Lorsqu'il se porte bien, il a coutume de s'y rendre, et, placé sur un banc, il s'y livre à son imagination.

» Tout près est un petit bâtiment où l'on élève des vers à soie qui lui servent de délassement et dont il se fait faire des vêtemens (1).

» Non loin de là est un paratonnerre dont la chaîne descend dans une fontaine. Celle-ci appartenait jadis au village et donnait une eau fort belle ; maintenant elle est presque à sec, le peu d'eau qui en sort est trouble, sale et d'une odeur désagréable. On en attribue la cause au conducteur du paratonnerre, quoiqu'il n'y ait que deux ans qu'il a été placé dans cet endroit par M. Saussure.

» M.me Denis ne voulut pas l'avoir près du château ; c'est ce qui fit qu'on le mit du côté du jardin. A côté du bâtiment des vers à soie, il y a un champ qu'on appelle *le Champ de M. de Voltaire*, parce qu'il le cultivait de ses propres mains. Ce parc offre de beaux labyrinthes, une grande pêcherie, de beaux parterres, des vignes et d'excellens raisins,

---

(1) Il est à regretter qu'on ne cultive pas le mûrier dans le pays de Gex dont le sol lui conviendrait très-bien, et puisque les vers à soie réussissaient à Ferney, ils réussiraient à plus forte raison dans d'autres communes plus tempérées.

des jardins potagers et fruitiers dont les murs sont partout couverts de poiriers et de pêchers. Le Mont-Blanc, que l'on voit encore couvert de neige, et le jardin, rempli de fleurs de tous côtés, forment un contraste qu'on pourrait difficilement rencontrer ailleurs et offrent un coup d'œil enchanteur.

» Près du château est une salle de bains ; c'est un petit pavillon en marbre, etc. »

Ces lieux ont fort changé depuis la mort de Voltaire. Toutes les terres, qui formaient autour du château, et presque jusqu'au pied du Jura, un domaine d'une lieue carrée d'étendue, ont été détachées et vendues successivement par les héritiers ; de sorte que le château n'a plus aujourd'hui qu'une appartenance bornée et de peu d'importance. On ne saurait qualifier du nom pompeux de parc le jardin et les plantations qui entourent présentement la maison. Les arbres de haute futaie qu'on aperçoit à droite en entrant dans le jardin par les appartemens de derrière, sont les mêmes que Voltaire a plantés, et sous lesquels il aimait à se reposer. La charmille qui s'étend vis-à-vis et qui regarde Genève, a été aussi plantée par le philosophe de Ferney ; seulement M. de Budé (1) y a fait des per-

---

(I) Le château et la terre de Ferney, après la mort de Voltaire, échurent en héritage à Mme Denis, sa nièce ; elle les céda pour deux cent trente mille francs à M. le marquis de Villette, qui en prit possession en juillet 1779 et les revendit peu après à la famille de Budé, dont les avait acquis Voltaire en 1758.

cées de distance en distance pour jouir de la vue de la campagne.

A l'égard de la disposition actuelle du reste des jardins, elle n'a rien qui ressemble au dessin primitif. Autrefois il y avait des massifs d'arbustes sur toute la ligne formant la partie de derrière du château. M. de Budé ayant fait construire de ce côté une façade élégante, on s'est trouvé dans la nécessité de découvrir tout le terrain qui était devant, et de substituer aux plantations qui ombrageaient cette partie, un long tapis de verdure qui s'encadre avec goût dans un plan régulier d'arbres qui le bordent.

Quant à l'intérieur du château, deux pièces seulement au rez-de-chaussée, le salon et la chambre à coucher de Voltaire, ont été conservées en l'état où elles étaient à la mort de cet écrivain ; c'est tout ce qui reste de lui dans la distribution du local.

Tout ce que renfermait la chambre à coucher est aujourd'hui dans le même ordre qu'autrefois. On y voit encore la même tapisserie de lampas, son lit de sapin dont les rideaux ont disparu sous les ciseaux des curieux de tous les pays qui viennent encore visiter le manoir du prince de la philosophie moderne. Outre les portraits dont on a parlé plus haut, on y remarque encore ceux de Clément XIV, de Delille, de Milton, de Wasingthon, de Leibnitz, de Newton, de Frédéric, de d'Alembert, de Diderot, d'Helvétius, de Thomas et celui d'un petit paysan que son vieux seigneur, dit-on, aimait beaucoup. Vis-à-vis la cheminée on voit un petit monument en briques vernies, construit par M de Villette, dans lequel il avait mis le cœur de Voltaire

qu'il avait apporté à Ferney. On lit sur ce mausolée, très-mesquin, l'inscription suivante, qui mentionne l'attachement que Voltaire portait au pays de Gex : *Mes mânes sont consolées, puisque mon cœur est au milieu de vous.*

La façade du château, parallèle au chemin qui va de Gex à Genève, n'est pas sans élégance; mais elle est masquée par des massifs d'arbres.

Du côté de Genève, on découvre de fort loin le château de Ferney; mais n'ayant aucun ornement sur cette façade qui aurait dû être la principale, il ne présente que l'aspect d'un pavillon modeste et étroit. Entre l'ancienne église et le château, était la salle de comédie, qui est maintenant détruite. On voit encore adossé à un mur de cette ancienne église, achetée par M. de Budé depuis que Mgr. Devie, évêque de Belley, en a fait construire une plus belle, on voit, disons-nous, le tombeau en pierre que Voltaire avait fait construire pour lui. Il avait donné ordre de percer la muraille de l'église après sa mort, de telle sorte que sa sépulture se serait trouvée dans l'intérieur. On voit par là qu'il ne dédaignait pas autant les honneurs féodaux qu'il les décriait.

Revenons à Voltaire pour le montrer, confiné au fond du château que nous venons de décrire, occupé à répandre dans le monde des ouvrages de tous les genres. Son grand âge et ses infirmités ne 1775
l'empêchèrent pas de publier cette année sa tragédie de *Dom Pèdre*; le *Cri du sang innocent*; la *Diatribe à l'auteur des Ephémérides*; le *Voyage de la Raison*; les *Filles de Minée*, conte; les *Oreilles*

du comte de Chesterfield, roman. Ses travaux littéraires ne l'empêchaient pas de s'occuper de sa manufacture qui allait de mieux en mieux. A l'aide de ses liaisons avec M. l'intendant-général des postes, il faisait passer les montres à Paris, sous le couvert de celui-ci, ce qui les rendait à meilleur compte et en augmentait le débit. Voltaire bâtit, cette année-là, de nouvelles maisons pour les ouvriers qui affluaient à Ferney ; il y fit établir une foire, un marché et un théâtre : mais le renvoi du ministre
1776 Turgot, arrivé en 1776, enleva un protecteur à sa fabrique qui, dès-lors, alla toujours en déclinant, tellement qu'il écrivait à Laharpe, le 10 juin de cette année : « J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant ; je ne vois plus que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de sa place. » Ce serait le cas de citer ici un de ces bons mots qui sortaient à profusion de la bouche de Voltaire ; il avait écrit à Mme de Maurepas : « Si jamais M. Turgot cesse d'être ministre, je me fais moine de désespoir. » Lorsqu'il fut en effet disgracié et remplacé par M. de Clugny, Mme de Maurepas somma Voltaire de tenir sa parole. « Rien de plus juste, Madame, répondit-il, je me ferai moine de Clugny. » Malgré cette profession, M. de Clugny n'épousa pas les bonnes dispositions de son prédécesseur pour le pays de Gex.

Parmi son bagage littéraire de cette année, dans lequel on remarque : *L'Hôte et l'Hôtesse*, divertissement ; *la Bible enfin expliquée ; un Chrétien contre six Juifs ; les Lettres chinoises, indien-*

nes, etc. ; il se trouva une production trop impie, intitulée : *Théologie portative*, ouvrage que le célèbre avocat-général Séguier a déclaré ne pouvoir qualifier, faute d'expressions pour peindre un libelle qui reproduit en abrégé tout ce qui a été dit dans tous les siècles contre la divinité de Jésus-Christ, contre la morale de l'Evangile, contre l'authenticité des Livres saints, contre la réalité de la mission et la sainteté du caractère des ministres de l'Eglise ; tout ce que le paganisme, l'athéisme et l'hérésie ont pu imaginer de plus faux, de plus révoltant contre la morale et la religion Un arrêt du Parlement de Paris, en date du 18 février 1776, condamna cet ouvrage à être brûlé par la main du bourreau. La peine que lui causa cette condamnation, la guerre que lui faisait l'abbé Guénée, furent suivies d'un chagrin plus sensible encore.

Joseph II, voyageant sous le nom du comte de Falkensten, devait venir à Ferney (1). Voltaire avait fait de grands préparatifs pour le recevoir, mais l'empereur passa devant son château sans y descendre ; il ne put digérer l'affront qu'il éprouva de la conduite de ce monarque philosophe qui avait évité l'ermitage de Ferney avec un mépris aussi affecté. Voltaire, pour diminuer le mauvais effet

(1) En passant à Ambronay en Bas-Bugey, l'empereur s'arrêta dans une auberge où il mangea un œuf qu'on lui fit payer un louis ; le monarque, étonné, s'écria : Les œufs sont donc bien rares ici ! Non, répondit l'hôtesse, ce sont les empereurs qui sont rares. Joseph admira cette présence d'esprit et paya sans mot dire.

qu'allait produire pour sa réputation cette indifférence de Joseph, répandit à la hâte dans le public une ample collection d'anecdotes, qui tendaient à prouver que l'empereur avait été détourné par les Genevois du projet de venir passer quelques instans chez lui. Le poète philosophe avait préparé une pièce de vers que devait débiter au monarque une jeune demoiselle, pleine de grâces, que Mme Denis avait appelée à Ferney en 1775 pour lui faire compagnie : c'était Mlle Rouph de Varicourt (Reine), si connue sous le nom de *Belle et Bonne*, que lui avait donné Voltaire et qui dépeignait bien ses qualités physiques et morales. Mlle de Varicourt appartenait à une famille noble, mais peu riche du pays de Gex ; son père et plusieurs de ses frères occupaient des grades dans l'armée ; l'un d'eux mourut martyr de sa fidélité à la porte de l'infortunée Marie-Antoinette, le 5 octobre 1789. Voltaire, qui portait un vif intérêt à la maison de Varicourt,
1777 négocia le mariage de *Belle et Bonne* avec M. le marquis de Villette, son ami, qui se trouvait en 1777 à Ferney, et cette même année il la conduisit à l'autel de l'hyménée, lui posa lui-même sur la tête une couronne nuptiale, enrichie de vingt diamans d'un grand prix, dont il lui fit cadeau.

Mme Denis, qui ne pouvait supporter le séjour de Ferney, M. de Villevielle, M. de Villette et sa nouvelle épouse, firent dès-lors de vives instances auprès de Voltaire pour l'engager à aller à Paris. On supposa même des lettres pour lui persuader que la Cour le verrait avec plaisir ; on lui fit croire que sa présence était nécessaire pour faire réussir son

Irène. Les amis de Paris préparaient et pressaient le retour ; à leurs puissantes sollicitations M. de Maurepas obtint cette permission du roi Louis XVI, sous la condition expresse que le philosophe de Ferney ne se présenterait pas à Versailles.

A peine Voltaire avait-il reçu cette nouvelle, 1778
qu'il *interrompit son agonie*, comme il le dit lui-même, *pour venir embrasser ses amis ;* au plus fort de l'hiver (5 février 1778, à midi), accompagné de M. Wanières, son secrétaire, il quitta, pour ne plus les revoir, ses domaines de Ferney qu'il avait tant embellis, ses bois de Ferney qu'il avait tant chantés, ses maisons de Ferney qu'il avait bâties, ce repos de Ferney dont il était si satisfait, pour venir recevoir dans la capitale l'encens que lui préparaient ses disciples et ses adeptes. M. et Mme de Villette étaient partis deux jours avant pour préparer la réception. La population entière du pays de Gex se porta sur son passage, et témoigna par ses pleurs et ses gémissemens la douleur qu'elle éprouvait de voir partir son bienfaiteur, tant son grand âge et la rigueur de la saison faisaient craindre pour sa vie. Voltaire alla coucher à Nantua, où il fut accueilli avec de grandes démonstrations de joie. Le lendemain, à Bourg, pendant qu'on changeait de chevaux, il fut reconnu et dans un instant toute la ville fut assemblée autour de sa voiture pour le complimenter. M. Bon, maître de poste, voyant que le postillon avait attelé un mauvais cheval, lui en fit mettre un meilleur et lui dit en style énergique que nous ne répéterons pas : « *Vas bon train, crève mes chevaux, peu m'importe*,

tu mènes M. de Voltaire. » Ce propos, dit M. Wanières, dont nous avons la relation sous les yeux, fit le plus grand plaisir à Voltaire qui en rit tout le temps de son voyage. Le 7 février il alla coucher à Sennecey et le 8 à Dijon. Dès qu'il fut arrivé dans cette ville, il rendit visite à plusieurs personnes de distinction et à plusieurs conseillers du Parlement, où Mme Denis avait un procès. La présence du philosophe à Dijon y excita l'enthousiasme; de grands personnages se déguisèrent en garçons d'auberge afin de le servir et de le voir de plus près. Le 9 Voltaire alla coucher à Joigny. Le lendemain l'essieu de sa voiture se cassa près de Moret; le postillon qu'on y envoya chercher du secours y trouva encore M. de Villette qui revint sur ses pas pour tirer Voltaire d'embarras; la voiture fut raccommodée et le 10 il arriva à Paris. Pendant tout le voyage jusqu'à Moret, il fut fort gai, il chanta, lut et raconta des histoires; mais depuis l'accident dont nous venons de parler, il fut saisi par la crainte et répétait sans cesse à M. Wanières de recommander aux postillons d'aller moins vite: « *Dites-leur,* criait-il, *qu'ils mènent un malheureux qui va se faire tailler à Paris.* » Il descendit chez M. le marquis de Villette, au quai des Théatins. A peine on sut qu'il était à Paris, que l'enthousiasme de ses admirateurs n'eut plus de bornes: des centaines de personnes passaient des heures entières devant ses fenêtres pour le voir un instant; sa voiture, forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui exaltait son nom et célébrait ses ouvrages. L'Académie le reçut avec les honneurs dus au prince des lettres.

Les fatigues du voyage, les soins qu'il mettait à retoucher sa tragédie d'*Irène*, les visites qu'il reçut et qu'il rendit, donnèrent un ébranlement à son corps affaibli par les années et les infirmités. Une violente hémorragie qui lui survint le 25 février, fit craindre pour sa vie. Croyant que sa fin approchait, il fit demander un prêtre ; l'abbé Gaultier, aumônier des Incurables, vint lui offrir les secours spirituels. Voltaire fit entre ses mains la déclaration de foi suivante :

« Je soussigné déclare, qu'étant attaqué depuis « quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge « de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me « traîner à l'église, M. le curé de Saint-Sulpice, « ayant voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle « de m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre, je me « suis confessé à lui ; et que si Dieu dispose de « moi, je meurs dans la sainte Eglise catholique « où je suis né, espérant de la miséricorde divine « qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes, et « que si j'avais scandalisé l'Eglise, j'en demande « pardon à Dieu et à elle. *Signé* VOLTAIRE, le 2 « mars 1778, dans la maison de M. le marquis de « Villette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon « neveu, et de M. le marquis de Villevielle, mon « ami. »

L'hémorragie s'étant apaisée, Voltaire cessa de songer à l'Eglise et se retourna vers le théâtre. Il mit la dernière main à son *Irène*, qui fut jouée et applaudie avec enthousiasme. On le couronna de lauriers, on inaugura son buste ; les spectateurs le portèrent sur leurs bras jusque dans sa voiture, la

foule l'accompagna en proclamant ses louanges. Arrivé chez *Belle et Bonne*, il se mit à pleurer en s'écriant : *On veut me faire mourir de plaisir.* Il disait vrai, il avait vu son apothéose avant sa mort, et sa mort devait suivre de bien près. Au milieu de ces honneurs Voltaire ne songeait qu'à retourner à Ferney au sein du repos et de la tranquillité, plusieurs fois même il fit ses préparatifs de départ ; mais Mme Denis et ses amis usèrent de tous les stratagêmes pour l'en détourner. Mme Denis aimait si peu Ferney, qu'après en être devenue héritière elle écrivait à M. Wanières, le 29 septembre 1778, *qu'elle voudrait que le feu y prît.* Pour empêcher son oncle d'y revenir, elle lui représentait l'amour des Parisiens pour lui comme un lien indissoluble, elle lui fit acheter une maison superbe dans la rue Richelieu, elle fit partir pour Ferney M. Wanières qui pressait son maitre d'y aller mettre sa santé à l'abri des chocs qu'elle éprouvait à Paris ; pendant cette lutte, Voltaire fut saisi par une maladie grave, vers le milieu du mois de mai : le docteur Tronchin, Genevois, fut appelé auprès de lui ; il lui ordonna une potion calmante, mais le malade trouvant qu'elle n'agissait pas assez promptement, s'administra lui-même une dose d'opium. Le mal empirait rapidement (1); l'abbé Gaultier, averti le

---

(1) Voltaire écrivit et fit écrire à M. Wanières de venir promptement; Mme Denis retint les lettres qui ne lui arrivèrent pas à temps, elle lui écrivit elle-même le 25 et le 26 mai pour lui dire de revenir, tout en lui annonçant que le malade allait mieux. M. Vanières partit de Ferney le 28

29 par l'abbé Mignot de l'état de Voltaire, dit qu'il le confesserait volontiers s'il voulait signer une rétractation claire et précise de tout ce qu'il avait pu faire et dire contre la religion, l'abbé Mignot et M. de Villette promirent d'y faire souscrire le malade et l'abbé Gaultier, accompagné de M. le curé de St.-Sulpice, se présenta le 30 chez le malade qu'ils trouvèrent dans le délire. Ils prièrent les parens de les faire avertir dès qu'il aurait repris connaissance, la réponse fut affirmative et ils se retirèrent.

Jusqu'ici des nuages d'obscurités et de contradictions ont entouré les derniers momens de Voltaire. Mais puisque l'occasion se présente, nous pourrons en parler savamment; car nous avons été à même d'en recueillir toutes les circonstances de la bouche de M.me la marquise de Villette, chez qui Voltaire mourut. M.me de Villette (*Belle et Bonne*) était sœur de M. Rouph de Varicourt, évêque d'Orléans, dont nous avons été secrétaire plusieurs années. Pendant les fréquens séjours que ce vénérable prélat faisait à Paris, nous logions avec lui chez M.me sa sœur; nous avons donc été à même d'entendre raconter en famille, et dans l'épanchement de l'intimité, les scènes qui se passèrent au lit de mort de Voltaire. Nous ne citerons qu'en substance les particularités nombreuses que nous tenons de M.me de Villette, qui nous honorait de sa confiance: « Rien n'est plus vrai, disait-elle, que ce que M. Tronchin raconte

---

et le 30, sans s'en douter, il rencontra le corps de Voltaire qu'on transportait à l'abbaye de Scellières.

des derniers instans de Voltaire ; il poussait des cris affreux, il s'agitait, se tordait les mains, se déchirait avec les ongles; peu de minutes avant de rendre l'âme, il demandait l'abbé Gaultier. Plusieurs fois M.me de Villette voulut envoyer chercher un ministre de Jésus-Christ, les amis de Voltaire, présens dans l'hôtel, s'y opposèrent, craignant que la présence d'un prêtre recevant le dernier soupir de leur patriarche ne gâtât l'œuvre de la philosophie et ne ralentit les adeptes, qu'une telle conduite de la part de leur chef aurait condamnés.

A l'approche du moment fatal un redoublement de désespoir s'empara du moribond; il s'écria qu'il sentait une main invisible qui le traînait au tribunal de Dieu; il invoquait avec des hurlemens épouvantables J.-C. qu'il combattit toute sa vie; il maudissait ses compagnons d'impiété, puis invoquait et injuriait le ciel tour à tour; enfin, pour étancher une soif ardente qui l'étouffait, il porta à sa bouche son vase de nuit; il poussa un dernier cri et expira au milieu de ses ordures et du sang qu'il avait répandu par la bouche et par les narines. Ainsi mourut, le 30 mai 1778, celui qui, le 25 février 1758, écrivait à d'Alembert : *Dans vingt ans, Dieu aura beau jeu* (1).

L'archevêque de Paris refusa la sépulture ecclésiastique au corps de Voltaire, qui fut emporté à l'abbaye de Scellières en Champagne, dont son neveu Mignot était commendataire.

---

(1) Ainsi sont démenties les relations de Condorcet et de Wanières, qui le font mourir tranquillement. Ce dernier n'assista pas à la mort du philosophe.

Madame Denis, héritière universelle, eut quatre-vingt mille livres de rentes viagères, quarante mille de rentes foncières, dix mille louis en argent comptant, la bibliothèque de Ferney à laquelle le nom et les notes de Voltaire donnaient un prix considérable et dont la czarine Catherine II fit l'acquisition pour le prix de trois cent mille francs et pour une valeur égale en bijoux et en diamans. Catherine fit bâtir un château sur le plan de celui de Ferney pour y placer les livres du philosophe. Elle manda M. Wanières pour aller les arranger de la même manière qu'ils étaient à Ferney, et lui accorda pour ce service une somme de 1500 fr. de rente viagère. Mme Denis eut encore les maisons de Ferney et de Paris. MM. D'Hornoy et Mignot, neveux de Voltaire, héritèrent chacun de cent mille francs; ses domestiques furent mentionnés pour une année de leurs gages, qui furent mal payés par Mme Denis; M. Wanières, son secrétaire, fut gratifié d'une pension viagère de huit cents francs. Les pauvres de Ferney n'eurent que trois cents francs.

Mme Denis, comme nous l'avons dit dans la note, page 153, se hâta de vendre le château et la terre de Ferney à M. le marquis de Villette, qui y apporta le cœur de Voltaire (1). Des circonstances malheu-

(1) Le cœur de Voltaire n'a jamais été abandonné à la valetaille, comme l'ont répété quelques biographes; renfermé dans une boîte de vermeil, il est aujourd'hui entre les mains de M. le marquis de Villette, au château de Villette, département de l'Oise.

reuses le forcèrent de revendre cette propriété à M. de Budé, qui la possède aujourd'hui.

Pour l'exactitude de cette Biographie, nous aurions dû citer les ouvrages composés par Voltaire pendant les deux dernières années qu'il passa à Ferney. Sa verve, qui s'était affaiblie avec ses autres facultés physiques et morales, et son voyage de Paris, furent cause qu'il ne donna au public, en 1777, que l'*Histoire de l'Etablissement du Christianisme;* son *Commentaire sur l'Esprit des Lois;* et en 1778 sa tragédie d'*Irène;* le *Prix de la Justice et de l'Humanité; Eloge des Pensées de Paschal;* sa tragédie d'*Agathocle*, qui fut jouée en 1779.

Nous terminerons ici cet article que nous aurions rendu plus long encore si nous n'avions élagué tous les faits étrangers à la vie de Voltaire à Ferney, mais qui se trouvent dans toutes ses biographies et dans sa correspondance auxquelles nous renvoyons nos lecteurs, surtout ceux qui croiraient qu'en qualité de *Gessien*, nous n'aurions dû mettre que des louanges dans cette notice, mais : *amicus sit Plato, sed magis amica veritas.*

PICQUET (François), docteur en Sorbonne, missionnaire du roi et préfet apostolique au Canada, naquit à Bourg le 6 décembre 1708. Ses immenses travaux religieux chez des peuplades sauvages, les services qu'il a rendus à la France en défendant ses colonies à travers mille dangers, ont jeté un glorieux éclat sur la mémoire de notre compatriote. Il n'est pas un homme ordinaire celui qui va volontaire-

ment exercer son courage au-delà des mers, qui va chercher des périls dans des régions lointaines, où rien de la langue maternelle ni des habitudes contractées dès l'enfance ne console l'âme de l'absence de la patrie. Picquet endura tout, soutenu par ses sentimens religieux et l'amour de son pays. Il s'était distingué dans ses premières études, et dès l'âge de 17 ans il avait prêché dans la Bresse et la Franche-Comté. Conduit à Paris pour y faire sa théologie, il vit bientôt s'ouvrir devant lui une vaste carrière. En 1733 il traversa les mers, fit partie des missions de l'Amérique septentrionale. Là, pendant 30 ans, il consacra à la religion et à sa patrie la robuste santé que le ciel lui avait si heureusement départie.

Il travailla long-temps à Mont-Réal avec d'autres missionnaires; mais bientôt il fut jugé digne de former seul de nouvelles entreprises pour ramener la paix dans les colonies françaises. Vers 1740, il s'établit près du lac des Deux-Montagnes, au nord de Mont-Réal, à la portée des Algonquins, des Nipissings et des sauvages du lac Témiscaming, à la tête de la colonie et sur le passage de toutes les nations du nord qui descendaient par la grande rivière de Michilimakina au lac de Huron.

Dans cette position importante de l'Amérique septentrionale, Picquet fit construire un fort qui commandait les Quatre-Nations; des villages furent entourés de pieux et flanqués de redoutes. Il fixa deux nations errantes, les Algonquins et les Nipissings, les amena à cultiver la terre, à récolter et à se construire des habitations : ces deux nations furent d'un grand secours à la France : voilà pour

sa patrie. L'élévation d'un calvaire, le plus beau monument religieux du Canada, des chapelles, des oratoires ornés de tableaux, des conversions nombreuses : voilà pour sa religion.

Par le moyen des nations dont il avait fixé la vie errante, il entama des négociations avec les Iroquois et les Hurons. Les peuples sauvages venaient écouter les conférences de notre missionnaire et se soumirent au roi de France vers 1742. Un guerrier sauvage adressa à S. M. un discours qui fut traduit par Picquet; nous allons le rapporter, il donnera une idée du style et des figures oratoires de ces peuples.

« Mon père,

» Fais moins attention à ma façon de parler qu'aux sentimens de mon cœur : jamais nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es seul dans le monde qui puisses régner sur moi, et je préfère à tous les avantages que l'Anglais peut m'offrir pour me faire vivre avec lui, la gloire de mourir à ton service.

» Tu es grand dans ton nom, je le sais; *Onnontio* (le général) (1) qui me porte ta parole, et la *Robe noire* (le missionnaire) qui m'annonce celle du grand Esprit, *Kichemanitou*, m'ont dit que tu étais le chef fils aîné de l'épouse de Jésus qui est le grand Maître de la vie; que tu commandes un monde de guerriers; que ta nation est innombrable; que tu es plus maître et plus absolu que les

(1) Ils appellent le roi Ononti-io-goa.

autres chefs qui commandent des hommes et gouvernent le reste de la terre.

» Maintenant que le bruit de ta marche frappe mes deux oreilles ; que j'apprends de ton ennemi même que tu n'as qu'à paraître, et les forts tombent en poussière et ton ennemi à la renverse ; que la paix de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à la gloire qui t'emporte ; que l'œil pourrait à peine te suivre dans tes courses et au travers de tes victoires ; je dis que tu es grand dans ton nom et plus grand par le cœur qui t'anime, que ta vertu guerrière surpasse même la mienne : les nations me connaissent ; ma mère m'a conçu dans le feu d'un combat, m'a mis au jour avec le casse-tête à la main, et ne m'a nourri qu'avec du sang ennemi.

» Eh ! mon père, quelle joie pour moi, si je pouvais à ta suite un peu soulager ton bras, et considérer moi-même le feu que la guerre allume dans tes yeux !

» Mais il faut que mon sang répandu pour ta gloire sous ce soleil, te réponde de ma fidélité, et la mort de l'Anglais de ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la main et l'œil fixé sur *Onnontio* qui me gouverne ici en ton nom. J'attends sur un pied seulement et la main levée, le signal qu'il me doit donner pour frapper ton ennemi et le mien. Te est, mon père, ton guerrier du lac des Deux-Montagnes. »

Lorsqu'en 1742 la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la France, Picquet avait depuis long-temps préparé les sauvages à soutenir les intérêts de sa nation ; lui-même marcha à la tête des détachemens

français et eut une grande part aux succès de nos armes. Par les relations secrètes qu'il savait entretenir, il connaissait d'avance les projets d'attaque des Anglais et avait soin d'en informer M. de la Galissonnière, gouverneur-général. Picquet était sur pied la nuit comme le jour, dans les bois, au milieu des glaçons et des rivières, exposant sa vie comme l'aurait fait un brave militaire. Deux fois, pendant cette guerre qui dura jusqu'en 1748, il contribua à la conservation de cette colonie dont la possession nous fut enfin assurée.

Pendant la paix, il s'occupa de travaux dont la guerre lui avait fait reconnaître l'utilité et propres dans la suite à repousser vigoureusement les nouvelles attaques des Anglais. Il fonda des établissemens religieux qui furent très-utiles au Canada, entr'autres une mission à la Présentation, sur le lac Ontario.

Picquet se montra toujours désintéressé, et lorsque le gouvernement lui accorda un traitement, il l'employa au profit de son établissement, qui fut bientôt un des plus prospères de la colonie et autour duquel s'élevèrent de nombreux villages. Les cantons des Iroquois attachés à la France avaient une population de près de 25,000 âmes.

Le missionnaire français travailla avec un zèle remarquable à instruire ces peuplades sauvages des vérités du Christianisme. Plusieurs fois il se plaignit de ce que les garnisons françaises mettaient obstacle à ses travaux, et nuisaient ainsi aux intérêts de la France en arrêtant les progrès de la religion.

Dans un mémoire laissé par M. Picquet, on trouve

le récit d'un voyage qu'il fit en 1751 autour du lac Ontario. Il visita la fameuse chute de Niagara, cascade immense par sa hauteur et par la quantité d'eau qu'elle verse. Toujours accompagné de jeunes sauvages, il explora une infinité d'autres lieux où la nature s'est plue à rassembler des effets prodigieux. Quand l'abbé Picquet rentra à la Présentation, il y fut reçu avec tendresse et affection.

En 1753, il revint en France pour y rendre compte de ses travaux, et sollicita des secours pour la colonie. Il amena avec lui trois sauvages. S. M. lui témoigna plusieurs fois sa bienveillance, ce qui excita bientôt la jalousie de quelques courtisans.

A la fin d'avril 1754, il retourna à la Présentation. La guerre y éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre. C'est à Picquet qu'est dû l'événement important qui amena la défaite totale de l'armée ennemie vers l'été de 1755; les combats se livrèrent près du fort du Quesne sur l'Ohio. Les ouvrages qu'il avait fait construire protégèrent les Français; il excitait encore contre l'ennemi l'ardeur et le courage des habitans de ces contrées; il se couvrit de gloire dans plusieurs expéditions. Tant d'efforts et de pénibles combats ne purent vaincre les forces supérieures du gouvernement britannique. Alors Picquet prit le parti de la retraite; escorté de 25 Français et de plusieurs détachemens de sauvages, il débarqua à la Louisiane. Partout il fut accueilli par d'affectueuses réceptions. Pendant un séjour de 22 mois à la Nouvelle-Orléans, il calma la guerre civile sur le point d'éclater.

Les Anglais tentèrent plusieurs fois de s'emparer

de sa personne ou de se l'attacher, tant ils redoutaient l'empire qu'il avait sur les sauvages. Ils l'avaient encore surnommé le *Jésuite de l'Ouest*, et disaient dans leurs Gazettes : « Le jésuite a détaché de nous toutes les nations et les a mises dans l'intérêt de la France. » Les sauvages lui amenèrent un jour un officier anglais qui avait cherché à s'emparer de lui ; il ne répondit qu'en faisant grâce à son ennemi. Il existe encore aux Quatre-Nations un fort qui porte le nom de Fort-Piquet. Généraux, ministres et commandans rendirent justice à son courage, à sa fidélité à sa patrie, à ses services, ainsi qu'à l'habileté qu'il déploya dans les négociations dont il fut chargé.

A Bourg même, long-temps après son retour, il reçut des marques de vénération et de reconnaissance d'un régiment qui l'avait vu au Canada. Il demeura quelque temps à Paris ; il fit reconstruire le clocher du mont Valérien où il s'était fixé.

En 1772, il voulut se retirer en Bresse où une famille nombreuse le désirait, et qui le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchait, il catéchisait, il confessait, et son zèle n'avait jamais assez de quoi s'exercer. Le chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire. Les dames de la Visitation le demandèrent pour directeur : on l'attira ainsi dans la capitale de la province.

Il fit un voyage à Rome en 1777 ; sa réputation l'y avait depuis long-temps devancé. Quelque temps après, il visita l'abbaye de Cluny, et peut-être se disposait-il à y passer ses dernières années ; mais en

1781, étant revenu chez sa sœur à Verjon pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affaiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie : enfin, une hernie qu'il avait depuis long-temps, ayant empiré, lui causa la mort le 15 juillet 1781.

M. Picquet était d'une taille avantageuse et imposante ; il avait une physionomie ouverte et pleine de bonté. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respirait que la gaîté; il était théologien, orateur, poète; il chantait et composait des cantiques, soit en français, soit en iroquois, avec lesquels il récréait et intéressait les sauvages. Il était enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisait quelquefois admirer des sauvages. Enfin, il savait employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes et à se les attacher : aussi eut-il tout le succès qu'on pouvait attendre de son industrie, de ses talens et de son zèle.

Les principaux documens de cet article ont été empruntés à une notice publiée par Jérôme Lalande qui honorait Picquet de son amitié, et reçut de lui des renseignemens sur l'astronomie des pays qu'il avait long-temps habités.

MONTMOUZ-VICOU, conseiller au Présidial de Bourg. Il a donné un *Abrégé de l'Histoire de Bresse, Bugey et Gex*, qu'on trouve à la suite de la *Description du Gouvernement de Bourgogne*, par Garreau ; cet ouvrage, quoique peu étendu, renferme beaucoup de particularités curieuses sur l'histoire et sur les coutumes de notre pays.

Montmouz parcourt nos annales depuis les temps les plus reculés jusqu'à Louis XIV. Il prétend qu'avant l'arrivée de César dans la Gaule Celtique, la Bresse et une partie du Bugey qui en faisaient partie, formaient une république sous le nom de *Segusia* ou *Sebusia;* selon cet auteur, cette ancienne république des Ségusiens était indépendante et se gouvernait souverainement; c'est pourquoi Pline les appelle *Segusiani liberi :* mais comme elle était voisine des Séquanais et des Allobroges qui auraient pu l'inquiéter, elle se mit sous la protection des Eduens, *clientes Œduorum.* Il démontre jusqu'à l'évidence l'erreur des historiens, qui prétendent que le Forez est l'ancien pays des Ségusiens. Après cette dissertation, Montmouz fait l'histoire rapide des empereurs romains qui dominèrent sur nos provinces (1), depuis César jusqu'à

---

(1) Montmouz, en parlant du pays de Gex en cet endroit, dit que *comme les hommes voudraient que les mots n'eussent qu'une syllabe pour s'énoncer promptement, on a appelé ce pays-là Gex, dernière syllabe d'Allobroges.* C'est une erreur ; d'abord ce pays n'appartenait point aux Allobroges, mais bien aux Helvétiens à l'arrivée de César : d'ailleurs, le mot Gex est moderne, il n'est que la corruption de *Gaium*, dérivé peut-être de *Gauw*, nom d'un des bourgs que les Helvétiens bâtirent dans ces quartiers, après leur défaite par Marius dans la Provence où les Ambrons, ancien peuple qui habitait les bords du lac Léman, furent tous massacrés La tribu qui vint repeupler ce pays prit probablement son nom de celui de ce nouveau *Pagus* ou *Gauw.* Cela est d'autant plus croyable, que les habitans du haut Gex sont encore appelés *Gavots*, et Polybe

la conquête qui en fut faite par les Bourguignons. Il commence cette nouvelle dynastie par Gaudisèle, leur roi, qui s'empara de la Comté, de Gex, de la Bresse et du Bugey en 411. Ce royaume, après cent ans d'existence, passa successivement sous le sceptre de la lignée de Clovis, puis sous les rois de la race Carlovingienne. Pendant quelques années il fut joint au royaume d'Arles; après l'extinction de ce royaume, en la personne de Louis, fils de Bozon, la plus grande partie de notre pays entra dans la circonscription du royaume de Bourgogne transjurane. Raoul III, son dernier roi, n'ayant pas d'enfans, institua son héritier l'empereur Henri II, son ne-

---

fait sortir des provinces qui avoisinent le Rhône ces troupes formidables, nommées *Gæsatæ*, qui allèrent faire trembler Rome l'an 528 de la république. Dunod, page 8 de son *Histoire des Séquanais*, pense qu'il y avait dans cette armée des soldats de cette partie de la Séquanie qui forme aujourd'hui le pays de Gex. Albanis de Beaumont, dans sa *Description des Alpes*, présume que ces troupes étaient appelées *Gæsatæ*, du nom de *Gæsa*, espèce de hache recourbée dont elles se servaient. Cet auteur dit que ces troupes, appelées *Gæsatæ*, ont laissé leur nom au pays de Gex (*Gesia*) et à quelques autres endroits de ce nom dans la Savoie, où, dit-il, les gens de la campagne se servent encore d'une hache recourbée, appelée *goëza*, qui est un dérivé de *Gæsa*. Comme je suis peu partisan des auteurs qui veulent assigner des étymologies à tous les noms, je ne me fais garant d'aucune de celles que j'ai données du mot Gex; mais toutes me paraissent plus probables que celle que Montmouz-Vicou tire de la dernière syllabe d'*Allobroges*.

veu ; mais ce prince étant mort sans postérité, le même Raoul adopta Conrad dit le Salique, empereur, aussi son neveu : ainsi nos provinces furent annexées à l'empire. Mais Henri III, successeur de Conrad, ne put conserver un royaume si éloigné de lui, et les principaux seigneurs se rendirent propriétaires des provinces et seigneuries qu'ils ne tenaient de l'empereur qu'à titre de gouvernement : en effet, le comte Humbert-aux-Blanches-Mains se déclara souverain de la Savoie, de la Maurienne, et les sires de Bâgé, de Coligny, de Villars, s'emparèrent de la Valbonne et de toute la Bresse, qui fut portée plus tard dans la maison de Savoie par Sibille de Bâgé, héritière, qui épousa en 1272 le prince Amé IV. Quant au Bugey, l'empereur Henri IV fit don des terres qui étaient au bord du Rhône, depuis Châtillon-de-Michaille jusqu'à Groslée, ainsi que du Valromey, à Amé II, comte de Savoie, en 1137. Les évêques de Belley, les abbés d'Ambronay, de Nantua, de Saint-Rambert, qui avaient pris ce qui se trouvait à leur convenance, se mirent sous la protection des ducs de Savoie, qui par là devinrent souverains de tout le Bugey, où cependant les empereurs conservèrent des droits de suzeraineté, qui donnèrent lieu à plusieurs débats, principalement à ceux qu'eut saint Anthelme, évêque de Belley, avec Humbert III, au sujet des priviléges que l'empereur Frédéric Barberousse avait concédés à celui-là en le nommant prince du Saint-Empire.

Le pays de Gex passa sous la domination des comtes de Genève : Amé Ier, qui vivait en 1157, partagea ses États entre ses deux fils ; Guillaum

l'aîné fut comte de Genève, et son frère Amé eut le pays de Gex pour apanage. Cet Amé eut un fils, Amé II, qui lui succéda, mais celui-ci n'en eut point; il eut seulement une fille, nommée Lyonnette, qui épousa Simon de Joinville, auquel elle porta ses prétentions sur le pays de Gex. Hugard, son fils et son successeur, qui vivait en 1338, mourut sans postérité; Hugues, son frère, hérita de cette petite souveraineté. Par un sort particulier, cette terre tomba plusieurs fois en quenouille et fut possédée par les filles et les sœurs des cadets de la maison de Genève; Eléonore, fille unique de Hugues de Joinville, la donna avec sa main à Hugues, seigneur d'Anthon et de Varey, cadet de la maison de Genève, lequel prit parti pour le dauphin contre Amédée VI, comte de Savoie. Le dauphin fut défait, et son allié perdit la baronnie de Gex, qui passa sous la domination du vainqueur en 1353, et depuis lors le pays de Gex demeura uni à la Savoie jusqu'en 1536 où les Bernois s'en emparèrent; mais il fut restitué au duc de Savoie par le traité du 3 octobre 1564, qui ne fut mis à exécution qu'en 1567. Il fut repris par les Genevois en 1589, et remis aux Bernois; le duc de Savoie y entra cette même année et le saccagea; l'année suivante les Genevois en firent de nouveau la conquête et en furent repoussés peu de mois après par les Savoyards qui, après l'avoir pillé et brûlé, l'abandonnèrent aux troupes de France et de Genève en 1591: les Savoyards le désolèrent de nouveau en 1593. Depuis cette époque, ce malheureux pays fut gardé par les troupes suisses, au nom d'Henri IV, jusqu'en 1601

où il fut donné définitivement à la France. Faut-il s'étonner, d'après la conduite des Savoyards dans le pays de Gex, que leur nom y soit devenu odieux ? Il y est donné et reçu comme une injure, tant il est vrai de dire que la passion vit dans les souvenirs, et que la haine nationale se perpétue sans perdre beaucoup de son énergie.

Le Bugey et la Bresse furent conquis par François Ier en 1535 sur le duc de Savoie, Charles III, et rendus à Emmanuel-Philibert en 1559.

Ces deux provinces furent dès-lors gouvernées par les ducs de Savoie jusqu'à l'année 1600 où Henri IV, roi de France, en fit la conquête ; mais, comme ce bon roi ne voulait que la justice, il y eut un traité de paix à Lyon, le 17 janvier 1601, par lequel le roi échangea le marquisat de Saluces contre les pays de Bresse, du Bugey, de Valromey et de Gex qu'il mit sous le gouvernement de Bourgogne ; il établit un présidial à Bourg pour juger de tous les cas royaux et matières bailliagères, et surtout pour juger les appellations interjetées des juges des seigneurs, dans le ressort du parlement de Dijon. Ce grand monarque confirma la Bresse dans sa possession immémoriale d'être régie par le droit écrit. Il établit un bailliage à Belley et à Gex ; il créa aussi un siège d'élection à Belley pour le Bugey et le pays de Gex.

Louis XIII donna les domaines de Bourg, Montluel et Gex au prince de Condé, Henri de Bourbon, en échange de la terre et seigneurie de Chinon en Touraine.

Louis XIV déclara, par lettres-patentes du mois

de juillet 1693, que le franc aleu roturier était naturel dans la Bresse, le Bugey et le pays de Gex, et cela à la forme du droit écrit, par lequel ces provinces étaient régies. Montmouz assure que les terres, seigneuries et fiefs de Bresse étaient de franc aleu noble, qu'ils n'étaient sujets à aucun lods pour le souverain, qu'ils étaient simplement d'honneur; que les terres du Bugey et de Gex étaient aussi des fiefs d'honneur, mais qu'ils devaient des lods, à raison du sixième du prix de l'acquisition.

L'auteur de cet *Abrégé de l'histoire de Bresse, Bugey et Gex*, disserte savamment sur les servitudes appelées *mainmortes*, qui pesèrent longtemps sur nos contrées. Voltaire se déchaîna avec violence contre celles qu'exerçaient les moines de Saint-Claude et de Chézery, et sa voix fit assez de bruit pour qu'il nous paraisse utile de dire un mot de ces *mainmortes*, qui au fonds étaient des droits, mais des droits en opposition avec la civilisation.

L'origine de ces servitudes remonte aux rois de Bourgogne qui, pour peupler leur pays et pour cultiver leurs domaines, reçurent tous les étrangers qui voulurent s'y établir; ils leur donnèrent des terres à défricher et des habitations pour se loger, à condition qu'eux et leurs descendans resteraient serfs, et que, quand ils mourraient sans enfans mâles, leurs biens reviendraient à leurs seigneurs ou patrons, sans la permission desquels ils ne pourraient ni se marier ni changer de demeure. Il y avait deux sortes de *mainmortes*, les unes *réelles* et les autres *personnelles;* les *réelles* ne regardaient que les terres,

les maisons et autres immeubles; les *personnelles* regardaient les personnes qui étaient esclaves, comme étaient sous les Romains et les rois bourguignons ceux qui avaient été faits prisonniers de guerre ou qui étaient nés de parens esclaves pendant leur servitude.

Les rois de France abolirent ces droits odieux dès le commencement de la monarchie : Henri II, fils et successeur de François Ier, les détruisit en Bresse et en Bugey par son édit du mois de novembre 1552; mais les seigneurs, dit Montmouz, ne voulurent pas recevoir cet édit, soutenant que le roi n'avait pu affranchir que les *main-mortables* de ses domaines et non ceux des seigneurs.

Les rois et les ducs de Bourgogne n'avaient point fait disparaître ces servitudes de leur Etat, et il était réservé au vertueux Louis XVI de rendre à la liberté les serfs du mont Jura.

Cette analyse de l'ouvrage de Montmouz nous a paru utile, parce qu'il est peu de livres où l'on trouve d'une manière aussi claire et aussi précise les différentes phases qu'ont subies les provinces qui composent aujourd'hui notre département, et parce qu'il est bon d'avoir dans un petit cadre l'histoire de son pays.

En 1716, Montmouz présenta au roi une requête sur l'administration de la province de Bresse, dans laquelle il s'était permis quelques personnalités ; il eut ordre de s'éloigner à vingt lieues du gouvernement de Bourgogne : le reste de sa vie nous est inconnu.

COMMERSON (Philibert), botaniste, naquit le 18 novembre 1727, à Châtillon-les-Dombes, où son père était notaire et juge du prince des Dombes. Ses études littéraires étant finies, il alla étudier la médecine à Montpellier, y fut reçu docteur et y passa quatre ans pour se livrer à l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle. Il commença dès-lors un herbier, qui a été le plus riche en espèces différentes qu'un homme seul ait pu former par lui-même. Sa prodigieuse activité, ses vastes connaissances lui firent une réputation que ses condisciples, témoins de ses travaux, portèrent aux extrémités de l'Europe. Le fameux Linné lui écrivit et l'engagea à faire un ouvrage dont l'avait chargé la reine de Suède; c'était la description et la collection des poissons les plus rares de la Méditerranée. Commerson entreprit cette Icthyologie, et son essai fut l'ouvrage le plus complet en ce genre. Les éloges qui lui en revinrent accrurent rapidement sa réputation, autant qu'ils flattèrent son amour pour la gloire. M. de Haller, avec qui il était en commerce de lettres, le pria d'aller le voir en Suisse; l'amitié et le désir de s'instruire le firent accourir à ce rendez-vous en 1755. L'année suivante, il forma à Châtillon un vaste jardin botanique, dans lequel il avait transporté tous les arbrisseaux et les plantes rares des montagnes de Suisse, de Savoie, du Beaujolais, de l'Auvergne et du Dauphiné. Il ne fallut rien moins que les vives instances de son ami de Lalande pour arracher Commerson à sa patrie, à son jardin et à son goût pour l'histoire naturelle de son pays. A peine était-il arrivé à Paris, en 1764, qu'il fut choisi,

comme savan naturaliste, pour faire le tour du monde, dans l'expédition que devait commander Bougainville. Le plan présenté par Commerson pour rendre ce voyage fructueux, devint dans la suite le guide de tous les savans qu'on envoya après lui dans les terres australes pour de semblables recherches. Il s'embarqua au commencement de 1767, et au mois de mai suivant, il arriva à Montevidéo; il parcourut ensuite les environs de Rio-Janerio, de Buenos-Ayres, y fit une collection de plantes, visita les îles Malouînes, la Terre-de-Feu, les côtes du Magellan (1), les îles du Sud, et surtout celle de

(1) « Nous avons fait alliance avec les Patagons qui habitent les terres magellaniques, dit M. Bougainville, et nous les avons trouvés ni plus grands, ni même aussi méchans que les autres hommes. » Dans une autre lettre à M. de Lalande, Commerson ajoute: « Que ces Titans du détroit magellanique n'ont jamais existé que dans l'imagination échauffée de quelques marins. » Que doit-on penser après cela du système de quelques philosophes, qui ont attribué les géans prodigieux du Magellan à la fécondité de la matière, et qui ont prétendu détruire ainsi l'intervention de la Divinité dans la création? Il faut rire de pitié en leur voyant faire la guerre à Dieu et à sa providence avec des géans de cinq pieds et demi. Et quand même il est vrai, d'après l'Ecriture, qu'il y a eu des géans, et quand il serait vrai encore qu'il existât des nations tout entières de ces colosses, que faudrait-il en conclure? Que le Créateur a donné au genre humain une certaine latitude, mesurée sur l'influence des climats et sur différens concours des causes secondes, subordonnées aux vues de sa providence et à l'exécution de ses décrets éternels. Mais la vérité exige qu'on nie absolument des faits qui l'offensent

Thaïti. Partout il recueillit d'immenses matériaux pour sa science favorite. En revenant, il parcourut les côtes de la nouvelle Bretagne, de la nouvelle terre des Lapons, les Moluques, l'île de Java, et il arriva à l'Ile-de-France sur la fin de 1768. L'intendant, M. Poivre, lui remit, de la part du gouvernement, l'invitation de rester dans ces parages pour décrire les richesses naturelles qu'ils renferment. Commerson ne se consola de la séparation de ses compagnons que par la pensée qu'il allait trouver un vaste butin dans les productions curieuses des îles de France, de Bourbon et de Madagascar. C'est de cette dernière qu'il écrivait à Lalande, le 18 avril 1771 : « Quel admirable pays que Madagascar ! Il » mériterait seul, non pas un observateur ambulant, » mais des Académies entières : c'est à Madagascar » que je puis annoncer aux naturalistes qu'est la vé» ritable terre de promission pour eux ; c'est là que la » nature semble s'être retirée, comme dans un sanc» tuaire particulier, pour y travailler sur d'autres » modèles que ceux auxquels elle s'est asservie ail» leurs : les formes les plus insolites, les plus mer» veilleuses s'y rencontrent à chaque pas. Le Dios» coride du Nord, M. Linné, y trouverait de quoi » faire encore dix éditions de son *Système de la* » *Nature*, et finirait, peut-être, par convenir de » bonne foi que l'on n'a encore soulevé qu'un coin » du voile qui la couvre, etc. »

A Bourbon, il décrivit le volcan qui est au milieu

---

et dont les mauvais raisonneurs ont abusé pour étayer des systèmes aussi frivoles qu'irréligieux.

de l'île: sa description montre combien ce savant était profond dans toutes les connaissances de l'histoire naturelle. A l'exemple de Linné, il voulut que les noms qu'il donnait à ses nouveaux genres de plantes fissent allusion aux personnes auxquelles il les dédiait, et qu'ils exprimassent l'opinion favorable ou défavorable qu'il voulait en donner. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà dit, qu'il appela *colletia* une plante dépouillée de tout agrément, du nom de Collet, son compatriote, dont le corps était ignoble et l'esprit original. L'*hortensia*, qui lui doit son nom, fut sans doute dédié à quelque personne dont il voulait donner une idée des charmes par la beauté de cette plante, originaire de Chine, ou bien prévoyait-il qu'elle ferait un jour le plus bel ornement des jardins d'Europe.

Commerson mourut à l'Ile-de-France en 1773. Sa vie entière fut occupée à ramasser les objets qu'il voulait décrire dans un grand ouvrage; mais ravi par une mort prématurée au milieu de ses immenses matériaux, il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. Tous ses papiers, dessins et collections furent déposés au Musée du Roi, à Paris. On connait de lui, 1° des fragmens de lettres, dont l'une est insérée dans le *Supplément au Voyage de M. Bougainville;* 2° *Martyrologe de la Botanique :* c'est l'histoire de tous les botanistes morts victimes de leurs travaux et de leur zèle pour cette science. L'Académie des Sciences l'admit dans son sein; mais il était mort depuis huit jours, lorsque cette compagnie savante lui conférait cet honneur à Paris.

MM. de Jussieu et Lamarck ont rendu hommage à sa mémoire en publiant, d'après ses manuscrits, ses dessins et son herbier, beaucoup d'espèces et même de genres nouveaux. Forster, qui a fait après Commerson le même voyage de la mer du Sud avec le capitaine Cook, lui a dédié un genre de plantes qu'il nomme *Commersonia*. M. de Lalande, son ami, mais dont il ne partageait pas les opinions religieuses, a fait son éloge historique, qu'on trouve dans les *Observations sur la physique et l'histoire naturelle,* par l'abbé Rozier, 1775, in-4°, tom. 1er, pag. 89.

BATTHENEY (Joseph), de Poncin, petite ville du Bugey.

Issu d'une ancienne famille, dans laquelle l'étude de la médecine et de la chirurgie était presque héréditaire, il ne partagea pas pour cette science le goût de ses ancêtres, dont l'un, Battheney de Bonvouloir (Claude), sous le nom duquel il était connu, avait cependant embrassé la carrière des armes et fut nommé en 1636 au commandement d'un fort.

Son penchant l'entraîna, sur les pas des savans bénédictins, à étudier les archives et les monumens du passé, à déchiffrer et interprêter les vieilles chartes et les écritures gothiques.

Après avoir fait de bonnes études, il partit pour Paris où il ne tarda pas à se faire remarquer par son habileté dans cette science, si utile pour la vérité de l'histoire.

En 1764, il était archiviste de l'hôtel-de-ville de

Paris, et devint ensuite généalogiste de l'ordre de Malte.

En 1769, il publia le prospectus d'un ouvrage auquel il travaillait depuis quelques années, et pour l'intelligence et le succès duquel il avait fait graver à ses frais un grand nombre de planches.

Cet ouvrage devait être intitulé : *l'Archiviste français ;* M. Lemoine, auteur d'un livre sur le même sujet, *la Diplomatique-pratique*, reconnut l'importance et le mérite de celui de Battheney, lui proposa de le joindre au sien dans l'intérêt de la science et pour rendre classique un traité sur la matière, et en 1772 ces deux ouvrages réunis furent publiés sous le nom des deux auteurs, avec le titre de *Diplomatique-pratique, ou l'Archiviste français.* Les documens que nous donnons ici sur M. Battheney sont pris dans la préface de cet ouvrage.

En 1775, M. Battheney fit réimprimer séparément son ouvrage, toujours sous le titre de *l'Archiviste français, ou Méthode sûre pour apprendre à arranger les archives et déchiffrer les anciennes écritures*, ouvrage orné de 52 planches gravées, in-4°, Paris, 1775. Les changemens et les additions qu'il y fit le rendirent plus complet et plus utile.

On croit que ce livre, qui est devenu fort rare, fut très-recherché.

On ignore si Battheney a composé d'autres ouvrages.

Quelques années avant sa mort, il se retira à Poncin, lieu de sa naissance, où il avait conservé son patrimoine, et où il mourut le 11 juin 1788 dans un âge avancé.

Il n'a laissé, pour unique rejeton de cette famille, qu'une fille, qui épousa M. Pupunat, mort président du tribunal de Nantua.

DAVID (Jean-Pierre), né à Gex en 1737 : après avoir terminé dans cette ville ses humanités, il fut placé chez un médecin fort habile de Seyssel, où il étudia les diverses branches de l'art de guérir. Il se rendit ensuite à Lyon, et se montra plein de zèle et d'assiduité aux visites de l'Hôtel-Dieu. L'envie de perfectionner ses connaissances le conduisit à Paris en 1757. La médecine, la chirurgie, la physique et l'histoire naturelle furent l'objet de ses travaux, et il fit des progrès rapides. En 1762, il remporta le prix double à la Société hollandaise de Harlem, et son mémoire fut imprimé sous ce titre : *Dissertation sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes;* Paris, 1763, in-12. Il était sur le point d'entrer en licence à la Faculté de médecine, lorsque, séduit par les offres de la Martinière, il donna la préférence à la chirurgie. Sa thèse inaugurale : *De sectione cæsareâ*, soutenue en 1764, renferme des préceptes judicieux et une érudition choisie. David désira cependant joindre au titre de chirurgien celui de médecin, et il se fit recevoir docteur à l'Université de Reims. Dans la même année, l'Académie royale de chirurgie de Paris décerna une double couronne à son excellent Mémoire sur la manière d'ouvrir et de traiter les abcès dans toutes les parties du corps. En 1765, il obtint un nouveau triomphe à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, sur une question

très-importante : *Dissertation sur le mécanisme et les usages de la respiration ;* Paris, 1766, in-12. Ce fut alors qu'il épousa la fille de Lecat, et partagea les travaux de ce chirurgien célèbre qui le choisit pour son successeur. En 1769, il inventa deux machines à pilotis, dont l'une a été exécutée en Prusse et l'autre à Dijon. En 1770, l'Académie de chirurgie proposa pour la seconde fois de déterminer les effets de contre-coups dans les différentes parties du corps autres que la tête ; David possédait de nombreuses observations sur cette question difficile ; mais son titre d'académicien ne lui permettant pas de concourir, il fit présenter son Mémoire par S.-M. Bazile, son élève, et ce Mémoire fut couronné. En 1772, il imagina un instrument aussi simple que sûr pour lier les polypes utérins. On pourrait citer plusieurs autres procédés utiles ou curieux qui annoncent le genre inventif de David. Il exécutait avec autant d'adresse que de succès l'opération de la cataracte et celle de la lithotomie suivant la méthode de Lecat. Plein de douceur et d'aménité, jamais il ne cherchait à moutrer sa supériorité ; il visitait les pauvres avec un zèle infatigable, et souvent il accélérait leur guérison, en joignant aux secours de son art les consolations d'une piété généreuse. Il a encore publié, 1° *Recherches sur la manière d'agir de la saignée, et sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait;* Paris, 1762, in-12. — 2° *Disssertation sur la cause de la pesanteur et de l'uniformité qu'elle nous présente ;* Paris, 1767, in-8°. — 3° *Dissertation sur la figure de la terre avec une lettre de la Condamine et la ré-*

plique à cette lettre ; Paris, 1771, in-8°. — 4° *Traité de la nutrition et de l'accroissement, précédé d'une dissertation sur l'usage des eaux d'Amnial ;* Paris, 1771, in-8°. — 5° *Dissertation sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales ;* Paris, 1779, in-12. — 6° *Observations sur une maladie des os connue sous le nom de nécrose;* Paris, 1783, in-8°. La doctrine de l'auteur, généralement adoptée jusqu'à ces derniers temps, vient d'être soumise à un nouvel examen et réfutée par deux chirurgiens distingués qui l'avaient d'abord professée. David était occupé à composer un traité d'opérations chirurgicales, lorsque la mort vint le frapper le 21 avril 1784.

CARRELET (Marie-Anne), née à Dijon en 1725, fille d'Antoine Carrelet, receveur-général des finances de Bourgogne, épousa en 1752 M. Marron de Meillonas, homme de beaucoup d'esprit, qui amena à Bourg sa jeune épouse dont il ne tarda pas à connaître toutes les qualités. Elle brillait en effet autant par les grâces de son esprit, la délicatesse de ses sentimens, que par les agrémens de sa figure. Dès l'âge de 15 ans, elle montra des dispositions au-dessus de son âge; elle fit quelques tableaux qui ornent encore l'église de Notre-Dame de Dijon. Plus tard elle montra son goût pour la sculpture dans des modèles sortis de ses mains et qu'elle destinait à la fabrique de faïence de Meillonas, située à 2 lieues de Bourg.

Nous aurons encore à parler des ouvrages qu'elle produisit tout-à-coup dans la littérature. Venue à

Bourg peu après son mariage, elle y demeura près de 25 ans. Dans une petite ville, ce qui brille de quelque éclat est bientôt remarqué et recherché : aussi M.me de Meillonas fit-elle pendant longues années l'ornement des sociétés. Fidèle à ses devoirs de mère et d'épouse, ses vertus religieuses et la facilité de son esprit l'environnèrent bientôt de la considération. Ce fut dans ce mouvement d'émulation qu'elle sut imprimer autour d'elle, que se développèrent ses dispositions pour la poésie, qu'elle avait elle-même ignorées.

Vers la fin de 1766, Mme de Meillonas, qui avait alors 42 ans, allait souvent au château de Pont-d'Ain, chez Mme la marquise de Groslier : là on se délassait par d'intéressantes lectures ; on était loin encore de cette fin terrible qui termina le siècle et dispersa si malheureusement les derniers débris d'une société élégante et choisie. Un jour qu'on avait lu la *Sophonisbe* de Corneille, Mme de Meillonas fit observer que le rôle d'Erixe produisait peu d'effet dans la pièce, qu'il était même inutile. On discuta fort long-temps sur cette critique. Mme de Meillonas, pour prouver son sentiment, commença dès le lendemain une tragédie en prose, dans laquelle elle évita le défaut reproché à Corneille. On trouva qu'il ne manquait à cette pièce que la versification ; Mme de Meillonas voulut l'essayer ; et, sans être initiée aux règles de la poésie, mais l'oreille formée par la lecture des beaux vers de Racine, elle réussit à mettre en vers une *Sophonisbe* qui ne parut pas sans mérite.

Encouragée par ce premier succès, elle produisit

peu de temps après les tragédies des *Héraclides*, de *Childéric*, du *Prisonnier ou le comte d'Harville*, des *Atrides*. Le Journal des Savans, septembre 1769, p. 637, parla de ces divers ouvrages. La lecture de Gilblas donna à Mme de Meillonas l'idée de faire une tragédie d'après le tableau de la vengeance. Le sujet de Gabrielle de Vergy avait déjà fourni deux tragédies, elle voulut en faire une troisième qui fut achevée en douze jours. Cette fécondité parut si extraordinaire, que M. de Marron fit imprimer cette dernière pièce. (Lyon, Périsse frères, 1770.) Le Journal des Savans, février 1771, p. 100, en fit mention avec avantage. On y remarque cependant un grand nombre d'incorrections; mais il est vrai de dire qu'elle avait été livrée à l'impression à l'insu de Mme de Meillonas, qui plus tard chargea de notes les exemplaires qu'elle offrait à ses amis. Cette tragédie n'a jamais été mise en vente. Un grand nombre d'exemplaires sont encore entre les mains des petits-fils de Mme de Meillonas.

Vers 1773, Mme de Meillonas composa la tragédie d'*Antigone*, et celle intitulée : *Le Bon Père ou l'Ecole des Pères*, qui fut sa dixième et dernière pièce. Ses yeux fatigués, son corps épuisé par tant d'application, l'empêchèrent de mettre à exécution toutes les idées qu'elle nourrissait encore. Elle ne fit, dans ses dernières années, que le premier acte d'une tragédie de Cyrus, et mit en vers quelques morceaux de Télémaque. Elle mourut le 14 décembre 1778 d'une hydropisie de poitrine.

Tout ce que ses ouvrages respirent de vertu, de délicatesse de sentiment et de tendresse, elle en

offrait l'image. Le cœur, qui ne vieillit pas, était le principe de la prodigieuse fécondité de son esprit. La perte de cette femme jeta le deuil dans la contrée. Elle avait deux fils : M. de Sanciat, enseigne de vaisseau qui servit sur la flotte de M. le commandant d'Estaing, et M. de Meillonas, capitaine d'un régiment de cavalerie, qui tomba avec plusieurs de nos vertueux concitoyens sous la hache de 93. Il a aussi laissé deux fils, aujourd'hui possesseurs de grandes propriétés dans la Bourgogne et le département de l'Ain, qu'ils habitent alternativement.

S'il fallait porter un jugement sur le mérite des ouvrages de Mme de Meillonas, nous dirions que *Clarice* et le *Comte d'Harville* méritent seuls d'être publiés ; la versification en est facile et le pathétique du sentiment bien exprimé. D'ailleurs elle n'a point apporté à ses pièces la correction qu'on ne manque pas d'y ajouter lorsqu'on les destine à voir le jour. « Je les ai toutes lues ou entendu lire avec une extrême attention, a écrit Jérôme Lalande, et une simple lecture faite sans art m'a souvent arraché des larmes ; ce qui suffit, du moins à certains égards, pour juger du mérite d'une tragédie. »

Voltaire était à cette époque dans sa retraite de Ferney, à quinze lieues de Bourg. Mme de Meillonas lui fit lire quelques-unes de ses pièces ; il en parut surpris, et entra avec elle dans des explications détaillées. Notre compatriote Jérôme Lalande assure avoir entendu dire au philosophe qu'il n'avait jamais rien vu, en France, de plus extraordinaire.

Les principaux détails de cette notice sont em-

pruntés à l'article que Lalande a consacré à M[me] de Meillonas dans le Nécrologe des hommes célèbres, et nous la finirons par les paroles qui ont servi d'introduction au savant astronome :

« Un phénomène ignoré dans le fond d'une province, une femme dont la modestie égalait les talens, qui n'a point été à portée de se faire connaître, et qui n'aurait point voulu paraître sur le théâtre de la littérature, mérite cependant d'être connue pour le bien de l'émulation générale et pour l'honneur d'une province qui a eu la gloire de donner naissance à plusieurs hommes célèbres. »

BONNIVARD (François), fils de Louis de Bonnivard, Seigneur de Lunes en Bugey (1), était originaire de Seyssel. Il naquit en 1456, fit ses études à Turin, où il se distingua par des talens et par une âme ardente et exaltée. Son oncle, Jean-Aimé de Bonnivard, lui résigna le fameux prieuré de Saint-Victor de Genève. L'investiture de ce bénéfice lui donna de l'influence et le jeta au milieu des grands événemens de cette époque. Il dit, dans le commencement de son *Histoire de Genève*, que dès qu'il eut commencé à lire l'histoire des nations, il se sentit entraîné par son goût pour les républiques, dont il épousa toujours les intérêts; c'est ce goût pour la liberté qui lui fit adopter Genève pour patrie. Il sacrifia tout, biens, repos, liberté, à l'é-

(1) La seigneurie de Lunes ou Lompnès fut inféodée en 1457, par le duc de Savoie, à la famille de Bonnivard, qui l'a possédée pendant 150 ans.

mancipation de cette ville dont il se déclara le défenseur. Vers l'an 1517, au moment où Genève, voyant ses franchises menacées par le duc de Savoie, commençait à être travaillée de cette fièvre révolutionnaire qui lui fit abjurer sa religion et lui coûta le sang de tant de ses citoyens, Bonnivard fut un des premiers à signaler son zèle pour fonder une constitution républicaine. Porteur d'un décret d'absolution de l'archevêque de Vienne, métropolitain de Genève, il alla se présenter devant ses deux puissans adversaires, et obtint l'élargissement d'un malheureux citoyen, jeté dans les prisons sur de simples soupçons et retenu par un déni de justice. Cet acte d'audace fut la source de la haine que le duc lui porta dans la suite : elle l'atteignit dès l'année 1518. Au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome, sur de faux aveux que la torture avait arrachés à de prétendus conspirateurs, Navis et Wittermann, il fut impliqué dans une accusation de complot contre la vie de l'évêque de Genève : ses deux délateurs eurent la tête tranchée au moment d'une rétractation, et lui, malgré toute la puissance de sa famille en Piémont, n'eut d'autre ressource que de se réfugier promptement à Genève. Ce fut alors que l'amitié l'unit à Berthelier, ardent républicain, auteur des troubles de cette ville et négociateur de son alliance avec Fribourg. Ce fut également alors qu'il devint chef des *Eignots;* c'est ainsi qu'on appelait ceux qui avaient accepté la bourgeoisie de Fribourg, du mot allemand *eidgnossen*, qui signifie *allié par serment.* C'est de là qu'est venu le nom injurieux de *huguenots*

qu'on donne encore aujourd'hui aux protestans.

Des personnages aussi influens que Berthelier et Bonnivard à la tête de la révolution, effrayèrent le duc de Savoie; il leur fit en secret proposer de payer au poids de l'or une défection de leur part; mais les ayant trouvés inébranlables, il ramassa une petite armée et marcha sur Genève qui lui ouvrit ses portes. Bonnivard, redoutant la juste colère du vainqueur, se défiant des saufs-conduits qu'il lui avait cependant accordés, s'enfuit dans le pays de Vaud; mais là, trahi par deux de ses amis, les sieurs Champion de Veaubrun et Brissette, abbé de Monthron, il fut livré au duc de Savoie, enfermé dans les prisons de Gex, où il gémit deux ans entiers. Berthelier, son ami, eut un sort plus déplorable encore : condamné sans formalité, il porta sa tête sur l'échafaud en 1519. La captivité de Bonnivard lui coûta, outre la perte de sa liberté, ses bénéfices et son prieuré de Saint-Victor qui fut donné au traître Brissette, puis, après la fin prématurée de celui-ci, à un Florentin, nommé Tournebonne. Mais quand la mort eut délivré Bonnivard de l'évêque Jean de Savoie, qui favorisait le duc, et qu'il fut rendu à la liberté, il se fit réintégrer dans ses biens par Pierre de la Baume, nouvel évêque de Genève, reprit, les armes à la main, son prieuré de Saint-Victor et son château de Cartigny, près de Genève, que lui avait enlevé le duc de Savoie, et, après une courte victoire, le reperdit pour toujours en 1528.

Cependant, appuyé sur la confédération helvétique, le protestantisme du canton de Berne où il

avait sa source, vint bientôt envahir Genève et les contrées environnantes. Mais au moment où la vraie croyance s'en allait, la peste arrivait, et pendant toute l'année 1530, ce fléau ravagea les rives du beau lac Léman : ce fut alors que Bonnivard annexa son prieuré à l'hôpital pestilentiel, et que la république, pour récompenser son dévouement, lui accorda une pension de 4 écus d'or par mois. En 1531, Bonnivard profita d'un sauf-conduit que lui avait donné le duc de Savoie pour aller à Seyssel visiter sa mère fort âgée et mourante. A son retour, il voulut se rendre dans le canton de Vaud; il rencontra à Moudon François Néel, seigneur de Bellegarde, affidé du duc de Savoie, qui le remit à un guide perfide pour le conduire à Lausanne. Bonnivard, sans défiance, s'engagea avec lui dans le mont Jura; mais au milieu des gorges, il fut surpris par Rosey de Thonon, gendre du duc Philibert, et par d'Eyriès, bâtard du duc de Beaufort. A l'instant où il portait la main à son épée pour se défendre, son guide lui saisit le bras; enveloppé par ses ennemis, obligé de se rendre, il fut chargé de chaînes et traîné au château de Chillon, sur le lac Léman, entre Villeneuve et Clarens : là, pendant six longues années, enfermé dans un cachot plus bas que le lac, il usa de ses pas les rochers de sa prison; « *traces ineffaçables,* dit lord Byron dans un sonnet sur Bonnivard, *traces qui en appellent à Dieu de la tyrannie des hommes* (1). »

---

(1) Le prisonnier de Chillon est le héros d'un poème où lord Byron a déposé les preuves de son enthousiasme et

On demanda en vain l'élargissement du captif au duc de Savoie, à la diète de Payerne ; le zèle de ses défenseurs n'obtint d'autre réponse qu'un cruel silence. Enfin en 1536, les Bernois ayant conquis le pays de Vaud, celui de Gex et le Chablais, emportèrent d'assaut le château de Chillon et délivrèrent le prisonnier. Bonnivard, en sortant de ses fers, se crut heureux en voyant que Genève était devenue libre. Cet homme enthousiaste aimait la liberté comme on devrait l'entendre aujourd'hui ; il la voulait pour tous, sans exclusion de ceux qui professaient des opinions contraires à celles qu'il avait adoptées. Aussi défendit-il avec énergie la cause des prêtres catholiques quand, à la sollicitation du ministre Farel, la république leur interdit l'exercice de leur religion (1). Tant de dévouement,

---

de sa sensibilité. Nous renvoyons à cette production ceux de nos lecteurs qui voudront éprouver les douces émotions que cause la lecture d'une poésie produite plus par le cœur encore que par l'esprit. Ce poème est rempli d'inexactitudes sur la vie de Bonnivard, parce que Byron, comme il le dit dans une note, ne connaissait pas quand il le composa toute l'histoire de ce prisonnier, comme il l'apprit plus tard par des chroniques qui lui furent envoyées de Genève; par exemple, il n'est pas vrai que Bonnivard fut jeté dans les fers pour avoir refusé d'abjurer la foi de ses pères ; il n'est pas vrai non plus que deux de ses frères soient morts à côté de lui dans sa prison.

(1) Voici la réponse qu'il fit à ceux qui calomniaient le clergé pour en demander la réforme : « Si vous m'en » croyez, vous ferez de deux choses l'une, c'est que si » vous voulez toujours être débauchés, comme vous l'êtes » à présent, vous ne trouviez pas étrange que les autres

tant de souffrances pour une patrie adoptive, devaient enfin recevoir une récompense : Genève lui accorda le titre de bourgeois, lui donna une pension de 200 écus d'or, et l'admit en 1537 au conseil des deux-cents. Bonnivard voulut prouver à son tour sa reconnaissance à Genève ; il créa une bibliothèque publique, en donnant la sienne à la ville (1), et fonda un collège par la cession de tous ses biens à l'Etat. La république de Genève doit donc en grande partie à l'un de nos compatriotes tout ce qui la rend si célèbre : sa prétendue réforme religieuse, sa liberté et deux beaux établissemens. On ignore l'époque de la mort de Bonnivard ; il paraît cependant qu'elle arriva vers l'an 1570.

CARBONNET DE LA MOTHE (Jeanne de), religieuse ursuline de Bourg en Bresse, au 17ᵉ siècle, connue en religion sous le nom de *Mère Marie-Jeanne de Sainte-Ursule*, mérite d'être citée pour le soin qu'elle a pris de transmettre à la postérité la mémoire d'un grand nombre de filles pieuses et les exemples de vertus qni les ont distinguées. C'est le sujet d'un recueil intitulé : *Journal des illustres Religieuses de Sainte-Ursule, avec leurs maximes*

» le soient aussi, ou que si vous voulez réformer le clergé, » vous lui montriez premièrement le chemin. » A combien de détracteurs du clergé ne convient pas aujourd'hui cette réponse ?

(1) Les manuscrits de Bonnivard sont dans cette bibliothèque et prouvent qu'il avait approfondi les auteurs latins et l'histoire.

et pratiques spirituelles, tiré des Chroniques de l'ordre et des Mémoires de leur vie; Bourg, 1684, 1690, 4 vol. in-4°. Elle y a compris sept cent cinquante ursulines et trente de leurs bienfaiteurs. Ces vies sont réglées suivant l'ordre du calendrier, mais l'année n'est pas complète; les mois de novembre et décembre manquent. On dit que le père Groset, jésuite, a eu beaucoup de part à ce recueil, qui a du moins l'avantage d'offrir aux personnes pieuses une lecture édifiante; seulement il eut été à souhaiter que l'auteur et le rédacteur eussent mis plus d'attention à fixer les dates, eussent donné plus de détails géographiques, et surtout y eussent mis plus de critique; ce Journal alors, à l'avantage d'une lecture pieuse, aurait réuni celui d'offrir quelques matériaux à l'histoire.

CHARBONNIER (Claude), seigneur de Crangeac et de Loyes, célèbre jurisconsulte et lieutenant-général au présidial de Bourg, gendre du président Favre. Il a composé un petit traité de la pratique, très-estimé de son temps, et que l'on trouve difficilement aujourd'hui.

BROSSARD DE MONTANEY (Charles), né à Bourg en 1703, devint conseiller au présidial de cette ville, et passait pour avoir beaucoup d'esprit et beaucoup de science. Il n'a rien fait imprimer, quoiqu'il eût un talent singulier pour la poésie bressanne. Ses chansons faisaient de son temps les amusemens de la société; ses noëls bressans, ainsi que sa comédie de *Tivan* dans le même idiôme,

ont une touche naïve et des beautés que les gens du pays sont seuls à même de sentir. Brossard a laissé des manuscrits qui, après sa mort, ont été déposés dans la bibliothèque du collége de Bourg ; mais nous savons que des recherches pour les y trouver ont été infructueuses.

MANDRILLON (Joseph), littérateur, né à Bourg en Bresse en 1743, fut destiné par ses parens à suivre la carrière du commerce, et après avoir achevé ses études et passé quelques années dans une maison de banque, il fit un voyage en Amérique pour y former des relations. A son retour en Europe, il vint se fixer à Amsterdam, où il ouvrit un comptoir, et partagea son temps entre les affaires et l'étude. Il prit parti dans les affaires politiques qui éclatèrent en Hollande à cette époque, et publia quelques écrits dans le sens des novateurs. Il adopta les principes de la révolution française, et revint en France où il se lia avec les royalistes constitutionnels. Lors de l'établissement du régime de la terreur, il chercha vainement à s'opposer à la faction qui couvrait la France d'échafauds. Arrêté comme prévenu d'entretenir des correspondances avec le prince de Brunswick, il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 7 janvier 1794, à l'âge de 51 ans. On cite de lui, 1° *le Voyage américain, ou Observations sur l'état actuel, la culture et le commerce des colonies britanniques en Amérique ;* Amsterdam, 1783, in-8°. Mandrillon l'a fait précéder d'un *Précis historique,* dans lequel il s'efforce de prouver que la découverte de l'Amérique

n'a pas été moins funeste à l'ancien monde qu'au nouveau. 2° *Le Spectateur américain*, ou *Remarques générales sur l'Amérique septentrionale*; Bruxelles, 1785, in-8°. 3° *Fragmens de littérature et de politique*, suivis d'*Un Voyage à Berlin*; Paris, 1788, in-8°. 4° *Vœux patriotiques;* Bruxelles, 1789, in-8°. 5° *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution des Provinces-Unies;* Paris, 1791, in-8°. Mandrillon était membre de plusieurs académies.

LIVET (Louis-Charles), docteur de Sorbonne, né à Rossillon en Bugey, a beaucoup écrit contre les calvinistes; il entendait parfaitement les matières de controverse. Il mourut à Rossillon, sa patrie, en 1746.

GROSSI (François), né à Massigneu-de-Rives, près de Belley, vers la fin du 17e siècle, fit ses premières études avec distinction dans le collège de cette ville. Porté par goût vers la science de la médecine, il alla l'étudier dans les facultés de Paris et de Turin; il s'y acquit déjà la réputation d'un homme fort habile. Grossi revint exercer son art dans sa patrie, où sa clientelle fut nombreuse. Tant de succès lui firent bientôt une célébrité qui s'étendit au loin. Victor-Amédée, roi de Sardaigne, eut occasion de le connaître pendant un voyage qu'il fit en Chablais où Grossi eut l'honneur de l'accompagner; le prince voulut dès-lors se l'attacher, il le nomma son médecin ordinaire, et lui fit une pension de deux mille livres. Les lettres-

patentes, qui lui furent délivrées le 24 août 1726, contiennent le plus bel éloge de la science du docteur Grossi.

Victor-Amédée, les historiens ne savent trop par quel motif, abdiqua le trône le 3 septembre 1730 en faveur de son fils Charles-Emmanuel, et se retira dans une campagne près de Chambéry; son médecin l'y suivit: mais le vieux roi, fatigué du poids de son oisiveté, ou plutôt poussé par la marquise de Spino, femme ambitieuse qu'il avait épousée en secret, résolut de ressaisir le sceptre et partit pour Turin. Charles, qui était alors à Evian, fut averti par un jeune ecclésiastique, nommé Michon, et traversa si rapidement le mont Saint-Bernard, qu'il arriva dans sa capitale au moment où son père descendait au château de Rivoli. Leur entrevue, le lendemain, fut embarrassée. Victor s'étant plaint de l'air de la Savoie qui était contraire à sa santé, Charles fit préparer le château de Montcalier pour le recevoir; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que ses manœuvres tendaient à remonter sur le trône. Il fut résolu que la tranquillité publique exigeait qu'on s'assurât de sa personne, et Charles, les larmes aux yeux et d'une main tremblante, signa l'ordre de l'arrestation de son père. Il fut d'abord renfermé au château de Civa, puis bientôt après reconduit à celui de Montcalier.

Grossi, attaché par affection et par sa charge au royal prisonnier, voulut partager sa captivité, qu'il ne contribua pas peu à charmer par son esprit et par ses soins. Il aimait sincèrement son prince et en était aimé, sans avoir aucune des manières ni

aucune des souplesses des courtisans ; en voici une preuve prise entre mille. Le vieux monarque jouant au tric-trac, il y eut un coup douteux. On disputait ; les assistans étaient dans le silence : Grossi entra. Jugez-nous, lui dit le prince. — Sire, c'est vous qui avez perdu. — Eh ! comment pouvez-vous décider contre moi avant de savoir de quoi il s'agit? — Eh! sire, ne voyez-vous pas que pour peu que la chose eût été douteuse, tous ces spectateurs vous auraient donné gain de cause. Six jours après la mort de Victor-Amédée, c'est-à-dire le 6 novembre 1732, Charles-Emmanuel nomma Grossi son premier médecin, lui continua sa pension de deux mille livres, et lui donna des lettres de noblesse. Le docteur Grossi passait alors son temps, tantôt à Chambéry où il avait acquis une propriété, tantôt dans sa campagne de Massigneu-de-Rives ; il n'allait à Turin que lorsque la santé du roi demandait sa présence. On voit par des lettres de Charles-Emmanuel lui-même, que l'hygiène du prince était réglée par les conseils de Grossi. C'est pendant son séjour à Chambéry que le savant docteur fit connaissance avec M[me] de Warens, bienfaitrice de J.-J. Rousseau qui était alors chez elle, et d'où il ne sortit que pour la calomnier dans ses *Confessions*. C'est dans cet ouvrage que le misanthrope genevois fait le portrait de Grossi en parlant du projet qu'avait formé M[me] de Warens de créer à Chambéry un jardin botanique : « La retraite du proto-médecin Grossi, dit-il (1), après la mort du roi Victor, lui

(1) Livre V de ses *Confessions*.

parut favoriser beaucoup cette idée et la lui suggéra peut-être. Quoi qu'il en soit, elle se mit à cajoler Grossi, qui pourtant n'était pas trop cajolable ; car c'était bien le plus caustique et le plus brutal monsieur que j'aie jamais connu. On en jugera par deux ou trois traits que je vais citer pour échantillon.

» Un jour il était en consultation avec d'autres médecins, un, entr'autres, qu'on avait fait venir d'Annecy, et qui était le médecin ordinaire du malade. Ce jeune homme, encore mal appris pour un médecin, osa n'être pas de l'avis de monsieur le proto. Celui-ci, pour toute réponse, lui demanda quand il s'en retournait, par où il passait et quelle voiture il prenait. L'autre, après l'avoir satisfait, lui demande à son tour s'il y a quelque chose pour son service. Rien, rien, dit Grossi, sinon que je veux aller me mettre à une fenêtre sur votre passage pour avoir le plaisir de voir passer un âne à cheval. — Il était aussi avare que riche et dur. Un de ses amis lui voulut un jour emprunter de l'argent avec de bonnes sûretés. Mon ami, lui dit-il, en lui serrant le bras et grinçant des dents, quand saint Pierre descendrait du ciel pour m'emprunter dix pistoles, et qu'il me donnerait la Trinité pour caution, je ne les lui prêterais pas. — Un jour invité à dîner chez M. le comte Pico, gouverneur de Savoie et très-dévot, il arrive avant l'heure, et S. Exc., alors occupée à dire le Rosaire, lui en proposa l'amusement. Ne sachant trop que répondre, il fait une grimace affreuse et se met à genoux ; mais à peine avait-il récité deux *Ave*, que n'y pouvant plus tenir, il se lève brusquement, prend sa canne et s'en va sans

mot dire. Le comte Pico court après et lui crie : M. Grossi, M. Grossi, restez donc ; vous avez là-bas à la broche une excellente bartavelle. M. le comte, lui répond l'autre en se retournant, vous me donneriez un ange rôti que je ne resterais pas. Voilà quel était M. le proto-médecin Grossi. » On raconte encore dans ce pays une foule d'anecdotes sur son compte, qui toutes dénotent la promptitude de son esprit et la singularité de son caractère ; nous n'en citerons que quelques-unes.

Ayant été appelé pour voir une femme malade, il commença par lui tâter le pouls, et lui ayant trouvé une grosse fièvre, il lui demanda, entr'autres choses, l'âge qu'elle avait. Elle n'eut pas plutôt dit qu'elle avait 80 ans, qu'il repoussa son bras et lui dit tout en colère : Combien de temps voulez-vous donc rester au monde ? et se retira sur-le-champ. — Une dame, malade imaginaire, le fit demander ; le docteur l'interroge, elle lui avoue qu'elle mange et digère bien, qu'elle dort bien, enfin qu'elle fait toutes les fonctions d'une personne en santé. Eh bien ! lui dit-il, laissez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela. J.-J. Rousseau nous a dit plus haut que Grossi passait pour un avare ; les deux traits suivans sembleraient le prouver. Le prieur de la chartreuse de Pierre-Châtel le fit venir pour le consulter. A son départ, le procureur lui mit deux louis dans la main ; Grossi les laissa tomber ; les moines s'empressèrent de les ramasser pour les lui rendre ; il les compte plusieurs fois en disant qu'il en manquait un, et les moines de chercher. Le procureur leur dit : Ne cherchez

plus, je vais le trouver, et il alla chercher un troisième louis dans son bureau.

Un noble, qui n'avait pas la réputation d'être brave, demandait à Grossi quel plaisir il avait d'amasser des écus et de ne pas s'en servir : J'y trouve autant d'appas, répondit le caustique Esculape, que vous en trouvez vous à porter l'épée.

Si Grossi était attaché à la matière, il faut dire à sa louange qu'il en fit de bonnes œuvres; car on voit par son testament du 17 juin 1749, qu'il ne légua à sa fille unique guère plus de fortune que ne lui en avait laissé son père, dont on connaît aussi les dispositions dernières, datées du 23 juin 1708.

Grossi mourut dans sa maison de Massigneu-de-Rives, le 19 octobre 1752, et fut enterré dans l'église où l'on voit encore son tombeau. Son frère était procureur du roi au bailliage du Bugey. Cette charge est demeurée long-temps dans sa famille. Le docteur Grossi a laissé beaucoup de manuscrits qui ont été portés en Savoie par un de ses parens.

OLIMPE, chanoine de Pontdevaux, serait demeuré dans un éternel oubli, sans la part qu'il eut à l'établissement du protestantisme dans les environs de Pontdevaux, vers la fin du 16e siècle. Un jugement faux, une profonde ignorance, un grand orgueil, des mœurs fort relâchées (1); il n'en fallait

(1) On a remarqué dans tous les temps, mais principalement aux époques du calvinisme et de la révolution de 1792, que ceux qui apostasièrent avaient donné des preuves qu'ils étaient enclins à ces vices.

pas tant pour détacher Olimpe de la religion catholique, qui est toute fondée sur la vérité, les lumières, et qui ne reconnait ses vrais enfans qu'au caractère de la pureté et de l'humilité. Olimpe fut aidé et protégé par le lieutenant de roi de Pontdevaux, qui inclinait vers les opinions nouvelles. Les protestans bâtirent un temple à Gorrevod, et ils en eurent bientôt plusieurs dans le voisinage. Théodore de Bèze eut quelques années après, tout proche de là, une maison de campagne qu'il habitait par intervalle. Vers cette même époque, Sébastien Castalion, autre fameux ministre protestant, persécuté à Genève pour avoir blâmé Calvin du supplice de Michel Servet, vint se réfugier à Châtillon-les-Dombes, où il implanta ses dogmes. Théodore de Bèze, qui partageait la haine de Calvin contre Castalion, l'avait aussi poursuivi dans des écrits où il plaidait assez mal la cause de l'intolérance. Il prétendait que tout novateur était coupable, et qu'il fallait livrer sans pitié les hérétiques au glaive des magistrats civils. C'est ainsi qu'après avoir renversé le trône et l'autel, ceux qui règnent sur les ruines sont contraints d'en venir à des lois d'exception, à agir contrairement à leurs principes, pour n'être pas victimes des passions qu'ils ont soulevées.

Les protestans se multiplièrent encore en Bresse, dans l'espoir d'être protégés par le duc de Lesdiguières, qui avait acheté la seigneurie de Pontdeveyle et de Châtillon-les-Dombes des créanciers de la maison des d'Urfé (1). Les prédications de saint

(1) Le duc de Lesdiguières était seigneur de Châtillon-

Vincent de Paul, pendant qu'il était curé de Châtillon en 1617, ramenèrent un grand nombre de calvinistes au giron de l'Eglise, et la révocation de l'édit de Nantes en 1685 finit par purger notre patrie du levain hérétique. On ignore quelle fut la fin d'Olimpe qui en avait favorisé le premier la fermentation.

LÉPINE (Jean-Antoine), horloger célèbre, né à Challex (1), dans le pays de Gex, le 18 novembre 1720. Dès son enfance, le jeune Lépine manifesta du goût pour la mécanique ; aussi fit-il de rapides progrès sous la direction de M. Decrose, fabricant de montres à Saconnex. A l'âge de 24 ans il partit pour Paris, et ne tarda pas à s'y faire remarquer par

---

les-Dombes et de Pontdevaux en 1614 ; il possédait aussi le Pont-d'Ain, dont le superbe château lui dut de grandes réparations ; on peut voir la notice historique de ce château, publiée en 1833 par M. Depery, grand vicaire de Belley, sous le nom de l'*Ermite du Jura*.

(1) Cette commune possédait beaucoup d'ateliers d'horlogerie et fournit encore aujourd'hui un grand nombre d'ouvriers distingués aux établissemens de Genève. J.-J. Rousseau avait appris l'état d'horloger à Challex. La tradition rapporte qu'après quelques mois d'apprentissage, il était parvenu à faire une pièce digne d'un élève de plusieurs années, et que l'ayant présentée à son père, celui-ci en fit peu de cas. Le jeune Jean-Jacques, piqué de ce dédain, forma le dessein de quitter la lime pour se livrer aux études, se retira à Annecy, où il fut accueilli par Mme de Warens qui le combla de bienfaits et qu'il paya plus tard par d'affreuses calomnies.

ses ouvrages. L'horloger du roi, M. Carron, père du célèbre Beaumarchais, désira l'avoir pour associé et lui donna sa fille en mariage. Cet établissement fournit à Lépine les moyens de faire les essais qu'il méditait pour perfectionner son art, et les montres qui ont conservé son nom produisirent une véritable révolution dans l'horlogerie. Il supprima la fusée sur laquelle se roule la chaine quand on remonte la montre, et arma le barillet de dents pour faire l'office de la pièce supprimée ; par ce moyen il obtint une grande amélioration, tout en simplifiant la machine. Mais en détruisant la fusée qui était le régulateur de la force du ressort, Lépine vit que sa montre marchait trop rapidement dès qu'elle était montée, et qu'elle retardait au contraire à mesure que le ressort se distendait ; il remédia à cet inconvénient en construisant un ressort en fouet, c'est-à-dire plus faible à la partie antérieure qu'au centre; ainsi il gagna beaucoup pour l'égalité de la force, et par le moyen de son échappement à virgule, il obtint une marche tout-à-fait régulière. Cette invention lui permit de faire des montres d'une forme plus plate et de les réduire à un si petit volume, qu'on pouvait en orner une bague. C'est en continuant son système, que l'horlogerie rendit l'Angleterre tributaire de la France. La réputation de Lépine se répandit avec ses montres dans les quatre parties du monde. En 1770, il eut l'honneur de présenter à Louis XV une répétition, dite *astronomique*, avec l'équation et quantième perpétuels, ce qui ne s'était fait que sur des pendules pour la première partie, la seconde était de son invention.

Le roi le nomma son horloger. Lépine fit différentes inventions pour fabriquer des montres qui marquassent des secondes franches ; jusqu'alors les divers essais n'avaient eu aucun résultat satisfaisant, parce que les vibrations pour obtenir les secondes étant trop lentes, les montres variaient lorsqu'elles étaient portées dans la poche ; il vint à bout de perfectionner sa découverte, à l'aide de moyens de compensation dont le *pignon rectiligne*, dit à *rochet*, paraît être le plus ingénieux. Cette invention donna des engrenages qui n'ont point de chute, et qui par conséquent ne perdent point de force. Cette méthode est aujourd'hui abandonnée, au grand regret des bons ouvriers, qui sont d'accord sur les résultats avantageux qu'elle offre à l'art de l'horlogerie.

Lépine fit aussi des pendules très-compliquées, marquant le quantième, les phases de la lune, ornées de jeux de flûtes, et qui cheminaient un an sans être remontées ; on voit par ses livres de comptes qu'il en envoya dans diverses cours d'Europe, et que celle d'Espagne en paya une soixante mille et une autre quatre-vingt mille francs. Voltaire, qui avait attiré dans ses ateliers de Ferney une partie de la famille Lépine, entretint long-temps une correspondance avec lui sur les diverses branches de l'horlogerie. On trouve ses lettres dans quelques éditions des œuvres de Voltaire.

Lépine avait écrit sur l'horlogerie, mais sachant mieux manier la lime que la plume, et connaissant mieux le mécanisme d'une montre que celui de la langue française, il fut obligé d'avoir recours à un

abbé, professeur de ses enfans, qui retoucha son manuscrit. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé, soit parce que Lépine perdit presque entièrement la vue plusieurs années avant sa mort, soit parce que sa probité et les frais que lui occasionaient ses essais et ses inventions ne lui eussent pas permis d'amasser de la fortune. Le manuscrit s'est égaré chez le correcteur pendant la révolution. Dans son état de cécité, Lépine avait encore imaginé un échappement qu'il voulait faire exécuter par l'un de ses petits-neveux, Jacques Lépine, ouvrier distingué ; mais celui-ci fut nommé horloger du roi de Westphalie en 1809. A son retour à Paris, il apprit que son oncle était mort le 31 mai 1814.

LA TEYSSONNIÈRE (Guillaume de), était de l'ancienne famille de ce nom en Dombes, qui compte plusieurs membres distingués dans les charges militaires. Guillaume de La Teyssonnière passait pour un homme d'un grand savoir. Il attacha son nom aux lettres par des compositions en vers et en prose que les changemens survenus dans notre langue ont seuls pu faire oublier. Ses principaux ouvrages sont : *Remèdes contre toutes les perturbations de l'âme et passions du corps.* — *Dialogue du pou et de l'homme*, traduit de l'italien de *Ludovico Pulci.* — *Institution du serviteur domestique.* — *Histoire du royaume de Naples.* Guillaume de La Teyssonnière donna une *traduction de Sénèque* qui eut de la vogue. Il dédia aussi à Catherine de Médicis un ouvrage sur la *géomancie*, espèce de *divination* par la terre fort

accréditée, surtout en Italie, dans le 16e siècle. C'est ce qui détermina probablement Guillaume de La Teyssonnière à mettre son livre sous le patronage de cette princesse. La géomancie consistait tantôt à tracer par terre des lignes ou des cercles par la rencontre desquels on s'imaginait deviner ce qu'on désirait apprendre, tantôt à faire par terre plusieurs points, sans garder aucun ordre; les figures que le hasard formait alors, fondaient le présage qu'on tirait pour l'avenir. L'historien Polydore Virgile définit la *géomancie*, une divination par le moyen des fentes et des crevasses qui se font sur la surface de la terre, et il croit que les Mages Perses en ont été les inventeurs.

Gaspard Pencer, Jérôme Cardan, Corneille Agrippa, historiographe de la fondatrice de Brou, écrivaient aussi sur la *géomancie* vers le même temps que Guillaume de La Teyssonnière; avant eux, Gérard de Crémone et Olivier Malmesbury avaient déjà donné une grande célébrité à cette science occulte. Ce dernier cependant, qu'on disait si habile dans l'art de prédire l'avenir, ne devina pas le sort qui le menaçait. Ayant fabriqué des ailes, d'après la description qu'Ovide nous a laissée de celles de Dédale, il osa en faire l'essai, en s'élançant d'une tour; mais cette machine n'ayant pu le soutenir, il se cassa les jambes en tombant et mourut de cette chute: Malmesbury a donné ainsi la preuve de la fausseté de la géomancie. Nous rapportons ce trait dans l'espoir qu'il sera utile à ceux qui aujourd'hui encore, au moment même où nous écrivons ces lignes, se pressent aux portes des géomanciens

de tout genre qui leur vendent leurs mensonges au prix de l'or, à la honte d'un siècle qui se dit le siècle des lumières (1).

SEYSSEL (Gilbert, comte de), seigneur du Chatelard, était de la famille des Seyssel, qui a jeté un si vif éclat dans le Bugey et dans la Savoie par les hommes distingués qu'elle a fournis à l'Eglise et aux armes. Le comte Gilbert de Seyssel était un des plus beaux et des plus aimables hommes de son temps. La bonté de son cœur, l'aménité et l'agrément de son esprit le faisaient rechercher même par les princes ; il parut souvent aux cours de Versailles et de Turin, et y fut toujours accueilli avec

(1) A Paris, Mlle. Lenormand ne lit-elle pas toute la vie des plus illustres personnages dans le creux de leur main ? A Genève, les *diseuses de bonne fortune* ne trouvent-elles pas toute l'histoire des événemens futurs dans le marc de leur café ? Et n'avons-nous pas vu, dans le courant de l'été 1833, à Lyon, un individu nommé Joseph qui, par le charlatanisme renouvelé de Mesmer et de Cagliostro, prétendait connaître, à la simple vue d'un individu, les maladies dont il était attaqué, et guérir par de simples attouchemens tous les maux présens et futurs. Ce charlatan faisait fureur; équipages et piétons faisaient queue à sa porte, et encore une fois, c'est au 19e siècle qu'un pareil charlatan trouve des dupes, à l'époque où des milliers de journaux proclament chaque jour l'émancipation de l'intelligence ! et c'est en France, où moyennant quelques sous que vous payez au percepteur, le gouvernement vous donne, de par la loi, les connaissances qui peuvent faire de l'ignorant le plus complet, un Solon, un Lycurgue dont la voix étonne nos assemblées délibérantes !

distinction. Le cardinal de Fleury, alors ministre, le traitait avec amitié, et s'il eût eu la moindre ambition, il aurait pu tirer le plus grand parti de cette puissante protection. Lors de l'occupation de la Savoie par les troupes espagnoles, l'infant don Philippe, qui les commandait, s'était affectionné au comte de Seyssel et en faisait sa société habituelle. Toutes ses relations avec les grands ne lui mériteraient pas une place dans la galerie des hommes distingués de notre département, s'il n'avait été ami des arts qu'il encouragea et des pauvres qu'il secourut aux dépens de sa fortune. Pour donner une preuve de sa magnificence et de l'élégance de son goût, nous rapporterons ici la relation intéressante d'une fête magnifique qu'il donna dans les grottes de Pierre-Châtel, le 8 novembre 1744. On voit encore aujourd'hui une partie des travaux considérables qu'il avait faits à cette occasion dans ces grottes magnifiques qui sont si souvent visitées par les étrangers. Peu de personnes connaissent actuellement la véritable destination des ouvrages de maçonnerie qui ornent l'entrée et l'intérieur de ces imposantes cavités; il est donc utile, pour la tradition et l'histoire de notre province, de la faire connaître en reproduisant la pièce suivante telle qu'elle parut dans le temps, sans nous permettre d'y rien changer.

« M. le comte de Seyssel, comblé des grâces du roi pour sa famille, apprit avec un trouble inexprimable la maladie de S. M.; la consternation que cette triste nouvelle répandit dans sa maison, ne lui laissa d'autre ressource que celle de s'adresser à

Dieu, pour lui demander la conservation des jours de ce monarque.

» Il pria dans ce moment M. le doyen de la cathédrale de Belley, ecclésiastique de mœurs et d'une sagesse reconnues, de vouloir bien faire des prières et de célébrer la sainte messe pendant neuf jours à cette intention ; ce sage ecclésiastique fit cette neuvaine avec autant de zèle que d'édification.

» M. de Seyssel, pendant cet intervalle, eut la consolation d'apprendre la diminution de la maladie du roi et l'espérance des jours si chers conservés, dont le péril effrayant avait consterné généralement tout le royaume ; quand il fut convaincu d'une convalescence décidée, une joie sincère fut répandue dans son cœur et dans sa maison.

» La reconnaissance que M. de Seyssel devait aux bontés gratuites du roi pour ses enfans, ne donna aucunes bornes à ses transports ; ses sentimens lui inspirèrent la liberté de donner des témoignages publics de sa joie, qui ne pouvaient même que tracer imparfaitement ceux de sa reconnaissance.

» Ce fut à ce sujet qu'il fit dresser l'appareil dont on trouve ici la description exacte, d'une fête qui ne put être exécutée que le 8 novembre, ayant été retardée par les préparatifs et par la lenteur des ouvriers qu'on avait employés.

» Comme le premier mouvement de M. de Seyssel dans sa douleur fut de s'adresser à Dieu, son premier soin dans sa joie fut aussi de lui rendre des actions de grâces d'avoir conservé des jours si chers à la nation, et particulièrement à sa famille.

» Il fit inviter à la fête qu'il avait préparée les ec-

clésiastiques du clergé de Belley et des environs, qui se rendirent dans sa terre de la Balme (1) le jour marqué, de même que la noblesse principale de la province de Bugey, les officiers du bailliage, le conseil du tiers-état et le corps de ville, qui s'y rendirent aussi par députation.

» La célébration de cette fête fut annoncée la veille à l'entrée de la nuit, et le lendemain matin à la pointe du jour par le son des cloches et par trois décharges d'artillerie.

» Depuis six heures du matin jusqu'à midi, on célébra des messes sans discontinuation dans l'église de la paroisse; elle était ornée, bien illuminée et tendue de tapisseries depuis la voûte jusqu'au bas.

» M. le doyen de la cathédrale, qui avait fait la neuvaine, officia à une grand'messe qui fut chantée en musique ; le *Te Deum* fut chanté ensuite par la même musique au bruit de trois décharges d'artillerie : après l'on chanta l'*Exaudiat* pour le roi, et l'on donna la bénédiction du saint Sacrement.

» L'éloge du roi fut prononcé par M. l'abbé Lempereur, official du diocèse de Belley, qui s'en acquitta fort bien ; l'éloge fini, on fit une aumône générale, et l'on donna à six pauvres des habillemens neufs et complets.

» Ensuite la nombreuse compagnie fut conduite au château, et le dîner fut servi dans les salles.

» Sur les quatre heures, la compagnie fut invitée

---

(1) La Balme appartenait alors à la France. Ce village lui avait été réservé sur la gauche du Rhône par le traité de Lyon de 1601, il dépend aujourd'hui de la Savoie.

d'assister à un concert préparé dans une grotte, qui est dans le parc de l'autre côté du Rhône, sous le fort de Pierre-Châtel. Tous les portiques construits à l'occasion de cette fête étaient placés à l'une des entrées de la grotte, près d'une tribune que l'on avait construite en amphithéâtre pour les dames.

» Les décorations étaient placées sous l'entrée de la grotte, qui présentait un portique naturel de cent sept pieds d'élévation et de cinquante-huit pieds de largeur, ouvrage qui paraît un effort de la nature.

» La difficulté d'atteindre à ce haut point d'élévation avait obligé de renforcer les portiques, qui paraissaient néanmoins proportionnés, quoi qu'ils n'eussent que cinquante pieds de hauteur.

» A la plus haute élévation des portiques était une grande inscription sous une couronne qui faisait la dédicace générale de la fête ; on y lisait ces mots : *Maximo et optimo Regum.*

» Ces portiques étaient décorés de six cartouches.

» Le premier cartouche représentait la tendresse du roi pour son peuple ; l'on voyait son départ pour son armée, les ordres qu'il donnait pour attaquer Menin, Ypres, Furnes, etc.

» Ce monarque était représenté dans les tranchées de ces places, qui donnait des grâces aux officiers et faisait des largesses aux grenadiers.

» L'on voyait S. M., après ces conquêtes, venir au secours de l'Alsace, à la tête d'une armée pleine d'ardeur et de confiance ; l'on apercevait de loin le prince Charles qui faisait repasser le Rhin à la

sienne : au-dessous du cartouche était un pélican, en emblême, qui se saignait pour ses enfans.

» La bordure de ce cartouche était ornée de fleurs de lis, des ornemens royaux, d'LL. couronnés, de doubles PP. couronnés, interprêtés par les uns, *Patri populi*, et par les autres, *Patri patriæ;* c'était la devise des Césars. L'on voyait des V. L. R. redoublés, qui signifiaient vive le roi, cri de la fête de ce jour, que l'on entendait retentir de toutes parts et répéter par des échos. L'inscription de ce cartouche était : *Pro publica felicitate pugnat et vincit.*

» Le second cartouche représentait la convalescence de S. M. L'on voyait le roi les yeux levés au ciel, accablé par son mal; la France consternée, pleurant au pied du lit; l'ange tutélaire du royaume, la bannière de France à la main, arrive, la tire de son affliction et lui annonce d'un air joyeux la santé du roi, le dessein de Dieu sur la conservation des jours de ce monarque, né pour le bonheur de ses peuples et pour la gloire de la nation.

» Le reste de ce cartouche était rempli de feux d'artifices, de danses, de festins, de fontaines jaillissantes de vin, ornées de fleurs de lis, d'LL. couronnés et des doubles lettres V. L. R.

» L'inscription de ce cartouche était dédiée à la joie du royaume; on y lisait ces deux mots : *Galliæ reviviscenti.*

» Le troisième cartouche représentait M. le dauphin. Ce prince écoutait les avis de Minerve, qui lui montrait le temple de la gloire et de l'immortalité, où le roi son père était entré.

» L'on voyait les alarmes de ce prince sur la ma-

ladie du roi, et sa tendresse pour ce père chéri ; son départ avec tous les seigneurs de sa maison pour Metz. On lisait au-dessus de ce cartouche cette inscription de l'Enéide de Virgile : *Patrem sequitur in altum*.

» Cette inscription était ornée de dauphins couronnés de fleurs de lis.

» Dans le quatrième cartouche était un buste de la reine, soutenue par la Religion et par la Charité. L'on y voyait le départ de cette vertueuse reine pour Metz ; son affliction paraissait dans sa marche, et sa joie à son arrivée en cette ville, dès qu'elle apprit le rétablissement de la santé du roi.

» L'on voyait encore dans ce cartouche plusieurs traits de bonté, de charité et de religion de cette grande princesse ; le cartouche était orné de fleurs de lis d'or et d'MM. couronnés ; au-dessus était une couronne, sous laquelle on lisait cette inscription du livre d'Esther : *Pavens periculum regina confugit ad Dominum*.

» Le cinquième cartouche représentait le conseil du roi. L'on y voyait le fauteuil de S. M. soutenu par une Minerve, les places des princes dans leurs rangs y étaient distinguées par les écussons de leurs armes, celles des ministres de même ; l'on y voyait celles de M. le cardinal de Tencin, de M. le comte de Maurepas, de M. le marquis d'Argenson, de M. le maréchal de Noailles, de M. le comte de St-Florentin, de M. le contrôleur-général ; la Justice présidait au milieu de ce conseil ; le Secret, son cachet sur la bouche, était placé à la porte, et ce conseil était environné de toutes les Vertus.

» Derrière la place de M. le marquis d'Argenson, était un Mars qui signifiait son département de la guerre.

» Derrière celle de M. le comte de Maurepas, était un Neptune qui signifiait son département de la marine.

» L'on voyait dans ce cartouche le départ des princes et des ministres pour Metz, et leur empressement pour se rendre auprès du roi y était marqué avec distinction.

» Au-dessous de ce cartouche étaient les armes de M. de Saint-Agnan, de M. le comte de Tavanes et celles de M. de Saint-Contest, qui sont les trois personnes à qui l'administration des provinces de Bourgogne et de Bugey est confiée; celles de M. de Saint-Contest paraissaient sortir d'un cœur, n'en étant séparées que par des lacs d'amour. On lisait pour l'inscription de ce cartouche ces paroles imitées de l'Exode : *Juxta consilium et Dominum ejus habitavimus confidenter*.

» Le sixième cartouche représentait M. de Seyssel, père de douze enfans, qui, conduit par le respect et par le devoir de sa naissance aux pieds de S. M., demande des grâces pour sa famille. Le roi sur son trône, environné de ses ministres, ordonne au ministre de la guerre de donner à l'aîné de ses fils une compagnie de cavalerie dans le régiment Dauphin; l'on voit à côté M. l'évêque de Mirepoix, qui donne à l'abbé de Seyssel, par le même ordre, une pension de 800 livres sur l'abbaye de Saint-Sauveur-le Vicomte en Normandie, et M. le comte de Maurepas, qui donne au chevalier de Seyssel des lettres

de garde-étendard de galère, sur la présentation de M. le chevalier d'Orléans, grand-prieur de France.

» Pour donner une distinction marquée à ce cartouche, on l'avait orné des armoiries des maisons du royaume, auxquelles celle de Seyssel a l'honneur d'appartenir, comme devant prendre part aux bontés du roi pour cette famille.

» Toute la bordure de ce cartouche était remplie d'RR. redoublés, qui signifiaient respect et reconnaissance, et dessus on lisait cette inscription : *A la reconnaissance.*

» Tous ces portiques et cartouches étaient soutenus par une colonnade torse, très-bien proportionnée, de vingt-six pieds d'élévation ; elle était toute bordée de lauriers, de même que les entrées de la grotte, et sous les ceintres des portiques étaient des guirlandes du même feuillage extrêmement touffues.

» Après que toute la compagnie eut considéré attentivement ces différens portiques, les cartouches, les emblèmes, les inscriptions et leurs ornemens, elle entra dans la grotte. Elle était, ce semble, faite et parée pour cette fête, sans que tous les ornemens ajoutés par l'art fissent aucun tort aux décorations naturelles qu'elle renferme ; ils paraissaient au contraire y répondre par leur simplicité : ici était un bois de buis, là on voyait un bois de chênes verts ; ces différens bocages étaient coupés par des allées, et donnaient des agrémens champêtres qui s'accordaient parfaitement à la singularité de ce lieu.

» A chacun des deux portiques de la grotte, qui sont de quarante-cinq pieds de largeur et qui sont vis-à-vis l'un de l'autre, étaient six pilastres de ver-

dure, où l'on voyait de grands portiques illuminés par des lanternes et des lampions; d'un pilastre à l'autre pendaient des guirlandes dont l'ornement convenait parfaitement aux beautés naturelles de l'entrée de la grotte.

» Une illumination des plus complètes et des mieux entendues, présenta un objet unique dans son espèce à l'entrée de la grotte : sa première nef si resplendissante formait une des plus vastes et des plus décorées salles de spectacle de l'univers, puisqu'elle avait cent quatre-vingts pieds de longueur, cinquante de largeur, et cinquante-six de hauteur.

» La nature y avait formé des galeries à colonnes torses, saillantes du rocher, sans soubassement, qui représentaient parfaitement les loges d'un opéra, avec cet avantage que la forme et la matière dont ces loges étaient composées, étaient supérieures à tout ce que les ouvrages des hommes auraient pu construire ou même composer dans ce genre.

» Chacune de ces loges pouvait contenir dix personnes; elles étaient toutes illuminées, sans être occupées, parce que la compagnie avait trouvé des places suffisantes dans les amphithéâtres que l'on avait fait bâtir à ce sujet.

» Le concert fut ensuite exécuté; l'on chanta la *Cantate* du soleil vainqueur des nuages, qui fut précédée d'un récitatif de la Victoire, sur l'heureuse campagne de S. M. en Flandres, composée expressément pour la fête.

» La *Cantate* chantée fut celle faite en 1720 sur le rétablissement de la santé du roi; elle fut choisie par préférence, parce qu'elle a paru faite pour être

chantée dans cette grotte ; elle commençait par ces mots :

Les Persans assemblés dans leurs vastes campagnes,
Au lever du soleil qui dorait les montagnes,
Se promettaient les plus beaux jours, etc.

» L'on avait dressé, pour suivre l'esprit de cette *Cantate*, au haut du fonds de la grotte, un soleil de vingt-quatre pieds de circonférence, parfaitement illuminé et radieux ; on l'avait placé sous des nuages de pétrification saillans dans la grotte, qui font l'admiration et la surprise des plus habiles peintres et des plus curieux naturalistes par leurs nuances et par le goût avec lequel ils se trouvaient formés.

» Ce soleil paraissait sortir derrière des montagnes ; il avait été précédé par l'étoile de l'aurore que l'on avait fait disparaître à son lever. Au moment où la *Cantate* annonça son éclipse, une sombre noirceur obscurcit totalement son éclatante lumière ; quand il reparut après l'éclipse, ce fut avec un nouvel et plus brillant éclat. Comme l'on ne craignait dans cette grotte aucun accident d'incendie ni autre, l'on y tira des artifices en serpentaux et petites fusées qui donnèrent un nouveau divertissement très-agréable ; ensuite le soleil conserva sa lumière éclatante jusqu'à la fin de la *Cantate*.

» Après le concert, plusieurs dames de la compagnie qui ne connaissaient point cette admirable grotte, ou qui ne la connaissaient qu'imparfaitement, s'empressèrent à considérer les endroits curieux et surprenans qu'elle renferme, la variété et la singularité de ses pétrifications.

» Toute la compagnie, qui d'abord après son arrivée était allée admirer un tableau du roi, que M. de Seyssel avait fait placer sur un trône de dix pieds d'élévation qui se trouvait comme exprès formé dans la seconde nef de la grotte d'une matière admirable et aussi belle que l'albâtre, fut encore avant son départ revoir l'objet de tous les vœux.

» L'on n'avait décoré ce tableau d'aucun ornement; il en avait de plus beaux que tous ceux que l'art y aurait pu ajouter, ils suffisaient de reste; on l'avait seulement et avec justice couronné de lauriers.

» Le jour était fini lorsque la compagnie sortit de la grotte; mais elle trouva tout le parterre, les logemens, les rampes et les places qui l'environnent illuminés par des lampions et des lanternes.

» Ce parterre qu'on avait vu tracé à l'entrée de la grotte en compartimens de gazons, de buis et en terres de différentes couleurs, se trouva au sortir du concert avoir changé totalement de forme et métamorphosé en temple.

» Le temple de Mémoire s'y trouva bâti, ouvert et construit sur seize colonnes, lesquelles s'unissaient toutes en haut par des portiques, d'où pendaient des guirlandes de lauriers.

» L'on voyait placé dans le fond du temple, et sous une couronne de vingt pieds de circonférence élevée de vingt-cinq pieds, une statue équestre du roi, imitée en bronze, de 12 pieds de hauteur, faite pour cette fête de la main du sieur Montagnon, peintre de l'Académie royale des beaux-arts de Lyon, et exécutée avec toute l'habileté que l'on pouvait

désirer. Cette statue équestre était sur un piédestal orné des guirlandes de lauriers, ainsi que la couronne placée au-dessus.

» Le temple était édifié sur un rocher ; il avait cinquante pieds de longueur, trente de largeur et vingt-huit de hauteur ; il était en vue de la Savoie, du Dauphiné et du Bugey, à deux cent vingt pieds au-dessus du Rhône ; l'accès en était pratiqué par des chemins contournés, terrassés et piqués dans le roc.

» L'on renouvela l'illumination de ces portiques pour qu'elle pût continuer toute la nuit ; l'on y avait posté une garde pour que le peuple n'en dérangeât point l'ordre, et pour qu'il ne se commît aucune indécence là où était la présence figurative de S. M.

» La face du temple était éblouissante par la multitude des lampions posés et arrangés suivant les ordres de l'architecture.

» L'on avait planté aux quatre coins de la statue du roi un laurier, un cinquième portait ses branches sur la tête de S. M. et sous sa couronne ; ces arbres étaient de dix-huit pieds de hauteur. A la droite du temple l'on vit un bois de lauriers, et à la gauche un bois de myrthes, qui sont les symboles de l'amour et de la victoire, que l'on n'avait pas vus en montant à la grotte.

» Sur le premier portique de ce temple était une inscription, ornée de fleurs de lis, qui en faisait la dédicace ; elle était sous une couronne où on lisait ces mots : *Au plus aimé des rois.*

» Outre la noblesse de la province qui avait été invitée en cérémonie à cette fête, de même que les

autres corps, M. de Seyssel eut l'honneur d'y voir et d'y recevoir plusieurs personnes de distinction du Dauphiné, M. le doyen du parlement de Grenoble, plusieurs officiers des cours supérieures de Bourgogne, plusieurs gentilshommes distingués de Savoie ; ce qui, joint à la compagnie de la province de Bugey, faisait un concours de personnes aussi distinguées par leur état que par leur nombre.

» L'on avait mis pour le peuple, devant la cour du château, des pièces de vin, qui furent remplacées dès que l'on s'aperçut qu'elles étaient sur leur fin : des violons jouèrent auprès pour y faire danser.

» L'on compta pendant cette journée qu'il était entré dans le parc près de six mille personnes.

» L'objet de cette assemblée suffisait pour rendre l'amitié familière ; il n'y eut dans cette journée que des cris d'allégresse qui se rapportaient à l'union des cœurs ; tout ne respirait que joie, qu'union et tendresse.

» Pour donner plus d'accès au peuple et aux étrangers, M. de Seyssel avait ordonné que l'on n'exigeât aucun droit de passage à son port. Tous les passagers des provinces étrangères et de Savoie, et ceux que le bruit de cette fête avait attirés, furent régalés par les ordres qu'il avait donnés ; on leur offrit des viandes et du vin. L'on remarqua comme une espèce de miracle que, dans une nuit qui fut si belle et dans tout le jour où ce port ne cessa d'être fréquenté, il n'arriva aucun désordre.

» Les pièces de vin que l'on avait placées dans l'enceinte de la grotte, étaient sur le taurobole des Romains ; on les distribuait au peuple dans des

coupes de libation conservées de ces anciens, ce qui donnait à ce spectacle une apparence de sacrifice de propitiation.

» Tout auprès étaient plusieurs violons pour faire danser ceux qui étaient restés au-devant de la grotte, où sont encore des bancs taillés par les Romains dans le rocher, en manière d'amphithéâtre qui était tout illuminé.

» L'on vit en même temps vingt urnes romaines, couronnées de lauriers, placées dans des niches très-élevées, formées apparemment par les Romains, d'où sortirent des jets de feu qui s'élançaient fort haut : il parut que les cendres de ces fameux Romains se ranimaient pour rendre la fête plus belle.

» Quand la compagnie descendait les rampes de la grotte, elle fut tout-à-coup éblouie par un nouveau spectacle : dans un moment le Rhône parut illuminé près de demi-lieue par nombre de grandes lanternes posées au bord de ce fleuve sur des piedestaux à distances égales, auxquelles les armes du roi étaient peintes des deux côtés, et dans le haut ces mots : Vive le roi. Cette illumination fut conduite jusqu'à la limite de pierre qui sépare la France d'avec la Savoie ; le fleuve par la reverbération redoublait l'illumination dans l'eau, et la rendait avec autant d'éclat qu'il la recevait.

» L'on entendit alors l'artillerie du fort de Pierre-Châtel, que le gouverneur fit tirer pour honorer cette fête, à laquelle il fut invité et avait assisté. M. de Seyssel fit distribuer, soit au gouverneur, soit aux personnes de distinction qui se trouvèrent proche d'un pavillon bâti en perspective du feu d'artifice,

huit flambeaux de cire blanche pour allumer le feu.

» L'on était encore dans la surprise de l'illumination qui régnait le long du Rhône, lorsque M. de Seyssel annonça le feu d'artifice ; il s'approcha, pour l'allumer, d'une figure qu'il avait fait préparer à ce sujet.

» Les Romains avaient fait une divinité du secret ; ils l'avaient habillée à leur fantaisie, de même que la prudence, la force et la justice. Ils n'avaient jamais personnifié la reconnaissance : M. de Seyssel la fit paraître, et lui donna une forme dans cette journée ; il en fit une déesse pour manifester ses sentimens.

» Il avait fait peindre cette déesse avec un air sincère, simple et modeste, vêtue de blanc ; son habillement était transparent ; elle tenait un cœur dans sa main, orné de ces mots : *Ici est gravé le souvenir des bienfaits.*

» La nouvelle déesse était peinte de la main du sieur Montagnon, de l'Académie royale des beaux-arts de Lyon, sur le dessin que lui en avait donné M. de Seyssel.

» Cette peinture sera à jamais conservée dans sa maison, avec tous les sentimens qu'elle représente. On l'avait mise dans un cabinet, vis-à-vis la statue bronzée qui représente le roi ; elle paraissait le regarder avec amour et respect. Ce fut du milieu du cœur de cette déesse que sortit le feu dont un dragon, qui traversa le Rhône avec une extrême rapidité, alla en un instant allumer le feu d'artifice dressé de l'autre côté sur la droite du château, et revint avec la même vitesse auprès de la déesse : la

nombreuse quantité de fusées parurent embrâser l'air ; les roues, les jets de feu, un soleil éclatant, et tout ce que l'art peut employer de plus lumineux, réussirent à souhait.

» La disposition singulière des lieux, la beauté et l'étendue du canal que le Rhône présente, n'ont pas peu contribué à rendre la fête plus merveilleuse.

» Les décorations du feu et de ses portiques étaient imaginées avec beaucoup de goût et peintes par le sieur Montagnon.

» Au-dessus de chacun des portiques était une pyramide, soutenue par un piédestal de marbre feint ; au-dessous, on lisait des emblêmes semblables à ceux de la grotte.

» Sur l'écusson des armes du roi, placé sur le portique du milieu, on lisait cette inscription : *Au plus aimé des rois*.

» C'était la même employée pour la dédicace du temple de Mémoire.

» Sur chaque pyramide était une urne dorée : au-dessus de celle du milieu, on vit briller un soleil fixe, très-éclatant, de vingt-quatre rayons qui formèrent un cercle de lumière dont le feu avait quarante pieds de diamètre ; au milieu, l'on vit en gros caractères un chiffre en feu, composé de deux RR., qui signifiaient respect et reconnaissance, conforme à l'emblême du sixième cartouche.

» Le feu qui fut tiré sur cet édifice, fut exécuté avec une adresse qui surprit toutes les personnes que cette fête avait assemblées.

» Celui qui fut tiré dans l'eau parut encore plus surprenant : les canards de feu qui étaient jetés dans

le fleuve disparurent long-temps, à cause de sa profondeur; les spectateurs, qui connaissaient peu cet artifice, les croyaient noyés, lorsqu'on les vit sortir de l'eau et se relever avec plus d'éclat que quand ils s'y étaient plongés; les uns parurent suivre le courant de l'eau, les autres remonter en petites troupes, ce qui finissait par des gerbes de feu multipliées, se promenant à droite et à gauche, et chacune par un pétard.

» Ce feu causa l'admiration et la surprise des plus critiques connaisseurs.

» L'une et l'autre espèce de ces feux furent exécutées par le sieur de Villetard, artificier du roi, privilégié de la ville de Lyon ; l'on doit regarder son ouvrage comme un chef-d'œuvre en ce genre, soit pour l'imagination, soit pour l'exécution.

» Le feu d'artifice était près de sa fin, lorsque la compagnie fut invitée à traverser le Rhône pour se rendre au château.

» Pendant le passage du port, le curé du lieu, qui avait illuminé son jardin et son pavillon fondé dans le Rhône, deux des plus jolies pièces et des plus décorées de la province, fit tirer quantité de canards d'eau et de fusées qui réussirent fort bien.

» On trouva le château en dehors, les cours et tous les appartemens illuminés; le souper fut ensuite servi sur différentes tables dans les salles de l'appartement bas, où la compagnie se trouva plus nombreuse d'un tiers qu'au dîner.

» L'on but la santé du roi, au bruit de trois décharges d'artillerie. Après le souper, le bal commença dans la grande salle basse; il ne finit que

bien avant dans le jour du lendemain. Pendant le bal, on distribua toutes sortes de rafraichissemens.

» Cette fête, mémorable à jamais à la famille de M. de Seyssel, parut avoir l'approbation de tous ceux qui lui firent l'honneur d'y assister.

» Ce jour ne retentit que de joie et de reconnaissance; l'une et l'autre se démontrèrent par des acclamations sans fin et par des épanchemens de cœur qui, ne pouvant être équivoques, en confirmèrent la sincérité. »

Cette fête dérangea un peu la fortune du comte de Seyssel, qui mourut regretté des riches, des pauvres et des savans.

LUCET (Jean-Claude), avocat et canoniste, naquit en 1755 à Pontdeveyle, où son père était boulanger. Il vint de bonne heure à Paris et s'essaya dans différens genres. On lui attribue un *Eloge de Catilina;* Paris, 1780, in-8°. Ses autres ouvrages sont : 1° *Les Principes du Droit canonique universel;* in-4°. Cet écrit lui valut une place chez le garde-des-sceaux. 2° *La Religion catholique est la seule vraie et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme;* in-8°. 3° *Lettres sur différens sujets relatifs à l'état de la Religion en France;* in-8°. 4° *Principes de décision contre le divorce.* 5° *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes,* publié à Paris en 1803, sous le nom de M. Couet, jurisconsulte. 6° *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de*

M. Bossuet, en conservant partout son style noble et majestueux; Paris, 1804, 6 vol. in-8°. Le premier volume renferme une vie de Bossuet et une analyse de ses ouvrages. Ce travail a perdu de son mérite depuis que Mgr. de Beausset a donné une histoire aussi élégante que judicieuse de l'évêque de Meaux. Les cinq autres volumes de *l'Enseignement* n'étaient qu'une compilation des œuvres de Bossuet sur le dogme, la morale, la littérature et la politique. Cet ouvrage de Lucet aurait pu être utile s'il avait été fait dans des vues plus franches; mais on remarque en lui une affectation à ménager le jansénisme, et surtout on ne lui pardonnera jamais d'avoir tronqué des passages et fait souvent du nerveux Bossuet un squelette inanimé. Son ouvrage n'eut presque pas de succès, malgré le petit stratagème dont il se servit pour lui donner crédit, en y mettant un nouveau frontispice portant 2e *édition.*

Chargé d'affaires importantes et accusé de malversations, Lucet se vit ruiné et ne put supporter son malheur, soit que la religion n'eut pas poussé de profondes racines dans son cœur, soit que l'excès du chagrin et de la honte eût altéré sa raison, il hâta lui-même le terme de ses jours, le 11 juin 1806, à Vanvres, où il demeurait.

EMERY (Jacques-André), naquit le 26 août 1732, à Gex, capitale du petit pays de ce nom, qui faisait partie du diocèse de Genève. Il était le second fils de messire Joseph Emery, écuyer, conseiller du roi, et son lieutenant-général criminel au bailliage de Gex. Ce sont les titres qu'il porte dans l'extrait de

baptême de Jacques-André. La mère était dame Pernette de Borsat ; ils eurent de plus deux fils et une fille. L'aîné des fils succéda à son père dans la charge de lieutenant-criminel. Le dernier entra au service, sous le nom d'Emery de Saint-Martin, et fut capitaine dans un régiment d'infanterie. L'un et l'autre sont morts avant Jacques-André ; ils n'ont point eu de postérité. La fille fut mariée, et a laissé des enfans qui sont les héritiers de leur oncle. Pour compléter tout ce que nous avons à dire d'une famille sur laquelle nous ne reviendrons plus, Emery avait encore plusieurs parens fort distingués, entr'autres M. Fournier, évêque de Montpellier, qui était son neveu à la mode de Bretagne ; M. de Varicourt, curé de Gex, mort évêque d'Orléans, était son parent au même degré ; ils étaient même liés ensemble d'une tendre amitié.

Quand Emery fut en âge de commencer ses études, on l'envoya au collége des Jésuites, à Mâcon. Ainsi, il est encore un des élèves de cette société qui en a produit tant et de si distingués. Il parut dans ses classes avec succès : nous en avons un témoignage dans une petite pièce de vers qu'il fit en l'honneur de M. de Lowendall, dont toute la France célébrait alors les exploits. Le jeune écolier de rhétorique voulut chanter aussi le héros. Il composa une pièce d'environ quatre cents vers français, en l'honneur du maréchal. Nous avons cette pièce sous les yeux ; elle fut imprimée à Mâcon en 1748, et elle porte le nom d'Emery. Nous avions d'abord eu le projet de citer quelques fragmens de ce petit poème, vraiment extraordinaire pour un auteur de seize ans ; mais

nous ne voulons pas paraître faire plus de cas de cette production de la jeunesse d'Emery, qu'il n'en faisait sans doute lui-même. C'est probablement le seul tribut qu'il ait payé aux Muses. Nous ne le verrons plus occupé que d'études graves.

Il alla à Paris en 1749, ou au plus tard en 1750, et entra à la petite communauté de Saint-Sulpice. Il y fit son cours de philosophie; et comme il se destinait à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure, des mains de M. de Beaumont, le 20 décembre 1750. Sa piété, son amour pour le travail, son goût pour la retraite étaient dès-lors des marques assez sûres de la bonté d'une vocation, qu'on peut bien assurer ne s'être mêlée chez lui à aucune vue d'ambition. Il entra en théologie, où il fut toujours le premier de son cours. Quand il l'eut fini, il parut digne d'enseigner aux autres ce qu'il venait d'apprendre : on le fit maître de conférence dans la même maison; c'est pendant qu'il en exerçait les fonctions qu'il fut ordonné sous-diacre à Conflans, le 12 juin 1756. L'année suivante, on l'envoya à *la Solitude*, pour y faire l'espèce de noviciat que la congrégation de Saint-Sulpice a coutume de prescrire à ceux qui veulent être admis dans son sein. Il y resta deux ans à se préparer, par la retraite et par la prière, aux fonctions auxquelles il se consacrait. Le 11 mars 1756, il fut ordonné prêtre par M. Dondel, évêque de Dol, en l'absence de M. de Beaumont, alors exilé dans le Périgord; car l'éducation ecclésiastique d'Emery concourait avec les orages qu'essuya dans ce temps le clergé de France : il ne prévoyait pas sans doute qu'il dût être témoin de secousses bien plus terribles.

Son temps de retraite terminé, il fut envoyé pour professer le dogme au séminaire d'Orléans. Il y resta depuis 1759 jusqu'en 1764, qu'on le fit passer à Lyon pour y enseigner la morale. Pour y remplir cette fonction, il fallait être docteur en théologie, et Emery n'avait point voulu, lorsqu'il étudiait à Paris, faire sa licence. Il prit donc des degrés dans l'université de Valence, et fut reçu docteur le 27 octobre 1764. Le diocèse de Lyon était alors gouverné par M. de Montazet, prélat qui ne manquait ni d'instruction ni de talent, mais qui, jeté par les circonstances dans un parti pour lequel il n'était pas fait, favorisait un esprit et des principes qui n'étaient pas ceux des plus sages de ses collégues. Ces principes n'étaient pas non plus ceux d'Emery ; mais il se montra là ce qu'il fut depuis, dans des circonstances bien plus difficiles, sage avec fermeté et conciliant sans mollesse, et il sut gagner l'estime de ceux mêmes dont il ne partageait pas les opinions. Ce fut là qu'il connut M. Lalande (1), alors professeur à la maison de l'Oratoire de Lyon. Quoiqu'il n'y eût pas beaucoup d'intimité entre cette maison et le séminaire Saint-Irénée, le professeur de l'Oratoire conçut beaucoup d'estime pour le professeur Sulpicien, et s'ils coururent dans la suite une carrière différente, le premier se trouva heureux de rencontrer, après la révolution, Emery, dont les conseils et l'amitié l'engagèrent à réparer

(1) On comprend sans doute que ce n'est pas de l'astronome qu'il s'agit ici.

ses torts, et à finir ses jours d'une manière plus digne d'un chrétien et d'un prêtre.

En 1767, Emery fut nommé chapelain et aumônier de Gex. C'est ce qui résulte d'un brevet que nous avons vu, signé par le roi lui-même, et daté du 11 avril de cette année. Il y est dit, que S. M. lui faisait don de cette charge. Emery ne l'avait sans doute pas sollicitée. Occupé alors de professer la théologie à Lyon, il ne songeait guère à obtenir des places. Peut-être celle-ci fut-elle demandée pour lui par ses compatriotes ou par sa famille, qui voulaient le rappeler ainsi au milieu d'eux. Si c'était là leur projet, ils n'y réussirent point, et il ne paraît pas qu'Emery ait jamais fait les fonctions de cette charge, ni qu'il en ait touché les appointemens. Son patrimoine suffisait à la modération de ses désirs.

Ce fut pendant son séjour au séminaire Saint-Irénée, qu'il publia deux ouvrages qui commencèrent à le faire connaître. Le premier est l'*Esprit de Leibnitz*, qui parut en 1772. Il ne faudrait point, sur ce seul titre, juger de cet ouvrage comme de tant d'autres qui ont paru dans ce siècle. « Je n'ignore pas, disait Emery dans sa préface, ce que pensent les savans, de cette foule de livres dont le public est inondé, sous le nom de *pensées*, d'*esprit*, de *génie*, etc. Nous en condamnons avec eux la plus grande partie, et nous convenons du tort qu'en souffre la littérature. » L'*Esprit de Leibnitz* ne ressemble en effet nullement à ces compilations faciles et oiseuses. L'auteur se proposa d'y réunir tout ce que Leibnitz avait écrit sur la religion. Af-

fligé de l'esprit de son siècle, il voulut le ramener à la révélation par une grande autorité. Il voulut prouver que l'incrédulité n'était pas nécessairement, comme on s'en vantait, le partage de toute tête pensante, et que l'on pouvait ici opposer philosophe à philosophe. Il rapporte en effet une foule de témoignages, qui montrent combien Leibnitz était attaché au christianisme. Des argumens métaphysiques, des réflexions pieuses, des dissertations théologiques même, enfin une foule de passages en faveur de la religion, établissent d'une manière indubitable les sentimens de Leibnitz.

L'*Esprit de sainte Thérèse*, qui suivit l'*Esprit de Leibnitz*, est un extrait des maximes et des conseils les plus utiles dans les écrits de cette sainte. Emery, voyant que ces écrits n'étaient point assez lus, crut que cela pouvait provenir de ce que sainte Thérèse y parle très-souvent de révélations et d'extases, matières qui ne sont pas à la portée de tout le monde, et qui ne sont pas d'une utilité directe pour le commun des fidèles. De plus, la sainte se livre fréquemment à des digressions qui coupent le fil du discours. Emery jugea donc qu'il serait bon de faire un extrait, où il n'entrerait que ce qu'il y a de plus usuel et de plus pratique dans les ouvrages de la fondatrice des Carmélites. Il prit pour modèle l'*Esprit de saint François de Sales*, pensant avec raison qu'en fait de livres de piété, les meilleurs étaient ceux des saints eux-mêmes, parce que c'était à eux qu'il convenait de parler de la sainteté, et que leurs exemples ajoutaient une nouvelle vertu à leurs paroles. Mais, en supprimant les visions de sainte

Thérèse, Emery craignit qu'on ne le soupçonnât d'une incrédulité qui était loin de son cœur, et en conséquence il présenta en quelques pages des réflexions très-précises et très-lumineuses sur cette matière, qu'il examina indépendamment des notions de la théologie, et sur laquelle il ne donne que des raisons générales et à la portée de tout le monde. La préface est suivie d'une vie abrégée de sainte Thérèse. Cet ouvrage est peut-être, de tous ceux d'Emery, celui où il a le moins mis du sien. La préface n'a qu'une trentaine de pages ; la vie est bien plus courte ; les notes sont fort rarés. Mais Emery, qui n'aimait à dire que ce qui était à propos, et qui trouvait le temps trop précieux pour parler sans nécessité, avait moins cherché à faire un livre, qu'à rendre plus utile un ouvrage déjà connu. Il paraît au reste que son travail fut goûté, puisqu'on fit coup sur coup deux éditions de l'*Esprit de sainte Thérèse*. La première était de 1775 ; la seconde parut en 1779 ; c'est celle que nous avons sous les yeux.

En 1776, Emery fut nommé supérieur du séminaire d'Angers, et M. de Grasse, évêque de cette ville, le fit aussitôt son grand-vicaire. Ce fut un nouveau théâtre pour Emery, dont les fonctions s'étaient jusque-là bornées à l'enseignement. Il prouva bientôt qu'il n'était pas moins propre aux détails de l'administration. Il fut plus d'une fois chargé presque seul des affaires du diocèse, tant à cause des absences fréquentes de l'évêque, qu'en raison de sa mort qui arriva au commencement de 1782. Il avait deux séminaires nombreux à conduire,

une correspondance étendue à suivre, tous les devoirs de sa place à remplir. Il suffisait à tout par l'emploi le mieux entendu de tous ses momens, et aucune affaire ne resta en arrière par sa faute. Aussi son mérite était-il déjà connu dans sa congrégation. Dès 1777, elle l'avait nommé, quoique absent, assistant du supérieur-général, M. le Gallic, et lorsque celui-ci eut jugé à propos de se démettre, dans l'assemblée générale du 10 septembre 1782, le même jour Emery, qui n'était arrivé que depuis peu à Paris, fut élu à sa place. La congrégation eut lieu de se louer de l'excellent choix qu'elle venait de faire, et le nouveau supérieur-général se montra le digne successeur des Olier et des Tronson. Esprit d'ordre, coup-d'œil juste, connaissance dans les affaires, discernement des hommes, habileté à les employer et à les conduire, mélange heureux de douceur et de fermeté, telles étaient ses qualités. Il était le confrère de ceux à la tête desquels il était placé; il était le père de ses élèves: il donnait le premier l'exemple de ce qu'il prêchait, s'astreignant plus que les autres à la règle, et pratiquant tous ses exercices de piété comme s'il n'eût pas été distrait par une foule d'occupations importantes. On parlait avec éloge des instructions qu'il adressait à ses jeunes gens. Il s'était accoutumé à parler d'abondance, et il le faisait avec beaucoup de facilité: ses exhortations les plus familières valaient mieux que les productions les plus soignées de beaucoup d'autres. Il savait éviter les digressions et les écarts, écueil ordinaire de ce genre de discours. Il se renfermait dans son sujet, mettant dans

ces *improvisés* autant de goût pour le style, que de justesse pour le raisonnement : ce n'est pas qu'il craignît la peine de la composition. Il avait plusieurs sermons écrits, tant sur les vérités générales de la religion, que sur les devoirs des ecclésiastiques ; il les débitait, dit-on, avec beaucoup de feu, et la chaleur de son action se mêlant à la vigueur de ses raisonnemens, il faisait une vive impression sur son auditoire. Des personnes instruites ont assuré que ces discours auraient pu suffire pour faire une réputation à leur auteur.

Il était d'usage que les supérieurs-généraux de Saint-Sulpice eussent une abbaye. Le roi nomma, en 1784, Emery à celle de Boisgroland, au diocèse de Luçon ; elle était d'un revenu peu considérable, mais qui suffisait à l'ambition de celui à qui on la donnait. Conformément à l'esprit de son corps, et suivant sa propre inclination, il recherchait la simplicité en tout. Obligé, par l'usage et par la multiplicité de ses relations au-dehors, d'avoir une voiture, on peut juger combien son équipage était modeste : tout ce qui lui était personnel était marqué au coin de la modération. S'il avait un secrétaire, c'était pour la nécessité ; il se fût refusé même un domestique, s'il eût pu absolument s'en passer. Tout son extérieur annonçait l'esprit de son état ; sa figure était pleine de bonté, et ses yeux remplis d'expression : peut-être néanmoins celui qui n'eût jugé que sur les apparences, l'eût pris seulement pour un prêtre très-pieux ; mais sa conversation eût bientôt détrompé : elle était aussi intéressante qu'instructive ; elle était même aimable, gaie, spi-

rituelle ; et si Emery n'avait été qu'un homme du monde, on l'aurait cité pour l'agrément de ses entretiens, l'à-propos de ses réponses, la finesse de ses saillies. Ses habitudes ne l'avaient sûrement pas porté à cultiver ce genre de talent ; mais il lui en restait encore assez pour charmer les personnes du dehors qui avaient des relations avec lui, et pour lui concilier les suffrages de ceux mêmes que sa qualité de prêtre eût éloignés de lui.

En 1789, lors des premiers orages de la révolution, il songea à établir sa compagnie aux Etats-Unis ; c'était comme un port qu'il lui ménageait dans son naufrage. Il députa un de ses prêtres à M. l'évêque de Baltimore, alors en Europe, pour concerter avec lui les moyens d'établissement. Le prélat approuva fort un projet qui ne pouvait que consolider la religion catholique dans son diocèse. En conséquence, Emery fit partir quelques ecclésiastiques qui se fixèrent à Baltimore, et qui ont été utiles à ces contrées, tant pour les fonctions du ministère, que pour l'éducation du petit nombre de ceux qui se consacrent à l'état ecclésiastique.

Mais pendant que ce rejeton prospérait en Amérique, en Europe la souche était livrée à la cognée. La révolution, qui frappa tant d'établissemens utiles, atteignit Saint-Sulpice, et vint enlever Emery à ses occupations les plus chères. Il vit son séminaire dispersé; il fut enfermé deux fois, la première à Sainte-Pélagie, où il ne resta que six semaines ; la seconde à la Conciergerie, où il passa seize mois. Il vit se renouveler à plusieurs reprises cette prison,

qui était comme le vestibule de l'échafaud, et où arrivaient chaque jour les victimes destinées à une mort prochaine. Emery fut peut-être le seul qui fut épargné. On dit que Fouquier-Thinville se proposait bien de lui faire avoir aussi son tour (1); mais qu'il

---

(1) Emery s'attendait tellement à être du nombre des victimes, que son frère étant alors venu à Paris pour le voir, et n'ayant pu y réussir, il lui écrivit la lettre suivante :

« On me dit que vous partez mercredi par le courrier, mon cher frère ; je vous souhaite un heureux voyage, et je vous sais bon gré de celui que vous avez fait à Paris, et que j'avais désiré, moins pour avoir le plaisir de vous voir, que pour concerter avec vous des mesures qui fussent utiles à votre temporel. Dieu n'a pas permis que mes vues fussent remplies. Retournez, et emportez avec vous la résignation à tous les événemens qui intéressent ma personne. Imaginez que j'ai fini ma carrière ; elle a été suffisamment longue et singulièrement protégée par la Providence. Je sortirai de ce monde avec le témoignage que je n'ai fait aucun mal aux hommes et que je leur ai fait quelque bien. Si quelque partie de ma succession vous retombe, et que vous mouriez sans enfans, vous connaissez mes intentions. Je meurs plein de confiance dans la miséricorde de Dieu. Cette miséricorde éclate déjà dans le temps qu'elle m'a donné pour me préparer à la mort, dans les motifs qui l'auront déterminée, et dans la paix intérieure dont elle me fait jouir dans mes liens et à la veille de ma mort.

» Vivez, mon cher frère, de manière à assurer notre réunion dans la cité céleste. Aimez, honorez, pratiquez fidèlement notre sainte religion. Loin de vous laisser entraîner à ces erreurs et à ces extravagances du jour, qui déshonorent l'espèce humaine, déplorez-les amèrement, et qu'elles vous servent de motifs pour vous attacher de plus

le laissa quelque temps, par calcul, parce que, suivant son expression, *ce petit prêtre empêchait les autres de crier*. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Emery se rendit utile à plusieurs prisonniers. Sa résignation et le calme de son âme étaient propres à faire impression sur les moins religieux. Il confessa plusieurs condamnés; il vit dans cette prison Claude Fauchet, surnommé *la Bouche-de-fer*, et il a rapporté plusieurs fois que ce fameux orateur de club lui avait témoigné son repentir et demandé sa bénédiction. Il reçut aussi l'expression des derniers sentimens d'Adrien Lamourette. La Providence avait sans doute permis qu'il restât si long-temps dans ce terrible séjour, pour y porter des consolations au malheur, et pour relever ceux qui étaient tombés; mais elle n'avait pas voulu qu'il fût du nombre des victimes, parce qu'elle le destinait à jouer bientôt un plus grand rôle.

---

en plus aux bons principes. Depuis l'âge de seize ans, j'ai fait mon occupation principale et même unique de l'étude de la religion. Je m'en suis encore occupé, et même plus que jamais, depuis neuf ou dix mois que ma captivité dure, et je peux assurer en toute sincérité que plus je l'ai étudiée, plus je l'ai approfondie, et plus elle m'a paru belle, aimable, consolante, vraie et inébranlable dans ses fondemens.

» Vous ferez connaître à tous ceux qui ont été les auteurs de ma détention et de ma mort, que je leur pardonne bien volontiers. Adieu, mon cher frère, je vous embrasse de tout mon cœur : soyez jusqu'à la fin sage, religieux, et par conséquent heureux.

» Paris, ce 28 avril 1794. »

En effet, rendu à la liberté après la terreur, Emery devint un des principaux administrateurs du diocèse de Paris, dont M. de Juigné, alors absent, l'avait nommé grand-vicaire. Au milieu de la désolation générale, quand la religion n'avait qu'à pleurer sur des ruines, que presque tous les évêques étaient en exil, et qu'aucun d'eux ne pouvait facilement correspondre avec son troupeau, on avait besoin d'un homme qui pût en quelque sorte les suppléer, ou au moins qui fût l'interprête de leurs sentimens : il fallait que cet homme fût assez instruit pour pouvoir diriger les autres dans les circonstances les plus difficiles, assez estimé pour inspirer une grande confiance, assez sage pour n'écouter que l'intérêt de la religion, assez laborieux pour faire face à toutes les affaires ; cet homme fut Emery. On s'adressait à lui de toutes parts ; les fidèles et le clergé prenaient également ses conseils. De là une correspondance très-étendue, à laquelle nul autre que lui n'aurait pu suffire ; mais comme il était préparé par de longues études, qu'il avait fait ses provisions comme le sage, et qu'il avait le jugement le plus sain et le tact le plus sûr, il n'avait pas besoin de méditer très-long-temps sur la réponse qu'il avait à faire ; il saisissait avec facilité et la question qu'on lui soumettait, et la manière de la résoudre. Il savait combiner et l'attachement aux règles antiques, et les tempéramens que nécessitaient les circonstances ; il conciliait et les vœux du zèle et les conseils de la sagesse. Il n'était point ami, il faut le dire, de ces mesures extrêmes où se portent, dans des temps de révolution, des hommes d'ailleurs

estimables : il se défiait de l'exagération en toutes choses; il se plaignait qu'on eût mis la prévention qui aveugle à la place de l'examen qui éclaire. Pour lui, il était toujours calme et de sang-froid ; il ne réprouvait pas une chose, uniquement parce qu'elle venait de gens dont il ne partageait point les opinions, et dont il n'approuvait pas la conduite : il examinait avant tout, et n'ayant devant les yeux que l'intérêt de la religion, il se décidait par des motifs indépendans de tout esprit de parti. Quelques personnes lui ont reproché cette même modération que nous louons en lui; mais il y a quelquefois un zèle qui n'est pas selon la science, et, pour me servir ici des expressions d'un prélat lié intimement avec Emery, « malheureusement on ne se rend pas toujours compte des motifs secrets auxquels on obéit, sans le vouloir, dans les déterminations les plus importantes et les plus décisives. Le malheur, l'injustice, la persécution aigrissent insensiblement les âmes les plus honnêtes : la chaleur des discordes civiles exalte l'imagination. On ne considère plus les objets avec le calme de la réflexion ; on n'agit plus que par sentiment ou par prévention. Les craintes, les espérances, les conjectures politiques viennent se mêler involontairement aux vues religieuses, et l'on associe imprudemment des principes et des questions qui, de leur nature, sont essentiellement distinctes et séparées. »

Si néanmoins on persistait à croire qu'Emery est allé quelquefois trop loin dans son penchant aux voies de conciliation, nous demanderions, comme

une chose de toute justice, qu'il ne fût jugé que par des hommes parfaitement instruits sur la matière ; nous récuserions d'abord ceux qui, toujours ardens, toujours outrés, sont décidés d'avance à blâmer sans dictinction tout ce qui vient d'un parti qu'ils n'aiment pas ; nous récuserions les gens du monde qui, étrangers aux connaissances théologiques, n'en sont que plus hardis à prononcer sur ce qu'ils n'entendent nullement ; nous récuserions les femmes, dont l'imagination s'exalte si aisément, et qui, nécessairement ignorantes sur ces questions délicates, ne sont cependant pas celles qui se remuent le moins, et qui parlent le moins haut ; nous récuserions même beaucoup d'ecclésiastiques qui n'avaient, selon les apparences, ni les mêmes lumières, ni la même sagesse qu'Emery. Nous ne connaîtrions donc, pour juges, que ceux qui joindraient une grande instruction à une grande expérience, et chez qui le zèle le plus pur serait uni à une prudence consommée. Si ceux-là s'accordaient à blâmer la conduite d'Emery, alors nous passerions condamnation ; mais nous croyons qu'ils ne seraient ni aussi prompts, ni aussi tranchans que bien d'autres. Ils procéderaient avec d'autant plus de circonspection, qu'ils seraient plus éclairés. Tels sont les hommes à qui il serait donné de prononcer dans cette affaire ; quelques-uns d'eux se sont même déclarés, il y a déjà long-temps. Ainsi Emery, dans le temps même de ces contestations, fut appuyé des suffrages de plusieurs évêques. Il y a plus, Pie VI lui fit écrire une lettre de satisfaction ; il chargea le prélat Galeppi de lui marquer qu'il avait d'abord été

prévenu contre lui par quelques rapports, mais que, mieux instruit, il aimait à rendre justice à sa conduite et à louer son zèle. Cette lettre, honorable pour Emery, est du 10 mars 1796; elle suffit sans doute pour sa justification, s'il en avait besoin.

Dans tout le cours de la révolution, il marcha toujours sur la même ligne. Il ne fut point ardent dans un temps et modéré dans un autre. Sa conduite fut égale et uniforme. Il savait céder lorsque la prudence l'exigeait; mais il savait aussi résister avec force quand l'intérêt de la religion le demandait. Il n'allait pas chercher l'orage, mais il l'attendait sans crainte. Il ne bravait pas l'injustice des hommes, mais il ne s'en laissait point intimider. D'autres n'ont qu'un courage d'emprunt et de circonstance: le sien prenait sa source dans son caractère et dans sa piété. Ceux qui ne jugent que d'après l'impulsion du moment, lui trouvèrent trop de fermeté quand ils en manquaient eux-mêmes, ou trop de mollesse quand ils étaient exaltés. Mais c'étaient eux qui changeaient; pour lui, il était toujours le même. C'était pour le même motif que dans une occasion il prenait les tempéramens de la prudence, et que dans une autre il soutenait les principes avec force. L'intérêt de la religion le guidait toujours. Aussi tous les gens sages se rallièrent à lui dans les temps orageux de la révolution. Son opinion, comme on l'a dit, faisait autorité. En le suivant, on se croyait à l'abri du reproche. Mais comment avait-il acquis cet ascendant? Ce n'était ni par son rang, ni par ses dignités. Simple prêtre, modeste, retiré, il était

étranger à toute cabale, il n'avait point de prôneurs. Ce qui lui avait concilié une confiance et une vénération si générales, c'était son mérite personnel; c'était l'étendue de ses lumières, la sagesse de ses conseils, l'égalité de sa conduite, l'exemple de sa piété, la force de son caractère. Ce fut la réunion de ces qualités qui lui procura tant de considération et d'influence, et qui, dans un moment de désorganisation et de terreur, le porta, pour ainsi dire, à la tête des affaires et le rendit, en quelque sorte, le suppléant des évêques et l'oracle du clergé.

A cette même époque (et nous comprenons, sous ce nom, tout le temps écoulé jusqu'au Concordat), il publia plusieurs écrits, tant sur les matières alors contestées que sur d'autres sujets. On croit que, lors du serment ordonné par l'assemblée constituante, il fit une réponse à un ouvrage en faveur de la constitution civile du clergé (1). Mais comme il parut alors beaucoup d'écrits dans ce sens, on ne saurait dire précisément quel était le titre du sien. Il donna, en 1797, un mémoire sur cette question: « Les religieuses peuvent-elles aujourd'hui, sans blesser leur conscience, recueillir des successions et disposer par testament? Leurs supérieurs peuvent-ils, doivent-ils même leur en accorder la permission? » Il se décidait pour l'affirmative. Il publia aussi l'écrit intitulé: *Conduite de l'Eglise*

---

(1) Quelques détracteurs d'Emery firent courir le bruit qu'il s'était montré favorable au serment demandé par les révolutionnaires; Emery fit lire dans toutes les églises du pays de Gex une lettre pour démentir cette calomnie.

dans la réception des ministres de la religion, qui reviennent de l'hérésie et du schisme. Il inséra dans les *Annales catholiques et philosophiques* plusieurs morceaux. C'est de lui, par exemple, que sont, dans ces dernières, les *Observations sur le droit qu'ont les chapitres de cathédrales de pourvoir au gouvernement des diocèses pendant la vacance des siéges.* Il y a de lui, dans le même recueil, des discussions théologiques, des réflexions sur les différentes promesses demandées aux prêtres à diverses époques, des réponses à des questions proposées, des éclaircissemens sur des points contestés. En parcourant le recueil dont nous parlons, on croit reconnaître la touche d'Emery, et nous savons que le principal rédacteur de ces *Annales*, malgré le grand talent qui le distinguait lui-même, se faisait un devoir de s'en rapporter, dans la décision des questions importantes, aux lumières d'un homme si exercé. Emery consigna donc dans cet ouvrage plusieurs de ses avis sur différentes contestations. Ces avis sont ordinairement assez courts; car la précision était un des mérites de son style; mais ils sont pleins de substance, et indiquent avec clarté le sentiment que l'auteur croyait le plus probable et la conduite qu'il jugeait la plus sage.

Mais Emery n'était pas seulement un bon théologien, un canoniste éclairé, un casuiste sûr, il était encore littérateur; et quand nous parlons de littérature, on sent bien que ce n'est pas de celle qui, légère et frivole, ne s'exerce que sur des bluettes, sur de petits vers, sur des romans. Emery était

homme de lettres, dans l'acception la plus vraie et la plus honorable de ce nom. Il connaissait nos bons ouvrages et les jugeait avec goût ; lui-même écrivait bien. Quand il traitait un sujet, on pouvait être sûr qu'il avait lu tous les auteurs qui en avaient traité avant lui. Quand il voulait faire connaître un écrivain, on pouvait être également persuadé qu'il avait consulté tous ceux qui pouvaient lui donner des renseignemens sur cet écrivain. Il travaillait suivant la bonne et ancienne manière, s'entourant de toutes ces notions, vérifiant les faits, puisant aux sources, étudiant les originaux, n'omettant aucune précaution, ne donnant rien au hasard, n'avançant rien sans preuve, et citant avec une scrupuleuse fidélité. La bibliographie ne lui était pas étrangère ; et quand il eut perdu, par la révolution, la bibliothèque de sa maison, il sut en former lui-même une autre avec beaucoup de choix. Il connaissait et le prix des livres et le mérite respectif des éditions. Il acheta de ses deniers des manuscrits précieux, qui auraient été perdus peut-être pour jamais au milieu du désordre de la révolution. Ce fut ainsi qu'il se procura les manuscrits de Fénélon, qui ont depuis servi à M. de Bausset, dans la rédaction de son histoire. Emery les communiqua au prélat ; et ainsi le public lui est, en quelque sorte, redevable de ce bel ouvrage, que M. l'ancien évêque d'Alais n'aurait pu rendre aussi parfait si Emery n'avait mis à sa disposition les manuscrits originaux de l'archevêque de Cambrai. Nous savons que M. de Bausset consulta Emery sur son livre, qu'il lui envoyait son manuscrit, et

qu'il se soumettait, avec une déférence qui l'honore, aux conseils d'un ami si éclairé. Liés depuis long-temps l'un et l'autre par un attachement fondé sur une estime réciproque, ils s'aidaient, sans doute, mutuellement dans la composition de leurs ouvrages, et cet aimable commerce tournait à la perfection de ces mêmes ouvrages et à la gloire de la littérature.

Il est temps de revenir sur nos pas, et de parler avec quelques détails des productions d'Emery. Il profita de la retraite où le condamna la journée du 4 septembre 1797 (18 fructidor), pour mettre la dernière main à son ouvrage sur Bacon. Il voulut prouver, par un illustre exemple, que la plus haute philosophie n'était pas incompatible avec la religion, et que, tandis que des modernes, sans autorité comme sans nom, croyaient se dégrader en se soumettant à la foi, des génies supérieurs s'étaient au contraire honorés de leur respect pour la révélation, et avaient témoigné en toute rencontre leur attachement au christianisme. En effet, les pères de la philosophie moderne, les restaurateurs des sciences, ceux qui, dans les temps modernes, ont le plus contribué au progrès des lumières, et qui se sont plus distingués par leurs connaissances et par leurs travaux, ont tous été chrétiens. Bacon et Newton en Angleterre, Descartes en France, Leibnitz en Allemagne, sont regardés comme les colonnes du monde savant. Ils ont par leurs découvertes reculé les bornes de l'esprit humain. Par eux la philosophie s'est agrandie, la métaphysique s'est perfectionnée, la physique a reçu de vives lumières.

Eh bien! ces grands hommes ont tous cru à la révélation. Ces esprits, si élevés au-dessus du vulgaire, n'ont cherché à se distinguer du vulgaire qu'en proclamant leur adhésion aux vérités capitales communes à toutes les sociétés chrétiennes. Voilà le fait important qu'Emery voulut établir. Il pensa qu'il était bon, comme il le dit lui-même dans sa préface sur Descartes, « de forcer à la modestie un certain nombre de mécréans qui regardent en pitié les véritables chrétiens, et qui s'imaginent qu'il suffit de secouer le joug de la foi pour prendre aussitôt rang parmi les esprits supérieurs. »

Il publia donc, en 1799, le *Christianisme de François Bacon, chancelier d'Angleterre*, ou *Pensées et sentimens de ce grand homme sur la religion*. Dans sa préface il rapporte les éloges donnés à Bacon dans le dernier siècle. Les philosophes ont exalté ses connaissances et son génie. Les encyclopédistes l'ont célébré avec enthousiasme, et Voltaire et d'Alembert en particulier ont loué et ses talens supérieurs, et les services qu'il a rendus à l'esprit humain. Il est vrai que tous ont gardé le plus profond silence sur la religion de Bacon, et que, dans les analyses qu'ils ont données de sa doctrine, et dans les détails qu'ils ont publiés sur sa vie, ils ont adroitement éliminé tout ce qui pouvait faire juger que ce chancelier était chrétien. Mais cette petite dissimulation ne doit tourner qu'à la honte de leur bonne foi. Les écrits et la vie de Bacon sont là pour déposer contre eux. Pour suppléer à leur silence, Emery a donc rassemblé les passages des écrits de Bacon, qui attestent ses sentimens

religieux. Il cite sa *confession de foi*, où l'auteur, quoique protestant, tient le langage le plus orthodoxe. Il cite plusieurs prières par lesquelles Bacon interrompait ses études pour élever son esprit et son cœur vers l'Eternel. Il cite des ouvrages entiers dictés par l'esprit de la religion, des raisonnemens en sa faveur, des considérations sur l'athéisme, des réflexions sur l'Ecriture, des maximes de morale chrétienne, enfin une foule de passages qui démontrent non-seulement que Bacon était chrétien, mais qu'il connaissait parfaitement la religion, qu'il l'avait étudiée, qu'il avait même de la piété, et que, dans une communion hétérodoxe, il a parlé de l'Eglise romaine avec plus de respect et d'égards que beaucoup de catholiques.

Le *Discours préliminaire*, qu'Emery a mis à la tête de cet ouvrage, est étendu. Il est plein de recherches curieuses, d'observations intéressantes, et d'excellentes discussions. L'auteur, après avoir rapporté les éloges qu'on a faits de Bacon, réfute ses détracteurs. Il y a dans ce discours beaucoup de critique, mais en même temps beaucoup de sagesse. La *Vie de Bacon*, qui suit le discours, est aussi d'Emery. Il a voulu suppléer à la vie qu'en avait donnée M. Mallet, qui avait affecté de ne point parler des sentimens religieux du chancelier. Emery les fait ressortir au contraire; et en interrogeant tous les monumens relatifs à Bacon, et tous les auteurs anglais qui en ont parlé, il prouve que, dans les dernières années de sa vie surtout, ce grand homme a fait éclater son amour pour Dieu, et son attachement au christianisme. Cette *Vie*, plus

étendue encore que le *Discours préliminaire*, suppose beaucoup de recherches et de lectures. A la fin du second volume, Emery a mis deux *Eclaircissemens*, le premier sur cette question : « Les anciens pères de l'Eglise ont-ils condamné comme hérétique l'opinion philosophique des antipodes? » Le second roule « sur l'accusation intentée contre saint Grégoire, d'avoir voulu anéantir tous les auteurs et tous les monumens de l'antiquité païenne. » Ces deux *Eclaircissemens* sont au fond deux dissertations où l'auteur a traité à fond le sujet qui l'occupait. Il montre que la tradition de l'Eglise n'a jamais été contraire à l'opinion des antipodes, et qu'on n'a blâmé que ceux qui croiraient que ces antipodes sont d'une autre nature et n'ont pas la même origine que nous. Dans la seconde dissertation, qui est plus étendue, l'auteur fait voir que l'accusation intentée contre saint Grégoire, longtemps après sa mort, est une calomnie démentie par les contemporains et par toute la conduite de ce pontife, qui ne se montra point ennemi des lettres humaines, et qui n'en jugea point l'étude incompatible avec la profession du christianisme.

Quoiqu'il se soit écoulé plusieurs années entre la publication du *Christianisme de Bacon* et celle des *Pensées de Leibnitz*, nous avons cru cependant devoir parler tout de suite de ce dernier ouvrage, qui fait le pendant de l'autre. Nous avons vu que, pendant qu'Emery était à Lyon, il avait donné l'*Esprit de Leibnitz*. Cette première édition étant épuisée, et l'auteur ayant acquis de nouvelles pièces, il fit paraitre en 1803 une nouvelle édition

sous le titre de *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*. Il lui parut d'autant plus utile de bien établir les véritables sentimens de Leibnitz, que ce philosophe avait été accusé de n'être qu'*un rigide sectateur de la loi naturelle*, et que Voltaire prétend qu'*il pensait et parlait librement, et qu'il avait inspiré ses sentimens libres à plus d'un prince*. Emery examine, dans un *Discours préliminaire*, la réalité de cette imputation, et il la réfute par la conduite et par les écrits de Leibnitz. Il prouve que Leibnitz était profondément religieux, qu'il avait même étudié la théologie, et qu'il se rapprochait sur beaucoup de points de la doctrine de l'Eglise catholique. Ce philosophe témoignait le plus grand désir de réunir les deux communions ; et loin qu'il lui échappe jamais de ces invectives si fréquentes dans les écrits des protestans, il semble au contraire donner plus d'une fois le tort à ces derniers dans les différends qui nous divisent : il montre une grande connaissance de toutes ces controverses, et il ne préviendrait pas qu'il s'était appliqué à l'étude de la théologie, qu'on s'en apercevrait aisément. Il se proposait même de suppléer à ce que Pascal n'avait pas eu le temps de terminer, et de donner un grand ouvrage sur la religion ; il n'a pu non plus exécuter ce projet, ou, comme il le dit lui-même, *ce vœu ;* mais il a manifesté ses sentimens religieux dans un grand nombre d'endroits de ses ouvrages. Il y parle de nos dogmes, des mystères, des miracles, des preuves de la religion, et de ceux qui la combattent, comme pourrait faire le catholique le plus éclairé ; il y a même un

passage où, voyant l'esprit d'incrédulité qui commençait à se propager de son temps, il dit formellement que cet esprit menace l'Europe d'une révolution générale. Ce passage est extrêmement curieux. Cette seconde édition est enrichie de plusieurs pièces nouvelles, entr'autres de la correspondance de Bossuet et de Leibnitz, sur la réunion projetée des catholiques et des protestans. En revanche, Emery a supprimé tout ce qui était étranger à la religion et à la morale, et qu'il avait cru devoir faire entrer dans l'édition de 1772. Le choix des morceaux, la manière de les placer les uns par rapport aux autres, les notes dont ils sont accompagnés, l'élégance de la traduction, le *Discours préliminaire* surtout, attestent la sagacité et le goût d'Emery : on oserait même dire que l'auteur était ici fort supérieur à son sujet, et l'on serait presque tenté de croire qu'avec son talent, il avait quelque chose de mieux à faire que de travailler sur les écrits des autres. Mais outre que sa modestie aimait, pour ainsi dire, à se cacher derrière les grands noms de Bacon, de Leibnitz et de Descartes, il croyait avec raison rendre service à la religion, en rattachant à son char ces hommes célèbres, et en prouvant, par des exemples si éclatans, qu'on pouvait être chrétien et philosophe.

Cependant, quelque soin qu'il eût apporté à la rédaction de ces *Pensées de Leibnitz*, il n'en était pas content, et il faisait tous les jours de nouvelles recherches sur cet auteur. Ces recherches le conduisirent à découvrir qu'il existait dans la bibliothèque publique de Hanover un manuscrit entière-

ment écrit de la main de Leibnitz, et dans lequel celui-ci traitait des points controversés entre les catholiques et les protestans. Mais comme le philosophe y donnait presque toujours l'avantage aux premiers, on était peu curieux de publier ce manuscrit. Emery se le procura enfin par le canal d'un pontife illustre qui l'honorait de sa bienveillance et de son estime. Il se proposait de le publier dans un supplément qu'il devait donner aux *Pensées de Leibnitz;* il devait y joindre quelques autres écrits de Leibnitz encore inédits, ou du moins peu connus. Il y aurait joint surtout un *Eclaircissement* très-curieux qu'il avait annoncé à la tête du premier volume des *Pensées*, mais que différentes raisons l'avaient empêché de publier alors. Cet *Eclaircissement* se rapporte à un passage de Leibnitz, où il était dit que saint Augustin avait cru *qu'il se pouvait que les peines des damnés durassent éternellement, et qu'elles fussent cependant mitigées.* Emery, en consultant les écrits du saint docteur, vit que ce grand homme n'enseignait pas précisément que les peines des damnés pussent être adoucies par la miséricorde de Dieu, mais qu'il ne paraissait pas éloigné de le penser, ou du moins qu'il ne condamnait pas cette opinion. Emery, en étendant ses recherches sur ce sujet, découvrit que saint Jean-Chrysostôme, Prudence, saint Jean de Damas, Théophylacte, le pape Innocent III, étaient plus ou moins favorables à cette opinion. Elle ne fut point blâmée au concile de Florence, où les Grecs l'énoncèrent clairement : elle a été adoptée par le fameux *Maître des Sen-*

tences, Pierre Lombard, évêque de Paris, par Hugues Etérien, par Prépositivus. Sixte de Sienne, le cardinal Robert Pullus, le célèbre père Petau, D. Calmet, ne la désapprouvaient point. Enfin, dans ces derniers temps, le savant et pieux M. de Pressy, évêque de Boulogne, inclinait vers ce sentiment, ou du moins le trouvait plausible. A la vérité, ce sentiment est combattu par beaucoup d'autres théologiens. Emery, en exposant les raisons des uns et des autres, n'a pas prétendu décider un point si délicat ; seulement il a voulu montrer que l'opinion de la mitigation de la peine des damnés n'était point opposée à la foi, et qu'elle avait été tenue par des auteurs très-orthodoxes et très-instruits. La sagesse de sa dissertation, la réserve qu'il apporte dans cette discussion, la clarté, la méthode, la logique qu'il y développe, rendent ce petit écrit très-intéressant. Quelques personnes, très-recommandables d'ailleurs, qui eurent connaissance de cette production, ne l'approuvèrent pas d'abord ; elles craignirent qu'Emery n'y montrât, dans une matière si importante, une hardiesse d'opinion qui n'était conforme ni à son état ni à son goût : elles purent se rassurer en apprenant que cet homme modeste, ne voulant rien donner à ses propres idées, et redoutant jusqu'à l'ombre de la témérité dans un tel sujet, avait communiqué sa dissertation à des hommes moins célèbres encore par leurs dignités que par leurs connaissances en matière de religion et de théologie. Leurs réponses furent, que cet écrit ne contenait rien de contraire à la foi : aussi Emery paraissait

décidé à le mettre au jour. Il protesta au surplus, à plusieurs reprises, qu'il n'était que rapporteur dans cette affaire ; et ceux qui même ne croiraient pas devoir être de son avis, seraient sans doute étonnés de la manière lumineuse, solide et délicate dont il décèle le fort et le faible de l'opinion dont il s'agit.

La publication des *Pensées de Leibnitz* fut suivie en 1805 de celle d'un petit ouvrage de M. Euler, géomètre fameux, membre de l'Académie des sciences de Berlin, et mort en 1783. Cet ouvrage est la *Défense de la révélation contre les objections des esprits forts*. M. Euler l'avait composé en allemand, et on en avait donné, vers 1755, une traduction française. C'est cette traduction qu'Emery crut devoir reproduire, pour faire voir que, dans un temps et dans un pays où l'incrédulité dominait le plus hautement, le plus grand géomètre de l'Europe faisait profession, non-seulement de croire à la religion, mais de la défendre par ses écrits. Cette *Défense de la révélation* est très-courte ; mais, dans sa briéveté, elle contient des choses très-solides. L'éditeur y joignit un petit écrit qu'il avait fait insérer peu auparavant dans les *Annales littéraires et morales*. C'est une confrontation de l'édition des Lettres d'Euler, publiée par Condorcet en 1787, avec l'édition originale imprimée en Allemagne. Dans ces lettres, adressées vers 1760 à une princesse d'Allemagne, et qui roulent sur divers sujets de physique et de philosophie, Euler témoigne souvent et son mépris pour les incrédules, et son sincère attachement aux principes de la religion. Condor-

cet, sous prétexte *de corriger le style et de supprimer ce qui était trop théologique*, a supprimé aussi tout ce qui était trop religieux ; il n'a point voulu donner à la philosophie le déplaisir de voir un homme du mérite et de la réputation d'Euler, s'élever fréquemment contre la folie et la témérité des *esprits forts;* car Euler les appelle ainsi. En conséquence, Condorcet retrancha impitoyablement, dans le premier volume surtout, tout ce qui avait trait à la religion : car, dans le second, le nombre des morceaux à supprimer eût été si considérable, que l'infidèle éditeur se contenta de retrancher ceux qu'il jugea les plus forts. Emery, en comparant les éditions d'Allemagne avec celle de France, crut devoir, pour la plus grande gloire de la philosophie, rétablir la pureté du texte d'Euler. Il donna donc, comme par forme de supplément, tous les passages retranchés par l'éditeur philosophe, en faisant remarquer le but manifeste de ces suppressions, toutes tendantes à faire disparaître les traces du christianisme de l'auteur. Ainsi, l'on a encore l'obligation à Emery d'avoir vengé la mémoire d'Euler, comme celle de Bacon et de Leibnitz; et il rapporte que Condorcet lui-même avait été forcé de rendre témoignage à la religion d'Euler, dans l'éloge qu'il avait fait de ce géomètre célèbre. *Euler, y est-il dit, était très-religieux.* Si la vérité exigeait cet aveu, elle ne demandait pas moins qu'on conservât fidèlement dans les Lettres les passages retranchés ; mais si la bonne foi le demandait, l'intérêt du parti demandait autre chose, et l'un fut plus écouté que l'autre.

Nous terminerons cette notice des écrits d'Emery, en disant un mot de son ouvrage sur Descartes. Cet ouvrage se rattache au même but que ceux sur Bacon et sur Leibnitz. L'auteur continuait ainsi la liste des grands hommes, que le christianisme compte parmi ses enfans, « liste capable, disait d'Alembert lui-même dans l'éloge de Bernouilli, liste capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs esprits, mais suffisant au moins pour imposer silence à une foule de conjurés, ennemis impuissans de quelques vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, et que Descartes a respectées. » On verra, par l'ouvrage d'Emery, que Descartes n'a pas seulement *respecté ces vérités nécessaires aux hommes*, mais qu'il les a aussi *crues* et *défendues*. On verra qu'il était non-seulement chrétien, mais catholique, et catholique exact à remplir ses devoirs. C'est ce qu'Emery établit dans une *Vie religieuse* de Descartes, qui est pleine de recherches très-curieuses. Le *Discours préliminaire* ne sera pas moins goûté. Il est rédigé avec la même critique et la même sagacité que ses autres ouvrages, et l'auteur y venge très-bien Descartes des imputations de ses détracteurs.

Il se proposait de joindre Newton aux philosophes que nous avons successivement nommés, et de montrer que, comme eux, le célèbre Anglais avait été attaché à la religion. Il avait annoncé ce projet dans plusieurs de ses écrits : en effet, on a trouvé dans ses papiers des notes sur ce sujet. Peut-être ne sont-elles pas aussi nombreuses qu'on eût pu le

désirer. Néanmoins, il serait possible, en y joignant quelques nouvelles recherches, d'en composer un ouvrage, sinon aussi étendu que ceux sur Bacon et Leibnitz, au moins suffisant pour manifester les sentimens religieux du génie dont l'Angleterre s'honore. Il serait à désirer qu'un tel but portât quelque savant à achever ce travail. Plus la réputation de Newton est grande, plus il importe de montrer combien ce grand homme était attaché au christianisme. Nous savons déjà, par Fontenelle, qu'il était persuadé de la révélation, et qu'il faisait sa lecture la plus habituelle et la plus assidue dans la Bible. Voltaire nous apprend qu'il ne prononçait le nom de Dieu qu'avec des marques extérieures de respect, et Emery a remarqué ailleurs que ce célèbre philosophe a rendu hommage à la religion jusque dans son Optique, où rien ne l'obligeait à la rappeler. Il est sûrement à regretter que l'apologiste de Bacon, de Descartes et de Leibnitz, n'ait pas eu le temps de leur associer Newton. Espérons qu'on s'efforcera de réparer cette perte autant que possible.

Nous avons dit qu'Emery était en correspondance avec plusieurs savans étrangers. Nous ne citerons que M. de Luc, avec lequel il entretenait des relations très-suivies. On a trouvé dans ses papiers beaucoup de lettres de ce savant naturaliste, pour lequel Emery professait une estime particulière. Il admirait le zèle avec lequel M. de Luc travaillait à repousser les attaques de quelques physiciens modernes contre nos livres saints. On dit même qu'il avait reçu une lettre dans laquelle cet adversaire courageux de la philosophie laissait entrevoir

des dispositions très-favorables pour la religion catholique. Quoi qu'il en soit, ils s'écrivaient fréquemment, et toujours sur des matières intéressantes pour les sciences, et qui se rapportaient directement ou indirectement à la religion. Emery rendit même à M. de Luc le service de surveiller l'impression de plusieurs de ses ouvrages, comme des Lettres à M. de Blumenbach, du Précis de la Philosophie de Bacon, des Elémens de Géologie, etc. Il ne tint pas à lui probablement que le style de ces ouvrages ne fût plus clair, et que la partie systématique ne fût plus fondée en preuves. Nous croyons, à dire le vrai, M. de Luc plus fort quand il réfute les systèmes des autres que lorsqu'il établit le sien. Au reste, nous pouvons séparer ici le philosophe du physicien, et louer le zèle, les principes et les efforts de M. de Luc, sans approuver toujours ses idées en géologie. C'était probablement aussi la manière de voir d'Emery sur les ouvrages de son ami.

Emery fut aussi l'éditeur des *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline concernant l'épiscopat*, par M. de Pompignan, archevêque de Vienne. Ce fut lui qui rédigea le *Discours préliminaire* mis en tête de cet ouvrage, et qui contient une notice sur la vie et les écrits du prélat. Il y donne de justes éloges au zèle et à la piété dont M. de Pompignan se montra toujours animé, et il caractérise les écrits qui sortirent de sa plume pour la défense de la religion. Ces écrits, que Voltaire se plut à tourner en ridicule, sont d'autant plus propres à persuader le lecteur, que la

conduite de l'auteur était plus conforme aux principes qu'il professait. Il pratiquait avec ferveur ce qu'il soutenait avec force. Emery, en rendant à sa mémoire ce légitime hommage, a essayé de la venger de quelques reproches un peu vifs d'un écrivain d'ailleurs estimable : il trouve que cet écrivain a jugé M. l'archevêque de Vienne avec trop de sévérité ; et il montre que si, au milieu des plus grands orages, ce prélat a manqué ou de prévoyance ou de fermeté, on n'en peut rien conclure contre ses qualités épiscopales. Il faudrait dire seulement que M. de Pompignan n'était pas un politique profond. Ce *Discours préliminaire* annonce d'ailleurs la touche d'Emery, par l'exactitude des faits, par la sage sobriété des réflexions, par le ton de modération et de réserve qui y règne.

Nous ne parlerons pas des manuscrits qu'Emery a dû laisser ; nous ne doutons pas qu'il n'y en ait de fort intéressans, et qui mériteraient d'être livrés à l'impression ; mais ne les ayant point vus, nous n'en pouvons rien dire. Nous savons seulement qu'il avait rassemblé des matériaux, pour prouver que le concile de Trente était reçu en France quant à la foi. Il avait conçu l'idée de cet ouvrage en 1790, à l'occasion d'un discours tenu à ce sujet à l'Assemblée constituante, et où il avait remarqué de notables erreurs. D'autres occupations ne lui permirent pas sans doute de continuer ce travail, sur lequel il n'a laissé que des notes.

Le désir de parler de suite de tous les écrits d'Emery, et de rassembler sous un seul point de vue tous ses titres littéraires, nous a fait intervertir un

peu l'ordre chronologique. Nous allons revenir sur nos pas et le montrer, dans toute la suite de sa vie, toujours occupé à des choses utiles, et dans la retraite, comme dans le monde, travaillant toujours pour le bien de la religion. Lorsque la chute du Directoire eût rendu plus de liberté aux prêtres, il reparut pour prêcher la paix et la soumission à l'ordre établi. Il donna dans ce temps quelques écrits, pour engager les ecclésiastiques à des démarches qu'il croyait convenables et même justes. Il cherchait à calmer tous les ressentimens et à ramener les esprits vers un gouvernement qui annonçait le désir de réparer les maux passés. Ses conseils, goûtés de la plupart, déplurent néanmoins à quelques hommes un peu ardens, qui allèrent jusqu'à l'accuser d'ambition ; mais il fit bientôt tomber ces vains reproches. A l'époque du Concordat, il fut nommé à l'évêché d'Arras. Cette nomination l'affligea extrêmement, et sa santé en fut même altérée. Il se hâta de refuser l'épiscopat, malgré les conseils et les instances de quelques amis. Il déduisit ses raisons dans une lettre très-bien faite, qu'il adressa à M. Portalis : il lui exposait, entr'autres motifs, qu'il serait plus utile à l'Eglise en reprenant ses anciennes fonctions de supérieur du séminaire. Ses excuses furent goûtées du chef de l'Etat qui, loin de s'offenser de son refus, admira sans doute sa modération et son désintéressement, et qui trouva bon qu'Emery reprit, comme il le souhaitait, des fonctions devenues de plus en plus nécessaires, après les pertes qu'avait faites le clergé.

Celui-ci organisa donc un séminaire ; il réunit

quelques jeunes gens dont la vocation courageuse n'était point ébranlée par les orages précédens. Ses soins et sa fortune furent consacrés à soutenir cet établissement naissant. Cette œuvre lui paraissait d'autant plus importante, qu'il voyait mieux le vide effrayant du sanctuaire ; il sentait le besoin de réparer tant de pertes, et sa première vocation lui en paraissait encore plus nécessaire à suivre. Il se livra donc de nouveau à des occupations si chères ; et, secondé par des ecclésiastiques respectables, il forma ses élèves à l'esprit et aux connaissances de leur état. Dépositaire des anciennes traditions, il les perpétuait parmi eux ; il faisait revivre, dans cette nouvelle école, ce ton de piété, cet amour du travail, ces habitudes religieuses et modestes qui avaient distingué autrefois les établissemens les plus parfaits en ce genre : il était comme la chaîne qui liait l'ancien et le nouveau clergé; et au milieu de ce renouvellement de toutes choses, son âge, son expérience, ses travaux, donnaient à ses leçons et à ses exemples je ne sais quoi d'antique et de patriarchal, qui inspirait à tout ce qui l'entourait le respect et la confiance.

Le 20 mai 1802, M. de Belloy, nouvel archevêque de Paris, le fit son grand-vicaire. Emery était très-assidu aux séances du conseil archiépiscopal, où son avis avait toujours beaucoup d'influence. De retour chez lui, il avait à faire face aux détails d'une correspondance étendue. On conçoit à peine qu'il trouvât le temps de suffire à toutes ses occupations ; il était consulté de tous côtés. Les visites, qu'il était obligé de recevoir, lui absorbaient seules

une bonne partie de son temps : aussi, pour compenser cette perte, il ne prenait même plus de récréation après ses repas. Son délassement était de passer d'une occupation à une autre. Un travail si continu, et sans aucun relâche, contribua sans doute à altérer sa santé.

Ce travail fut encore augmenté par sa nomination à la place de conseiller titulaire de l'Université impériale. S. M., de son propre mouvement, le mit le second sur la liste. Pour répondre à une si honorable confiance, Emery parut redoubler d'ardeur ; il voulut remplir les devoirs de cette nouvelle place avec la même exactitude que les autres devoirs de son état.

En 1809, il fut adjoint à la commission des cardinaux et des évêques qui étaient chargés de répondre à différentes questions sur les affaires de l'Eglise ; théologien habile, il parla avec beaucoup de force contre le divorce de Napoléon, et n'y adhéra jamais ; les suites ont prouvé la sagesse des conseils de notre compatriote. Il refusa de souscrire à l'avis arrêté le 11 janvier 1810, ce qu'on ne lui pardonna point ; il eut ordre de quitter son séminaire. Le chef de l'empire connaissait son attachement au saint-siége, il le lui avait répété plusieurs fois ; personne en effet ne ressentait plus vivement que lui les troubles de l'Eglise et les malheurs du souverain Pontife ; il n'en parlait qu'avec douleur.

On l'adjoignit encore à une seconde commission, où il montra toujours la même fermeté. Il eut même une occasion éclatante de manifester ses

sentimens. Mandé aux Tuileries avec les autres membres de la commission, il parla librement à un homme auquel il n'était pas aisé de faire entendre la vérité, exposa la doctrine de Bossuet sur les libertés de l'Église gallicane, et osa même réclamer en faveur de la souveraineté temporelle des papes. Son courage mesuré, sa gravité modeste, ses raisons déduites avec force et présentées avec sagesse en imposèrent à l'empereur, qui ne se montra point offensé de sa liberté. Emery méritait de finir par là sa carrière. Un mal qui lui était survenu à la jambe lui sembla un avertissement de la Providence, et l'on remarqua que depuis ce moment il parlait plus souvent de sa fin prochaine : sans doute qu'il s'y préparait en secret avec plus de soin. On était loin de penser que le moment en fût arrivé, quand il tomba malade le 23 avril 1811. Il dit encore la messe le lendemain; mais, dès ce jour même, on jugea que sa maladie était mortelle. Le vendredi 26, il voulait encore célébrer les saints mystères ; son extrême faiblesse l'en empêcha : il fut obligé de se coucher. La tête était déjà prise. Le même jour, on lui administra les derniers sacremens ; et comme on l'interrogeait sur ses dispositions, il répondit : *Je ne vis que pour Dieu, pour l'Église, pour vous tous.* Il entendait ce qu'on lui disait, lors même qu'il ne pouvait répondre. Ses séminaristes le veillèrent pendant sa maladie avec un empressement filial, et lui donnèrent tous les soins qu'exigeait son état. Enfin, les remèdes de l'art n'ayant produit aucun effet, le malade expira paisiblement, le dimanche 28 avril 1811. Mgr le cardinal Fesch

arriva comme il venait de rendre le dernier soupir. S. A. Em. honorait Emery d'une confiance toute particulière ; elle daignait le visiter quelquefois, et elle le mandait souvent auprès d'elle pour s'édifier de la piété et s'entourer des lumières d'un prêtre si éclairé et si vertueux. Elle partagea le regret général que causa la perte de celui qu'elle avait su connaître et apprécier.

Après la mort d'Emery, son corps fut exposé sur son lit, la figure découverte. Ses jeunes séminaristes se succédaient pour réciter des prières autour de lui. Sa chambre fut même visitée par beaucoup de personnes du dehors qui, à la nouvelle d'un si triste événement, venaient mêler leurs larmes à celles d'une famille désolée. Les obsèques eurent lieu le 30 avril, dans la chapelle du séminaire. M. Fournier, évêque de Montpellier, parent du défunt, officiait ; Mgr le cardinal Dugnani et plusieurs évêques assistaient à la cérémonie. Plusieurs conseillers de l'Université impériale y étaient venus aussi rendre hommage à la mémoire de leur collègue. Un grand nombre d'ecclésiastiques, des laïcs, parmi lesquels plusieurs étaient du plus haut rang, des militaires même, occupaient, soit les bancs du chœur, soit la tribune. La messe terminée, on se mit en marche pour Issy, où devait se faire la sépulture. Le corps était porté par les séminaristes eux-mêmes, qui avaient voulu donner à leur respectable maître cette dernière marque de leur attachement et de leur reconnaissance. Ils se relevaient de temps en temps et marchaient en silence, ayant leurs surplis sur le bras. Ils étaient suivis par les pa-

rens, et par beaucoup d'ecclésiastiques et de laïcs. Derrière étaient une douzaine de voitures. A la barrière de Vaugirard, on se forma en procession et l'on chanta quelques psaumes. A une heure, le corps fut enseveli dans l'enclos de la chapelle de Notre-Dame de Lorette. M. l'évêque de Montpellier termina la cérémonie par un petit discours en l'honneur du défunt. La tristesse et l'émotion étaient générales.

Il est en effet donné à peu d'hommes de laisser après eux tant de souvenirs et de causer tant de regrets. Le clergé de Paris perdit un de ses chefs, un de ses modèles et une de ses lumières. L'Eglise de France même perdit en sa personne celui que l'on consultait de toutes les parties de l'empire, et dont on s'était accoutumé à suivre l'exemple dans les circonstances les plus difficiles. Son séminaire pleura un maître et un appui, le conseil de l'Université un de ses membres les plus laborieux. Les lettres regrettèrent un écrivain recommandable par la nature et par la solidité de ses ouvrages. La société fut privée d'un de ses membres les plus vertueux. Enfin le pays de Gex portera long-temps le deuil d'un homme qui était le protecteur et le père de ses jeunes compatriotes qui allaient faire leurs études à Paris.

Nous ne saurions mieux terminer cette notice, qu'en présentant le portrait moral d'Emery, tracé par une personne qui a long-temps vécu avec lui. Tous ceux qui l'ont connu en apprécieront la fidélité.

JACOBUS ANDRAEAS EMERY,
Seminarii Sancti Sulpitii superior nonus,
Universitatis imperialis Consiliarius perpetuus;
Vir optimi ingenii insignisque virtutis :
In vultu benignitas,
In ore sermo ad flectendos animos appositus;
In scriptis doctrina sponte fluens, exquisitumque judicium;
Prisci moris et avitæ disciplinæ tenacissimus;
In consiliis sagax et prudens,
In intricatis solers,
In regiminis arte præcipuus,
In adversis fortis et invictus,
Integer in omnibus.
Episcopalibus infulis pluries repulsis,
Elegit abjectus esse in domo Dei sui ;
Beatæ Virginis Mariæ famulus addictissimus,
Sponsæque Christi Ecclesiæ, cui totus vixit,
Miles indefessus,
Bonum certamen certans obiit,
28 aprilis 1811, ætatis 79.

Cette épitaphe a été gravée sur la tombe de l'abbé Emery, près de la chapelle dite de Lorette, au séminaire d'Issy qu'il avait racheté après la révolution.

MARC (Dom), chartreux distingué par sa science, édifia long-temps la chartreuse de Pierre-Châtel (1)

(1) Pierre-Châtel était anciennement une seigneurie des princes de Savoie, qui y faisaient battre monnaie. C'est là que le comte Vert fonda l'ordre de l'Annonciade, en 1355. Par son testament du 28 septembre 1383, il légua cette maison aux chartreux pour y fonder un monastère de leur ordre. Bonne de Bourbon, sa veuve, fit bâtir la chartreuse, et les religieux de Saint-Bruno y entrèrent peu de temps

par ses vertus, et y mourut en odeur de grande piété. Il est auteur d'un manuscrit intitulé : *Compendium salutis*, in-4°, que l'on conserve à la bibliothèque de Lyon. Ce manuscrit sur vélin, avec les titres et les capitales en pourpre, est de 1392. L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres, qui ont pour objet les préceptes du Décalogue, les divers péchés, les vertus, l'enfer, le feu du purgatoire, les sacremens, la confession, la résurrection, le jugement dernier, la gloire des Saints, le mélange des biens et des maux. Le manuscrit est terminé par un poème de deux cents vers latins sur le mépris du monde et les misères de la vie. L'auteur paraît les avoir connues avant de s'être retiré dans la solitude.

---

après. Le chapitre de l'ordre de l'Annonciade s'est toujours tenu à Pierre-Châtel, jusqu'à l'échange de la Bresse, du Bugey, de Gex et du Valromey, contre le marquisat de Saluces. Tous les chevaliers étaient obligés de s'y trouver et d'assister à l'office en habit de chartreux. Pierre-Châtel était le lieu de leur sépulture. La situation de cette chartreuse sur le Rhône, qu'elle domine, et aux frontières de la Savoie, fit penser à y établir une garnison. Le prieur des chartreux était en même temps gouverneur du château. Sous l'empire français, on fit de Pierre-Châtel une prison d'Etat, où furent renfermés d'illustres personnages, et en 1814, on le déclara place de guerre ; depuis lors il a été occupé par des troupes. Ces différentes destinations ont fait subir beaucoup de changemens à la construction de cette chartreuse, qui aujourd'hui est devenue un fort de certaine importance par les travaux militaires qu'on y ajoute chaque jour.

ROUGEMONT (Dom) était aussi un religieux qui brilla par sa science à la chartreuse de Pierre-Châtel, mais long-temps après le père Marc. Il avait inventé un monomètre ou instrument propre à donner beaucoup de facilité pour les observations astronomiques et pour la mesure des lieues terrestres. Dom Rougemont porta sa machine à Lyon, où elle fut jugée digne d'approbation par les membres de l'Académie de cette ville. Depuis, M. Christin, secrétaire de cette compagnie, lui demanda une description exacte du monomètre ; l'auteur lui envoya un mémoire savant qui est aujourd'hui parmi les manuscrits de la bibliothèque de Lyon. Dom Rougemont était aussi un habile mécanicien ; il avait construit, à la manière de Vaucanson, des mannequins qui exécutaient divers mouvemens et jouaient de différens instrumens.

SACCONAY (Gabriel de), l'un des plus zélés adversaires des protestans, était né vers le commencement du 16e siècle d'une famille originaire du pays de Gex, où elle était puissante dans le 12e siècle (1). Vuillerme de Sacconay avait fondé la chartreuse de Jorat dans le pays de Vaud. On voit dans le Dictionnaire de Moréri que cette famille était alliée aux seigneurs de Genève et de Gex, qu'elle a fourni des hommes distingués dans les armes, et plusieurs comtes à l'Eglise de Lyon ; on en connaît dix-huit, tous distingués par leur science et leurs

(1) Sacconay est une des communes du pays de Gex qui furent cédées à la république de Genève par le traité de 1815.

vertus. Gabriel de Sacconay embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu chanoine de Saint-Jean de Lyon, et parvint aux premières dignités de son chapitre dont il avait fait confirmer les priviléges par le roi Henri II. Il exerça, de concert avec le procureur du roi, les fonctions de censeur de Lyon, et s'opposa de tout son pouvoir à l'impression des ouvrages qui pouvaient porter quelque atteinte aux dogmes de l'Eglise catholique. Ayant publié une édition de l'ouvrage du roi d'Angleterre Henri VIII, contre Luther, avec une préface pleine de traits piquans sur les réformateurs, Calvin lui répondit par un petit écrit non moins satirique, intitulé : *Congratulation à vénérable prêtre messire Gabriel de Sacconay, touchant la belle et mignonne préface dont il a remparé le livre du roi d'Angleterre.* Sacconay ne s'en montra que plus ardent à poursuivre les hérétiques. Les vingt dernières années de sa vie furent une lutte continuelle contr'eux, et il mourut dans un âge avancé, au mois de décembre 1580. Outre la traduction de trois *Sermons* du père Louis de Grenade et quelques *Traités de controverses*, on a de lui : 1° *De la providence de Dieu sur les Rois de France très-chrétiens, par laquelle sa sainte religion ne défaudra dans leur royaume*; Lyon, 1568, in-4°. Dans cet ouvrage, Gabriel de Sacconay donne à Charles IX des conseils qui sont dictés par un zèle irréfléchi. L'Eglise romaine est loin d'approuver les moyens de rigueur que l'auteur indique à ce monarque pour purger ses états des hérétiques, bien que ceux-ci les aient mis souvent en usage contre les catholiques. 2° *Traité de la vraie*

idolâtrie de notre temps ; Lyon, 1568, in-8°. 3° *Discours des premiers troubles advenus à Lyon (en 1562),* avec l'apologie pour la ville de Lyon contre le libelle intitulé : *La juste et sainte défense de la ville de Lyon ;* ibid., 1569, in-8°, rare. 4° *La généalogie et la fin des huguenots et découverte du calvinisme,* etc. ; Lyon, 1572, in-8°. Les curieux recherchent ce livre, ainsi que le précédent, à cause des estampes singulières dont ils sont ornés. L'auteur s'y montre grand partisan des moyens de rigueur contre les hérétiques. 5° *Exposition du chapitre 6 de saint Jean.* 6° *Du principal et seul différend de la religion chrétienne avec la religion des protestans.* 7° *Réfutation des blasphèmes contre J. C. contenus dans le livre de Calvin.* 8° *Du vrai Corps de J. C. au saint Sacrement de l'autel.*

PERREAUD (François), ministre protestant, né dans le pays de Gex, était issu d'une famille honorable de Bussy, près de Châlon-sur-Saône. Pierre Perreaud, son aïeul, avait été reçu ministre à Gex en 1537, à l'âge seulement de 22 ans, par Farel et Calvin, qui l'examinèrent eux-mêmes et l'établirent pasteur dans l'une des paroisses les plus considérables de ce pays. Abel Perreaud, fils de Pierre et père de François dont nous allons parler, avait été aussi ministre dans le pays de Gex ; mais il fut obligé d'en sortir et de se sauver en Suisse, fuyant devant les troupes du prince de Savoie qui saccagèrent ce pays en 1589. Ce fut là l'origine de la famille Perreaud qui habitait autrefois un château au village

d'Allemogne, mais qui se convertit à la foi catholique, et qui est encore aujourd'hui une des plus considérables du pays de Gex.

François Perreaud avait fait ses études à Berne vers l'an 1600; il fut d'abord pasteur à Bussy, berceau de sa famille, ensuite à Mâcon : c'est là qu'en 1612 lui arriva l'aventure dont nous dirons deux mots. De Màcon, François Perreaud fut transféré à Thoiry au pays de Gex, où il exerça ses fonctions jusqu'à un âge fort avancé. Il est auteur d'un livre intitulé : *Démonologie, ou Traité des démons et sorciers; de leur puissance et impuissance, ensemble l'Anti-Démon de Mascon, ou Histoire véritable de ce qu'un démon a fait et dit, il y a quelques années, en la maison du sieur Perreaud à Mascon;* Genève, 1653, in-12.

Le ministre Perreaud commence dans cet ouvrage par s'élever contre ceux qui ne croient pas qu'il y ait des diables et de malins-esprits, contre ceux qui ne croient pas qu'il y ait des sorciers, et qui traitent de songes et d'illusions tout ce qu'on en dit. Il fait ensuite la part de ceux qui tombent dans une autre extrémité en croyant trop légèrement, touchant les démons et les sorciers, beaucoup de choses qui ne sont pas; comme, par exemple, qu'ils puissent exciter les grêles et les tempêtes quand il leur plaît. Perreaud parle ensuite de la première partie de la puissance des diables, qui consiste à connaître le passé, le présent et le futur. Ce chapitre, qui est le sixième, renferme des passages que les circonstances politiques actuelles rendent plus piquans. « Il est bien certain, dit-il,

que les démons savent et peuvent prédire les choses futures mieux que tous les hommes du monde, et ce par divers moyens : entr'autres, par l'observation des choses passées et arrivées auparavant, ils peuvent présager et prédire que choses probables arriveront encore ou ici ou là. Car si les vieux prévoyent mieux que les jeunes, combien plus ces démons, qui sont vieux sans vieillir, peuvent-ils entendre et prédire plusieurs choses, ayant, par la longueur du temps qu'ils ont vescu, une remarquable expérience des choses, laquelle ils ont acquise et laquelle ne peut estre aux hommes, à raison de la briefveté de leur vie et de leur corps. Ils ont pris garde au regard des affaires publiques de ce monde, qu'elles ne se contiennent jamais dans les limites de la médiocrité, et qu'elles ne peuvent pas longuement s'arrêter au *juste-milieu*, ains que sortant d'icelui, elles se jettent soudain en l'une des extrémités.

» Il y a encore un autre moyen par lequel les démons prédisent les choses à venir en la considération des choses présentes, à savoir par le naturel, inclinations ordinaires, mœurs et occupations des princes et des peuples, comme, par exemple, il leur est bien aisé de prédire la guerre à la France, parce que les princes et le peuple françois sont de ce naturel qu'ils ne peuvent pas longuement demeurer en paix, que l'aise ne leur chatouille le cœur et ne les convie à la guerre soit intestine, soit contre les étrangers et voisins, qui ne se termine point jusqu'à ce que les moyens des Français soyent épuisés ou qu'ils soyent fatigués ou ennuyés de la guerre ; lors

et non plus tôt ils font la paix, et le plus souvent en habit de deuil, pour recommencer de nouveau quand ils sont remplumés ou rafraichis. »

Après plusieurs réflexions et raisonnemens de ce genre, Perreaud en vient à la seconde partie de la puissance des malins-esprits, qui est d'agir et d'exécuter. En cet endroit il parle des effets illusoires qu'ils produisent dans l'imagination des sorciers et sur les sens, tels que les yeux et les oreilles. Des opérations illusoires des diables, l'auteur passe à leurs œuvres réelles et véritables, comme quand ils remuent et renversent quelque chose, parlent, jettent des pierres, etc. Il explique ensuite comment les démons, qui sont des esprits, peuvent faire telles actions corporelles. Après avoir rapporté diverses preuves et beaucoup de faits à l'appui de cette puissance de l'antique ennemi du genre humain, le ministre protestant déplore les maux qu'il produit en favorisant l'idolâtrie, la superstition et les vices, et met sur son compte les duels qui alors, comme à notre époque, étaient une folie ou plutôt une fureur à la mode.

« Il ne faut nullement douter, dit-il chapitre X, qu'il ne soit auteur, instigateur et promoteur des meurtres, et notamment de ceux qui se font communément sous un spécieux prétexte d'honneur ; à savoir ceux qui arrivent par le moyen des duels si fréquens aujourd'hui, surtout entre les François, car ils font si peu de cas de leur vie, qu'ouvrans le bouton et montrans la poitrine découverte, ils s'exposent franchement à la pointe de l'espée de leur adversaire. Il ne faut pas s'esbahir si l'Italien,

estonné de cela, n'appelle pas autrement le François que du nom de *furieux*. Ils estiment ne mériter aucun honneur dans le monde si, par une seule parole sujette à interprétation, ils n'accomplissent ce que le diable demandoit à J. C. : *Jette-toi d'ici en bas ;* et n'est pas besoin que pour les précipiter, le diable les porte et eslève sur les crénaux du temple, le premier pré leur sert de rendez-vous à ce sujet. Qui plus est, au lieu que le diable ne demandoit à J. C., sinon qu'il se jettast lui-mesme en bas, ceux-ci ont accordé de plus au diable, non-seulement de se coupper eux-mesmes la gorge avec leur ennemi, mais le plus souvent avec les amis communs d'une part et d'autre, qui n'avoyent aucune cognoissance ni interest en leur querelle. Or, telles gens croyent ou qu'il n'y a point d'autre vie après cette-ci, ou bien ils croyent véritablement qu'il y en a une. Que s'ils croyent qu'il n'y en a point d'autre, en ce cas sont-ils bien misérables de la prodiguer ainsi comme ils font, hazardant pour une petite pointille d'honneur, pour une chose de néant, tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils sont. Que s'ils croyent une autre vie en laquelle les gens de bien doivent estre éternellement bienheureux et les meschans éternellement malheureux, comme il le faut croire, ou estre pires que bestes brutes, comment ont-ils le sens de renoncer à la vie éternelle si misérablement et se précipiter avec tant de fougues et d'ardeur à sortir de celle-ci par la porte qui mène droit en enfer? Je di par le meurtre qui les rendra éternellement malheureux. En somme, comme le diable, au commencement du monde, a abusé nos

premiers parens en les allèchant par un honneur imaginaire, à une infraction réelle de la loy de leur Créateur, ainsi veut-il encore, par ce mesme prétexte, priver leurs descendans du séjour délectable du paradis. »

Perreaud, sur la fin de sa *Démonologie*, en faisant voir que le démon n'est occupé qu'à tendre des embûches aux hommes, ajoute qu'il n'est jamais plus à craindre que lorsqu'il se transforme en ange de lumières, ou en J. C. même, ou en l'âme d'un trépassé, ou lorsqu'il parle en bien aux vivans, ou qu'il propose de leur rendre des services. Le dernier chapitre est consacré à faire connaître les armes qu'il faut opposer aux attaques du démon; les plus efficaces, dit-il, sont la foi, la prière et la garde des sens.

Ce livre est l'ouvrage d'un savant, d'un bon logicien et d'un logicien ascétique, mais dont il ne faudrait pas admettre toute la doctrine. Il emploie très-bien l'Ecriture-Sainte et les Pères pour prouver l'intervention des démons dans les choses d'ici-bas. Une infinité de faits curieux, qu'il raconte à l'appui de cette doctrine, auraient besoin d'une autre autorité que celle de Perreaud pour être crus; mais tout y est exposé avec un ton de piété, de bonne foi qui dispose en faveur de l'auteur, dont cependant les préventions contre l'Eglise catholique sentent l'aigreur du levain hérétique.

Les protestans d'aujourd'hui qui liraient ce livre seraient bien étonnés de voir que, long-temps après leur séparation d'avec la véritable Eglise, leurs ministres et leurs co-religionnaires professaient à

l'égard des démons la même croyance que les catholiques, et qu'ils indiquaient contre leur malice les mêmes remèdes qu'on trouve encore aujourd'hui dans les livres ascétiques et liturgiques de l'Eglise romaine.

L'Anti-Démon de Mascon, qui est à la suite de la *Démonologie*, est l'histoire fort curieuse d'un diable qui s'était retiré à Mâcon dans la maison de François Perreaud un jour qu'il était absent. Ce lutin renversait tout dans certains appartemens, faisait un bruit d'enfer, insultait le ministre et ceux qui venaient le voir, leur disait des choses qu'eux seuls croyaient savoir, sifflait, chantait, racontait des faits qui se passaient dans le moment même loin de Mâcon, sans qu'on pût rien voir ni rien découvrir, malgré les perquisitions qu'on faisait dans toute la maison. La ville et la province furent en émoi ; beaucoup de témoins assurent avoir été chez Perreaud pour se convaincre du fait, et tous ont affirmé avoir entendu ce que nous venons de rapporter ; le ministre le raconte avec une conviction dont on a peine à suspecter la sincérité. Que faut-il penser de ce fait ? Quand on a lu la *Démonologie* qui précède cette histoire, on est forcé d'avouer que l'Ecriture-Sainte n'est point en harmonie avec la philosophie du 19ᵉ siècle sur l'action du démon dans les choses d'ici-bas ; mais un chrétien qui croit que l'Ecriture est la vérité même, ne rejette point comme absurde tout ce qu'il entend raconter en ce genre : il examine et forme son jugement d'après sa foi, sa conscience et les preuves qu'il a recueillies.

Le livre de Perreaud fut examiné dans un synode

de pasteurs protestans, réunis à cet effet à Collonges, le 5 mai 1633. Cette assemblée déclara qu'*elle n'y avait rien trouvé qui répugne à la piété et à la charité.*

C'est dans cet ouvrage même que nous avons puisé tout ce que nous venons de dire sur son auteur, qui mourut à Gex, dans un âge très-avancé, vers l'époque où la religion catholique fut rétablie dans ce bailliage, par le zèle et les soins de Jean d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève.

François Perreaud avait eu de sa femme, Anne Farcy, un fils, habile médecin, qui mourut jeune et sans être marié vers 1663.

Voyez Baillet, 2e vol. de ses *Satyres personnelles*, pag. 136 et 180, et les notes de M. de la Monnoye sur l'ouvrage de Perreaud, pag. 290, édition in-4°; *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon; in-fol., tom. 2, pag. 136.

CASTALION (Sébastien), naquit en 1515, selon quelques-uns, dans les montagnes du Dauphiné; mais Spon (1) et Léti (2) le font naître à Châtillon-les-Dombes. Ces deux écrivains qui étaient presque sur les lieux, ont fait des recherches sur la personne de Castalion, et leur témoignage est ici préférable à celui des autres historiens; nous l'adoptons avec raison, et nous allons consacrer un article à ce compatriote en lui assignant une place dans cette

(1) Histoire de Genève, édition in-4°, 1730, tom. Ier, pag. 283.

(2) Léti, *Istoria Genevrina*, tom. III, pag. 79.

galerie départementale. Le véritable nom de Castalion était Chateillon ; mais, dit-il, écrivant à Calvin (1), « lorsque j'étais à Lyon, avant que j'allasse vous trouver à Strasbourg, quelqu'un par méprise me nomma Castalion, au lieu de Chateillon. J'en fus ravi, me souvenant de la fontaine de Castalie, consacrée aux muses : cela me fit aimer ce faux nom, je le préférai à celui de ma famille, et je m'en ornai à la tête d'un ouvrage. » Il ne persévéra pas long-temps dans cette petite vanité, et reprit son vrai nom de Chateillon quand il fit imprimer sa *Bible française*. Dans un voyage qu'il fit en 1540 à Strasbourg, il se lia d'amitié avec Calvin qui lui procura une chaire d'humanités à Genève. Ils ne tardèrent pas à se brouiller. La querelle commença par une dispute sur le *Cantique des Cantiques*, que Castalion voulait faire proscrire du Canon des Ecritures, à cause du ton profane et peu décent qu'il reprochait à ce livre. Cette dispute s'anima par les sentimens mitigés sur les matières de la prédestination et de la grâce, entièrement opposés au système théologique du prétendu réformateur dont il condamne surtout les opinions sombres et désespérantes sur les décrets éternels et absolus. Alors il fit une triste épreuve du caractère intolérant de son ancien ami, qui obtint sa destitution de la chaire de professeur et son bannissement de la ville en 1544. Castalion se retira quelque temps à Châtillon-les-Dombes, sa patrie (2), et de là

(1) Dictionnaire de Bayle, article Castalion, note M.
(2) Voyez page 207.

passa à Bâle, où il fut bien accueilli des magistrats qui le nommèrent à une chaire de grec. L'apôtre de Genève l'y poursuivit et tenta inutilement de lui faire perdre cette place. Théodore de Bèze, qui épousait toutes les passions de Calvin, partagea son animosité contre Castalion, devenu d'ailleurs son rival dans la traduction de l'Ecriture sainte, ce qui produisit entr'eux une guerre de plume assez vive. Le malheureux Castalion acheva de s'aliéner ces deux terribles adversaires en adoptant, sur la punition des hérétiques, un système de tolérance absolument opposé à celui qu'ils s'étaient vus contraints d'embrasser pour justifier le supplice de Michel Servet. Il n'opposa à leurs procédés violens, à leurs injures grossières, qu'une apologie pleine de raison. « Il faut demeurer d'accord, dit Bayle à ce sujet, que Castalion, hérétique tant qu'il vous plaira, donnait de plus beaux exemples de modération dans ses écrits que les orthodoxes qui l'attaquaient. » C'était, du reste, un homme simple et sans ostentation. On peut l'attaquer sur son orthodoxie; car en suivant rigoureusement les principes et les conséquences de la réforme, il dut aller jusqu'au socinianisme : mais on ne put jamais prouver les mauvaises actions que Calvin lui imputait, telle que celle d'avoir volé du bois; Castalion se lava complètement de cette fausse accusation en disant que, pendant le débordement d'une rivière qui se décharge dans le Rhin au-dessus de Bâle, il y eut plus de deux cents personnes qui s'occupèrent à arrêter les pièces de bois qui descendaient vers la ville, et que lui et quatre de ses amis en arrêtèrent

beaucoup, et qu'en récompense les magistrats leur firent compter quatre sols par tête et leur laissèrent le bois. Ce fait prouve que Castalion n'était pas riche : en effet, la misère ne cessa de le poursuivre; il fut toujours aux expédiens pour faire subsister sa nombreuse famille. Après avoir donné le matin à l'étude, il se voyait réduit le reste de la journée à cultiver son champ de ses propres mains. C'est dans ce triste état qu'il mourut à Bâle, le 29 décembre 1563, de la peste qui ravageait cette ville. Son principal ouvrage est une version latine de la *Bible*, dont la première édition est de 1551 et la plus estimée de 1553, toutes les deux imprimées à Bâle. On lui reproche d'avoir porté atteinte à la majesté des livres saints par une affectation de latinité et d'éloquence, par des tournures et des expressions profanes et recherchées qui en ont fait disparaître la noble simplicité; enfin par une hardiesse de traduction qui en altère l'exactitude. Quoi de plus ridicule, par exemple, que de traduire *Angelus* par *Genius*, *Baptismus* par *Lotio*, *Ecclesia* par *Respublica*, etc., de vouloir faire parler aux historiens sacrés le langage de Cicéron, et de leur faire soupirer quelquefois les tendres vers d'Ovide ? Il se corrigea en partie de ce défaut dans les dernières éditions. Ses notes, qui comportaient plus de liberté, sont d'un style plus clair et contiennent de bonnes remarques critiques; elles prouvent cependant qu'il était plus savant dans le grec que dans l'hébreu. Sa version française n'est pas moins ridicule que la latine, mais c'est par un défaut contraire; il était tout hérissé d'hébreu, de grec,

de latin, et il avait presque oublié sa langue maternelle quand il l'entreprit : de là ces expressions triviales, le *rogné* pour dire le *circoncis*, la *miséricorde fait la figue au jugement* pour *superexaltat misericordia judicium*, et autres de ce genre qui ont fait dire à Robert Etienne qu'il parlait le jargon des gueux. Cette version parut à Bâle en 1555, in-fol. Les autres ouvrages de Castalion sont, 1° *De hæreticis, quid sit cum eis agendam, variorum sententiæ;* Magdebourg, 1554, in-8°. « Livre, dit Sennebier, que la charité scella de son sceau et que la charité chrétienne défendait d'attaquer. » La charité ne retint pas Théodore de Bèze qui entreprit de le réfuter dans son traité : *De hæreticis à civili magistratu puniendis.* L'ouvrage de Castalion est une collection de divers opuscules auxquels il ne fit que mettre une préface sous le nom de *Martinus Bellius.* 2° *Colloquia sacra;* Bâle, 1545, in-8°, souvent réimprimés avec des corrections et des augmentations. C'est un abrégé de l'Ecriture-Sainte réduit en dialogues. Les règles du discours y sont bien observées, et il y règne une grande naïveté ; mais le ton trop familier ne répond pas toujours à la dignité des sujets et au respect convenable pour les vérités sacrées. On désirerait que l'auteur n'eût point défiguré les noms propres, qu'il se fût abstenu d'y répandre une petite teinte de socinianisme ; mais on y trouve sur les ouvrages anciens des lumières qui ne s'acquièrent qu'après beaucoup de lecture. 3° *De Imitando Christo;* Bâle, 1563, in-16. C'est l'*Imitation de J. C.* de Thomas Akimpis, mise en latin élégant, où il a fait quelques chan-

gemens d'après une édition allemande, et dont il a supprimé le 4ᵉ livre qui roule sur la communion. Cette espèce de traduction fut réimprimée en 1707 à Francfort, in-12, avec une préface curieuse de l'éditeur sur l'auteur et les versions de l'ouvrage. 4° *Moses latinus;* Bâle, 1546, in-8°, où il se déclare contre la peine de mort infligée aux criminels. 5° *Bern. Ochini Dialogi XXX, in duos libros divisi, quoram primus de Messiâ, secundus de Trinitate, latinè versi,* Bâle, 1563, 2 vol. in-12. Cette traduction ne contribua pas peu à donner de fâcheuses idées sur son orthodoxie. Les uns prétendent qu'elle a été faite sur l'édition originale italienne, les autres sur le manuscrit d'Ochin, le livre n'ayant jamais été imprimé en italien. 6° *Theologia germanica,* dont il publia aussi une version française avec ce titre : *Traité du vieil et du nouvel homme,* sous le nom de *Jean Théophile.* Cet ouvrage, qui respire beaucoup de fanatisme, le fit passer pour un fauteur des anabaptistes. 7° Un poëme grec sur la vie de saint Jean-Baptiste, un poëme latin qui est une paraphrase du prophète Jonas, et d'autres poésies. 8° Des *Dialogues* latins sur la prédestination, l'élection, le libre arbitre et la foi, avec une préface de Fauste Socin, déguisé sous le nom de *Félix Turpio;* Bâle, 1578, in-8°, quoique datés d'Aresdorff. Castalion a donné une édition grecque de Xénophon, Bâle, 1540, in-8°; une traduction latine d'Homère, dans les éditions de Bâle, 1561 et 1567, in-fol., et plusieurs autres traductions latines et françaises en prose et en vers. Il a laissé en manuscrit un *Systema theologicum*,

dont Crellius fait un grand éloge. Le président de Thou, Simon et du Pin, ont critiqué Castalion, tout en rendant un certain hommage à ses talens et à sa science (1).

CAGNIN (François), naquit en 1546, dans le village de Soudon, près de Saint-Sorlin en Bugey. Après quelques études faites chez le curé de l'endroit, il fut mis à Lagnieu, auprès d'un notaire qui l'employa à la rénovation des terriers. Il vint s'établir ensuite en qualité de commis chez un marchand toilier de Lyon, et y mérita tellement son estime que celui-ci lui abandonna son fonds de commerce. Dégoûté bientôt du soin du négoce et des embarras du monde, Cagnin se fit jésuite au collége de Lyon, le 10 mars 1580, et fut reçu par Guillaume Creigton, vice-provincial et recteur de la maison. Le père Cagnin brilla dans son ordre, par ses vertus et sa science. Pierre Bullioud, de Lyon, a écrit la vie de François Cagnin, qui est demeurée manuscrite et qui est conservée à la bibliothèque de Lyon. Le détail de sa vie privée, de l'emploi de son temps, de ses aumônes, de ses exercices de piété, est extrêmement long et diffus. L'auteur a mêlé à son récit une foule de citations et d'exemples tirés des auteurs profanes, ce qui offre une bigarrure du plus mauvais goût.

FONTANETTE (le père), religieux augustin,

---

(1) Voyez le Dictionnaire de Moreri, article *Castalion*.

supérieur du couvent de Seyssel (1), homme fort savant. Il s'exerça en divers genres. On conserve à la bibliothèque de Lyon un très-beau manuscrit du père Fontanette, intitulé : *Opuscula politica et historica ;* in-4° d'environ 700 pages. Ces opuscules politiques ont pour objet la noblesse et les vertus qu'elle exige, la prudence qui sait diriger l'administration politique, la religion nécessaire pour en établir les bases, le bien bublic, but où elle tend. Ce manuscrit renferme en outre des matériaux que l'auteur paraît avoir rassemblés pour une histoire politique de Venise. Ils sont relatifs au caractère des Vénitiens, au climat de leur pays, aux droits du pays sur la république, à ceux de l'empereur d'Allemagne, aux vertus qui sont propres

(1) Voici l'origine de ce couvent : par contrat du 3 février 1348, passé entre frère Humbert de Bassy et frère Jean Quarra, religieux et procureur de l'ordre des Augustins, et les syndics et habitans de la ville de Seyssel ; ceux-ci concédèrent à l'ordre des Augustins une maison et un terrain contigu, appelée la maison de *la Confrérie*, à condition que lesdits religieux y feraient bâtir une église et un couvent de leur ordre, et que les syndics et habitans de Seyssel pourraient à l'avenir y tenir leurs assemblées pour les affaires de leur commune quand bon leur semblerait. Ce traité fut exécuté, et les religieux augustins s'établirent à Seyssel par la libéralité des princes de Savoie qui furent les principaux bienfaiteurs de cette maison. Leur église était fort jolie ; elle est aujourd'hui en ruines. Depuis la révolution, les vastes bâtimens des Augustins ont été changés en habitations particulières, et c'est sur leurs fondemens qu'a été bâtie en 1830 la nouvelle église paroissiale.

aux nobles, à l'élection du doge, à son administration, à la force militaire et à l'ancienne influence maritime de Venise.

GONON (Benoit), né à Bourg, moine célestin depuis l'an 1608, passa presque toute sa vie dans une retraite profonde, où il parut un homme de prières et d'oraison ; il y travailla à plusieurs ouvrages dont la plus grande partie a été imprimée. En 1625, il donna in-folio, à Lyon, un recueil latin des vies et des maximes des pères d'Occident, en sept livres, avec quelques vies des solitaires d'Orient. En 1637, il fit imprimer dans la même ville, in-4°, *Chronicon Deiparæ Virginis Mariæ* : c'est un recueil où il y a bien des faits et bien des miracles qui demanderaient d'autres garanties. La même année, il fit paraître in-12, aussi à Lyon, son *Verger de la sainte Vierge*, en latin, dans lequel il a fait à la sainte mère de Dieu beaucoup d'applications des passages et des figures de l'Ancien Testament. En 1635, il avait donné au même lieu une *Histoire de l'Eucharistie*, en latin; et dans la même langue, *Schola sanctorum Patrum* : c'est un recueil des maximes des Pères pour la vie spirituelle, in-8°. Le père Gonon a donné, en français, une *Histoire et miracles de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle aux Célestins de Lyon*, à Lyon, chez Guyard, en 1639, in-12. — *Les illustres Pénitens et charitables envers les pauvres, avec l'histoire de Cariton*, en 1641, Lyon, in-12. — *La Chasteté récompensée, ou l'Histoire des sept Pucelles*, à Bourg-en-Bresse, en

1643, in-8°. — *Histoires véritables et curieuses, où sont représentées les aventures étranges des personnes illustres*, à Lyon, en 1644. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste dans l'*Histoire latine des Célestins de la Congrégation de France*, par le père Becquet, in-4°, pag. 205.

MORNIEU (Gaspard de), conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, tirait son origine de la ville de Belley. Il ne fut pas seulement un juge éclairé, mais l'ami des savans et savant lui-même. Ecrivain infatigable, il composa beaucoup, et il y aurait eu, dit Severt, de quoi former de ses recueils une véritable Encyclopédie, s'il avait voulu y mettre de l'ordre. Il aimait mieux en aider les savans. Severt ajoutait qu'il lui devait ce qu'il y avait de nouveau dans la seconde édition de ses ouvrages.

Aubert Le Mire, de Bruxelles, lui dédia sa Géographie, et Chifflet, médecin de Besançon, sa Dissertation sur le lieu où s'est tenu le concile d'Epaune dans le 6e siècle (1). Jacques Gauthier, jésuite, fait mention honorable de ce magistrat dans ses Tables chronologiques; il mourut en 1625.

ANTHOINE (Nicolas), ministre protestant à

---

(1) Fleury et un grand nombre de savans croient que ce concile fut tenu à Yenne en Savoie; d'autres le placent en Valais, d'autres en Dauphiné; malgré toutes ces disputes: *Adhùc sub judice lis est.*

Divonne dans le pays de Gex, né à Brieu, en Lorraine, de parens catholiques qui le firent élever avec soin et l'envoyèrent à Luxembourg où il étudia pendant cinq ans dans le collége de cette ville. De là il passa à Pont-à-Mousson, à Trèves et à Cologne où il continua ses études sous la direction des jésuites. Etant retourné chez son père à l'âge de 20 ans, il commença à donner des marques de son mauvais génie par ses irrésolutions et ses doutes en fait de religion, qui le conduisirent enfin à embrasser la secte protestante à Metz, sous la conduite du ministre Paul Ferri, contre qui Bossuet a écrit son premier ouvrage de Controverse. De Metz on l'envoya à Sedan, et de là à Genève, pour y étudier en théologie. Il s'attacha particulièrement à la lecture de l'ancien Testament, et trouvant dans le nouveau plusieurs difficultés, au lieu de les examiner avec un esprit docile et d'en chercher l'explication dans la tradition, il s'égara dans les vaines pensées, conçut dès-lors le dessein d'embrasser le judaïsme, et l'exécuta peu de temps après. Pour en faire plus librement profession, il quitta Genève et retourna à Metz où il se découvrit aux Juifs de cette ville, et demanda d'être admis dans leur synagogue : ceux-ci le refusèrent, de peur de s'attirer quelque affaire fâcheuse, et lui conseillèrent d'aller trouver les Juifs d'Amsterdam ou de Venise ; Anthoine choisit ces derniers. Il alla à Venise et demanda d'être circoncis ; mais ne l'ayant pu être parce que le sénat avait défendu aux Juifs de circoncire ceux qui n'étaient pas nés Juifs, il s'en alla à Padoue où il ne put pas encore obtenir

ce qu'il demandait : on lui dit seulement qu'il serait sauvé, sans faire profession ouverte de judaïsme, pourvu qu'il demeurât fidèle à Dieu en son cœur. Anthoine parut content de cet avis et retourna à Genève où M. Diodati, ministre et professeur de cette ville, lui confia l'instruction de ses enfans. Anthoine feignit de continuer ses études théologiques, et fut pendant quelque temps régent de la première classe ; ensuite il disputa la chaire de philosophie qu'il ne put obtenir, et pendant tout ce temps-là il vécut en dehors en chrétien, mais en particulier il vivait à la manière des Juifs. Enfin, ennuyé de son état, il demanda un témoignage à l'Eglise de Genève qui le lui accorda, et alla au synode de Bourgogne, assemblé à Gex, pour y être admis au ministère. Le synode l'admit en effet, après qu'il eut promis de suivre la doctrine de l'ancien et du nouveau Testament et de se conformer à la discipline et à la confession de foi des Eglises réformées de France, et il le nomma à l'Eglise de Divonne. Le seigneur de ce lieu-là s'aperçut qu'Anthoine ne parlait jamais de J. C. ni dans ses prières ni dans ses sermons, qu'il ne prenait son texte que dans l'ancien Testament, et qu'il appliquait à d'autres personnes les passages que les chrétiens appliquent à J. C. Cela fit naître de grands soupçons contre lui. Anthoine en eut avis, et la peur qui le saisit à cette nouvelle fut si grande, qu'elle le fit tomber dans une espèce de folie au mois de février 1632. Dans cet accès, il se dévoila entièrement ; il déclama avec fureur contre le christianisme, s'emporta contre la per-

sonne de J C. et vomit mille blasphèmes contre le nouveau Testament et la doctrine qui fait le fondement de la religion chrétienne. Les magistrats de Genève le firent mettre à l'hôpital, où il fut traité avec soin par des médecins et visité par des ministres. Son esprit se calma peu à peu, il cessa de parler injurieusement de la religion chrétienne, mais il continua de soutenir fortement le judaïsme. On le mit en prison, les ministres le visitèrent souvent et tâchèrent de le ramenér de ses égaremens, mais ce fut inutilement. Paul Ferri., qui était alors ministre à Genève, écrivit à son sujet aux ministres et aux professeurs de cette ville, et intercéda pour lui, rejetant ses égaremens sur l'extrême mélancolie à laquelle il assura l'avoir toujours vu livré. Cette lettre, qui est du 30 mars 1632, est fort censée. Anthoine l'avait déjà prévenu par trois requêtes qu'il avait présentées au conseil de Genève aussitôt après son emprisonnement, mais elles gâtèrent ses affaires au lieu de les accommoder. Il parla dans ces requêtes en vrai fanatique, et néanmoins il y implora avec instance la compassion de ses juges. Dans les différens interrogatoires qu'il subit et qui commencèrent le 11 avril de la même année, il déclara nettement qu'il était Juif et qu'il désirait mourir tel; qu'il croyait qu'il y avait un homme nommé J. C., mais qu'il ne croyait point qu'il fût Dieu, ni le fils de Dieu, ni le Messie; qu'il ignorait s'il avait été crucifié, qu'il rejetait le nouveau Testament, et autres blasphèmes semblables. On lui montra une confession qu'il avait écrite de sa propre main, qui contenait une profession

de foi toute différente, il avoua que cet écrit était de sa main, mais il ajouta qu'on l'avait forcé à faire cette profession et désavoua la doctrine qui y était contenue. On tâcha de dissiper ses ténèbres et de le rappeler à de meilleurs sentimens; mais tout fut inutile. Son procès étant donc instruit, il fut condamné le 20 avril 1632 *à devoir être lié et mené en la place de Plain-Palais pour là être attaché à un poteau, sur un bûcher, et étranglé à la façon accoutumée, et en après son corps brûlé et réduit en cendres, et ainsi finir ses jours pour être un exemple à ceux qui tels cas voudraient commettre : déclarant en outre ses biens confisqués au profit de la seigneurie.* Cette sentence fut exécutée le même jour. En voici le motif; « Que Nicolas Anthoine, oubliant toute crainte de Dieu, aurait commis crimes d'apostasie et de lèze-majesté divine au premier chef, ayant combattu la sainte Trinité, renié notre Seigneur et Sauveur J. C., blasphémé son saint nom, renoncé son baptême, pour embrasser le judaïsme et la circoncision, et se serait parjuré. » Cette exécution ne fait-elle pas le pendant de celle de Michel Servet, et ne pourrait-elle pas servir de réponse à toutes les diatribes des protestans contre les prétendues rigueurs de l'inquisition et l'intolérance des catholiques? Si cette sévérité outrée des ministres protestans envers ceux d'entr'eux qui ne croient pas aujourd'hui à la divinité de J. C. existait encore, on verrait souvent rallumer les bûchers de Servet et d'Anthoine. On trouva parmi les papiers de celui-ci, qui furent saisis à Divonne, plusieurs petits ouvrages de sa

composition : quelques passages de l'ancien Testament avec une prière ; une autre prière qu'il faisait le soir avant de se coucher ; et une troisième qu'il faisait après ses sermons ; une petite feuille contenant onze objections philosophiques contre la doctrine de la Trinité ; un long écrit dans lequel il fait une confession de foi en douze articles avec les preuves, etc., etc. Nicolas Anthoine avait travaillé à une concordance de l'ancien Testament qu'il n'eut pas le temps d'achever.

Voyez *Bibl. Angl.* 2, part. 1, pag. 237 et suiv. *Dictionnaire de Moreri. Spon, Histoire de Genève,* édit. de 1730, in-4°, tom. 1, pag. 495. On trouve dans ce dernier auteur toute la sentence prononcée contre Anthoine, monument éternel du fanatisme et de l'intolérance des protestans.

ROCHEFORT (César de), docteur en droit, agrégé à l'Université de Sapience et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, né à Belley dans le 17e siècle, passa très-jeune à Rome où il fit de très-grands progrès dans les belles-lettres. Le roi Louis XIV, satisfait des services qu'il avait rendus dans cette capitale du monde chrétien, l'honora du collier de l'ordre de Saint-Michel qui lui fut donné solennellement dans Rome par M. de Lyonne, alors ambassadeur extraordinaire de S. M. vers les princes d'Italie. Etant venu en France, on se servit de lui dans plusieurs affaires en qualité d'avocat du roi.

Il s'appliqua depuis avec succès à la conversion des hérétiques et fit imprimer à Lyon un volume de ses *Controverses* qui avaient déjà été rendues publi-

ques sous le nom d'un de ses amis. L'auteur ajouta à cette seconde édition les *Conférences* qu'il avait eues publiquement avec quelques ministres dans le Quercy et autres provinces voisines. Il fit enfin imprimer à Lyon, en 1685, un *Dictionnaire général* des principaux mots et des plus usités dans la langue française, avec les définitions, divisions, étymologies ; il composa des discours d'éloquence et des démonstrations catholiques sur tous les points contestés par les hérétiques. Il fut aussi bon jurisconsulte et plaida avec éloquence dans plusieurs parlemens. Enfin il vint mourir à Belley, sa patrie, avec la réputation d'un parfait honnête homme. Un de ses fils se fit chartreux, et fut procureur de son ordre en cour de Rome et prieur de la chartreuse de cette ville où il mérita l'estime du pape Clément XI.

MAULÉON (Auger de), sieur de Granier, ecclésiastique, natif de Bresse, homme de bonne mine, de bon esprit, d'agréable conversation, qui avait du savoir et une grande connaissance dans les belles-lettres. Pour s'établir à Paris, il s'associa avec un libraire nommé Chapelain, et depuis avec un autre nommé Bouillerot. Comme il avait toujours été curieux de bons manuscrits, il en mit au jour quelques-uns qui étaient fort rares. C'est lui qui publia en 1628 les *Mémoires* curieux de la reine Marguerite de Navarre, femme savante dont le mariage avec Henri IV fut si malheureux. On lui doit encore les *Mémoires* de M. de Villeroy, les *Lettres* du cardinal d'Ossat, et celles de M. de Foix, arche-

vêque de Toulouse; le *Traité du père Mariana, touchant la réformation du gouvernement des Jésuites,* traduit en français. Il faisait imprimer et relier ces livres avec le plus de soin qui lui était possible, et les donnait souvent en présens. Mauléon était fort propre dans sa personne, fort civil et fort officieux envers les hommes d'esprit et les gens de lettres qui, pour cette raison, se trouvaient volontiers chez lui où il se faisait comme une espèce d'Académie. Toutes ces choses le mirent en réputation et le firent connaître, premièrement à M. le chancelier qui lui donna une pension, puis au cardinal qui trouva bon que M. de Boisrobert le proposa pour être de l'Académie.

Dans le courant de l'été 1635, il fut élu par billets qui furent tous en sa faveur, excepté trois. L'événement montra que les trois qui voulaient l'exclure n'avaient point de tort, car on trouve dans les registres de l'Académie que, le 14 du mois de mai suivant, sur la proposition qui en fut faite par M. le directeur de la part de M. le cardinal, il fut déposé pour une mauvaise action sans espérance d'être réintégré. Richelet, dans son *Recueil de Lettres françaises,* nous apprend que cet académicien fut exclu pour ne s'être pas bien acquitté d'un dépôt qui lui avait été confié. Que ce soit là une calomnie ou non, Mauléon se retira du monde, vécut dans une grande dévotion et mourut d'une manière édifiante. C'est ainsi que Dieu fait souvent servir une disgrâce au bien spirituel de certaines personnes, qu'il force par des humiliations à se déprendre du monde.

Tout ce que nous venons de dire de cet ecclésiastique est tiré de l'*Histoire de l'Académie française*, par MM. Pélisson et d'Olivet, tom. 1er, pag. 203-5, édition in-12, Paris, 1743; de la *Bibliothèque choisie*, de M. Colomiès, pag. 233-35, de l'édition de Paris, 1731, in-12.

CARRÉ (Jean-Baptiste) était né à Bourg-en-Bresse, et prit l'habit des dominicains à Toulouse, au commencement de la réforme du père Sébastien Michaëlis. On l'envoya à Paris au couvent de Saint-Honoré, nouvellement bâti, pour y élever les novices; il s'acquit l'estime et la vénération des personnes les plus qualifiées de cette grande ville, et entr'autres du cardinal de Richelieu et de M. de Verdun, premier président. L'accès qu'avait le père Carré auprès de ce cardinal lui fournit l'occasion de demander qu'on bâtit à Paris un troisième convent de son ordre, qui fût un noviciat général où l'on élèverait les novices de toutes les provinces, afin d'établir par tout le royaume la réforme, conformément aux intentions de S. M. Le cardinal goûta ce dessein; il en parla au roi, et donna même une somme considérable pour cet établissement. Le couvent bâti, le père Carré le gouverna plusieurs années en qualité de prieur. Il introduisit aussi la réforme au couvent de Rouen. Il alla à Montpellier où il fit paraître beaucoup de zèle pour la conversion des pécheurs et des hérétiques; il revint à Paris, et mourut au couvent de Saint-Jacques, en odeur de sainteté, l'an 1653. Le père Carré était un savant théologien. L'imprimerie ne nous a point transmis

ses ouvrages qui sont restés manuscrits; c'étaient des sermons, des traités ascétiques et quelques questions de théologie.

DU BREUIL (N.), curé de Rillieux et archiprêtre de Dombes, est l'auteur d'un manuscrit in-folio d'environ 200 pages, qu'on voit à la bibliothèque de Lyon. Ce manuscrit offre le précis de la vie des souverains de la Savoie, depuis Bérold de Saxe qui en fut le premier comte et qui naquit en 980, jusqu'à Charles-Emmanuel II, mort en 1685. Le caractère du volume est peu correct et chargé de ratures, mais le texte est accompagné de plusieurs portraits gravés des ducs de Savoie. Ce sont, 1° *Bérold* qui, venant au secours de Bozon, roi d'Arles, s'empara, pour son propre compte, de la Maurienne et de la Savoie. 2° *Humbert* Ier, qui introduisit la loi salique dans ses états. 3° *Amédée* Ier, surnommé le *Piémontais*, défenseur de ses peuples contre les incursions des Normands. 4° *Odon* qui, par son mariage avec la fille de Mainfroy, accrut son domaine des villes de Suze, d'Aoste et de Turin. 5° *Amédée* II, protecteur de la cour de Rome. 6° *Humbert* II, qui suivit Godefroy de Bouillon à la Terre-Sainte. 7° *Amédée* III, qui accompagna de même Louis VII dans la Palestine. 8° *Humbert* III, inhumé en 1186 dans l'abbaye d'Hautecombe. 9° *Thomas*, qui chassa l'empereur Alexis de Constantinople. 10° *Amédée* IV, premier duc de Chablais. 11° *Boniface*, mort prisonnier de Charles d'Anjou, et qui réunit le Faucigny à ses états. 12° *Philippe* Ier qui, avant d'être souverain, fut archevêque de Lyon, par une grâce

spéciale d'Innocent IV, qui permit cette élévation, quoique Philippe n'eût point reçu les ordres sacrés. 13° *Amédée* V, surnommé le *Grand*, et qui fit lever aux Turcs le siége de l'île de Rhodes. 14° *Edouard*, surnommé le *Libéral*. 15° *Aimon*, qui fit la guerre au Dauphiné et conquit Genève et le pays de Gex. 16° *Amédée* VI, surnommé le *Comte-Vert*, qui fonda l'ordre de l'Annonciade à Pierre-Châtel en Bugey, et qui, pour délivrer l'empereur Poléologue des fers du roi de Bulgarie, alla porter la guerre jusque dans cette contrée éloignée et ramena l'empereur à Constantinople. 17° *Amédée* VII. surnommé le *Comte-Rouge*, vainqueur des seigneurs de Dombes et de Beaujolais, qui avaient refusé de lui rendre hommage. 18° *Amédée* VIII, qui mérita le nom de Salomon de son siècle, par les lois qu'il publia, et qui fut le premier qui prit le titre de duc de Savoie. 19° *Louis*, qui établit le sénat de Turin et vint mourir de la goutte à Lyon, dans la maison des Célestins, en 1465. 20° *Amédée* IX, prince sage et doux, qui ne voulut point avoir d'autre titre que celui de père des pauvres. 21° *Philibert* Ier, jeune prince qui, venu à Lyon en 1482, s'y livra avec tant d'ardeur aux fêtes multipliées qu'on lui donna, qu'il s'échauffa le sang et y mourut. 22° *Charles*, à qui Charlotte de Lusignan, sa tante, céda tous ses droits sur le royaume de Chypre et de Jérusalem (1).

---

(1) Les ducs de Savoie continuent à prendre le titre de rois de Chypre et de Jérusalem. Un d'eux demanda un jour à un de ses sujets qui avait pris un titre de noblesse, où était son marquisat : Dans votre royaume de Chypre et de

23° *Charles-Jean*, qui mourut sous la tutelle de Jeanne de Montferrat, sa mère. 24° *Philippe* II, qui n'eut d'abord que le pays de Bresse en apanage, ce qui le fit appeler *Philippe-sans-Terre*. 25° *Philibert* II, surnommé le *Beau*, qui naquit et mourut à Pont-d'Ain, et qui est inhumé dans l'église de Brou. 26° *Charles* III, qui se rendit à Boulogne pour assister au couronnement de Charles-Quint. 27° *Emmanuel-Philibert*, prince guerrier qui fit bâtir la citadelle de Turin. 28° *Charles-Emmanuel*, vainqueur des Suisses et des Gênois, qui échangea la Bresse, le Bugey et le pays de Gex contre le marquisat de Saluces en 1601. 29° *Victor-Amédée*, qui fit la paix avec Louis XIII. 30° *François-Hyacinthe*, mort en tutelle. 31° Enfin, *Charles-Emmanuel* II, qui fit fortifier Verceil et ouvrir un chemin hardi au travers des Alpes.

CAMUS (Jean-Pierre), né à Paris le 3 novembre 1582, d'une famille originaire d'Auxonne et connue par le surnom de *Pont-Carré*, évêque de Belley. Son savoir et sa vertu le rendirent digne de l'épiscopat avant l'âge prescrit par les canons pour être élevé à cette dignité : aussi l'espérance des grands services que rendrait à l'église un prélat de son mérite, ne permit pas d'attendre qu'il eût l'âge de 27 ans, et il n'en avait pas 26 accomplis lorsque le roi Henri IV le nomma à l'évêché de Belley en 1608. Le

---

Jérusalem, répondit le gentilhomme, et fit voir au roi par cette réponse que leur titre respectif était aussi fondé l'un que l'autre.

pape accorda la dispense dont il avait besoin, et le 31 août 1609 il fut sacré dans la cathédrale de cette ville par les mains de saint François de Sales, assisté de Jean Lefèvre, archevêque de Tarse, et de Robert Berthelot, évêque de Damas. Il remplit aussitôt tous ses devoirs avec une exactitude entière. Il instruisait lui-même les peuples, visitait les pauvres, consolait les malades, tenait des conférences, donnait des missions, et travaillait sans relâche à la conversion des pécheurs et des hérétiques; il était attentif aux besoins des pauvres et toujours en action pour les soulager; enfin il gouvernait son diocèse avec une sagesse et une droiture qui lui attiraient l'affection des siens et l'estime de tout le monde. Comme il aimait passionnément le travail et qu'il était d'une morale très-exacte, la fainéantise et les sentimens relâchés de quelques religieux irritèrent son zèle, et jamais il ne manqua l'occasion de déclamer et d'écrire contr'eux. Le gros ouvrage qu'il composa, et qui est intitulé : *Des Moines*, fait connaître combien il était touché des désordres que causait la morale aisée de ces religieux. Il ne pouvait se calmer là-dessus, et il n'aurait cessé de leur faire la guerre dans ses sermons comme dans ses écrits, si le cardinal de Richelieu, pressé par les vives sollicitations qu'on lui fit en leur faveur, n'avait fait promettre au prélat qu'il les laisserait en repos. On prétend que le cardinal, en lui parlant de la véhémence avec laquelle il s'élevait à tout propos contre les moines, lui dit que, sans ce défaut, il serait un évêque accompli, ajoutant que, s'il était pape, il le canoniserait. « Monseigneur, répondit l'évêque de Belley, si cela était,

nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons, vous seriez pape et moi je serais saint. » Cette réponse spirituelle peint le caractère de Camus et suffirait pour le faire connaître. Il écrivait avec une facilité merveilleuse; mais il écrivait trop pour le faire avec exactitude. Le nombre des ouvrages de controverse, de morale, de spiritualité qu'il a composés est étonnant ; son style, qui était dans le goût du temps, plaisait extrêmement. Il entassait pourtant un peu les métaphores les unes sur les autres, mais comme elles étaient hardies, elles faisaient plaisir, et le grand nombre de choses que présentaient l'abondance et la variété des images, occupait toujours agréablement et utilement le lecteur. Du temps de l'évêque de Belley, on donna beaucoup dans les romans; et ce fut celui qui a pour titre *Astrée* (1), qui donna la vogue à ce genre de littérature. Les traits de morale répandus dans ces ouvrages en faisaient comme le corps, et la délicatesse des passions, exprimées avec un art séduisant, en faisait toute l'âme. La manière intéressante dont la passion feinte était décrite, rendait le cœur susceptible d'une passion réelle. Un attachement immodéré était revêtu de toutes les circonstances qui semblaient le rendre légitime, et cet attachement, qui avait la créature pour objet fixe et unique, était, dès là même, dangereux pour les mœurs. On lisait les préceptes pour éviter le déréglement du cœur, et la peinture des actions qui occasionaient les préceptes, causait elle-même ce déréglement; en un

---

(1) Voyez l'article d'*Urfé*, pag. 44.

mot, le dégoût des vérités de l'Evangile et des choses de Dieu était la suite nécessaire de l'avidité avec laquelle on se repaissait de ces pernicieuses fictions.

L'évêque de Belley, touché jusqu'au fond du cœur des maux que causait une lecture qui engendrait les passions, qui nourrissait l'indolence, qui amusait l'oisiveté, résolut d'y remédier : mais il craignit que s'il s'élevait de front contre les romans, la prévention ne détournât les personnes qui en étaient entêtées, de lire ce qu'il aurait écrit pour en montrer l'abus ; c'est ce qui lui fit former le dessein de faire tomber ces dangereux ouvrages sans les attaquer. Pour exécuter ce projet, il profita de la manie même que l'on avait pour la fiction, et le goût dépravé des malades fut le remède qu'il employa pour les guérir.

Il composa plusieurs histoires, auxquelles il donna un air de vraisemblance qui en aurait fait passer le sujet pour être réel, si elles n'eussent pas été données comme des fictions. Il les fit rouler sur des intrigues ingénieusement concertées et adroitement conduites ; les incidens inopinés surprenaient agréablement le lecteur, sans lui faire perdre de vue ceux qui l'avaient déjà mis dans l'impatience de voir un dénouement. Mais en peignant la galanterie, qui est si expressément défendue par l'apôtre saint Paul, il employait les couleurs qui en inspiraient du mépris et de l'aversion, de sorte que les charmes de la fable ne servant qu'à rendre sensibles ceux de de la vérité, le lecteur était agréablement conduit à quelque chose de solide et d'utile, et par ce moyen revenait de l'attachement qu'il avait à ces lectures

frivoles, dont il ne pouvait s'empêcher de convenir que le moindre mal était la perte du temps, le plus précieux de tous les biens.

Les différens caractères, qui font le mérite des héros de roman, étaient blâmés en ceux que mettait en scène le pieux auteur, et les maximes chrétiennes sur lesquelles le blâme était appuyé, étaient exposées d'une manière simple et convaincante. Les catastrophes, qu'il faisait toujours envisager comme la suite d'une aveugle passion, en inspiraient du dégoût et de l'éloignement, et ces catastrophes donnaient occasion de connaître la tyrannie d'une passion qui faisait payer bien cher des plaisirs qui n'avaient jamais été goûtés. Enfin, on voyait les personnes désabusées du monde se retirer volontairement en des monastères pour y réparer, par un dévouement parfait de leur cœur à Dieu, l'injure qu'elles lui avaient faite en donnant à la créature un attachement qu'elles ne devaient qu'à lui seul. Ces livres passèrent dans les mains de tout le monde; ils furent lus, ils furent goûtés, et le fruit que les lecteurs en retirèrent fut de se convaincre que Dieu étant le souverain bien, tout autre amour que celui dont il est l'objet et la fin, est aussi contraire au bonheur de l'homme qu'opposé à toutes les lois de la justice.

Les travaux littéraires de Camus ne lui firent rien perdre de ce zèle qui le portait à instruire lui-même le peuple; il parcourait les campagnes, prêchait, administrait le sacrement de confirmation, apaisait les haines en réconciliant les ennemis et en mettant fin aux procès que les gens d'affaires savaient si bien multiplier parmi les gens de la campagne.

Après avoir établi dans son diocèse l'ordre et la paix, qui sont le fruit de la connaissance et de l'observation des devoirs de la religion, après avoir formé un clergé que la science et la piété rendaient florissant, il crut que pour affermir le bien que Dieu avait opéré par son ministère, il devait établir dans sa ville épiscopale une communauté d'hommes religieux qui, joignant les travaux de la pénitence à ceux du ministère évangélique, et produisant de temps à autre par leur exemple les vertus qu'ils pratiquaient dans la retraite, pussent dans le besoin venir au secours du clergé et du peuple; il le fit, en donnant à Belley une maison aux capucins (1), et comme il était trop lié de cœur avec saint François de Sales pour n'avoir pas avec lui le même esprit, et connaissant d'ailleurs de quelle utilité serait dans l'Eglise l'ordre naissant de la Visitation, il fonda dans la même ville un monastère de cet ordre (2). Tant de science et tant de zèle lui firent une réputation qui l'aurait porté sur un siége plus brillant et plus riche que celui de Belley qui ne jouissait pas de cinq mille francs de revenus; plusieurs fois on proposa d'autres évêchés à Camus, qu'il refusa constamment. « La petite femme que j'ai épousée, répondait-il, est assez bonne pour un *Camus.* »

Quoique l'assiduité avec laquelle il s'employait pour la sanctification des peuples ne fit aucune diversion aux soins qu'il donnait à la sienne propre, il crut cependant, qu'après avoir rendu à

(1) En 1620.
(2) En 1622.

son troupeau tout ce que ce troupeau était en droit d'exiger de lui, il devait se mettre dans une situation où il n'aurait qu'à vaquer à l'affaire de son salut ; il songea donc à se donner un successeur qui fût digne de l'épiscopat, et ce fut Jean de Passelaigue sur qui il jeta les yeux (1). Il obtint en sa faveur l'agrément du roi, et après s'être démis de son évêché, il se retira en l'abbaye d'Aunay, de l'ordre de Citeaux, pour pratiquer dans le calme de la solitude toutes les vertus, à l'exercice desquelles le mouvement attaché aux fonctions pastorales ne lui avait pas permis de se donner entièrement.

Cette abbaye, que le roi lui donna en recevant sa démission de l'évêché de Belley, est située en Normandie. François de Harlay, archevêque de Rouen, crut que la Providence lui envoyait, en la personne de ce grand évêque, un puissant secours pour l'aider à soutenir le poids du gouvernement de son diocèse, et le saint évêque, qui ne s'était point défait de son zèle en se démettant de son siége épiscopal, fut persuadé que Dieu, par la bouche de l'archevêque, demandait de lui qu'il reprît de nouveau le travail. Il se rendit à la proposition que lui fit François de Harlay, de l'associer à sa sollicitude pastorale; et l'évêque, qui venait de conduire en chef une Eglise dont il n'avait à rendre compte qu'à Dieu seul, ne fit aucune difficulté de se charger une seconde fois du fardeau de l'épiscopat en qualité de vicaire-général de l'archevêque de Rouen, renonçant comme saint Paul à sa liberté pour devenir

(1) En 1629.

serviteur de tous, afin de gagner plus de personnes à J. C. (1); tant est vrai, ce que dit le même apôtre, que la charité n'est point dédaigneuse, et qu'elle ne cherche que les intérêts du prochain (2). L'ancien évêque de Belley travailla avec tout le succès capable de faire naître de grands regrets dans le cœur des peuples du diocèse qu'il avait quitté, en même temps que ce succès lui attirait les bénédictions des fidèles de l'Eglise de Rouen. Cependant, tout disposé qu'il fût à continuer ses travaux, s'il eût su que la volonté de Dieu eût été qu'il ne les discontinuât pas, le secret penchant qui, au milieu de ses travaux même le portait vers la retraite sans cependant le dégoûter de ses occupations, lui fit croire que cette forte inclination venait de Dieu, et il le remercia de ce qu'après lui avoir fait l'honneur de le charger de la conduite de son troupeau, il lui faisait la grâce de l'attirer à la solitude pour lui procurer le moyen de faire pénitence des fautes qu'il pouvait avoir commises, et d'obtenir de lui miséricorde quand il rendrait compte de son administration.

Il prit donc le parti de se retirer pour toujours, et afin de se dédommager autant qu'il le pourrait de la consolation dont il serait privé en ne travaillant plus au dehors pour l'utilité des fidèles, il voulut avoir celle de passer le reste de ses jours avec les pauvres; il vint à Paris, et ce fut l'hôpital des Incurables qu'il choisit pour le lieu de sa demeure.

(1) I. Cor. IX. 19.
(2) I. Cor. XIII. 5.

Cependant la résolution qu'il avait prise de ne plus se donner qu'aux exercices qui ne le demandaient point au dehors, n'empêcha pas que le roi, informé des grands biens que ce pieux évêque était encore en état de faire dans un diocèse dont il serait chargé, ne le nommât à l'évêché d'Arras.

Le zélé prélat, toujours prêt à rendre service à l'Eglise et à suivre la volonté de Dieu, tout opposée qu'elle parût au dessein qu'il avait déjà commencé d'exécuter, crut la reconnaître dans une nomination où il n'avait aucune part; il accepta l'évêché. Mais il parut bien que le Seigneur ne l'avait mis dans la situation où il était, que pour lui donner la consolation d'y finir ses jours; car avant que les bulles pour cet évêché fussent venues de Rome, il mourut dans le lieu de sa retraite le 26 avril 1652, dans la 70e année de son âge. Il avait souhaité que son corps fut inhumé dans l'église de l'hôpital des Incurables; sa volonté fut exécutée. Voici son épitaphe que nous avons copiée nous-même sur sa tombe, qui est dans la nef de l'église de l'hospice des Incurables, rue de Sèvres, à Paris:

D. O. M.
Joanni Petro Camus,
Bellicensi Episcopo,
Viro ingenio, memoriâ, eloquentiâ,
Scriptis innumeris, pietate,
Vitæ innocentiâ, charitate
Admirabili,
Qui sibi pauper,
Pauperibus dives, inter pauperes
Vivere, mori et humari
Voluit,

Hujus nausocomii administratores
Posuere.
Obiit anno salut. reparat.
MDCLII. VI kalend. maii.

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, fut un des plus saints prélats de l'Eglise de France ; il avait beaucoup d'esprit dans un corps très-pénitent, le cœur brûlant d'amour pour Dieu et de zèle pour le salut du prochain. La grandeur et la piété de ses sentimens se font admirer dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, et en particulier dans les lettres qu'il écrivit à saint François de Sales, son intime ami, lettres qui, comme celles que ce saint prélat lui écrivait à son tour, sont dignes des évêques des premiers siècles.

On a reproché à Camus de manquer de jugement ; mais il était le premier à en convenir. Un jour saint François de Sales se plaignant à lui de son peu de mémoire : « Vous n'avez pas, dit Camus, à vous plaindre de votre partage, puisque vous avez la très-bonne part, qui est le jugement. Plut à Dieu que je pusse vous donner de la mémoire qui m'afflige souvent de sa facilité (car elle me remplit de tant d'idées, que j'en suis suffoqué en prêchant et même en écrivant) et que j'eusse un peu de votre jugement, car de celui-ci je vous avoue que j'en suis très-court. » A ce mot, saint François de Sales se mit à rire, et l'embrassant tendrement lui dit : « En vérité, je connais maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit n'avoir guère de jugement, car c'est une pièce de laquelle ceux qui

en manquent davantage pensent être les mieux fournis. »

Filleau, auteur de la *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des Jansénistes*, ouvrage in-8°, imprimé à Poitiers en 1654, a donné lieu à une singulière imputation contre l'évêque de Belley. Rappelons les faits pour détruire ensuite la calomnie. Selon Filleau, un ecclésiastique de mérite passant par Poitiers, s'adressa à lui en sa qualité d'avocat du roi, et lui déclara qu'il avait en 1621 assisté à Bourg-Fontaine, chartreuse près de Villers-Cottrets, à une assemblée composée de six personnes, outre lui, dont une seule dans le moment était vivante, mais toutes attachées à la doctrine de Jansénius, et que dans cette conférence il ne s'était agi de rien moins que de renverser la religion chrétienne pour établir le déisme sur ses débris. L'ecclésiastique ajouta, qu'ayant paru aux membres de l'assemblée qu'il y aurait trop de danger et trop peu d'espoir de succès si on attaquait la religion de front, il avait été convenu qu'on commencerait par décrier les moines, décréditer les deux sacremens les plus fréquentés par les adultes, savoir, la Pénitence et l'Eucharistie, etc. Filleau, par discrétion, disent ses partisans, ne déclara point le nom de l'ecclésiastique et ne désigna les six personnages que par des lettres initiales : depuis on a nommé l'abbé de Saint-Cyran ; Jansénius, évêque d'Ypres ; Philippe Cospeau, évêque de Nantes et ensuite de Lisieux ; Arnauld d'Andilly ; Simon Vigor, conseiller au parlement, et enfin Pierre Camus, évêque de Belley.

La tâche échue à celui dont les lettres initiales étaient P. C. dans le projet de Bourg-Fontaine, était d'attaquer les moines. On crut reconnaître le nom de l'évêque de Belley dans les deux lettres, quand on vit successivement sortir de sa plume féconde plusieurs écrits contre les moines, tels que le *Rabat-Joie du triomphe monacal;* la *Désappropriation claustrale;* le *Traité de l'ouvrage des Moines;* le *Directeur désintéressé;* le *Directeur spirituel désintéressé, selon l'esprit du B. saint François de Sales* (ouvrage différent de l'autre que nous venons de citer); les *Deux Hermites;* le *Reclus et l'Instable;* l'*Antimoine bien préparé*, 1632, in-8° rare, etc., etc. La publication de ces ouvrages ne peut confirmer l'opinion que l'évêque de Belley eût pris part au projet de Bourg-Fontaine, et encore moins qu'il eût reçu la mission d'attaquer les moines; car tous les ouvrages que nous venons de citer ne sont dirigés que contre la fainéantise et d'autres vices qui existaient malheureusement alors parmi certains religieux. Or, attaquer les abus qui déshonorent une société, ce n'est pas vouloir détruire cette société. Dans ces mêmes ouvrages, Camus rend hommage aux vrais religieux qui sont bien dans leur état, et fait le plus bel éloge de la vie monastique; sa piété, son zèle pour la conversion des pécheurs et des hérétiques, ses nombreux écrits pour le maintien de la foi et de la religion catholique, l'*Apologie des Réguliers,* ouvrage qu'il publia en 1657, et son livre de l'*Unité de la hiérarchie,* ses anciennes liaisons d'intimité avec saint François de Sales, cet homme si pénétrant, qui

faisait tant de cas du zèle et de la foi de l'évêque de Belley, toutes ces considérations et tous ces faits ne peuvent laisser croire un moment que les lettres P. C. qui désignent l'un des six membres du projet de Bourg-Fontaine, montrent que ce soit l'évêque de Belley dont les initiales, d'ailleurs, seraient J. P. C. Après tout, Paschal, dans sa 16e *Provinciale*, repoussa fortement l'imputation de Filleau, et ce projet de Bourg-Fontaine passa pour une fable. Le père Sauvage, jésuite lorrain, fit imprimer un ouvrage intitulé : *Réalité du projet de Bourg-Fontaine, démontrée par l'exécution;* Paris, 2 vol. in-12, 1755. Ce livre fut brûlé par arrêt du parlement du 21 février 1758. Mettons que ce ne soient pas là des preuves qui infirment la relation de Filleau, mais pourquoi, défié par MM. de Port-Royal, n'a-t-il jamais osé nommer l'ecclésiastique dénonciateur? Pourquoi n'a-t-il parlé de ce fait qu'en 1654, tandis que l'assemblée de Bourg-Fontaine se tint en 1621? Quelle foi ajouter à la relation d'un fait passé trente-cinq ans auparavant et dont on n'administre aucune preuve? Pourquoi les personnes ne sont-elles désignées que par des initiales, et pourquoi dans une chose aussi grave, le membre de la prétendue association, qui vivait à l'époque où l'ecclésiastique fit sa révélation à Filleau, n'a-t-il pas été poursuivi? Ne pourrait-on pas au moins soupçonner que Filleau a été trompé, et que quelques-uns des personnages qui ont figuré dans le projet, si jamais il a existé, ne sont pas ceux à qui on l'a prêté?

Nous aurions voulu pouvoir donner ici la liste

exacte des ouvrages de Camus ; l'abbé Leclerc dit que l'on a de cet infatigable écrivain, le plus fécond de son siècle, un peu plus de deux cents volumes, tous de son cru. Niceron dans le tome 36 de ses *Mémoires*, Moréri dans son *Dictionnaire*, le père Lelong dans la *Bibliothèque historique de France*, les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, 1728 ont donné des listes plus ou moins complètes de ouvrages de l'évêque de Belley. Sans compter ceux que nous avons cités plus haut, nous nous contenterons d'indiquer, comme les plus remarquables : 1° *Les Décades historiques ;* Rouen, 1642, in-12. — 2° *Les Diversités ;* Paris, in-8°, 10 vol. — 3° *Direction de l'Oraison mentale ;* in-12, 1617. — 4° *Méditations sur le Mystère de la naissance du Sauveur ;* in-12, 1617. — 5° *Premières Homélies eucharistiques ;* in-8°, 1618. — 6° *Premières Homélies dominicales ;* Paris, 1619, in-8° ; Rouen, 1624, 1629, in-12. — 7° *Premières Homélies festives ;* Paris, 1619, in-8° ; Rouen, 1648, in-8°. — 8° *Premières Homélies mariales ;* in-8°, 1619. — 9° *Premières Homélies quadragésimales ;* Paris, 1615, 1618, 2° édition en 1647, in-8° — 10° *Homélies spirituelles sur le Cantique des Cantiques ;* in-8°, 1620. — 11° *Homélies sur la Passion de N. S. ;* Paris, 1617, in-12. — 12° *Premières Homélies diverses ;* Paris, 1619, in-8°. — 13° *Mélanges d'Homélies ;* 1622, in-8°. — 14° *Dorothée, ou récit de la pitoyable issue d'une volonté violentée ;* Paris, 1621. — 15° *Agathe à Lucie*, lettre pieuse ; 1622, in-12. — 16° *Alexis*, roman ; Paris, 1622, 3 vol. in-8°. — 17° *Acheminement*

à la dévotion civile; Toulouse, 1625, in-12. — 18° *Les Evénemens singuliers;* Lyon, 1628, in-8°. — 19° *Traité du Chef de l'Eglise;* 1630, in-8°. — 20° *Traité de la primauté de saint Pierre;* Paris, 1630, in-8°. — 21° *Hyacinthe,* histoire catalane; Paris, 1627, in-8° — 22° *Les Spectacles d'horreur;* Paris, 1630, in-8°. — 23° *Alcime,* roman; Paris, 1625, in-12. — 24° *Spiridion, anachorète de l'Apennin;* Paris, 1623, in-12. — 25° *L'Esprit de saint François de Sales, évêque de Genève;* Paris, 1641, 6 vol. in-8°. On doit donner la préférence à l'édition abrégée de 1727, 1 vol. in-8°, réimprimée plusieurs fois; elle est dégagée de tout ce qui est étranger au sujet, et l'éditeur, M. Collot, docteur de Sorbonne, a rendu un véritable service aux personnes pieuses en leur facilitant la lecture d'un livre utile et agréable. — 26° *Metaneu Carpie, ou des fruits de la Pénitence, qui sont l'oraison, l'aumône et le jeûne;* Paris, 1620, in-8°. — 27° *Traité de la pauvreté évangélique;* Besançon, 1634, in-8°. — 28° *Daphnide, ou l'intégrité victorieuse,* histoire aragonaise; 1625, in-12. — 29° *Le Voyageur inconnu;* 1639, in-8°. — 30° *Avoisinement des Protestans vers l'Eglise romaine;* Paris, 1640, Rouen, 1648, in-8°, réimprimé sous le titre de *Moyens de réunir les Protestans avec l'Eglise romaine;* Paris, 1703, par les soins et avec les additions de Richard Simon. « L'ouvrage en lui-même, dit Niceron, est le meilleur qu'ait fait l'auteur (1). » —

(1) Richard Simon, qui n'aimait pas Bossuet, insinua

31° *Instructions catholiques aux Néophites;* Paris, 1642, in-8° — 32° *Considérations hiérarchiques;* Paris, 1642, in-8°. — 33° *Les Fonctions du Hiérarque parfait;* Paris, 1642, in-8°. — 34° *La Direction pastorale;* 1642, in-8°. — 35° *Les Devoirs du bon Pasteur paroissial;* Paris, 1642, in-12. — 36° *Les Prérogatives du Pastoral paroissial;* 1642, in-8°. — 37° *Paisible justification des devoirs du bon Paroissien.* — 38° *Eloge de piété à la mémoire de M. Claude Bernard,* dit *le bon Prêtre;* Paris, 1641, in-8°. — 39° *Le Noviciat clérical;* 1643, in-12. — 40° *Spéculations affectives sur les attributs de Dieu;* 1642, in-8°. — 41° *Le Banquet d'Assuère;* Paris, 1637. — 42° *L'Usage de la Pénitence et de la Communion;* 1645, in-4°. — 43° *Catéchismes spirituels, par demandes et par réponses.* — 44° *Crayon de l'Eternité;* Douai, 1631, in-12. — 45° *Enseignement catéchistique, ou Explication de la doctrine chrétienne;* Paris, 1642, 1644, in-8°. — 46° *Anti-Basilic, pour réponse à l'Anti-Camus;* 1643, in-4°. — 47° *Harangue funèbre de Josias, comte de Rantzau;* 1650, in-4°. — 48° *Epîtres théologiques sur les matières de la prédestination, de la grâce et de la*

---

dans son édition que ce prélat, dans l'*Exposition de la foi catholique*, n'était guère que le copiste de l'évêque de Belley, quoique les deux auteurs n'eussent d'autre ressemblance que d'avoir travaillé sur le même sujet et dans les mêmes vues. L'objet de Camus est de prouver que la réunion n'est pas impossible, et de présenter les moyens d'y parvenir. Les remarques de Richard Simon sont curieuses et intéressantes.

liberté ; Paris, 1652, 2 vol. in-8°. — 49° *La fausse alarme du côté de la pénitence ;* Paris, 1645, in-12. — 50° *La Mémoire de Daria, où se voit l'idée d'une vie dévotieuse et d'une Religieuse morte ;* Paris, 1624, in-12. — 51° *Animadversions sur la préface d'un livre intitulé :* DÉFENSE DE LA VERTU ; Paris, 1642, in-8°. — 52° *Les Eclaircissemens de Méliton sur les entretiens curieux de Hermodore, à la justification du Directeur désintéressé, par le sieur de Sainte-Agathange* (nom sous lequel le prélat a prétendu se cacher); Lyon, 1625, 2 vol. in-4°. C'est un roman fort ingénieux. — 53° *Les Devoirs du bon Paroissien ;* Paris, 1640, in-8°. — 54° *Divertissement historique ;* Rouen, 1632, in-8°. C'est un recueil de quarante-cinq petites histoires qui tendent à porter à l'amour de la vertu et à la fuite du vice. — 55° *Vie de saint Norbert ;* Caen, 1640, in-8°.

Camus prononça trois discours devant les Etats-généraux de 1614 ; ils furent imprimés à Paris en 1615, in-8°. Ce livre singulier et curieux est fort peu connu aujourd'hui; il n'est pas même indiqué dans la plupart des listes qui ont été données des ouvrages de l'évêque de Belley.

CAPRONI (N.), industriel distingué, auquel nous consacrons un article, à cause des grands avantages qu'il procura au pays de Gex par l'établissement de plusieurs papeteries à Divonne, vers la fin du 17ᵉ siècle.

Quelques auteurs ont soupçonné que Caproni était originaire de Picardie ; ils s'appuyent sur l'au-

torité des biographes qui ont mentionné une famille de Cappronier, de Mont-Didier, où elle exerçait l'état de tanneur, et dont quelques-uns des membres, tels que Claude et Jean, attachèrent leur nom aux sciences ; mais nous savons, à n'en pas douter, que les Cappronier de Mont-Didier ne sont pas de la même famille que les Caproni de Divonne. D'abord Moréri et autres ne disent point que les premiers aient fait une émigration dans le pays de Gex, ensuite le nom n'est pas le même ; en vain voudrait-on assurer que notre industriel signait Cappronier, nous avons une preuve du contraire. Dans un vieux Dictionnaire, laissé à la cure de Divonne par M. Louis de Seyssel, curé, on lit dans le papier, en lettres transparentes : *Divonne* d'un côté, et *Caproni* de l'autre.

Notre opinion est que cette famille est d'origine italienne. Quoi qu'il en soit, elle vint s'établir à Divonne, après la révocation de l'édit de Nantes qui fut porté le 22 octobre 1685. A cette époque, quoiqu'en vertu de l'édit de Louis XIV, en date du 23 août 1662, les temples protestans eussent été abattus dans le pays de Gex et que le culte prétendu réformé ne fût plus toléré qu'à Ferney et à Sergy, un grand nombre était resté obstiné dans les erreurs de Calvin, et comme l'édit du 22 octobre 1685 leur donnait le choix de rentrer dans le giron de l'Eglise catholique ou de sortir du territoire français, plusieurs aimèrent mieux quitter leurs biens, leurs parens, leur patrie, que de revenir à la religion de leurs pères ; quelques-uns même brûlèrent leurs maisons en abandonnant le sol natal pour aller à

Genève ou en Suisse (1). Le pays de Gex perdit, par ce fait, une partie de sa population. Le propriétaire des papeteries de Divonne, voulant s'émigrer, vendit ses usines à Caproni, qui leur donna beaucoup plus de développement (2). Il était si habile dans

---

(1) Plusieurs familles du pays de Gex et du territoire genevois portent encore le même nom et se traitent de cousins ; la tradition en effet a parfaitement conservé l'espèce de pacte qui se fit alors entre les différens membres de ces familles dont la moitié, qui resta en France, embrassa le catholicisme, et l'autre, qui s'émigra sur la frontière, demeura protestante, afin d'avoir des protecteurs dans les deux partis, quel que fût celui qui vînt à prévaloir.

(2) Ces papeteries sont placées sur la petite rivière *de la Versoix*, qui sort majestueusement par une seule ouverture au-dessus de Divonne. Ses eaux limpides, après avoir arrosé mille prairies riantes, vont se jeter dans le lac Léman, près du bourg de Versoix, auquel elles ont donné leur nom. Les étrangers qui visitent les curiosités de la Suisse ne manquent pas d'aller voir la source de *la Versoix:* les gastronomes surtout s'y rendent pour manger les truites qu'elle fournit et qu'on dit d'une qualité toute particulière ; mais leur bonté naturelle est surpassée encore par l'excellent apprêt que savent leur donner les cuisinières de Divonne, dont le nom est dans l'*agenda* de tous les gourmands des pays voisins.

Voltaire avait donné beaucoup d'essor à ces papeteries, en faisant affranchir le pays de Gex des droits excessifs qu'il payait pour ses fabriques à la ferme générale.

Du temps que le vieux philosophe habitait Ferney, un directeur de cette fabrique, Anglais d'origine, appelé *Franqlin*, entendit parler du fameux *Franklin* venu en France pour y travailler à l'indépendance de sa patrie. L'identité du nom chatouille l'amour-propre du directeur

son art, que son nom devint synonyme de papier dans le pays de Gex, où l'on appelle encore *tabatière à Caproni* un cornet de papier servant à serrer du tabac ou tout autre chose.

Cette famille prospéra et acquit beaucoup de considération par ses richesses et par sa fidélité à la religion catholique, dont la pratique ne manque jamais d'en donner quand elle est constante et jointe à une probité éprouvée qui en est toujours inséparable.

Dès les premières années de la conversion du pays de Gex au catholicisme, on voit deux prêtres du nom de Caproni, originaires de Divonne, travailler au saint ministère dans les environs de Genève. Cette famille s'éteint dans Mmes Poncet, de Gex, et Burgy, de Lancy, qui sont les derniers rejetons des Caproni.

---

des papeteries de Divonne et fait peut-être naître en lui l'espoir d'une fortune s'il peut parvenir à prouver sa parenté avec un si grand homme, et vite il s'adresse à Voltaire, qu'il sait être sur le point de partir pour Paris (1778), et le prie de négocier cette affaire ; Voltaire lui demande son acte de naissance. Le spirituel seigneur de Ferney vit de suite, en le lisant, que les deux noms s'écrivaient différemment, et comme il avait voulu s'amuser, il rendit la pièce au prétendu cousin de Franklin, en lui disant : « Monsieur, de votre Q faites un K, et vos papiers vous serviront. » Ce calembourg est attribué à Franklin lui-même ; quelques-uns en font honneur à son secrétaire.

Aujourd'hui les papeteries de Divonne, établies sur les nouveaux procédés, fabriquent une quantité de papiers de bonne qualité qui se vend à Genève, en Suisse et en France.

GILLET (Hélène), née à Bourg, en 1602, du châtelain royal Pierre Gillet. Hélène Gillet est célèbre par l'histoire de ses malheurs. A l'âge de 22 ans elle fut condamnée à mort par sentence du présidial de Bourg, puis conduite à Dijon devant le parlement qui confirma la sentence. Elle échappa presque miraculeusement à la mort des mains mêmes du bourreau. Cet événement extraordinaire fit grand bruit au commencement du 17e siècle. Les chroniques du temps l'ont consigné. On trouve des documens à ce sujet dans le XIe tome du vieux *Mercure françois* de Richer et Renaudot, dans la *Vie de l'abbesse de Notre-Dame du Tart,* madame Courcelle de Pourlans, et dans les manuscrits authentiques de la chambre des comptes et de la mairie de Dijon. En 1829, M. Peignot, avocat à Dijon, rassembla, sous le titre d'*Histoire d'Hélène Gillet,* toutes les pièces qui se rattachent à cet événement en leur conservant le style et l'orthographe du temps. En 1833, un de nos littérateurs les plus distingués, Charles Nodier, aujourd'hui académicien, donna aussi une *Histoire d'Hélène Gillet.* Qui oserait après ce spirituel conteur essayer d'en faire une nouvelle plus piquante, nous disons plus pittoresque ? Aussi croyons-nous faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant presque dans son entier le morceau de Charles Nodier :

« En 1624, le châtelain ou juge royal de Bourg-en-Bresse, au pied de nos chères montagnes du Jura et du Bugey, s'appelait Pierre Gillet, homme noble, droit, sévère et de bonne renommée. Il avait une fille du nom d'Hélène, âgée de vingt-deux ans,

qu'on adorait pour sa beauté, qu'on admirait pour son esprit et pour ses grâces, qu'on respectait pour sa piété et pour sa vertu. On ne voyait guère Hélène qu'à l'église; mais l'église même est pour un mauvais esprit un lieu de mauvaises pensées. Elle eut le malheur d'être aimée d'un de ces hommes violens qui sacrifient tout à leur passion, jusqu'à la femme qui en est l'objet, quand ils ne peuvent espérer de l'épouser ni de lui plaire, et je vous dirais son nom, si l'histoire me l'avait dit. Entraînée chez une fausse amie apostée pour sa perte, sous le prétexte de quelque action de charité chrétienne, elle y fut fascinée, comme les victimes du Vieux des Sept-Montagnes, par un breuvage narcotique. Elle ignorait, dans son innocence, les joies qui ouvrent la porte de l'enfer.

Cet événement ne lui avait laissé qu'une tristesse vague et sans remords, car aucune pensée de crime ne se mêlait à ses souvenirs. Cependant les chuchotemens ricaneurs des passans, le rire grossier des libertins, le regard attentif et profond des vieilles femmes, aiguisé par une curiosité amère, et surtout l'abandon journalier de ses plus chères compagnes, l'avertirent peu à peu qu'elle était déchue de sa réputation aux yeux du monde, et que la société la repoussait. Bientôt il ne lui resta plus qu'une amie, et elle cacha sa tête dans les bras de sa mère pour pleurer, parce qu'elle n'avait rien à lui confier. Le mystère de son infortune commençait à peine à se révéler à son esprit qu'elle fut saisie des angoisses de l'enfantement, ou plutôt qu'elle tomba dans un long évanouissement causé par la honte, le désespoir

et la douleur. Ce fut un songe encore, un songe indéfinissable dont elle ne conserva pas plus l'idée que du premier. Epouse et mère, il ne lui restait de ce double titre que l'opprobre de l'avoir porté sans la permission de la religion et de la loi. Ces deux immenses joies de la nature, si chèrement payées par les femmes, n'avaient été pour Hélène que des supplices stériles, dont rien ne rachetait l'horreur, pas même le souvenir d'un instant d'ivresse, pas même le sourire d'une innocente créature qui s'éveille à la vie ! Elle ne s'était point connu d'amant, et son enfant elle ne le connut pas.

En effet, et comme elle était surprise encore de ce sommeil des sens qui ressemble à la mort, mais qui ne la vaut pas, un jeune homme qui guettait depuis long-temps, et dès le point du jour, l'époque de l'accouchement clandestin, pénétra dans la chambre d'Hélène entre sa mère anéantie et une vieille servante qui dormait. Il courut au lit, car on n'avait pas préparé de berceau, enveloppa le nouveau-né dans le premier linge qui lui tomba sous la main, déposa un baiser frénétique au front de la malade ou de la morte, et puis disparut. L'enquête prouve, à n'en pas douter, que c'était un étudiant des environs de Bourg, « demeurant au logis d'un sien oncle, » et qui avait servi quelques mois de répétiteur aux jeunes frères d'Hélène. On ne l'a jamais retrouvé.

Lorsque Hélène se réveilla et qu'elle apprit toute sa misère, elle chercha sans doute son enfant qui n'y était plus. Elle n'osa le demander, parce qu'il ne lui semblait pas qu'elle dût avoir un enfant. Et tout

cela s'accumula dans son esprit comme les caprices d'une vision.

Cependant quelque temps après elle reparut dans la ville et à l'église, accompagnée de sa mère, comme elle avait fait par le passé. On remarqua seulement qu'elle paraissait malade, que ses flancs s'étaient abaissés, et que sa physionomie portait une étrange expression d'étonnement et de terreur. Le châtelain de Bourg-en-Bresse avait des ennemis comme tous les hommes puissans; mais cette belle et douce Hélène, elle n'avait point d'ennemis. On passa quelques jours à recueillir, à échanger, à propager des conjectures sinistres, et bientôt on n'en parla plus. L'instruction que la justice avait commencée, sur la foi des bruits populaires, s'était subitement interrompue à défaut de preuves. Hélène sentait pourtant que sa destinée de malheur n'était pas complète, et que la Providence lui réservait des épreuves plus rigoureuses; mais elle s'y résignait avec constance au pied des autels, parce qu'elle était sans reproche et qu'elle avait foi en Dieu.

Or il arriva qu'un soldat qui se promenait hors de la ville, fut frappé de l'action d'un corbeau qui plongeait au pied d'une certaine muraille, à chutes réitérées, remuant et fouillant la terre de son bec, et l'éparpillant sous ses pieds, et remontant vers sa branche avec quelques lambeaux de linge sanglant, puis sautillait de rameau en rameau, le cou tendu et l'œil fixe à l'endroit où il était descendu d'abord, et retombait là comme une pierre pour se remettre à fouiller. Le soldat s'approcha, l'écarta d'un revers de sabre, agrandit de la pointe le trou que le corbeau

avait commencé de creuser, et en tira le cadavre d'un enfant, roulé dans les restes d'une chemise marquée au nom d'Hélène Gillet. Là-dessus le présidial reprit ses informations; et, par sentence du 6 février 1625, Hélène Gillet fut condamnée, comme infanticide, à avoir la tête tranchée, car on sait que notre pauvre Hélène était noble, et on croyait alors que le fer ennoblit le supplice. Il est devenu plus populaire depuis.

L'avocat d'Hélène appela de ce jugement au parlement de Dijon; car sa famille n'intervint point, et le vieux châtelain défendit même expressément qu'il lui fût jamais parlé d'elle, tant l'austérité des mœurs et de la justice pouvait prévaloir dans ce cœur romain sur la plus douce des inclinations naturelles. Deux archers la conduisirent de Bourg-en-Bresse à la conciergerie du palais des états, sans autre compagnie qu'une malheureuse femme qui n'avait pas voulu la quitter. J'ai à peine besoin de vous dire que c'était sa mère.

Ce n'était pas que madame Gillet comptât beaucoup sur l'effet de ses pleurs auprès de messieurs les juges de la Tournelle. Trop peu de temps s'était écoulé depuis qu'elle l'avait essayé en vain sur messieurs les juges du présidial. Elle comptait sur un juge qui réforme, quand il lui plait, les jugemens de la terre, et en qui les malheureux n'ont jamais placé inutilement leur espérance; mais la pieuse femme ne se croyait pas digne de communiquer avec Dieu sans intermédiaire. Elle venait donc se placer au couvent des Bernardines de Dijon, sous la protection des prières de la communauté, et particu-

lièrement de sa noble parente, la mère Jeanne de St-Joseph, qui avait quitté le nom de Courcelle de Pourlans, pour devenir abbesse du saint monastère. Ce fut certainement un spectacle sublime et fait pour attirer les bénédictions du Seigneur, si nos vaines douleurs parviennent jamais jusqu'à lui, que celui de ces vierges prosternées sur les pavés du chœur, qui imploraient sa pitié, avec des gémissemens et des larmes, en faveur d'une fille-mère que la loi avait proclamée coupable d'assassinat sur son enfant, et obligées d'articuler dans leurs pensées, pour désarmer les vengeances du ciel, les syllabes presque blasphématoires qui désignent je ne sais quels crimes inconnus. Madame Gillet n'était pas à genoux comme les autres; mais étendue la face contre terre, et on aurait cru qu'elle était morte, si elle n'avait sanglotté.

Il faut le dire toutefois, car on ne l'imaginerait pas, il manqua quelque chose à la solennité de cette imposante cérémonie. Une des religieuses n'y avait point paru, la sœur Françoise du Saint-Esprit, qui s'était appelée auparavant dans le monde madame de Longueval, et que ses infirmités empêchaient depuis longues années de descendre au sanctuaire. Elle avait alors plus de quatre-vingt-douze ans, s'il faut en croire les biographies hagiologiques, qui la font mourir en 1633, plus que centenaire en odeur de sainteté. La sœur Françoise du Saint-Esprit était tombée, pour se servir des paroles du vulgaire, dans cet état de grâce et d'innocence qui ramène la vieillesse aux douces ignorances des enfans. Elle ne savait plus des choses de la vie commune que celles qui se rapportent à l'autre, car elle vivait d'avance dans

cette éternité où elle entrait déjà de tant de jours; et comme son langage s'était empreint peu à peu des sciences de l'avenir, les grands esprits de ce temps-là doutaient de sa raison; mais ces paroles passaient encore pour des révélations d'en haut dans le couvent des Bernardines. Pourquoi Dieu n'aurait-il pas accordé la prévision de ses mystérieux desseins à quelques ames éprouvées par un long exercice de la vertu. Moi-même, à l'heure où je vous raconte cela, je ne demanderais pas mieux de le croire. Heureusement la mère d'Hélène le croyait.

Elle ne quitta le sanctuaire que pour monter à la cellule où sœur Françoise du Saint-Esprit reposait sur un sac de paille, les deux mains dévotement croisées sur un crucifix. Comme elle pensa que la sœur dormait, parce qu'elle était immobile, madame Gillet s'agenouilla dans un coin, en retenant son souffle pour ne pas la réveiller; mais elle n'y fut pas long-temps qu'elle s'entendit appeler. La main de sœur Françoise la cherchait, car la vieille sainte voyait à peine. Madame Gillet la saisit, et y colla respectueusement ses lèvres. « Bon, bon, dit madame de Longueval avec un sourire ineffable, vous êtes la mère de cette pauvre petite pour qui nos sœurs ont prié ce matin. Je vous déclare que c'est une âme pure et choisie devant le Seigneur, qu'il a daigné écouter les prières de ses servantes, et que votre enfant ne mourra point par la main du bourreau, puisque Hélène est appelée à parcourir une longue vie avec beaucoup d'édification. Ces mots achevés, sœur Françoise du Saint-Esprit parut ou-

blier qu'il y eût quelqu'un auprès d'elle, et revint à ses méditations accoutumées.

Pendant ce temps-là, c'était le lundi 12 mai, qui était la dernière entrée de messieurs du parlement, on s'occupait, sur le rapport du conseiller Jacob, de l'appel du jugement de Bourg. La sentence fut confirmée de toutes voix avec une circonstance aggravante. La cour ordonna que la condamnée serait conduite au supplice la hart au col, pour témoigner, par cette infamie, de l'énormité de son crime. L'exécution devait être immédiate ; et la malheureuse Hélène n'eut qu'à se rendre du prétoire à l'échafaud. Le bruit de l'événement du procès parvint bientôt au couvent des Bernardines. On les vit au même instant se répandre dans les chapelles, allumer tous les cierges, exposer toutes les reliques, frapper de leurs fronts les degrés de tous les autels, et confondre, suivant leur âge et leurs émotions, des prières, des lamentations et des cris. La mère Jeanne de Saint-Joseph courait, en pleurant, des nefs au chœur, et du chœur à la cellule de sœur Françoise du Saint-Esprit, où madame Gillet s'était laissée tomber sans voix, sans plainte et sans larmes sur les marches du prie-Dieu. « Je vous ai dit cependant, répétait sœur Françoise dont la sérénité ne s'était pas altérée, que cette jeune fille ne mourrait pas, et que long-temps après nous elle prierait pour nous sur la terre; car ceci est la volonté de Notre-Seigneur. » Ensuite elle retournait à la contemplation du ciel, comme s'il avait été ouvert devant elle; et la mère Jeanne de Saint-Joseph cherchait des motifs d'espérer. Quant à madame

Gillet, son attention n'était plus à cette scène; elle ne voyait plus, n'écoutait plus, ne sentait plus.

Et tout-à-coup pourtant elle sursaillit en poussant un cri d'horreur, car elle venait d'être tirée de son évanouissement par les éclats de la trompette qui appelait les soldats à l'affreux sacrifice, et la trompette même du jugement ne saisira pas l'âme du méchant ressuscité d'une angoisse plus profonde. Elle se souleva sur les mains, en prêtant une attention muette et terrible au signal de la mort de son Hélène bien-aimée, et le signal se renouvela en se rapprochant du couvent. Peu à peu d'autres bruits s'y mêlèrent, celui du pas monotone des chevaux, qui faisait retentir les pavés, et que couvraient de moment en moment, comme une bouffée d'orage, les rumeurs de la multitude. — La voilà! la voilà! criaient mille voix qui ne formaient qu'une voix, et madame Gillet retomba sans connaissance, parce qu'elle comprit que sa fille passait. — Ecoutez, écoutez, ma sœur, disait la mère Jeanne de Saint-Joseph en se tordant les bras de désespoir, auprès du grabat de sœur Françoise du Saint-Esprit: oh! mon Dieu, ma sœur, n'entendez-vous pas?

— J'entends comme vous, répondait sœur Françoise en ramenant sur elle son doux sourire d'enfant; j'entends la trompette qui sonne et les chevaux qui marchent avec leurs cavaliers; j'entends le peuple qui parle, et les pénitens qui chantent. — Oui, continua-t-elle, j'entends très-bien. Je sais que cette pauvre innocente s'avance, et qu'elle est là maintenant; je sais qu'on la mène à la mort; mais je vous dis en vérité qu'elle ne mourra pas. Vous pouvez le promettre à sa mère.

Hélène marchait en effet à la mort, assistée de deux jésuites et de deux capucins, qui lui présentaient tour à tour une image du Christ qu'elle baisait avec candeur. Jamais on ne l'avait vue aussi belle. Sa robe était blanche, en signe de la virginité de son ame. Ses beaux et longs cheveux noirs n'avaient pas été coupés, soit que l'exécuteur n'eût pas osé y porter les ciseaux, soit que le cérémonial des exécutions d'apparat épargnât cet outrage aux patiens qualifiés; ils étaient retenus sur le sommet de la tête par un nœud de ruban; mais l'agitation de la marche avait relâché leur lien, et une partie en était retombée en ondes épaisses sur l'épaule gauche d'Hélène, où ils recouvraient la corde ignominieuse qu'on avait passée à son cou. Cette circonstance n'est pas inutile à l'intelligence du reste de mon récit.

Et maintenant, si vous voulez me prêter un instant la baguette magique d'Hugo ou de Dumas, je vais transporter la scène dans un autre lieu. Il y avait à Dijon une place dont le nom indique assez la tragique destination. Elle s'appelait le Morimont, ou la montagne de la Mort. Au milieu s'élevait un échafaud, tendu d'un drap lugubre, ou l'on montait par huit degrés de bois, mais qui était exhaussé par une estrade en maçonnerie, formée de quatre degrés de pierre. Tout à l'entour, à un rayon de deux toises et demie, on avait tracé une enceinte composée de planches et de pieux pour servir de barrière à la foule. L'intérieur était occupé par M. le procureur-général du roi, escorté de ses huissiers d'honneur, et assis sur un pliant; par les pères ca-

pucins et jésuites qui faisaient la recommandation de l'ame, et par un peloton d'archers. Le long de la clôture circulaient lentement six pénitens en sac noir, ouvert seulement à l'endroit des yeux, les pieds nus, les flancs ceints d'une corde de chanvre, et la torche au poing, qui quêtaient d'une voix lamentable pour les ames du purgatoire. Hélène monta seule sur l'échafaud, et s'arrêta devant le billot, en élevant son cœur à Dieu; car Simon Grandjean n'était pas encore venu, parce qu'il achevait ses prières à la Conciergerie, où il s'était communié le matin. Il était cependant quatre heures sonnées à toutes les paroisses, et le peuple appelait Simon Grandjean avec des murmures qui se changèrent bientôt en rugissemens. Simon Grandjean, c'était le bourreau...

Il parut enfin, accompagné de la bourelle, c'est-à-dire de sa femme, qui lui servait d'aide dans les occasions importantes. Il était armé de son coutelas, et sa femme, d'une paire de ciseaux de demi-pied de longueur, dont elle venait de se munir pour couper les cheveux flottans qu'elle avait vus échapper au nœud de la coiffure d'Hélène. Cette pensée devait la préoccuper profondément, car elle s'élança dans l'enceinte en brandissant ses ciseaux, et sans les perdre de vue; mais quand elle fut arrivée auprès d'Hélène, elle les oublia.

Un mouvement et un signe que fit Simon Grandjean, sur le devant de l'estrade, avertirent les spectateurs qu'il avait à parler, événement tout-à-fait nouveau dans l'histoire des exécutions judiciaires; et le bruit qui grondait dans la multitude s'apaisa tout-à-coup, comme celui de la tempête à la sur-

face d'une mer surprise par la bonace. Il est vrai que tout donnait à cette scène un intérêt horrible que je n'essaierai pas de relever par des hyperboles empruntées à nos froids langages ; et le formidable acteur que je viens d'y faire apparaître pouvait lui-même, en ce moment, réclamer quelque part à la pitié publique. Affaibli par le jeûne, et macéré des mortifications qu'il s'était prescrites pour se rendre capable de remplir son terrible ministère, il se soutenait à peine, en s'appuyant sur la pointe de son coutelas, et ses traits renversés annonçaient qu'il se livrait en lui une lutte affreuse entre le devoir et la compassion. « Grâce! grâce ponr moi, s'écria-t-il! Bénédictions, mes pères !.... Pardonnez-moi, messieurs de Dijon, car voilà trois mois que je suis grandement malade et affligé dans mon corps! Je n'ai jamais coupé de tête, et notre seigneur Dieu m'a refusé la force de tuer cette jeune fille!.... Sur ma foi de chrétien, je sais que je ne peux pas la tuer! »

La foudre est moins prompte que ne le fut la réponse des assistans: — Tue! tue, dit le peuple. — Faites votre office, dit le procureur du roi. — Et ces mots signifiaient: Tue, comme l'autre.

Alors Simon Grandjean releva son coutelas, s'approcha d'Hélène en chancelant, et tomba à ses pieds. — Noble demoiselle, reprit-il en lui tendant le fer par la poignée, tuez-moi ou pardonnez-moi!.. — Je vous pardonne et je vous bénis, répondit Hélène. — Et elle appuya sa tête sur le billot. Le bourreau cependant, excité par la bourelle qui l'accablait de reproches, ne pouvait plus que frapper. Le glaive brille dans l'air comme un éclair, aux accla-

mations de la populace ; les jésuites, les capucins et les pénitens crièrent : *Jésus ! Maria !*

Le fer s'abattit, mais le coup glissa sur les cheveux d'Hélène, et ne pénétra que dans l'épaule gauche. La patiente se renversa sur le côté droit. On crut un moment qu'elle était morte ; mais la femme du bourreau savait qu'elle ne l'était pas ; elle essaya d'affermir le coutelas dans les mains tremblantes de son mari, pendant qu'Hélène se relevait pour rapporter sa tête au poteau, et qu'une clameur furieuse courait déjà sur le Morimont ; car la sanglante impatience du peuple avait changé d'objet, et s'était tournée en sympathie pour Hélène. Le fer s'abattit de nouveau, la victime, atteinte d'une blessure plus profonde que la première, tomba sans connaissance et comme sans vie sur l'arme de l'exécuteur qu'il avait laissé échapper. — Ne me reprochez pas ces cruels détails, âmes sensibles qui prenez une si vive part aux infortunes du mélodrame et de la tragédie ; je ne les rapporte que pour obéir aux exigences de mon sujet, et sans dessein de les choisir ou de les aggraver. Ceci n'est, par malheur, ni de la poésie ni du roman ; ce n'est, hélas ! que de l'histoire.

Et vous verrez qu'avant de continuer, j'avais besoin de quelques précautions oratoires, dans l'intérêt même du lecteur, qui doit être pressé de se dérober à ses émotions, de laisser de temps en temps le théâtre derrière la toile, et de se rappeler avec moi pendant que je reprends haleine, que les événemens trop réels dont je parle sont aujourd'hui comme s'ils n'avaient jamais été.

L'épouvantable scène du Morimont se prolonge

en effet à travers tant de péripéties plus épouvantables encore, que je ne sais s'il n'est pas aussi pénible d'en être l'historien que d'en avoir été le témoin. Tout l'art que je mettrais à la réciter, si j'avais le secret d'un meilleur style, se bornerait à en suspendre souvent l'horreur dans les réticences, ou à la voiler sous des paroles.

Je n'ai pas dit, en décrivant la tragique enceinte du Morimont, qu'elle renfermait une autre construction que celle de l'échafaud; il faut bien qu'on le sache. C'était une espèce de hutte en briques, où l'exécuteur serrait ses ferremens, ses cordes, ses ceps, ses réchauds, et tout son hideux trousseau d'assassin judiciaire; cette exécrable succursale du cachot s'appelait *la Chapelle*, comme en Espagne, et c'est là que les condamnés achevaient leurs actes de dévotion, quand une soudaine résipiscence les décidait, coupables, à se réconcilier avec le juge du ciel; innocens, à pardonner à leurs juges de la terre.

Hélène Gillet n'avait pas eu besoin d'y descendre, mais Simon Grandjean s'y cacha pour échapper aux coups de la foule furieuse qui commençait à franchir les barrières en criant d'une voix terrible: *Sauve la patiente et meure le bourreau!* Les moines et les pénitens s'y précipitèrent avec lui, présentant leurs crucifix au peuple, afin de détourner sa colère, et de conjurer la grêle de pierres qui le poursuivait.

La corporation des maçons se mit en devoir de démolir la chapelle qui s'était refermée en dedans; la corporation des bouchers s'organisa derrière elle

en corps de réserve, toute disposée pour l'assassinat. Il n'y a ici ni jeu de phrases, ni combinaison de style, car ce sont les termes exprès du procès-verbal, dressé, quatre jours après, à la chambre du conseil de la ville, et qui porte la signature de l'échevin Bossuet, père de l'immortel évêque de Meaux. Enfin les hommes de Dieu ouvrirent, et sortirent d'un pas posé, en chantant les prières des morts, comme s'ils eussent marché à leur propre supplice, et le peuple tua le bourreau.

Pendant que ceci s'accomplissait, l'échafaud d'Hélène présentait une scène plus épouvantable encore. La bourelle avait cherché inutilement le coutelas — on se souvient peut-être qu'Hélène était tombée dessus ; — mais, en ce moment, ces ciseaux, qu'elle n'avait pas quittés, lui revinrent en mémoire, et saisissant d'une main la corde qui nouait le cou de cette misérable fille, de l'autre elle la frappa six fois, en la traînant à travers les huit degrés de bois et les quatre degrés de pierre, et brisant de ses pieds, à tous les degrés qu'il frappait de la tête, ce cadavre déjà noyé dans le sang; quand elle fut en bas, les bouchers avaient fini leur premier ouvrage, et le peuple tua la bourelle.

Je respire enfin, et je crois qu'il en était temps pour nous tous. Heureusement voilà qu'Hélène n'est plus au Morimont, et que des bras charitables l'ont emportée à cette maison qui fait l'angle de la place, chez le bon chirurgien Nicolas Jacquin, dont l'honorable famille exerce encore, après deux cents ans, la même profession dans nos deux provinces de Bourgogne. Aucune des blessures d'Hélène n'était

mortelle, aucune ne se trouva dangereuse. Quand elle reprit ses sens, son premier cri fut celui de l'innocent qui entre au ciel, parce qu'elle imagina qu'elle était tombée dans les mains de Dieu, à qui le secret de toutes les pensées est connu.

Et au même instant, la sœur Françoise du Saint-Esprit disait en souriant toujours et en prêtant l'oreille au bruit de la multitude qui revenait dans ces quartiers : — C'est bien, c'est bien, c'est fini, c'est le peule qui s'en retourne joyeux, parce que cette jeune fille n'est pas morte.

Parmi tant de miracles qui signalèrent la mémorable journée du 12 mai, il ne faut pas oublier la circonstance qui la faisait concourir, ainsi que je l'ai dit, avec la dernière audience du parlement. Les quinze jours que cette illustre compagnie avait à férier, jusqu'à celui où elle devait reprendre ses travaux, laissaient l'action de la justice suspendue, et les fonctions du bourreau sans titulaire! Ce délai, assez ordinaire entre la sentence et l'exécution, mais que la forme abrupte du jugement semblait avoir abrégé à dessein, donnait aux amis d'Hélène tout le temps nécessaire pour recourir à la grâce royale, en faveur d'une infortunée dont le ciel venait de manifester l'innocence par des prodiges; car c'était alors un âge de candeur et de foi, où l'on ne supposait pas que l'ordre naturel des choses humaines s'intervertît contre toute probabilité sans quelque dessein secret de la Providence; et je suis de ceux qui tiendraient encore cette opinion pour raisonnable, à l'époque de perfectionnement intellectuel et d'immense amélioration sociale où nous

avons eu le bonheur de parvenir, depuis que la philosophie a déchu la Providence de son influence morale sur les événemens de la terre.

La demande en grâce fut couverte en un moment de signatures innombrables par tout ce qui pouvait lui prêter à Dijon la recommandation d'un rang honorable ou d'une haute piété ; mais on concevra facilement que ce vœu de compassion que portait vers le trône l'élite d'une population sensible, n'offrait lui-même qu'une faible chance de succès à l'espérance et à la pitié. Louis XIII régnait, et ce jeune prince, qui n'avait de force que pour être cruel, annonçait à vingt-quatre ans la sévérité inflexible et sanglante qui lui a fait donner le nom de JUSTE par ses flatteurs. Déplorable justice des rois qui ne se montre dans l'histoire que pour servir d'auxiliaire aux bourreaux !

Le sursis de l'exécution d'Hélène s'écoula donc en prières, comme une agonie de quinze jours, dans la chapelle des Bernardines, entre les baisers de joie et les angoisses de terreur de sa mère, qui craignait au moindre bruit qu'on ne vint la lui reprendre pour la tuer ; cependant la sœur Françoise du Saint-Esprit continuait à répéter, quand elle se souvenait d'Hélène dont l'histoire confuse se représentait par intervalle à sa pensée : — Je vous ai bien promis que cette innocente ne mourrait pas ! — Les premiers mots d'Hélène, au moment où les soins du chirurgien la ramenèrent à la vie, avaient exprimé la même confiance dans la protection divine : — Quelque chose m'annonçait dans mon cœur, dit-elle, que le Seigneur m'assisterait! — Mais

son âme, appauvrie par tant de douleurs, ne supportait plus ces alternatives avec une constance toujours égale. Quelquefois elle pâlissait soudainement; un grand tremblement parcourait ses membres, encore mal guéris de leurs blessures, et on l'entendait murmurer en imprimant ses lèvres sur la croix de Jésus ou sur les reliques des saints.—Mon Dieu! mon Dieu! est-ce que je ne retournerai pas au Morimont, où j'ai souffert tant de mal? Est-ce qu'on ne me fera pas mourir? Mon Dieu! prenez pitié de moi!....

On reçut en ce temps-là une dépêche de Paris qui n'est pas datée, mais qui n'arriva probablement qu'au terme préfix où la justice allait reprendre ses droits de sang, car la charité des rois boite d'un pied plus lent encore que celui de la prière. Cette dépêche apportait un miracle de plus: Louis XIII avait fait grâce.

L'entérinement de ces lettres de pardon, « qui relevaient Hélène de son infamie, et qui la restituaient en sa bonne renommée, » fut prononcé par le parlement de Dijon, le cinquième de juin 1624, sur le plaidoyer de Me Charles Fevret, auteur du *Traité de l'Abus*, si connu des avocats qui ont étudié. Charles Fevret, dont le plus grand mérite aux yeux des philologues est d'avoir été le bisaïeul du savant et ingénieux Charles-Marie Fevret de Fontette, l'éditeur ou, pour mieux dire, l'auteur d'un des plus précieux monumens de notre histoire littéraire, la *Bibliothèque historique* du père Lelong. Charles Chevret passait pour un grand orateur dans son temps, et cette réputation n'est pas

usurpée, si l'éloquence se mesure au nombre harmonieux de la phrase, et à la pompe majestueuse de la parole. C'est cette *dictio togata* du sénat et du Capitole qui a je ne sais quoi de patricien et de consulaire, et qui s'élève au-dessus du commun langage par des tours magnifiques et des mots solennels, comme les magistrats des nations se distinguent du vulgaire par l'hermine et par la pourpre. On croirait entendre dans sa prose le retentissement des vers de Malherbe, et on y pressent la manière de Balzac, dans la profusion des images et dans le luxe des allusions. C'est ainsi qu'il peint la pauvre Hélène, humblement prosternée devant le parlement, et baisant le tranchant de l'épée de la justice quit guérit les plaies qu'elle a faites, comme la lance d'Achille. Voici un mouvement qui est très-beau : « Quel prodige en nos jours qu'une fille de cet âge ait colleté la mort corps à corps, qu'elle ait lutté avec cette puissante géante dans le parc de ses plus sanglantes exécutions, dans le champ mesme de son Morimont! et pour tout dire en peu de mots, qu'armée de la seule confiance qu'elle avait en Dieu, elle ait surmonté l'ignominie, la peur, l'exécuteur, le glaive, la corde, le ciseau, l'estouffement et la mort! Après ce funeste trophée, que luy reste-t-il, sinon d'entonner glorieusement ce cantique qu'elle prendra doresnavant à sa part : *Exaltetur Dominus Deus meus, quoniam superexultavit misericordia judicium.* — Que peut-elle faire, sinon d'apprendre, pour esternel mémorial de son salut, le tableau votif de ses misères, dans le sanctuaire de ce temple de la justice? — Quel dessein peut-elle choisir de

plus convenable à sa condition, que d'ériger un autel dans son cœur, où elle admirera, tous les jours de sa vie, la puissante main de son libérateur, les moyens incogneus aux hommes par lesquels il a brisé les ceps de sa captivité, et l'ordre de sa dispensation providente à faire que toutes choses aient concouru pour sa libération !... »

J'ai cité ce passage avec intention parmi beaucoup d'autres qui ne sont pas moins remarquables, parce qu'il résume d'avance tout ce qui me reste à dire de la vie d'Hélène Gillet. La destinée de méditation et de prières à laquelle son avocat semble l'appeler ici, c'est la destinée qu'elle s'était faite. Il y a lieu de croire qu'elle ne rentra point dans le monde, et peut-être qu'elle ne quitta point le couvent des Bernardines qu'après la mort de sœur Françoise du Saint-Esprit. On sait qu'elle finit par se rendre religieuse dans un couvent de Bresse, et qu'elle y était morte depuis peu de temps, « avec beaucoup d'édification, » suivant les promesses de sa sainte protectrice, quand le père Bourrée, de l'Oratoire, publia, en 1699, l'*Histoire de la mère Jeanne de Saint-Joseph*, madame Courcelles de Pourlans, abbesse de Notre-Dame du Tart. On peut supposer, d'après le rapprochement des dates, qu'elle était pour le moins nonagénaire.

J'ai omis ou plutôt je me suis réservé une circonstance assez extraordinaire pour clore cette longue narration. C'est que les lettres de grâce d'Hélène Gillet furent octroyées dans le conseil de Louis XIII « en faveur de l'heureux mariage de la royne de la Grande-Bretagne, sa très-chère et très-aymée

sœur, Henriette-Marie de France » et, si l'on me permet de rappeler encore une fois les expressions de Charles Fevret, « pendant que le roi et sa cour coulaient des jours d'allégresse et de festivité.» Ces jours de *festivité*, dont l'allégresse fut si propice à l'innocence, étaient consacrés aux cérémonies des noces de Charles Iᵉʳ, qui concouraient jour par jour avec l'exécution d'Hélène sur la place du Morimont. Vingt-quatre ans après, la tête de Charles Iᵉʳ tombait à Whitehall sous une hache plus assurée que celle de Simon Grandjean, et la jeune fille de Bourg-en-Bresse eut le temps de prier pendant un demi-siècle pour l'absolution de son âme. Les desseins de Dieu sont impénétrables, et le cœur de l'homme est aveugle ; mais il n'est pas besoin d'avoir pénétré bien avant dans l'étude des choses passées, pour reconnaître qu'il y a quelque chose de mystérieux et de symbolique au fond de toutes les histoires. »

PARRA (Guillaume), né à Belley, prêtre, bachelier en théologie, primicier et chanoine de la cathédrale de cette ville, fut secrétaire de MM. les évêques du Puys, de Belley et de Maurienne, juges et commissaires apostoliques députés en la cause de la béatification et canonisation de saint François de Sales. Parra, dans une lettre imprimée à Lyon en 1655-57, in-8°, raconte très au long et d'une manière fort curieuse tout ce qui se passa à Annecy à l'ouverture du tombeau du saint évêque.

VOLLET (Marie), jeune fille de Polliat, près de Bourg-en-Bresse, qui, vers l'an 1691, se prétendit

ensorcelée ; elle l'était en effet par un sien voisin qui lui avait donné le démon de l'amour, dont les attaques causaient ces spasmes, ces convulsions, ces cris, ces paroles entrecoupées et incohérentes qu'on prenait pour du grec et de l'hébreu : tout le village vit là évidemment l'œuvre d'un être infernal en possession de la pauvre Marie ; le bruit s'en répandit au loin dans la Bresse, il n'était question que de Marie Vollet, dont on ne prononçait presque le nom qu'en faisant le signe de la croix. On essaya de tous les remèdes, on en vint à l'eau bénite ; mais Marie aimait son démon, et pensant que l'eau bénite pouvait détruire le charme, faisait des contorsions dès qu'on lui en présentait ; la vue de son curé, dont les sages conseils avaient pour but de détruire l'effet des philtres que le voisin administrait à la jeune Marie, cette vue seule lui donnait des contractions nerveuses. Ainsi la possession fut confirmée dans le public ; mais un chanoine de Lyon, moins crédule que le vulgaire, consulta un médecin sur ce qu'il y avait à faire. Le médecin visita la possédée, et prétendit qu'elle avait un levain corrompu dans l'estomac et dans les viscères du bas-ventre ; que les humeurs cacochymes de la masse du sang, et l'exaltation d'un acide violent sur les autres parties qui le composent, étaient l'explication naturelle de l'état de maladie de cette fille. Marie Vollet fut envoyée aux eaux minérales ; le grand air, la défense de lui parler de l'enfer qu'elle croyait avoir mérité pour avoir trop prêté l'oreille aux suggestions de son démon familier, mais surtout l'éloignement de son possesseur, calmèrent ses agitations, et Marie Vollet reprit ses travaux ordinaires.

FRILLET (Jean), notaire à Pont-d'Ain, jouit d'une triste célébrité dans nos contrées. Un nommé Joseph Sévos avait disparu de son pays; la rumeur publique accusa Jean Frillet et Antoine Pin de l'avoir assassiné. En 1725 le parlement de Dijon condamna ce dernier à la roue, et le malheureux Pin subit son jugement. Quelque temps après Sévos, qu'on croyait mort sous les coups de Frillet et de Pin, reparut plein de vie. En 1730, Joseph Pin, père de celui qui avait été victime de cette erreur judiciaire, demanda vainement la réhabilitation de la mémoire de celui-ci. De son côté, Jean Frillet, accusé de complicité, se constitua volontairement prisonnier au fort l'Evêque, à Paris, et demanda par requête la révocation de la procédure et de l'arrêt de condamnation par le parlement de Dijon. Cette requête fort remarquable est conservée à la bibliothèque de Lyon.

LECLERC (Jean-Claude-Alexandre), médecin d'une grande réputation, né à Ambérieux en Bugey, le 27 août 1701, d'une famille très-considérée dans ce pays et qui avait déjà fourni des hommes distingués dans l'art de guérir; il fit ses études avec succès à Montpellier. Après son retour à Ambérieux, la réputation de Leclerc ne tarda pas à sortir des limites de sa province et pénétra jusqu'à Lyon où il était souvent appelé auprès de personnes distinguées par leur rang et par leurs richesses. Les succès qu'il obtint dans cette grande ville ne purent l'y fixer entièrement; il aimait son pays natal, et son penchant pour la bienfaisance le portait plus volontiers vers

les pauvres habitans des campagnes qu'il soulageait par les secours de son art et de sa bourse; aussi fut-il pleuré long-temps après sa mort, qui arriva le 27 mars 1776.

On disait de Leclerc, que si la médecine était perdue, lui seul pourrait la retrouver. Ce bel éloge a été prodigué à d'autres qu'à lui, mais du moins il donne la mesure de l'opinion publique sur ses talens et sa science. Sa plume facile et élégante avait consigné dans des mémoires diverses observations précieuses sur des maladies qu'il avait traitées avec succès; ses héritiers en ont fait leur profit, et le public en a été privé.

Son fils et son petit-fils, sans avoir eu une réputation aussi étendue, marchèrent cependant de près sur ses traces.

RENAUD (André) était né dans la principauté des Dombes, comme il l'assure lui-même, page 347 de sa *Manière de parler la langue française*, dont on fera mention plus bas. Renaud entra chez les Jésuites où il demeura 15 ans. Il prend dans un de ses ouvrages le titre de docteur en théologie, mais on ignore de quelle faculté. Il passa la plus grande partie de sa vie à Lyon où il mourut vers 1702. Il avait de l'érudition, comme il l'a fait connaitre par les ouvrages suivans: 1° *Critique sincère de plusieurs écrits sur la fameuse Baguette, contenant la décision de ce qu'il en faut croire, avec la règle pour justifier ou pour condamner de magie mille effets qui nous surprennent;* à Lyon, chez Laurent Langlois, 1693, in-12. Cet écrit est dédié

à M. Vaginay, procureur du roi à Lyon. C'est une censure de la Verge de Jacob ; de la Lettre de M. Chandin, médecin de Lyon, au sujet de la baguette divinatoire ; de la Dissertation physique de M. Garnier, aussi médecin de Lyon, touchant la baguette, du Traité de la baguette et de ses véritables usages, composé par M. Panthot, doyen des médecins de Lyon ; de la Décision théologique au sujet de la baguette, insérée dans le *Mercure galant* de l'an 1693 ; de la Physique occulte de l'abbé de Vallemont ; enfin de la Dissertation physique des talens supposés de Jacques Aymar, par le sieur ***. Renaud termine son ouvrave par une dissertation, intitulée : *Décision de ce qu'on doit croire sur la baguette.* — 2° *La Mort de chaque jour, ou préparation de chaque jour au dernier jour de la vie ;* Lyon, 1693, in-16. — 3° *Manière de parler la langue française selon ses différens styles, avec la critique de nos plus célèbres écrivains en prose et en vers, et un petit traité de l'orthographe et de la prononciation française ;* Lyon, 1697, in-12. L'auteur avait dédié cet ouvrage à M. François-Joseph de Nettancourt d'Haussonville de Vaubecourt, docteur en théologie de la faculté de Paris, conseiller et aumônier du roi, depuis évêque de Montauban. Renaud supprima depuis cette dédicace qui, par cette raison, se trouve maintenant dans peu d'exemplaires, parce que M. de Nettancourt lui refusa quelques grâces qu'il lui demandait. A l'égard de l'ouvrage même, on voit que l'auteur avait profité de ceux qui avaient écrit avant lui sur le même sujet ; souvent même il

ne fait que copier les Entretiens d'Ariste et d'Eugène, la *Manière de bien penser*, et les *Pensées ingénieuses*, ouvrages du père Bouhours. Il imite aussi servilement plusieurs autres écrivains et presque toujours sans les citer. Il y a néanmoins des remarques, des réflexions et des jugemens qui sont de lui et qui méritent d'être estimés. La manière dont il parla d'une approbation du sieur Cohade, official de l'archevêque de Lyon, donnée à un livre du sieur Chomel, curé de Saint-Vincent de Lyon, intitulé : *Recueil de plusieurs lettres familières d'un curé à un autre curé*, fâcha, sans doute, ou M. Cohade ou quelqu'autre, et on obligea Renaud à supprimer cet endroit ; mais on a des exemplaires où cette suppression n'a pas été faite. — 4° *Doctrine et pratique du Jubilé et des autres indulgences ;* Lyon, 1701, in-12.

PASSERAT DE LA CHAPELLE (Claude-François), écuyer, seigneur de Mussel, ancien premier médecin de l'armée du roi dans l'île de Minorque et dans celle de Corse, ancien inspecteur des hôpitaux militaires, est un des officiers de santé qui, dans le cours d'une très-longue carrière, a le plus constamment honoré son état.

Né à Châtillon-de-Michaille en Bugey, le 17 août 1707, après avoir étudié la médecine à Montpellier et à Paris, il est parvenu au doctorat à Reims. Il fut employé, dès 1733, à l'armée d'Italie, dont M. Genin (1), son compatriote, était le premier

(1) Après avoir successivement rempli la place de pre-

médecin. Pénétré de la nécessité de former de jeunes chirurgiens dans les armées, et de l'avantage qu'il y a de développer et d'entretenir les connaissances qu'ils y ont apportées, ou de leur donner celles qui leur manquent. M. de la Chapelle sacrifia à leur instruction le peu de momens dont ses fonctions lui permirent de disposer. MM. les maréchaux de Villars, de Coigny, de Broglie et de Noailles, honorèrent successivement ses cours de leur présence, et les encouragèrent par leurs éloges.

En 1736, on chargea M. de la Chapelle des malades qui restaient en Piémont, d'où il ne revint que lors de l'entière évacuation des hôpitaux français.

De retour dans sa patrie, il se signala dans une épidémie putride, où la méthode de Sydenham eut entre ses mains les plus grands succès. Partagé ensuite entre l'étude du cabinet et celle des maladies vues dans toutes les conditions de la société, il sembla ne s'y livrer qu'à dessein d'ajouter à la somme de ses connaissances, comme si quelque pressentiment secret l'eût averti qu'il était destiné à des

---

mier médecin à l'armée d'Italie en 1732, et à celle de Westphalie en 1743. M. Genin, déjà nommé premier médecin de la reine d'Espagne, fille du régent, fut appelé à Paris par les personnes les plus considérables de la cour, et plus encore par son mérite personnel, pour y pratiquer la médecine, et il y partagea pendant 40 ans la confiance du public éclairé, avec les du Moulin, les Silva, les Vernage et les Astruc. A la mort de du Moulin, il obtint en 1754, la place de médecin-consultant du roi, avec la pension qui y était alors attachée.

fonctions qui en exigeraient encore davantage : ce fut à l'égard des militaires que ce présage se réalisa. Un penchant naturel le dévouait alors au service de l'officier qui lui témoignait de la confiance, mais il volait au secours du soldat malade, sans attendre qu'il le réclamât ; il l'aidait de ses conseils et de sa bourse. M. le baron d'Espagnac, alors commandant en Bresse, témoin de toute la reconnaissance que les troupes répandues sur la frontière devaient à M. de la Chapelle, lui en fit souvent parvenir les témoignages de la manière la plus flatteuse.

En 1756, lors de la conquête de Minorque, M. de la Chapelle fut nommé premier médecin de l'armée destinée à conserver la possession de cette île ; il y passa sept ans sans interruption, jusqu'au moment où elle fut restituée à l'Angleterre. Le mémoire qu'il donna sur la situation, les mœurs et les maladies de ce climat, est une de nos premières topographies médicales ; il est marqué au coin de l'observation la plus exacte et de la bonne expérience en médecine.

Les services que M. de la Chapelle avait rendus à Minorque, le désignèrent peu de temps après son retour de cette île pour remplir la place de premier médecin à l'armée qu'on fit passer en Corse sous les ordres de M. le comte de Marbœuf. Cette occasion d'exercer de nouveau son zèle, M. de la Chapelle la saisit comme une récompense, et avec tout l'empressement qu'il aurait pu avoir dans un âge moins avancé.

En Corse, comme à Mahon, il ne se borna point aux soins du quartier-général ; il fut ce qu'un pre-

mier médecin d'armée doit être, le premier exemple d'exactitude et d'activité, toujours prêt à se porter partout où sa présence et ses conseils pouvaient être de quelque utilité ; dans les camps et les quartiers, comme dans les hôpitaux; auprès des simples matelots ou des soldats, comme auprès des officiers ordinaires ou d'un ordre supérieur : ses soins s'étendirent jusqu'aux Corses.

Paoli recourut souvent à ses lumières pour sa propre santé et celle d'une nièce qui lui était chère. Les lettres de ce général annoncent la confiance la plus entière, et sont un monument des succès et du noble désintéressement de M. de la Chapelle.

Ce médecin s'était fait tout à tous : aussi l'expression de l'estime et le cri de la reconnaissance universelle parvinrent jusqu'à M. le duc de Choiseul, et ce ministre obtint du roi des lettres de noblesse en faveur du médecin qui y avait des droits si bien acquis. Ces lettres, d'où sont tirés tous les faits mentionnés dans cette notice, sont rédigées d'une manière non moins honorable pour la médecine militaire que pour celui à qui elles avaient valu cette faveur, qui fut pour lui une sorte de réhabilitation, puisqu'aux termes des lettres patentes, plusieurs branches de cette famille, qui est une des plus anciennes de la province, jouissent de la noblesse depuis plus de deux siècles.

Après six ans de séjour en Corse, des affaires domestiques rappelaient M. de la Chapelle en France ; mais il ne fallut rien moins que le dérangement de sa santé pour l'engager à solliciter un congé ; il l'obtint et se rétablit dans son air natal. Cette cir-

constance le mit à portée de donner des conseils utiles à Voltaire : cet homme immortel lui fit présent de ses OEuvres, et ne perdit jamais les sentimens de confiance qu'il lui avait d'abord inspirés. Cette jouissance flatteuse, la considération et l'attachement de ses compatriotes ne purent l'emporter sur l'amour de son devoir, et sa santé ne fut pas plutôt rétablie, que M. de la Chapelle se disposa à aller reprendre ses fonctions ; il y retourna comblé des bontés de M. le duc de Choiseul, qui lui donna un nouveau témoignage de satisfaction par un brevet de trois mille livres de pension sur le trésor royal.

En 1772, M. de Monteynard substitua un brevet d'inspecteur des hôpitaux militaires de Corse à celui de premier médecin de l'armée. L'année suivante, M. de la Chapelle eut des ordres pour l'exercice de son inspection ; il fit le voyage de Corse, et il y jouit pour la dernière fois des marques de la reconnaissance et de l'estime qu'il avait mérités ; il continua d'y exercer les fonctions d'inspecteur jusqu'à la réforme de 1781. Ses appointemens lui furent alors conservés en retraite, par un brevet conçu dans les termes les plus honorables, relativement à l'ancienneté et à l'utilité de ses services.

Parvenu à l'époque la plus flatteuse d'une carrière signalée par tant de travaux importans, couronnée par tant d'honneurs et de succès, M. de la Chapelle était loin de prévoir qu'il touchait au moment le plus funeste de sa vie, et que ses derniers jours seraient empoisonnés par sa propre affliction et par celle d'une épouse qu'il aimait tendrement.

Leur fils unique, conseiller au parlement de

Bourgogne, attaqué d'une maladie mortelle, réclame les secours de son art et les consolations de sa tendresse. Ce malheureux père n'arrive en poste à Dijon que pour recevoir les derniers adieux de ce jeune magistrat, non moins recommandable par l'étendue de ses lumières que par la régularité de sa conduite. Son cœur fut déchiré de douleur, et cette mort prématurée devint le présage et la cause de celle dont elle devait être bientôt suivie. A la perte de ce digne fils, vinrent se joindre des chagrins domestiques; les précautions de la loi relativement à la fortune des petits-enfans de M. de la Chapelle, portèrent à la sienne une atteinte considérable, parce qu'il avait moins calculé avec elle qu'avec sa générosité, lorsqu'il avait été question de procurer à son fils un établissement convenable. Sans le concours de ces malheurs, une constitution robuste, soutenue d'une vie sobre et active, semblait lui promettre de plus longs jours, mais un violent érysipèle à la tête, devenu promptement gangréneux, les termina, le 29 septembre 1784. Indépendamment d'un assez bon nombre d'observations presque toute de pratique, insérées dans différens journaux, et dans celui de Médecine, M. de la Chapelle a publié, en 1753, un *Traité de drogues simples, avec les préparations chimiques les plus usitées;* Paris, chez d'Houry père, in-12. Ce manuel de matière médicale, obtint dans le temps, le suffrage de la faculté de médecine de Montpellier; il est rédigé avec sagesse et simplicité. Les réflexions générales sur l'île de Minorque, sur son climat, sur la manière de vivre de ses habitans,

jointes aux observations météorologiques et à la topographie médicale de cette île, forment un tableau bien fait des maladies qui y sont ordinaires, et des causes qui les produisent; la fièvre tierce-maligne, l'une des plus funestes dans cette île, y est décrite avec un soin particulier; et M. de la Chapelle assure, d'après son expérience, que pour en borner les progrès et le danger, on ne saurait recourir trop tôt à l'usage du quinquina. Il y a un extrait de cet ouvrage dans le tome xx du *Journal de Médecine* (Mai 1764).

BOURDIN (François), célèbre jurisconsulte, né à Saint-Rambert en Bugey, était d'un esprit vif, délié et profond. Son mérite le fit pourvoir en 1708, par Louis XIV, de l'office de juge-mage des terres confisquées par le roi de France sur le prince de Savoie. Le duc étant rentré dans ses propriétés par le traité conclu à Utrecht, le 11 avril 1713, Victor-Amédée, duc de Savoie, par patentes du 25 novembre de cette même année, le confirma dans l'office de son conseiller juge-mage dans ses terres situées en Bugey, dont le siége était établi à Saint-Rambert. Bourdin mourut le 21 avril 1755, à l'âge de 80 ans. Il s'était acquis une grande réputation de probité et d'habileté dans les affaires, en rendant la justice pendant quarante-huit ans dans les terres du duc de Savoie, et en remplissant pendant vingt-six ans une place de conseiller à l'élection du Bugey. Il était très-versé dans le droit et a laissé un immense manuscrit sur cette matière.

BOURDIN (Jean-Baptiste), né le 19 septembre 1708, succéda à son père dans la même judicature. Il avait reçu des talens particuliers pour la profession d'avocat ; aussi obtint-il des succès si grands, qu'on le regardait comme l'aigle du barreau de sa province. On lui connaissait un jugement si juste, un discernement si profond, que ses décisions étaient reçues comme des arrêts, même par les étrangers qui venaient de fort loin le consulter. L'étude particulière qu'il avait faite du Code du président Favre, le porta à faire une compilation de tout ce qu'il contenait de plus pratique, comparée avec la jurisprudence des différens tribunaux de France. Cet ouvrage, qui faisait honneur à son profond savoir, demeura cependant manuscrit et devint la propriété de Jean-Louis-Marie Bourdin, son fils, conseiller au présidial de Bourg, qui avait réuni toutes les productions littéraires de son aïeul et de son père ; on ne sait ce que cet intéressant recueil est devenu. Jean-Baptiste Bourdin, affaibli par un travail continuel et forcé, succomba à l'âge de 49 ans, laissant une réputation d'homme savant, probe, charitable et religieux.

DÉFINOD (Jean-Claude), célèbre avocat au bailliage de Belley, sa patrie. Ses talens lui firent obtenir la charge de substitut du procureur-général à la chambre des comptes de Bourgogne ; sa facilité à manier la parole, jointe à une vaste connaissance du droit, lui fit une grande réputation. Contemporain de Jean-Baptiste Bourdin, et aussi habile que lui, il partageait avec son compatriote toutes les affaires

les plus importantes. Les luttes qui s'engageaient entre ces deux savans jurisconsultes, faisaient jaillir la lumière sur les difficultés les plus épineuses, et le barreau de notre province en reçut une grande illustration.

GRUMET (Philippe-Joseph), médecin distingué, né à St.-Rambert en Bugey, joignait à beaucoup de talens un esprit aimable qui le faisait rechercher de toutes les sociétés. Sa pratique était excellente, ses soins et ses affections pour les malades le firent regretter de ses concitoyens. Il mourut à Ambérieu en 1778 avec la réputation d'un fameux médecin. On lui attribue un bon mot ou plutôt une bonne vérité qu'on prête aussi au célèbre Dumolin. Grumet, au lit de mort, dit à ses amis qui se désolaient de sa perte : « *Messieurs, je laisse après moi trois grands médecins.* » Pressé de les nommer, il répondit : « *l'eau, l'exercice, la diète.* »

L'école de Salerne avait dit :

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant ;
Hæc tria : mens hilaris, requies moderata, diæta.

« S'il n'est nul médecin près de votre personne,
» Qui, dans l'occasion, puisse être consulté ;
» En voici trois que l'on vous donne :
» Un fonds de belle humeur, un repos limité,
» Et surtout la sobriété. »

GRUMET (Jean-Louis), jurisconsulte distingué, naquit à Saint-Rambert en 1732. Il succéda à son père dans les charges de conseiller aux états de la province de Bugey, de maire de Saint-Rambert et

de juge-mage : cette dernière place, occupée par les membres de la famille Grumet pendant plusieurs générations, était fort importante, tant à cause de la circonscription de cette justice qui comprenait la plus grande partie du Bugey, qu'en vertu des attributions même du juge-mage. En effet, il prononçait dans les causes civiles, correctionnelles et criminelles, et l'on ne pouvait appeler de son jugement qu'au parlement de Dijon, qui n'infirma jamais ceux de Grumet. Jurisconsulte distingué, ami dévoué, il composa souvent des mémoires pour des compatriotes, et toujours son éloquence et la force de ses preuves firent prévaloir leurs droits devant les tribunaux.

Le poste honorable qu'il occupait dans la province devait le rendre victime des fureurs révolutionnaires. Il fut dépouillé de ses emplois, ensuite arrêté et détenu prisonnier à Bourg. Il dut sa liberté à la chute de Robespierre. Grumet avait porté dans sa prison un caractère de gaîté, un esprit de résignation et de philosophie qui lui étaient particuliers. Ses nobles compagnons d'infortune trouvèrent dans sa société et dans ses entretiens scientifiques et littéraires un adoucissement à leurs peines. Plusieurs furent enlevés d'auprès de lui pour être conduits à l'échafaud; et dans ce nombre, il eut la douleur de voir figurer un frère qu'il aimait tendrement, Jean-Marie Grumet, abbé de Saint-Martin-de-Cannigon. Jean-Louis mourut en 1808, âgé de 76 ans, regretté de ses compatriotes, emportant la réputation d'un homme qui fut parfaitement intègre dans la magistrature et dans sa conduite privée. Parmi les

mémoires laissés par Grumet, celui qui est intitulé : *Considérations sur la Constitution politique du Bugey et sur la mission des députés aux Etats-Généraux*, 1789, décèle un homme versé dans la politique, dans l'histoire de son pays, et connaissant les besoins de l'époque. La première partie de cet ouvrage est un récit de la manière dont se levaient les impôts dans le Bugey ; la seconde contient des considérations lumineuses sur les moyens de répartir les charges publiques entre les provinces et les trois ordres. L'auteur débute ainsi : « Le Bugey, sous la domination des comtes et des ducs de Savoie, fut constamment régi en pays d'états jusqu'à la conquête que François Ier fit de cette province en 1535. Les trois ordres s'assemblaient en commun tous les trois ans, délibéraient sur leurs intérêts, prenaient des résolutions, et formaient une commission intermédiaire pour les faire exécuter pendant la triennalité.

» Le principe de la constitution, ajoute-t-il, était une franchise et une liberté parfaite à l'égard de l'impôt. Il n'existait en Bugey d'autre charge publique que celle d'une modique somme imposée librement par les états, pour la négociation de leurs affaires particulières : le prince vivait de ses domaines ; mais dans les nécessités pressantes, il exposait ses besoins aux assemblées générales des trois ordres et demandait des secours que les états accordaient, refusaient ou modéraient, suivant les circonstances, mais toujours à titre de don gratuit, purement libre et volontaire. »

Faut-il depuis cette époque avoir versé tant de

sang pour la liberté, faut-il avoir passé par tant de gloire, faut-il avoir vu tant de chartes promettant le bonheur et l'émancipation des peuples, pour être soumis aujourd'hui à des impôts excessifs, et pour voir un système déplorable de centralisation qui tient les départemens et les communes dans une honteuse minorité ?

CUSSINET (Pierre-François), de Beauregard en Dombes, est auteur d'une vie de Marguerite d'Autriche, d'une histoire du Monastère de Brou et de la ville de Bourg en Bresse, de deux ouvrages qui sont demeurés manuscrits et qui sont conservés dans la bibliothèque de Lyon. Cussinet travaillait à la vie de Marguerite d'Autriche en 1748; son style n'a ni élégance, ni correction, il manque même d'orthographe. L'illustre fondatrice de Brou écrivit elle-même sa vie qui vaut beaucoup mieux que celle qu'avait entreprise Cussinet; il existe d'ailleurs sur Marguerite d'Autriche et son chef-d'œuvre de Brou une infinité de documens et mémoires imprimés qui sont tous supérieurs et plus exacts que tout ce qu'avait compilé cet écrivain.

LOUBAT DE BOHAN (François-Philibert), naquit à Bourg en Bresse le 23 juillet 1731, du baron de Bohan, dont la famille était établie en Bresse depuis un siècle et demi (1).

Placé de bonne heure à l'école militaire, il s'y

(1) En 1156, ses ancêtres acquirent la baronnie de Bohan du marquis de Coligny, neveu de l'amiral.

distingua par un talent rare pour l'équitation ; il était le plus habile de ses compagnons.

En 1768, il fut fait officier dans Royal-Pologne ; en 1771, capitaine de dragons de Larochefoucault ; en 1784, colonel des dragons de Lorraine, et peu après, aide-major-général de la gendarmerie, par les soins du duc de Liancourt qui connaissait tout son mérite.

Les progrès qu'il fit dès sa jeunesse lui méritèrent l'amitié de M. Dauvergne, qui avait alors la réputation d'être le meilleur écuyer de France. Il se perfectionna sous cet habile maître; il communica ses lumières à plusieurs corps qui furent les modèles de l'armée, pour la régularité et la perfection des manœuvres, surtout le corps de la gendarmerie qui fut malheureusement supprimé par une mauvaise économie et par la division qui régnait entre le maréchal de Castries et le cardinal de Loménie, premier ministre.

M. de Bohan, dont le coup-d'œil pénétrant se portait dans toutes les parties de son métier, publia en 1781 un ouvrage en 3 volumes, intitulé : *Examen critique du militaire français, suivi des principes qui doivent déterminer sa constitution, sa discipline et son instruction.*

Il y donne le plan d'une constitution militaire ; il traite du nombre d'hommes, de la solde nécessaire, des milices et des recrues, des écoles militaires que personne ne connaissait mieux que lui ; il va même bien plus loin en donnant ses idées sur la tactique, les ordres de bataille, les marches et contre-marches, les manœuvres à pied et à cheval,

la manière de monter et dresser les chevaux ; il y fait la critique des ordonnances qui avaient été rendues successivement, sous différens ministres ; il propose celle qu'il croit devoir y substituer. Il traite surtout la fameuse question de l'ordre mince et de l'ordre profond, qui occupa pendant plusieurs années le gouvernement et les militaires les plus instruits, partagés entre le système prussien de l'ordre mince (ordre déployé sur trois de hauteur, établi par M. de Guibert), et le système français des colonnes, soutenu par M. de Ménil-Durand. Il s'agissait alors de déterminer par la pratique l'ordre de bataille le plus convenable à l'infanterie, de savoir si l'état primitif d'une troupe à pied doit être déployé et à même de faire usage de tout son feu, ou bien de savoir si cette position ne doit être qu'accidentelle, et si l'ordre primitif doit être celui qui donne le plus de facilité à son chef pour le transporter sur tous les points qu'il jugerait nécessaire. Le gouvernement ordonna un camp où le maréchal de Broglie devait éprouver les principes que Ménil-Durand avait présentés sous les rapports les plus avantageux ; mais le crédit des partisans du système prussien s'opposa à une méthode qui aurait été plus convenable au génie et au courage de la nation française ; car il n'y a pas de doute, surtout depuis les événemens de la dernière guerre, que la valeur française ne demande qu'à joindre son ennemi, et que le meilleur système pour elle est celui qui la met plus à même d'en venir à l'arme blanche. M. de Bohan fut du camp de Vaussieux et se fit rapporteur des deux systèmes ; le premier tendait à

assurer le succès de la mousqueterie, et le second à tirer le meilleur parti possible du courage de nos troupes en les faisant joindre l'ennemi. On a donné un extrait des discussions de M. de Bohan dans la nouvelle Encyclopédie, par ordre de matières, et dans un livre intitulé Journal extraordinaire, et qui roule entièrement sur les auteurs militaires modernes.

M. de Bohan fit aussi un mémoire important sur les haras, qui fut présenté à l'empereur. Il fait voir qu'il y aurait au moins douze millions d'épargne pour la France, en suivant ses plans pour se procurer des chevaux.

La France est favorablement située pour l'éducation des chevaux; il ne faut que l'encourager, et l'auteur en donne les moyens. L'usage de châtrer les poulains est un abus qu'il démontre. La manière de dresser les chevaux exige des principes de mathématiques, il les donne. Il n'y avait pas de livre suffisant sur cette matière; le ministre en demandait la raison à un officier de cavalerie, qui lui dit : C'est parce que ceux qui font les livres ne vont point aux écuries, et que ceux qui vont aux écuries ne font pas de livres. M. de Bohan était donc un homme rare, en ce qu'il avait l'expérience et la réflexion, le talent de l'équitation et celui d'écrire ce qu'il savait. Il observe dans ce mémoire que nos succès dans la dernière guerre ont été dus à l'extrême valeur de nos soldats, au génie audacieux des chefs; mais, dit-il, si avec une organisation faible et mal combinée, sans ensemble et sans instruction préliminaire, les Français ont eu tant d'avantage, que

n'auraient-ils pas fait en joignant à cette valeur brillante, une constitution meilleure et surtout plus d'instruction ?

M. de Malden, qui était employé pour l'organisation des haras et qui a publié un ouvrage sur le même sujet, a dit qu'il avait été fort satisfait de celui de M. de Bohan, et qu'il se ferait un plaisir d'en profiter, de l'annoncer et de le faire connaître aux chefs de cette importante administration. M. de Bohan aurait mieux aimé sans doute faire un livre pour empêcher la guerre; mais puisque l'ambition des rois et la tactique des ministres ont rendu ce mal inévitable, le philosophe ne peut rien faire de mieux que de leur apprendre à rendre la guerre moins longue, en fournissant des moyens de supériorité qui tiennent à l'esprit, aux talens, aux connaissances, aux calculs, aux raisonnemens, à l'expérience; c'est ce qu'a fait M. de Bohan avec une supériorité qui le fera citer comme Folard, Feuquières, Puységur, Guibert et Despagnac.

Dès le commencement de la révolution, M. de Bohan s'occupa des besoins de la ville de Bourg, comme juge de paix, comme administrateur de l'hôpital, comme chef de notre cavalerie nationale; mais les vertus les plus révérées, les services les plus continus ne servaient de rien alors. Les massacres du 2 septembre 1792, exécutés par la commune de Paris, et que les Jacobins voulaient étendre aux départemens, amena le 20 septembre 1793, le décret pour l'arrestation des suspects. On déclara tels tous les citoyens nobles qui n'avaient pas constamment manifesté leur attachement à la révolu-

tion. Ces expressions vagues et équivoques donnaient une vaste carrière à la populace révolutionnaire.

Chacun des commissaires de ce gouvernement impie avait son interprétation particulière du mot suspect, et lorsqu'ils arrivaient dans les départemens, ils commandaient, ils provoquaient les emprisonnemens au gré de tous ceux qui les environnaient, sans examen, sans connaissance des personnes; et craignant encore que leurs suppôts n'allassent pas assez loin, ils écrivaient aux autorités constituées, aux municipalités, aux comités révolutionnaires et aux sociétés populaires : « Tout est permis pour ceux qui agissent dans le sens de la révolution. Il n'y a d'autres dangers pour les républicains que de rester en arrière des lois de la république; ceux qui les préviennent, les devancent et même outrepassent le but en apparence, souvent n'y sont pas encore arrivés. »

Dès le 10 avril 1793, on avait arrêté beaucoup de personnes. Un histrion féroce, Collot d'Herbois, avait à Bourg un autre histrion dont les officiers municipaux étaient obligés de suivre les instructions: ainsi, M. de Bohan fut arrêté des premiers le 2 octobre. Albite arriva le 17 janvier 1794, et lorsque ce représentant, aussi léger que féroce, fit une liste des proscrits le 12 février, M. de Bohan fut le premier de la liste sans qu'Albite s'en doutât, parce que le nom de Loubat lui était inconnu, et qu'on avait eu soin de ne point mettre le nom qui était connu du proconsul.

Heureusement, Convers observa que c'était le

maître de la maison où logeait le représentant; celui-ci qui recevait chaque jour des prévenances flatteuses de la part de Mme de Bohan, jugea qu'on pouvait différer l'assassinat de son mari. Une femme aimable fait impression même sur les bêtes féroces; on se rappelle qu'à Florence un lion s'étant échappé, il tenait un enfant, lorsque les cris de la mère lui firent lâcher prise. M. de Bévi fut mis à la place pour compléter le nombre des dix-huit qui devaient être traînés à Lyon, et dont quinze y furent assassinés.

M. de Bohan ne fut donc pas des quinze citoyens assassinés à Lyon le 14 février suivant; mais sa détention dura dix mois, jusqu'à l'arrivée du représentant Boisset qui, après la mort de la bête féroce, vint nous rendre la tranquillité à notre pays. Cette époque fut dignement célébrée par M. de Moyria dans des stances où l'on trouve surtout deux beaux vers qui rendent une belle image de ces temps malheureux,

> Où, lorsque sur l'airain le marteau frappait l'heure,
> Il frappait un crime de plus.

Lorsque la paix fut rétablie, la Société littéraire de Bourg reprit ses travaux. M. de Bohan ne pouvait manquer de s'y intéresser, et il devait être un des plus utiles associés. Dès 1783, il lut un discours sur la méthode; il démontre les erreurs où nous ont entraînés le défaut de règles, l'obscurité, l'abus des mots. Il fait voir par l'exemple de la morale, de la médecine et de l'art militaire, la nécessité d'établir un ordre didactique dans la classification des idées,

Il lut en 1787 un mémoire sur la manière de préserver les aérostats de la foudre. Il lut encore en 1788 la première partie d'un essai sur les phénomènes attribués au feu. Ce mémoire contient des vues neuves, intéressantes sur la nature du feu, la chaleur, la lumière, la décomposition et la recomposition des corps; il annonçait une suite de travaux sur cette matière.

Il mit aussi par écrit un projet qui aurait rendu les assemblées de la ville plus intéressantes, il consistait en un amusement perpétuel qui devait occuper l'esprit et déterminer chacun à un léger travail dont il serait résulté une instruction agréable. Mais dans tous les jeux, il faisait entrer le sort pour quelque chose, car lui seul présidait aux diverses questions à résoudre, en déterminant celle qui devait écheoir à chacun, et au travail qui pouvait faire l'agrément de la séance suivante, et le tout était arrangé pour que les dames y eussent une part plus intéressante que celle de leurs appas. L'exécution de ce projet pouvait faire une révolution dans les habitudes sociales de la petite ville de Bourg. M. de Bohan trouvait dans sa famille une sœur qui avait autant de connaissances que d'esprit, et qui était digne de servir de modèle. Si les femmes ne savent rien, c'est qu'on ne leur a rien appris; elles ont souvent plus d'esprit que les hommes instruits, et leur instruction serait un des plus grands pas vers la perfection de l'espèce humaine.

Le tableau des connaissances humaines, par le chancelier Bacon, que les éditeurs de l'Encyclo-

pédie mirent à la tête de ce fameux dictionnaire, et qui est fondé sur la division de nos facultés entre raison, imagination et mémoire, ne lui ayant pas paru conforme à la progression naturelle de l'esprit et des besoins de l'homme, M. de Bohan essaya avec raison d'en changer l'ordre, et pour que ses idées n'annonçassent pas la prétention de réformer l'ouvrage des grands penseurs, il supposa d'abord pour sujet de son mémoire l'ordre que l'on doit observer pour classer les livres de la bibliothèque d'un homme de goût; c'est ce qui a donné le sujet de ce nouveau tableau. La méthode, qui n'est autre chose qu'une suite de conséquences en usage dans l'étude des mathématiques, lui paraissait devoir être adoptée dans l'enseignement de toutes les sciences.

En 1803 il donna une notice sur l'Acacia-Robinia, dont on fait un grand usage; il démontre la facilité d'en faire des taillis, et surtout le moyen d'en tirer d'excellens échallas par le récépage, en deux années.

Il s'était fait à la campagne un jardin immense dont il a tiré un grand parti pour acclimater des arbres étrangers. Il avait tous les talens et tous les goûts, il avait profité des diverses positions où il s'était trouvé, pour s'enrichir de connaissances utiles. A Nancy, il s'était lié avec le démonstrateur de chimie, M. Nicolas, connu par plusieurs ouvrages, et avait pris avec lui un goût décidé pour cette science. On le vit ensuite se donner à la physique. Ses mémoires lus à la Société d'Emulation de l'Ain, ont prouvé que ses travaux dans cette partie n'a-

vaient pas été infructeux. L'anatomie, la chirurgie, la médecine ont eu pour lui des attraits, et en amateur instruit, il savait apprécier les hommes qui en font profession. La morale, l'éloquence, les ouvrages de goût étaient pour lui des objets de récréation, et jusque à la théologie et la jurisprudence, rien ne lui était étranger.

Aussi sa bibliothèque renfermait une collection de livres choisis dans tous les genres. Il avait un cabinet d'histoire naturelle; il avait fait disposer un observatoire au haut de sa maison de Bourg; enfin c'était un de ces citoyens rares et précieux pour une petite ville; et qui sont faits pour encourager tous les talens et en donner l'exemple.

M. de Bohan avait épousé en 1779 Mlle Duverdier qui fit long-temps son bonhenr. Lors de la détention de son mari, elle avait sollicité la consolation de le suivre, et l'état déplorable où on la voyait, adoucit la férocité des brigands, au point de les y faire consentir. On a vu qu'elle lui avait pour ainsi dire sauvé la vie. Il était impossible de mériter d'avantage le tendre attachement d'un mari. Il avait deux filles, l'une mourut en 1800, trois jours avant la mère, l'autre trois ans après. Ces pertes l'accablèrent de mélancolie et il ne fut plus le même. En vain il alla prendre les eaux de Luxeuil; des rhumatismes, un rhume, une saignée qu'il exigea, se joignirent à sa douleur, et malgré les soins de médecins habiles, il succomba le 12 mars 1804, à l'âge de 53 ans.

DUBOIS (N.), médecin distingué, né dans le

Bugey; après avoir exercé quelques temps son art dans sa Patrie, il alla se fixer à Paris où ses talens brillèrent au milieu de la réunion des savans qui affluent dans cette capitale. Vers l'an 1760, le docteur Dubois obtenait les plus grands succès dans le traitement des vapeurs, maladies pour lors à la mode, et tout aussi fréquentes que les maux de nerfs qui les ont remplacés. La vogue qu'il obtint était d'autant plus remarquable qu'il était loin d'être beau garçon, qualité cependant si nécessaire pour débuter à Paris. Malheureusement Dubois arriva trop tôt à une fortune indépendante, se laissa couler dans les bras de la paresse et se contenta d'être convive aimable et conteur tout-à-fait amusant. Il était d'une constitution robuste et vécut plus de 88 ans, malgré les diners ou plutôt grâce aux diners de l'ancien et du nouveau régime. Ce docte gastronome est un des principaux acteurs que Brillat-Savarin a introduits dans la scène charmante qu'on trouve à la fin de la 14e méditation de sa *Physiologie du goût*. Laissons la raconter par l'auteur lui-même; il met dans ses anecdotes un charme qui le fait lire avec délices et qui fera pardonner cette digression dans un article biographique :

« J'avais, au fonds de la rue du Bac, une famille de parens composée comme il suit : Le docteur, 78 ans; le capitaine, 76; leur sœur Jeannette, 74. Je les allais voir quelquefois et ils me recevaient toujours avec beaucoup d'amitié. Parbleu! me dit un jour le docteur Dubois en se levant sur la pointe des pieds pour me frapper sur l'épaule, il y a longtemps que tu nous vantes tes *fondues* (œufs brouil-

lés au fromage) ; tu ne cesses de nous en faire venir l'eau à la bouche, il est temps que cela finisse. Nous irons un jour déjeûner chez toi, le capitaine et moi et nous verrons ce que c'est. (C'est, je crois, vers 1801 qu'il me faisait cette agacerie.) Très-volontiers, lui répondis-je, et vous l'aurez dans toute sa gloire, car c'est moi qui la ferai. Votre proposition me rend tout-à-fait heureux. Ainsi, à demain dix heures, heure militaire. Au temps indiqué je vis arriver mes deux convives, rasés de frais, bien peignés, bien poudrés: deux petits vieillards encore verts et bien portans. Ils sourirent de plaisir quand ils virent la table prête, du linge blanc, trois couverts mis et à chaque place deux douzaines d'huîtres avec un citron luisant et doré. Aux deux bouts de la table s'élevait une bouteille de vin de Sauterne, soigneusement essuyée, fors le bouchon qui indiquait d'une manière certaine qu'il y avait longtemps que le tirage avait eu lieu. Hélas! j'ai vu disparaître, ou à peu-près, ces déjeûners d'huîtres autrefois si fréquens et si gais où on les avalait par milliers ; ils ont disparu avec les abbés qui n'en mangeaient jamais moins d'une grosse, et les chevaliers qui n'en finissaient plus. Je les regrette, mais en philosophe. Si le temps modifie les gouvernemens, quels droits n'a-t-il pas sur de simples usages! Après les huîtres qui furent trouvées très-fraiches, on servit des rognons à la brochette, une caisse de foie gras aux truffes, et enfin la fondue. On en avait rassemblé les élémens dans une casserole, qu'on apporta sur la table avec un réchaud à l'esprit de vin. Je fonctionnai sur le champ de bataille; et

les cousins ne perdirent pas un de mes mouvemens. Ils se récrièrent sur les charmes de cette préparation, et m'en demandèrent la recette que je leur promis, tout en leur contant à ce sujet diverses anecdotes. Après la fondue, vinrent les fruits de la saison et des confitures, une tasse de vrai Moka fait à la Dubelloy, dont la méthode commençait à se propager et enfin deux espèces de liqueurs, un esprit pour déterger et une huile pour adoucir. Le déjeûner bien fini, je proposai à mes convives de prendre un peu d'exercice, et pour cela de faire le tour de mon appartement, appartement qui est loin d'être élégant, mais qui est vaste, confortable et où mes amis se trouvaient d'autant mieux que les plafonds et les dorures dataient du milieu du règne de Louis XV. Je leur montrai l'argile original du buste de ma jolie cousine, Mme Récamier, par Chinard et son portrait en miniature, par Augustin. Je leur montrai ensuite quelques plâtres des meilleures sculptures antiques, des peintures qui ne sont pas sans mérite, mes fusils, mes instrumens de musique et quelques belles éditions tant françaises qu'étrangères. Dans ce voyage polymathique, ils n'oublièrent pas ma cuisine. Je leur fis voir mon pot-au-feu économique, ma coquille à rôtir, mon tournebroche à pendule et mon vaporisateur. Ils examinèrent tout avec une curiosité minutieuse et s'étonnèrent d'autant plus que, chez eux, tout se faisait encore comme du temps de la régence. Au moment où nous rentrâmes dans mon salon, deux heures sonnèrent. « Peste ! dit le docteur, voilà l'heure du dîner, et ma sœur

Jeannette nous attend. Il faut aller la joindre. Ce n'est pas que je me sente une grande envie de manger, mais il me faut mon potage. C'est une si vieille habitude que, quand je passe une journée sans en prendre, je dis comme Titus : *Diem perdidi.* » — Cher docteur, lui répondis-je, pourquoi aller si loin pour trouver ce que vous avez sous la main ? Je vais envoyer quelqu'un à la cousine pour la prévenir que vous restez avec moi, et que vous me faites le plaisir d'accepter un dîner pour lequel vous aurez quelqu'indulgence, parce qu'il n'aura pas tout le mérite d'un impromptu fait à loisir. Il y eut à ce sujet entre les deux frères, délibération oculaire, et ensuite consentement formel. Alors j'expédiai un *volante* pour le faubourg St-Germain; je dis un mot à mon maître-queux, et après un intervalle de temps tout-à-fait modéré, et, partie avec ses ressources, partie avec celles des restaurateurs voisins, il nous servit un petit dîner bien retroussé et tout-à-fait appétissant. Ce fut pour moi une grande satisfaction que de voir le sang-froid et et l'aplomb avec lequel mes deux amis s'assirent, s'approchèrent de la table, étalèrent leurs serviettes, et se préparèrent à agir. Ils éprouvèrent deux surprises auxquelles je n'avais pas moi-même pensé; car je leur fis servir du parmesan avec le potage, et leur offris après un verre de Madère sec. C'étaient deux nouveautés importées depuis peu par M. le prince de Talleyrand, le premier de nos diplomates, à qui nous devons tant de mots fins, spirituels, profonds et que l'attention publique a toujours suivi avec un intérêt distinct, soit dans sa

puissance, soit dans sa retraite. Le dîner se passa très-*bien*, tant dans sa partie substantielle que dans ses accessoires obligés ; et mes amis y mirent autant de complaisance que de gaité. Après le dîner, je proposai un piquet qui fut refusé; ils préférèrent le *farniente* des Italiens, disait le capitaine, et nous nous constituâmes en petit cercle autour de la cheminée. Malgré les délices du *farniente*, j'ai toujours pensé que rien ne donne plus de douceur à la conversation qu'une occupation quelconque, quand elle n'absorbe pas l'attention ; ainsi je proposai le thé. Le thé était une étrangeté pour les Français de la vieille roche, Cependant il fut accepté. Je le fis en leur présence et ils en prirent quelques tasses avec d'autant plus de plaisir qu'ils ne l'avaient jamais regardé que comme un remède. Une longue pratique m'avait appris qu'une complaisance en amène une autre et que quand on est une fois engagé dans cette voie on perd le pouvoir de refuser; aussi c'est avec un ton tout-à-fait impératif que je parlai de finir par un bowl de punch. — Mais tu me tueras, disait le docteur. — Mais vous nous griserez, disait le capitaine. A quoi je ne répondais quand demandant à grands cris des citrons, du sucre et du Rhum. Je fis donc le punch, et pendant que j'y étais occupé on exécutait des rôties (*toasts*) bien minces, délicatement beurrées et salées à point. Cette fois il y eut réclamation. Les cousins assurèrent qu'ils avaient bien assez mangé et qu'ils n'y toucheraient pas ; mais comme je connaissais l'attrait de cette préparation si simple, je répondis que je ne souhaitais

qu'une chose, c'est qu'il y en eût assez. Effectivement; peu après le capitaine prenait la dernière tranche, et je le surpris regardant s'il n'en restait pas ou si on en faisait pas d'autres: ce que j'ordonnais à l'instant. Cependant le temps avait coulé et ma pendule marquait plus de huit heures. Sauvons-nous, dirent mes hôtes, il faut bien que nous allions manger une feuille de salade avec notre pauvre sœur qui ne nous a pas vus de la journée. A cela je n'eus pas d'objection, et fidèle aux devoirs de l'hospitalité vis-à-vis deux vieillards si aimables, je les accompagnai jusqu'à leur voiture et je les vis partir. On demandera peut-être si l'ennui ne se coula pas quelques momens dans une aussi longue séance. Je répondrai négativement ; l'attention de mes convives fut soutenue par la confection de la fondue, par le voyage autour de l'appartement, par quelques nouveautés dans le dîner, par le thé et surtout par le punch dont ils n'avaient jamais goûté. D'ailleurs, le docteur connaissait tout Paris par généalogies et anecdotes. Le capitaine avait passé une partie de sa vie en Italie soit comme militaire, soit comme envoyé à la cour de Parme; j'ai moi-même beaucoup voyagé, nous causions sans prétention, nous écoutions avec complaisance. Il n'en faut pas tant pour que le temps fuie avec douceur et rapidité. Le lendemain matin je reçus une lettre du docteur ; il avait l'attention de m'apprendre que la petite débauche de la veille ne leur avait fait aucun mal; bien au contraire après un sommeil des plus heureux ils s'étaient levés frais, dispots et prêts à recommencer. »

BORDIER (N.), docteur en médecine, né près d'Ambérieu, alla, comme son compatriote et son contemporain Dubois, exercer son art à Paris où il florissait vers l'an 1780; sa réputation se répandit rapidement et lui fit une nombreuse clientelle. Sa pratique était douce, son système expectant et son diagnostique sûr.

Il fut nommé professeur en la Faculté de Médecine ; son style était simple, mais ses leçons étaient paternelles et fructueuses. Les honneurs vinrent le chercher lorsqu'il y pensait le moins, et il fut nommé médecin de l'impératrice Marie-Louise. Mais il ne jouit pas long-temps de cette place : l'*Empire* s'écroula et le docteur lui-même fut emporté par suite d'un mal de jambe contre lequel il avait lutté toute sa vie. Le docteur Bordier était d'une humeur tranquille, d'un caractère bienfaisant et d'un commerce sûr.

BILLON (N.), né à Bourg en 1730, se distingua dans le cours de ses études au collége de cette ville ; ses succès le firent remarquer au séminaire de Lyon, et jeune encore il fut nommé curé d'Hautecour en Revermont. Les soins qu'il donnait à sa paroisse, le zèle qu'il mettait à instruire la jeunesse, mais surtout les recherches qu'il faisait sur l'histoire de nos provinces, hâtèrent la destruction d'une poitrine peu robuste, et la mort vint le ravir en 1768 à l'amour de ses paroissiens qui pleurèrent long-temps un pasteur si charitable, si tolérant et si zélé. M. Billon a laissé entre les mains de M. Romain-Chevrier, de Bourg, un manuscrit intitulé : *Tableau*

historique de la Bresse où sont décrits sa situation, son état ancien et moderne, avec un abrégé de la vie de tous les princes et seigneurs qui l'ont gouvernée jusqu'en 1601. Ce manuscrit de 190 pages in-folio, dont nous possédons une copie, renferme des faits curieux et des détails intéressans pour la Bresse, sur son administration, ses productions, son commerce et les mœurs de ses habitans.

Si cette histoire qui va jusqu'à la grande époque de la révolution, avait été écrite avec plus de correction, elle mériterait de voir le jour.

GROGNIET (N.), avocat célèbre, né à Pontdevaux, mort en 1771, à la fleur de l'âge, laissant les idées les plus avantageuses de sa science dans une dissertation profonde sur la main-morte et le droit féodal de nos contrées.

ROUSSELET (Claude-François), Augustin réformé, né en 1725 à Pesmes, baillage de Gray. Il reçut, en embrassant la vie religieuse, le nom de P. Pacifique ; il professa la théologie dans différentes Maisons de son ordre, et se fit ensuite un nom comme prédicateur. Envoyé à Bourg en qualité de supérieur de la maison des Augustins, l'étude de l'histoire et la culture des lettres partageaient ses loisirs. Il fut l'un des premiers membres de la Société d'Emulation établie à Bourg, et il lut, dans ses séances publiques, plusieurs morceaux assez remarquables. A la suppression des ordres religieux, et sous la la constitution civile du clergé, il devint curé de Bourg; mais peu de temps après il abandonna la

cure en rétractant le serment qu'il avait été obligé de prêter. La piété dont il avait fait profession pendant les années de sa jeunesse, et l'esprit de soumission qu'on avait toujours remarqué en lui, ne lui permirent pas de rester plus long-temps séparé de l'autorité légitime. Il se retira alors dans sa famille, à Besançon, où il mourut le 20 août 1807. On a de lui : *Histoire et Description de l'Eglise royale de Brou.* Ce petit ouvrage est plein de recherches curieuses. L'église de Brou, l'un des plus beaux monumens gothiques qui existe en France, fut construite entre les années 1511 et 1536, sur les plans de Colomban, de Dijon, et de Vambogle, dont on voit le tombeau à Ceyzériat. Marguerite d'Autriche conçut le projet de cet édifice admirable par un mouvement tout religieux : elle promit à Dieu s'il daignait rendre la santé à Philibert-le-Beau, duc de Savoie, de faire bâtir un monument sur le territoire de Brou. L'accomplissement de ce vœu lui coûta 220,000 écus d'or, environ 22,000,000 de notre monnaie.

CACHET DE GARNERANS (Claude), né à Garnerans près de Thoissey, où il mourut en 1787, fut conseiller au parlement des Dombes. Versé dans la jurisprudence et la littérature, il a publié des ouvrages qui portent le cachet de cette double science. Le plus important est un corps de dissertations historiques sur l'origine de la souveraineté de Dombes, sa situation, son étendue, les droits de ses souverains, le temps de leur règne, leurs actions les plus mémorables, la création du parlement qui existait

dans ce pays avant sa réunion, les coutumes et la législation, etc. Cachet de Garnerans fut un homme probe et religieux, voué au bien de ses semblables, ennemi juré de l'erreur qu'il poursuivit dans quelques ouvrages des historiens de son temps.

RACLE (Léonard), architecte-ingénieur, associé correspondant de la Société d'Émulation de Bourg, né à Dijon le 30 novembre 1736, mort à Pontdevaux le 8 janvier 1791, lorsqu'il était membre de l'administration du département de l'Ain.

Cet ingénieur était doué de beaucoup d'esprit et d'une pénétration rare; les mathématiques, la mécanique, les arts, l'architecture et le dessin qu'il avait appris presque sans maître, le mirent en état de concevoir et d'exécuter des travaux d'art de la plus grande importance. Fixé d'abord à Ferney, où il avait établi une manufacture de faïence qu'il appelait avec raison *argile-marbre*, il eut bientôt acquis la confiance, l'estime et l'amitié de Voltaire. Il fut son architecte; c'est lui qui a bâti en grande partie le bourg de Ferney. Voltaire, dit-il, lui commandait une maison, comme d'autres commandent une paire de souliers. Il eut une grande part aux embellissemens du château de Ferney; la chambre dite du *cœur* fut son ouvrage. Le travail le plus remarquable de Râcle est le port de Versoix, dont M. de Choiseul l'avait chargé, à la sollicitation de Voltaire (1). La mort de son protecteur lui fit

(1) Voyez pag. 142.

abandonner Ferney et transporter à Pontdevaux sa manufacture d'*argile-marbre*. Le mélange et la manipulation des argiles lui fournissaient une pâte que l'action du feu colorait diversement, et il en résultait un marbre factice, bien veiné à l'intérieur et à l'extérieur. Il est sorti de cette manufacture de très-beaux morceaux et des objets précieux par le fini du travail et de la sculpture, tels que vases, fleurs, poêles, etc. Un poêle très-remarquable fut envoyé de Pontdevaux à Versailles, et ornait une des plus belles pièces du château.

Tout ce qui est relatif à la terre cuite, à la construction des fours, à l'économie des combustibles, a été traité par lui de la manière la plus complète, notamment dans son *Art du tuilier et du briquetier*, dans sa *Dissertation sur la théorie du feu dans les fours elliptiques* qu'il avait exécutés.

Râcle fut couronné en 1786 par l'Académie de Toulouse comme auteur d'un savant *Mémoire sur la construction d'un pont de fer ou de bois d'une seule arche de 450 pieds d'ouverture*.

L'entreprise du canal de Pontdevaux (1), qui de-

---

(1) Ce canal fut ouvert par les soins de M. Bertin, seigneur de Pontdevaux, quelques années avant la révolution. Par un traité fait entre lui et la ville de Pontdevaux, sanctionné par le gouvernement, M. Bertin se chargeait de son ouverture et de sa construction, moyennant la somme de 24,000 francs, payables en douze années, la concession de quelques terrains communaux et la perception du droit de navigation, d'après un tarif fixé par arrêt du conseil d'état du 22 juin 1779. Il paraît que c'est à la mort seule du

vait réunir la Reyssouze à la Saône, fournit bientôt à Râcle l'occasion d'appliquer la théorie développée dans son mémoire. Il voulait placer sur ce canal un pont en charpente métallique d'une seule arche, dont les pièces avaient été fondues à la fonderie du Creuzot. Ce pont, de la plus grande élégance et de la plus grande solidité, était monté dans la cour de Râcle quand la révolution arriva; après avoir survécu aux dévastations de 1793, il a été vendu en 1808 au poids comme vieux fer par le nouveau pro-

---

propriétaire qu'on doit attribuer son défaut d'achèvement.

Ce canal, pour l'entière confection duquel il ne manque que peu de travaux, a 4 kilomètres de longueur sur 14 mètres de largeur; il traverse une très-belle prairie qui s'étend de Pontdevaux à la Saône. Il doit s'ouvrir et se fermer par deux écluses non encore terminées; la première à la prise d'eau, dont le travail est le moins avancé; la seconde à son embouchure dans la Saône. Cette dernière est en état de service, quoique non entièrement finie.

Les dépenses faites par M. Bertin, pour cette entreprise, doivent avoir été très-considérables. On estime que pour mettre ce canal en état d'activité, il faudrait y employer encore une somme de 80,000 francs; on ne peut donc espérer son achèvement que des soins du gouvernement qui rendrait le service le plus signalé à notre pays. Ce canal réunirait la Saône à la Reyssouze; un embranchement irait à la Veyle; un autre à la Chalaronne; enfin, de la Reyssouze on communiquerait à l'Ain par le Suran; ce seraient là autant de veines qui porteraient la vie dans cette partie de notre département où les routes sont si mauvaises faute de matériaux. Ces canaux auraient encore l'avantage de réunir les eaux croupissantes, de leur donner un écoulement, et d'assainir les Dombes et une partie de la Bresse.

priétaire de la terre de Pontdevaux, et cela au 19e siècle ! *Auri sacra fames!* La halle au blé de Pontdevaux, malheureusement détruite par le feu, était l'ouvrage de Râcle. Ce savant ingénieur avait composé divers mémoires, tous marqués au coin de la science la plus profonde en mathématiques : 1° sur les *Moyens d'abriter les vaisseaux et de les garantir des effets alternés de la chaleur et du soleil;* 2° *Projet de rendre le Rhône navigable de Genève à Lyon;* 3° *Projet d'un pont de fer sur la Saône ou le Rhône;* 4° sur les *Propriétés de la cycloïde;* 5° ses *Réflexions sur le cours de la rivière de l'Ain et les moyens de la fixer;* c'est le seul de ses écrits qui ait été imprimé.

Râcle était doué d'un cœur excellent; son caractère plein de douceur lui assurait l'attachement de tous ceux qui le connaissaient. Son imagination, son désir d'arriver à la perfection, la foule de ses idées créatrices, ne lui permirent pas de suivre toujours les combinaisons qui pouvaient lui être personnellement utiles; il eut le sort de tous les hommes ingénieux et actifs qui font tout pour les arts et rien pour eux-mêmes. S'il ne fut pas récompensé par la fortune, il eut des jouissances qu'elle ne procure pas, celle de se livrer à son goût pour les sciences et les arts, de mener une vie pure, celle enfin d'avoir été généralement aimé et estimé, surtout dans notre pays dont il était devenu citoyen par affection et par les établissemens qu'il y a faits.

CARRA (Jean-Lonis), né en 1743, à Pontdeveyle, de parens pauvres qui lui firent faire quelques étu-

des, mais ne reformèrent pas ses inclinations. Accusé d'un vol grave, il fut obligé de s'enfuir de son pays, erra long-temps en Allemagne, et parvint à se placer en qualité de secrétaire chez un hospodar de Moldavie, qui fut étranglé par ordre de la sublime Porte, pour avoir, dit-on, suivi les conseils de l'aventurier français. Carra remplit ensuite les mêmes fonctions chez le cardinal de Rohan, qui trouva plaisant de prendre à son service le secrétaire d'un hospodar. Sa mauvaise conduite l'ayant encore forcé de quitter cette place, il accourut à Paris, dès les premiers momens de la révolution, et après avoir coopéré, en 1789, à la rédaction du *Mercure National* ou *Journal d'état et du citoyen*, avec Masclet, Hugon, Bassville, etc., il devint le plus habituel rédacteur d'un journal intitulé: *Annales patriotiques*, qui portait le nom de M. *Mercier*. Quoiqu'écrite d'un style lourd et pleine d'un bavardage grossier, cette feuille eut un succès prodigieux, qu'elle dut à son exagération démagogique. Il n'en est point qui, surtout dans les provinces, ait porté des coups plus funestes à la royauté. Les *Annales patriotiques* étaient dans tous les clubs, dans les villes, comme dans les plus petits villages; chaque société populaire avait son *Carra*. Tout ce qu'on disait dans ces associations turbulentes, était ramassé par cette feuille, qui répandait tout cela d'un bout de la France à l'autre, abusait la confiante ignorance, exaltait le fanatisme politique et réunissait enfin, par une sorte de communication électrique, tous ces hommes fougueux qui firent tant de mal à leur patrie, pour tomber eux-mêmes

dans l'abîme que leur imprudence avait creusé.

Le journaliste Carra se croyait assez fort pour bouleverser l'Europe. Dès le 29 décembre 1790, il se présenta à la tribune du club des Jacobins, déclara formellement la guerre à l'empereur Léopold, et ajouta que, pour soulever tous les peuples de l'Allemagne, il ne demandait que cinquant mille hommes, douze presses, des imprimeurs et du papier; mais alors, même dans ce club, on ne pensait point à la guerre, et Mirabeau le fit couvrir de huées. Le 8 septembre 1792, il se présenta à la barre du corps législatif et fit remettre sur le bureau une tabatière en or, qu'il dit lui avoir été donnée par le roi de Prusse, en reconnaissance d'un ouvrage qu'il lui avait dédié, et demanda que cet or servît à combattre le souverain qui l'en avait gratifié; il termina en déchirant la signature de la lettre que le roi lui avait adressée. Cependant, plusieurs personnes prétendirent que malgré toutes ces protestations d'un républicanisme qui ne connaissait ni égards ni ménagemens, Carra était l'agent d'un parti qui voulait mettre le duc de Brunswick sur le trône de France. Ce soupçon qu'on croit mal fondé, fit fortune auprès de Robespierre qui le désigna comme un traître, bien que dans toutes les circonstances, il eût été un de ses plus utiles serviteurs. Carra fut un des principaux moteurs de l'attaque des Tuileries, le 10 août, et s'en vanta dans sa feuille. Il accusa le général Montesquiou, commandant en Savoie, et fut envoyé au camp de Châlon, d'où il annonça la retraite des Prussiens. Carra fut député à la convention par deux départemens, et accepta la nomination

de Saône-et-Loire. Dans le procès de Louis XVI, il fut un des premiers à se prononcer contre l'appel au peuple. Du reste, il ne se fit point remarquer dans cette assemblée, et réserva tous ses moyens pour son journal. C'est dans cette feuille que, dès les premiers mois de 1792, il insistait pour que la populace fût armée de piques, afin de l'opposer à la garde nationale, uniquement composée des bourgeois de chaque ville, et il le répéta si souvent, qu'enfin ses vœux furent remplis. Cette mesure désorganisa la force publique qui soutenait la faible constitution. La garde nationale, surtout à Paris, avait une tenue très-belle, et se faisait honneur de ne paraître jamais que sous le plus brillant costume militaire. Dès que les piques parurent, la plupart des compagnies ne voulurent point se confondre avec la tourbe des piquiers, que dès-lors on appelait *sans-culottes*, et cessèrent de faire le service. Rejeté du parti de Robespierre, comme on l'a dit plus haut, Carra se rangea dans celui des Brissotins, et fut nommé, sous le ministère de Roland, garde de la bibliothèque nationale. Bientôt les dénonciations se multiplièrent contre lui. Marat, Couthon et Robespierre le firent rappeler d'une mission à Blois, le 12 juin 1793. Proscrit par suite des événemens du 21 mai, il fut condamné à mort, le 30 octobre, par le tribunal révolutionnaire de Paris, et décapité le lendemain, à l'âge de 50 ans, avec les 21 députés girondins. Par sa vie et par sa mort, il mérita de figurer dans le *Recueil des morts funestes des impies les plus célèbres*. Carra se croyait un des plus habiles diplomates de l'Europe. La veille de sa con-

damnation, il réglait encore les destinées du monde et des souverains. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Système de la raison ou le prophète philosophe*, Londres 1773, 3° édition, Paris 1791, in-8°, ouvrage mis à l'index à Vienne : il contient des déclamations contre la royauté ; 2° *Histoire de la Moldavie et de la Valachie, avec une dissertation sur l'état actuel de ces deux provinces*, 1778, in-12, réimprimé à Neuchâtel en 1781 ; 3° *Nouveaux principes de physique*, 1782-83, 4 vol. in-8° ; 4° *Essai sur la nautique aérienne*, dans lequel il prétendit avoir trouvé le moyen de diriger les globes aérostatiques, 1784, in-12 ; 5° *Examen physique du magnétisme animal*, 1785, in-8° ; 6° *Dissertation élémentaire sur la nature, la lumière, la chaleur du feu et de l'électricité*, 1787, in-8° ; 7° *Un petit mot de réponse à M. de Calonne, sur sa requête au roi*, 1787, in-8° ; 8° *Histoire de l'Ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes*, traduite de l'anglais de Gillier, 1787-88, 6 vol. in-8° ; le style de la traduction a quelquefois de la sécheresse et de la gêne, surtout dans le premier volume ; 9.° *L'Orateur des états-généraux*, in-8° ; 10° *Considérations, recherches et observations sur les états généraux*, 1789, in-8° ; 1798, in-8° ; 11° *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, 1740, 3 vol. in-8° ; 12° des opuscules et pamphlets politiques sur lesquels on peut consulter la *France littéraire de M. Ersch*, et les *Siècles littéraires de Désessarts*. Carra est encore auteur d'*Odazir*, roman philosophique, 1772, in-8°.

(Biog. universelle.)

VARENNE DE FENILLE (Philibert-Charles-Marie), receveur des impositions de Bresse et de Dombes, membre des Sociétés d'agriculture de Paris, Lyon, Dijon et Bourg, etc., était fils de Jacques Varenne, secrétaire en chef des états de Bourgogne, qui fut si injustement poursuivi par les parlemens à l'occasion d'un *Mémoire* qu'il avait publié en 1762, *pour les états généraux des états du duché de Bourgogne.* Après les malheurs de son père, dont le roi récompensa la conduite par la concession gratuite de l'office de receveur-général des finances de Bretagne, Philibert se fixa en Bresse où il exerçait lui-même les fonctions de receveur des impositions et où son père possédait des terres dont il lui avait laissé l'administration. Ce fut là qu'il se livra, jeune encore, aux plantations, à l'étude des desséchemens, et à toutes sortes d'expériences agricoles. Il établit ensuite des pépinières importantes sur un terrain qu'il avait acheté dans les fossés de l'ancienne place de Bourg : c'étaient les premières que l'on vit dans la contrée. Sa vie s'écoulait paisible, ainsi partagée entre les devoirs de sa place qui le mirent à la portée de rendre d'importans services à sa province, et ses utiles travaux agricoles, lorsque la révolution vint la troubler; quoiqu'il ne prit aucune part aux affaires politiques, il fut arrêté comme fédéraliste, en 1794, par ordre du représentant Albitte, et conduit à Lyon, sur une charette, par un temps de pluie glaciale, avec plusieurs des principaux habitans de Bourg. La voiture ne s'arrêta que pour les faire comparaître un instant devant la funeste *commission temporaire* et bientôt après les conduisit à l'écha-

faud où ils furent exécutés le 14 février 1794. On a de Varenne de Fenille : 1° *Observations, expériences et mémoires sur l'agriculture et sur les causes de la mortalité du poisson dans les étangs pendant l'hiver de* 1789, in 8°, Lyon, 1789, avec fig. 2° *Réflexions sur une question importante d'économie politique,* Paris, 1790, in-8°. Cet ouvrage traite du mode à établir pour l'égale répartition de l'impôt et de la nécessité de n'en voter l'assiette que tous les vingt ans, afin de laisser au propriétaire le temps d'améliorer son sol, et de retirer une partie de ses frais. 3° *Observations sur les étangs*, Bourg, 1791, in-8°, qui furent suivies, dans la même année, d'un supplément de 75 pages. 4° *Mémoire sur l'aménagement des forêts nationales, sur l'administration forestière, sur les qualités des bois indigènes, ou qui sont acclimatés en France, et description des bois exotiques que nous fournit la concurrence;* Bourg, 1792, 2 vol. in-8. 5° *Observations sur le voyage d'Arthur Young en France.* 6° *Procédé simple pour acquérir la connaissance exacte des accroissemens successifs d'un taillis.* 7° *Expériences relatives à la culture du maïs et du froment.* Ces trois derniers écrits publiés séparément, en 1753 et 1754, se trouvent dans la *Feuille du Cultivateur.* Les ouvrages de Varenne de Fenille, publiés séparément à diverses époques, et notamment en 1789 et 92, ont été réunis, au moins par extrait pour quelques-uns, en 1807, sous le titre général d'*OEuvres d'agriculture,* 3 vol. in-8°. Les deux premiers volumes renferment ce qui est relatif à l'administration forestière ; le troisième présente ce qui traite

de la culture des terres, du dessèchement des étangs et marais, du maïs, de la plantation des vergers, des jachères, des moyens de prévenir la mortalité des poissons, etc. Varenne de Fenille, dont le style noble et élevé rappela dans quelques descriptions la manière de Buffon qui l'honora dans sa jeunesse de son amitié et de ses conseils, possédait néanmoins éminemment le talent d'écrire pour les cultivateurs. Il est précis, serré, sans cesser d'être clair, et il n'oublie rien de ce qui pourrait confirmer ou affaiblir ses idées; enfin ses écrits font autorité. Il a vérifié, corroboré et complété les travaux de Duhamel-Dumonceau et de Buffon sur les bois, il a ajouté à leurs découvertes, rectifié celles de Malpighi, Hales, et donné à l'administration forestière un code complet d'expériences propres à maintenir la balance entre la production et la consommation. Buffon avait laissé un grand problême à résoudre, celui de déterminer, par une méthode précise, l'instant du plus haut point d'accroissement d'un bois-taillis; Varenne de Fenille l'a résolu de la manière la plus satisfaisante. La découverte l'a conduit de la méthode des éclaircies à celle de convertir un taillis en belle futaie, sans nuire au propriétaire. Il fut l'un des principaux fondateurs de la Société d'Émulation de Bourg. Les habitans de la Bresse lui doivent les améliorations apportées dans l'administration de leurs terres et dans leur existence physique et morale. Il y a le premier propagé la connaissance des meilleures espèces d'arbres fruitiers et forestiers; le goût des plantations et des jardins dont il possédait un des plus étendus et des plus curieux

en plantes indigènes et exotiques. Personne mieux que lui n'a traité la question du dessèchement des marais et du gouvernement des étangs. il n'aimait et ne cultivait l'histoire naturelle que sous le rapport de l'utilité : comme Réaumur, il voulait que la science eût un but d'intérêt public, et constamment il fit marcher de pair la pratique et la théorie dans tous ses travaux agricoles ; il aida Malesherbes dans tous les essais d'acclimatation et d'appréciation des bois exotiques. Trois jours avant son arrestation, il avait adressé à M. Dubois, son ami, un mémoire qui a été publié dans la *Feuille du Cultivateur*, et dans sa prison il s'occupait de généraliser pour tous les bois de la France, son important travail de leurs qualités comparées. M. Varenne de Fenille a laissé un fils qui a rempli long-temps diverses fonctions administratives, et a été nommé, dans trois sessions différentes, député par ses compatriotes.

BRUN (Marie - Marguerite de Maison - Forte), naquit à Coligny le 25 juin 1713. Elle unissait à la beauté et aux grâces extérieures, un esprit vif et agréable, des connaissances variées et une mémoire étonnante. Elle épousa, en 1730, M. Brun, subdélégué de Besançon et ensuite procureur du roi du bureau des finances de Franche-Comté. Sa maison devint le rendez-vous de toutes les personnes de la province distinguées par leur naissance, par leur esprit, ou simplement par le goût de la littérature. Elle mourut à Besançon au mois de juillet 1794, dans sa 81e année. On a de cette dame : 1° *Essai*

d'un Dictionnaire comtois-français, Besançon, 1753, in-8°. 2° *L'Amour maternel*, poème qui obtint une mention honorable au concours, pour le prix de l'Académie en 1773. 3° *L'Amour des Français pour leur Roi*, poème, Besançon, 1773, in-8°. Mme Brun avait composé un grand nombre de poésies fugitives ; sa modestie ne lui permit pas de les faire imprimer.

DUPUY (Louis), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, membre de celle de Gottingen et de plusieurs autres, naquit à Chazey-sur-Ain, le 23 novembre 1709, d'une des plus anciennes familles du Bugey, mais qui avait perdu ses titres et ceux mêmes de ses biens patrimoniaux, pendant les guerres civiles de la Ligue. Quoique l'aîné de douze enfans, le jeune Dupuy fut destiné par son père à l'état ecclésiastique. Il fit avec un succès distingué ses études au collége de Lyon, et lorsque l'époque des études théologiques fut arrivé, il eut la gloire de voir les deux séminaires se disputer un sujet déjà si célèbre ; il se décida pour celui des Jésuites, sur l'offre que lui fit le supérieur de cette maison, de lui remettre la moitié de la pension pour acheter des livres. A 26 ans il alla au séminaire des *Trente-Trois*, où il fut successivement maître de conférences, bibliothécaire et second supérieur. Il lui fallait, pour entrer dans les ordres, les lettres nécessaires quand on passe d'un diocèse dans un autre ; il les demanda à l'archevêque de Lyon, qui motiva son refus positif sur le désir de conserver pour son diocèse un sujet tel

que Dupuy. Cette circonstance le détermina à renoncer pour toujours à l'état ecclésiastique. Rendu tout entier aux sciences et aux belles-lettres, il chercha à se rapprocher des hommes qui les cultivaient avec le plus de distinction. Il fut accueilli et goûté de l'académicien Fourmont qui jouissait alors d'une grande réputation, et dont la maison était le rendez-vous des gens de lettres et de tous les savans étrangers. Ce fut sous ses auspices et à sa recommandation que Dupuy se trouva chargé de la rédaction du *Journal des Savans*, qu'il dirigea pendant trente ans. On y distingue de notre académicien une foule de dissertations et d'extraits où la critique la plus judicieuse et le goût le plus sûr s'unissent à la variété des connaissances en tous genres. Il savait le grec, l'hébreu et assez de mathématiques pour se faire, à cette époque, une réputation par elles, s'il s'y fût livré tout entier. Mais fidèle à son plan de varier ses études et d'entremêler ses occupations, il passait alternativement des lettres aux sciences, et revenait bientôt des sciences aux lettres qui paraissent avoir été son goût de préférence. On disait assez ingénieusement de lui qu'il était la moyenne proportionnelle entre l'Académie des sciences et celle des inscriptions. En 1768, le prince de Soubise lui offrit la direction de sa bibliothèque : Dupuy l'accepta avec empressement, et présida vingt ans à ce vaste et magnifique dépôt ; mais le dérangement de la fortune du prince l'ayant forcé au sacrifice de ses livres, il fit annoncer au bibliothécaire le parti qu'il avait pris de les vendre. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Dupuy et le frappa d'une strangurie

qui, après sept ans de souffrances, le conduisit enfin au tombeau, le 10 avril 1795. Il s'était marié à l'âge de 60 ans à Louise de Menon, femme très-versée dans la littérature et qui travailla long-temps avec lui au *Journal des Savans ;* elle était de l'Académie des Arcades de Rome, la seule où les femmes pussent être reçues.

Dupuy avait été reçu en 1756 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il fut bientôt après secrétaire perpétuel, fonction qu'il a remplie avec zèle et assiduité jusqu'à l'âge de 72 ans. Sa longue carrière fut laborieusement partagée entre les sciences et les lettres, et il a laissé sur l'une et l'autre de ses deux routes si opposées, des monumens capables de préserver son nom de l'oubli. Le père Brumoy avait laissé dans son *Théâtre des Grecs* une lacune importante à remplir : Dupuy s'en chargea, et traduisit en entier les quatre pièces de Sophocle, dont le jésuite n'avait donné que l'analyse et quelques extraits ; ce sont l'*Ajax*, les *Trachiniennes*, l'*Œdipe à Colonne* et l'*Antigone*. Cette traduction parut en 1762, in-4° ou 2 vol. in-12. Elle se fait lire avec intérêt, et les notes qui l'accompagnent annoncent une étude raisonnée de la langue et des beautés de l'original. Les travaux de l'homme de lettres ne nuisirent point aux fonctions du secrétaire de l'Académie. Dupuy publia 6 volumes de mémoires de cette compagnie (de 36 à 41), et y prononça, suivant l'usage, l'éloge de plusieurs de ses confrères. Parmi ses productions mathématiques, on distingue les *Observations sur les infiniment petits et les principes métaphysiques de la géométrie ;* une

édition du *Fragment d'Anthémius sur des paradoxes de mécanique,* avec une traduction française et des notes; Paris, 1777, in-4°. Le texte grec y est corrigé d'après quatre manuscrits; on y trouve une explication curieuse du *Miroir d'Archimède et de ses effets;* mais ce sujet a été mieux traité depuis par Peyrard, dans son *Miroir ardent,* Paris, 1807, in-4°. La collection de l'Académie renferme également de Dupuy plusieurs mémoires intéressans; nous citerons seulement les suivans, en renvoyant aux mémoires de l'Académie ceux de nos lecteurs qui voudraient connaître les autres qu'il serait trop long de citer dans cette notice : 1° sur l'*Etat de la monnaie romaine;* 2° sur la *Valeur du denier d'argent du temps de Charlemagne;* 3° sur la *Manière dont les anciens allumaient le feu sacré dans les temples;* 4° *Observations sur les quatre levers du soleil dont parle Hérodote, d'après les prêtres égyptiens.*

Dupuy, outre les nombreux mémoires, lettres, observations consignées dans le recueil de l'Académie, avait laissé beaucoup de manuscrits. Terminons cette notice par ces vers mis sous son portrait, et qui peignent tout à la fois ses mœurs, ses talens et sa réputation :

Des chefs-d'œuvre d'Athènes, il enrichit la France,
Et des vertus de Sparte, il remplit son cœur.
Le siècle de Voltaire admire sa science;
Le siècle de Bayard eût chéri sa candeur;
Formé par la nature et pour l'un et pour l'autre,
Ses mœurs sont du vieux temps, son esprit est du nôtre.

SANDRANS (Joseph de Cardon, baron de), servit quinze ans comme officier dans le régiment de Rohan-Rochefort, et fut député de la noblesse de Bresse aux États-Généraux de 1789, où il resta constamment attaché à la cause royale, votant avec les membres les plus prononcés du côté droit, et protestant contre tous les actes qui pouvaient tendre à atténuer l'autorité du roi. Il mourut, près de sa terre de Sandrans, le 3 septembre 1797, à Châtillon-les-Dombes, où il était président de l'administration municipale. A des connaissances politiques, Joseph de Cardon en joignait de littéraires et d'administratives, et il était recherché pour les agrémens de la société et la justesse de ses avis. Il descendait de la maison de Folch, mayor de Cardona-Aragon, titulaire du duché de Cardon en Catalogne. La branche de cette famille, établie en France depuis la fin du 15e siècle, avait quitté l'Espagne pour se rendre à Lucques, d'où elle passa en France. Horace Folch de Cardon, et Jacques, son frère, les premiers qui se fixèrent à Lyon, avaient obtenu de Henri IV, en 1605, des lettres de naturalisation de nobles français et confirmation de leur extraction espagnole, en récompense des services qu'ils rendirent au roi en empêchant, l'un à la porte d'Ainay, et l'autre à la porte de la Guillotière, les ennemis appelés par la Ligue de se rendre maîtres de la ville de Lyon. Ce fait est relaté en entier dans les lettres-patentes données par Henri-le-Grand, le 8 décembre 1605, que le père Colonia déclare avoir eues entre les mains. Horace de Cardon, chef de la branche des barons de Sandrans, obtint en outre dans les

mêmes lettres-patentes, à l'exemple de tant d'autres, l'autorisation de faire à Lyon le commerce de la librairie en gros, sans déroger. Il y amassa une si grande fortune, que dans le temps on évaluait ses biens à plus de deux millions. Il employa la majeure partie de ses richesses à construire des monumens d'utilité publique. Colonia, Pernety et d'autres historiens de Lyon ont conservé divers traits de sa munificence.

AUBRY (N.), ingénieur en chef des ponts et chaussées des ci-devant provinces de Bresse et Bugey, puis inspecteur-général dans la même partie et membre de la Société royale d'Émulation de Bourg, sa patrie, s'est distingué comme savant et comme auteur d'ouvrages d'art qui rendent son nom cher au département: tel est le beau pont qu'il a fait construire à Neuville, sur la rivière d'Ain. On a de lui un ouvrage imprimé à Lyon, en 1789, en un vol. in-4°, ayant pour titre : *Questions académiques*. Ce sont deux mémoires qui ont remporté les prix proposés; le premier en 1796 par l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, sur la construction d'un pont de bois de 450 pieds d'ouverture, d'un seul jet; le second par la Société d'Émulation de Bourg, et dont M. de Montrevel avait fait les fonds, sur les moyens de garantir les prairies de la Reyssouze de toute inondation, sans nuire au travail des moulins établis sur cette rivière. L'auteur de ces mémoires, qui supposent des connaissances profondes dans les mathématiques et la physique expérimentale, est mort à Fontainebleau en 1799.

SALLE (Philippe de La), d'une bonne et ancienne famille de Languedoc, machiniste et dessinateur célèbre, naquit en 1723, à Seyssel, où son père était receveur aux Gabelles, emploi modeste qu'un revers de fortune l'avait forcé d'accepter, mais dans l'exercice duquel il sut s'attirer l'estime des honnêtes gens par ses qualités du cœur, et l'attachement des malheureux par sa générosité. Le jeune La Salle manifesta dès son enfance son goût pour la peinture. Il reçut de Sarrabat, peintre d'histoire à Lyon, les premières leçons de dessin, et fut admis dans l'école de François Boucher, artiste doué d'une grande facilité mais sans goût, qui eut heureusement peu d'influence sur celui de son élève. La Salle s'attacha surtout à la décoration, et il se proposait d'aller à Rome pour s'y perfectionner, mais un fabricant de Lyon le fixa dans cette ville, en lui donnant, avec la main de sa fille, un intérêt dans son commerce. Le talent de La Salle, pour peindre les fleurs et les exécuter sur étoffe, le fit bientôt connaître. Louis XV lui accorda une pension de six cents livres. Cette récompense ne servit qu'à lui faciliter les progrès de son art en lui fournissant les moyens de multiplier ses essais. C'est à lui qu'on dut l'idée des étoffes en soie pour meubles ; et il rendit un service important aux manufactures de Lyon, en imaginant de conserver les formes de chaque dessin, de sorte qu'une opération qui coûtait à l'ouvrier près de deux mois de travail, n'exigea plus que quelques minutes. Il exécutait à la navette des tableaux admirables d'animaux, et il réussissait même à faire le portrait en broché, d'une grande ressemblance. On cite surtout

celui de l'impératrice Catherine II, qu'on voyait dans la chambre de Voltaire à Ferney.

Tous les meubles en soie des appartemens de cette princesse furent exécutés par La Salle et sur ses dessins. On montrait aussi comme des chefs-d'œuvre les portraits de Louis XV et du comte de Provence, qu'il offrit à Marie-Joséphine-Louise de Savoie lorsqu'elle passa en 1771, allant épouser ce prince, qui monta sur le trône de France en 1814, la charte à la main et le pardon dans le cœur. L'année suivante, La Salle exécuta le portrait de madame la comtessse de Provence et eut l'honneur de le lui présenter à Versailles; il en fut bien reçu et largement récompensé. Flatté d'un suffrage venant de si haut, cet artiste distingué s'empressa d'envoyer à la cour de Turin les portraits sur étoffe du comte et de la comtesse de Provence qui furent reçus avec bonté, ainsi que ceux du roi de Sardaigne et de la princesse Marie-Thérèse de Savoie, épouse du comte d'Artois qui devint roi sous le nom de Charles X, dont les infortunes seront à jamais une leçon pour les rois. En 1775, Turgot, alors ministre, fit accorder à La Salle une pension de six mille livres, le cordon de St-Michel et des lettres de noblesse. Louis XVI lui permit de faire au château des Tuileries l'essai de la navette volante pour la fabrique des gazes et autres étoffes de toute grandeur. Cette invention, reproduite depuis comme anglaise, appartient incontestablement à La Salle. Les divers perfectionnemens qu'il ne cessait d'introduire dans la construction des métiers en soie, lui méritèrent en 1783, la grande médaille d'or, destinée à récompenser les découver-

tes les plus utiles au commerce. Après le siége de Lyon en 1793, ses ateliers furent pillés et ses machines détruites ; il vendit ses meubles et des effets précieux pour reconstruire ses mécaniques qu'il avait le projet de léguer à sa patrie adoptive. La ville de Lyon lui accorda un logement dans l'ancienne abbaye de St-Pierre où il fit transporter son cabinet. Dans les dernières années de sa vie, il perfectionna le tour et le moulin à soie; malade lui-même, il imagina et fit construire un lit propre à faciliter le pansement des blessés et à leur procurer un sommeil si nécessaire dans leur état de souffrance. Ce lit se prêtait à toutes les positions que le médecin ou le chirurgien peuvent désirer ou que réclame la commodité du malade. On dit que La Salle était aussi l'inventeur d'une machine très-facile à porter et qui aurait pu servir d'échelle pour les assauts et de pont pour traverser une rivière ; il refusa constamment de faire connaître ce moyen de faciliter la guerre ; Napoléon qui connaissait les talens de La Salle le nomma président au conservatoire des arts, mais la mort qui arriva pour lui le 27 février 1804, l'empêcha d'occuper cet emploi. Ses amis et surtout les amis des arts le regrettèrent vivement et firent placer au musée St-Pierre à Lyon, le portrait de cet habile artiste au bas duquel on lit ce quatrain :

> Précieux à l'état, utile à sa patrie,
> Chéri par ses bienfaits et par sa probité,
> Il porta sur les arts le flambeau du génie
> Et sut les enrichir de son activité.

GACON (Pierre-François), licencié en droit,

membre de la Société d'Emulation de Bourg, ecclésiastique distingué, naquit, le 19 octobre 1735, à Bâgé-le-Châtel où son père était procureur. Il montra dès son bas-âge du goût pour l'état ecclésiastique, aussi sa douceur, son affabilité et sa piété le firent chérir des supérieurs du séminaire de St.-Irénée, à Lyon, où il fit ses études théologiques. Lorsqu'il fut prêtre, M. l'archevêque de Lyon l'envoya vicaire dans le lieu de sa naissance. M. Bouverot, son curé, homme de mérite, ayant reconnu dans son jeune collaborateur beaucoup de qualités et de talens, lui résigna sa place; il en prit possession en 1765. Par sa prudence et sa charité dans l'exercice de son ministère, Gâcon mérita d'être nommé archiprêtre de Bâgé. Ce titre ne fit qu'augmenter la confiance et la vénération dont il jouissait auprès de tous les ecclésiastiques ses voisins qui le consultaient dans toutes leurs affaires. Gâcon avait reçu le talent de la chaire, il en a laissé des preuves dans une oraison funèbre de Marie Lekzinska, reine de France, épouse de Louis XV. Cette pièce d'éloquence fut prêchée et imprimée à Mâcon en 1768. L'archiprêtre de Bâgé avait beaucoup étudié l'histoire, et l'amour qu'il portait à sa patrie lui fit entreprendre un ouvrage qui devait contribuer à la gloire de nos provinces. Il avait remarqué que l'histoire de notre pays était demeurée jusqu'alors imparfaite : Guichenon s'est plus occupé de la chronologie, des terres, des titres et des familles, que de la partie historique de la Bresse et du Bugey; d'ailleurs il n'avait rien publié sur les Dombes non plus que sur le pays de Gex; Courtépée, Montmou, Neuveéglise ont donné

une simple notice des diverses communes; Revel n'a parlé que de la jurisprudence du pays; Collet qui eut pu mieux faire, s'est borné à une critique judicieuse parfois, mais le plus souvent passionnée contre son oncle Guichenon. L'abbé Gâcon voulant réparer toutes ces lacunes, entreprit une histoire de Bresse, du Bugey et de la Dombe. Cet ouvrage, fruit d'un travail de longues années d'études et de recherches, écrit avec pureté et précision, dédié à MM. les administrateurs et syndics généraux des trois ordres, fut annoncé par un prospectus en 1786; il devait avoir 3 vol. in-8°. Mais les événemens qui survinrent, suspendirent l'impression de cette histoire, qui demeura dans le portefeuille de l'auteur. M. de La Teyssonnière en a donné un abrégé en 1825. Ce manuscrit volumineux, et qui contient une quantité de chartes et de traités, est aujourd'hui en la possession de M. Depery, grand-vicaire de Belley.

M. Gâcon, aussi modeste que savant, aussi charitable qu'ami de la paix, fut respecté par les partis qui se déchirèrent pendant ces horribles guerres civiles, et mourut au milieu de ses paroissiens le 18 octobre 1802. Le manuscrit de Gâcon contient beaucoup de lettres de Lalande et d'autres savans avec lesquels il était en relation : toutes ces pièces montrent l'estime qu'ils faisaient de cet ecclésiastique érudit, qui se fut produit encore plus avant dans la société des littérateurs, sans un fond de timidité qui lui fit toujours fuir le monde.

PARADIS DE RAIMONDIS (Zacharie), d'une

famille originaire de Lyon, et anoblie par l'échevinage, naquit à Bourg, le 8 février 1746. Il succéda à son père, dans l'office de lieutenant-général au bailliage et siége présidial de cette ville, et se dévoua tout entier à l'exercice de ses fonctions. Il y apporta des connaissances profondes, des principes austères de justice, et une certaine sévérité de répression qui déchaîna contre lui la haine de quelques obscurs subalternes que cette sévérité avait atteints. Leurs calomnies lui suscitèrent un procès d'où sa probité sortit avec éclat; mais, indigné de cette attaque qui lui parut humiliante quand elle n'était que méprisable, et fatigué du choc perpétuel des petits intérêts dont sa place lui donnait le spectacle, il la quitta pour les douceurs de la retraite, et pour les charmes d'une indépendance à laquelle il n'avait pas renoncé sans regret.

Dès ce moment, retiré pendant quelques mois de l'année, dans une campagne peu éloignée de Bourg, *il se consacra tout entier à l'étude, mais il s'y livra comme un sage qui veut trouver le préservatif ou le remède de l'erreur, plutôt que le vaniteux prestige d'un savoir inutile et disert:* aussi la morale qui fut toujours la règle de sa conduite, devint-elle l'objet particulier de ses méditations. Partout il en recueillit les maximes éparses, il les rattacha au grand principe de l'intérêt personnel, dont elles n'étaient qu'une conséquence, et forma de toutes ces parties ainsi coordonnées, un système complet de conduite et de bonheur, le seul que nous ayons dans ce genre.

Cependant, au milieu de ses travaux entrepris

seulement pour l'intérêt qu'il portait aux hommes, et où il venait si noblement oublier leurs persécutions et leurs travers, Raimondis délassait son esprit par des occupations non moins utiles, et des bienfaits d'un autre genre. Confiné dans les champs, il voulut connaître l'art qui les fait produire. Il ne se borna pas à l'étudier dans les théories fastueuses qui, loin des sentiers que la pratique a battus, nous entraînent par la longue chaîne des analogies, et nous laissent égarés dans le vague immense des plus vaines présomptions, il soumit ces théories à la sanction de l'expérience, à laquelle il n'accéda lui-même qu'après des essais savamment dirigés, et qu'il répéta plusieurs fois.

C'est ainsi qu'il découvrit le secret important d'obtenir sur des sols de qualités diverses une fécondité plus certaine et plus grande, par des procédés moins coûteux et moins longs; qu'il perfectionna la méthode des engrais et des amendemens; qu'il y ajouta par des mélanges et des combinaisons nouvelles; et s'il n'a pas introduit dans sa province ce tubercule précieux dont le produit varie si peu et ne manque jamais, du moins a-t-il amélioré sa culture et concouru à la propager au loin, en publiant le premier les avantages immenses qu'on pouvait retirer un jour de cette substances nourricière.

Il était bien loin de prévoir alors, que trente ans après cette époque, au milieu de l'affreuse pénurie qu'avait préparée le fléau de deux invasions immédiates, la voix terrible du besoin retentirait de toutes parts, et ne réclamerait pas en vain la source des secours indiqués par le moraliste agronome; qu'en-

fin, la pomme de terre, variée à l'infini, et multipliée sur presque tous nos sols, deviendrait le résultat heureux d'une aussi funeste expérience.

Encouragé par de premiers succès, il s'en promettait de plus grands encore, lorsque la révolution vint l'arrêter dans sa carrière, et nous priver ainsi de l'heureuse influence qu'aurait eue sur le mode de culture l'imposante autorité de son exemple et l'importance des nouvelles découvertes que ses recherches préparaient.

Cependant, il ne voulut pas que le fruit de ses travaux restât perdu pour ses semblables, et l'on vit cette même main qui avait tracé les règles de nos devoirs, et qui nous avait ainsi ouvert la route du bonheur, écrire pour nous encore les précieux résultats de ses essais agronomiques.

Raimondis, dont la faible complexion ne supportait pas l'aspérité de nos hivers, passait régulièrement cette partie de l'année à Nice. Là, il connut Dupaty, et se lia d'amitié avec Thomas. C'est au sujet de cette liaison entre deux hommes d'un naturel si calme, que le célèbre astronome Lalande, disait plaisamment, en parlant de Thomas: « Ah! pour le coup, il ne se plaindra pas d'avoir trouvé dans l'amitié de Raimondis, comme dans celle de d'Alambert, tous les orages que l'on rencontre en amour. »

On peut voir comment Dupaty parle de Raimondis dans ses Lettres sur l'Italie.

Raimondis, depuis long-temps, vivait seul avec ses livres, au milieu d'un petit cercle d'amis, renfermé dans ses pensées et dans l'austérité de ses devoirs,

loin d'un monde frivole dont il méprisait les goûts, dont il rejetait les maximes, et avec lequel néanmoins il conservait les relations ordinaires de société, lorsque la proscription générale vint le frapper sous le toit modeste qui le cachait. Il fut, au mépris même de toutes les lois du moment, inscrit sur la liste fatale, et forcé, comme émigré, de fuir sa patrie qu'il honorait et qu'il avait servie.

Proscrit de France pour la modération de ses principes, il erra long-temps dans les différens états d'Italie. La politique inquiète de ces faibles gouvernemens qu'épouvantait la contagion des maximes françaises, l'y poursuivit encore, également effrayée de cette même modération dans un homme qui ne lui parut qu'un philosophe, quand cet homme était un sage.

Cependant, l'horrible frénésie des factions qui dévoraient la patrie, dévorait aussi ces factions à leur tour, et chacune allait succomber sous la plus épouvantable d'entr'elles, lorsque la mémorable journée de thermidor vint inopinément la renverser elle-même, au moment où tout semblait devoir assurer son triomphe.

Raimondis profita de cet instant qui lui parut favorable, et vint promptement à Paris solliciter sa rentrée légale et définitive. Le ministre de la police générale (Cochon) l'accueillit avec des égards auxquels le mérite et le malheur n'étaient plus accoutumés. Il voulut avoir avec lui plusieurs conférences particulières et confidentielles. Ce fut dans un de ces entretiens familiers, où présidaient l'estime d'une part, et les plus honorables sentimens de l'autre, que

le sage interrogé par le ministre sur l'inique et monstrueuse décision qui naguère avait frappé Louis XVI, s'écria avec l'accent de l'indignation.... *C'est de tous les actes de la Convention nationale le plus odieux et le plus impolitique, c'est l'horrible assassinat du plus juste et du meilleur des Français.* Cette exclamation de la vertu courageuse, adressée par un proscrit suppliant au pouvoir d'où son sort dépendait, et qui lui-même se trouve complice de l'attentat dont on s'indigne devant lui, paraît étonner et ne révolte point le coupable qui appuie vivement la demande en radiation. Elle est accordée sans délai, et le ministre y fait ajouter encore le portefeuille de la justice qu'on impose à Raimondis, comme le prix de la réhabilitation sollicitée. Cette proposition qui aurait séduit un orgueil vulgaire, indigna la noblesse du sien; il la rejeta, et fidèle à l'honorable cause pour laquelle il avait souffert, autant qu'aux principes de morale si hautement proclamés dans son ouvrage, il préféra sur sa terre natale les angoisses d'une vie sans cesse errante et menacée, aux faux éclats d'un poste éminent auquel il ne pouvait atteindre que sous le poids d'un double parjure.

Mais l'issue de la fatale journée de fructidor trompa ses espérances; et les lois barbares qui en furent la suite, le bannirent encore une fois du pays qui l'avait vu naître. Il n'y rentra que trois ans après, avec tous les proscrits de la même époque, quand, par suite des événemens de brumaire, le gouvernement tout-à-coup concentré sous le glaive de Bonaparte, sentit que pour devenir plus fort, il devait,

à son début, ranimer les espérances et donner à tous quelques gages d'un avenir meilleur.

Ainsi rendu à sa patrie, Raimondis n'y trouva que l'indigence; mais son amitié du moins put arroser de quelques pleurs l'humble tombe où reposait obscurément la cendre de ce compatriote distingué (Varenne de Fenille), que la faux de l'anarchie avait impitoyablement enlevé à l'agronomie dont il recula les bornes, ainsi qu'à l'estime publique alors trop méconnue pour qu'elle pût le sauver.

Le sentiment profond de nos calamités publiques et des persécutions dont il fut particulièrement l'objet avait altéré sa santé. On la vit s'affaiblir de jour en jour; enfin, à peine rétabli dans la partie de sa fortune que la révolution n'avait pas encore engloutie, et rendu lui-même aux droits de la cité, il mourut à Lyon, le 4 octobre 1800, avec la résignation du sage, et l'espérance que donne la vertu, victime de son éloignement pour la médecine, et de sa confiance exclusive en un mode de traitement qu'il avait imaginé.

Raimondis était simple par caractère; mais il savait s'éloigner et se rapprocher à propos, par sentiment et par convenance. Son âme, constamment tranquille, mais ouverte aux charmes de la bienfaisance et de l'amitié, se fermait à toutes les affections extrêmes.

Il pensait que pour être heureux, on devait se défendre de tout engagement trop intime dont les devoirs plus multipliés resserraient plus nos entraves; que surtout, il fallait s'éloigner de ces sortes d'emplois où le fardeau d'une grande responsabilité vend

si chèrement à l'ambition les prestiges d'un grand pouvoir. Notre position, disait-il, nous paraîtrait toujours supportable, si nous la comparions à une position au-dessous de nous, et si nous nous accoutumions à ne voir dans la mort que la récompense d'une bonne vie.

Nous venons de voir Raimondis fuyant dans la retraite les inquiétudes et les dégoûts attachés aux emplois publics, et libre désormais de toutes entraves, au milieu des nobles occupations qui le charmaient, embellir encore son existence par cette tendre communauté de sentimens et de pensées qui enchaînent entre eux les esprits élevés et les grandes âmes. Nous l'avons suivi à travers les angoisses d'une proscription que ses vertus avaient provoquée, à travers les chagrins d'un exil étranger, sur une terre inhospitalière, où des persécutions inattendues vinrent le frapper encore. Enfin, nous l'avons contemplé à son lit de mort, toujours plus grand dans une plus grande infortune, calme comme l'innocence même, s'élançant plein d'espoir dans le bien qu'il avait fait, vers un avenir dont il ne pouvait rien craindre.

Nous allons maintenant le considérer dans les hautes conceptions de son esprit, reconnaître avec lui les principes élémentaires et constituans de la morale et du bonheur, remonter de là jusqu'aux vérités générales les plus élevées dont se compose son système que nous n'approuvons pas dans tous ses points, puisque la pratique de la religion n'y est pas présentée comme une source féconde de félicité.

Afin que les esprits disposés à nous suivre, puis-

sent apprécier les longueurs et les difficultés de la marche, il faut que nous leur signalions le point d'où est parti Raimondis, et qu'eux-mêmes explorent avec nous la route nouvelle qu'il a frayée devant lui.

C'est avec les meilleurs débris de la philosophie antique, à l'aide des lumières et des préceptes de l'évangile que Raimondis a construit tout son édifice de morale ; mais il ne l'a pas fondé à l'exemple des anciens, *sur le vide de ces abstractions scolastiques qui supposent des images sans modèles et des idées sans objet*. Il a senti que la règle immuable et certaine, propre à diriger les hommes, ne devait *avoir pour but que le bonheur de l'individu, dans le bonheur même de la société ; qu'il fallait rendre les hommes meilleurs, c'est-à-dire plus unis, afin de les rendre plus heureux*. Aussi tous les préceptes isolés et jusqu'ici jetés froidement comme de stériles axiômes, viennent-ils se lier entre eux dans son système, et se coordonner autour de cette vérité générale, à peine indiquée avant lui.

Selon Raimondis, le bonheur est la tendance comme le mobile de tous les hommes ; mais c'est la pratique de nos devoirs qui peut seule nous assurer la possession de ce bien. La morale est la connaissance de ces devoirs ; il faut donc, pour être heureux, s'attacher à l'étude de cette science, ainsi qu'à la pratique des devoirs qu'elle commande.

Lorsque ces devoirs sont personnels, ils se réduisent à la modération qui seule repousse l'abus et règle l'emploi de nos facultés. Quant aux devoirs relatifs au bonheur des autres, devoirs qui consti-

tituent tous nos rapports obligés avec eux ; ils comprennent encore la justice et la bienfaisance.

Si l'homme n'apprécie les choses que par ses sensations comparées, il doit aussi tout rapporter à sa personne, et comme la faculté de sentir est la même chez tous, que chacun apporte ainsi un droit égal au bonheur, nul ne doit faire entrer dans le sien ce qui peut nuire à celui d'un autre. Voilà la justice.

Après avoir développé les principes de nos devoirs comme moyens de bonheur, Raimondis nous apprend ensuite en quoi consiste le bonheur lui-même.

Quatre choses, dont la réunion est nécessaire, le constituent essentiellement. 1.° La santé, sans laquelle la vie n'est qu'un tourment; 2.° la liberté qui rend notre bonheur moins dépendant des autres ; 3.° l'aisance qui bannit les inquiétudes du besoin et les sollicitudes de la richesse ; 4.° enfin, la tranquillité, ce calme des sens et de l'âme, résultat des trois autres biens et qui les fait valoir tous. Ajoutons à tous ces avantages, les charmes d'une utile et habituelle occupation, qui, s'interposant à propos entre la faiblesse de nos sens et l'action trop vive du plaisir, préserve ou guérit si bien notre âme du tourment de la satiété.

Si Raimondis a posé l'intérêt personnel comme base unique de son système, il faut donc pour être heureux, mettre cet intérêt en rapport avec nos moyens de le satisfaire, et c'est l'emploi de la modération. C'est elle, en effet, qui nous procure les quatre biens constitutifs du bonheur, puisqu'elle fortifie, qu'elle maintient la santé par la tempé-

rance ; puisqu'elle nous rend indépendans des hommes et des choses en éloignant la pauvreté par l'habitude des privations et par la sagesse de l'économie, puisque enfin elle assure notre tranquillité, en soumettant nos désirs à la force du pouvoir qu'elle nous donne sur nous-mêmes. Or, la modération, la justice et la bienfaisance, constituant à elles seules toutes la morale, Raimondis a dit avec raison que le bonheur n'existait que dans la vertu, qui n'est elle-même que la pratique des devoirs enseignés par la morale.

Telle est l'analyse nécessairement très-courte, du traité de la morale et du bonheur, traité d'ailleurs plein de verités, de détails et de préceptes particuliers, accommodés à toutes les positions de la vie.

Cet ouvrage, distribué avec méthode est écrit avec pureté. Son style, où l'on remarque la sage précision des maximes, porte l'empreinte du caractère de l'auteur. Il y règne un ton de simplicité et une teinte de mélancolie tempérée par cette espèce de calme philosophique que peuvent seules donner la longue habitude du bien et l'expérience réfléchie de la vie.

Mais, dans un système de morale et de bonheur où Raimondis a mis en jeu, comme mobile nécessaires, et nos désirs et nos besoins, il parait ne point avoir connu l'insuffisance de ces agens abandonnés à eux seuls, ni le danger de les employer sans régulateur et sans appui. Il les a considérés comme des vents favorables qui soufflaient toujours sans agiter, et n'a pas prévu que ces vents excités devenaient des tempêtes ; aussi n'a-t-il rien préparé

de ce qui pouvait, dans ce cas, enchaîner leur fougue, et ne laisser échapper en ménageant leur action, que les forces suffisantes pour nous pousser doucement sans efforts et sans périls, vers le port où nous devons tendre.

Il fallait donc appeler à son aide le concours d'un mobile supérieur à tous les intérêts humains, le concours de la religion, le premier des intérêts, celui qui les ennobli et qui commande à tous puisqu'il rattache à Dieu les passions qui font mouvoir les hommes, et que, trouvant au ciel le point d'appui régulateur et certain dont elles manquent sur la terre, ces mêmes passions deviennent par là seulement dans la main du moraliste, comme dans celle du législateur, l'unique levier qui puisse au besoin ébranler et rasseoir le cœur de l'homme. Nous disons du législateur, car la loi n'est que la morale mise en œuvre et rendue exécutoire envers tous.

Raimondis ne l'a pas fait. C'est une omission condamnable qui laisse un grand vide dans son système et que lui-même, bientôt désabusé sans doute, ne se pardonna pas. Puisse ce déplorable écart de la raison, dans un homme de bien trop confiant en ses propres forces, se trouver racheté par le cours entier d'une vie qui n'eut point d'autre tache. N'y voyons du moins, pour l'honneur de l'humanité, et comme un éveil à notre propre faiblesse, que la surprise passagère faite à l'esprit humain par les théories mensongères d'un siècle orgueilleux et novateur, qui prétendait que, pour le bonheur des peuples, il fallait bannir la religion des états;

comme si la religion elle-même n'était par la seule force qui pût coordonner nos besoins, et nous constituer ainsi en corps permanent de nation.

Cependant, malgré ce défaut dans le traité de Raimondis, ce système ne passera pas moins pour un ouvrage bien pensé et sagement conduit. Vernier, qui a beaucoup écrit en morale, disait au sujet de ce traité : *Il n'est pas fait pour le siècle, et il a son assentiment :* ce mot est un éloge ; il l'est surtout dans la bouche d'un contemporain qui eut des vertus et qui ne manqua pas de lumières.

Après avoir montré dans Raimondis, et l'homme de bien et le moraliste profond, nous croirions avoir fait beaucoup en faveur de l'humanité, si l'analyse que nous avons donnée du traité de la morale et du bonheur, pouvait en faciliter l'étude et propager au loin ses principes. Chacun trouverait alors, pour la règle de sa propre conduite, et pour l'intérêt de son bonheur. dans les maximes de l'ouvrage, comme dans la vie de l'écrivain, des indications précieuses, accommodées à toutes sortes de positions.

C'est alors que nourries des préceptes augustes consacrés par une religion toute céleste, et pénétrées de ses promesses solennelles qui disposent si bien les cœurs à lui obéir sans efforts, la morale et la loi, de nouveau réunies, deviendraient inexpugnables par cette alliance réciproque. Elles entretrelaceraient au loin leurs rameaux protecteurs, et, sous cet ombrage paisible, toutes deux offriraient une retraite chérie au bonheur simple et modeste qui aime à jouir dans son propre sein, et qui fuit l'éclat importun du grand jour.

La religion elle-même, assemblage merveilleux et complément de toute expérience, qui nous préserve si bien des secours tardifs et souvent dangereux de la nôtre, ainsi que des maux par lesquels nous l'acquérons toujours, la religion viendrait à son tour éclairer le bonheur de ses vérités sublimes, le fortifier pour le temps présent, en lui assurant un avenir meilleur et sans limites. D'accord avec la morale, elle le ferait jouir de tous les autres biens, parce qu'elle lui ferait aimer et remplir tous ses devoirs; elle le défendrait de presque tous les maux, parce qu'elle ne lui présenterait ce qui est vrai, qu'à la touche de ce qui est utile, et qu'elle rejetterait bien loin les vagues et ténébreuses abstractions de l'esprit, essence de notre savoir actuel, comme un prestige du raisonnement pour entraîner à tous les excès.

Alors s'anéantiraient pour toujours ces doctrines insensées autant qu'elles sont perverses, qui, ne voyant partout que le mouvement et la matière, soumettent froidement à leurs misérables calculs les plus libres, les plus généreuses opérations de l'âme, comme le résultat nécessaire d'une simple opération mécanique.

BICHAT (Marie-François-Xavier), fils de M. Bichat, médecin et maire avant la révolution, à Poncin, naquit le 11 novembre 1771, à Thoirette en Bresse, où ses parens avaient des propriétés et séjournaient quelquefois. Thoirette fait actuellement partie du département du Jura; mais cette réunion, postérieure de près de vingt ans à la naissance de Bichat,

ne peut enlever au nôtre l'honneur d'avoir donné naissance à un médecin qui recula si loin les bornes de son art. Il fut élevé successivement à Poncin dans son enfance, au collège de Nantua et au séminaire de Lyon, manifesta de bonne heure cette activité d'esprit qui fait présager de grands succès ; et fils de médecin, il eut de plus l'avantage de cette éducation d'exemples, qui fait recueillir comme sans effort, et par la seule force des choses, des connaissances de faits et de mots, dont l'acquisition indispensable consume plus tard un temps précieux. Il commença ses études médicales à Lyon, se livra d'abord à l'anatomie et à la chirurgie sous Marc-Antoine Petit, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de cette ville qui, ayant pressenti les hauts talens de son élève, l'associa, quoiqu'à peine âgé de vingt ans, à ses travaux et à ses succès. Les troubles politiques vinrent interrompre ce début ; Bichat s'enfuit de Lyon après le siége de cette ville, et vint à Bourg où il suivit l'hôpital. C'est dans ce champ d'observations variées et nombreuses que se développa de plus en plus le génie qui devait l'illustrer. De Bourg, Bichat se rendit à Paris à la fin de 1793. Là, sans aucune recommandation, il reprit le cours de ses études chéries, et grossit la foule des élèves qu'attirait l'illustre Dessault. Il semblait que son sort fût de devenir l'ami et le compagnon de ceux dont il cherchait les lumières. Une circonstance imprévue, et due tout entière à son mérite, l'unit de cœur et de gloire à Dessault. Ce chirurgien célèbre, qui aspirait moins à l'éclat qu'à l'utilité, avait établi dans son école un usage dont on put pressentir de suite les avantages.

Chaque jour la leçon commençait par une répétition analytique des documens présentés la veille : un jour il avait disserté sur la fracture de la clavicule, maladie qui rappelle un de ses plus beaux triomphes en chirurgie ; l'élève chargé de la récapitulation se trouve absent ; le professeur fait un appel à son nombreux auditoire pour le remplacer ; Bichat se présente, et par l'exactitude de son analyse, l'ordre qu'il y établit, et par la finesse et la solidité de certaines vues surtout qui, présentées sous l'apparence modeste de doutes et de questions, tendaient à améliorer le procédé qui avait été proposé et démontraient par là que le plan en avait entièrement été saisi, il révéla à ses condisciples toute sa supériorite, et à son maître ce que l'art devait attendre d'un esprit tel que le sien. Dès ce moment, Dessault le fixa dans sa maison, et en fit son fils et son émule. Bichat se livra à toute son ardeur pour la science dont il avait fait choix ; de 1793 à 1795, il partagea tous les travaux théoriques et pratiques de Dessault, et fit une grande partie des recherches d'érudition qui entraient dans le plan de cet habile professeur. En 1795, une mort aussi douloureuse qu'inattendue lui ravit son bienfaiteur : Bichat acquitta à la fois sa dette envers l'ami et envers le savant ; il devint à son tour l'appui de la veuve et du fils de celui qui l'avait traité en père, et termina le 4e volume du *Journal de chirurgie de Dessault*, dans lequel ce chirurgien répandait en Europe le fruit de son expérience ; il y joignit une notice historique, dans laquelle il payait un juste tribut d'hommages à sa mémoire. En 1797, voulant pro-

longer en quelque sorte l'existence de son maître en prolongeant ses services, il réunit les divers principes de sa doctrine chirurgicale épars dans son journal, et plusieurs écrits périodiques du temps, et en composa un ouvrage qui parut sous ce titre : *Œuvres chirurgicales de Dessault, ou Tableau de sa doctrine et de sa pratique dans le traitement des maladies externes;* Paris, 1797, 2 vol. in-8°. A la vérité, Bichat n'expose encore dans cet ouvrage que les idées d'autrui; mais on s'aperçoit déjà que c'est en maître qu'elles sont saisies et développées. Resté seul, il suivit la direction qui lui avait été imprimée ; il parcourut les divers points de la science chirurgicale, et y laissa même des traces de ses observations. Une correction heureuse de l'instrument du trépan, un nouveau procédé pour la ligature des polypes, la distinction des cas où la fracture de la clavicule réclame ou rejette comme inutiles les secours de l'art, furent la matière d'autant de mémoires qu'il fit paraître, en 1796, dans le *Recueil de la Société médicale d'émulation.* Plus tard, et après avoir pris son brillant essor en physiologie et en médecine, en 1799, il réunit, en un seul volume, les principes de Dessault, relatifs aux maladies des voies urinaires, et les publia comme suite à l'ouvrage que lui avait inspiré son respect pour la mémoire de son maître; mais tout en saisissant les liens, en quelque sorte matériels et grossiers, qui unissent l'anatomie à la chirurgie, et que faisait ressortir ce premier ordre de travaux, Bichat avait entrevu ceux de l'anatomie avec la médecine, rapports qui, pour être plus déliés, n'en sont pas moins imposans, et

dont le développement a marqué sa grande influence en physiologie : l'esprit du siècle semblait l'y conduire, d'ailleurs. Le système mécanique de Boërhave avait enfin perdu toute son influence ; on était revenu graduellement à la doctrine d'Hippocrate, qui consacre dans tous les corps vivans, et comme cause unique de tous leurs phénomènes, l'existence d'une force différente de celle qui régit les corps organiques. Les écrits de Bordeu, les travaux de Barthez et de l'école de Montpellier, et, plus près de nous encore, ceux des professeurs composant la première école à Paris, avaient offert cette force de vie comme la seule base d'une philosophie médicale.

Bichat, arrivant à la médecine au milieu de cette disposition des esprits, en reçut nécessairement une heureuse impulsion ; de l'étude de la chirurgie passant à celle de la physiologie et de la médecine, où une bonne méthode de philosophie est incomparablement plus nécessaire, il profita avec génie de ce qu'avaient fait ses devanciers, mais pour la porter beaucoup plus loin. La santé vitale fut aussi le point de départ de toutes ses observations; il la présente aussi comme l'âme de tous les mouvemens qu'exécute le corps humain, soit de lui-même en santé et en maladie, soit provoqué artificiellement par les agens de la pharmacie ; mais évitant à la fois le double écueil de trop généraliser ou de laisser sans fruit les faits isolés, il en analysa avec plus de soin les phénomènes, en décomposa plus exactement les effets; il indiqua les rôles divers que jouent, au milieu de l'organisation complexe de la machine humaine, non-seulement les nombreux organes qui

la composent, mais encore les élémens primitifs constituant ces organes. De la différence de vitalité dont ceux-ci sont pénétrés, il déduisit leur différence d'action, et par conséquent leurs fonctions particulières, en même temps que de leur concours il faisait résulter le grand ensemble, la santé et la vie. Il transporta aux tissus composant les organes les notions qu'on n'avait encore appliquées qu'aux organes eux-mêmes; il fonda aussi un corps de doctrine complet, une philosophie générale, dont tous les faits, à la vérité, avaient été recueillis isolément dans les âges antérieurs, excepté le dernier qui lui était particulier, mais que personne avant lui n'avait réuni d'une manière aussi complète. Pour la création d'aussi beaux travaux, qui faisaient passer de suite Bichat du rang de chirurgien habile à celui de spéculateur philosophe et profond, sans doute ce médecin dut beaucoup à son siècle; mais il dut autant à lui-même, au génie actif et sûr qui le caractérisait, et au plan d'étude qu'il suivit. « Si je suis allé si vite, disait-il peu de temps avant sa mort, c'est que j'ai peu lu; les livres ne doivent être que le mémorial des faits : or, en est-il besoin dans une science où les matériaux sont toujours près de nous, où nous avons les livres vivans, en quelque sorte, des morts et des malades ? »

Des dissections, pour connaître la structure des organes; la fréquentation des hôpitaux, pour observer les malades et en noter l'historique et les divers mouvemens; des ouvertures de cadavres, pour juger des désordres matériels produits par chaque affection; des expériences sur les animaux vivans,

pour se procurer des cas que ne lui auraient jamais présentés le hasard, et pour faire ainsi trahir à la nature le jeu de ses ressorts les plus secrets, furent les sources principales où il puisa, et celles qu'il a consultées durant toute sa vie. Ce fut dans l'hiver de 1797 qu'il commença la carrière du professorat : dans cette première année, il enseigna successivement l'anatomie et la chirurgie opératoire avec un égal succès. Dans le premier cours, l'exposition de quelques vues de physiologie fit présager l'auteur de l'*Anatomie générale*, et dans le second, on reconnut le digne élève du plus grand chirurgien du siècle. En 1798, à ces deux cours, il en ajouta un sur la physiologie, dans lequel il commença à développer les principales propositions qui caractérisent sa doctrine. Alors même, il en donna au public une exposition moins équivoque dans trois mémoires, insérés parmi ceux de la Société médicale d'émulation; un sur les *Membranes synoviales*, dans lequel il indique le premier l'organe qui produit la synovie, cette humeur qui lubrifie les articulations, et dont la source jusque-là avait été un objet de contestation; un autre sur les *Membranes en général*, où il considère ces parties du corps humain isolément des organes qu'elles sont destinées à envelopper, soutenir ou former, et leur faire jouer dans les phénomènes de santé et de maladie le rôle attribué jusqu'alors à l'organe en totalité; enfin, un sur les *Organes symétriques*, dans lequel, passant en revue les divers actes de l'économie animale, il commence à établir, sur le caractère d'irrégularité ou de symétrie des organes qui les exécutent, la

distinction des fonctions dites *organiques,* ou communes à tous les êtres organisés, et de celles dites *animales,* ou exclusives à l'animalité. Mais ce fut en 1800 qu'il fixa tout-à-coup l'attention de tous les savans français et étrangers en publiant : 1° son *Traité des membranes,* 1800, in-8°, qui n'est qu'un développement des idées émises dans les mémoires, mais où se trouve le germe de toutes les vérités qu'il établit dans la suite ; 2° *Des recherches physiologiques sur la vie et sur la mort,* 1800, in-8°. Ce dernier ouvrage où Bichat revient sur cette force vitale, principe de tous les mouvemens qu'offre l'économie animale, où il pénètre avec détail dans les diverses fonctions de cette économie, où il en juge la corrélation mutuelle, la subordination, peut, en quelque sorte, se diviser en deux parties; l'une où il fonda sur de nombreux caractères la distinction des fonctions en animales et en organiques, que son dernier mémoire avait déjà présentées; l'autre où, présentant dans le corps humain trois organes centraux, le cœur, le poumon et le cerveau, tenant également et en même temps, si l'on peut parler ainsi, les rênes de la vie, il fait ressortir, à l'aide d'expériences multipliées, et aussi délicates que sagement combinées, le mode d'influence de ces trois organes entr'eux, et l'influence de chacun sur le reste de la machine. Dans la première partie, on peut avec raison lui reprocher quelques vues plus spécieuses que solides, dont même n'avait pas besoin, pour être consacrée, la division qu'elles tendaient à prouver, et qui, depuis lui, est devenue en quelque sorte classique, et sur lesquelles devaient

porter sans doute les rectifications que Bichat, lors de sa mort, avait projetées sur cet ouvrage; mais dans la seconde, on ne peut trop louer cette sagacité dans l'art de combiner les expériences, et en même temps cette sévérité de raisonnement, double qualité nécessaire à tout esprit qui cultive les sciences naturelles, et dont cet ouvrage de Bichat offre un des plus parfaits modèles. Mais Bichat devait faire plus encore; on a pu remarquer qu'en général tous ceux qui ont grandement suivi les sciences ont eu spécialement une idée-mère, féconde en résultats, et qui a été la base de leurs principaux travaux : Bichat vient lui-même confirmer cette observation. Il avait pensé que les membranes qui entrent dans la composition de nos divers organes, avaient une vitalité et une existence organique indépendante de celle de ces organes; et c'était le développement de cette idée, fondée sur l'anatomie et l'observation des phénomènes de santé et maladie, qui avait été le sujet de son premier ouvrage : par une abstraction plus savante, il l'étendit aux autres tissus primitifs de nos organes. Semblable au mécanicien qui, pour connaître le mouvement d'une machine, étudie non-seulement les diverses roues dont elle est formée, mais encore la composition de chacune de ces roues en particulier, pour mieux apprécier le mobile qui les anime; il décomposa la machine humaine non-seulement dans ses principales pièces, mais même dans les divers élémens organiques qui les constituent; il réduisit ainsi le matériel de l'homme à vingt-un tissus primitifs d'une organisation et d'une vitalité diverses formant, par leur combinai-

son entr'eux, les organes, et constituant leur vitalité, agens premiers des principaux phénomènes de santé et de maladie, et dont il donne l'histoire sous le quadruple rapport des formes extérieures, de l'organisation, des propriétés tant physiques que chimiques et vitales, et du développement ; tel est l'objet d'un ouvrage entièrement neuf, celui de ses ouvrages que Bichat chérissait le plus, où il voulait qu'on allât chercher tous les autres, fruit des plus profondes méditations et de recherches expérimentales multipliées, l'*Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine ;* 4 vol. in-8°, Paris, 1801. C'est là le titre de gloire de Bichat, ce qui en fait un des plus grands physiologistes de notre âge, et où se laissa pressentir tout ce qu'il aurait fait pour les autres parties de l'art, si une mort prématurée ne l'eût malheureusement enlevé. L'anatomie pathologique, la matière médicale, et la médecine elle-même, lui auraient dû surtout de nouvelles lumières, à en juger par les travaux qu'il avait entrepris, et dont les résultats, imparfaits encore, ont été recueillis dans les cours qu'il fit sur ces diverses sciences, et qui furent interrompus par sa mort.

Quoiqu'à peine âgé de 28 ans, il avait été en 1800 nommé médecin de l'Hôtel-Dieu. Il porta dans la pratique de la médecine cette même méthode d'observation et d'expérience qui l'avaient fait marcher si rapidement en physiologie. Ce fut moins dans les livres, comme il le dit lui-même, qu'auprès des malades, qu'il alla chercher l'historique des maladies ; il ouvrait constamment les cadavres de ceux qui succombaient. Les recherches de ce dernier

genre ne tardèrent pas à lui donner des connaissances positives sur les altérations que les maladies font subir à nos organes et aux tissus qui les composent ; il soupçonna que le germe de ces altérations frappait d'abord un tissu primitif avant d'envahir un organe entier, et de même que leur différence de vitalité leur faisait exécuter en santé des mouvemens qui leur étaient propres, de même aussi elle les assujettissait en maladie à un certain ordre d'altération. Ses recherches furent dès-lors dirigées en ce sens : en moins de six mois plus de six cents cadavres furent ouverts ; mais la mort malheureusement vint mettre fin à des travaux auxquels doivent être attribués, à coup sûr, les progrès qu'a faits dans ces derniers temps l'anatomie pathologique. Il en est de même de la matière médicale, cette science qui s'occupe des effets des médicamens sur les corps humains, et dont Bichat voulait remplacer le vague par des données certaines. Frappé du peu d'accord qui règne entre les auteurs quand il s'agit d'assigner les effets d'un médicament, et voyant combien le charlatanisme ou trop de précipitation dans les jugemens a semé d'erreurs dans cette partie de la médecine, il voulut la reprendre par la base, en quelque sorte, et en réunir lui-même les faits. Il commença, à cet égard, une suite d'expériences à l'Hôtel-Dieu. Il faisait prendre d'abord isolément les diverses substances médicales, et observait avec soin les phénomènes qui suivaient cette administration ; il en établissait ainsi scrupuleusement les effets, puis les associait deux à deux, trois à trois, pour juger des propriétés nouvelles qu'elles acquer-

raient dans cette combinaison. Quarante jeunes gens choisis par lui-même l'aidaient dans cette vaste entreprise, dont les premiers résultats firent aussi la matière d'un cours que Bichat n'a point achevé, et ont été exposés dans les dissertations inaugurales de quelques élèves. Si l'on en croit même quelques-uns des plus distingués de ceux-ci, il s'était occupé d'une classification des maladies, problême le plus difficile de la médecine, et avait aussi porté son attention sur cette branche de l'art. Enfin, malgré cette nouvelle direction donnée à ces travaux, Bichat n'était pas détourné de ses entreprises anatomiques; il en avait même commencé une nouvelle, *Traité d'anatomie descriptive*, disposé d'après sa classification physiologique, et qui devait également éviter les deux écueils que présentent presque tous les ouvrages faits sur cette science, des descriptions trop minutieuses ou trop incomplètes. Il n'a fait paraître lui-même que les deux premiers volumes, les trois autres n'ont été publiés qu'après sa mort, par les soins de MM. Buisson et Roux qu'il s'était associés dans ce travail. Ce fut dans ce moment où son zèle infatigable embrassait en même temps les cinq branches fondamentales de l'art de guérir, anatomie, physiologie, médecine, anatomie pathologique et matière médicale, qu'une chute sur l'escalier de l'Hôtel-Dieu lui suscita une fièvre putride maligne, dont il puisait d'ailleurs continuellement le germe funeste dans les amphithéâtres d'anatomie, au milieu des recherches cadavériques, et à laquelle il succomba le 22 juillet 1802, entre les bras de la veuve de son ancien maître, dont il ne s'était jamais séparé.

Sa mort a laissé les plus vifs regrets ; ils éclatèrent dans l'empressement avec lequel plus de six cents élèves et beaucoup de médecins se portèrent à ses obsèques. Sa réputation avait déjà passé à l'étranger, et le dernier élève de l'école de Leyde, le célèbre Sandifort, avait déjà dit : « Dans six ans votre Bichat aura passé notre Boërhave. » Le gouvernement français, pour consacrer le sentiment qui l'unit à Dessault, et les services qu'ils rendirent tous deux à l'humanité, a fait ériger à l'Hôtel-Dieu un double monument à leur mémoire. « Bichat, écrivait le docteur Corvisart lorsqu'il en fit la demande au premier consul, Bichat vient de mourir sur un champ de bataille qui aussi a plus d'une victime ; personne en si peu de temps n'a fait tant de choses et aussi bien. » Et en effet, malgré quelques légères inexactitudes, quelques vues plus spécieuses que solides, qu'on a justement reprochées à Bichat, que lui-même avait senties et devait rectifier, le caractère de ses principales productions n'en atteste pas moins un des plus beaux génies de nos temps modernes, et dont notre pays aura toujours à s'enorgueillir.

Toutefois nous devons exprimer un regret généralement senti, celui de ne pas trouver dans notre département un monument digne du grand homme dont il est fier. En 1833, la Société d'Emulation du Jura fit placer un simple marbre sur la maison où naquit Bichat, à Thoirette, aujourd'hui dans la circonscription du Jura. Mais le département de l'Ain, mais la ville de Bourg qui vit, dans son Hôtel-Dieu, se développer les premiers talens du célèbre médecin, réclament encore un monument digne de lui. Il faut

rendre justice à la Société de l'Ain des efforts qu'elle a faits pour recueillir des souscriptions, après avoir elle-même donné l'exemple ainsi que le conseil général. Notre pays honora toujours les grands hommes qu'il vit naître; ne désespérons pas de voir éclater enfin sa reconnaissance pour Bichat. Oui! hâtons-nous de réparer un tel oubli, et que le mausolée de ce bienfaiteur de l'humanité s'élève bientôt sur une des nouvelles places de la ville de Bourg.

En attendant cette réparation, nous croyons devoir consigner ici l'inscription proposée à la Société de l'Ain par M. Belloc son vice-président, directeur de l'enregistrement à Bourg. Cette société a adopté, dans une de ses séances, le travail de son honorable et érudi tcolloborateur :

XAVERIO . BICHAT

DOMO . PONCINO

INVESTIGATORI . ARCANORVM

HVMANÆ . COMPAGIS

NVLLI . SECVNDO

AMPLIFICATORI . REI . MEDICAE

UNIVERSAE

ANNO . M . DCCC . XX...

EX . COLLATIONE . PROVINCIAE

ET . HOMINVM . LITTERATORVM

VBIQVE . DEGENTIVM . STIPE

NE . TANTO . VIRO

FLORENTI . AETATE . ABREPTO

HONOR . IN . PATRIA . DEESSET

GOUJON (J.-M.-C.-A.), naquit à Bourg en 1766, où son père était directeur des aides et de la poste aux lettres. — Si les hommes font les révolutions, les révolutions font aussi les hommes, et tel qui est flétri par la postérité pour sa conduite dans nos orages révolutionnaires, eût été, en des jours paisibles, un citoyen vertueux et bon père de famille. C'est ainsi que probablement nous n'aurions à mentionner Goujon que comme un homme digne d'être cité en tout point comme modèle, s'il n'eût été appelé à jouer un rôle bien passager dans le drame révolutionnaire de 93.

Il paraît que Goujon quitta Bourg étant encore fort jeune ; sa famille, que des circonstances particulières y avaient amenée, quitta également cette ville. Il n'y a aucun degré de parenté entre cette famille et une autre du même nom, originaire du pays.

Dans ses premières années, Goujon laissa percer une âme forte et montra un esprit solide qu'il cultiva assez heureusement plus tard. A douze ans il fut témoin d'un combat naval, et à 20 ans il rentra dans sa patrie après un voyage à l'Ile-de-France. Dès ce moment il se fixa dans le département de Seine-et-Oise, où il remplit d'une manière distinguée diverses fonctions.

C'était alors les beaux jours de Mirabeau dont la la parole puissante ébranlait la monarchie, mais le ciel avait décidé qu'il tomberait lui-même avant cette monarchie. Goujon prononça à Sèvres, un discours en l'honneur du grand orateur dans une cérémonie funèbre. Ce morceau, remarquable à

ce qu'il paraît, fit sa réputation. Il eut occasion de montrer la trempe solide de son caractère dans les emplois qui lui furent confiés. Il fut alors appelé à Paris comme membre de la commission des subsistances. Cette tâche était des plus difficiles devant une population que désolaient la faim et la misère, mais à laquelle il sut souvent résister en même temps qu'il lui procurait tous les soulagemens en son pouvoir.

La disette cessa un moment d'affliger Paris, et Goujon, dont on avait pu apprécier la sagacité, fut nommé à l'ambassade de Constantinople au moment où il se préparait à chercher le repos dans la retraite. Il ne reçut pas l'ordre de se rendre à ce poste. Le 16 germinal an II, il fut chargé provisoirement du portefeuille des affaires étrangères et de l'intérieur. Il abandonna bientôt ces pénibles fonctions.

Goujon n'était pas député de l'Ain à la Convention, ainsi que l'a dit M. Thiers dans son Histoire de la Révolution Française (7me vol. p. 53), mais il était député de Seine-et-Oise; il n'entra à la Convention qu'en 93, après la mort de Heraut-Séchelles: c'était là un triste devancier. Peu après Goujon fut envoyé à l'armée de Rhin-et-Moselle en qualité de commissaire; il s'y conduisit avec humanité et désintéressement.

Goujon ne revint à la Convention qu'après le 9 thermidor: il n'avait eu aucune part à la mort de Louis XVI; aucune erreur ne le poussait à de nouvelles erreurs, pourquoi donc alla-t-il prendre place au milieu des plus fougueux orateurs de la

Montagne, et quelle nécessité y avait-il pour lui de défendre ceux qu'il appelait *patriotes*, mais qui n'étaient que d'épouvantables *terroristes ?* Et cependant à côté de ces aberrations, on croit reconnaître un noble cœur et une âme faite pour d'autres combats.

Dans la séance du 29 août 1794, le député Lecointre vint dénoncer à la tribune Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barrère et plusieurs autres comme *continuateurs* de Robespierre ; il énuméra contr'eux vingt-six chefs d'accusation ; il leur reprocha des proscriptions, des arrêts iniques et leur participation à la tyrannie de Robespierre. Goujon prit la parole pour les défendre et peut-être ne faut-il l'attribuer qu'au besoin qu'il éprouvait de voir la fin de ce régime d'accusations qui étaient autant d'arrêts de mort. Goujon était, dit M. Thiers, un républicain jeune, sincère, fervent et Montagnard désintéressé ; il parla avec toutes les apparences d'un profond chagrin :

« Je suis, dit-il, douloureusement affligé quand je vois avec quelle froide tranquillité on vient jeter ici de nouvelles semences de division et proposer la perte de la patrie. Tantôt on vient vous proposer de flétrir, sous le nom de terreur, tout ce qui s'est fait pendant une année, tantôt on vous propose d'accuser des hommes qui ont rendu de grands services à la révolution. Ils peuvent être coupables ; je l'ignore. J'étais aux armées, je n'ai rien pu juger ; mais si j'avais eu des pièces qui fissent charges contre les membres de la Convention, je ne les aurais pas produites, ou je ne les aurais

apportées ici qu'avec une profonde douleur. Avec quel sang-froid au contraire on vient plonger le poignard dans le sein d'hommes recommandables à la patrie pour leurs importans services ! Remarquez que les reproches qu'on leur fait portent sur la Convention elle-même. Oui, c'est la Convention qu'on accuse, c'est au peuple français qu'on fait le procès, puisqu'ils ont souffert l'un et l'autre la tyrannie de l'*infâme* Robespierre. — Je demande que la discussion cesse à l'instant. » La discussion ne cessa point ; elle fut même orageuse et l'assemblée passa à l'ordre du jour sur la proposition de Lecointre. Les paroles de Goujon avaient produit leur effet.

La journée du 20 mai 1795 fut pour la Convention une journée plus terrible que la Convention elle-même. Une populace d'hommes et de femmes furieuses, échevelées, se précipita au milieu de l'assemblée et y causa un épouvantable tumulte. Ferraud, jeune député, tomba assassiné en voulant défendre le président Boissy-d'Anglas que menaçaient déjà de nombreuses baïonnettes. Goujon monte à la tribune, appuie les pétitionnaires du faubourg St-Antoine et propose d'appeler les comités pour leur demander compte de leurs opérations et de les remplacer par des comités extraordinaires. Mais bientôt la force armée arrive. Des combats se livrent dans l'enceinte de la Convention, et la populace en est chassée. Aussitôt, comme dans toutes les phases de cette sanglante époque, la réaction commence. Sur la proposition de Thibeaudeau, on décrète l'arrestation de tous ceux qui ont pris la pa-

role en faveur du peuple. Goujon est arrêté séance tenante et avec lui Duquesnoi, Albitte, Romme, Soubrany, etc. Goujon veut se défendre; il est traité d'assassin. Il passe en effet pour avoir été un des principaux moteurs de la journée du 1er prairial; il est même désigné comme le chef des conjurés.

Goujon et ses complices furent transférés au château du Taureau, puis ramenés à Paris devant une commission militaire. Goujon se défendit avec calme et dignité. Sa figure était d'une grande beauté. Sa tête avait quelques-uns des caractères que nos grands peintres ont prêté à la tête du Christ. Sa mère et sa sœur donnèrent l'exemple du dévouement pendant tout le cours du procès, mais il était dans la destinée des hommes de la révolution de s'immoler les uns les autres. Goujon et ses compagnons furent condamnés à mort. Ils avaient décidé qu'ils ne monteraient pas à l'échafaud. En sortant du tribunal, Romme se frappa le premier avec un couteau; il le remit à Goujon qui se donna un coup mortel; Duquesnoi le saisit ensuite.

Goujon avait déposé entre les mains du greffier le portrait de sa femme et une lettre qui mérite d'être conservée. La voici :

Du 26 prairial an III.

« J'ai vécu pour la liberté; j'ai toujours fait ce que j'ai cru bon, juste et utile à ma patrie; ce que j'ai fait et dit a toujours été dicté par l'élan de la probité. Je ne m'en repens donc point, je ne m'en repentirai point, dût la mort être le prix de mon intégrité. Si je me trouvais encore dans les mêmes circonstances, je ferais et dirais encore les mêmes choses; car j'ai toujours pensé que pour agir il ne faut

pas consulter ce qui peut nous être avantageux, mais seulement ce que le devoir nous commande. Ma vie est entre les mains des hommes, elle est le jouet de leurs passions; ma mémoire ne leur appartient pas, elle est à la postérité, elle est le patrimoine des hommes justes de tous les temps, des cœurs sensibles et généreux, des amis ardens et vrais de la patrie, de la liberté, de l'égalité. Ma mémoire demeure environnée de mes mœurs pures et sans tâche, de ma pauvreté toujours la même, après tant et de si imporportantes fonctions que j'ai remplies sans qu'il soit survenu contre moi une seule dénonciation. L'amitié à laquelle je fus toujours fidèle, et dont je ne fus jamais indigne; une famille à qui je donnais l'exemple constant du bien; tant de malheureux que j'ai secourus, soutenus, défendus, aidés, veillent autour de moi : ils ne déserteront point ma cause, et transmettront mon souvenir à la postérité environné de l'estime et de la gloire dont je ne fus jamais indigne; et surtout ils fixeront sur moi les regards du malheureux, de l'opprimé, des hommes sensibles, justes, amis de l'égalité. J'aurai leurs larmes : c'est la seule ambition qui ait jamais fait palpiter mon cœur.

» Je ne porte dans mon âme, en approchant du terme, aucun des sentimens haineux qui appartiennent à la violence des passions; et si je fais un vœu ardent et sincère, c'est pour que ceux qui brûlent de m'assassiner ne justifient pas devant la postérité, par une longue suite de crimes, qu'ils ne furent si ardens à me frapper que parce qu'ils m'avaient reconnu pour un homme de bien, ami du peuple, et qu'il ne dépendait pas d'eux de corrompre. Puisse la patrie être heureuse après moi, et ne pas demeurer affaissée sous la tyrannie dont j'aurais été l'innocente victime! Mais que je crains que ce jour d'injustice ne soit suivi de beaucoup d'autres qui lui ressemblent! Que je crains que le sang innocent n'obtienne une trop longue vengeance! O patrie! seras-tu donc baignée dans le sang et dans les larmes! Cette pensée compose ma plus grande peine : fasse le

ciel qu'elle soit dénuée de fondement! Que le peuple français conserve la constitution de l'égalité, qu'il a acceptée dans ses assemblées primaires! J'avais juré de la défendre et de périr pour elle : je meurs content de n'avoir pas trahi mon serment; je mourrais plus content, si j'étais certain qu'après moi elle ne sera pas détruite et remplacée par une autre constitution où l'égalité sera méconnue, les droits de l'homme violés, et par laquelle la masse du peuple se verra totalement asservie à une caste plus riche, seule maîtresse du gouvernement et de l'état. Je suis plus heureux que ceux qui restent; plus heureux que ceux qui baisseront, sous ce joug infâme, leur front humilié. Je mourrai sans avoir manqué à mon devoir, assassiné illégalement, arrêté, accusé, et presque condamné sans avoir été aucunement entendu, jugé sans jurés, sans formes, sans lois. C'est à mes juges de gémir, non pas à moi, à moi fidèle ami de la liberté, qui ne fis aucun acte contraire à la justice.

» Les hommes m'ont instruit par leurs actes à ne point regretter la vie. Les gens puissans sont trop injustes, trop cruellement méchans. Pour aimer la vie, il faudrait pouvoir la passer loin d'eux, au milieu des forêts, ou dans l'asile inconnu de la médiocrité.

» Ce que je laisse de cher à mon cœur, c'est toute une famille de gens de bien : ma mère, et quelle mère! Une femme, un enfant, tous deux bien chers; une sœur, un frère, un ami, et ces deux jeunes frères, au milieu desquels je vivais dans la simplicité de la justice. Mère, veille sur tous! Femme, ne m'oublie pas, et ramène mon souvenir dans la mémoire de notre enfant. Enfans, soyez bons et compatissans! Ami, je n'ai rien à te dire tu me remplaces. Adieu, nous nous retrouverons; nous nous reverrons tous, la vie ne peut finir ainsi, et la justice éternelle a encore quelque chose à accomplir, alors qu'elle me laisse sous le coup de l'ignominie. Le triomphe insolent des méchans ne peut être la honteuse fin d'un si bel ouvrage. La nature, si belle, si bien ordonnée, ne peut

manquer en ce seul point. Le bonheur n'est point la seule proie du méchant, du traître, de l'imposteur, de l'assassin. Non, non, mes amis, nous nous reverrons heureux et satisfaits comme nous méritons d'être. Je serai bien aise que vous ne vous quittiez point. Vivez en paix dans l'obscurité; ne gémissez point sur moi; il vaut mieux que je meure que d'avoir trahi la patrie. Tant d'hommes justes sont dans les larmes! Ne vous plaignez point si j'ai partagé leur sort. Pour l'éviter, il aurait fallu que je ne leur eusse pas ressemblé; il aurait fallu que j'eusse été injuste; il vaut mieux mourir. Adieu. GOUJON. »

L'orgueil de cette lettre n'échappe à personne; il y a aussi une fierté toute romaine, car c'était la manie de nos héros révolutionnaires de se draper à l'antique pour cacher les taches dont ils étaient couverts. Cependant, on reconnait dans ce dernier écrit de Goujon quelques belles qualités. S'il n'osa gémir sur les illusions de liberté ou d'égalité dont il s'était nourri, il comprit du moins, à ce dernier moment, par le spectacle du monde, par celui de sa famille à laquelle il allait dire un long adieu, il comprit qu'il y avait une autre vie, et faut-il autre chose qu'une famille que l'on aime pour le comprendre?

M. Tissot fils aîné, qui fut l'ami fidèle de Goujon jusqu'à sa mort, publia quelques-uns de ses écrits, entr'autres: Un *Discours sur l'influence de la morale des gouvernemens sur celle des peuples* et un drame en trois actes intitulé *Damon et Pythias* ou *les vertus de la Liberté*. Il avait aussi composé un *Hymne de mort* que chantèrent à leur tour en marchant à l'échafaud ceux qui l'avaient dressé

pour le malheur de tant de familles et de la patrie tout entière. L'hymne de mort sera toujours en effet le seul cantique des révolutions. Puissent les nations ne plus l'entonner !

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA

BIOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHIE

DES

HOMMES CÉLÈBRES

DU DEPARTEMENT DE L'AIN,

QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS SCIENCES, LEURS TALENS, LEURS ACTIONS, LEURS VERTUS OU LEURS VICES.

TOME DEUXIÈME.

BOURG,

IMPRIMERIE DE P.-F. BOTTIER, LIBRAIRE.

1840.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LES HOMMES CÉLÈBRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

LALANDE (Joseph-Jérôme Lefrançais de), l'un de nos astronomes les plus distingués, et le plus connu de tous peut-être, était né le 11 juillet 1732, à Bourg (en Bresse), de Pierre Lefrançais et de Mariane Mouchinet. Il manifesta de bonne heure cet amour de la célébrité qui fut en tout temps sa passion dominante, et qu'il a cherché à satisfaire par tous les moyens qui se sont présentés ou qu'il a pu imaginer. Elevé par des parens pieux dans les pratiques les plus minutieuses de la religion, dirigé par des jésuites qui ne lui donnaient pas encore d'autres idées, à l'âge de dix ans il composait des romans mystiques, et même des sermons qu'il débitait en chaire en habit de jésuite. La comète de 1744, dont la queue fut une des plus remarquables qu'on eût jamais observées, attira son attention ; il demandait quelle cause retenait les étoiles au firmament, et l'on augura qu'il serait un jour un grand astronome. Pendant sa rhétorique, il se passionna pour l'éloquence, et parut se destiner au barreau. La grande éclipse du 25 juillet 1748, qu'il vit observer par le père Béraud, son professeur de mathématiques au collége de Lyon, détermina enfin son

choix en faveur de l'astronomie; et pour se livrer sans distraction à cette nouvelle étude, il voulut se faire jésuite. Afin de le détourner de cette fantaisie, ses parens l'envoyèrent à Paris; il y fit son droit et fut reçu avocat. Le procureur chez lequel on l'avait mis en pension habitait l'hôtel de Cluni, où Delisle avait établi l'Observatoire devenu depuis si célèbre par les travaux de Messier. Lalande obtint du vieux astronome la permission d'assister et de coopérer à ses observations. Il le suivait avec assiduité au collége de France, où Messier faisait un cours d'astronomie. Ces leçons attiraient peu d'auditeurs, et ce fut un avantage pour Lalande. Le cours était pour lui seul, et le professeur put proportionner sa marche à celle d'un élève intelligent et studieux. L'astronome Lemonnier, célèbre par la mesure d'un degré au cercle polaire, ouvrait alors au Collége royal un cours de physique-mathématique; Lalande en suivit les leçons avec la même assiduité.

Lemonnier, jaloux de s'attacher un jeune homme qui donnait de si belles espérances, ne négligea rien pour l'attirer à lui, et même pour le détacher d'un vieux maître avec lequel il lui disait que jamais il ne ferait aucun progrès bien réel; mais l'élève eut le bon esprit de ménager habilement deux maîtres qui lui furent également utiles. Lemonnier, plus en crédit, trouva le premier un moyen avantageux de produire son protégé. La Caille en partant pour le cap de Bonne-Espérance, avait répandu un avis par lequel il invitait tous les astronomes de l'Europe à le seconder par des observations correspondantes à celles qui étaient l'un des principaux objets de son

voyage ; il s'agissait de déterminer la parallaxe de la lune, ou en d'autres termes, la distance de cet astre à la terre.

De tous les observatoires de l'Europe, celui de Berlin était le plus avantageusement situé, Berlin et le cap étant, à peu près, sous le même méridien. Malheureusement il n'y avait dans cet observatoire aucun bon instrument, ni par conséquent aucun astronome suffisamment exercé. Lemonnier annonça qu'il ferait le voyage, et porterait avec lui son grand quart-de-cercle, le meilleur sans contredit qui fût alors en France. Quand l'autorisation fut obtenue, il eut le crédit de se faire remplacer par l'élève qu'il avait formé, et dont il répondait. Dans le fait, les observations qu'on se proposait étaient du genre le plus simple et n'exigeaient pas un astronome consommé. Lalande partit avec toutes les instructions et les connaissances nécessaires ; cependant, quand Maupertuis présenta au roi le jeune astronome qu'on avait chargé d'une mission qu'on disait si importante, Frédéric ne put s'empêcher de témoigner sa surprise ; *mais*, ajouta-t-il aussitôt, *puisque l'Académie vous a nommé, vous justifierez son choix ;* et il donna tous les ordres nécessaires pour assurer le plein succès des observations. Lalande, reçu membre de l'Académie de Berlin, passait les nuits dans son observatoire, les matinées chez Euler, sous la direction duquel il étudiait l'analyse, et les soirées avec Maupertuis, d'Argens, Lamettrie et tous les philosophes du roi de Prusse. Dans ces conversations il puisa des principes qui, sans doute, parurent d'abord un peu étranges à

l'élève et au partisan dévoué des jésuites ; il les goûta cependant, et finit même par les adopter. Si par la suite on lui reprochait cette défection, il répondait « qu'on avait de fausses idées, et que l'incompatibilité n'était pas telle qu'on se l'imaginait entre la doctrine des deux écoles. » Mais s'il modifia sa croyance, il ne changea rien du moins à sa conduite habituelle. De retour à Bourg, il plaida plusieurs causes pour complaire à son père, dont l'ambition n'était pas d'avoir un fils académicien. Il continua d'être le compagnon de sa mère dans tous ses exercices de piété (1).

Il fallut pourtant rapporter à Paris l'instrument que Lemonnier lui avait confié et rendre compte à l'académie de la manière dont il avait rempli sa mission. Déjà il avait publié une notice dont le titre était : *D. Delalande, astronomi regii, de observationibus suis Berolinensibus, ad parallaxin lunæ definiendam, Epistola* (Act. erud. augusti, 1752). Ces mêmes observations se trouvent dans les *Mémoires de Berlin* et dans ceux de l'*Académie de Paris*, pour les années 1751 et 1752. Une place d'astronome était vacante depuis plusieurs années ;

---

(1) Lalande conserva toujours un vif attachement pour sa ville natale : il y faisait un voyage tous les deux ans pendant les vacances du collége de France, y donnait des leçons publiques, et y forma une société académique. Enfin il ne négligea rien pour y allumer l'amour des sciences et des lettres. Devenu riche, il ne voulut jamais rien changer de l'ameublement simple et modeste de la maison de ses parens.

Lalande y fut nommé en 1753 : il n'avait pas 21 ans. Son travail sur la lune le liait nécessairement avec La Caille, dont il fut à portée de reconnaître le mérite supérieur. Lemonnier, qui dans toute occasion attaquait La Caille avec tant d'acharnement et si peu de succès, vit cette liaison de mauvais œil. Lalande s'était joint comme volontaire à l'une des deux commissions nommées pour juger le différent qui s'était élevé entre les deux astronomes au sujet du degré d'Amiens. Le résultat de cet examen avait été favorable à La Caille. Lalande exposant un jour à l'académie ses méthodes pour tenir compte de l'aplanissement de la terre dans le calcul des parrallaxes, donnait une règle qui se trouvait contraire à une formule d'Euler. Lemonnier, qui croyait avoir rencontré une occasion favorable d'humilier l'élève dont il était mécontent, l'accusa hautement de s'être trompé ; Lalande se défendit, et la dispute s'échauffant, l'académie nomma des commissaires. La Caille fut du nombre, et commença son rapport en disant qu'il suffisait d'avoir les notions les plus élémentaires des mathématiques pour voir que Lalande avait eu raison en réparant une inadvertance légère commise par Euler. Lemonnier irrité rompit entièrement avec l'élève qu'il accusait d'ingratitude, et qui, au fond, n'avait eu qu'un véritable tort, celui de soutenir avec trop de vivacité et trop peu de ménagement son opinion contre un savant auquel il avait des obligations réelles. Jamais Lalande, malgré ses soumissions, ne put rentrer parfaitement en grâce. Il a imprimé que son maître lui avait gardé rancune et refusé de le voir *pendant une révolution entière*

des nœuds de la lune, c'est-à-dire pendant 18 ans. Ils se rencontraient cependant encore à l'académie où leur désunion trouvait encore des occasions pour se manifester. Il faut avouer que Lalande n'en laissait échapper aucune. Lemonnier, fort estimable d'ailleurs, avait dans le caractère quelques singularités : il se laissait aller à ses préventions, et quand il lui échappait une assertion indiscrète, Lalande ne se faisait aucun scrupule de l'attaquer avec cette vivacité imprudente qu'il mettait trop souvent dans la dispute. Si l'élève avait à se reprocher quelque étourderie, le maître montrait aussi trop d'entêtement; jamais il ne voulait céder, et quand on lui offrait de supprimer la réponse à une objection fausse, s'il voulait bien retirer cette objection, il s'obstinait à laisser dans les mémoires de l'académie l'attaque inconsidérée qu'il avait faite, quoiqu'il sût très-bien qu'elle se trouverait repoussée dans le même volume, et à la page suivante, (Voy. les *Mémoires de l'académie* pour 1781) pour tirer des observations faites au Cap et à Berlin le parti le plus sûr et le plus avantageux, il était nécessaire de connaître, avec la dernière précision, le diamètre de la lune. Lalande fit construire un héliomètre de 18 pieds, le plus grand que l'on ait fait; il le vérifia soigneusement dans l'observatoire du Luxembourg que son premier maître, Delisle, lui avait abandonné. Par une longue suite d'observations précises, il détermina ce diamètre et son rapport constant avec la parallaxe horizontale. Plusieurs fois il est revenu sur ce travail dont il rendit compte en divers mémoires et dont il ne cessa de s'occuper que quand il crut ne pouvoir

plus ajouter à la précision d'une mesure sur laquelle les astronomes ne s'accordaient pas encore autant qu'il était à désirer. Dès le même temps il commençait à travailler sérieusement à la théorie des planètes, dont il fit une des occupations les plus constantes de sa vie. Deux passages de Mercure sur le soleil, qu'il observa au moyen de son héliomètre, lui firent imaginer de nouvelles méthodes pour dépouiller ces observations des effets de la parallaxe. C'est ainsi qu'il se préparait aux deux passages de Vénus sur le soleil, dont l'époque approchait et qui étaient d'une toute autre importance. Ce fut à cette occasion qu'il développa la méthode de Delisle pour représenter sur une carte géographique l'heure de l'entrée et celle de la sortie de Vénus pour les différens pays de la terre, et mettre les astronomes à portée de choisir sur tout le globe les stations les plus avantageuses. On pouvait à la vérité pour ce choix employer une méthode aussi sûre et plus expéditive ; mais ce qui prouve l'estime qu'on fit alors de la solution de Lalande, c'est que Lagrange, quelques années plus tard, la prit pour un sujet d'un grand mémoire, où l'analyse la plus savante le conduisit aux mêmes procédés que Delisle et Lalande avaient indiqués les premiers ; car il est difficile d'assigner précisément ce qu'on doit au maître et à l'élève. Halley, qui longtemps auparavant avait recommandé ces passages à l'attention des astronomes, s'était trompé dans le calcul des lieux les plus favorables. Trebuchet, astronome d'Auxerre, également élève de Delisle, avait aperçu le premier cette erreur de Halley, qui se trouve aussi très-clairement démontrée dans un

mémoire de Lalande. Ce dernier, dans son enfance, avait eu de fréquentes occasions de remarquer à Bourg un cadran d'une espèce singulière (1) : on n'y voyait ni style ni gnomon ; mais en se plaçant sur des points marqués pour les différens mois de l'année, l'observateur, tournant le dos au soleil, voyait son ombre couvrir le chiffre qui marquait l'heure. On juge bien que ce moyen n'est pas d'une grande précision ; mais il était curieux d'en trouver le principe et la démonstration. Quoique ce cadran fût fort ancien et que tous les gnomonistes en eussent parlé, aucun cependant ne l'avait démontré. Lalande en fit l'objet d'un mémoire imprimé dans le volume de 1737 de *l'Académie des Sciences.* Peu content de ce premier essai, il y revint dans l'*Encyclopédie méthodique* (1789). Sa nouvelle démonstration est encore assez pénible ; il ne s'aperçut pas qu'elle dépendait du moyen employé par La Caille pour faire qu'un même ellipse puisse servir pour tous les pays de la terre, dans l'annonce d'une éclipse de soleil ; moyen que Lalande avait déjà expliqué d'une manière lumineuse dans la seconde édition de son *astronomie.* Il aurait pu également en trouver une démonstration fort simple par la trigonométrie sphérique. Un autre cadran, d'une construction tout aussi singulière, avait été placé à Besançon par un conseiller nommé Bizot. Ce cadran était sous un

---

(1) Ce cadran est placé sur l'esplanade devant l'église de Brou ; on en trouve une description dans la troisième édition de l'histoire de l'*Eglise de Brou* revue et corrigée. I vol. in-12, prix I fr. 50. Bourg chez Bottier, 1835.

auvent ; quand le soleil était couvert, on ne voyait qu'un ange dont le doigt semblait indiquer quelque chose qu'on n'aperçevait pas. Dès que le soleil venait à paraître, on voyait un cadran lumineux et mobile, et l'heure s'y plaçait sous le doigt de l'ange. Lalande en donna la démonstration dans le *Journal des savans* de juin 1758; il en avait déjà parlé dans le *Mercure* de février, et il s'est contenté de le décrire en peu de mots dans l'*Encyclopédie méthodique*. Il donna dans le même ouvrage l'explication et les calculs d'un autre cadran assez extraordinaire que Pingré avait imaginé pour la colonne de la halle aux blés (alors hôtel de Soissons). On vit par là le goût que l'auteur avait pour la gnomonique qui est en effet une application utile et curieuse de l'astronomie de laquelle elle tire ses principes et ses méthodes les plus exactes. Lalande a pris soin de rassembler ces méthodes en grand nombre, à l'article Cadran (Dict. de mathématiques de l'*Encyclopédie méthodique*) où il s'est attaché principalement à détailler les pratiques les plus faciles et celles qui supposent le moins de connaissances mathématiques à celui qui veut les mettre en usage. Ces articles et ces mémoires n'étaient pour lui que des délassemens qu'il se permettait pour se reposer de travaux plus importans et plus difficiles. On attendait la fameuse comète dont le retour avait été prédit par Halley : Clairaut cherchait de combien de jours les perturbations planétaires devaient retarder ce retour. Lalande lui fournit tous les calculs purement astronomiques dont son analyse avait besoin. En rendant compte de ces calculs, il convient lui-même que

cette suite immense de détails lui eût semblé trop effrayante, si Mme Lepaute, appliquée depuis long-temps et avec succès à ce genre de calculs, n'en eût partagé le travail. C'est ce qu'on lit dans l'*Explication des tables astronomiques de Halley pour les planètes et les comètes, augmentées des tables de Wargentin pour les satellites de Jupiter, des tables de La Caille pour les étoiles fixes, et de l'histoire de la comète de* 1759. Cette histoire est proprement ce qui lui appartient dans ce recueil ; il a su la rendre extrêmement intéressante par les renseignemens alors nouveaux sur la dernière apparition de cette comète, par l'histoire détaillée de toutes les apparitions précédentes, enfin, par la notice de toutes les recherches qu'elle avait occasionées et de ce que les astronomes et les géomètres les plus distingués ont fait pour la théorie générale et, en particulier, pour l'ellipse dont la comète venait de décrire une portion sous nos yeux.

En publiant les tables de Halley, l'éditeur ne dissimule pas ce qui manquait encore à leur exactitude ; mais les recherches qu'il avait entreprises pour en donner de meilleures étaient loin d'être terminées : en attendant, il voulait du moins mettre entre les mains des astronomes les tables les plus précises que l'on eût encore, et qu'il avait améliorées en profitant des remarques faites par Halley lui-même, postérieurement à la rédaction de ces tables. Quand Maraldi, devenu à son tour pensionnaire de l'académie des sciences, dut abandonner la rédaction de la *Connaissance des temps*, Lalande se présenta pour lui succéder dans ce travail auquel était atta-

ché un traitement assez modique. Il avait pour compétiteur un confrère très-estimable, connu principalement alors par un *Etat du Ciel*, ouvrage du même genre au fond que la *Connaissance des temps*, mais qu'il avait rédigé spécialement pour les marins, et dont il avait seul calculé plusieurs volumes. Ce confrère était Pingré, chanoine régulier et simplement associé-libre; cette qualité semblait l'exclure de toute place ou fonction qui pouvait procurer quelque avantage pécuniaire. Lalande fit valoir cette raison, et obtint la préférence. Il a depuis imprimé que cette fois l'académie s'était trompée, et que l'ouvrage eût été plus correct en sortant des mains de son concurrent. Ce trait de modestie lui fit honneur; mais qu'il nous soit permis de faire observer que ce choix fut avantageux à la navigation. Pingré, disciple plus dévoué de Lemonnier, était partisan de la méthode qui détermina les longitudes par les angles horaires de la lune : Lalande, plus attaché aux idées de La Caille, voulait qu'on y employât les distances de la lune au soleil ou aux étoiles. Cette méthode a depuis prévalu généralement, et la préférence qu'obtint Lalande fut un premier triomphe pour l'idée de La Caille. Dans la composition des seize volumes de la *Connaissance des temps*, de 1760 à 1775 inclusivement, il employa les meilleures tables que l'on connût alors, celles de La Caille, pour le soleil et les étoiles, celles de Mayer pour la lune, et celles de Halley pour les planètes, au lieu que Pingré, comme dans son *Etat du ciel*, se fût servi probablement des tables des *Institutions astronomiques*. Lalande enrichit cette

éphéméride de tout ce qui pouvait être utile aux navigateurs; il y introduisit les distances de la lune aux étoiles et au soleil, calculées avec soin et à grands frais en Angleterre, d'après le plan de La Caille. Enfin, il fit de ce livre des espèces d'annales pour l'astronomie, en y insérant tout ce qui se faisait de nouveau pour perfectionner les calculs, des tables subsidiaires très-nombreuses, le récit de tous les événemens qui pouvaient intéresser l'astronomie, et les notices biographiques des savans qu'elle venait à perdre. Cet exemple a été suivi par ses successeurs; et la *Connaissance des temps* présente encore aujourd'hui la forme qui lui a eté donnée par Lalande. Ces améliorations exigeaient qu'on accordât plus d'étendue aux explications qui sont à la suite du calendrier; il fallait expliquer aux astronomes et aux navigateurs des calculs et des méthodes qui n'étaient encore réunies dans aucun traité : elles auraient trop grossi le volume. Lalande les publia séparément, sous le titre d'*Exposition du calcul astronomique* (Paris, 1762). Vers le même temps, Delisle, presque octogénaire, et livré tout entier à des exercices de piété et à des œuvres de bienfaisance, lui résigna sa place de professeur d'astronomie au collége de France. Lalande sut donner à cette chaire un éclat tout nouveau, et il en remplit les fonctions avec un zèle et une assiduité extraordinaires jusqu'à ses derniers jours, c'est-à-dire pendant quarante-six ans. Parmi les auditeurs que lui amenait l'amour de la science ou la simple curiosité, il s'attachait à distinguer ceux qui donnaient le plus d'espérances; il les attirait chez lui pour les former aux observa-

tions et au calcul; il les prenait en pension, les nourissait très-sobrement, mais à très-bon marché, il fit de sa maison une espèce de séminaire, d'où il sortit une foule de disciples qui peuplèrent les observatoires et introduisirent sur les vaisseaux l'usage des instrumens et des méthodes astronomiques.

Les services que Lalande avait rendus dans cette partie de l'instruction, le firent recevoir à l'académie de marine de Brest, et lui valurent du gouvernement une pension de 1,000 francs, qu'il n'avait point sollicitée et qu'il consacra sur-le-champ à l'instruction d'un jeune élève.

Parmi les plus distingués d'entre ses disciples, nous citerons Henri, Barry et le célèbre astronome de Palerme, Piazzi. Il forma Dagelet, de l'académie des sciences, qu'il plaça dans l'observatoire de l'école militaire; Burckhart, qu'il accueillit à son arrivée à Paris, et son neveu, Le Français-Lalande, qu'il eut la satisfaction de voir siéger avec lui à l'académie et au bureau des longitudes. Il produisit Méchain, qu'il parvint à fixer à Paris, et qui était devenu astronome en lisant ses ouvrages; ce qu'il faut entendre au reste de presque tous les astronomes qui se sont fait connaître depuis cette époque et qui ont puisé leur première instruction dans le grand *Traité d'astronomie*, dont il a donné trois éditions. La première parut en 1764, en deux forts volumes in-4°. La France, comme il le dit dans sa préface, possédait déjà plusieurs ouvrages estimables, tels que les *Elémens de Cassini*, les *Institutions astronomiques de Lemonnier* (traduites en grande partie du latin de Keil), et surtout les *Leçons élé-*

mentaires de La Caille. Mais tous ces auteurs avaient trop négligé la partie politique, les méthodes du calcul, la description et l'usage des divers instrumens. Lalande s'attache donc à réparer ces omissions qui font la matière de son second volume. Le premier renferme les notions générales, le système du monde, la théorie de toutes les planètes et celle des éclipses. Il y a joint des notes sur les plus célèbres astronomes et sur les ouvrages les plus utiles, des notices historiques et même mythologiques sur les diverses constellations; ce qui fit que Lemonnier n'appelait jamais ce traité que la *grosse Gazette*. Lalande y avait inséré ce qu'il avait appris de ses trois maitres, et surtout de La Caille, dont les manuscrits passèrent entre ses mains à la mort de leur auteur. Il y avait réuni tout ce qu'il avait trouvé de mieux dans les anciens, ce que son expérience lui avait fait découvrir, les méthodes qu'il avait imaginées, ou bien qu'il découvrait à mesure qu'il avançait dans ses travaux ou qu'il s'occupait d'une nouvelle édition. Celle de 1770 contenait ses nouvelles tables des planètes. Dans un quatrième volume ajouté en 1780, il recueillit sur les marées une suite nombreuses d'observations qu'il sera toujours utile de consulter : on y voit aussi un grand mémoire de Dupuis pour expliquer l'origine astronomique de toutes les fables ; idée qui lui était venue au temps où il suivait les cours de Lalande au collége royal. Ce mémoire est le germe de l'*Origine des Cultes*. (Voyez Dupuis.) Nous avons vu déjà ce que Lalande avait fait pour annoncer le passage de Vénus sur le Soleil. Il avait publié la *Lettre d'un Académicien*

au sujet des calculs de M. Delisle sur le passage de 1751. Celles qu'il écrivit pour celui de 1769 aux ministres et même aux souverains de divers états, lui valurent plusieurs invitations pour se charger lui-même de l'une de ces missions, et on lui promettait tous les secours qu'il pourrait désirer. Quoique Paris fût un des lieux le moins favorablement placés pour cette observation, il ne se rendit à aucune de ces invitations. Il voyait dans ces voyages lointains trop d'ennui et de temps à perdre pour un phénomène de quelques heures, que le mauvais temps peut-être l'empêcherait de voir (Voy. Legentil). Il se contenta de recommander aux divers gouvernemens les astronomes moins connus qui voudraient prendre cette peine et qui réunissaient d'ailleurs toutes les qualités nécessaires pour une observation qui n'exige qu'un peu d'habitude et nulle connaissance théorique. Il se réservait le soin de calculer et de comparer toutes les observations qu'il pourrait recueillir, et d'en déduire la distance du soleil à la terre. C'est ce qu'il fit dans plusieurs ouvrages, et notamment dans celui qu'il intitula : *Mémoire sur le passage de Vénus, observé le* 3 *juin* 1769, *pour servir de suite à l'explication de la carte publiée en* 1764 (Paris, 1772, in-4°). Tous les astronomes qu'il avait indiqués, et même tous ceux avec lesquels il était en correspondance, s'empressèrent de lui communiquer leurs observations ; un seul s'y refusa : ce fut le P. Hell, astronome de Vienne, avec lequel cependant il était depuis long-temps en commerce de lettres. Lalande, mécontent, conçut quelques soupçons ; il insinua

que la cause du mystère qu'avait fait le P. Hell était l'envie de rester maître de son observation pour la faire mieux cadrer avec celles qu'il aurait pu se procurer d'ailleurs. Il s'efforça de prouver qu'elle devait être rejetée comme peu authentique. Cependant elle est l'une des plus complètes qu'on ait obtenues de ce passage ; elle avait été favorisée par le ciel le plus pur et le plus serein, et elle ne donne que des résultats satisfaisans. On croit bien que ces soupçons, ces inculpations même ne restèrent pas sans réponse. Hell les combattit dans l'appendice aux éphémérides de Vienne pour 1773. On y voit que « la cour de » Danemark n'avait pas imité quelques autres gou- » vernemens qui avaient demandé des avis à Lalande ; » qu'à l'insu de tous les astronomes de Paris, elle » avait chargé le P. Hell de la station de Ward'hus ; » que les Anglais avaient également fait mystère de » la station de Taïti confiée au célèbre Cook et à » l'astronome Green. Lalande n'apprit donc le dé- » part du P. Hell que lorsqu'il était déjà en Finlande, » premier grief. On remarquera que les stations de » Ward'hus et de Taïti, les plus sûres et les mieux » situées pour en bien déduire la parallaxe, avaient » *été choisies et occupées* sans sa participation et » sans même qu'il en eût senti l'avantage. Il s'in- » digne qu'on n'ait publié aucun détail ; c'est qu'il » ignore que Hell avait reçu du ministère de Dane- » mark la défense de rien publier avant son retour » à Copenhague, et sans avoir exécuté tous les calculs » dans un mémoire présenté au roi. » Ce mémoire fut lu à l'académie de Copenhague, le 24 novembre 1769, époque à laquelle on ne connaissait encore aucune des observations américaines.

« Lalande avait donné à entendre que l'observation » de Ward'hus avait pu être arrangée sur celle de » Cajanebourg; elle ne s'y accorde en aucune ma- » nière, et elle est bien plus complète. On reproche » au P. Hell de n'avoir pas envoyé par un courrier » son observation à Paris, *comme au tribunal as- » tronomique;* on en induit qu'il l'a falsifiée : pour- » quoi n'en dit-on pas autant des observations de » Taïti et de Californie connues bien plus tard en- » core? » Nous ne suivrons pas le P. Hell dans les objections qu'il fait aux suppositions et aux calculs de Lalande. Ce qui intéresse l'astronomie, ce ne sont ni les démêlés ni les amours-propres de quelques astronomes ou des gouvernemens qui les ont employés. Toute cette dispute n'a pour objet qu'un cinquième de seconde dont Lalande faisait la parallaxe du soleil plus petite que le P. Hell. On pouvait les mettre d'accord en prenant un milieu entre les deux résultats. On aurait eu de cette manière 8 6 pour cette parallaxe, ainsi qu'on l'a trouvé depuis par la comparaison de toutes les observations calculées par des méthodes moins longues et plus directes. Ainsi, malgré tous ces petits discords, on peut conclure que le but fut atteint, et la distance du soleil à la terre enfin bien connue, ou du moins aussi bien qu'il le faut pour les opérations les plus délicates de l'astronomie. Ce démêlé n'était pas le premier qui se fût élevé entre les deux astronomes, tous deux de l'école de La Caille, pour lequel ils professaient une égale vénération. Lalande, en faisant comme Hell un usage continuel des tables du soleil de cet astronome, y avait remarqué une légère

inadvertance dans la manière dont l'équation du temps y était calculée. Il avait démontré l'erreur dans la première édition de son astronomie en 1764. Hell ne s'était pas rendu; il s'obstina long-temps à suivre le précepte de La Caille, malgré tous les raisonnemens de Lalande. Maskelyne écrivit un mémoire exprès sur cette question; il y exposait une doctrine saine dont il réclamait la première idée, qu'il disait avoir communiquée à Lalande dans un voyage que ce dernier avait fait à Londres vers 1764. Celui-ci, dans une lettre qu'il fit écrire par son élève Dagelet, et qui parut dans le *Recueil* (de Bernoulli) *pour les astronomes*, soutint qu'il avait eu cette idée le premier, puisqu'elle était consignée dans le premier volume de son astronomie, imprimé bien avant son voyage en Angleterre. La lettre était d'un ton qui pouvait choquer Maskelyne; il n'y fit aucune attention.

Ce procès, moins intéressant par son objet, fit beaucoup moins de bruit et n'altéra en rien la bonne intelligence entre les deux astronomes. Il paraît aussi que Hell et Lalande se réconcilièrent sincèrement; car, à la mort du premier, Lalande s'empressa d'imprimer un éloge de son antagoniste, dans lequel il répara d'une manière bien franche les torts qu'il pouvait avoir eus. « L'observation du P. Hell, écri-» vait-il alors (*Bibliographie astronomique*, page » 722), réussit de tout point.... ; elle s'est trouvée » l'une des cinq observations complètes faites à de » grandes distances, et ou l'éloignement de Vénus, » changeant le plus la durée du passage, nous a fait » connaître la véritable distance du soleil et de toutes

» les planètes à la terre ; époque remarquable dans
» l'histoire de l'Astronomie, à laquelle se trouvera
» liée, à juste titre, le nom du P. Hell, dont le
» voyage fut aussi fructueux, aussi curieux, et aussi
» pénible qu'aucun de ceux qui ont été entrepris à
» l'occasion de ce passage. »

Lalande recherchait avec le plus grand soin tout ce qui pouvait attirer l'attention du public sur l'astronomie, ou sur lui-même ; en 1773 il avait lu les *Elémens de la Philosophie de Newton*, par Voltaire. Newton, en parlant des suites terribles que pourrait avoir la rencontre d'une comète qui viendrait choquer la terre, avait dit que la providence avait tout disposé de manière à rendre cette rencontre impossible. Lalande se permit de trouver l'assertion un peu légère ; il était démontré par les calculs de Clairaut, pour la comète de 1759, que les attractions planétaires pouvaient altérer sensiblement une orbite. Il était certain qu'aucune orbite connue ne coupait celle de la terre en aucun point ; mais pouvait-on dire la même chose du nombre, bien plus considérable sans doute, de comètes dont l'orbite n'a point été calculée, et qui pourront paraître dans la suite des siècles? Les perturbations ne pourront-elles altérer les orbites connues de manière à faire qu'elles puissent couper celle de la terre en un point ? C'est ce que Lalande examina sommairement ; il se persuada que la chose n'était pas absolument impossible, quoique *extrêmement invraisemblable*. Sur ce sujet, il avait composé un mémoire pour une rentrée publique ; l'académie qui n'y mettait pas une grande importance, l'avait placé

au dernier rang dans *l'ordre des lectures*. Le temps manqua, le mémoire ne fut pas lu. Le titre *(Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre)*, annonçait une question faite pour intéresser la plus grande partie des auditeurs. On se demanda ce que pouvait contenir le mémoire; on y devait voir les effets que l'on aurait à craindre d'une comète qui viendrait choquer la terre: le bruit se répandit que la comète allait arriver, qu'elle était prédite par Lalande. L'alarme fut telle que le lieutenant-général de police voulut voir le mémoire; il reconnut qu'il ne contenait rien qui pût motiver la terreur qui s'était répandue; il en ordonna la prompte publication. Quand le mémoire fut imprimé, personne ne voulut y croire; on prétendit que l'auteur en avait supprimé la prédiction pour ne pas effrayer le public par l'annonce d'une catastrophe à laquelle il n'y avait aucun moyen de se soustraire. Ces mêmes terreurs se renouvelèrent plusieurs fois, surtout en 1798, mais avec moins de force. Dionis Duséjour, dans son *Traité des Comètes*, prouva combien ces alarmes étaient ridicules en faisant voir le peu de vraisemblance que les perturbations agissent précisément dans le sens, et de la quantité qui rendrait le choc possible, enfin le peu de probabilité que la terre et la comète se trouvassent au même instant dans le point unique qui serait commun aux deux orbites. Ces raisons, quoique très solides, ne furent pas celles qui rassurèrent le public, car l'ouvrage ne fut lu que des savans qui n'avaient nul besoin d'être tranquillisés; mais tant de comètes ont passé sans nous faire aucun mal; les conjonc-

tions des planètes qui ont autrefois causé des terreurs bien plus générales et bien plus déraisonnables encore ; les éclipses, qui ont partagé avec les comètes le droit d'épouvanter les peuples de la terre, ont été reconnues incapables de produire aucun des effets qui leur étaient attribués par le charlatanisme et l'ignorance ; enfin les phénomènes astronomiques sont prédits aujourd'hui avec tant d'exactitude, que le peuple n'y songe plus.

La même année, Lalande attira l'attention du public sur un autre phénomène bien moins important en lui-même, auquel on n'avait attaché aucune idée sinistre, et qui faillit avoir pour lui-même des suites assez fâcheuses : c'était la disparition de l'anneau de Saturne. Cette annonce ne produisit d'abord que quelques mauvaises plaisanteries de l'arlequin de la comédie Italienne. Les astronomes en profitèrent pour se rendre attentifs à cette disparition, qui, n'étant guère qu'une chose curieuse et rare, aurait pu être négligée par eux. Pour en mieux saisir l'instant, Lalande se transporta tout exprès à Béziers, sous le plus beau ciel de la France ; mais comme il avait une vue trop faible, son observation fut trouvée moins bonne que celles des astronomes de Paris ou de Londres qui étaient restés chez eux. Cassini de Thury, à trois reprises différentes, attaqua l'écrit de Lalande qui s'en montra choqué, de manière qu'à son retour de Béziers, en passant par Toulouse, il rédigea une réponse qu'il alla tout aussitôt lire à l'astronome Darquier, moins pour prendre ses avis que pour satisfaire sa passion. Darquier lui conseilla fortement de supprimer ce pamphlet,

dans lequel Lalande s'était permis des personnalités beaucoup plus piquantes que celles dont il pouvait se plaindre. En quittant Darquier, il porta son écrit à l'imprimeur de Toulouse. Il ne tarda pas à sentir les mauvais effets de son imprudence et de son indocilité : son pamphlet, que nous n'avons pas lu, produisit une telle rumeur à l'académie, l'affaire y prenait une tournure si sérieuse, que Lalande nous a dit qu'il songeait à quitter Paris pour se retirer à Berlin ; son ami Macquer, alors directeur de l'académie, se porta pour médiateur : Cassini retira sa plainte, et Lalande supprima soigneusement son écrit qui avait pour titre : *Lettre sur l'Anneau de Saturne, écrite par M. Lalande, à M. Cassini, au sujet de son avis imprimé dans le Journal Politique d'août* 1773, Toulouse in-8° (Voyez *Bibliographie astronomique*, page 537).

La Caille, en mourant, avait laissé des éphémérides qui allaient de 1765 à 1775. Lalande les continua dans la même forme et à plusieurs reprises jusqu'en 1800 ; il n'alla pas plus loin : c'était un travail devenu parfaitement inutile, depuis que la *connaissance des temps*, qui donne toutes les mêmes annonces et beaucoup d'autres avec une précision plus grande, et publiée assez long-temps d'avance pour que tous les faiseurs d'almanachs y puisent les divers articles de leurs annuaires. Lalande se reposait de ces calculs sur ses élèves, et il avait grande raison ; mais ses trois volumes, comme ceux de La Caille, qui calculait tout lui-même, se recommandent par les discours préliminaires, les additions et les tables subsidiaires. En 1775, il fit paraître son

globe céleste d'un pied de diamètre ; en 1776, il donna plusieurs articles curieux dans les supplémens de l'Encyclopédie ; plus tard (en 1789), il refondit, dans l'Encyclopédie Méthodique, tous les articles de l'ancienne Encyclopédie faits avec trop peu de soin par d'Alembert, qui s'était contenté d'extraire les *Institutions Astronomiques* de Lemonnier. La nouvelle rédaction, quoique plus claire et plus complète, ne lui coûta guère davantage, Lalande en trouvait les matériaux dans son *Astronomie ;* en 1778, il publia ses *Réflexions sur les Eclipses du Soleil ;* il y faisait des remarques nouvelles, mais encore incomplètes, sur la figure des lignes de commencement et de fin pour les divers endroits de la terre. En 1780, il donna une quatrième édition des *Leçons Elémentaires d'Astronomie* de La Caille, auxquelles il se contenta d'ajouter quelques notes. Il était depuis long-temps l'un des auteurs du *Journal des Savans*, auquel il fournissait tous les articles concernant les mathématiques et la physique. Parmi les nombreux articles qu'il y a insérés, nous indiquerons seulement trois *Lettres sur la Platine* (janvier et juin 1758 ; février 1760) : c'est le premier écrit qui ait fait connaître en France ce nouveau métal ; — *Remarques sur les monnaies de Piémont* (décembre 1767, page 862) ; — *Homonymie de neuf Lalandes* (6 novembre 1791, page 694. Il a aussi travaillé au *Nécrologe des Hommes célèbres de France* ; au *Journal de Physique*, où il a fourni, en 1802, quatre articles sur la *Planète Piazzi* (Cérès) ; au *Magasin Encyclopédique*, dans lequel il a inséré (2ᵉ année, IV, 433), son *Voyage*

au Mont-Blanc, fait en août 1796, et imprimé à part, in-8° de 20 pages. On trouve aussi de lui dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, les *Philosophicales Transactions*, les *Mémoires* DE BERLIN, DE DIJON, etc. La *Description d'une machine pour diviser les Instrumens de Mathématiques*, par Ramsden, ayant paru à Londres en 1790, Lalande s'empressa d'en donner une traduction française.

Bailly, entré pour son malheur dans la carrière politique, avait laissé incomplet un bon travail sur les diamètres des satellites de Jupiter et sur la portion de leurs disques qui est encore éclairée à l'instant où ils disparaissent à nos yeux. L'idée en était ingénieuse, et elle était due à Granjean de Fouchy : Lalande disait alors à Bailly qu'il le prisait plus pour les trois mémoires qu'il avait écrits sur ce sujet que pour les honneurs dont il le voyait entouré. Il lui demandait son agrément pour compléter un travail si heureusement commencé : Bailly ne balança pas à le donner, car il avouait qu'à peine se souvenait-il lui-même d'avoir été astronome : *un torrent avait passé qui avait entraîné toutes ses idées de science.*

Tous les ans, Lalande faisait imprimer l'*Histoire de l'Astronomie*. Ces annales ne sont souvent qu'un simple recueil de titres et de dates, et n'en sont que plus faciles à consulter. Il avait à peine terminé la troisième édition de son *Astronomie* en 1792, 3 vol. in-4°, qu'il fit paraître avec de nouvelles notes, le *Traité de navigation* de Bouguer, déjà commenté et refondu en partie par La Caille, et qu'il publia un catalogue des étoiles qu'on ne trouvait

plus dans le ciel aux places marquées par les astronomes, soit qu'en effet elles eussent disparu, soit qu'elles ne dussent ces places dans les anciens catalogues qu'à des fautes de calcul ou d'impression. En 1793, il publia son *Abrégé de navigation historique, théorique et pratique*, avec des *Tables horaires*, calculées par Mme Lalande, sa nièce, 1 vol. in-4° On y trouve le catalogue de tous les bons livres de navigation qui ne sont point mentionnés dans la *Bibliographie Astronomique*. Ce livre est devenu rare.

L'opération qui donne l'heure par la hauteur observée du soleil ou d'une étoile, est une de celles que les navigateurs font tous les jours. Le calcul en est extrêmement simple, mais bien des marins cependant le trouvaient encore trop long et trop difficile. En différens temps on avait tenté de l'abréger par des tables; mais leur peu d'étendue les rendait au moins aussi incommodes et certainement moins exactes que le calcul direct. C'est à cet inconvénient qu'il s'efforça de remédier en publiant des tables plus complètes qu'il fit aussi calculer par Mme Lalande, car il fallait que tout ce qui l'entourait observât ou calculât, et, suivant ses moyens, se rendit utile à l'astronomie. En 1794, il se vit obligé par les circonstances à reprendre la direction de la *Connaissance des Temps*, dont il resta chargé jusqu'en 1807; en 1776, il l'avait laissée à Jeaurat, remplacé en 1788 par Méchain: mais M. Cassini venait d'être incarcéré; Méchain et Delambre étaient occupés à mesurer la méridienne, l'académie avait été supprimée en 1793, et les savans étaient dispersés; en 1795,

il donna une seconde édition de son *Abrégé d'Astronomie*, en un vol. in-8°, et son *Astronomie des Dames*, en un vol. in-18; en 1796, il signala la 43ᵉ année de sa carrière astronomique, par un *Catalogue de mille Etoiles circompolaires*, et par un *Mémoire sur la hauteur de Paris au-dessus du niveau de la mer*. Ce mémoire était le 150ᵉ qu'il mettait dans le recueil de l'académie; enfin il donna ses dernières tables de Mercure: c'est par cette planète qu'il avait commencé ses recherches pour l'amélioration des tables; il était, à plusieurs reprises, revenu sur cette théorie; il se croyait très sûr de l'avoir conduite à un degré bien voisin de la perfection.

Un passage du Mercure devait avoir lieu le 3 mai 1786: suivant sa coutume, Lalande l'avait annoncé la veille dans le *Journal de Paris*, en marquant la minute et la seconde à laquelle Mercure devait sortir de dessus le disque du soleil; car l'entrée devait précéder le lever. Par un hasard malheureux le ciel fut entièrement couvert, les astronomes étaient restés à leur lunette jusqu'à l'instant marqué pour la sortie et même une demi heure plus tard; à la fin, perdant patience, ils étaient descendus de leurs observatoires. Deux seulement étaient demeurés à leur poste, l'un par la défiance qu'il avait conçue de l'exactitude des tables, et l'autre pour voir quelques taches qu'il avait observées les jours précédens: le soleil se montrant tout-à-coup, ils virent Mercure sur le bord dont il était près de se séparer. L'annonce s'était trouvée en erreur de plus de quarante minutes, mécompte auquel on n'était plus

accoutumé en astronomie. Lalande en fut d'autant plus honteux qu'on lui montra que c'était sa faute.

Un passage, dans des circonstances pareilles, avait eu lieu plus de cent ans auparavant; il était consigné dans l'astronomie de Wing : Lalande en avait fait mention dans son *Astronomie* en déclarant que l'observation était trop imparfaite pour qu'on dût y avoir égard. Son unique motif était qu'elle ne s'accordait pas avec sa théorie. L'événement prouva, en 1786, qu'il faut d'autres raisons pour décrier une observation. Lalande fut donc obligé de refaire ses tables; il y fit servir tous les passages observés jusqu'alors : il est à croire qu'elles ne seront jamais exposées à un pareil affront. Au reste, il est juste de remarquer que les tables de Halley donnaient une erreur encore plus forte, mais en sens contraire, ce qui tient à la lenteur du mouvement relatif de Mercure; et l'on sait que, pour un passage semblable, Hévélius et ses aides étaient restés quatre jours entiers à leurs lunettes, attendant la planète, parce qu'il se trouvait cette différence entre les tables de divers astronomes pour l'instant du passage. C'était déjà beaucoup qu'une incertitude de quatre jours se trouvât réduite à une heure et demie au temps de Halley; mais ce phénomène ne sera jamais au nombre de ceux qu'on peut annoncer à la minute. En 1789, Lalande avait donné une nouvelle édition du *Traité de la sphère et du calendrier*, par Rivard, et en 1800 il avait ajouté quelques notes aux *mondes* de Fontenelle pour corriger ce qui tenait à la théorie surannée des tourbillons dont l'auteur n'avait jamais voulu se départir.

Montucla mourant se préparait à donner une seconde édition de son *Histoire des mathématiques*. Les deux premiers volumes furent publiés en 1800; Lalande y annonçait qu'ils seraient suivis de deux autres restés imparfaits, mais qui seraient complétés par plusieurs savans et par lui-même : ils parurent en 1802. Depuis très-long-temps il s'occupait d'une *Bibliographie astronomique* qui devait indiquer tous les ouvrages qu'on peut avoir intérêt de consulter, les dates de leurs diverses éditions et ce qu'ils renferment de plus curieux. Ce répertoire curieux convenait à trop peu de personnes pour qu'on pût en espérer un débit qui couvrit les frais d'impression. Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, la fit exécuter aux frais du gouvernement; c'est un vol. in-4° de près de mille pages, rangé par ordre chronologique, et renfermant environ cinq mille trois cents articles. Le P. Cotte y a fait une table méthodique qui en rend l'usage plus commode.

On a remarqué que Lalande oublia, sous l'année 1792, d'y parler du volume d'*Ephémérides* de 1793 à 1800, qu'il publia cette année là : ce qui a fait dire que c'est une preuve qu'il était moins occupé de sa propre gloire que de celle de la science, et que c'est peut-être le premier exemple d'un bibliographe qui, parlant des ouvrages du genre de ceux auxquels il s'adonne, oublie précisément un des siens. On y trouve l'histoire de l'Astronomie depuis l'an 1781 jusqu'à la fin de 1802, époque de la publication; antérieurement son *Histoire céleste française, contenant les observations de plusieurs Astrono-*

mes français, tome 1, Paris 1801, avait de même été publiée aux frais du trésor public, sous les auspices du ministre Benezech. « Ce recueil, dit l'édi-
» teur dans sa préface, pourra renfermer de nom-
» breuses observations de Cassini, de Pierre Lemon-
» nier, de Joseph Delisle, de Charles Messier, etc.;
» mais j'ai cru devoir recommencer par les plus ré-
» centes et surtout par les observations des étoiles
» qui sont les premiers fondemens de l'astronomie...
» J'avais délégué à Lepaute Dagelet la description
» du ciel étoilé; il commença en 1782, et l'on trouve
» dans ce volume une partie de ses observations: le
» voyage de la Pérouse nous l'enleva le 13 juin
» 1785.... Michel Lefrançais-Lalande, mon neveu,
» me seconda au-delà de mes espérances, et il est
» arrivé à cinquante mille étoiles. »

Le témoignage d'un oncle parlant d'un neveu qui est son élève, pourrait être suspect de partialité. Voici celui d'un bon juge, d'un étranger, du célèbre docteur Olbers : « Je ne balance pas à déclarer que
» cette histoire céleste est une des plus importantes
» productions du XVIIIe siècle; je suis très-persuadé
» que la postérité confirmera ce jugement, et que les
» astronomes sentiront un jour tout le prix d'une
» description si fidèle et si complète du Ciel à la fin
» du XVIIIe siècle (1). » Ici Lalande ne paraît qu'éditeur. Il est vrai qu'il n'a réellement pris aucune part aux observations, et que de ces cinquante mille étoiles, aucune n'a été déterminée par lui; mais il a formé et dirigé l'observateur; il a créé les moyens,

(1) Zeitschrift fur astronomia. — Janvier 1816.

parce qu'il a eu le crédit de faire bâtir l'Observatoire, malgé la répugnance et les oppositions du gouverneur de l'Ecole militaire, et qu'il a fait acheter par le gouvernement le quart-de-cercle qu'originairement Bergeret avait fait construire à sa sollicitation, pour le confier à Dagelet. Dans cette longue énumération des travaux de Lalande, nous n'avons parlé que de ceux qu'il a présentés, à l'Académie ou qu'il a mentionnés dans sa *Bibliographie astronomique*. Nous n'avons rien dit d'un *Voyage en Italie*, 1786, 9 vol. in-12 (1), avec un Atlas où il a rassemblé les plans topographiques des villes principales et qui est encore le guide le plus sûr que puisse consulter un voyageur; d'un *Traité des canaux de navigation* (1778, in-fol.), composé en visitant dans toute son étendue le canal du Languedoc; de la *Description de neuf arts différens* (2), qui font partie du recueil de l'Aca-

(1) Ce voyage avait eu lieu en 1765 et 1766. La I[re] édition, publiée en 1768, en 8 vol. in 12, parut sous le titre de *Voyage d'un Français en Italie*; une 3[e] édition parut en 1790, Genève, 5 vol. in-8°. « Pendant son séjour à Rome, dit M.me C. de S. (pag. 308), il négocia long-temps pour faire rayer de l'*index* les noms de Copernic et de Galilée.» Dans sa relation il fait l'éloge de saint Charles Borromée et de saint François d'Assise; il réfute plusieurs allégations de Burnet et de Grosley; il regarde les cérémonies de l'Eglise comme respectables, *en dépit d'une philosophie destructive de toute inégalité, de toute religion, de tout pouvoir.* Il se moque d'un médecin génois, nommé Riva, *dont la folie était de prêcher l'athéisme.* Lalande ne prévoyait pas qu'il donnerait lui-même dans ce travers.

(2) Art du papetier, 1761; du parcheminier, 1762; du

démie ; d'un discours couronné par l'Académie de Marseille sur ce sujet : *L'esprit de justice fait la gloire et la sûreté des empires ;* d'un *Mémoire sur la longueur de l'année*, couronné par l'Académie de Copenhague ; de plusieurs *Mémoires* sur la rotation du soleil et celle de la lune, dont la substance se trouve dans son Astronomie ; d'un *Eloge du Maréchal de Saxe* (1) ; d'un discours prononcé publiquement à Lyon, et dans lequel il établissait la *préférence que l'on doit à la monarchie sur tout autre forme de gouvernement*, doctrine qu'il a hautement professée dans tous les temps et dans les circonstances les plus orageuses ; d'un *Discours sur la douceur*, qu'il relisait chaque année pour y prendre des règles de conduite auxquelles il manqua trop souvent. S'il

---

cartonnier, du chamoiseur, 1764 ; du mégissier, 1765 ; du maroquinier, de l'hongroyeur, 1766 ; du corroyeur, 1767.

(1) Il serait difficile, dit M.me C. de S. (p. 302), de citer un homme ou une femme célèbre mort pendant la vie de M. Lalande, dont il n'ait pas fait l'éloge. Les dangers même ne l'arrêtaient pas. Il publia l'éloge de Lavoisier et celui de Bailly, peu de temps après leur mort.... On citera seulement ceux de Vicq-d'Azyr, Delisle, Commerson ; celui de Verron, qui valut une pension à la sœur de cet astronome navigateur; ceux de MM.mes Lepaute, Dubocage; etc. Il lut publiquement l'éloge de Lemonnier, de son vivant. Quatre jours avant sa mort, il avait demandé des notes à la veuve de Buchoz pour l'éloge historique de son mari, avec lequel il n'avait aucune liaison, mais qui, autrefois, avait décoré de son nom une espèce nouvelle. Commerson et Dombey ont tous deux donné le nom de *Lalandia* à une plante exotique en l'honneur de leur savant compatriote.

a composé d'autres ouvrages, il nous parait assez inutile d'en rechercher les titres oubliés ; ils ont quelquefois compromis sa tranquillité sans rien faire pour sa gloire, ni pour l'instruction publique, ni même pour la doctrine qu'il y professait. On en peut voir le détail dans la *Bibliothèque historique de la France*, la *Bibliographie Astronomique*, la *France Littéraire* de M. Ersch, le supplément de Rotermund au dictionnaire de Joecher, et le *dictionnaire des anonymes* C'est par erreur que M. Ersch lui attribue le *Génie de Buffon ;* cet ouvrage anonyme est de M. Ferry St-Constant.

Lalande n'a point renouvelé la science astronomique dans ses fondemens comme Copernic et Képler ; il ne s'est point immortalisé comme Bradley par deux découvertes brillantes ; il n'a point été un théoricien aussi savant ou aussi précis que Mayer ; il n'a point été au même degré que La Caille, un observateur et un calculateur exact, adroit, scrupuleux et infatigable ; il n'eut point, comme Wargentin, la constance de s'attacher à un objet unique, pour être seul dans un rang à part : mais s'il n'est à tous ces égards qu'un astronome du second ordre, il a été le premier comme professeur (1) ; plus qu'aucun autre il a su répandre l'instruction et le goût de la science. Il a voulu être utile et célèbre, et sut y réussir par ses travaux, par son autorité, par son crédit et ses sollicitations, par la correspondance la plus étendue, il chercha sans

---

(1) On sait qu'il avait beaucoup contribué au rétablissement du Collége de France.

cesse à faire le bien de l'astronomie ; il voulut la servir même après sa mort par la fondation d'une médaille que l'Institut décerne annuellement à l'auteur de l'*Observation la plus intéressante ou du Mémoire le plus utile au progrès de l'astronomie* (1). Ses méthodes de calcul sont abandonnées, mais après avoir long-temps servi. Elles peuvent se diviser en deux classes ; les unes ont pour objet un phénomène particulier, les autres embrassent toute une théorie: les premières ont été jugées faciles, mais quelquefois insuffisantes ; on les a remplacées par des méthodes qui sont plus générales et plus rigoureuses sans être plus difficiles. Les autres sont adroites et commodes, mais indirectes et partielles: celles qu'on y a substituées ne sont pas au fond plus exactes ; mais elles permettent de faire concourir à la fois des milliers d'observations, et de les combiner de manière à ce que toutes les erreurs se compensent, et qu'on arrive nécessairement à l'approximation la plus sûre qu'on puisse espérer : au lieu que n'employant jamais que trois observations à la fois, Lalande se trouvait obligé de revenir sans cesse sur ce qu'il avait fait, sans espoir bien certain de faire mieux. S'il n'a pas choisi la route la

---

(1) La date de la fondation est le 13 floréal an X (1802). Il avait promis 25 louis à celui qui le premier apercevrait une comète ; M. Pons, de l'Observatoire de Marseille, remporta ce prix, et Lalande, pour l'encourager, lui promit 100 francs pour chacune des comètes qu'il découvrirait ; trois mois avant sa mort il lui avait fait compter la même somme pour cet objet.

plus directe et la plus sûre, celle qu'il a constamment suivie avait pour lui cet avantage qu'elle le mettait plus souvent en évidence. Outre ce qu'il imprimait séparément, il s'était fait une loi de ne laisser jamais paraître un volume de l'Académie qu'il ne contînt plusieurs de ses Mémoires. Il aimait à faire parler de lui, n'importe comment (1).

---

(1) Il a fait imprimer à plusieurs reprises qu'il croyait posséder toutes les vertus de l'humanité : « J'ai peut-être eu tort de parler ainsi, ajoute-t-il quelque part, mais ma conscience intime m'en fait une loi. » Un homme d'esprit disait : *au moins*, de ces vertus, *il faut en excepter la modestie*. Lalande aimait à faire remarquer qu'il ressemblait à Socrate. Cependant, à en juger par son portrait, gravé par Saint-Aubin, et mis en tête du tom. IV de l'*Histoire des Mathématiques*, il paraît qu'il était moins laid que le philosophe grec, tel qu'il est représenté dans l'*Iconographie* de Visconti. Dans ses dernières années, et dès 1789, Lalande affectait de manger avec délices des araignées et des chenilles : le fait paraîtra incroyable, mais on peut en voir la preuve et les détails dans l'*Aranéologie* de M. Quatremère-Disjonval, p. 141 ; il s'en vantait comme d'un trait philosophique ; il voulait qu'on se mît au-dessus des préjugés ; et c'était pour guérir Mme Lepaute d'une frayeur fort incommode, qu'il l'avait habituée, par degrés, à voir, à toucher et finalement à avaler une araignée. Il fit pour cette dame des vers, où il l'appelle le *Sinus* des grâces, et la *tangente* de nos cœurs. Ce sont les seuls vers que l'on connaisse de lui. Au reste, il était le premier à faire connaître ses ridicules et à en plaisanter. M. de Piis l'ayant badiné dans des couplets fort agréables, Lalande trouva qu'un de ses travers y était oublié, et fit lui-même un couplet assez mordant pour l'ajouter aux autres.

Il disait lui-même qu'*il était une toile cirée pour les injures et une éponge pour les louanges.* On lui reproche des annonces futiles et trop fréquentes dans les feuilles publiques et surtout dans le *Journal de Paris.* Peu d'années avant sa mort, il eut la constance de se tenir sur le Pont-Neuf, pour faire voir aux curieux les variations de l'éclat de l'étoile *Algol*, et de faire insérer dans les journaux qu'*un astronome* serait tous les soirs sur le Pont-Neuf pour montrer ce phénomène. Mais, dès le lendemain, la police qui à cette époque avait ordre de s'opposer à tous rassemblemens, lui intima la défense de faire aucune démonstration ailleurs qu'à l'Observatoire. Il aimait que son nom se trouvât partout ; mais souvent aussi l'objet de ces annonces était de faire connaître des noms encore obscurs ; il servait ses amis sans les consulter, comme il voulait être servi lui-même. Admirateur enthousiaste de la découverte de Montgolfier, il voulut y attacher son nom par une ascension aérostatique. Il avait annoncé le projet d'aller à Gotha, mais son conducteur, gagné à son insu, le descendit au bois de Boulogne. L'observatoire de Gotha était *le seul monument astronomique qu'il n'eût pas visité*, quoique depuis

---

Mme de Staël cite plusieurs traits de ce genre. Dans une distribution de prix à laquelle il assistait au collége de Bourg, il fit appuyer sur sa poitrine la tête d'un enfant qu'il venait de couronner en lui disant : *Souvenez-vous toute votre vie que vous avez reposé sur le cœur d'un grand homme.*

long-temps il fût en commerce de lettres avec le directeur : il annonça dans les gazettes le projet de ce voyage ; dix astronomes s'y rendirent du fond de l'Allemagne ; il en résulta un congrès d'une espèce toute pacifique, et qui cependant excita quelques inquiétudes. Deux astronomes allemands sollicitèrent en vain de leur gouvernement la permission d'y assister ; un journal anglais avertissait le duc de Gotha qu'un astronome français pourrait très-bien s'occuper d'autres révolutions que des révolutions célestes. Le journaliste ignorait sans doute combien peu Lalande partageait les opinions qui ont si long-temps agité la France, et avec quelle franchise imprudente, il se permettait de les fronder. On sait qu'il s'exposa aux plus grands dangers après le 10 août 1792, pour sauver la vie à Dupont de Nemours, caché à l'observatoire du collége de Mazarin (1).

Lalande était d'une complexion assez faible : il a pourtant joui d'une santé généralement bonne. En 1767, un travail forcé lui avait causé une jaunisse et un dépérissement qui lui faisaient envisager une dissolution prochaine, à laquelle il se résignait

---

(1) Il sauva de même l'abbé Garnier, aujourd'hui supérieur général de Saint-Sulpice, et donna un asile dans les bâtimens de l'Observatoire, à quelques prêtres échappés aux massacres de l'Abbaye, en les faisant passer pour astronomes. Leur conscience paraissant alarmée de devoir la vie à un mensonge, il les rassurait en leur disant : « Oui, vous êtes astronomes ; qui mérite mieux ce titre que des gens qui ne vivent que pour le ciel ? »

avec tranquillité (1). L'exercice du cheval lui rendit la santé : la diète, l'eau, les longues courses, composaient toute son hygiène ; il ne fut que trop fidèle à ce système. Attaqué, depuis trois ans, d'une phthisie pulmonaire, il sortait tout les jours seul à pied, par les temps les plus rigoureux et les plus humides, quoique dans l'état d'épuisement auquel il était réduit, ces courses fussent pour lui aussi pénibles qu'elles étaient dangereuses. Sentant que sa fin approchait, il employa ses derniers momens à donner à ses enfans adoptifs ses instructions et tous les renseignemens qui pouvaient leur être utiles, conservant un sang-froid, une netteté dans les idées et la même présence d'esprit qu'il aurait pu montrer dans les circonstances les plus ordinaires et les plus indifférentes. *Je n'ai plus besoin de rien*, leur dit-il, après s'être fait lire les journaux, en exigeant d'eux qu'ils allassent se reposer. Ce furent ses dernières paroles. Peu de moment après on entendit un léger mouvement, on approcha, il avait cessé de vivre, le 4 avril 1807, à l'âge de

---

(1) Il voulait alors léguer à l'Académie tout ce qu'il possédait. Dans la suite il abandonna les revenus de son patrimoine à ses parens. Il était si modeste dans son extérieur, que le produit de ses places suffisait de reste à ses dépenses personnelles, et il s'imposait même des privations pour soulager plus de malheureux. Pensionné par Catherine II, il fut, lorsque Paul Ier déclara la guerre à la France, privé de sa pension, qu'Alexandre rétablit en 1803. A sa mort, il ne légua à l'Académie que deux livres fort rares.

soixante-quinze ans moins trois mois et quelques jours (1). Outre son éloge lu à l'Institut par Delambre : (*Mémoires de l'Institut*, tom. VIII (1807), et *Moniteur* des 10 et 11 janvier 1808), on peut voir celui que Mme C. de S. (Salm) a lu le 18 juin à l'Athénée des Arts, et inséré, au *Magasin encyclopédique*, 1810, tom. p. 288, — 325. Il est suivi d'un tableau que Lalande lui-même avait tracé de ses goûts et de son caractère, daté du 21 octobre 1804.

Nous avons emprunté cet article à la *Biographie Universelle*, pour éviter toutes les observations qu'aurait fait naître une notice que nous aurions pu composer à l'aide des renseignemens pris sur les lieux et de diverses notes transmises par des person- qui ont connu Lalande; le peu d'accord qui existe parmi les faits contenus dans ces notes, nous a fait craindre, en en faisant usage, de fournir un champ trop vaste à la critique et nous avons préféré prendre un article tout fait et qui dit tout ce qu'il faut pour la célébrité de notre compatriote.

---

(1) Des amis intimes de Lalande, et qui vivent encore aujourd'hui à Bourg en Bresse, m'ont assuré tenir de sa nièce qu'il avait demandé un prêtre dans les derniers jours de sa vie. Ce qui ne paraît pas invraisemblable quand on sait que ce n'était que par ton qu'il affichait l'impiété; tous les habitans de Bourg diront que chaque fois que Lalande venait dans sa patrie, il ne manquait jamais de diriger souvent ses promenades vers l'église de Brou dans laquelle il entrait pour faire une prière, prosterné et profondément recueilli dans la magnifique chapelle de la Sainte-Vierge.

LAURENT (N.), poète, natif de Miribel, auteur d'un poème intitulé : *La Fille du Temps, c'est-à-dire la Vérité;* Lyon, chez Lovys Mvgvet, en la rue de la Grenette, à l'enseigne de la Providence divine, 1630, 1 vol. in-8° de 50 pages. Cet ouvrage n'est guère connu aujourd'hui que par quelques infatigables chroniqueurs qui ne craignent pas d'aller fouiller les grandes bibliothèques (1). Ces immenses amas de livres, véritables gouffres où vont se perdre la plupart des productions littéraires de mérite médiocre dès que les circonstances qui les ont produites ont fait place à d'autres événemens et à d'autres écrits. Le poème de Laurent vient d'être exhumé de la bibliothèque de Lyon par M. Théodore Laurent, sans doute un de ses arrières neveux, qui en a donné un extrait dans son *Essai historique sur Miribel, petite ville de l'ancienne province de Bresse,* 1 vol. in-8°; Lyon, 1834.

Si nous jugions des poésies de Laurent par un des sonnets qui lui furent adressés, le livre de cet auteur semblait être pour cette époque de querelles religieuses, un baume qui devait dissiper les craintes des vrais catholiques et les raffermir dans la foi.

Le sieur de Larys, prieur de Marcilleu, lui écrivait ainsi :

Ie t'asseure, Lavrent, que quand ie lis ton liure,
Ie reçois dans mon cœur un grand contentement :

---

(1) Nous devons la communication de cet ouvrage à M. Perricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon. Ne l'ayant connu que cette année, nous n'avons pu placer le poète Laurent à son rang de date, dans cette *Biographie*.

Car c'est une leçon qui, fort fidellement,
Nous donne le moyen de paisiblement viure.

On trouve dans ce poème de *la Vérité* des strophes assez virulentes contre les protestans. Les vexations, les dilapidations exercées par les nouveaux sectateurs de Calvin, dans Lyon et dans les environs, firent pousser ces cris d'indignation à la muse de Laurent :

« Venés-çà, troupe de ministres,
Marots, poltrons, traistres, belistres,
Bastards des peruers defroqués,
Orateurs de l'hypocrisie,
Engeance de l'apostasie,
Maudicts predicans reuoqués.

« Inuenteurs de la calomnie,
Iardiniers de la felonnie,
Sens remplis de sedition,
Predicateurs de la discorde,
Bestes de gourdin et de corde,
Vrays enfans de perdition.

« Loups-garous qui parmy la plaine
Suivés la brebis porte-laine,
Pour l'esgarer de son troupeau :
Et la sçauès si bien surprendre,
Que ne pouuant plus se defendre,
Vous mangés sa chair et sa peau.

Le recueil du poète *miribelois* contient encore une pièce de vers adressée à Mme la marquise de Miribel, sur la mort du duc de Mayenne, du marquis de Villars, ses frères, et du vicomte de Ligny, son second fils. Le morceau capital pour nous, c'est *la*

ville de Lyon affligée de contagion aux pieds de Dieu. Il nous semble que cette pièce ajoute quelques traits au hideux tableau de la peste qui désola nos contrées en 1628 et 1629 (1) :

Seigneur, vous estes en colere
Contre le pauure genre humain ;
Desia votre puissante main
Va trauaillant à nous desfaire :
Le fleau qui fit David trembler
Et ses subjects morts assembler
Dans la terre, que son offense,
Saisit nos cœurs si rudement,
Que celuy perd le temps, qui pense
A rien autre qu'au monument.

C'est ainsi que débute le poète, et le reste de son ode abonde en supplications. Je me contenterai de transcrire les strophes qui nous apprennent quelque chose :

Nos ruës sont toutes bordées
De malades et de tombeaux :
On ne void courir que corbeaux,
Qui ont nos portes abordées :
Les chariots sont tous chargés
D'hommes et femmes meslangés :
Le pauuvre orphelin et la vefue
Deplorent leur perte si fort
Qu'on ne peut pour faire de trefue
Entre leur douleur et la mort.

---

(1) La Bresse et le Bugey eurent beaucoup à souffrir de cette peste. C'est à cette époque que la ville de Bourg se voua à saint Nicolas de Tolentin et celle de Belley à saint Anthelme.

Les marys delaissent leurs femmes,
Les femmes quittent leurs marys :
Long-temps apres estre guerys,
Nous nous tenons pour des infames :
Nos familles sont aux abbois,
Elles n'ont sentiment, ny voix ;
Point de secours, rien que misere ;
Tout meurt par faute d'alimens,
Auec grande horreur de voir faire
Deuant nos yeux nos monumens.

On nous met aux champs effroyables
Huttés à la mercy des loups,
Qui ioignent aux crys des hiboux
Leurs hurlemens espouuantables :
Nous voyons la vie et la mort
Qui nous veulent iouër au sort ;
Mais la mort est si fortunée
Que si vous ne rompés son heur,
Nous la verrons acheminée
Pour nous venir percer le cœur.

D'appeler les hommes du monde
Et d'esperer du secours d'eux,
C'est aux rochers faire des vœux
Et vouloir bastir dessus l'onde ;
Les plus habiles medecins
Se cachent pour demeurer sains ;
Enfin chacun nous abandonne
Sachant bien, Seigneur, qu'en vos mains
Est le seul onguent qui se donne,
Pour ce mal, à tous les humains.

L'angelique, la theriaque,
Le vin d'absinthe, les parfums
Sont nos remedes plus communs
Contre ceste demoniaque ;

Mais nous treuuons que ce recours,
Ne nous donne point de secours,
Que tout est vain sans vostre grâce ;
Nous l'implorons à cœurs ouverts ;
Effacés donc notre disgrace
Et nous mettons sous vos couuerts.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir au juste la date de la mort de Laurent que nous croyons être arrivée vers le milieu du 17[e] siècle.

VERSONEX (François de) était de la famille des seigneurs de Versonex au pays de Gex. Il adopta Genève pour sa patrie ; il en devint syndic en 1417, y fonda en 1429 une école pour la grammaire, c'est-à-dire pour la lecture, l'écriture, l'orthographe, la logique et les autres arts libéraux. Il fit bâtir une maison pour recevoir les écoliers, vis-à-vis les cordeliers de Rives. Versonex était un riche marchand qui aimait les sciences ; son zèle patriotique lui enseigna l'usage qu'il devait faire de sa fortune. Il fut long-temps le modèle de la plupart des magistrats qui, après avoir fait fleurir la république par le commerce, se consacrèrent à faire son bonheur par leurs conseils.

Entre les clauses qui accompagnèrent la fondation de Versonex, il faut remarquer la défense qu'il fit aux maîtres d'école de recevoir aucun émolument de leurs disciples, et l'ordre qu'il donna à tous les écoliers de réciter un *Pater* et un *Ave* pour le repos de son âme près de l'autel bâti dans cette maison. Cette école subsista jusqu'à la fondation du collége. C'est donc à un de nos compatriotes que Genève est en quelque sorte redevable de ce lustre littéraire

qu'elle a acquis dans la suite, comme c'est aussi à un Bugiste, le fameux Bonnivard, qu'elle doit son émancipation politique.

François de Versonex eut lignée à Genève ; on voit figurer souvent ce nom avec honneur dans l'histoire de cette petite république.

MOYRON (Jacques), docteur ès-droits, baron de Saint-Trivier, seigneur de Chavagnieu et Chambost. Tels sont les titres que cet homme charitable prend à la tête de son testament fait le 12 octobre 1651, par lequel il légua la plus grande partie d'une fortune considérable *aux pauvres de l'aumône générale de Lyon.* André-Clément Voisin, docteur ès-droits et en théologie, prédicateur du roi et missionnaire de Sa Sainteté à Genève, prononça son oraison funèbre qui fut imprimée à la suite du testament de Moyron en 1656, 1 vol. in-4°. On trouve dans cet ouvrage plusieurs pièces de vers composées en l'honneur du baron de Saint-Trivier. Nous citerons deux sonnets :

L'esprit du grand Moyron, en quittant la matière,
Veut voler sans obstacle à la félicité,
Et cherchant des trésors dedans l'éternité,
Abandonne les siens d'une illustre manière.

Tout prest de déclarer sa volonté dernière,
Il veut la rendre auguste à la postérité,
Et sachant nos besoins, sa grande charité
De nostre charité soulage la misère.

Dedans cet hospital il voit un monde entier,
Et par son testament il fait son héritier
Jésus-Christ partagé dedans toutes ses chambres.

Pouvait-il mieux finir pour un parfait chrestien,
Qu'en rendant comme il fait à ses illustres membres,
Tout ce que de leur chef il avait eu de bien ?

Autre sonnet.

Ma gloire après ma mort vit par toute la ville,
Tout le peuple m'érige un tombeau dans son cœur,
J'ay quitté mes amans, et n'en suis moins seigneur;
Je meurs sans héritier, et j'en laisse vingt mille.

Je produits sans travail d'un cœur pur et fertile,
Des enfans que je comble et des biens et d'honneur;
Je donne un bien caduc pour un éternel bonheur,
Et je n'ay jamais fait que cette usure utile.

Ce n'est pas sur la terre où j'ay mis mon trésor,
Et si comme un soleil je m'y suis fait de l'or,
Au vrai soleil des cieux j'en faits un sacrifice.

Qu'on ne soupçonne point cet or d'impureté;
Je l'ai pesé long-temps au poids de la justice,
Et le mets à l'épreuve au feu de charité.

Moyron avait été conseiller du roi en ses conseils et au conseil de son Altesse royale, et lieutenant-général en la sénéchaussée et présidial de Lyon. Il mourut dans cette ville, et fut enterré dans l'église de l'Observance où il avait lui-même fait préparer sa tombe. Voici l'épitaphe que la reconnaissance lui consacra :

Cy gist qui dedans son métier
Ne fit jamais que des miracles,
Sa bouche à tout moment prononça des oracles;
Il fut grand avocat, ainsi que juge entier.

Tout prest à visiter les Parques,
Pour se rendre immortel à la postérité,
Et pour, de son savoir, laisser d'illustres marques,
Il joignit la couronne à la mandicité.

Jacques Moyron est auteur d'une vie de saint Trivier, solitaire en Dombes. Le père Lelong l'a enregistrée sous le n° 4,702 de la *Bibliothèque historique de France*. Cet ouvrage, dans lequel on trouve beaucoup de faits sur l'histoire de Saint-Trivier et le petit pays de Dombes qu'il habita, est devenu très-rare.

VAULPRÉ (Jean-Marie) naquit à Châtillon-sur-Chalaronne, en 1760, de parens distingués par leur état et leur mérite. Il commença ses études au collége de sa ville natale; il annonça de bonne heure beaucoup d'aptitude et de facilité; il les acheva au collége de Notre-Dame de Lyon où il fut souvent couronné. Jeune encore, il avait déjà terminé ses classes et se rendit à Montpellier pour y étudier la médecine; il s'y fit bientôt remarquer par son application et son goût particulier pour la botanique. Son esprit, ses talens et ses qualités lui méritèrent l'estime de ses professeurs et l'amitié du célèbre Gouan, avec lequel il entretint toute sa vie une correspondance aussi utile à la science qu'il cultivait que flatteuse par les sentimens auxquels il la devait. Après avoir soutenu les thèses d'usage, Vaulpré fut reçu successivement bachelier, licencié et docteur. Il aurait pu dès-lors travailler à sa fortune en exerçant son art dans une grande ville, il préféra consacrer ses talens à sa patrie. Son noble désintéressement et la haute idée qu'il avait de son art

l'empêchèrent toujours de l'employer autrement que pour servir ses amis et soulager l'infortune. Entraîné par son goût pour la botanique, il voulut aller puiser dans la capitale des connaissances qui ne se trouvent point ailleurs. Le séjour qu'il y fit le mit bientôt à même de compter parmi ses protecteurs et ses amis les Jussieu, les Lamarck et plusieurs autres savans qui surent le distinguer. Sa réputation passa même à l'étranger : une chaire de botanique lui fut offerte en Espagne; mais sa modestie, sa jeunesse, son amour pour son pays la lui firent refuser. Appelé peu de temps après par le gouvernement pour faire un voyage dans les parties de la France qui pouvaient offrir quelques nouvelles découvertes utiles à la science qu'il aimait, il refusa encore pour se retirer au sein de sa famille et s'y livrer avec ardeur à rechercher des plantes, à les étudier et à recueillir celles qui lui paraissaient dignes d'être conservées. Les orages de la révolution vinrent troubler ses travaux. Il avait trop d'humanité, son esprit et son cœur étaient trop droits et trop sensibles pour ne pas désapprouver les excès de la tyrannie qui assiégeait la France au nom de la liberté. Il en était si fatigué qu'il se retira à la campagne avec le dessein d'y vivre dans l'obscurité et oublié du monde, ce qui était alors un grand avantage pour les hommes de son mérite. L'estime de ses concitoyens le força de sortir de sa retraite. Nommé successivement à différentes fonctions publiques, il les remplit avec ce zèle, cette intelligence, cette intégrité inhérentes à son caractère. Administrateur du département au bureau ecclésiastique, il allégea,

autant que son devoir le lui permit, le sort des prêtres et des émigrés. Au fort de la terreur, il s'opposa courageusement et non sans danger à la destruction des portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette placés dans le salon de l'intendance. Son dévouement à l'ordre faillit faire de lui une victime; il éprouva dans la tourmente révolutionnaire le sort commun à tous ceux que quelques vertus et quelques talens rendaient recommandables, trop heureux d'en être quitte, la vie sauve. Lorsque ces temps affreux furent passés, de nouvelles marques de confiance et d'estime de ses compatriotes le dédommagèrent de tous les maux qu'il avait soufferts. Rappelé malgré lui à l'administration générale du département, il y apporta des lumières, un esprit d'ordre, un courage, une suite, une activité et une précision dans les affaires, qui ne se démentirent jamais. Le grand homme qui gouvernait alors la France sut exciter son admiration mais ne captiva jamais son amour. Il ne sut pas même, dans une occasion solennelle, cacher à Napoléon la peine que lui faisait éprouver la coupe réglée qu'il faisait chaque année de la jeunesse française. Lors du passage de l'empereur à Bourg, Vaulpré refusa d'abord de se rendre auprès de lui avec le conseil du département; il éprouvait de la répugnance à lui donner le titre de *sire* ou de *majesté;* mais entraîné par ses collègues qui le regardaient avec raison comme le plus capable de répondre aux questions du souverain sur l'utilité des étangs, leur insalubrité et la dépopulation de la Bresse, il osa lui dire que la conscription enlevait plus d'hommes à l'agriculture que la fièvre.

Bonaparte lui demanda avec humeur s'il aimait mieux les baïonnettes étrangères. « Ni l'un ni l'autre » répondit Vaulpré, évitant par ce laconisme de lâcher à sa majesté le mot de *monsieur* qui se se trouvait toujours sur ses lèvres. L'empereur déjà mécontent le renvoya durement à sa charrue et le prit pour un conspirateur ; peut-être l'eût-il fait arrêter si des amis n'eussent mis sur le compte d'un caractère bizarre et sauvage l'inconvenance de sa conduite.

Retiré de nouveau des affaires, Vaulpré partagea son temps entre l'agriculture et l'étude. Vif, ardent, bon pour tous, dur à lui-même, il ne fut jamais arrêté par aucun obstacle, soit pour opérer le bien, soit pour acquérir quelques connaissances utiles aux sciences, aux lettres, aux autres ou à lui. C'est même à ce genre de vie presque toute consacrée à un travail d'esprit, à des observations, à des expériences, à des courses pénibles, qu'on doit attribuer la mort prématurée qui l'enleva à ses parens, à ses amis, à ses concitoyens dont il emporta toute l'estime et les regrets en 1807.

Le docteur Vaulpré a laissé beaucoup de matériaux, beaucoup de notes et une collection précieuse de plantes qui, rassemblées par une main habile, pourraient servir, sans doute, à la science déjà si étendue de la botanique ; mais malheureusement ces notes, quoique très-lisibles, ces plantes, quoique très-bien conservées, sont demeurées depuis sa mort sans ordre et sans classement. Il s'était aussi occupé d'agriculture ; mais le seul de ses ouvrages qu'on ait pu recueillir en entier et duquel on puisse

tirer quelque utilité, est son *Cours de culture des Etangs de la Bresse*, ou *Mémoire sur l'importance et l'utilité de ces étangs*. Petit vol. in-12. Bourg. 1811.

Après avoir prouvé l'utilité des étangs par leur double production soit en poissons, soit en avoine, légumes, etc., M. Vaulpré s'efforce de démontrer qu'ils ne sont point la cause des fièvres qui désolent la Bresse marécageuse et surtout les Dombes, qu'au contraire ils préservent ce pays de plus grands maux, en réunissant des eaux qui formeraient des marais infects si on ne les recueillait dans des bassins plus profonds, dont, par conséquent, les émanations sont moins insalubres.

M. Vaulpré, continuellement occupé du bien de son pays, avait rédigé plusieurs mémoires sur la nécessité d'ouvrir des routes et des canaux en Bresse pour faciliter l'écoulement de ses productions. Il regrettait surtout qu'on ne rétablît pas le chemin de Bourg à Lyon par Villars. Ce vœu se réalise en ce moment, grâce au zèle de quelques propriétaires et à la générosité du conseil général du département qui consacre annuellement quelques fonds destinés à ces travaux. M. Vaulpré avait prouvé l'utilité d'un canal qui irait de la Chalaronne à la Saône; car outre les avantages qu'il offrirait au commerce, il contribuerait encore à l'assainissement du pays en nécessitant dans les parties marécageuses des saignées profondes, des fossés, de petites rivières par le moyen desquelles on recueillerait les eaux nécessaires pour l'alimenter. Le plan du canal fut levé avec la plus grande exactitude par l'ingénieur *Racle*,

et à la diligence de M. *Cardon* il eut, en 1789, l'approbation de la commission intermédiaire. Mais le nerf d'une pareille opération, l'argent, manquait. Depuis lors il a été beaucoup question d'un canal sur une plus grande échelle, qui joindrait l'Ain à la Saône en traversant la Bresse et les Dombes. Cette entreprise n'offre pas assez de chances de gain pour devenir l'ouvrage d'une compagnie de spéculateurs. Il serait à souhaiter que le gouvernement entreprît ce travail dont il retirerait un grand profit, parce que les richesses dont il serait une source pour notre pays seraient utiles à l'état dont le commerce et l'agriculture font les principes de vie.

SONTHONAX (Léger-Félicité), commissaire délégué à Saint-Domingue, naquit en 1763, à Oyonnax, en Bugey. Son père, d'abord porte-balle et à qui le commerce de marchand forain, fait avec une sévère économie, avait procuré quelque fortune, acheta des propriétés dans ce bourg et s'y établit. Il ne négligea rien pour que l'éducation de son fils répondît aux heureuses dispositions qu'il montrait. Ses progrès furent rapides, soit à Bourg, soit à Paris où son père finit par lui acheter une charge d'avocat au parlement. Il en était pourvu quand nos premiers troubles se manifestèrent. Plein de feu et d'ambition, imbu d'ailleurs de tous les principes des philosophes du 18e siècle, il embrassa la cause de la révolution avec ardeur et consacra sa plume à la défendre. Il eut une part très-active à la rédaction des *Révolutions de Paris*. S'étant affilié aux jacobins, il se lia avec le parti de Brissot et de Condorcet

qui cherchaient dès-lors à faire proclamer dans les Antilles la liberté des hommes de couleur. Sonthonax écrivit dans ce sens, mais les premiers décrets ayant rencontré chez les colons une vive opposition qui amena des troubles sérieux à Saint-Domingue, les meneurs de l'assemblée législative pressèrent l'envoi d'un armement dont la direction fut confiée à trois commissaires civils nommés par leur influence. Sonthonax, particulièrement lié avec Brissot et attaché aux mêmes principes, fit partie, conjointement avec Polvérel et Ailhaud, de cette commission revêtue de pouvoirs sans bornes. On croit même qu'il avait particulièrement la mission sécrète de vaincre par la force la résistance des colons au décret du 28 mars, par lequel *les hommes de couleur et les nègres libres devaient jouir comme les blancs de l'égalité politique.* Sonthonax chargé, avec les deux autres commissaires, de l'exécution de cette loi, mit à la voile au mois de juillet 1792 avec six mille hommes de troupes et débarqua au cap, le 19 septembre. Déjà l'île avait été troublée par les premiers décrets de l'assemblée constituante et par l'apparition des trois commissaires Roume, Mirbeck et St-Léger qu'on y avait envoyés, l'année précédente, et la province du Nord était en proie à la plus terrible insurrection des noirs. Les blancs bloqués dans la ville du Cap n'osaient pas en sortir et leurs avant-postes étaient souvent attaqués et forcés. La province de l'Ouest était également dévastée par la guerre civile entre les blancs et les hommes de couleur. Les deux partis se grossissaient d'esclaves armés et les villes de Jacmel et du Port-au-Prince

avaient déjà été incendiées. La province du Sud, la moins considérable des trois, s'était conservée quelques mois de plus dans le calme; mais elle devint bientôt la plus malheureuse par la double insurrection des noirs qui en bloquèrent la capitale, et des hommes de couleur qui, maîtres de tout le reste, brûlèrent et dévastèrent les plaines et les bourgades. Ce fut sous ces tristes auspices qu'arriva la commission présidée par Sonthonax. Les documens officiels qui lui furent transmis lors de son débarquement par les assemblées coloniales, attestent la vérité de ce tableau.

« MM. les commissaires, disait l'assemblée provinciale du Nord, la province dans laquelle vous abordez et dont nous sommes les représentans, cette province jadis si florissante va vous offrir le spectacle le plus déchirant. Depuis près d'un an elle est presque au pouvoir des esclaves révoltés; moitié des habitans a péri sous le fer assassin ou a succombé sous le poids de la misère; plus de trois mille habitations sont couvertes de cendres et de décombres.»

A l'assurance d'une obéissance entière de la part des colons, les commissaires répondirent d'abord par la déclaration solennelle qu'ils reconnaissaient à Saint-Domingue deux classes distinctes et séparées, savoir celle des hommes libres sans distinction de couleur et celle des esclaves. Cette déclaration produisit un grand effet et peu s'en fallut qu'elle n'opérât un rapprochement et qu'une généreuse émulation ne persuadât les libres de toute couleur de la nécessité de se réunir. Mais au lieu de concerter une attaque générale contre les noirs révoltés,

au lieu de les accabler par l'apparition soudaine des troupes d'Europe, Sonthonax se perdit dans des détails d'administration à peu près inutiles, et après avoir consumé un temps précieux à écouter des plaintes réciproques, il déporta le général Blanchelande, s'attacha la municipalité et la société populaire du Cap et prononça la dissolution de l'assemblée coloniale.

Quand les événemens du 10 août 1792 furent connus, les haines se réveillèrent et l'activité se détourna vers les dissensions intestines. Les commissaires, mettant à profit l'hésitation des colons, leurs antagonistes, eurent l'adresse de se servir contre eux de la présence des généraux et du mécontentement des troupes de renfort qui venaient de la Martinique. Ils se séparèrent ensuite pour aller chacun administrer un département de la colonie. Sonthonax continua de rester à la tête de l'administration de celui du Nord, Polvérel se rendit à l'Ouest et Ailhaud, destiné pour le Sud, repassa en France, ne se sentant ni la force ni la volonté de remplir sa mission. Sonthonax et Polvérel, restés seuls à la tête de l'administration, donnèrent tête baissée dans le parti des hommes de couleur. Un attroupement ayant eu lieu au Cap contre l'autorité de Sonthonax, il fut dispersé par la force armée et ce commissaire en prit occasion de se débarrasser, par la déportation, des personnes qui lui portaient ombrage. La guerre fut reprise alors contre les noirs en révolte. Sonthonax confia le commandement des troupes qui restaient dans le Nord au général Laveaux. Il fit dans l'ouest une expédition, tandis que son collègue en

faisait une autre dans le Sud. Réunis ensuite à St.-Marc, les deux commissaires resserrèrent, par des cajoleries, les liens de prédilection qui les attachaient aux gens de couleur dont le parti grossissait chaque jour. Dans le parti des blancs, le caractère des commissaires était peu respecté. Le général Galbaud, nommé au commandement général de Saint-Domingue, étant arrivé au Cap, crut pouvoir se soustraire à une autorité qu'il regardait comme chancelante; mais ses mesures furent mal combinées. Sonthonax, qui venait d'assurer la soumission du Port-au-Prince, revint de cette ville au Cap dans les premiers jours de juin 1793; il y fut reçu aux acclamations d'un peuple immense et en véritable triomphateur. Qui aurait prédit alors que, le 21 du même mois, il serait chassé de la même ville à coups de canon et que cette capitale serait réduite en cendres? Ce désastre fut occasionné par l'insurrection de Galbaud contre l'autorité des commissaires qui venaient lui ôter le commandement. Ce général s'empara de la rade, de l'arsenal et força les commissaires à se réfugier sous l'égide des troupes de ligne.

Au milieu du désordre, le parti des commissaires, foudroyé par les batteries de l'arsenal, porte le ressentiment jusqu'à rompre la chaine des noirs, ouvrir les prisons, armer les esclaves et les ouvriers. La lutte la plus épouvantable s'engage dans la ville même; des deux côtés on emploie le fer et le feu qui éclate à la fois dans tous les quartiers. Galbaud vaincu ne trouve de refuge que dans la rade, et, mettant à la voile pour les Etats-Unis, laisse les

cendres fumantes du Cap au pouvoir des nègres révoltés.

Les commissaires effrayés du dangereux appui auquel leur désespoir avait eu recours, se virent bientôt contraints de faire de nouvelles concessions; et l'entière émancipation des noirs en fut la suite. Sonthonax et Polvérel aperçurent alors, mais trop tard, le torrent qui allait tout entraîner. Tandis que Polvérel, à la tête d'une troupe d'hommes de couleur, balayait la route et attaquait les frontières espagnoles où les noirs révoltés trouvaient appui et secours, Sonthonax, après l'incendie du Cap, n'ayant que 1,500 militaires blancs ou colons de toute couleur, se trouva au milieu de 30,000 noirs, sans munitions de guerre ni de bouche. Redoutant à la fois les anglais et les nègres, informé que leur chef, *Jean-François*, allait fondre sur lui, en appelant à la liberté tous les noirs qui voudraient se ranger sous ses bannières, il crut conserver St.-Domingue à la France en devançant la politique étrangère par un acte solennel.

En conséquence, il proclama, le 29 août, l'affranchissement général dans la partie française (1), s'imaginant, par ce coup décisif, s'assurer la majorité et effrayer à la fois les ennemis du dedans et du dehors.

La proclamation de la liberté générale brisa tous

---

(1) Le décret rendu par la convention nationale, le 16 pluviôse an XI (4 février 1793), confirma la liberté générale de tous les esclaves, en déclarant St.-Domingue partie intégrante de la France.

les liens qui attachaient à la France la masse des colons. Non-seulement tous les propriétaires d'esclaves, mais tous les blancs frémirent d'effroi. Les anciens libres, dont les décrets avaient flatté les apparences, furent tout aussi mécontens que les blancs d'une mesure à laquelle ils n'étaient pas préparés. Personne ne voulut croire à l'impérieuse nécessité qui avait déterminé le commissaire Sonthonax et ensuite entraîné son collègue. Dans le mécontentement commun, on se jeta dans les bras des étrangers, autant par désespoir que par intérêt et par opinion. Appelée par les colons, une expédition anglaise de la Jamaïque vint s'emparer du môle Saint-Nicolas et de Jérémie. En vain Sonthonax accourt dans l'ouest pour rompre les trames de l'intrigue étrangère, presque sous ses yeux, les hommes de couleur de l'Artibonite forment une agrégation défensive qui amène la défection d'une grande partie du territoire. St.-Marc, l'Archahaye, Léogane, le grand Goave et plusieurs villes du sud où dominent les hommes de couleur, se détachent. Sonthonax donne l'ordre au général Laveaux d'incendier les lieux qu'on serait obligé d'abandonner. En perdant du terrain, il cherche des ressources dans le patriotisme exalté des chefs militaires et dans l'appui effrayant des nouveaux affranchis. Soumettant la surveillance au régime militaire le plus dur, lui et son collègue ordonnent que les blancs et les anciens libres seront désarmés, et que leurs armes passeront dans les mains des noirs jadis leurs esclaves.

Les Anglais, maîtres du golfe du Port-au-Prince, et voulant s'emparer de la ville où était Sonthonax,

font des démonstrations menaçantes Le commodore Forp apparaît avec une flotte et plusieurs bâtimens légers. Il détache un canot en parlementaire avec trois officiers. Sonthonax les fait conduire près de lui au milieu d'une foule agitée, qui ne cessait de crier : *Vive la république et mort aux traîtres!* Ces officiers ayant demandé à lui parler en particulier : « Des Anglais, leur répondit-il, ne doivent avoir rien de secret à me dire; parlez en public ou retirez-vous. » L'un des officiers lui dit alors : « Je viens vous sommer, au nom du roi d'Angleterre, de lui rendre la ville et les bâtimens qui sont devant le port qu'il prend sous sa protection. « Ni l'un ni l'autre, répond Sonthonax, et si nous étions jamais forcés d'abandonner la place, vous n'auriez de ces bâtimens que la fumée; car les cendres en appartiendraient à la mer. » Les parlementaires virent de bord au milieu des cris de : *Vive Sonthonax! Vive la république!* Le lendemain, le commodore le somme de nouveau et menace, en cas de refus, de bombarder la ville. « Commencez, M. le commodore, répond Sonthonax, nos boulets sont rouges et nos canonniers sont à leur poste. » Les Anglais s'éloignent alors, jugeant que l'occasion n'est pas encore opportune. Ils l'emportèrent enfin, les commissaires n'ayant pu contenir les agitations intérieures, et des traîtres ayant ouvert aux ennemis la barrière du fort Bizoton. Sonthonax, en quittant le Port-au-Prince, rallia les débris de la force militaire à Jacmel. Il était secondé par le général Rigaud, créateur du système de la petite guerre à Saint-Domingue, qui finit par apprendre aux esclaves armés qu'ils étaient des hommes et des soldats.

Au départ des commissaires, Rigaud fut nommé gouverneur provisoire de la colonie.

La proscription de Brissot et du parti de la Gironde avait entraîné à Paris celle de Sonthonax. Décrété d'accusation, le 16 juillet 1793, à peine en eût-il connaissance, qu'il mit à la voile pour aller présenter sa justification à la Convention. Attaqué par le député Bréard, dénoncé par les colons, poursuivi encore par Danton, qui réclamait l'exécution du décret d'accusation rendu contre lui, Sonthonax, à son arrivée, s'empressa d'aller repousser à la société des jacobins l'accusatien dont il avait été l'objet. Lui et son collègue accusèrent à leur tour les colons d'avoir, à l'exemple des habitans de la Martinique, appelé les Anglais à leur secours. Il obtint d'abord sa liberté provisoire, et la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794) étant venue mettre un terme au pouvoir de ses ennemis personnels, il parut sans crainte à la barre de la Convention, devant laquelle il venait encore d'être dénoncé par les commissaires coloniaux Page, Brulé et Legrand. Là, il réclama la suspension de toute décision sur sa conduite jusqu'après le rapport qui devait en être fait. Une commission fut nommée; il s'ensuivit une enquête et des débats célèbres à cette époque et qui durèrent pendant huit mois.

La Convention, après avoir entendu l'exposé de la conduite de Sonthonax, fait par le député Lecointe, de la Seine-Inférieure, et après l'avoir entendu lui-même, le déchargea par un décret de toute accusation et prononça sa liberté définitive.

En 1796, le Directoire exécutif, sur la proposition

du ministre de la marine Truguet, l'envoya de nouveau à Saint-Domingue, revêtu des mêmes pouvoirs qu'il avait exercés sous les gouvernemens précédens. Il fut surpris de l'état dans lequel il retrouva la colonie. Le nègre Toussaint-Louverture, associé au commandement militaire par le général Laveaux, y était maître absolu de la volonté des noirs; de là le pouvoir de ces derniers et la chute de celui des blancs. Mais Toussaint établissait l'ordre et la discipline parmi ceux qu'il retenait sous les armes et il était obéi en ordonnant aux autres de rentrer sur les habitations pour y reprendre les travaux pénibles de la culture; car la résignation à ses ordres émanait de la confiance.

Le commissaire Sonthonax, après s'être débarrassé de ses collègues qui formaient un obstacle à son ambition, fit entendre à Toussaint qu'il le destinait au commandement en chef. Il fit déporter le général Rochambeau, envoyé de France pour être employé dans la colonie, et craignant les plaintes de ce général et celles de ses collègues renvoyés, il ambitionna d'être nommé député de la colonie au corps législatif, pour montrer à la France un titre de popularité en faveur de sa nouvelle administration. Toussaint l'aida de tout son crédit pour faire remplir par des noirs les cadres des douze demi-brigades appelées à former l'armée coloniale. Les 30,000 fusils apportés de France par Sonthonax servirent à l'armement de ces demi-brigades ou à celui des noirs auxquels on supposait de l'attachement pour la France.

Sonthonax, qui avait à cœur de faire oublier la

crise violente du sud, ne négligeait aucun détail militaire et cherchait à absorber l'attention par des entreprises offensives sur les Anglais. Tandis que le général Rigaud les harcelait dans le sud, Toussaint les chassait du Mirebalais et des Grands-Bois. En même temps, les noirs s'organisaient et Sonthonax était adroitement amené à proclamer Toussaint-Louverture général en chef des armées de Saint-Domingue. Dès que cette nomination fut connue, toutes les espérances se tournèrent vers lui et l'administration de Sonthonax perdit d'autant plus de son crédit qu'on ne pouvait voir de sang-froid les troubles qu'elle avait fait naitre. Dans l'opinion générale, il fut remplacé, sans s'en être douté, par Toussaint, qu'il venait d'élever au commandement. Il ne fut désabusé que lorsqu'il eut la certitude que ce général faisait solliciter contre lui des adresses collectives. Il réunit aussitôt les chefs de la force armée et employa les ressources de son éloquence pour les détourner d'une soumission aveugle aux ordres de Toussaint. On lui répondit que la volonté de la commission devait se manifester par un arrêté; mais cet arrêté était d'autant plus difficile à prendre que son collègue Raymond venait de se coaliser secrètement avec le général en chef pour l'expulser de la colonie et rester seul à la tête de l'administration.

Sonthonax n'avait pas pressenti la possibilité de cette ligue. Dans une dernière entrevue qu'il eut avec Toussaint, il se résigna, sans murmures, à l'injonction secrète que lui fit ce chef noir de quitter la colonie. Le lendemain 20 août 1797, Toussaint

lui fit remettre sa lettre de congé écrite avec tous les égards et toute la mesure que méritait encore à ses yeux celui à qui les noirs devaient leur liberté. « Nommé député de la colonie au corps législatif, lui disait Toussaint, des circonstances impérieuses vous firent un devoir de rester encore quelque temps au milieu de nous : alors votre influence était nécessaire; des troubles nous avaient agités, il fallait les calmer. Aujourd'hui que l'ordre, la paix, le zèle pour le rétablissement des cultures, nos succès sur nos ennemis extérieurs et leur impuissance vous permettent de vous rendre à vos fonctions, allez dire à la France ce que vous avez vu, les prodiges dont vous avez été témoin, et soyez toujours le défenseur de la cause sacrée que nous avons embrassée et dont nous sommes les éternels soldats. »

Sonthonax mit à la voile, accompagné du général noir Léveillé et de plusieurs officiers blancs qui avaient refusé à Toussaint leur assentiment pour son renvoi en France. Là, un nouvel orage avait éclaté contre lui, par suite d'un retour à la modération et de l'influence du parti royaliste dans le corps législatif en 1797. Les dénonciations s'y succédaient, et Sonthonax fut hautement attaqué par Blad, Bourdon de l'Oise, et surtout par M. de Vaublanc, qui parla avec force à la tribune contre l'administration du commissaire. Sonthonax fut défendu par Hardi, qui rappela ses liaisons avec les députés proscrits au 31 mai et son opposition constante au parti de Robespierre. Devenu l'objet de nouvelles attaques de la part des députés Vaublanc et Tarbé, il invoqua en sa faveur le décret de la Convention

qui annulait toute accusation contre lui. Doulcet-Pontécoulant attribua ce décret à des considérations politiques. Le directoire, instruit qu'une commission du corps législatif devait proposer de rapporter la loi qui l'autorisait à envoyer des agens à Saint-Domingue, prit un arrêté d'initiative, par lequel il rappelait Sonthonax et ses autres agens dans cette colonie, pour venir rendre compte de leur mission. Peu de jours après, le député Tarbé fit, sur la colonie, un rapport dans lequel il rappela les divers griefs articulés contre Sonthonax. Garan de Coulon dit qu'on trompait le conseil quand on venait lui présenter les agens du directoire comme les auteurs des maux de Saint-Domingue; que le sort de cette colonie était décidé un an avant l'arrivée de Sonthonax. Il avoua que l'administration des agens avait été arbitraire; mais il soutint qu'elle ne pouvait pas manquer de l'être dans un pays livré à toutes les horreurs de la guerre civile et où il n'y avait plus ni tribunaux ni administration. « Si Sonthonax et les autres agens, dit-il, entraînés par le torrent des événemens, ont commis un grand nombre de fautes, on ne doit néanmoins les juger que sur l'ensemble et les résultats généraux de leur administration. Le but des adversaires de Sonthonax était d'abord de faire annuler sa nomination au conseil des Cinq-Cents par l'assemblée électorale de Saint-Domingue, et ils y auraient réussi sans la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui fit triompher le Directoire. Peu de temps après cette journée, Sonthonax aborda au Férol, et, prenant aussitôt la route de Paris, il demanda, le jour même de son arrivée, à

prêter serment comme député et à rendre compte de sa mission. Admis au corps législatif, il obtint la parole, le 4 février 1798, entra dans tous les détails relatifs à sa mission de Saint-Domingue, répondit aux diverses accusations portées contre lui, opposa Toussaint-Louverture à lui-même, et termina en demandant pour les Antilles une amnistie, au bénéfice de laquelle il renonça pour son compte. Le conseil ordonna l'impression de son discours. Dans le mois d'avril suivant, il fit une motion tendante à obtenir, pour les colons résidens en France, le remboursement d'une partie au moins des avances qu'ils avaient faites en Amérique. Quelque temps après, il se plaignit d'avoir été porté sur une liste d'émigrés pendant qu'il exerçait à Saint-Domingue les fonctions que lui avait confiées le gouvernement, et il insista pour qu'une commission spéciale fût chargée d'examiner sa demande en radiation, ce qui fut accordé par le conseil, où fut prononcée, peu de jours après, sa radiation définitive.

Sonthonax, depuis son installation dans le conseil, votait constamment avec les républicains les plus exaltés. Il avait fait une motion d'ordre pour que l'on donnât plus d'éclat à la fête de la souveraineté du peuple. Ayant pris part, au mois d'août, à une fête de républicains où se trouvait Kosciusko, il porta, au milieu du repas, un toast en l'honneur de ce chef des patriotes polonais, et un autre en commémoration du dix août 1792. Il parla quelquefois encore au conseil, dans les questions relatives aux colonies, et cessa ses fonctions législatives au 20 mai 1799, mais sans cesser de figurer dans les cercles et les réunions de patriotes.

Quand Bonaparte, au mois de novembre de cette année, s'empara du gouvernement, Sonthonax fut compris dans une liste de déportés, puis arrêté et conduit à la Conciergerie, où il ne resta néanmoins que peu de jours. Rendu à la liberté par la protection de Fouché, alors ministre de la police, il vécut depuis dans l'obscurité et presque toujours dans la retraite, ne voyant qu'un petit nombre d'amis, mais conservant toujours des relations avec Fouché. Toutefois ce ministre pouvait à peine le garantir des effets de l'animadversion de Bonaparte, qui n'ignorait pas que Sonthonax était un des plus chauds improbateurs de son gouvernement. Plus tard, après la paix d'Amiens, l'ancien commissaire de Saint-Domingue, excité secrètement par Fouché, rédigea, sur l'expédition qui se préparait contre les noirs de cette colonie, plusieurs mémoires qui furent mis sous les yeux de Bonaparte, mais qui n'eurent aucun effet, les vues de Sonthonax étant opposées au plan qu'avaient fait prévaloir ses antagonistes. N'ayant pu taire son improbation de la conduite qu'on tint, peu de temps après, à Saint-Domingue, il reçut l'ordre de quitter Paris et de se rendre en exil à Fontainebleau. Fouché essaya, à plusieurs reprises, de le rappeler dans la capitale; mais toujours il reçut du cabinet de Napoléon l'ordre d'éloigner Sonthonax. Las de lutter contre ce pouvoir tyrannique et le croyant affermi pour long-temps, Sonthonax prit la résolution de se retirer dans son pays natal où, après avoir mené une vie paisible, il mourut au mois de juillet 1813, dans la 50e année de son âge. Il était devenu d'un extrême embonpoint

et il pouvait à peine marcher dans les derniers temps. Cet homme fameux avait une âme altière, des principes révolutionnaires très-prononcés et des connaissances assez étendues. Il avait peu songé à grossir sa fortune, puisqu'aprés avoir exercé un si grand pouvoir dans une colonie opulente, il ne jouissait guère que de dix mille livres de rente.

(*Biogr. univ.*)

GARDAZ (François-Marie) né à Oyonnax vers 1777. Il fut reçu avocat à Paris et cultiva les langues anciennes et la littérature. Il était lié avec Sonthonax, son compatriote, auquel il devait en grande partie son éducation et son existence ; mais sa conscience ne lui permit point de partager ses principes et encore moins ses actions. Attaché à ses anciens rois, il vit avec une véritable joie la restauration de 1814; aussi, quand au mois de mars 1815, Bonaparte remonta sur le trône des Bourbons, il en fut si affecté, que saisi vers la fin de septembre d'une fièvre violente, il tomba en démence et avala sa langue au milieu d'affreuses convulsions. Il mourut dans ce pitoyable état le 27 septembre 1815. Il a laissé 1° un *Essai sur la vie et les ouvrages de Linguet*, qui lui attira de fortes critiques et de grandes clameurs contre ses plagiats ; 2° *Vœux prophétiques et réalisés à l'occasion de l'heureux rétablissement des successeurs de St-Louis sur le trône de France, par M. l'abbé Delille, suivis de quelques considérations sur les effets du fatalisme et de l'irréligion.* Avril 1814, in-8°.

BACON-TACON (Pierre-Jean-Jacques) naquit à Oyonnax en Bugey d'une famille honnête et estimée, le 18 juillet 1738. Il quitta très jeune son pays pour voyager dans le Nord. Un extérieur avantageux et une grande adresse à manier un cheval lui concilièrent les bonnes grâces d'un prince allemand qui le fit son écuyer et le nomma comte du St-Empire. Dans un petit écrit adressé à sa sainteté le Pape Pie VI, lorsqu'il vint en France, il se qualifia du titre de *Sancti Imperii Comes*. Il fut long-temps attaché à la maison de Condé, dont M. de la Fare était alors aumônier. Les relations d'amitié de Bacon-Tacon avec ce prélat, datent de l'époque où ils faisaient l'un et l'autre partie de la maison de ce prince. Au commencement de la révolution de 1789, Bacon-Tacon fut du nombre des cinquante que l'assemblée nationale proposa à Louis XVI afin qu'il choisît dans ce nombre le gouverneur de Mgr. le Dauphin. La philosophie anti-chrétienne dont il faisait profession lui valut cet honneur. Dans une lettre de remerciment à l'assemblée, Bacon-Tacon eut cependant la bonne foi de dire qu'il était contraire à tout principe d'obliger le roi à choisir parmi des candidats le mentor de son enfant. Ayant été traduit devant les tribunaux pour falsification d'assignats, il fut renvoyé absous. Le directoire lui donna en l'an IV (1796) la mission d'observer l'esprit public des contrées voisines de Lyon, et l'attacha à sa police secrète; rendons justice à Bacon-Tacon en disant qu'il employa le crédit dont il jouissait à Paris pour faire sortir des prisons de Bourg et de Nantua un grand nombre d'honnêtes gens que

les malheurs des temps y avaient fait renfermer. Le gouvernement consulaire jugea à propos de l'éloigner de Paris en l'an IX (1801). Il fut condamné le 14 mars 1807 par la police correctionnelle de Nantua à trois mois de prison et 600 fr. d'amende pour escroquerie envers des conscrits.

Bacon-Tacon a beaucoup écrit; il est auteur des *Recherches sur les origines celtiques, principalement sur celles de Bresse et de Bugey, considérées comme berceau du delta-celtique;* 2 vol. in-8° 1798, ouvrage reproduit en 1808 aussi en 2 vol. in-8° avec un nouveau frontispice et le portrait de l'auteur. L'avant propos est consacré à l'éternité de la matière que Théodore Girard, dit l'auteur de cet *imbroglio,* lui a appris être aussi ancienne que la divinité. Le maladroit! s'il se fut adressé à des docteurs bien autrement anciens, tels que Pythagore, Platon, Thalès, Jamblicus, ils lui auraient dit que *Dieu seul peut être l'auteur ineffable de la matière.* Proclus, philosophe grec, lui aurait enseigné que *la matière, qui est le sujet de toutes choses, est un même produit par l'auteur de toutes choses.* (Instit. Théol. caput. 72.) Si la matière était éternelle, elle existerait donc par elle-même, elle serait donc indépendante de Dieu; Dieu ne pourrait pas plus l'anéantir qu'il ne pourrait la créer; un grain de sable suffirait donc pour faire échouer la toute-puissance de Dieu, et l'existence de la matière et de toutes les parties de la matière, comme le livre de Bacon-Tacon, serait aussi nécessaire que l'existence de Dieu. Tant il est vrai de dire avec Voltaire que, pour quelques difficultés dont on se rend aisément

compte dans la croyance d'un Dieu créateur, *il n'y a que des absurdités à dévorer* dans le sentiment contraire. Quelqu'un d'autre affirmait que la foi des incrédules demandait plus d'efforts que celle des chrétiens et que leur symbole pourrait être conçu en ces termes : *Credo omnia incredibilia;* Marivaux ajoutait avec esprit, parlant à un impie : *Si vous ne croyez pas, ce n'est pas faute de foi.* Celle de Bacon-Tacon était immense pour l'absurde. Il s'était persuadé et il écrivait que la civilisation des Chinois remontait à cinquante-quatre mille ans, que celle des Indiens était bien plus ancienne, que les Hébreux n'étaient qu'un peuple d'esclaves, que Moïse est un législateur d'hier et un imposteur, que le déluge universel n'a jamais eu lieu, etc. Ses *Origines celtiques* sont un tissu de celte, dit-il, de latin, de grec et même de français, d'où il tire, d'une manière vraiment plaisante, l'étymologie des noms de nos montagnes, de nos villages, et d'un grand nombre de familles dont il veut démontrer la haute antiquité. Il fait remonter la sienne jusqu'au commencement de son *Eternité*, et assure, au moyen de deux ou trois dissertations sérieuses, que son nom de Tacon dérive d'un poisson qu'on trouve en Auvergne, appelé tacon; l'auteur a eu soin de faire graver ce poisson en regard de son portrait, à la tête de l'ouvrage. Remontez avec M. Tacon le long de son *Eternité*, et chemin faisant, au bout des siècles les plus éloignés, il vous montrera *les branches de son arbre généalogique couvrant jadis tout le Delta celtique*, c'est-à-dire la Bresse et le Bugey ; il vous assurera que cet arbre avait de

nombreuses tiges en France, en Angleterre, en Irlande, en Espagne, et que plusieurs bourgs, montagnes, rivières, ponts et chaussées, le Rhône même, se trouvaient fiers de porter le nom de Tacon. L'historien celtico-bugiste tire bien une autre illustration du surnom de Bacon : il lui vient en droite ligne de celui de cochon, qu'on appelle dans beaucoup d'endroits *bacon*, et vite de se faire allié des illustres Bacons d'Angleterre et collatéral de la famille Porcia de Rome qui, affirme-t-il, *tenait si fort à son nom comme dérivé de cochon ou porc, que même pour prénom elle avait de temps immémorial celui de* MARCUS, *du vieux mot toscan* MARC, *qui signifie un* PORC SAUVAGE, *d'où nous est resté* MARCASSIN. *Risum teneatis*, en voyant un composé plus burlesque que celui qu'Horace montre aux Pisons dans le début de son *Art poétique*, en voyant un écrivain qui, de sang-froid, se fabrique une telle généalogie ! La haine de Bacon-Tacon contre les Juifs lui vient de ce qu'*ils paraissent être la seule nation prévenue d'une antipathie fanatique contre l'innocente et utile espèce de porcs;* (tom. II, pag. 251.) Faut-il s'étonner, après tout cela, qu'il se fasse honneur d'appartenir au troupeau d'Epicure ?

Pour en finir, l'orgueil, les inepties, les erreurs historiques ne sont surpassées que par les impiétés que l'on trouve dans cet ouvrage qui n'a fait qu'un saut de l'imprimeur chez l'épicier. On pourrait donc consacrer à Bacon-Tacon cette épitaphe :

Ci gît l'auteur d'un gros livre,
Plus embrouillé que savant ;

Après sa mort il crut vivre,
Et mourut de son vivant.

Bacon-Tacon a écrit encore beaucoup d'autres ouvrages dont quelques-uns, dus aux circonstances politiques, passèrent aussi rapidement qu'elles. 1° *Traité d'équitation et des maladies hippiatriques, d'après les principes de Bourgelat*; 1776. 2° *Manuel du jeune officier*; 1782, plusieurs fois réimprimé. 3° *Manuel militaire pour les réglemens de service et de police, à l'usage de la garde nationale*; 1789, in-8°. 4° *Esprit et précis historique des assemblées des notables*; 1787. 5° *Mémoire sur la question de savoir si en France le haut clergé est, par un droit constitutionnel, exempt de contribuer aux charges de l'Etat*; 1787. 6° *Sur la nécessité des bénéfices en faveur du ci-devant ordre royal et militaire de Saint-Louis, à l'instar de l'ordre de Malte*; 1789. 7° *Plan patriotique* ou *Idée d'une bonne constitution républicaine en France*; 1790, in-8°. 8° *Adresse à l'Assemblée nationale sur les billets patriotiques et les billets des sections qui circulent à Paris et dans les campagnes*; 1791, in-8°. 9° *Opinion sur l'état de la France, sur le défaut du numéraire et sur les moyens d'y remédier*; 1791. 10° *La raison aux Français* ou *Opinion sur la liste des candidats désignés pour présider à l'éducation du fils du ci-devant roi*; 1792. 11° *Nouvelle histoire numismatique de différens peuples anciens et modernes et de tous les papiers-monnaies de l'Europe*; 1792. 12° *Réflexions politiques sur la nécessité de donner une grande force au pouvoir*

exécutif; 1793. 13° *Discours sur les mœurs;* an III, in-8°. C'est tout simplement l'ouvrage de l'avocat-général Servan, réimprimé sous le nom de Bacon-Tacon. 14° *Opinion sur le traité de Campo-Formio;* in-8°, 1798. 15° *La raison aux Français, analyse de la constitution de l'an VIII;* 1800, in-8°.

Bacon-Tacon mourut à Paris au mois de mars 1817.

CHAPUIS (Etienne), ex-bibliothécaire de la ville de Bourg, plus connu sous le nom de curé d'Argil, était né le 11 novembre 1741 à Saint-Rambert où il mourut en 1818.

La recherche et l'étude des monumens et des médailles antiques remplirent entièrement sa carrière littéraire, et l'avaient fait connaître dans le monde savant comme un des hommes les plus habiles en numismatique qu'il y eût en France. Il trouva, dit-on, les premières pièces de son médaillier (1) dans les tributs que ses pauvres paroissiens

(1) Cette historiette n'est pas dénuée de vraisemblance. Après la conquête des Gaules, les premières colonies romaines s'établirent en deçà du Rhône, dans les vallées séquanaises et ségusiennes, primitivement habitées, qui formèrent depuis la petite province du Bugey dont le Valromey (*Vallis romana*) faisait partie. Ce pays, au centre duquel est placé le village d'Argil, abonde en monumens antiques; et les médailles, principalement celles de bronze, que la pioche du cultivateur arrache aux entrailles de la terre, y ont long-temps circulé parmi la monnaie courante.

apportaient à l'offertoire du pain bénit. Elles excitèrent sa curiosité, et firent naître en lui un goût pour l'étude de l'antiquité, qui finit par se convertir en une véritable passion, passion innocente et désintéressée qui ne devait appeler sur lui ni les faveurs de la fortune, ni l'éclat d'une grande renommée littéraire.

Confiné dans la solitude de sa cure d'Argil, loin de ces grands dépôts où tous les moyens d'instruction sont réunis, n'ayant qu'un petit nombre de livres à sa disposition, forcé à chaque instant d'emprunter ceux qui devenaient nécessaires à la suite de ses études, il surmonta, à force de persévérance, tous les obstacles que lui opposaient son éloignement des grandes villes et l'exiguité du revenu d'un petit bénéfice à portion congrue. Il parvint à acquérir non-seulement de vastes connaissances dans la science de l'antiquité, mais encore le talent rare de reconnaître, au premier coup d'œil, le type d'une médaille, d'en distinguer l'effigie, d'en lire ou plutôt d'en deviner les inscriptions, sous le vernis dont le temps l'avait encroûtée. Il unissait à ce talent pratique, qui est celui de l'antiquaire proprement dit, les connaissances exactes et l'esprit judicieux qui servent de base à la critique historique. Lorsque, dans ses récits familiers, il donnait l'explication d'une médaille, il se plaisait à retracer, dans les plus grands détails, soit l'événement en mémoire duquel elle avait été frappée, soit le caractère ou la vie du personnage dont elle portait l'image. Il improvisait ses récits avec une facilité et une correction de langage qu'on ne retrouve plus

dans le petit nombre d'écrits échappés à sa plume, et avec un tel abandon, qu'il manquait rarement de répandre des larmes de sensibilité sur les actes de bienfaisance ou de cruauté, ou sur les infortunes des personnages qui en étaient l'objet. On eût cru, à l'entendre, qu'il racontait des événemens contemporains; et, peut-être dans la chaleur du débit, se le persuadait-il à lui-même !

Pendant long-temps, il n'entretint des rapports de science qu'avec un très-petit nombre d'amateurs, parmi lesquels on cite l'abbé Deternay, confesseur de madame Louise. Ces rapports n'avaient guère d'autre objet que l'échange des médailles qu'il avait en double, contre celles qui manquaient à la suite de ses collections.

Lorsque les ordres monastiques furent supprimés, on réunit à Bourg les bibliothèques de tous les couvens du département de l'Ain : l'administration nomma l'abbé Chapuis pour les mettre en ordre et les conserver. Il s'acquitta de cet emploi avec un succès qui fit honneur à sa patience et à ses connaissances bibliographiques. Il en fut récompensé par la place de bibliothécaire de l'école centrale du département de l'Ain, qu'il exerça jusqu'à l'époque de l'institution de l'Université. Pendant le temps de sa résidence à Bourg, il lut à la Société d'Émulation dont il était membre, plusieurs dissertations sur différens sujets d'antiquité, qui furent pour la plupart imprimés dans les Annuaires, ou dans le journal du département de l'Ain.

On remarque parmi ces dissertations, celle qui concerne les antiquités d'Izernore, et celle dans

laquelle il détermine la véritable position du pays des Ségusiens. On trouve dans l'une et dans l'autre une grande érudition et une critique judicieuse. Elles intéressent le lecteur, parce qu'elles se rattachent à l'époque de la conquête et de la colonisation des Gaules par les Romains; et surtout parce que la dernière détermine, avec une rare précision, la marche de César, lorsqu'il se mit à la poursuite des Helvétiens, et qu'il força cette belliqueuse nation à rentrer dans l'enceinte de ses rochers.

Les autres dissertations de l'abbé Chapuis ont pour objet l'explication de certaines médailles rares, la destination de quelques monumens, ou la manière dont on doit lire des inscriptions abrégées ou détériorées. L'opinion de l'auteur, dans ces sortes d'ouvrages, repose presque toujours sur des conjectures plus ou moins vraisemblables. Le commun des lecteurs étant hors d'état d'en apprécier la valeur ou l'importance, se demande avec Horace Cicéron : *Cui bono?*

Les papiers de l'abbé Chapuis n'ont offert que des notes éparses et sans ordre, sur la science qu'il cultivait, et des dessins grossièrement tracés de quelques monumens antiques de la Bresse et du Bugey, non mentionnés ou mal observés par Guichenon. Il n'a pas même laissé de catalogue de sa riche collection de médailles; de là vient qu'on ne peut en donner, dans cette notice, qu'un aperçu très-succinct.

Elle était divisée en quatre sections principales : l'argent, le grand, le moyen, le petit bronze. Chaque section formait deux suites qu'on croit complètes depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de l'em-

pire romain, et qui se continuent dans le Bas-Empire, et dans les différentes puissances qui s'établirent sur les débris de cette immense domination. Les médailles d'or étaient en très-petit nombre, mais d'une belle conservation. Les premières layettes du grand bronze contenaient tous les as ou livres romaines dans les poids et les dimensions que cette monnaie valut successivement sous le gouvernement des rois et des consuls, d'une conservation sinon supérieure, du moins égale à celle des médailles de la bibliothèque royale de Paris. Le nombre des médailles consulaires et de celles des colonies, était considérable. Quelques layettes en contenaient de celtiques, de juives, d'égyptiennes, de carthaginoises, de grecques, etc. D'autres étaient remplies de monnaies de la monarchie française et de la plupart des états civilisés.

Ce précieux médailler fut légué à M. *Hyppolite Falavier,* aujourd'hui avocat à Belley, qui l'a vendu à M. l'abbé Marduel. Il serait à désirer qu'une collection aussi rare fût acquise par le gouvernement; elle figurerait très-bien dans les musées que la munificence royale ouvre à l'instruction des hommes de lettres et à la curiosité des étrangers.

L'abbé Chapuis fut sincèrement regretté par ses amis. Il n'était antiquaire que dans son cabinet; l'austérité de ses mœurs et l'enjouement de sa conversation faisaient rechercher sa société; son exactitude à remplir les devoirs de son état, lui concilia l'estime et le respect de tous ceux qui furent à portée de le connaître.

DELORME (Jean-Marie), né à Montrevel, le 2 septembre 1750, commença ses premières études à Châtillon-les-Dombes, et les finit avec distinction au séminaire de St-Irénée ; reçu docteur en médecine à la célèbre Université de Montpellier, il choisit Châtillon pour s'y fixer. Il fut à vingt-quatre ans choisi premier syndic perpétuel, et après qu'il eût été émancipé par lettres-patentes du Roi, il remplit cette charge jusqu'en 1789, époque à laquelle il fut créé maire. L'inscription suivante accompagnait le mai planté à sa porte, lors de son installation : « *Optimo civi Castellionenses et* « *Fleuriaci sic probant esse memores.* »

Tour à tour, mais toujours à l'unanimité des suffrages, maire, président de l'administration municipale, procureur, syndic du district, président de l'assemblée cantonale, il administra Châtillon jusqu'en 1814. Frappé alors d'une attaque d'apoplexie, il resta dans un état de paralysie générale à laquelle il succomba le 25 avril 1818.

MONTÈGRE (Antoine-François-Jenin de), médecin français, naquit à Belley le 6 mai 1779. Pendant ses études, il se délassait en composant des vers, et il a laissé quelques pièces de théâtre, dont ses plus intimes amis seuls ont eu connaissance. Après être sorti du collége il porta les armes, et au bout de quatre ou cinq ans il vint à Paris étudier la médecine, et prit ses grades avec distinction. Il était fort jeune, et n'avait point encore de clientelle ; on lui offrit une place d'ingénieur du cadastre qu'il exerça pendant quelque temps ; puis il se maria,

et revint à Paris afin de s'y consacrer à l'étude approfondie de l'art de guérir, qu'il pratiqua bientôt avec succès. En 1810, il devint rédacteur de la *Gazette de santé;* et ce journal qui, depuis plusieurs années, n'était qu'un dépôt de charlatanisme, fut bientôt, sous sa plume, l'un des plus intéressans de la capitale. Montègre était un excellent physiologiste : il en donna la preuve dans plusieurs mémoires lus à l'académie des sciences, et approuvés par cette compagnie, sur la digestion et le vomissement dont les expériences avaient été faites sur lui-même. Il lut à la même académie un mémoire sur les habitudes des lambrics ou vers de terre. On connaît encore de lui des recherches sur l'art du ventriloque (1). Il publia contre le magnétisme animal, diverses brochures, dans lesquelles il s'attacha surtout à dévoiler le charlatanisme ou l'ignorance de certains magnétiseurs. Ce sujet l'avait fort occupé; il avait lui-même magnétisé pour s'éclairer, et il magnétisait fort bien. Il ne s'offrait jamais pour remplir ce ministère; mais lorsqu'il en était requis par ses amis, il s'y prêtait de bonne grâce, et obtenait souvent d'heureux résultats. Montègre a fourni de nombreux articles au *Dictionnaire des sciences médicales;* et tous font preuve d'instruction et de goût. Le plus important est l'article *Hémorroïdes*, ou *Traité analytique de toutes les affections hémorroïdales;* in-8°, Paris, 1819. Nous citerons encore de lui : 1° *Du magnétisme animal et de ses partisans*, ou *recueil de*

(1) Voyez le *Magas. encycl.*; 1816, t. 65.

pièces importantes sur cet objet, précédé des observations récemment publiées, 1812; in-8°. 2° *Expériences sur la digestion dans l'homme, présentées à la première classe de l'Institut de France, le 8 septembre* 1812; Paris 1814, in-8°. 3° *Examen rapide du gouvernement des Bourbons en France, depuis le mois d'avril* 1814 *jusqu'au mois de mars* 1815; Paris, 1815, in-8°. Cette brochure fut promptement épuisée et eut sur-le-champ une seconde édition. Montègre fut en 1814, un des fondateurs de la société pour l'enseignement élémentaire; il y jouissait d'une considération méritée par son zèle et par ses talens. C'est là qu'il conçut ce désir si noble et en même temps si téméraire, d'aller porter les lumières de l'Europe chez les habitans de la république d'Haïti. Son dessein était aussi d'étudier dans ces contrées, où la fièvre jaune est endémique, les véritables caractères de cette redoutable maladie, et d'enseigner aux habitans les moyens de combattre ce fléau dévastateur. Les représentations instantes de ses amis, ne purent le détourner de ce projet dangereux pour un homme de sa constitution. Il partit pendant l'été de 1818, et toucha au port de Jacquemel vers le milieu d'août. Le président de la république d'Haïti, qui se trouvait dans cette ville, le reçut avec une grande distinction, il accueillit ses projets, et le pria de se rendre au Port-au-Prince, où lui-même devait bientôt retourner. Pendant la route, au passage d'une rivière, une femme, entraînée par le courant, allait périr; le généreux Montègre, tout baigné de sueur, se précipite à l'eau et sauve cette

femme. Cet accident a suffi, dans ce climat meurtrier, pour développer la fièvre jaune; et quatre jours après, le 4 septembre 1818, Montègre n'était plus. Ceux qui savent de quelle félicité il jouissait à Paris, s'étonnaient de le voir quitter la capitale où il laissait sa femme, trois enfans chéris en bas âge, et de nombreux amis. Il fallait être dans le secret de ses pensées pour comprendre comment il pouvait se décider à tout quitter et à s'exposer aussi gratuitement, car il avait une fortune indépendante qu'augmentaient le produit de sa clientelle et celui de ses travaux littéraires; il était recherché par les gens du monde, et surtout par les savans et par les artistes. Son éloge a été écrit au Port-au-Prince en 1818, par M. Collombel, et publié dans l'*Abeille d'Haiti;* et à Paris par MM. Jomard de Villeneuve, Ch. Nodier, Virey, Maupas et de Jussieu. Le président d'Haïti a fait élever un mausolée sur sa tombe.

COSTE (Jean-François), premier médecin des armées, membre du conseil de santé militaire, et médecin en chef de l'Hôtel des Invalides, naquit à Ville-en-Michaille, le 4 juin 1741. Après avoir étudié la médecine à Paris, où il fut disciple du célèbre Petit, il se fit recevoir docteur à l'Université de Valence. En 1763, le gouvernement le chargea du traitement d'une maladie épidémique qui désolait le pays de Gex; au bout de trois ans de service gratuit, il fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Versoy, par le crédit de Voltaire auprès du duc

de Choiseul. On a imprimé dans la correspondance de Voltaire le placet que cet homme célèbre adressa au duc en faveur du jeune médecin. En 1776, Coste fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Nanci. Indigné des malversations qui régnaient dans l'administration de cet hôpital, il donna sa démission motivée, et passa en la même qualité à l'hôpital de Calais, alors très-important. En 1780 il fut nommé premier médecin de l'armée française en Amérique, sous les ordres du comte de Roque. Coste déploya les talens qui l'ont placé au premier rang des médecins militaires. Il reçut les témoignages d'estime les plus flatteurs de son général qui resta toujours son ami, ainsi que ceux de Washington et de Franklin. Coste obtint un brevet de médecin de la marine et une pension de 3,000 fr., en récompense de ses services en Amérique. En 1784, le roi le nomma médecin consultant de ses camps et armées, et l'appela à Versailles où il fut chargé de la correspondance avec les chirurgiens militaires. En 1785, il devint inspecteur des hôpitaux, et en 1788, premier médecin du camp de Saint-Omer, commandé par le prince de Condé. Cette même année, il fut nommé membre du conseil de santé des armées. Depuis, ce médecin a constamment fait partie de tous les conseils et inspections de santé militaires établis près du ministre de la guerre. Il n'en faut excepter que la réunion connue sous le nom de commission de santé, établie en 1793. Le ministre Bouchotte n'y nomma point Coste; mais bientôt la Convention elle-même le rappela à des fonctions où il s'était constamment rendu utile.

En 1790, il fut nommé maire de Versailles, et n'accepta ces fonctions, étrangères à ses goûts, que par respect pour le désir manifesté de Louis XVI. On connait les difficultés qu'il eut à vaincre et les dangers qu'il courut dans cette ville où il resta pendant deux ans. Dans le même temps, le comité de salubrité de l'Assemblée constituante l'avait appelé à ses séances pour éclairer ses travaux. Coste, pendant les longues guerres de Napoléon, remplit d'importantes missions relatives à la santé des troupes dans l'intérieur, en Allemagne et en Italie. Pendant cinquante ans consacrés au service de santé militaire, son zèle ne s'est jamais démenti.

On a souvent confondu ses écrits avec ceux d'autres écrivains du même nom. Eloy attribue à celui qui est l'objet de cet article des ouvrages qu'il n'a point composés, et cette erreur a été répétée dans d'autres ouvrages bibliographiques. Voici la liste exacte des écrits de J.-F. Coste :

1° Deux *Mémoires sur l'épidémie du pays de Gex;* 1763, in-8°. 2° *Eloge de M. Pierrot, membre de l'Académie de chirurgie;* Nancy, 1773, in-8°. 3° *Essai sur les moyens d'améliorer la salubrité du séjour de Nancy,* couronné par l'Académie de cette ville; Nancy, 1774, in-8°. 4° *Du genre de philosophie propre à l'étude et à la pratique de la médecine;* Nancy, 1774, in-8°. 5° *Des Avantages de la philosophie relativement aux belles-lettres;* Nancy, 1774, in-8°. 6° *Œuvres du docteur Mead,* traduit de l'anglais et du latin; Bouillon, 1774, 2 vol. in-8°. 7° *Eloge de M. Capers;* Nancy, 1775, in-8°. 8° *Physiologie des corps organisés,* traduite

du latin du botaniste Necker; Bouillon, 1775. 9° *Essai botanique, chimique et pharmaceutique sur la substitution des substances indigènes aux exotiques*, couronné par l'Académie de Nancy (conjointement avec M. Villemet): Nancy, 1775, in-8°. 10° Quatre *Lettres à M. Paulet, pour servir de réponse au factum de celui-ci;* Cantorbéry, 1776, in-8°. C'est une discussion critique remplie de chaleur et d'érudition. 11° *Compendium pharmaceuticum militaribus Gallorum nosocomiis orbe novo boreali adscriptum;* Newport, 1780, in-12. 12° *Mémoire sur l'asphyxie,* demandé par la société humaine de Philadelphie à l'ambassadeur de France, traduit en anglais; Philadelphie, 1780. 13° *De Antiquâ medicâ philosophiâ orbi novo adaptandâ;* Leyde, 1780, in-8°. 14° *Du service des hôpitaux militaires rappelé aux vrais principes;* Paris, 1790, in-8°. 15° *Vues générales sur les cours d'instruction dans les hôpitaux militaires;* Paris, 1796. 16° *Notice sur les officiers de santé morts à l'armée;* Augsbourg, 1806. 17° *De la Santé des troupes;* 1806, in-8°, (conjointement avec M. Percy). Outre ces écrits, Coste a composé, par ordre du ministre de la guerre, un grand nombre de Mémoires et d'Instructions sur les différentes branches du service de santé militaire. Il a aussi rédigé quelques articles du *Dictionnaire des sciences médicales.*

Coste était membre de la Société de médecine de Londres, de l'Académie Joséphine de Vienne, de la plupart des Académies et Sociétés scientifiques d'Europe et d'Amérique. Il fut nommé chevalier de la

Légion-d'Honneur lors de l'institution de l'ordre, puis officier. En 1814, le roi l'éleva au rang de commandant et lui donna le cordon de Saint-Michel. Coste fut désigné, par ordonnance du 9 novembre, membre de la commission chargée de rendre compte au roi de l'état de l'enseignement dans les écoles de médecine et de chirurgie.

Ce savant compatriote mourut à Paris, le 31 octobre 1819.

GRILLET (Charles-Maximilien de), chevalier, comte de St.-Trivier, baron de Pomiers, seigneur de l'Isle et du Bussey, premier chevalier de Son Altesse de Savoie, et son grand-veneur en deçà des monts, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de France, était fils de Nicolas de Grillet, écuyer, seigneur de Pomiers et de Bussey, et de Marie de Gondy, première dame d'honneur de Marguerite de France, duchesse de Savoie, et gouvernante de Charles-Emmanuel, prince de Piémont. Charles-Maximilien vint au monde au mois de juillet 1558, après la mort de son père, et fut tenu sur les fonts par Mgr. Charles-Maximilien, fils de France, depuis, roi sous le nom de Charles IX. Dès son bas-âge il fut voué à l'église. Par résignation de Pierre de Gondy, archevêque de Paris, son oncle, il devint abbé de Chassaigne; mais, n'étant pas lié aux ordres, il rentra dans le monde pour donner lignée à sa famille, après la mort de Philippe, son unique frère, qui lui laissa le comté de St.-Trivier en héritage. Le dernier septembre 1582, il épousa Anne de la Baume, fille de

François de la Baume, comte de Montrevel, gouverneur de Savoie, de la Bresse et du Bugey. Charles-Maximilien cultiva les lettres, et passait pour un bel esprit; mais aucune de ses productions n'est arrivée jusqu'à nous. Voici son épitaphe, remarquable, qu'on lisait sur son tombeau dans l'église de St.-Martin-du-Mont, où il fut enterré, et que nous transcrivons avec l'orthographe du temps :

LE PASSANT.

Qvel tombeau vois-je là, quelle bande esplorée
De vierges tout au tour de sa lame honorée,
Quel trophée appendu d'armes, et d'Estendars
Quelles plaintiues voix viennent de toutes pars
Se mesler dedans l'air estonnants mon ouye
Des sons interrompus d'vne triste harmonie,
Qui est cet homme assis au dessus du Cercueil,
Qui verse incessamment des larmes de son œil,
Et de souspirs cuysants de son sein ; que veut dire
Qu'il tranche dépité les cordes de sa lyre.
Qu'il brise son archet ? et d'vne autre main rompt
Vn laurier effeuillé qui luy cerne le front ?
Nymphes ainsi le Ciel vostre douleur console,
Contentés mon desir d'vne vraye parolle
Curieux de sçauoir quelle trouppe est ceçy
Qui cause ses regrets, quel mort repose icy.

LES MUSES.

Qui que tu sois passant qui desires d'apprendre
De qui est le relief de cette morte cendre,
La source dont iaillit le torrent de nos pleurs,
Et l'estat desastré de ces dolentes sœurs
Qui delaissans le lieu de leur propre demeure
S'arrengent à l'entour de cette sepulture,
Cesse de t'enquerir, et sache seulement

Que dans l'enclos poudreux de ce froid monument.
Gist Charles de Grillét, cette pleurante trouppe
Est celle qui habite au plus haut de la trouppe
Du sçauant Helicon, celuy que tu vois là
Est ce Dieu que Delos enfançon recela,
Le subjet qui fournit à nos yeux tant de larmes
C'est la cruelle mort qui de ses dures armes
A terrassé ce Comte à qui nature auoit
Departy de ses dons tout ce qu'elle pouuoit.

LE PASSANT.

Filles de Iuppiter, comptés moy ie vous prie
L'origine, le cours, et la fin de sa vie.

LES MUSES.

Que tu es importun de nous solliciter
De te faire vn discours qui ne peut rapporter
Qu'vn ennuy redoublé d'vn regret ordinaire,
Nous le dirons pourtant affin de te complaire,
Ce Seigneur qui dedans cette tombe enserré
Repose les yeux clos d'vn long sommeil ferré,
De Parens genereux auoit prins sa naissance
Sorty des riches bords de l'Armorique France,
Où iusques auiourd'huy maints du nom des Grillets
D'vne noble vertu sont encor signalés
Dés le lustre premier de sa ieunesse tendre,
Il vint à nostre eschole, et curieux d'entendre
Nos mysteres plus beaux que l'auare Latin
Et le Grec verdoyant comme vn riche butin
Il s'acquit leur langage, et desroba leur grace,
Puis d'vn pas asseuré grimpant dessus Parnasse
Il vint voir nostre bal, et tellement comprit
Nos exercices Saints dans sont fertile esprit
Qu'il se rendit parfait, et le Dieu qui preside,
Et ce trouppeau Neufain fut luy mesme sa guide
Par les coings plus secrets du Mont deux fois testu

Et par tous les sentiers qui vont à la vertu
Il arrousa du miel des eaux Castaliennes,
Sa voix pour imiter les modes Thraciennes,
Il luy fit conceuoir les plus belles façons
De ioindre en deux accords le meslanges des sons
Il façonna sa main à pincer vne corde
Qui sur vn Luth vouté mignardement s'accorde,
Il anima sa langue affin d'aller cueillant
Toutes les volontés de chascun en parlant
Il mesura ses pas à l'air d'vne cadance
De peur que point des arts desquels la connaissance
Peut liberalement nos ames embellir,
En ce sien nourrisson ne semble defaillir,
Apres qu'il eust donné ses plus ieunes années
Au mestier d'Appollon porteur des destinées
Il voyagea l'Europe, et si tost que l'ardeur
De l'esté de nostre âge eust eschauffé son cœur
D'vne masle vigueur appasté de doux charmes
Dont l'honneur nous espoint il frequenta les armes,
Mesprisant les dangers, et les sanglants combats,
Furent pour quelques ans ses plus fréquents esbats
Iusques à ce qu'amour enflamma son courage
Par la chaste beauté d'vne Dame tres sage
Qui d'vn lien si saint auec luy s'assembla
Que iamais le discord leur repos ne troubla
Viuant dessous les Loix d'vn heureux hymenée,
Ils se sont veus souuent renaistre en leur lignée
Qui comme vn gage cher de si belle amitié
Est ores le soulas de sa vefve moitié,
Il eust des plus grands Roys la Majesté propice
Desireuse d'auoir ce Comte à son seruice
Et sous l'Auguste nom du troisième Henry
Il conduit vaillamment maint Gendarme aguerry;
Enfin voyant l'horreur des reuoltes ciuiles
D'vn feu seditieux remplir toutes les villes
Il reprint le sejour de son pays natal

Se retirant des Cours, mais le malheur fatal
Qui armoit le François à sa propre défaite
L'ayant fait iustement armer pour la conqueste
De ses Estats suppris fit esclater sur nous
L'orage messager des celestes courroux,
Et durant la rigueur de mainte, et mainte année
Affligeat par le fer la Bresse infortunée.
Or ainsi que la paix heureuse reuenoit
Et les troubles diuers de nos maux serenoit
Plantant dans les limons de nostre humide plaine
La belle Oliue au lieu du laurier et du chesne
Lorsqu'il pensoit iouyr du bien de ce repos
Voici que la cruelle enuieuse Atropos
Deuuidant à longs traits le fuseau de sa vie.
Quand il estoit le plus vtile à sa patrie
D'vn ennuyeux chagrin le rendit languissant
Puis d'vn teint saffrané tout son corps iaunissant,
Elle rauit sa grace, et sa vigueur première
Esteignant peu à peu sa chaleur nourrissiere
Par une aqueuse humeur que son foye bruslé
Auoit au lieu de sang dans ses veines coulé,
Le breuvage, et le baing des ondes sulfurées
Ne peurent rappeler ses forces égarées
Ny dechasser ce mal qui tousiours s'augmentoit
Et d'vn fiebvreux accés tousiours le tourmentoit.
Las en vain contre luy s'arme la medecine
De remedes diuers, herbe, suc ny racine,
Bois, pierre, ny metail ne nous sçauroit guerir
Quand le ciel a marqué nostre heure de mourir,
Tout ce que peut fournir la soigneuse nature
Pour remettre en santé l'humaine creature
De Bourg le mit en œuuvre, et fist tout son effort
Pour tirer ce Seigneur du pouuoir de la mort,
Mais elle s'en riant d'vn Léthargique spame
Assoupit pour trois iours les fonctions de l'ame
Dans ce corps endormy, pour tromper le sçavoir

Qui pensoit s'opposer à son fatal pouuoir;
A la fin s'ennuyant de voir perdre la peyne
Pour prolonger le temps d'vne fin si prochaine
De son habit mortel son esprit desuoila
Qui dans le Ciel astré bienheureux s'enuola,
Passant contente tois, tu ne peus dauantage
En sçauoir maintenant acheue ton voyage,
Et si tu es deuot iette au moins quelque pleurs
Sur cette tombe où gist le mignon des neuf sœurs.

LE PASSANT.

Adieu, Muses, adieu, i'auois encor enuye
d'Vser en vostre Cours quelques iours de ma vie
Pensant de m'acquerir vne immortalité,
Mais puis que tous vos dons inutils ont esté
Pour affranchir des loix de la Parque cruelle
Le plus cher nourrisson de vostre troupe belle,
Ce Comte qui logoit en son docte cerueau
Tout ce que vostre cœur eust iamais de plus beau,
Ie quitte vostre estude, et vos vaines écholes,
Vos lauriers, vos chansons, vos nombreuses parolles
Et vos arts qui n'ont rien contre la mort serui,
Honteux de vous auoir si longuement suiuy,
Ie me despars de vous, que si dessus Parnasse
I'ay marqué de mes pas quelque legere trace
Ie la veux effacer affin que desormais
I'oublie le chemin d'y retourner iamais.
Et vous Os bien aymés, vous despouille cendreuse
D'vn corps hoste iadis d'ame si vertueuse
Iouyssés saintement d'vn paisible repos
Dans ce triste sejour ie vous laisse en repos,
Le deuoir, le respect, et l'affection Sainte
Dont mon ame a esté fidellement estrainte
A vostre tout viuant, le ciel benin et doux
Face pleuuoir le miel, et la manne sur vous
Mais attendant de voir la cime désolée

De ce mont fructueux d'vn riche Mausolée
Quelque iour honorée auquel soient esleués
Vos actes genereux, et vos biens-faits gravés
Receués maintenant ces regrets et ces carmes
Qu'vne iuste douleur arrouse de mes larmes.

BLUET (Bernard, plus connu sous le nom de comte de Permission qu'il s'était arrogé), mérite une place dans la Biographie, pour avoir attaché son nom à un recueil d'extravagances, il est vrai, mais qui est très-recherché des curieux. C'est dans ce recueil même qu'il a raconté les mille particularités curieuses de sa vie, en les entremêlant de détails obscènes et de réflexions qui prouvent qu'il joignait à un penchant décidé pour toutes les idées superstitieuses, beaucoup d'orgueil et de crédulité. Né en 1566 au village d'Arbères, près de Divonne, dans le pays de Gex, de parens pauvres qui l'employaient à paitre les troupeaux, il ne tarda pas à se persuader que la Providence avait sur lui des vues particulières et qu'elle le destinait à jouer un rôle important. Il disait aux autres bergers, ses camarades: « Quand « je serai grand, vous me verrez suivre des princes, « puis des rois; et, s'il plaît à Dieu, je porterai « de leurs mêmes habits, satin et velours, avec « passemens d'or. » Au milieu des rêves d'une ambition enfantine et sans objet, il attendait avec impatience de se signaler par quelque exploit guergier. Il fabriqua des cuirasses d'écorce d'arbre et des sabres de bois dont il se proposait d'armer ses compagnons pour les conduire au premier prince qui voudrait agréer leurs services; et avec le produit

de paniers d'osiers qu'il alla vendre à Genève, il acheta du taffetas dont il fit des enseignes de guerre. Quand ces préparatifs furent terminés, il communiqua son projet à ceux de ses camarades qui avaient le plus droit à sa confiance. Il leur distribua ensuite ses armes en leur conférant à chacun un titre de noblesse, se déclara leur chef sans attendre leur consentement.

Cependant il était arrivé à l'âge de prendre un état; mais trouvant qu'il était indigne de lui de gagner sa vie par le travail des mains, il s'enfuit de chez ses parens. Un des principaux habitans de Rumilly le reçut par charité, et comme il annonçait l'intention de se marier, on se servit de ce moyen pour le décider à choisir un état qui lui donnât la facilité d'élever sa famille quand il en aurait une. Il apprit donc le métier de charron et fut employé quelque temps aux travaux du fort de l'Annonciade, en Savoie. Aussitôt qu'il eût touché quelqu'argent, il s'habilla de *boccassin incarnadin* et se hâta de retourner dans son village pour se montrer à ses pauvres camarades « ainsi vêtu, portant l'épée, le « poignard, et un panache à son chapeau. » Les complimens qu'ils lui firent sur son brillant équipage, achevèrent de lui tourner la tête : il y répondit en les assurant de sa protection, et se croyant devenu un personnage important, il prit le titre de *Grand-maître du montage de l'artillerie du château de l'Annonciade.*

En quittant Rumilly, il alla offrir ses services au gouverneur de la citadelle de Montmélian qui consentit à lui donner de l'ouvrage. Sa vanité

l'exposa dans cette ville à beaucoup de mésaventures qu'il raconte assez naïvement, mais en ayant soin de se donner toujours le beau rôle. La tête échauffée par les tours que lui jouaient ses camarades, il sortit de Montmélian, et après avoir erré quelque temps dans les environs de Chambéry, menant une vie très-austère afin d'affaiblir son tempérament, il repartit pour Arbères, s'y annonçant comme un prophète envoyé de Dieu pour convertir, disait-il, les Philistans (les protestans). Ses discours n'ayant pas produit l'effet qu'il en attendait, il secoua la poussière de ses souliers, et alla joindre en 1597 le duc de Savoie, alors à Chambéry. Ce prince (qu'il désigne dans son récit par le nom de Roi David), s'étant amusé de ses extravagances, le fit vêtir de sa livrée et lui assigna un traitement.

A la suite de ce prince, Bluet parcourut le Piémont, vit Alexandrie, Asti, et enfin Turin, où il passa quelques années, servant de plastron aux plaisanteries des courtisans. On lui avait persuadé sans peine que toutes les Demoiselles de Turin briguaient le bonheur de lui plaire ; mais il avait donné la préférence à la maitresse du duc de Savoie, et il en portait publiquement les couleurs. Un jour qu'il était aux genoux de cette belle, le duc le fit saisir par quatre laquais, et berner sur une couverture comme l'écuyer infortuné de Dom Quichotte. Ce traitement peu courtois lui déplut : il demanda son congé qu'il n'eut pas de peine à obtenir, et vint en France voir le grand empereur Théodose : (c'est le nom qu'il donne à Henri IV), qui ne fit rien pour lui. L'Estoile en parle comme

d'un fou courant les rues (*Jour. de Henri IV*, tome III, page 126), vendant de petits livrets aux personnes de la cour qui lui faisaient quelques aumônes. On conjecture qu'il mourut de misère, à Paris, vers l'an 1606.

On a sous son nom un volume intitulé : *Recueil de toutes les Œuvres de Bernard de Bluet, d'Arbères, comte de Permission, chevalier des lignes des treize cantons suisses; et ledit comte de Permission vous avertit qu'il ne sait ni lire ni écrire, et n'y a jamais appris : mais par l'inspiration de Dieu et la conduite des anges, et par la bonté et miséricorde de Dieu*, etc.; in-12, avec quelques figures gravées en bois. On y voit son portrait, qui représente un singulier personnage.

Le recueil dont on vient de lire le titre, copié exactement, est divisé en 103 livrets imprimés séparément. On en voit la description dans la *Biographie* de Debure, tome IV, n.° 3990, d'après l'exemplaire de Gaignat, le plus complet que l'on connût alors. C'est un tissu d'extravagances que quelques personnes, dit-on, ont eu la patience de lire pour en trouver l'explication ; mais c'est prendre une peine inutile. Les premiers livres contiennent des sentences, des oraisons, des prières et des visions. Les livres 53 et 55 offrent la liste des personnes dont Bluet avait reçu des présens depuis son arrivée en France ; et c'est au 72.° livre que commence le récit de sa vie, dont on a lu l'extrait. L'exemplaire que possédait la bibliothèque Mac-Carthy contenait, de plus, sous le titre de : *Dernières Œuvres de Bernard de Bluet, d'Arbè-*

res, etc., les livres 141 à 173, *jusqu'au neuvième jour d'avril* 1605. Il en existe un exemplaire très-complet à la Bibliothèque du Roi, à Paris. Nous en avons extrait tout ce qui peut faire connaître ce curieux personnage, et nous nous proposons d'offrir au Public une brochure qui contiendra, avec des détails plus circonstanciés, les scènes de la vie aventureuse de ce compatriote romanesque.

SEGAUD (Pierre-Dominique), avocat à la cour royale de Lyon, était né à Montluel en 1784 d'une famille honorable, qui ne négligea rien pour son instruction. Il fit avec succès son cours de droit à Paris. Doué d'une imagination heureuse, d'un esprit pénétrant et délicat riche de connaissances en droit et en littérature, ce fut avec ces avantages qu'il se présenta en 1806 au barreau de Lyon. Il ne tarda pas à s'y faire remarquer, à fixer l'attention des magistrats et du public, et à prendre un rang distingué au milieu des avocats les plus justement considérés. Non moins profond que spirituel et élégant, on l'écoutait toujours avec un nouveau plaisir; ses mémoires imprimés étaient recherchés et lus avec avidité. Il n'y faisait de ses talens littéraires que l'usage que comporte la polémique judiciaire, et dans les mouvemens où l'occasion entraînait l'orateur, la pureté de son goût ne l'abandonnait jamais. Plein d'urbanité et d'aménité, tous ses cliens devenaient ses amis.

Segaud fit partie en 1807 des fondateurs du *Cercle littéraire de Lyon*, et s'y distingua par les grâces de son esprit et la délicatessede son style. Le seul

opuscule qu'il ait publié a pour titre : *L'Académie de Lyon*, 1809. C'est une ingénieuse parodie du compte-rendu de cette Société. On croit que ce jeune avocat avait en portefeuille plusieurs ouvrages, parmi lesquels était une jolie comédie intitulée : *Les Trois Sabines*. Il se proposait de faire imprimer des considérations sur l'état du commerce de Lyon, lorsque la maladie qui le conduisit au tombeau vint interrompre le cours de ses utiles et brillans travaux.

Segaud, condisciple de collége et de droit de M. Chevrier-Corcelles, aujourd'hui président du tribunal de Bourg, dut les dernières consolations à ce compagnon d'études.

Touchant modèle d'amitié, M. Chevrier-Corcelles ne quitta pas le chevet de son malheureux émule; il lui procura les secours de la religion, et soutint son courage ébranlé par les tendres objets de ses plus chères affections: une femme et un enfant qu'il fallait, si jeune encore, abandonner. Sa mort arriva le 27 septembre 1821.

Ce n'est pas seulement par les qualites de l'esprit que brilla Segaud. Né avec une âme élevée, avec un caractère plein de douceur et susceptible de toutes les émotions généreuses, il aimait à faire le bien, et le faisait avec abandon, avec zèle et avec noblesse. Jamais la faiblesse ou l'infortune n'invoquèrent en vain son appui; les servir était une jouissance pour son cœur, et c'est aux succès qu'il obtenait en défendant le faible contre l'indigne oppresseur, que ce généreux avocat des pauvres attacha toujours le plus de prix.

GOUJON (Alexandre-Marie), frère de J.-M.-C.-A. Goujon, dont nous avons parlé page 426 du 1.er vol., fut élève de l'Ecole polytechnique. Il fit les campagnes de Hollande, d'Austerlitz, de Pologne, de Wagram, d'Espagne, et reçut la croix de la Légion-d'Honneur sur le champ de bataille d'Eylau. En 1815 il était capitaine d'artillerie légère, et il fut licencié avec l'armée de la Loire. Alors il embrassa la carrière littéraire, et mourut à Paris en 1823 d'une phthisie pulmonaire. Il a publié : 1° *Manuel des Français sous le régime de la Charte*, 2e édition augmentée; Paris, 1820. 2° *Table analytique et raisonnée des matières*, pour les OEuvres complètes de Voltaire, édition de Desoer; 1 vol. in-8°. 3° *Bulletins officiels de la grande armée;* 1820, 4 vol. in-12. 4° *Pensées d'un soldat sur la sépulture de Napoléon;* 1821, broch. in-8°, 5e édition. 5° *Tablettes chronologiques de la révolution française, depuis le 10 mai 1774, jour de l'avènement de Louis XVI;* Paris, 1823, in-8°. Il n'en a paru que 5 livraisons. Goujon était un des principaux collaborateurs des *Fastes civils de la France;* 1821-22. Il a aussi travaillé aux *Annales des faits et des sciences militaires*, publiées en 1817 chez Panckoucke. Il avait débuté par des *Poésies légères*, dont quelques-unes ont été mises en musique et gravées.

BELLAY (François-Philibert) naquit le 26 août 1762, à Lent, petite ville de la principauté de Dombes, près Bourg en Bresse, d'une famille honnête, mais peu fortunée; il perdit son père de bonne

heure. Son oncle, curé à Chalamont, se chargea de son éducation. Le jeune Bellay répondit au généreux appel fait à son émulation par des efforts soutenus : au collége il obtint des prix ; à Bourg où il étudia la chirurgie, à Lyon où il fut envoyé par cet oncle pour suivre le cours de médecine et de chirurgie, partout il se distingua. Ses succès dans cette dernière ville, un prix d'encouragement au collége de médecine reçu en 1787 des mains du prévôt des marchands, annoncèrent à l'oncle bienfaisant qu'il avait dignement placé ses dons, et signalèrent Bellay comme un sujet d'un mérite très-remarquable. Marié le 14 mai 1789, il poursuivit avec le même zèle ses études médicales, et fut reçu successivement à l'Université de Valence bachelier en médecine le 14 juillet 1790, et docteur en médecine le 28 octobre suivant. Aussitôt après sa réception, il alla se fixer à Chalamont près de son bienfaiteur, heureux de lui faire ainsi hommage de ses talens. Mais ses amis, son oncle lui-même, l'engagèrent à s'établir à Lyon sur un théâtre plus digne de lui et de ses connaissances. Praticien bientôt avantageusement connu dans cette ville, il continua ses recherches favorites, et, dans le silence du cabinet, il médita, compara les faits qu'il avait observés au lit du malade ; il enrichit les journaux de médecine d'observations intéressantes, et publia une petite brochure, en 1791, sur la guérison des hernies. La tourmente révolutionnaire vint l'arracher à ses paisibles occupations. En effet, la révolution prenait une marche funeste et se signalait par des crimes. A l'époque de la chute de la Gironde, Lyon leva

l'étendard d'une généreuse insurrection et se souleva contre la tyrannie de la Convention; chaque citoyen courut aux armes : Bellay se joignit aux habitans de sa nouvelle patrie, combattit dans les rangs des Lyonnais, et succomba avec eux dans cette lutte inégale. Quand Lyon, occupé par les troupes de la Convention, fut livré à toutes les rigueurs de la vengeance, Bellay fut dénoncé comme ayant été officier municipal, il dut fuir et chercher un asile comme tant d'autres à cette époque fatale; il le trouva aux armées. Un homme que l'exagération de ses opinions rendait alors tout puissant, le fit nommer médecin militaire. Plus tard, hâtons-nous de le dire, cet homme, banni à son tour, menacé dans son existence pour les mêmes opinions, fut sauvé par Bellay qui eût rougi, lui banni la veille, de se ranger parmi les proscripteurs du jour. Employé aux armées des Alpes et d'Italie, notre compatriote les suivit dans leurs rapides conquêtes : au milieu du mouvement général, il s'occupait des devoirs de sa profession et de sa place; il visitait ces antiques universités dont tant de professeurs illustres par leurs écrits ont fait la gloire; il comparait leur pratique avec la pratique des médecins français, étudiait leurs ouvrages et la langue même d'Italie. Abeille industrieuse et prévoyante, il recueillait ainsi, au milieu du tumulte de la guerre, une ample moisson d'observations et de matériaux pour les travaux des loisirs de la paix. Cependant l'ordre renaissait en France; la société tendait à se recomposer après les tempêtes qui l'avaient agitée. Bellay, pressé de revoir sa patrie, sollicita et obtint son

remplacement ; il vint exercer de nouveau la médecine à Lyon, où de nouvelles occupations l'attendaient. Dans les intervalles d'une pratique assez étendue, il traduisit de l'italien de Joseph Pasta, un opuscule sur les devoirs du médecin, sous le titre assez singulier de *Galatée des médecins*. Il traduisit également de l'italien de Michel Sarconne l'histoire raisonnée des maladies observées par ce médecin, à Naples, pendant l'année 1764 : bien que cette traduction (qui n'a paru qu'en 1804) porte l'empreinte de la précipitation et que la critique puisse y signaler quelques négligences de style, nous n'en devons pas moins de reconnaissance à celui qui a fait passer en notre langue l'ouvrage d'un auteur estimé. Au mois de février 1798, Bellay entreprit la rédaction d'un journal de médecine avec son ami M. Brion. Cet écrit périodique, intitulé : *Le Conservateur de la santé, journal d'hygiène et de prophylactique*, paraissait tous les dix jours. Outre les sujets variés annoncés par le prospectus, chaque numéro présentait une des observations météorologiques faites sur le baromètre et le thermomètre ; enfin tous les trois mois l'histoire des maladies observées pendant le trimestre. Aucune des parties de la littérature médicale n'était étrangère à ce journal. Les rédacteurs dénoncèrent à l'autorité tous les vices de la police médicale ; ils se plaignirent de l'usage pernicieux de conserver les boucheries au sein des villes ; ils signalèrent l'abus de la vente des remèdes secrets et des remèdes prescrits empiriquement par les herboristes ; s'élevant à de hautes considérations d'économie politique et de morale, ils donnèrent

d'utiles avis sur les épidémies, sur la conservation des grains, et se récrièrent avec indignation contre le scandale de la prostitution publique. Ce recueil périodique fut continué pendant cinq ans, sans autre ressource que le talent de ses rédacteurs, sans autre appui que les suffrages de ses abonnés. C'est dans cet ouvrage que se trouve le plan d'une école secondaire de médecine à Lyon. Bellay, aidé de quelques médecins, essaya d'élever l'enseignement de cette partie de l'art de guérir au niveau de celui de sa brillante rivale, la chirurgie. Plus tard ce projet a reçu son exécution par les soins de l'administration des hospices et du conseil d'instruction publique : c'est une raison de plus de rapporter ce fait qui honore le zèle et la prévision de notre compatriote. En 1801, le journal de Bellay devait briller d'un nouvel éclat et l'activité de ses rédacteurs devait trouver un nouvel aliment. Jenner venait de découvrir son précieux préservatif de la petite vérole. En France, un homme aussi illustre par ses nobles aïeux que par d'importans services rendus à l'humanité, s'empressait d'annoncer l'efficacité de la vaccine et d'en étendre les bienfaits par le moyen des souscriptions. D'une extrémité de la France à l'autre, à la voix du premier comité central de la vaccine, à la voix des Thouret, des Chaptal, des Pinel, des Husson, les expériences se multiplièrent. A Lyon, les premières vaccinations et les contre-épreuves furent faites à l'hospice de la charité, le 26 mars 1801, par M. Martin, médecin distingué, aussi natif de notre département qui s'enorgueillit de le posséder encore aujourd'hui à Saint-Rambert. Elles se

firent sous les auspices d'une commission nommée par la société de médecine et prise dans son sein. Je le dis à regret, ce ne fut pas sans opposition qu'on put faire ces épreuves. Le zèle de Bellay et de son collaborateur n'en fut point ralenti : ils proclamèrent la découverte dans leur journal, discutèrent son efficacité, répondirent avec chaleur et talent à toutes les objections. Ils firent plus, ils annoncèrent des vaccinations gratuites; ils les commencèrent le 15 avril 1801, et les continuèrent pendant un grand nombre d'années avec autant d'empressement que d'exactitude. Pour apprécier tout le mérite de telles actions, il faut se rapporter à l'époque où tant de préjugés environnaient la nouvelle doctrine; et quand de nos jours, après 35 ans d'épreuves, de succès dans toutes les parties du monde, des écrivains, poussés par je ne sais quel esprit d'imprudence, veulent faire naître des doutes sur l'efficacité de la vaccine, on doit sentir l'estime qui est due au zèle du docteur Bellay. Grâces lui soient rendues ! il s'est associé à la gloire de ceux qui ont propagé la vaccine en France; il avait bien mérité de ses concitoyens, et leur reconnaissance dut être et fut en effet la première comme la plus douce récompense de ses travaux. Bellay en trouva une seconde dans les suffrages de ses collègues à la Société de médecine, qui le nommèrent successivement secrétaire-général et président de cette compagnie. Dans ses rapports avec les sociétés savantes, il se montra exact et laborieux; dans l'exercice de ses fonctions comme président, ses confrères applaudirent à la sagesse qu'il maintint dans les délibérations, à la facilité avec laquelle

son esprit juste analysait et ramenait à leur but les discussions les plus animées. La Société ordonna avec empressement l'impression du compte qu'il rendit de ses travaux dans la séance du 16 mai 1808, et le discours qu'il prononça comme président dans la séance publique du 30 juillet 1812. Bellay publia aussi à la fin de chaque année, depuis la cessation de son journal jusqu'en 1813, sous le nom de *Météorologie médicale*, une petite brochure contenant des observations barométriques et thermométriques, et de plus un précis sur les maladies régnantes. Ces occupations diverses ne lui firent point négliger la propagation de la vaccine; nous en voyons la preuve dans des rapports qu'il a publiés comme secrétaire du comité de vaccine, et dans les *Tableaux historiques de la vaccination pratiquée à Lyon, depuis le* 3 *avril* 1801 *jusqu'au* 31 *décembre* 1809, qu'il a publiés avec M. Brion en 1810.

L'année suivante, l'administration des hospices de Lyon, ayant arrêté que les places de médecin seraient données au concours, Bellay ne craignit point, athlète vieilli non sans quelque gloire, de descendre dans la carrière où se présentaient aussi des adversaires dignes de lui. Le concours s'ouvrit au mois de septembre 1811; il y obtint la première place. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il se montra médecin assidu, observateur judicieux; nourri dans la doctrine d'Hippocrate, il étudiait avec soin, appréciait avec justesse tout système, toute découverte; il la combattait sans dénigrement ou l'employait sans enthousiasme s'il la jugeait utile.

Dans ses rapports avec ses collègues et avec le monde, on le vit constamment honnête homme; mais grave, taciturne, chagrin même, il sortait rarement des bornes d'une froide civilité. Dans sa brusque franchise, la politesse de nos salons ne pouvait lui plaire; il méprisait en elle l'enveloppe dont s'entoure la fausseté ou la nullité puissante.

La retraite de M. Sauzet, comme médecin de l'hospice de la Charité, en 1822, fournit à l'administration des hôpitaux l'occasion de donner à Bellay un témoignage de confiance : il fut appelé à le remplacer. Ce poste convenait à l'âge et aux habitudes simples de notre compatriote. Son temps s'écoulait entre les devoirs de sa place, des lectures variées et les soins d'une famille chérie. Son fils, peintre de genre, estimé dans la naissante école lyonnaise, manifesta le désir d'aller à Paris, sur un plus grand théâtre, produire de brillantes dispositions et montrer les fruits d'études approfondies. Ce tendre père, plein de tendresse pour son fils, abandonna sans regret sa place, sa clientelle, et le suivit dans la capitale où il alla se fixer en 1823. A l'âge où était parvenu Bellay, on ne rompt pas impunément d'anciennes habitudes : le regret d'avoir quitté Lyon s'empara vivement de son âme, il tomba malade; à toute force, en toute hâte il voulut revenir à Lyon; Il partit malgré les efforts de sa famille; mais à peine arrivé à Mâcon, affaibli par le chagrin, il fut atteint de la courte et fatale maladie qui l'emporta le 28 septembre 1824.

BLANCHIN (Pierre-Joseph), né en 1790, à La-

gnieu en Bugey, fut élevé par son oncle, membre de la congrégation de l'Oratoire, qui se plut à développer par des soins assidus les heureuses qualités qui, plus tard, l'ont rendu cher à ses amis. Blanchin trouva bientôt le prix de l'éducation forte et sévère qu'il avait reçue dans les succès dont furent couronnées ses études littéraires et médicales. A peine sorti de l'hospice de la Charité de Lyon, où il avait fait ses premiers pas dans la carrière chirurgicale en qualité de chirurgien interne, il fut atteint par la conscription. La protection d'un homme élevé alors dans la hiérarchie universitaire, M. Royer-Collard, ami de son oncle, lui fit obtenir une place de chirurgien militaire. Il suivit en cette qualité l'armée française dans ses dernières campagnes, et *témoin du dernier sourire que la victoire lui accorda*, pour me servir de l'expression d'un de ses historiens, il partagea bientôt ses revers, et fut envoyé prisonnier au fond de l'Allemagne. La connaissance parfaite qu'il avait de la langue latine adoucit sa captivité et servit souvent à ses compagnons d'infortune de moyen de relation avec les habitans du pays. Rentré en France en 1814 avec les autres prisonniers, il se rendit à Paris pour compléter son instruction ; il suivit le cours de médecine avec application : dans les examens pour obtenir ses grades, il reçut des professeurs chargés de l'examiner des encouragemens flatteurs pour son amour-propre ; il obtint bientôt le grade de docteur, en soutenant une thèse sur la physiognomonie, dans laquelle ses opinions sur les travaux de Lavater, de Camper et du docteur Gall, annoncent un esprit udicieux et observateur.

Blanchin s'établit ensuite à Saint-Chamond, département de la Loire, auprès de son oncle, et se livrant à l'exercice de son art, il obtint bientôt la confiance universelle; mais son mariage avec Mlle Durif, d'une famille honorable de Lyon, le décida à quitter Saint-Chamond et à s'établir dans cette ville. Peu de temps après l'administration des hospices ayant, de concert avec le conseil d'instruction publique, établi une école secondaire de médecine à l'Hôtel-Dieu, les chaires de pathologie interne et de matière médicale furent mises au concours : Blanchin se présenta pour obtenir la première. Il succomba dans cette lutte; mais ceux qui lui furent préférés, ses dignes émules de gloire, s'empressèrent, en rivaux généreux, de rendre justice à l'enchaînement de ses idées, à la facilité de son élocution, à l'étendue de ses connaissances. Eh! qui ne lui eût pas rendu justice? Blanchin était sensible, affectueux et modeste; ses manières simples et polies, sa physionomie douce et spirituelle, inspiraient la confiance et l'amitié. C'est sous les auspices de ces heureux avantages que, sans place, sans grande fortune, sans entours de famille puissante, il commença l'exercice de la médecine à Lyon.

On ne le vit point, par de complaisantes flatteries, chercher des protecteurs; il ne fit pas vanter ses talens, ses succès; médecin des pauvres, c'est dans l'ombre qu'il leur portait des soins et des secours pieux, sans rechercher l'éclat qui s'attache aux exercices quelquefois fastueux de la piété et de la bienfaisance. Blanchin se présenta plus tard à un

concours ouvert à l'Hôtel-Dieu pour une place de médecin : cette fois ses efforts furent couronnés de succès, il fut nommé médecin suppléant. L'estime dont il jouissait, autant que les connaissances qu'il développa dans un mémoire sur les maladies de cerveau, dans lequel il analysa avec un talent remarquable les travaux de MM. Lallemand, Serres, Georget et autres, décidèrent son admission à la Société de médecine où il devait siéger trop peu de temps. Une maladie ancienne, combattue souvent, jamais domptée, vint arrêter l'essor que prenait Blanchin, et le réduire à l'inaction, fardeau pesant pour les âmes actives! En vain les secours d'une amitié aussi vive qu'éclairée environnèrent son lit de douleur; en vain, à toute heure, à tout instant, une épouse chérie lui prodigua les soins les plus attentifs et les plus empressés : Blanchin périt, le 17 novembre 1824, après deux ans de souffrances. L'impitoyable mort le saisit à peine âgé de 34 ans, plein d'ardeur pour l'étude, d'enthousiasme pour son art; elle l'enleva à la tendresse de son épouse, à l'estime de ses compatriotes, enfin à la reconnaissance du pauvre dont il adoucit les maux et consola quelquefois la misère!

MAISSIAT (Michel), ingénieur géographe, né à Nantua le 19 septembre 1770. Il partit en 1792 avec le grade de lieutenant, et fit cette campagne et celles de 1793 et 1794 avec distinction. Plusieurs fois il avait été désigné pour reconnaître les positions de l'ennemi; ce qui lui fournit l'occasion de s'adonner à la topographie. Il s'y livra entièrement, sous la

direction de l'adjudant-général Tonnet, auquel il fut bientôt adjoint. Il fut ensuite employé en qualité d'ingénieur-géographe jusqu'en 1800. Après la bataille de Hohenlinden, il rentra en France et il ne s'occupa plus que de travaux topographiques permanens. Il se fit particulièrement remarquer dans ceux relatifs aux quatre départemens réunis du Mont-Tonnerre, de la Sarre, du Rhin-et-Moselle et de la Roër, dont le colonel Tranchot avait eu la direction, et il fut un de ses plus assidus collaborateurs. Celui-ci étant mort en 1815, Maissiat fut chargé de l'achèvement de la carte, et il y travailla jusqu'à la fin de la même année, que toutes les minutes, à l'exception de celles qui furent reconnues être sa propriété particulière, furent remises aux Prussiens, conformément au traité. Il travailla depuis à la nouvelle carte de France, et fut nommé en 1818 professeur de topographie à l'école d'application du corps royal d'état-major. Il mourut le 4 août 1822. Il était parvenu au grade de chef d'escadron au corps des ingénieurs-géographes militaires, et il était décoré des ordres de St-Louis et de Danemark. Augoyat a publié une notice sur sa vie; Paris, Anselin, 1822, in-8°.

On a de lui: 1° *Tables portatives de projections et de verticales;* Aix-la-Chapelle, 1806. 2° *Mémoires sur quelques changemens faits à la boussole et au rapporteur, suivis de la description d'un nouvel instrument nommé graphomètre;* Paris, 1812, in-8°. 3° *Tables de projections de lignes de plus grande pente*, etc.; Paris, 1819, 2e édition, 1822, in-12. 4° *Notice sur une nouvelle échelle destinée*

à relever sur les plans et cartes topographiques la mesure des inclinaisons des pentes; Paris, 1821, in-8°. On a encore de lui des *Cartes gravées et lithographiées*, sur différentes échelles.

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme), conseiller en la cour de cassation, membre de la Légion-d'Honneur, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, de la Société des antiquaires de France, de la Société d'émulation de l'Ain, etc., etc., naquit à Belley le 1er avril 1755. A l'exemple de ses aïeux, voués depuis plusieurs siècles aux fonctions du barreau et de la magistrature, il y exerçait avec distinction la profession d'avocat, lorsqu'en 1789 les suffrages unanimes de ses concitoyens le députèrent à l'Assemblée constituante, cette brillante élite de ce que la France possédait alors de plus remarquable et de plus éclairé. Philosophe-pratique, suivant moins Zénon qu'Epicure, on ne le vit point attacher son nom aux événemens mémorables de cette époque : il y prit néanmoins une part assez active, toujours associé aux hommes les plus sages et les plus modérés.

Au terme de ses fonctions législatives, il fut porté à la présidence du tribunal civil du département de l'Ain, puis nommé au tribunal de cassation nouvellement institué. Magistrat intègre, administrateur courageux, et surtout homme doux, conciliant et aimable, il était bien propre à tempérer l'aigreur de nos dissentions civiles, si la fureur des partis politiques était accessible aux exemples, ainsi qu'aux conseils de la modération et de la prudence. Maire

de Belley vers la fin de 1793, il résistait avec courage à l'anarchie, et retardait pour son pays natal l'établissement du régime affreux de la terreur, lorsque, vaincu par le mouvement révolutionnaire, il se vit contraint de fuir, et de chercher en Suisse un asile contre la rage de ses persécuteurs. Rien ne peint mieux ces jours funestes, que la nécessité où se trouvait un homme qui n'eut jamais d'ennemi personnel, d'abandonner son pays pour conserver une vie toute entière consacrée à le servir.

C'est ici que l'heureux caractère de M. Brillat-Savarin paraît dans tout son jour : proscrit, fugitif, dénué de ressources pécuniaires, car il avait eu le temps à peine de dérober sa personne au danger, on le vit constamment gai, consoler ses compagnons d'infortune, leur donner l'exemple du courage dans l'adversité, et en alléger le poids par le travail et l'exercice d'une honnête industrie.

Brillat-Savarin déplorait cependant la perte de son vignoble de Machura, qui fut vendu par la révolution, mais pour lequel il eut plus tard une place au banquet des indemnités.

Cependant les temps devenant plus orageux et sa situation plus pénible, il chercha dans le Nouveau-Monde un repos que lui refusait l'Europe ; il s'embarqua pour les Etats-Unis, se fixa à Nevv-York, y passa deux années, donnant des leçons de langue française, occupant une des premières places à l'orchestre, car il était musicien distingué, et, comme beaucoup d'autres émigrés, cherchait l'utile dans ce qui n'avait été pour lui, jusques-là, qu'une distraction agréable. M. Brillat-Savarin a toujours

reporté ses souvenirs avec complaisance sur ce temps de sa vie, trop courte à son gré, pendant lequel il jouissait, dans toute leur plénitude, des choses les plus nécessaires au bonheur de la paix, de la liberté, de l'aisance acquise par le travail, et où, comme le Sage, il pouvait dire: « Je porte tout avec moi. » L'amour de la patrie pouvait seul le faire renoncer à une existence aussi agréable. Des jours plus sereins semblèrent luire sur la France; il se hâta d'y revenir, et débarqua au Hâvre dans les premiers jours de vendémiaire an V (septembre 1796). Durant le règne du Directoire, M. Brillat-Savarin fut successivement employé comme secrétaire de l'état-major-général des armées de la République en Allemagne, puis en qualité de commissaire du Gouvernement près le tribunal du département de Seine-et-Oise, à Versailles. Il occupait ce dernier emploi à l'époque du 18 brumaire, journée fameuse dans laquelle la France crut acheter le repos au prix de sa liberté.

Rappelé, par le choix du Sénat, à la Cour de Cassation, M. Brillat-Savarin passa les 25 dernières années de sa vie dans ce poste honorable, environné du respect de ses inférieurs, de l'amitié de ses égaux, de l'affection de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître. Homme d'esprit, convive aimable, possédant un fonds inaltérable de gaîté, il faisait le charme des sociétés assez heureuses pour le posséder; s'abandonnant volontiers aux séductions du monde, et ne s'y dérobant que pour goûter avec délices les jouissances plus douces de l'intimité. Des loisirs que lui lais-

saient ses fonctions judiciaires, naquit la *Physiologie du Goût*, à laquelle il ne crut point devoir attacher son nom, imparfaitement caché sous le voile transparent de l'anonyme; toutefois, il suffisait aux convenances que ce nom n'y fût pas inscrit. On ne saurait mieux peindre l'auteur et son œuvre, qu'en empruntant un instant la plume de M. de Balzac, qui a consacré à Brillat-Savarin un charmant article dans le *Supplément* à la *Biographie Universelle*.

« Brillat-Savarin offrait une des rares exceptions à la règle qui destitue de toutes hautes facultés intellectuelles les gens de haute taille; quoique sa stature presque colossale lui donnât en quelque sorte l'air du tambour-major de la cour de cassation, il était grand homme d'esprit, et son ouvrage se recommande par des qualités littéraires peu communes. La *Physiologie du Goût* fut une œuvre faite à petits coups, lentement élaborée à des heures choisies; Brillat-Savarin la caressa long-temps et s'en occupait avec assez de tendresse pour la porter au palais où, dit-on, il en égara le manuscrit qui fut retrouvé fort heureusement. Le cadre si varié du livre accuse d'ailleurs le travail d'une plume amusée qui se sent le pouvoir en même temps que le droit d'être fantasque. Le temps et la réflexion ont pu seuls révéler au génie gastronomique les maximes conviviales, sociales et autres dont ce livre est comme bariolé, maximes si bien formulées, que la plupart sont aussitôt devenues des proverbes pour les gourmets, et tiennent lieu d'esprit à beaucoup de gens. Depuis l'apparition du livre de Brillat, combien de personnes ne se sont

pas frotté les mains en apercevant un dessert sans fromage, et se sont imaginé être spirituelles en disant : « un dessert sans fromage est une belle à qui manque un œil. » Un des principaux mérites de cet auteur est d'avoir fait lire à la masse un livre plein d'idées justes, de choses exactes, et d'avoir ajouté quelques vérités au petit nombre de celles dont se compose cette instruction populaire qui n'est prise ni dans les livres ni dans les écoles. La raison du succès rapide de la Physiologie du goût est dans la saveur du style. Depuis le seizième siècle si l'on en excepte La Bruyère et La Rochefoucauld, aucun prosateur n'a su donner à la phrase française un relief aussi vigoureux; mais ce qui distingue principalement l'œuvre de Brillat, c'est le comique sous la bonhomie, caractère spécial de la littérature française dans la grande époque qui commença lors de la venue de Catherine de Médicis en France et qui dura jusqu'à sa mort. Aussi la Physiologie du goût plait-elle encore plus à la seconde lecture qu'à la première. A quoi tient cette qualité que l'art ne donne jamais, car elle est inhérente à l'homme, et ses fruits ne sont jamais produits que par la longue incubation de l'esprit? Elle tient à la sincérité des convictions. Brillat n'est point un fanfaron de cuisine. Ne le prenez point pour un Rabelais, lequel n'usait que sobrement de la dive bouteille; pour un Berchoux, lequel se gausse d'Apicius et de Vatel, comme de Duport et de Vestris; poètes qui ient de l'épopée, prêtres qui blasphèment l'autel. A tous ces parleurs de gastronomie manquent l'inspiration, le feu sacré, l'*os magna voraturum*.

Brillat était pourvu de tout cela, plus qu'amplement. Il écrit avec amour; sa parole est solennelle comme la messe d'un évêque; dans son style tout pétille, tout est vermeille comme la prunelle, comme le carmin des lèvres du gourmand : qu'il disserte, qu'il conte, qu'il conclue, qu'il résume, qu'il commande, qu'il prohibe, toujours il semble officier pontificalement. N'eût-on jamais eu vent de ces dîners interminables, où quelques amis de choix avaient seuls droit de paraître, et d'où un sévère huis-clos excluait les profanes, trilogies, et quelquefois tétralogies qu'interrompait la musique, et par lesquels il prenait lui-même à tâche de réaliser son vingtième aphorisme : «Convier quelqu'un, c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous notre toit», n'eût-on, dis-je, jamais ouï parler des dîners de Brillat, il est bien clair que pour lui manger pour vivre ou vivre pour manger c'est tout un, et que Molière extravaguait. Il est bien clair que son rêve, son idéal, son Paradis perdu, c'est un de ces gras réfectoires de génovéfains, sur lesquels il regrette, avec plus de sincérité que Berchoux, qu'ait soufflé la tourmente révolutionnaire. Il est bien clair que cette place de conseiller à laquelle il s'incrustait de toutes ses forces, était le moyen, et la table le but. Parfois, il est vrai, il plaisante tout en *confabulant* avec son lecteur; mais qu'on ne s'y trompe pas : dans ce cas, c'est la plaisanterie qui est le mensonge, et le sérieux est la vérité. Au demeurant, il est ravi de lui-même, pénétré de son mérite, s'intitulant avec orgueil professeur, se mettant en scène à cha-

que instant avec une ravissante naïveté d'amour-propre.

« Rien de plus intolérable pour l'ordinaire que le *je*, que la perpétuelle réapparition de l'égoïsme : celui de Brillat est adorable. C'est parce qu'il symbolise la classe entière des gourmands et des gourmets, nombreuse classe de bipèdes chez lesquels prévaut, au moins dans cet instant, la personnalité digestive. La Fontaine, en faisant deviser, japper, courir capitaine Renard et dom Pourceau, n'attache pas par un plus invincible attrait que notre auteur lorsqu'il narre ses aventures, ses exploits, ses calamités. Un sourire de bienveillance se dessine involontairement au coin des lèvres, lorsqu'il remémore et sa chasse au coq-dinde dans les forêts vierges de l'Amérique, et sa victorieuse bataille contre deux gentlemen qu'il enterre sous le punch, et les acclamations universelles qu'excite un nouvel appareil balsamifère de son invention, *l'irrorateur;* lorsque, comme Horace chantant Auguste, il s'imagine donner à chaque artiste culinaire qu'il daigne nommer un brevet d'immortalité ; lors même qu'il tombe sur ses avantages physiques, et nous apprend qu'en 1776, il était grandement en fonds pour des affinités bien autrement exigentes que l'amitié, qu'en l'an de grâce 1825, il a encore la jambe fine, qu'en tout temps il a regardé son ventre comme un formidable ennemi, mais qu'enfin il a su le fixer au majestueux. Toutes ces bagatelles sont exprimées dans un style pur, concis, léger, pittoresque, mais surtout limpide et riant comme du rancio dans le cristal coloré.

Brillat est très-souvent néologue, et ceux qui partagent ce goût lui doivent non moins de remercîmens que les gastronomes : il a plaidé leur cause avec esprit dans sa préface ; il a semé partout son œuvre d'exemples non moins apétissans que hasardeux. Quels argumens en faveur du néologisme vaudraient ces mots charmans : *garrulité*, *truffivores*, *s'indigérer*, et même cet hybridisme gréco-romain : *obésigène ?* Mais rien de moins rétrograde que cet adversaire du jury, lorsque du dédale de la jurisprudence il arrive à son art favori. Pour en mieux savourer les jouissances, pour en mieux démontrer la théorie, il a rendu toutes les sciences tributaires, car les sciences ne valent que par ce qu'elles donnent à cet art. Botanique, zoologie, chimie, agronomie, anatomie, médecine et hygiène, économie politique, Brillat déguste tout en passant, sûr d'en rapporter pied ou aile au feu éternel de ses fourneaux ; et comme il sait toujours rendre intelligible ce qu'il exprime, tout lecteur en feuilletant ses pages se croit savant. La science dont il dicte les oracles, c'est de la *Physiologie ;* ses chapitres, ce sont des *méditations ;* sa gastronomie à lui, c'est de la gastronomie *transcendante ;* ses préceptes, ce sont des *Aphorismes ;* véritable décalogue des gourmands, irréfragable comme les lois de Képler ! Le mérite de la Physiologie du goût était donc réel, il devait plaire aux gens de haut goût par le *vis comica* si rare à notre époque, où la littérature à images l'emporte sur la littérature à idées, où la phrase empiète sur la pensée ; puis il devait plaire à la masse par l'élégante nouveauté

de quelques faits, par quelques anecdotes d'élite, par une variété qui fait du livre une olla-podrida qui défie l'analyse, enfin par une des plus originales dispositions de texte qu'un auteur ait jamais trouvées.

» Les publications d'un homme éminemment spirituelles, au moins aussi original que l'était Brillat-Savarin et vraiment praticien, Grimod de le Reynière, non-seulement ont pu donner l'idée de la Physiologie du goût, mais ont dû en faciliter le travail; car il est impossible que l'*Almanach des Gourmands* fût étranger au grand professeur de l'art culinaire. Cet annuaire, si cher aux amis de la table, se recommandait par le piquant des idées; mais la plaisanterie a chez Brillat-Savarin un degré supérieur d'atticisme. D'ailleurs, il a coordonné puissamment les idées éparses, et a composé une œuvre littéraire, tandis que l'Almanach des gourmands ne contenait que des rudimens informes. La seule tache que nous puissions reprocher à ce code gourmand, et c'en est une dans ce siècle ornementiste, c'est d'avoir, dans son admiration pour le contenu, négligé le contenant. Les porcelaines, les cristaux, l'argenterie ciselée, ont bien aussi leur poésie, que l'age de Louis XVIII et du duc d'Escars n'a point ignorée. Peut être aussi l'éminent professeur n'a-t-il pas voulu tout dire, soit afin de laisser à faire aux neveux, soit, comme nous inclinerions à le croire, qu'à l'instar des philosophes des temps antiques, il ait eu sa doctrine exotérique, et qu'il ait voulu mourir sans révéler son secret. Quoi que l'on en pense, il a toujours laissé beaucoup de lui dans

son livre ; et, comme sur le sac de doublons du licencié Pierre Garcias, on serait tenté d'inscrire sur la reliure de la Physiologie du goût : *Ci-gît l'âme de feu* Brillat-Savarin.

» Quand l'honorable membre de la cour de cassation résolut de publier ses méditations et se présenta chez Sautelet, il avint à son livre ce qui presque immanquablement arrive à tous les ouvrages marqués au coin d'un talent supérieur. La Physiologie du goût ne fut pas achetée, et les frais de la première édition furent faits par l'auteur, dont l'héritier vendit le reste à très-bas prix. Le livre ne portait pas le nom de l'auteur, qui crut cette publication incompatible avec la gravité de la magistrature. On serait loin de la vérité si l'on imaginait que la sincérité gartronomique de Brillat-Savarin dégénérât en intempérance. Il déclare au contraire formellement que ceux qui s'indigèrent ou qui s'enivrent, ne *savent pas* manger (*Aphor.* 10). Il distingue partout le plaisir de la table d'avec le plaisir de manger. En un mot, il peut bien prendre pour devise l'*Epicuri de grege* d'Horace, mais que l'on n'y joigne pas le triste spondée qui termine cet hémistiche. Son ton est un mélange de l'esprit voltairien et de cet aristippisme élégant qui rappelle à travers les glaces de l'âge et l'expérience révolutionnaire le goût du dernier siècle. Il se refusait rarement à ces parties fines qui devaient comporter cette satisfaction réfléchie sur laquelle il insista tant dans son œuvre, et qui dénote *le connaisseur*.

Un de ses amis, que rapprochait de lui non-seulement une conformité de taille, mais encore une

analogie dans la tournure des idées et dans le récit d'une anecdote, M. Laisné de Ville-l'Evêque, ancien questeur de la chambre des députés, aurait pu mieux que nous tracer un portrait plein de teintes douces et d'une attachante physionomie. Leurs plaisirs étaient empreints de *ce je ne sais quoi* de l'ancien temps qui conservait la distinction des manières et des idées là où la jeunesse oublie tout; ces traditions de plaisirs élégans s'en vont, et les mœurs actuelles ne les ramèneront plus. Aussi est-ce un triste avantage que d'avoir connu ces vieillards assis sur les deux siècles, qui nous ont appris tout ce que celui-ci a perdu d'amabilité.

Brillat-Savarin est encore auteur des ouvrages suivans : I. *Vues et projets d'économie politique*, 1802, in-8°. II. *Fragmens d'un ouvrage manuscrit intitulé :* Théorie judiciaire, 1818, in-8°. III. *Essai historique et critique sur le duel, d'après notre législation et nos mœurs*, 1819, in-8°. IV. *Sur l'Archéologie du département de l'Ain*, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires*, 1820, in-8°. La *Physiologie du Goût* a eu quatre éditions, dont la première date de 1825 et la dernière de 1834. Toutes sont de deux vol. in-8°. Les trois dernières sont précédées d'une notice écrite par l'un des plus intimes amis de l'auteur, M. le baron Richerand. C'est à sa maison de campagne de Villecrène qu'a été composée en partie la *Physiologie du Goût*, comme nous l'apprend Brillat-Savarin dans le *Dialogue entre l'auteur et son ami*, sorte de préface du livre. C'est aussi à Villecrène que se passa l'aventure du turbot, dont l'auteur

donne, avec d'autant plus de solennité qu'il en fut le héros, une relation que ses admirateurs ont comparée à la quatrième satyre de Juvénal. »

Brillat-Savarin était demeuré affectionnément attaché à son pays. On voit, dans sa *Physiologie du Goût*, qu'il se plait à prendre le sujet de ses jolis racontages dans le Bugey. Il était le protecteur et l'ami de tous les Bugistes qui se trouvaient à Paris; il leur donnait volontiers ses conseils, les aidait quelquefois de sa bourse, et les admettait souvent à sa table. Le jour de la fête de Saint-Anthelme, à la confrérie duquel il se faisait gloire d'appartenir, il réunissait chez lui tout ce qu'il y avait de jeunes Bugistes dans la Capitale, et les traitait splendidement.

Quoique doué de la santé la plus robuste et d'une constitution athlétique que sa haute stature faisait encore remarquer davantage, et que l'âge n'avait point encore affaiblie, Brillat-Savarin avait le pressentiment de sa fin prochaine: il le disait à ses amis, qui ne remarquèrent cependant jamais que cette pensée le dominât et altérât en rien sa gaîté habituelle. Le 21 janvier 1826, il se crut obligé d'assister au service funèbre célébré annuellement dans l'église de St.-Denis. Une péripneumonie le saisit; elle devint bientôt aiguë, et résista à tous les secours de l'art, qui lui furent prodigués par deux médecins célèbres, ses compatriotes et ses amis: MM. Richerand et Recamier. M. Ruivet, vicaire-général de Belley, qui était alors à Paris, accourut vers le malade, qui expira pour ainsi dire entre ses bras, le 2 février 1826, laissant inconso-

lables ses nombreux amis, et léguant aux honnêtes gens une mémoire qui leur sera éternellement chère.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (le marquis Jacques de), chef d'une branche de l'ancienne maison de Clermont, établie depuis plusieurs siècles en Savoie et en Bugey, où elle possédait des propriétés considérables, entra de bonne heure au service, devint colonel en second en 1783, et fut député de la Noblesse du Bugey aux Etats-Généraux en 1789. Il y vota constamment avec la majorité de la Noblesse et du Clergé, et fit preuve d'un attachement aussi éclairé que courageux, en protestant contre toutes les opérations de l'Assemblée nationale. En 1791 il se retira dans ses terres de Savoie, et bientôt il fût obligé de se réfugier à Turin, où le roi de Sardaigne le nomma son premier aide-de-camp, et il fit, avec ce souverain, plusieurs campagnes. Il fut ensuite chargé de l'honorable mission de conduire madame comtesse d'Artois, à Clagenfurth en Styrie. Après être resté auprès d'elle plus de 18 mois, il rentra en France avec son approbation et se retira dans une de ses terres. En 1800, il accepta le grade de maréchal-de-camp, et il était inspecteur de la garde nationale de Seine-et-Marne, lorsqu'il fut élu député, par ce département, à la chambre de 1815. Il est mort à Vichy le 27 septembre 1827. Militaire loyal et dévoué, le marquis de Clermont fut en même temps un chrétien ferme dans la pratique de ses devoirs religieux. Il a publié, en 1814, *Déclarations et protestations de MM. les députés des trois ordres*

aux Etats-Généraux de 1789, contre les décrets de l'assemblée dite Constituante, Provins 1814, in-4°.

ANDRÉ (Claude), né à Montluel le 30 mai 1743, fils d'un marchand de blé de cette petite ville, se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique. Modeste et sans ambition, il était destiné, si la révolution ne l'eût élevé, à passer sa vie paisiblement au dernier rang du clergé. Chanoine à la cathédrale de Troyes, en 1801, la faveur dont jouissait son frère auprès du gouvernement, le fit nommer évêque de Quimper. Arrivé dans cette ville, il s'y montra peu disposé à fléchir devant toutes les exigences du nouveau gouvernement. En 1802, il donna sa démission à la suite de quelques démêlés qu'il eut avec le préfet du Finistère. On le nomma alors chanoine de St-Denis avec le traitement d'évêque, et il vécut en paix dans ses nouvelles fonctions, pratiquant avec une grande sévérité toutes les vertus de son état jusqu'à sa mort qui arrriva le 25 août 1818.

Un de ses frères notaire à Lyon, y périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794.

ANDRÉ D'ARBELLES, frère du précédent, naquit à Montluel vers 1770, fit ses études à Lyon, et vint de bonne heure à Paris, où il fut secrétaire du comte Stanislas de Clermont-Tonnerre. Il émigra avec lui en 1792, et n'ayant pas d'autres ressources, il entra comme simple cavalier dans l'armée des Princes, où il fut connu sous le nom de M. de Montluel, puis dans le régiment autrichien des

dragons de Latour, avec lequel il fit plusieurs campagne. Revenu à Paris en 1778, il fut employé à différens travaux littéraires et politiques par M. D. Talleyrand, ministre des relations extérieures, et concourut à la rédaction du *Messager du Soir* et à celle de l'*Argus*, journal anglais, auquel travaillaient aussi Barrère et Goldsmitz, et dont le ministère faisait les frais. L'auteur des *Mémoires d'un homme d'Etat*, tome VI. page 29, le désigne comme l'un des agens qui, avec MM. de Montrond et de Sainte-Foy, demandèrent aux envoyés d'Amérique, de la part de M. de Talleyrand, une somme d'argent pour faire réussir une négociation. André travailla long-temps à la composition de différentes brochures de circonstance, qui furent publiées sans nom d'auteur, et même quelquefois sans nom d'imprimeur.

Nommé historiographe du ministère des relations extérieures vers 1808, ce fut vers la même époque qu'il changea encore une fois son nom en celui d'*Arbelles*. En 1814 il prit une grande part à la restauration des Bourbons, et seconda pour cela, de tous ses moyens, M. de Talleyrand, qui lui fit accorder la décoration de la Légion-d'Honneur, et le destinait à de plus grandes faveurs lorsque le retour de Napoléon vint changer tant de projets. André d'Arbelles refusa de lui prêter serment, et il perdit son emploi; mais aussitôt après le second retour de Louis XVIII, il fut nommé préfet de la Mayenne et maître des requêtes. Ce fut alors qu'il prit ouvertement le titre de *marquis* d'Arbelles, que cependant il quitta un peu plus

tard. Après l'ordonnance du 5 septembre 1815, si funeste au parti royaliste, d'Arbelles fut révoqué de sa préfecture par le ministère Decazes; mais après la chute de celui-ci, il obtint la préfecture de la Sarthe. C'est dans ces fonctions qu'il est mort au Mans le 28 septembre 1825, par un accident déplorable, et dont M. de Clermont-Tonnerre fut involontairement la cause. Ce ministre s'étant rendu au Mans pour y faire une inspection, le préfet s'empressa d'aller au-devant de lui; mais dans le moment où il s'approchait du cortége ministériel, il fut foulé aux pieds par un cheval échappé. Il mourut quelques heures après cet accident, fort regretté de tout le pays qu'il administrait. Voici les titres de ses publications, toutes anonymes : I. *Précis des causes et des événemens qui ont amené le démembrement de la Pologne*, formant l'introduction des *Mémoires sur la révolution de Pologne*, par le quartier-maître général de Pirlton, *trouvés à Berlin;* Paris, imprimerie impériale, 1806, in-8°. II. *Réponse au manifeste du roi de Prusse;* Paris, 15 novembre 1807, in-8°. On sait que ce manifeste avait été composé par Gentz. III. *De la Politique et des progrès de la Puissance russe;* Paris 1807, in-8°. Cet ouvrage, dirigé contre la Russie, fut retiré de la circulation à la nouvelle du traité de Tilsitt. IV. *Que veut l'Autriche?* Paris imprimerie impériale, 1809, in-8°. Il en fut de cet ouvrage, après la paix de Vienne, ce qu'il avait été du précédent après la paix de Tilsitt. V. *Tableau historique et politique de la Cour de Rome, depuis l'origine de sa puissance temporelle jusqu'à*

nos jours; Paris 1810, in-8°. Cet ouvrage parut au moment où Napoléon s'emparait des États-Romains et faisait conduire le Pape prisonnier en France. C'était une justification de tous ces actes : elle aurait trouvé plus de lecteurs, si, à la même époque, n'eût paru l'*Essai historique* de M. Daunou, *sur la Puissance temporelle des Papes.* VI. *Mémoire sur la conduite de la France et de l'Angleterre à l'égard des neutres;* Paris, imprimerie impériale, 1810, in-8°. *D'après de nouveaux renseignemens*, dit l'auteur du Dictionnaire des Anonymes, *il paraît que ces divers ouvrages ont été rédigés par M. Lesur;* mais des renseignemens plus certains ne nous permettent pas de douter qu'André d'Arbelles en ait composé une grande partie.

BILLEMAZ (François), l'un des plus ardens propagateurs des principes révolutionnaires à Lyon, naquit vers 1750, à Belley, de parens aisés. Doué de quelqu'esprit, mais manquant des qualités qui pouvaient le faire réussir au barreau, il acheta la charge de greffier civil et criminel à Lyon, qu'il exerçait en 1787. Malgré la perte de son emploi, par la suppression des tribunaux, il montra le plus grand zèle pour la Révolution, dans laquelle il apercevait les moyens de se venger de ses ennemis et de satisfaire sa vanité. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il vit les principaux chefs des Jacobins; et, dès qu'il fut de retour à Lyon, il s'empressa d'organiser un club, qui s'ouvrit le 30 mai 1790. Ce fut le premier qui s'établit dans cette ville, et

il fut appelé depuis club central. Billemaz, qui se vantait d'avoir allumé dans Lyon le feu de la liberté, devint bientôt un personnage influent. Nommé juge de paix en 1790, il prononça quelques mois après, en présence des électeurs réunis pour choisir un évêque, un discours qui fut imprimé, dans lequel on remarque ce trait :

« Un paysan Breton voulait un évêque qui ne fût pas prêtre ; celui que vous nommerez le sera nécessairement, parce qu'il sera un sage. »

Billemaz poursuivit avec fureur tous les ecclésiastiques qui avaient refusé le serment : non content de les dénoncer dans les clubs, il les accablait d'invectives dans les journaux, cherchant par d'atroces et sales calomnies, à leur faire perdre la confiance dont ils jouissaient.

Après la mort du Roi, il vint à Paris et parut à la barre de la Convention pour y faire parade des services qu'il avait rendus à *la chose publique*. On ignore le rôle qu'il joua durant le siége mémorable de Lyon ; mais il ne put échapper à la vengeance que le Comité de Salut public tira des habitans de cette malheureuse ville. Arrêté comme agent des Girondins, il périt sur l'échaffaud le 5 décembre 1793.

On connaît de Billemaz : 1° *Discours de l'âne de F. Naboth*, 1787, in-8°. C'est un pamphlet contre les francs-maçons. 2° *Le grand Baillage de Lyon, comédie en un acte et en prose, représentée par MM. les officiers, audit siége, le samedi 27 septembre 1788 ; Lyon, de l'imprimerie de l'auteur, à l'enseigne de la Vérité ;* in-8° de 50 pages. Cette pièce satyrique est devenue rare.

BONJOUR (les frères), chefs de la secte des Farinistes, ainsi appelée parce qu'elle prit naissance, vers la fin du XVIIIe siècle, à Fareins, village sur les bords de la Saône près de Trévoux, étaient originaires de Pont-d'Ain en Bresse et d'une famille peu aisée. Ils embrassèrent tous les deux l'état ecclésiastique. L'aîné fut d'abord curé d'une paroisse dans le Forez, où il commença à répandre une doctrine hétérodoxe peu différente de celle des pauvres de Lyon, prêchée par Pierre de Valdo, sur la fin du XIIe siècle; mais ayant excité l'animadversion du seigneur de la paroisse et des principaux habitans, il fut rappelé par l'archevêque Montazet qui lui fit une mercuriale et l'envoya comme curé dans la paroisse de Fareins en 1775, lui donnant son frère pour vicaire. Les deux ecclésiastiques se rendirent recommandables par la sévérité de leurs mœurs, par leur piété, leur charité et surtout par leur talent pour la chaire. Ils étaient doués d'un caractère très-doux, et des manières insinuantes leur gagnaient l'affection générale. Huit années s'écoulèrent ainsi dans la pratique des vertus pastorales les plus incontestables, lorsque tout à coup le curé monta en chaire et déclara à ses paroissiens qu'il ne se croyait plus digne non seulement de continuer ses fonctions mais même de participer à la sainte communion: dès lors il cessa de célébrer la messe à laquelle il assistait néanmoins avec une grande ferveur. Son frère lui succéda en 1783, comme curé, et il eut pour vicaire un ecclésiastique nommé Farlay qui était imbu de leur doctrine. Ils continuèrent de vivre tous les trois ensemble, l'aîné se réduisant au

rôle modeste de maître d'école. Il s'était, dit-on, condamné à une rigoureuse pénitence et passait tout le carême sans manger ; mais lorsqu'on fit l'inventaire de son mobilier, on trouva une armoire richement garnie de chocolat, de confitures et de liqueurs de toute espèce. Bientôt on entendit, dans le pays, parler de miracles : un petit couteau à manche rouge, d'une construction particulière, dans le genre de ceux qui sont décrits dans *la Magie blanche dévoilée*, avait acquis une célébrité singulière. Le curé l'avait enfoncé jusqu'au manche dans la jambe d'une fille, non seulement sans lui causer aucun mal, mais il l'avait de plus guérie d'une douleur dans cette partie. Quelque temps après, une autre fille demanda, avec de pressantes circonstances, au bon curé de la crucifier comme l'avait été Jésus-Christ. Cette exécution eut lieu dans la chapelle de la Vierge qui tenait à l'église de la paroisse de Fareins, un vendredi, à trois heures après midi, en présence des deux curés, du vicaire Farlay, du P. Caffe, dominicain et de dix à douze personnes des deux sexes qui étaient du nombre des adeptes. Ces miracles produisirent l'effet qu'on en attendait ; ils attirèrent aux frères Bonjour un grand nombre de prosélytes, surtout en filles et en femmes : elles se rassemblaient dans une grange pendant la nuit, sans lumières, et le prêtre s'y rendait par la fenêtre : là, il distribuait la discipline à droite, à gauche, à tort et à travers ; et les pénitentes, loin de pousser des cris de douleur, exprimaient leur satisfaction par des cris de joie, appelant le fustigeur mon petit papa. Isolément même, ces fana-

tiques le poursuivaient dans les champs en le suppliant de leur distribuer des coups de verges, elles ne se trouvaient heureuses que lorsque le petit papa les avaient bien fustigées, et elles en cherchaient avidement toutes les occasions. Les pères de famille et les maris qui ne faisaient point partie de cette secte souffraient impatiemment de ces désordres ; il en résultait des divisions et des querelles de ménage assez graves, surtout quand on s'apercevait que les denrées disparaissaient des greniers, car cette société avait posé en principe la communauté des biens comme chez les premiers chrétiens. Un événement funeste répandit l'alarme chez les principaux habitans de Fareins : l'un d'eux, qui s'était montré le plus opposé à tous ces désordres, mourut presque subitement d'une piqûre d'aiguille trouvée dans son lit ; dès lors il n'y eut qu'un cri contre ces novateurs dangereux ; des plaintes furent portées à l'archevêché et aux magistrats de Trévoux. M. Jolyclair, grand-vicaire, fut envoyé à Fareins où il prit des informations, entendit des témoins, et dressa un procès-verbal qui constatait toutes les folies de cette nouvelle secte. D'après ces faits, l'Archevêque obtint trois lettres de cachet., Bonjour aîné et Farlay furent exilés, et Bonjour second fut enfermé au couvent de Tanlay d'où il correspondait avec ses sectateurs. Il parvint à s'évader, et leur fit croire qu'il avait été, comme saint Pierre aux liens, délivré par un Ange. Il se réfugia à Paris ; la fille crucifiée et une autre prophétesse vinrent l'y joindre. Il envoya la première à Port-Royal au mois de janvier, nu-pieds, avec cinq clous plantés dans

chaque talon ; elle avait passé tout un carême ne mangeant qu'une rôtie de fiente humaine chaque matin. Bonjour avait soin d'instruire de tous ces faits les habitans de Fareins, dont plusieurs vendirent leurs propriétés, mirent leur argent en commun et allèrent le joindre à Paris. La révolution de 1789 parut au curé Bonjour une occasion opportune pour recouvrer sa cure. Il se rendit à Fareins, et, accompagné d'une centaine de ses sectateurs, il pénétra dans le presbytère, en l'absence du curé et du vicaire, s'empara des clés de l'église, y entra, monta en chaire et enflamma le zèle de ses partisans. Ils se rendirent de là dans le jardin de la cure d'où ils déclarèrent qu'ils ne sortiraient que par la force. La maréchaussée de Trévoux arriva et eut bientôt dissipé cet attroupement. Le procès-verbal, rédigé par M. Jolyclair, le 27 septembre 1787, fut affirmé par le seigneur de Fareins ; un chanoine de Trévoux: M. Merlinoz, ancien conseiller au parlement de Dombes ; deux chirurgiens et un notaire de Messimi, qui tous signalèrent les désordres causés par ces fanatiques, surtout à la dernière procession de la Fête-Dieu. Le curé Bonjour retourna à Paris où il continua sa correspondance avec ses affidés et ses mystifications jusqu'à l'époque où Bonaparte fut nommé premier consul. Les deux frères Bonjour furent alors exilés à Lausanne, en Suisse, où l'un des deux est mort ; l'autre a fini sa déplorable carrière à Paris où il s'était retiré il y a plusieurs années. Leur secte s'éteint chaque jour, grâce au zèle de M.gr Devie, évêque de Belley, dans le diocèse duquel le concordat de 1817 a mis la paroisse de Fareins.

PIQUET (Denis-Ferdinand), né à Bourg, le 26 octobre 1742, président honoraire près le tribunal civil de Bourg, écuyer, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, ayant exercé pendant 45 années des fonctions judiciaires et administratives distinguées, mourut à Bourg, le 21 février 1821.

Pendant une aussi longue carrière, son âme n'eût qu'une seule et constante passion; on le reconnut toujours au même type : ce fut l'amour de la patrie et l'attachement à la monarchie. Ces vertus firent développer toutes celles qui sont nécessaires pour orner l'homme public.

Dévoué depuis sa jeunesse à la jurisprudence et à la fréquentation du barreau, qu'il suivit jusqu'à l'âge de 33 ans, ce fut alors qu'il commença à appliquer au ministère public la maturité de ses études. Il fut pourvu de la place de conseiller-avocat du roi au baillage présidial de Bourg. Il la remplit pendant 14 années avant la révolution, et il s'y montra parfaitement imbu des principes qui se lient au bon ordre social.

Il avait mérité dans cet exercice les suffrages publics. Il fut nommé, en 1789, député du tiers-état de la province de Bresse à l'assemblée constituante ; il y siégea constamment du côté droit. Incorruptible aux attraits de l'ambition, inaccessible à la crainte, il ne voulut s'associer qu'aux opinions que sa conscience pure admettait; mais son discernement et sa fermeté le firent connaître dans les divers comités comme l'un des zélés soutiens du trône, et comme un défenseur des vrais principes sociaux que les novateurs s'efforçaient de détruire.

Pendant les excès de la Convention, Piquet fut livré aux persécutions révolutionnaires, dont il fut sauvé par l'heureux neuf thermidor. Il fut ensuite nommé président du tribunal criminel séant à Bourg; élu de nouveau au corps législatif de l'an V, il y porta les mêmes opinions qu'il ne pouvait cesser de professer. Il sut qu'il était désigné pour être compris dans la proscription du 18 fructidor; il s'en délivra par la fuite.

Enfin, lors de l'organisation des tribunaux en l'an VIII ou 1800, il fut nommé président du tribunal civil de Bourg, poste important qu'il a occupé pendant vingt ans avec un zèle qui a servi, jusqu'à la fin, de modèles à tous, et avec des talens que l'âge semblait à peine avoir affaiblis.

C'est seulement en 1820 qu'il sollicita sa retraite; il l'obtint avec le titre de président honoraire.

Piquet reçut de la bienveillance du frère du roi, lors de son passage à Bourg, la décoration de la légion-d'honneur. Il lui fit écrire en son nom le 24 octobre : *Qu'en lui accordant cette faveur, son intention était d'honorer en lui et le mérite personnel et le tribunal qu'il présidait; S. A. R. regrettant de ne pouvoir donner la même récompense à d'autres membres de cet estimable corps.*

Piquet reçut encore du Roi une autre faveur. S. M. lui fit expédier, en 1817, des lettres de noblesse qu'il n'avait pas recherchées, mais qu'il accepta avec une vive reconnaissance et avec un louable amour-propre, lorsqu'elles lui furent proposées comme la récompense honorifique destinée à tous les anciens membres restans de cette assemblée,

qui y avaient défendu avec franchise et persévérance la cause royale.

La maladie qui l'enleva à l'amour de ses compatriotes, fut courte : il ne fut pas en proie aux souffrances ni aux appréhensions de l'avenir. Il s'y prépara par les secours spirituels de la religion, qui lui donnèrent de la résignation. Il cessa de vivre en conversant avec sa famille, et il garda sa présence d'esprit jusqu'à la fin. Il s'éteignit à l'âge de 78 ans quatre mois, comme l'homme juste, sans remords.

La Société centrale d'Emulation et d'Agriculture du département de l'Ain, dont il était membre depuis la première formation, et dont il a souvent enrichi les recueils par ses connaissances étendues et variées, envoya une députation à ses funérailles, auxquelles assistaient un concours très-nombreux de parens, d'amis et de personnes empressées de manifester leurs regrets sur la perte de ce bon citoyen, dont les jours ont été employés à chérir et à servir par sentimens ou par actions sa patrie et son roi.

AMBÉRIEU (Pierre Dugat d'), né, en 1738, dans le Bourg d'Ambérieu en Bugey, dont il fut le seigneur, se fit remarquer par son goût pour les lettres, et spécialement pour la poésie légère, dans laquelle il obtint quelques succès de société. Il se réfugia en Suisse pendant les orages de la révolution et vint ensuite se fixer à Lyon où il fut membre du Conseil municipal. C'est en cette qualité qu'ayant été appelé à paraître devant Bonaparte revenu de l'île d'Elbe

en mars 1815, il s'y refusa positivement. Nommé président du collége électoral du département de l'Ain, après le second retour des Bourbons, il y prononça un discours fort remarquable par l'énergie des opinions, et qui a été imprimé. On a encore de lui un petit opuscule en vers et en prose très-ingénieux, intitulé: *Les Singes* qui n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires. D'Ambérieu est mort à Lyon le 24 octobre 1821. — Son fils a composé quelquelques romances, et, avec Mouton de Fontenille, une flore imprimée chez Bruyset.

DECULLION (Claude-François-Valentin), mort à Dijon le 19 mars 1821, âgé de 87 ans, était né, en 1734, à Chalamont, dans la principauté de Dombes, aujourd'hui arrondissement de Trévoux, département de l'Ain.

Après avoir fait d'excellentes études sous les Jésuites, il se destina à la carrière du barreau; mais il la quitta pour passer aux colonies françaises de l'Amérique et il s'établit à St-Domingue, en 1767. Il avait dans cette île une riche habitation, possédait beaucoup de Nègres, dont il avait su se faire aimer et au milieu desquels il vécut 32 ans, non, cependant, sans être revenu en France pour quelques intérêts, et notamment en 1777. Mais à l'époque de la révolution française dont les effets se firent cruellement sentir dans les colonies, l'habitation de Decullion tomba au pouvoir des insurgés; un ami qu'il avait laissé pour la régir n'évita la mort que par une prompte fuite: il n'y resta pas pierre sur pierre. Decullion se réfugia lui-même aux Etats-Unis, à Baltimore, suivi de cinq seulement de ses

Nègres qui voulurent partager son sort, mais que le peu de moyens qui lui restaient ne lui permit pas de conserver. Decullion avait commencé au Port-au-Prince, en 1787, et achevé à Baltimôre, en 1802, âgé de 68 ans, un ouvrage qu'il a publié à Paris, en 1804, chez Desenne (2 vol. in-8°), sous ce titre: *Examen de l'esclavage en général et particulièrement de l'esclavage des Nègres dans les colonies françaises de l'Amérique*: par V. D. C. Decullion s'était enrichi par l'étude de beaucoup de connaissances; il s'était, surtout, rendu familiers les classiques latins. Il a laissé un fils connu dans le monde par beaucoup d'esprit et une grande capacité dans les affaires d'économie politique, et un petit-fils qui court honorablement la carrière de la magistrature au parquet de la Cour Royale de Dijon.

LORRIN, médecin et administrateur de l'hospice de Thoissey, membre de la Société royale d'Emulation de l'Ain, mourut le 15 décembre 1821, à l'âge de 50 ans.

Doué d'un tact sûr, d'une instruction solide, il s'appliqua à étudier les phénomènes de la nature; il s'attacha à l'observation sévère des faits et devint un excellent praticien. Médecin et administrateur de l'hopital de Thoissey il s'y montra constamment le père des pauvres: il exerça son art avec désintéressement, avec cette bonté active, qui place le médecin philantrope au-dessus des grandeurs qu'on obtient souvent avec moins de mérite et qui procurent toujours moins de jouissance.

La vaccine paraissait à peine dans le départemen de l'Ain, escortée des préventions, des déclamations immodérées qui poursuivent toujours les plus belles découvertes : M. Lorrin se rendit le premier défenseur de ce préservatif ingénieux. Son zèle à cet cet égard, ses travaux, le crédit et la confiance dont il jouissait contribuèrent puissamment à sa propagation.

Appelé à la tête de l'administration municipale de la ville de Thoissey par le vœu unanime de ses concitoyens, il y porta une sollicitude paternelle et éclairée. Le rétablissement du collége de Thoissey fut en grande partie son ouvrage. Pendant près de vingt ans, il porta le tribut de ses lumières en administration et en économie politique dans le département de l'Ain, et sa mort seule put mettre un terme à ses travaux et à ses bienfaits.

BELMONDI (Pierre), né à Virieux, dans le Bugey, en 1774, d'une famille de cultivateurs, fit ses études à Belley, et entra jeune dans l'administration des contributions directes ; il était parvenu à l'emploi de directeur lorsqu'il perdit cette place, en 1814, par suite des événemens politiques. Il vint alors à Paris, et y travailla à plusieurs journaux, entr'autres aux *Annales politiques* et au *Journal de Paris*, pour la rédaction des séances. Il s'occupait en même temps à réunir les matériaux d'une collection dont l'utilité spéciale ne peut être contestée, et qu'il a publiée sous ce titre : *Code des Contributions directes, ou Recueil méthodique des lois, ordonnances, réglemens, instruc-*

tions et décisions sur cette matière; Paris, 1817 à 1820, 3 vol. in-8°. Le tome premier eut une seconde édition en 1818. L'auteur en fit hommage à la chambre des députés, le 20 décembre 1819. Il obtint à cette époque un emploi de chef de bureau dans le cadastre; mais il le conserva peu. Atteint d'aliénation mentale, il y succomba, le 20 mai 1822. On a encore de lui une brochure qu'il publia en 1819, sous le voile de l'anonyme, intitulée *Monsieur Cigogne*. C'était un pamphlet dirigé contre M. Bricogne, à l'époque de ses attaques contre le baron Louis, alors ministre des finances, dont Belmondi se faisait l'apologiste.

MARIÉTAN (Hugues-Joseph), né et domicilié à Treffort, mourut à Bourg d'une fluxion de poitrine, le 22 mai 1823, à l'age de 53 ans.

Ayant fini ses études, il se fit recevoir avocat; la révolution l'empêcha de continuer l'exercice de cette noble profession. Dès les premiers orages, ses opinions monarchiques qu'il manifesta courageusement le forcèrent à se réfugier dans les camps, parmi ses compatriotes qui faisaient partie des armées françaises, en Alsace. Découvert bientôt dans cet asile, il pensa que le tumulte de Paris pourrait le soustraire aux poursuites dont il était l'objet. Son espoir ne fut point trompé; il réussit à y rester long-temps ignoré: ce séjour fut employé à recueillir des documens précieux sur l'histoire du temps.

La tranquilité paraissant se rétablir, il revint dans ses foyers.

A la formation des administrations cantonnales,

il fut porté à la présidence de celle de Treffort, et devint maire lorsque l'autorité muncipale fut organisée. Ses soins assidus durant 14 ans d'exercice, firent réintégrer cette commune dans ses propriétés dont elle avait été dépouillée pendant l'anarchie.

Doué d'un esprit vif, pénétrant et observateur, l'étude l'occupa sans cesse. Les dernières années de sa vie furent particulièrement employées à divers travaux littéraires : un seul a vu le jour, c'est l'*Éloge historique et critique*, où sont retracées les vertus et les principes de morale de M. de Raymondis.

DUVAL (Claude-Joseph), naquit à Gex, le premier juin 1766, d'une famille ancienne dans la magistrature. Après avoir fait ses premières études chez les Carmes, qui tenaient un petit collége dans la maison que les religieuses de la Visitation habitent aujourd'hui, le jeune Duval alla étudier la philosophie au séminaire de St.-Irénée à Lyon. Delà il se rendit à Dijon, où il fit son cours de droit avec distinction; il fut pourvu très-jeune de tous ses grades, et vint plaider au baillage de sa petite ville natale. Il avait l'expectative d'y remplacer son père dans les fonctions de lieutenant-général, quand éclatèrent les grands événemens qui ensanglantèrent la fin du 18.e siècle. Son enfance avait été très-espiègle; sa jeunesse fut bruyante et orageuse. Duval embrassa avec ardeur la Révolution, mais sans la souiller jamais par les idées et les excès qui l'ont déshonorée. Il fut appelé par le choix de ses contemporains au commandement d'un des premiers bataillons de l'arrondissement de Gex, qui

volèrent alors à la défense de la patrie. M. Girod de l'Ain, aujourd'hui président du Conseil-d'Etat, a servi sous lui comme simple soldat. L'élan patriotique fut porté si haut dans le pays de Gex, que toute la population s'était précipitée sous les drapeaux, sans distinction d'âge ni de fortune. Duval commanda la ville de Bourg dans les momens les plus critiques; sa fermeté sut y maintenir l'ordre. Il entra à Lyon après le siége, et contribua de tout son pouvoir à empêcher les sanglantes réactions de cette époque. Dirigé ensuite sur Chambéry, après la conquête de la Savoie, il fut incorporé avec son bataillon de *volontaires* dans des régimens de troupes réglées. Des injustices qu'il éprouva alors, et les principes d'anarchie qui dominaient dans la direction des affaires, le firent rentrer dans sa patrie, où il sut se faire respecter des fauteurs de troubles et des clubistes. Sa maison de Gex, et surtout sa maison de compagne de Véraz, furent en quelque sorte l'unique rendez-vous de la bonne société dans ces temps où les moindres réunions étaient suspectes.

Quand des décrets de la Convention, ou des ordres de police, ordonnaient des perquisitions et des visites domiciliaires, c'était chez lui que les ecclésiastiques venaient se cacher. Il accueillit toujours les bons prêtres; et j'aime à me rappeler les avis sages qu'il se plaisait à me donner à l'époque où je songeais à entrer dans le sacerdoce.

A la renaissance du calme, Duval accepta la place de juge de paix du canton de Gex; il exerça ce simple emploi avec distinction et au grand con-

tentement de tous ses justiciables : on eût trouvé difficilement alors dans ces sortes de places, un esprit plus fin, plus éclairé et plus conciliant. Le fond de son caractère était une grande générosité, qui allait quelquefois jusqu'à l'abnégation de ses propres intérêts : aussi n'ajouta-t-il jamais rien à la petite fortune qu'il avait reçue de son père; au contraire, ses livres de comptes, après sa mort, révélèrent l'état de gêne dans lequel il vivait depuis long-temps.

Duval avait toujours aimé la lecture et l'étude; il avait acquis une foule de connaissances qui rendaient sa conversation très-agréable. Il savait Horace par cœur; il récitait aussi en entier plusieurs pièces de théâtre, de poésies légères de Voltaire, et plusieurs chants de divers poëmes de Delille. Les citations les plus heureuses passaient de sa mémoire sur sa langue; elles étaient toujours si spirituellement placées, que jamais elles ne furent prises pour du pédantisme ni de l'affectation.

En 1810, Napoléon nomma Duval, président du tribunal des douanes pour le département du Léman et du Simplon, siégeant à Genève. A la restauration il passa à la présidence du tribunal civil de Gex. Toujours zélé pour le bien de ses compatriotes, il leur rendit les services les plus signalés pendant la seconde invasion des troupes étrangères en 1815, soit en calmant l'effervescence de ses anciens compagnons d'armes et de la jeunesse, qui le sollicitaient de se mettre à leur tête pour la défense d'un pays abandonné à ses propres ressources, en face d'une armée autrichienne qui débouchait de l'Italie;

soit en président avec la plus rare fermeté, la commission des subsistances que le général Frimont avait établie pour le pays de Gex qu'il venait d'envahir. Duval jouissait dans sa patrie de l'amour et de la confiance de tous les habitans qui le citaient toujours avec orgueil. On pouvait lui appliquer ces vers d'Horace faits à la louange d'Auguste :

Instar veris enim vultus ubi tuus,
Affulsit populo, gratior it dies,
Et soles meliùs nitent.

La mort qui arriva pour lui le 1er février 1824, fut inopinée et le sujet d'un deuil universel. De tous les villages du pays de Gex on se rendit à ses obsèques, malgré la rigueur de la saison. La province dont il était l'ami et le protecteur voulut faire les frais de son tombeau, sur lequel sont gravés ces mots : *Les habitans de l'arrondissement de Gex à la mémoire du président Duval.*

Je possède une partie de sa bibliothèque. Sur plusieurs ouvrages de droit il a mis des notes intéressantes, et surtout il s'y trouve des documens de sa main qui me seront utiles, si jamais je contente l'envie que j'ai de travailler à l'histoire du pays de Gex.

COLLET (Louis), né à St.-Martin-du-Mont, le 30 mai 1754, fit ses études avec distinction au collége de Bourg. Son caractère doux, affable, sa modestie au milieu de ses succès, lui firent des amis qui lui ont conservé leur estime et leur affection jusqu'à la fin de sa longue carrière. A l'âge de 18

ans, son désir d'entrer dans l'état ecclésiastique étant irrévocablement fixé, il alla au séminaire de St.-Irénée à Lyon, étudier la théologie. Ses progrès dans cette science marchèrent de pair avec sa piété, dont il fut constamment un modèle. Dès qu'il fut prêtre, ses supérieurs l'envoyèrent au collége de Bourg, où il enseignait la rhétorique depuis 14 ans, quand la loi du 26 août 1792 vint le mettre dans la pénible alternative de choisir entre l'exil ou la prestation d'un serment schismatique. Prêtre fidèle, Collet, sans hésiter, choisit l'exil. Il se retira en Italie, où ses qualités de l'esprit et du cœur lui obtinrent un accueil favorable de la part de plusieurs personnes hautement placées.

Il fit un long séjour à Terny, ville épiscopale de l'Ombrie.

Le Batteux, dans le tome 3 de son *Cours de Belles-Lettres*, fait ressortir tout l'avantage qu'il y aurait pour un poète, de choisir pour une épopée un fait de l'Ecriture-Sainte, où l'on verrait exprimés en beaux vers les grands principes d'une religion toute divine, et où l'on entendrait retentir les oracles de l'Eternel, protégeant le juste et confondant l'impie, etc. Collet avait formé ce projet en enseignant la rhétorique; et pour charmer les longs jours de son exil, il travailla sans relâche à son poëme de *Josué*, ou *la Conquête de la Terre promise*, poëme en douze chants. L'auteur, en 1797, montra son travail à quelques savans, qui l'encouragèrent en lui disant que son poëme valait mieux que *La Religion Vengée*, ouvrage en dix chants, du cardinal de Bernis, quoique ce prince

eût dit souvent qu'il comptait plus sur son poëme que sur son chapeau pour établir son immortalité.

Le prélat Caleppi, ministre de Sa Sainteté le Pape Pie VI, homme recommandable par ses lumières et ses vertus, écrivait à Collet, le 8 avril 1797, qu'il avait trouvé son poëme superbe, et que ceux à qui il l'avait donné à lire, en avaient porté le même jugement. Enfin, l'Auteur le soumit à Sa Sainteté, qui le somma d'y mettre la dernière main, lui promettant d'en accepter la dédicace. De tels suffrages l'attachèrent à la perfection de son entreprise, et il y travaillait assidûment quand la paix fut rendue à l'église de France. Collet laissa bien vite les muses d'Italie, plia son petit bagage et revint à Bourg, où il fut employé au ministère, en qualité de vicaire, sous M. Bochard, alors curé, le même qui devint plus tard grand-vicaire de Mg^r^. Fesch, archevêque de Lyon.

Tout le temps qui n'était pas employé aux devoirs de sa charge, était mis à profit pour le poëme de *Josué*, qui fut imprimé à Bourg en 1807, avec une dédicace à Napoléon, qui avait déjà daigné accepter une copie du premier chant, lors de son passage à Bourg quelques années auparavant. L'empereur des Français était devenu l'idole de Collet. On voit à la suite de *Josué*, le plan d'un poëme en six chants auquel il avait promis de travailler pour immortaliser le grand homme. Le poëme n'a pas été fait ou du moins n'a pas été publié, et la gloire de Bonaparte n'en ira pas moins à la postérité la plus reculée. Nous doutons même que le poëme annoncé eût suivi son héros bien loin chez nos

neveux. *Josué*, dès les premières pages, fait dire de son auteur que *son astre en naissant ne l'a formé poète*. Peu de génie, peu d'élévation, beaucoup de passages ridiculement traduits de l'Ecriture, intérêt languissant dans l'action; voilà la critique à grands traits; il serait trop long de la faire par le menu. On trouve cependant de bons morceaux dans cet ouvrage, de jolies descriptions, des vers heureux, mais souvent empruntés.

Collet fut nommé à la cure de Poncin par l'influence de M. Bochard, qui voulait doter sa ville natale d'un pasteur zélé, instruit et prudent. Malgré ces qualités, il fut souvent tracassé par quelques-uns de ses paroissiens; mais il était patient et plein de douceur. La méchanceté de ses ennemis s'émoussa toujours contre sa charité, et le vénérable pasteur, en mourant le 28 avril 1826, emporta les regrets de tout son troupeau.

CERISIER (Antoine-Marie), historien et publiciste, naquit en 1749 à Châtillon-les-Dombes, termina ses études à Paris sous les auspices de son oncle, professeur au collége des Grassins, et fut attaché comme secrétaire à l'ambassade de France à La Haye. Ses fonctions lui laissaient des loisirs dont il profita pour se perfectionner dans la connaissance des principales langues de l'Europe, et pour étudier, dans ses sources, l'histoire encore mal connue des Provinces-Unies. Dans toute la ferveur des idées d'indépendance qui agitaient alors les esprits, et pénétré d'admiration pour les efforts héroïques d'un petit peuple qui, le premier osa ten-

ter de secouer le joug espagnol, Cerisier voulut être son historien; et avec les secours que s'empressèrent de lui fournir les savans hollandais, il parvint à composer un ouvrage qui est resté l'un des meilleurs sur un sujet du plus haut intérêt. Il ne manquait certainement ni de sagacité, ni de critique, et si sa philosophie est déclamatoire et un peu superficielle, il faut s'en prendre à sa jeunesse, à l'époque où il écrivait, à la vie agitée des factions, enfin aux doctrines railleuses et dissolvantes qui envahissaient toutes les sciences. Quant au style de Cerisier il est clair, rapide, souvent énergique, mais incorrect. Sur ce point, comme sur tous les autres, il s'exalte, s'exécute avec une grande franchise. « Jeune encore, dit-il, n'ayant jamais pensé »à étudier les principes du français, avec l'idée am»bitieuse d'écrire un jour dans cette langue, n'ayant »presque aucune occasion de la parler, ne lisant »guère, depuis plusieurs années, que des livres »écrits dans les idiomes du nord; il a fallu les cir»constances les plus singulières pour me pousser »dans la carrière où je me suis engagé... » Les rédacteurs du *Hedendaagsche vaderlandsche letteroeffeningen,* journal hollandais, justement estimé, ont exposé le plan de son ouvrage au tom. VII, 1re partie, page 170—177. « On pourra, disent les au»teurs de l'esprit des journaux, mettre M. Cerisier »au nombre des savans et des écrivains distingués »sortis de la province de Bresse, et qui sont déjà en »plus grand nombre que dans un autre pays de la »même étendue, malgré la lenteur et l'indolence »que l'on reproche ordinairement au plus grand

» nombre de ses habitans. » (Février 1778, pag. 324.) La publication de cet écrit coïncidant avec l'émancipation des Etats-Unis d'Amérique, Cerisier leur dédia son ouvrage par une épître qui, lors même qu'elle eût été rédigée dans des termes plus mesurés, ne pouvait manquer d'irriter les journalistes anglais. Il répondit aux injures du M. Monthly-Review par un petit écrit très-solide qui fut inséré tout entier dans la *Gazette littéraire de l'Europe*, tome LXXXVII (1). Cerisier travaillait aussi en Hollande à la rédaction de la *Gazette de Leyde*. A son retour en France il obtint une pension du roi, et revint habiter son pays natal. Nommé par la principauté de Dombes, député suppléant aux Etats-Généraux de 1789, il renonça à sa pension et devint l'un des fondateurs de la *Gazette universelle*, dans laquelle il défendit avec autant de courage que de talent les seuls principes qui puissent assurer l'alliance de la monarchie et de la liberté. Ce journal, commencé dans les premiers jours de décembre 1790, cessa de paraître le 10 août 1792 (2). Cerisier avait pour collaborateur à cette feuille, M. Michaud, de l'académie française. Une des principales causes de sa proscription après le 10 août, c'est qu'il révéla dans ce journal le jugement qui jadis avait condamné

---

(1) Imprimé séparément, Amsterdam, 1778, in-12 de 64 pages. C'est, dit Lalande (journal des savans), un supplément intéressant à une histoire intéressante.

(2) Cette gazette fut continuée depuis par Suard sous le titre de *Nouvelles politiques* et ensuite sous celui de *Publiciste*.

Carra aux galères. Ses presses furent brisées et sa propriété de journal anéantie. Après cette catastrophe, il quitta Paris pour venir chercher un asile dans le département de l'Ain ; mais poursuivi par les agens de la terreur, il fut jeté dans un cachot. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Lyon, il s'échappa presque par miracle des mains de ses juges ; sa défense, qu'il présenta lui-même, fut admirable d'adresse et d'habileté. Sa famille regrette la perte d'un mémoire plein de vigueur et de raison qu'il fit distribuer alors. Mme Cerisier, pour faire disparaître tout ce qui aurait pu compromettre son époux aux yeux de ses assassins, livra aux flammes une correspondance suivie qu'il avait eue avec toutes les sommités politiques et littéraires, tels que Mirabeau, Condillac, l'abbé de Mably, le président John Adams, le général Lafayette.

La révolution l'avait ruiné. Cependant il refusa tous les moyens qui lui furent offerts de réparer sa modeste fortune. Cultivant les lettres en philosophe, en sage, il puisa dans l'étude la résignation dont il avait besoin pour supporter les infirmités d'une vieillesse prématurée. Il vit avec joie la restauration de 1814, et se hâta de venir à Paris pour demander les indemnités auxquelles il avait droit, mais qu'il n'obtint pas. Il voulut ensuite établir un journal à Lyon, mais le préfet trouva que son royalisme était trop ardent, et le public n'en vit que le prospectus. Honoré de ses compatriotes pour son noble caractère, il mourut à Châtillon, le 1er juillet 1828, à 79 ans.

Ses écrits sont : I. *Tableau de l'Histoire géné-*

rale des Provinces-Unie; Utrecht 1777-84, dix vol. in-8°. Cette histoire, qui va jusqu'à l'année 1751, est encore ce qu'il y a de plus plein et de mieux nourri en français dans cette matière. On ne doit point y chercher, dit Van-Kampen, un grand nombre de vues nouvelles, ni des découvertes propres à éclaircir l'histoire des siècles reculés, comme on en trouve dans Kluit. L'auteur s'est attaché à suivre principalement Wagenaar; mais ajoute le même critique, il est loin de l'égaler dans la connaissance des causes qui ont déterminé les événemens, quoiqu'on eût publié de son temps des ouvrages dont Wagenaar n'avait pu profiter. « On raconte, dit-il encore, que le libraire dut re- » courir à la contrainte par corps pour le forcer à » livrer les dernières parties de son travail. Mais je » n'ajoute pas foi à cette anecdote. » Dans tout ce jugement et jusque dans cette espèce d'impartiale incrédulité, perce la prévention de Van-Kampen contre un écrivain qui, professant hautement alors des principes contraires au stathoudérat, et qui se montrait disposé à embrasser la cause de la grande et formidable révolution près d'envahir l'Europe. Or, c'était là précisément ce qui plaisait, au contraire, à Mirabeau; aussi, dans les notes de son appel aux Bataves, notes dont on attribue une bonne partie à feu M. Marron, ne manque-t-il pas d'affirmer que le Tableau de l'histoire des Provinces-Unies est un ouvrage vraiment estimable par les principes et les intentions de l'auteur. Il a été traduit en hollandais par B. Wild; Utrecht 1787, 10 vol. in-8°. Cette traduction est préférée à l'original en Hol-

lande. II. *Histoire de la fondation des Colonies des anciennes républiques, adaptée à la dispute présente de la Grande-Bretagne, avec ses colonies américaines; ibid* 1778, in-8°. Cerisier donna cet ouvrage comme une traduction de l'anglais; mais on sait qu'il en est le véritable auteur. On trouve à la fin les trois lettres sur la même lutte de l'Angleterre avec ses colonies, et les articles de l'union d'Utrecht comparés aux articles de l'union américaine. III. *Observations impartiales d'un vrai Hollandais, pour servir de réponse au discours d'un soi-disant bon Hollandais à ses compatriotes;* Amsterdam 1758, in-8°. Ce n'est qu'un pamphlet. IV. *Pierre de touche des Ecrits et des Affaires politiques*, ou *Lettres d'un Français sur deux brochures séditieuses;* 1779, in-8.° de 25 pag. V. *Le Politique hollandais;* 1780-85, 4 vol. in-8°. Il eut pour coopérateur Crajenschot. VI. *Le Destin de l'Amérique*, ou *Dialogues pittoresques, traduits fidèlement de l'anglais*, Londres; Hollande 1782, in-8°. Ce n'est qu'une traduction supposée. VII. *Remarques sur les erreurs de l'Histoire philosophique et politique de Raynal, par rapport aux affaires de l'Amérique septentrionale, traduites de l'anglais, de Thomas Penn;* Amsterdam 1785, in-8°. Cerisier a laissé manuscrits plusieurs ouvrages qu'il ne destinait pas à voir le jour. Ersch et M. Quérard l'ont confondu dans la France littéraire avec l'abbé Cerisier, son oncle, professeur d'humanité au Collége des Grassins, dont on a deux odes latines sur le mariage et sur le sacre de Louis XVI.

ROYER (Jean-Baptiste), curé de Chavanne-sur-Renom avant la révolution, fut élu en 1789 député aux Etats-Généraux ; il y suivit le parti révolutionnaire, prêta le serment civique et devint peu de temps après évêque constitutionnel du département de l'Ain, où il persécuta les prêtres insermentés. Elu par ce département député à la Convention nationale, il y vota la détention de Louis XVI pendant la guerre, et son bannissement à la paix. Il signa aussi la protestation du 6 juin 1793 contre les événemens du 31 mai, et fut un des 73 députés qui furent mis en arrestation sous Robespierre, et réintégrés après la chûte de ce tyran. Il passa au conseil des Cinq-Cents et dénonça un mouvement royaliste dans la Haute-Loire. Il invoqua aussi la liberté des cultes et sortit du conseil le 21 mai 1798. Il fut alors nommé évêque constitutionnel de Paris ; il en exerça les fonctions jusqu'au concordat de 1802, et mourut quelques années après.

ROUPH DE VARICOURT (François), garde-du-corps de Louis XVI, naquit à Gex d'une famille noble. Dans la journée du 5 au 6 octobre 1789, de Varicourt se trouvait en sentinelle à la porte de l'appartement de la reine. Les séditieux qui inondaient le château de Versailles, demandaient à grands cris la mort de cette infortunée princesse. Ils se présentèrent devant son appartement : de Varicourt n'eut que le temps d'entrer dans l'anti-chambre et de crier : *Sauvez la reine!* Les factieux se jetèrent sur lui et le massacrèrent. Au même instant, un de ses camarades, Miomandre, prit tranquille-

ment le mousquet et se mit à sa place, en défendant l'entrée : il fut criblé de coups. La populace furieuse coupa la tête de Varicourt, la mit sur une pique, la porta en triomphe à Paris auprès de la voiture de Louis XVI, et prenait plaisir à présenter ce hideux spectacle aux yeux de la reine.

VILLETTE (Reine-Philiberte Rouph de Varicourt, marquise de), naquit à Pougny, dans le pays de Gex, le 3 juin 1757. Elle était sœur du précédent et fille d'un lieutenant-colonel de cavalerie, père d'une nombreuse famille, qui habitait Versonnex, près de Ferney, et qui eut long-temps avec Voltaire des rapports de bon voisinage. Mlle de Varicourt, douée d'une beauté rare et d'un caractère plus séduisant encore, plut beaucoup à Mme Denis qui pria ses parens de permettre qu'elle vînt habiter le château de Ferney. Au bout de quelques mois, Voltaire conçut aussi pour Mlle de Varicourt une très-vive amitié, et c'est ce qui a fait dire qu'elle était devenue sa fille adoptive. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle lui dut sa fortune et son bonheur. Il la nomma *Belle* et *Bonne;* ce n'était ni une flatterie ni une ironie. Ce fut à Ferney qu'elle vit M. de Villette, et ce fut sous les auspices de Voltaire qu'elle l'épousa le 12 novembre 1777, en présence de six de ses oncles, tous chevaliers de St.-Louis. Son époux lui témoigna d'abord une tendresse qui ne se démentit pas à leur retour à Paris, ainsi que Voltaire l'écrivait au comte de Tressan, le 19 février 1778 : « Votre » ami, M. de Villette, a raison d'aimer le monde ; il » brille dans son étonnante maison : il l'a purifiée

» par l'arrivée d'une femme aussi honnête que belle.»

Dans une autre lettre Voltaire disait : « M. de » Villette fait un très-bon marché, en épousant une » fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui » est née vertueuse et prudente, comme elle est née » belle, qui le sauvera de tous les piéges de Baby- » lone et de la ruine qui en est la suite. Il la préfère » aux partis les plus brillans et quoiqu'elle n'ait pré- » cisément rien, elle mérite cette préférence. » Le bonheur des deux époux ne dura pas long-temps. Mme de Villette perdit celui qui lui avait tenu lieu de père, et bientôt elle éprouva le chagrin non moins vif de voir le marquis retourner à ses premières habitudes. Quant à elle, elle fut toujours fidèle à ses vertus. Elevée dans des principes très-religieux, elle ne les oublia jamais, et l'on a même dit qu'elle ignora long-temps que Voltaire fût l'auteur de tant d'ouvrages irréligieux et immoraux qui avaient été composés presqu'en sa présence, sans qu'elle s'en doutât. Elle n'en fut bien informée qu'après la mort du philosophe; mais la reconnaissance l'emporta sur tout autre sentiment; Mme de Villette fit parade de son admiration pour son bienfaiteur. Elle lui avait fait élever un buste dans son appartement; j'ai vu chez elle, à Paris, le cœur du philosophe de Ferney dans un cœur de vermeil; je tiens d'elle une foule d'anecdotes sur la vie privée de Voltaire, et plusieurs fois sa bouche m'a confirmé ce que les historiens racontent de sa mort affreuse.

Mme de Villette avait rendu de grands services à quelques ecclésiastiques pendant les temps mauvais. M. Emery, son parent, fut long-temps chez elle à

l'abri de la tourmente révolutionnaire. Depuis plusieurs années, elle vivait dans une grande simplicité et consacrait à des aumônes une grande partie de son domaine, quand la mort vint la frapper inopinément le 13 novembre 1822, au moment où elle se disposait à partir pour Orléans, dans le désir d'aller porter des consolations à son frère, évêque de cette ville, qui était dangereusement malade.

Le jeune marquis de Villette, son fils, lui fit de magnifiques obsèques ; le chapitre d'Orléans fit aussi célébrer un service solennel.

ROUPH DE VARICOURT (Pierre-Marin), frère des deux précédens, évêque d'Orléans, était né à Gex, le 9 mai 1755 ; sa famille, anglaise d'origine, transportée en Savoie et depuis en France, avait embrassé la doctrine de Calvin. Le bisaïeul de M. l'évêque d'Orléans rentra dans le sein de l'église catholique ; son aïeul était officier dans le régiment de Quercy et fut blessé au siège de Turin, en 1706 ; son père, Marin-Etienne, servit dans les gardes-du-corps, se retira du service avec le grade de lieutenant-colonel de cavalerie, la croix de St-Louis, et mourût en novembre 1779. Gilberte-Prosper Deprés, sa mère, était fille du seigneur de Crassier, syndic de la noblesse du pays de Gex.

La famille de Varicourt, alliée à ce que la province avait de plus distingué, jouissait d'une haute considération et d'une fortune médiocre. Dix enfans vivaient sous le même toit paternel, lorsque la mort les priva d'un père qui était leur amour et

tout leur appui. Pierre-Marin, l'aîné de tous, recueillit la plus grande part de cette succession, suivant la loi du pays, en vigueur alors, qui transférait au premier né des mâles, la fortune, l'autorité et toutes les charges d'un autre père de famille.

Le jeune de Varicourt, destiné d'abord à la carrière militaire, s'était déterminé par une vocation particulière, à embrasser l'état ecclésiastique. Ce caractère sacré ajoutait à son droit d'aînesse un respect, une confiance dont il n'usa jamais que pour le bonheur de ceux dont la nature et la loi lui avaient deféré la tutelle.

Le château de Ferney n'étant pas éloigné de Versonnex, habitation ordinaire de la famille de Varicourt, Voltaire s'honora de la connaissance d'un gentilhomme considéré dans toute la province et voulut rendre des services à ses enfans (1); mais

(1) Voltaire avait recommandé le jeune abbé de Varicourt à Madame de St-Julien. (Lettre du 20 décembre 1775 de la *correspondance générale*). Il ne parle dans sa lettre que de la beauté du jeune homme et de sa pauvreté. C'est à une dame qu'il écrit et l'on sait que, dans le monde, la figure d'un aspirant à une place quelconque est un puissant moyen de succès. Lorsque celui-ci eut obtenu la cure de Gex, Voltaire l'appelait, dans sa société intime, *Apollon-Pasteur*. Cependant toutes ces légèretés apparentes n'empêchaient pas le philosophe d'avoir le plus grand respect pour les opinions religieuses de ses honorables voisins. Jamais il ne se permettait en leur présence les sarcasmes impies qui ont si souvent déshonoré ses ouvrages. C'est une justice que Mr l'évêque d'Orléans n'a cessé de lui rendre. Depuis la mort de Voltaire, le jeune pasteur était revenu quelque-

les vertus du jeune ecclésiastique, ses talens, son caractère, secondés par l'extérieur le plus aimable, la taille la plus imposante, firent plus encore pour sa fortune, et le conduisirent rapidement à un avancement justement mérité.

En sortant du séminaire de St-Sulpice, où ses études avaient été dirigées par le célèbre abbé Emery, son parent, il obtint un canonicat dans le chapitre de Genève, dont l'évêque résidait à Annecy. Peu de temps après il fut nommé official dans la partie du diocèse située en France; enfin il devint doyen et curé de Gex (1). Ce modeste bénéfice convenait au zèle ardent dont il était animé pour le bonheur spirituel de ses paroissiens; il satisfaisait une noble ambition qui le mettait à même de répandre chaque jour des bienfaits sur ses compatriotes; il ne l'éloignait pas de sa famille dont il était le tuteur nécessaire; il le laissait auprès des cendres de son père, dont la mémoire fut toujours l'objet de son culte et lui arrachait encore des larmes dans les derniers momens de sa vie.

L'abbé de Varicourt fut nommé en 1789, député de son ordre aux états généraux. Sa conduite dans

---

fois au château de Ferney, il racontait comme une particularité assez piquante, qu'il avait écrit quelques-uns de ses prônes sur ce même bureau où l'on avait tracé les pages impies du *Dictionnaire philosophique* et les vers blasphémateurs de l'*Epître à Uranie*.

(1) Par bulle du 7 février 1444, le pape Félix V, unit le Décanat d'Aubonne à l'église paroissiale de Gex, dont le curé depuis lors a toujours été qualifié de doyen.

l'assemblée constituante ne fut pas équivoque ; il y soutînt constamment les saines doctrines religieuses et les intérêts du trône légitime. On voit le nom du curé de Gex dans toutes les occasions solennelles et périlleuses ; son courage y fut souvent mis à l'épreuve, et toujours sa conduite fut celle de l'honneur et le modèle de la fermeté (1).

Des douleurs plus amères lui étaient destinées dans le cours de cette funeste législature. Il avait deux frères servant dans les gardes-du-corps ; l'un d'eux, François de Varicourt, fut, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, égorgé presque sur le seuil des appartemens de la Reine dont il contribua à sauver les jours (2). Le député et toute la famille demandèrent justice, mais la Providence permit que le crime triomphât ; de plus grands forfaits obtinrent encore, par la suite, une aussi déplorable impunité.

---

(1) Quelques jours après la prise de la Bastille, l'assemblée constituante envoya à Paris et dans tous les environs des députations, pour apaiser les mouvemens du peuple exaspéré par les inquiétudes de la famine, que les révolutionnaires avaient perfidement exagérées. Les députés furent souvent exposés aux soupçons et même aux outrages de la populace, qui les regardait comme des traîtres. Le curé de Gex sauva ses collègues des dangers qui les menaçaient, par son courage, son sang-froid et cette douceur persuasive qui se peint sur une physionomie aimable, et qui naît du calme de la conscience. Les mémoires du temps et ceux qu'a laissés M. de Varicourt racontent une foule de traits de ce genre qui lui sauvèrent la vie plusieurs fois et à quelques-uns de ses collègues.

(2) Voyez plus haut l'article de François de Varicourt.

La protestation dressée par la famille de la victime, est trop honorable pour la passer sous silence :

« Depuis le jour affreux où notre frère a perdu la vie, treize mois se sont écoulés et n'ont apporté aucun changement à notre douleur. Son trépas, il est vrai, fut honorable, parce qu'il est mort pour la défense de son Roi et de son auguste épouse, que son nom est devenu cher à tous les Français, que ce nom est pour nous un titre de gloire et un nouveau motif de fidélité envers notre souverain qui nous verra toujours prêts à répandre notre sang pour son service. Mais notre frère massacré par de vils assassins, qui ont outragé son cadavre et porté sa tête au bout d'une pique, nous impose le devoir de poursuivre leur supplice, ainsi que celui des hommes atroces qui ont égaré le peuple et armé les brigands. Long-temps nous avons cru que les recherches commencées par le Châtelet conduiraient à la punition des coupables ; mais une autorité, dont on ne peut contester la force, a suspendu le cours d'une procédure qu'il était également de son honneur et de son devoir de protéger et de suivre. Nous n'avons cependant pas perdu toute espérance. Un jour, sans doute, l'honneur français sera lavé d'une tache aussi flétrissante que le serait l'impunité de ces crimes. Nous déclarons donc protester solennellement contre cette impunité. Nous faisons la réserve la plus expresse de poursuivre devant les tribunaux, dès que les lois auront repris leur empire, les meurtriers de notre frère, ainsi que tous ceux qui, par leurs intrigues, auraient contribué à son assassinat. Nous protestons de ne négliger aucun

soin pour rassembler toutes les preuves, et réunir toutes les lumières pour obtenir justice.

» Le présent acte déposé chez un officier public constatera notre engagement, et nous assurera pour toujours l'exercice de nos droits.

Signés : *Rouph de Varicourt*, curé de Gex, et député à l'assemblée nationale ; — *Etienne de Varicourt*, *Gabriel de Varicourt*, gardes-du-corps du Roi ; — *Lambert de Varicourt*, lieutenant au corps-royal du génie ; — *Louis de Varicourt*, garde-du-corps du Roi ; — *Marin de Varicourt*, sous-lieutenant au régiment royal des Deux-Ponts. »

Le curé de Gex avait refusé de prêter le serment constitutionnel ; il fut dépouillé de son bénéfice, malgré les réclamations les plus vives, les plus touchantes de ses fidèles paroissiens. Citons la pétition des habitans de Gex à l'assemblée nationale pour demander la conservation de M. de Varicourt comme curé. Cette pièce fait honneur aux Gessiens :

« Les habitans de la ville de Gex, dans la crainte de perdre M. de Varicourt, leur pasteur, supplient MM. de l'assemblée nationale, non seulement de lui permettre, mais de lui ordonner de rester dans sa cure, et que nulle proposition, nul refus de serment ne puissent les priver de leur pasteur ; les assurant qu'ils regarderaient comme bien malheureux quiconque oserait prendre sa place, tant il est aimé de ses paroissiens. Ces MM. voudront bien avoir égard à leurs vœux et donner les ordres les plus prompts pour les tirer de leur incertitude. Ils les supplient de se souvenir que c'est un de Varicourt

qu'ils réclament, et celui-ci est aussi zèlé, aussi charitable que son frère fut brave. »

(Suivent les nombreuses signatures.)

Après la clôture de l'assemblée constituante, M. de Varicourt se montra un moment à Gex; mais la rage des révolutionnaires l'y poursuivit, et l'obligea d'en sortir. Il retourna à Paris et s'y trouva au moment des massacres de septembre 1792, auxquels il n'échappa qu'avec la plus grande peine. Dès lors il se résigna, et prévint l'exécution du décret de déportation contre les prêtres insermentés, en passant en Angleterre. Au bout de sept mois sa mauvaise santé l'obligea à repasser sur le continent; il traversa les Pays-Bas, la Suisse et s'arrêta plus longtemps dans le canton de Vaud, sur les limites de son ancien diocèse. A cette époque qui était celle du 9 thermidor, un jour plus serein sembla luire sur la France, et le curé de Gex y fut trompé, comme tant d'autres compagnons de son infortune. Il accourut, agité, rempli d'espoir, dévoré du zèle de la maison du seigneur dont il était le fidèle ministre, embrâsé de l'amour de la patrie, qui est aussi une religion pour les âmes généreuses; errant sur la terre d'exil, comme le Lévite parmi les tribus captives au bord de l'Euphrate, chaque jour, son œil inquiet, humide de larmes, découvre les murs de Sion, le toit du temple révéré, le berceau de sa famille, le tombeau de son père. Il ne résiste point à tant de sentimens tumultueux qui se pressent dans son sein; la barrière dangereuse est franchie; déjà il est reçu dans l'enceinte de Gex, déjà il a pénétré jusqu'au sanctuaire; il a déjà embrassé l'autel; mais

l'autel n'est plus un refuge assuré ; le volcan révolutionnaire n'est point éteint et la terre natale, comme une mère déchirée dans ses propres entrailles, repousse encore des enfans qui veulent s'attacher à son sein.

Le curé de Gex fuit de nouveau, il traverse la Savoie, habite successivement Turin, Milan et se trouve à Venise lors de l'élection du pape Pie VII qui l'accueille avec la plus grande distinction et l'emmène à Rome. Bientôt le concordat de 1802 rouvrit les églises de France et leur rendit des pasteurs légitimes. Celui de Gex fut un des premiers à reprendre les liens de son épouse spirituelle. La plume la plus fidèle ne pourrait retracer au juste les transports de l'allégresse publique, que fit éclater une réunion achetée par tant de larmes et de sacrifices. Le retour d'un tendre père au milieu de ses enfans chéris qui lui avaient conservé ses biens (1) et leurs cœurs, les bénédictions d'un ministre révéré qui vient répandre les grâces du ciel sur une terre désolée, peuvent seuls en donner l'idée et suppléer à la faiblesse des expressions.

Les vertus de l'abbé de Varicourt n'échappèrent point aux recherches et aux sollicitations du gouvernement consulaire. On lui offrit un évêché ; mais ce n'était point dans les premiers momens d'une réunion si désirée, si douce, si solennelle, ce n'était pas au nom d'un gouvernement si opposé

---

(1) Les biens de la famille de Varicourt furent mis sous le séquestre ; mais l'amour des Gessiens pour leur curé en empêcha la vente.

aux sentimens de l'abbé de Varicourt, que de telles offres pouvaient être acceptées. Il préféra la modeste étole de pasteur de Gex, à toute l'éclat de la mitre: Il voulut rester ignoré dans son presbytère, respecté et chéri de ses paroissiens.

En 1814, le curé de Gex fut nommé par ses compatriotes, pour aller porter aux pieds de Louis XVIII les félicitations et les hommages des peuples du pays de Gex.

A peine le concordat de 1817 pût-il recevoir son exécution, que l'abbé de Varicourt fut nommé à l'évêché d'Orléans. Cette faveur qu'il n'avait point sollicitée lui parut une véritable calamité. Héritier de sa bibliothèque et d'une grande partie de ses papiers, nous possédons le double des lettres qu'il écrivait au cardinal Talleyrand de Périgord, grand aumônier de France, pour lui faire agréer son refus; sa faible santé, son attachement à son troupeau de Gex, la crainte qu'il éprouvait de ne pouvoir supporter un tel fardeau sont les motifs qu'il faisait valoir pour refuser cette insigne faveur. Les réponses de son Eminence, étaient pressantes et forcèrent son humilité. Il quitta Gex en novembre 1819 pour aller recevoir la consécration épiscopale à Paris (1). Ce fut un deuil pour lui, pour la ville et pour tout le

---

(I) Il fut sacré le 12 décembre 1819. J'étais présent lorsque le lendemain il prêta serment entre les mains de Louis XVIII. Le roi lui parla de son frère François, mort à la porte de la reine et lui dit en le quittant : « Soyez le digne frère d'un martyr. » L'un et l'autre avaient les larmes aux yeux.

pays de Gex. Une habitude de près de quarante ans, des liens si intimes, si vertueux ne se rompent pas sans de violens efforts.

Une grande compensation à tous ses sacrifices attendait le nouvel évêque à Orléans. Son entrée dans sa ville épiscopale fut un triomphe. Une population immense qui avait inondé les rues, les autorités, un clergé nombreux, l'accompagnaient en bénissant son nom et versant des larmes d'attendrissement au spectacle des prisonniers pour dettes, que le généreux prélat avait délivrés et qui marchaient à ses côtés (1). Une taille majestueuse, une physionomie noble, pleine de sensibilité et de candeur, un organe doux et sonore, un abandon, un naturel parfait dans toutes ses manières, tout lui donna bien vite un ascendant qui triomphait de toutes les résistances et opérait un entraînement auquel chacun aimait à céder. Au milieu des cérémonies religieuses sa tête vénérable apparaissait au-dessus de tout le cortége et fixait tous les regards; sa présence seule ajoutait aux grandeurs de la so-

(1) Les anciens évêques d'Orléans avaient le privilège, en prenant possession, de délivrer les détenus de toute espèce qui se trouvaient dans les prisons de la ville. Ce droit avait donné lieu à de grands abus et fut aboli, vers le milieu du siècle dernier. M. Paris est le dernier qui en fit usage en 1747. Il y avait cependant une idée si grande, si charitable dans cette institution, que M. de Varicourt voulut rappeler cette glorieuse prérogative des évêques d'Orléans, en achetant la liberté des prisonniers pour dettes. Ce fut un spectacle touchant quand le geôlier les remit au prélat, au moment où il passait devant la prison.

lennité. Revenus avec lui au pied des autels, le clergé et le peuple partageaient ce profond recueillement qui régnait dans toute sa personne. Une onction pénétrante animait l'accent de ses prières; il était imposant et sublime quand il appelait les bénédictions célestes sur les fidèles prosternés au pied de son trône. Ce n'était plus le simple curé de Gex, c'était la vivante image des Athanase, des Ambroise, qui faisait reluire en sa personne toute la pureté du sacerdoce, et toute la splendeur de l'épiscopat sous la primitive église.

La dignité de l'évêque n'effaçait point, dans l'ancien curé de Gex, les traits de l'homme aimable dans le commerce ordinaire de la vie; à des connaissances essentielles qui sont le fruit d'une éducation grave et sérieuse, il joignait tous les agrémens que donne le goût des convenances et des habitudes d'un monde élevé et poli; sa conversation était spirituelle sans afféterie, son ton affectueux sans adulation, ses réparties vives, obligeantes, fines et souvent enjouées, sans déroger à la gravité de son état. Il en sortait toujours un mot dont on était ému ou flatté. Une foule de saillies émanées de son cœur sont demeurées dans la mémoire des Orléanais, et serviront à faire chérir long-temps sa mémoire ; ses communications étaient toujours celles de la plus intime confiance, de la plus tendre amitié. L'attrait qu'il inspirait attirait chez lui les personnes de toutes les opinions, et jamais elles ne lui parurent importunes au milieu des soins dont il était environné. Au moment où quelqu'un venait le trouver, on aurait toujours cru que cette visite était celle qu'il at-

tendait ou qu'il désirait. L'affaire la plus importante, l'intérêt le plus cher de ceux qui venaient le visiter, étaient aussitôt présens à sa mémoire; il s'identifiait avec leurs peines, il fortifiait leurs espérances : et soit qu'il donnât un avis ou qu'il offrît une consolation, sa prévenance, sa sollicitude, n'étaient point une vaine formule, mais l'effusion pure d'un sentiment vif, profond, sincère; c'était l'inspiration du cœur, qu'on ne saurait jamais feindre et qui peut à peine être définie. Dans son intérieur, l'évêque d'Orléans fut constamment le père, l'ami des personnes qui vivaient avec lui. Il exigeait d'eux l'émission de leur jugement sur toutes les affaires de l'administration, d'une manière franche et dépouillée de cet art qui noie souvent la vérité dans des phrases mielleuses. La flatterie lui était odieuse et toujours il sut distinguer celui qui lui parlait sans détour et sans arrière-pensée, de celui qui ne lui faisait entendre que des paroles d'adulation. Souvent il répétait que les évêques, comme les rois, doivent être en garde contre les reptiles qui rampent au pied des trônes pour en ramasser la poussière, mais dont ils compromettent souvent l'éclat et l'honneur.

L'administration d'une famille nombreuse confiée à ses soins dès son entrée dans le monde, la part qu'il avait eue aux discussions des grands débats politiques, les observations qu'il avait pu faire dans les différens lieux de son exil et chez les différens peuples qu'il avait vus, lui avaient donné une grande connaissance des affaires, et ce qui est bien plus important encore, la connaissance des hommes.

Dans les discussions d'intérêt général, sa sagacité naturelle lui révélait, au premier coup-d'œil, toutes les difficultés d'une affaire, et sa parfaite candeur disposait de la manière la plus favorable tous ceux qui avaient à traiter avec lui, dans des choses d'intérêts dont on lui confiait la négociation. L'église avait de grandes réclamations à faire ; jamais rien d'injuste ou de déraisonnable ne put être reproché aux demandes de l'évêque d'Orléans ; elles étaient toujours en mesure avec ses devoirs, toujours en harmonie avec la nature des circonstances. Jamais elles n'excitèrent le désagrément d'une dissension sérieuse et jamais il n'éprouva celui d'un refus. L'achèvement de la magnifique cathédrale d'Orléans et la restauration du séminaire que le gouvernement lui rendit, pourront dater de l'épiscopat de M. de Varicourt.

L'amour et la pratique de toutes les vertus, l'esprit d'ordre et de justice qui dirigeaient toutes ses actions, l'avaient formé dès long-temps à cette partie morale et religieuse de l'administration dont il était chargé.

La révolution, comme chacun le sait, avait corrompu les principes et les mœurs dans toutes les classes de la société, le sanctuaire lui-même n'avait pas été exempt de la contagion. L'évêché d'Orléans vacant depuis 1809, avait été administré par des grands vicaires dont l'autorité fut insuffisante à détruire des erreurs dangereuses, et à punir quelques écarts que pouvait seule réprimer la présence d'un évêque. Le prudent et zélé de Varicourt pensait comme Grégoire-le-Grand, *qu'il*

faut toucher doucement les plaies avec la main, avant d'y porter le fer. Des exhortations paternelles précédèrent toujours une punition inévitable et lui ôtèrent l'inconvénient d'un fâcheux éclat. L'évêque d'Orléans inspirait un tel respect, un tel attachement, que la crainte de lui déplaire ou le repentir allaient même au-devant du châtiment. Un simple nuage de mécontentement sur ce front si vénérable et si calme, si serein, si bienveillant produisait tout l'effet d'une condamnation absolue. Le parti d'une retraite volontaire ménagea toujours la honte du coupable, et ne compromit jamais les droits de l'autorité. Ces ménagemens fondés sur la prudence lui réussirent pour ramener au sein de la véritable église un grand nombre de prêtres non concordataires, qui ne reconnaissaient d'autre autorité sur terre que celle de M. de Themines, ancien évêque de Blois.

L'évêque d'Orléans savait très-bien que dans les circonstances difficiles où nous vivons, ce n'étaient pas des actes de rigueur qui pouvaient amener une régénération parfaite, et qu'il fallait l'attendre du temps et surtout du rétablissement des saines doctrines. C'est pour cette raison qu'on le vit sans cesse attacher ses soins les plus tendres, sa sollicitude la plus active, ses bienfaits les plus considérables à ce séminaire où déjà le zèle généreux et infatigable du respectable abbé Mérault avait élevé, même pendant les orages d'une révolution impie, des sujets dignes de coopérer à l'entreprise immense d'une réforme universelle.

C'est à une religion à la fois sublime et tendre qu'il

appartient de produire dans les âmes ardentes cette passion, cet enthousiasme du bien, qui est pour elles un véritable bonheur, un ressort nécessaire à leur existence. Telle fut l'âme de Fénélon, telle était celle de Varicourt ; il n'y eut pas un moment de sa vie, pas un moment peut-être de son sommeil (1) où le projet d'une institution utile, où le besoin de faire des heureux ne tourmentât pour ainsi dire sa pensée, en lui présentant la possibilité du bien, et ne le fit voler à l'accomplissement du bienfait.

Nous craindrions le reproche d'un oubli involontaire si nous entreprenions d'énumérer tous les actes de bonté, toutes les consolations, toutes les grâces qu'il répandait non seulement autour de lui, mais encore dans ses visites pastorales, où les jours tout entiers, sans aucun moment de repos, suffisaient à peine aux forces du digne prélat pour répondre au zèle d'une multitude de fidèles si avides de le voir, de l'entendre, d'en être confirmés (2), où les

---

(1) « Son sommeil même était troublé par sa pieuse sollicitude. » Expression du mandement de MM. les vicaires-généraux en date du 11 décembre, peu de jours après la mort de M. l'évêque d'Orléans.

(2) Depuis plus de douze ans aucun évêque n'avait administré le sacrement de confirmation dans le diocèse d'Orléans. Le nombre de ceux qui se présentaient était si grand que le prélat passait la journée entière à l'église ; nous lui avons vu souvent le bras droit enflé de fatigue. C'est dans le cours d'une de ces visites pastorales qu'il annonça d'un ton prophétique la naissance du duc de Bordeaux, dans la fameuse église de N.-D. de Cléry, où les

nuits souvent bien courtes n'étaient que l'intervalle indispensable pour changer de lieu, pour recommencer les mêmes travaux et courir même quelquefois de véritables dangers.

Cependant depuis quelque temps et surtout depuis les fatigues d'une visite diocésaine, qu'il fit pendant les chaleurs excessives du mois de juillet 1822, dans l'ancien diocèse de Blois dépendant encore de celui d'Orléans, la santé de l'intrépide évêque s'altérait d'une manière affligeante. Son air languissant, son teint abattu et plus décoloré chaque jour, annonçaient une débilitation dans les principaux organes de la vie. Le 16 octobre 1822, jour du service anniversaire de la reine, il parut pour la dernière fois dans les fonctions épiscopales; ce fut aux mânes de cette princesse qu'il sembla avoir *réservé*, comme l'immortel évêque de Meaux au grand Condé, *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.* Qu'on remarque bien quel rapprochement d'événemens la Providence avait ménagé dans la destinée de deux frères. François de Varicourt, le fidèle et courageux garde-du-corps, meurt à son poste le 6 octobre 1789, en sauvant les jours de sa souveraine, immolée elle-même quatre ans après dans le cours du même mois; trente ans après, à la même époque, Pierre-Marin de Varicourt, le pontife d'Orléans, consacre à ces lamentables souvenirs son dernier devoir religieux.

---

princesses de France allaient autrefois en dévotion pour demander leur heureuse délivrance lorsqu'elles étaient enceintes.

C'est ainsi que l'honneur d'expirer au pied du trône a semblé appartenir aux deux frères comme un apanage de famille.

Le pieux prélat ne se dissimula pas à lui-même le danger de son état ; dès le 29 octobre, il s'occupa de mettre ordre à ses affaires temporelles, par un testament rempli d'actes de bienfaisance. Le séminaire, les pauvres, les paroisses de Pougny et de Versonnex dans le pays de Gex eurent une large part dans ses legs. Il traça ensuite dans l'écrit suivant, que la piété et la reconnaissance de son clergé ont rendu public, ces adieux religieux et touchans, qui le peignent tout entier aux yeux de Dieu et des hommes :

« Venant de mettre ordre à mes affaires temporelles, j'éprouve le besoin d'exprimer, dans ce moment imposant, un sentiment qui m'est cher ; c'est celui de mon tendre attachement pour MM. les grands-vicaires, les chanoines, ainsi que MM. les curés et autres ecclésiastiques de cette ville, enfin pour tout mon clergé ; de même que celui de ma sensibilité à ce même attachement qu'ils n'ont cessé eux-mêmes de me témoigner d'une manière si touchante pendant le peu de temps que Dieu m'a laissé à la tête de ce diocèse. Je regrette de n'avoir pas fait tout le bien que j'aurais pu faire par eux et avec eux : mon successeur sera plus heureux, il saura mieux seconder leurs efforts, mais il ne saurait les aimer ni les estimer davantage. Au reste je ne me sépare point d'eux ; si Dieu me reçoit dans sa miséricorde, ce que je les conjure de lui demander avec instance, je ne cesserai de les aider de mes

prières pour assurer leurs succès, et ranimer dans tous les cœurs l'amour de la religion et l'amour du roi. Tel a été constamment l'objet de mes vœux, tel sera toujours celui de mes sollicitations et de mes prières, quand mon Dieu m'aura appelé à lui; ils ne m'oublieront pas dans leurs prières et surtout dans leurs saints sacrifices, et ils reconnaîtront ainsi le sentiment que j'éprouve dans ce moment même pour eux, ainsi que pour tous mes diocésains; mes maux sont soulagés en leur donnant cette dernière assurance.

« Signé : ✝ Pierre-Marin, *évêque d'Orléans.* »

Au dos était écrit :

Papier que mes héritiers remettront à M. l'abbé Mérault, qui prendra ensuite lui-même les moyens de faire connaître ce qu'il contient, et satisfaire ainsi mon cœur où il sait bien qu'il occupe une place toute particulière.

C'est ainsi que le généreux évêque d'Orléans se prépara en héros chrétien à la lutte terrible qu'il allait soutenir. Il avait besoin d'une force surnaturelle pour résister à des douleurs étrangères mêmes à celles qui le consumaient. Au milieu des souffrances aiguës d'un mal qui faisait chaque jour des progrès effrayans, il apprit la mort de M[me] la marquise de Villette, sa sœur, frappée le 13 novembre au moment même où elle accourait pour le secourir et le consoler. Son âme fut brisée, ses larmes coulèrent, mais le ciel qu'il implorait le soutint et ranima son courage qui ne l'abandonna plus.

Depuis le premier jour de sa maladie, la ville entière, et ce terme n'est point une exagération, la

ville entière se pressait aux portes du palais épiscopal pour demander des nouvelles d'une santé si chère. Le clergé, les autorités et une foule de personnes religieuses environnaient son lit, quand, le 21 novembre, il reçut solennellement le pain des anges dont il allait bientôt partager la gloire et l'immortalité. Chacun s'empressa de recueillir ses paroles si édifiantes, si touchantes qui accompagnaient ses derniers momens.

Sensible aux témoignages d'attachement qu'on lui prodiguait en cette circonstance, il disait : « Il me serait difficile de vous rendre les consolations que j'éprouve; il me semble voir autour de moi un diocèse entier élevant ses mains vers le ciel, et sollicitant les grâces dont j'ai besoin. » Il entendait les prières des jeunes élèves du sanctuaire, et il disait : « Je suis un père qui aime être environné de ses enfans qui partagent ses sentimens religieux. »

On faisait des vœux pour sa conservation; et il répondait : « Non, MM., je ne refuse point le travail, et si Dieu me juge utile au bien des peuples qu'il m'a confiés j'accepte la vie.... La sensibilité que j'éprouve n'a d'autres causes que les regrets de me séparer de vous; mais que dis-je ? nous ne serons point séparés; je vivrai dans votre souvenir, et si Dieu daigne me faire miséricorde, je ne cesserai de prier pour l'église d'Orléans. Quant à ma bénédiction que vous me demandez, je vous la donnerai, c'est un besoin pour mon cœur, et peut-être la dernière marque de mon attachement pour mon clergé; mais ce ne sera que lorsque je me serai recueilli, et qu'après que j'aurai satisfait à ce grand

acte de religion qui doit m'occuper dans des momens si précieux. »

Après avoir reçu le St-Viatique, il ajouta : « Je meurs, MM., dans le sein de l'église catholique, apostolique et romaine ; je meurs dans l'obéissance au St-Siége et à ses décisions ; je meurs soumis à Dieu et dévoué au roi et à son auguste famille ; je meurs votre ami ; je meurs en implorant les grandes miséricordes du seigneur pour mon clergé, pour mon séminaire et particulièrement pour ceux qui vont recevoir les ordres sacrés (1). Vous m'avez demandé ma bénédiction, je vous la donne avec attendrissement. O mon Dieu ! Dieu tout-puissant ! répandez vos grâces et vos benédictions les plus abondantes sur ce troupeau qui fut toujours l'objet de ma sollicitude ! ô mon Dieu, bénissez mon clergé, et n'oubliez pas l'objet de ma tendresse, mon séminaire, cette portion chérie que j'ai tant affectionnée. Agréez, ô mon Dieu, les ferventes prières que je fais aujourd'hui, d'envoyer à votre peuple un pasteur rempli de zèle pour votre gloire, et qui seconde mieux que moi les efforts d'un clergé si appliqué à faire connaître votre sainte doctrine. »

On se retirait pénétré d'admiration et d'attendrissement, le prélat mourant ajouta, en s'adressant à

(1) Prévoyant qu'il ne serait pas de ce monde à l'époque de l'ordination de Noël, il avait donné des dimissoires à tous les séminaristes qui devaient être appelés à la prêtrise afin qu'ils pussent recevoir l'ordination de la main d'un autre évêque, et que les besoins du diocèse n'eussent pas à souffrir de sa mort.

ceux qui exercent le saint ministère : « MM. dites bien au peuple que le jour où on a le bonheur de recevoir les derniers sacremens n'est point un jour de fatigue et de tristesse, c'est plutôt un jour de consolation. »

Le 2 décembre il reçut le sacrement de l'extrême-onction. Le clergé et de nombreux fidèles furent de nouveau admis en sa présence. Déjà ses organes commençaient à s'éteindre successivement. Une cécité absolue dérobait les spectateurs à ses regards, mais il pouvait encore les entendre ; il entendait jusqu'à leurs pleurs : « J'emporte le regret de n'avoir pas fait tout le bien que je devais faire, leur dit-il, j'en demande pardon à Dieu, et si la divine miséricorde me rappelle à la santé, je m'efforcerai avec la grâce de Dieu, de vivre plus pour la vertu que je n'ai fait jusqu'ici. Pardonnez-moi les scandales que j'ai pu donner, et ne me refusez pas le secours de vos prières. Dieu m'a fait bien des grâces, en ce moment solennel, je le bénis de m'avoir placé au milieu de vous ; vous perdez en moi un ami sincère, et je sens tout le prix de l'attachement que vous n'avez cessé de me témoigner... aidez-moi de vos prières, j'y ai la plus grande confiance ;... je vous donne par reconnaissance et de tout mon cœur ma bénédiction... Adieu, Messieurs, ajouta-t-il, je ne vous vois plus, mes yeux sont voilés, mais mon cœur vous distingue tous. »

Son existence se prolongea encore quelques jours pendant lesquels les populations levaient les mains dans toutes les églises et priaient pour un si bon père. Son fidèle clergé le veillait sans cesse ; dans

ses rêves qui ne furent presque plus interrompus, on l'entendait qu'il parlait sans cesse de son diocèse et de son pays. Mille fois il avait recommandé que ce fût quelqu'une des personnes qu'il avait amenées de Gex qui lui fermât les yeux; dans la nuit du 8 au 9 décembre 1832, il expira tranquillement et la main qui trace ces lignes lui rendit ce triste devoir.

Son corps fut embaumé et exposé sur un lit de parade dans le grand salon de l'évêché transformé en chapelle ardente. Pendant quatre jours le clergé de la ville ne laissa pas interrompre, jusqu'à midi, le sacrifice de la victime sainte, sur quatre autels dressés dans chaque coin de l'appartement. La force armée fut obligée d'intervenir pour mettre de l'ordre parmi la foule, qui se précipitait dans le palais pour vénérer les restes d'un évêque arrosés des larmes du clergé, des riches et des pauvres. Une multitude nombreuse et tout en pleurs assista à ses funérailles qui durèrent six heures; c'est que le convoi fut obligé de faire lentement le tour de la ville pour satisfaire le vœu des populations. Son corps fut déposé dans un tombeau que le pieux évêque s'était choisi dans la chapelle de St-François-de-Sales qu'il avait ornée à ses frais, derrière le sanctuaire de la cathédrale.

Deux de ses frères et une de ses sœurs qui lui avaient survécu décorèrent le tombeau de l'épitaphe suivante:

P. M. Rouph de Varicourt episc. aur.
Pietate, zelo et mansuetudine alter Salesius
Religionis, diœcesæ suæ laus atque decus
In seminarium cujus ædes à rege omni opera

Recuperaverat
Munificentissimus ,
Triennum episcopatum heu breviorem annis
Sed operibus amplissimum
Morte sanctorum pretiosâ coronavit
Die IX decembris, anno 1822 , ætatis verò 67.
Præsuli in æternum lugendo ,
Hocce pignus amoris fraterni
Una cum Gab. equite
Et M. Anna de Varicourt
posuit
J. Lamb. Pid. Amab. Lib. Baro de Varicourt
Eques ordinis sancti Lud.
Regis Bavariæ cubicularibus nobilis ,
Et conciliaribus intimus.

M. de Varicourt avait donné, par son testament, dix-huit mille francs au séminaire et tous ses ornemens pontificaux, linges, etc. Il lui avait légué également son cœur, qui repose dans un mausolée élevé contre le mur du sanctuaire de la chapelle, avec cette inscription:

ICI REPOSE, SELON SON VOEU, AU MILIEU DE SES ENFANS, LE COEUR DE M. DE VARICOURT, ÉVÊQUE D'ORLÉANS, MORT LE 9 DÉCEMBRE 1822.

Hic habitabo, quoniam elegi eam.
Ps. 131.

M. de Varicourt a laissé des Mémoires volumineux que nous possédons, dans lesquels il raconte avec beaucoup d'esprit toute sa vie, depuis la convocation des états-généraux juqu'à sa nomination à l'évêché d'Orléans. Mille épisodes de son histoire

pendant l'émigration, sont un modèle de narration et font, dans plus d'un endroit, sourire le lecteur par des peintures pittoresques de mœurs et de caractères, et par des récits auxquels la plus fine plaisanterie donne un grand intérêt. Dans ces memoires se trouvent des documens précieux pour l'histoire du pays de Gex. Nous avons aussi en notre possession une nombreuse correspondance de ce vénérable prélat avec son ami, l'abbé Desjardins (1), pendant que celui-ci était prisonnier à Fénestrelles sous l'Empire. Ces lettres écrites pour charmer l'ennui d'une cruelle captivité rappellent une foule d'anecdotes et de petites aventures de séminaire. Ces deux illustres amis ont peint leur jeunesse dans cette correspondance; on y voit qu'elle fut semée d'une douce gaité, mais fervente et studieuse.

Parmi les mandemens de M. de Varicourt, on remarque celui sur la naissance du duc de Bordeaux, et celui qu'il publia peu de temps avant sa mort, pour recommander les quêtes que faisait l'abbé Desmazures en faveur des religieux gardiens des lieux saints. Le vénérable prélat a déposé, dans ces deux mandemens, tout ce qu'il y avait de grand, de généreux, de patriotique dans son cœur.

Le 31 janvier 1823, M. Chaboux, chanoine honoraire de la cathédrale d'Orléans et directeur du séminaire, prononça dans l'église de Ste-Croix l'oraison funèbre de M. de Varicourt, qui a été imprimée. M. Chaboux, mieux que personne, pouvait

---

(1) Mort grand-vicaire de Paris, le 21 octobre 1833.

connaître à fond le pieux évêque d'Orléans dont il était le confident intime : aussi l'a-t-il peint avec une grande fidélité et le portrait qu'il en a fait est celui d'un homme qui sut plaire à Dieu par sa foi vive et agissante et aux hommes par sa charité sage et paternelle.

MEYSSON (Claude-Pierre), né à Foissiat le vingt-trois janvier mil sept cent cinquante, agriculteur dont les expériences ont rendu un grand service à quelques communes de la Bresse qui ont profité de son exemple. Meysson n'était point un homme de lettres, mais il fut un laboureur actif, observateur et industriel; sous ce rapport il mérite une place dans notre galerie départementale : un homme qui apprit à ses semblables les moyens de féconder leurs sueurs, de doubler les produits de leur sol, est un citoyen qu'on doit placer avec orgueil auprès des savans dont les connaissances ont le plus contribué à améliorer l'état social. Pierre Meysson fermier d'un domaine de mauvaise nature, que son industrie avait sensiblement amélioré par une bonne culture, et par la formation de prairies artificielles, acheva par la marne, la métamorphose d'un terrain ingrat en un sol chargé des plus belles récoltes. Ayant entendu parler de cet engrais, il se livra à des recherches et bientôt il le reconnut à sa porte. Il se mit à l'exploiter, ses premiers essais furent heureux, il les continua avec courage et celui qui fait fructifier le récompensa libéralement. La Société d'émulation et d'agriculture de notre département, informée des succès de Meysson, chargea en 1802, des

commissaires d'en faire la vérification authentique. Ceux-ci visitèrent avec soin la marnière et les champs de Meysson, reconnurent l'extrême médiocrité naturelle de leur sol argileux, les virent couverts de moissons brillantes et gémirent sur celles des fonds voisins, quoique le travail en fût bon. Ils virent avec satisfaction que quelques uns d'entr'eux cherchaient à imiter Meysson, et que dans plusieurs endroits des fouilles étaient commencées pour demander à la terre un semblable bienfait. La société d'Emulation, sur le rapport de ses commissaires, s'empressa d'admettre ce digne laboureur au nombre de ses membres, et dans sa séance de juillet 1822 elle le proclama publiquement comme le cultivateur qui s'était le plus distingué dans son canton. Elle rendit ainsi justice à un concitoyen qui a pour ainsi dire donné aux habitans de la Bresse la clé d'un trésor, en leur montrant les avantages qu'ils peuvent retirer et qu'ils retirent en effet de la marne employée comme engrais dans les fonds argileux.

Meysson mourut regretté de ses compatriotes le 20 janvier 1830. Il était d'un esprit droit, d'un jugement sûr, d'une probité et d'une religion à toute épreuve. La société d'Agriculture de Bourg a fait placer sur sa tombe une pierre tumulaire avec cette inscription :

« A son associé Claude-Pierre Meysson, cultivateur, la société d'agriculture de l'Ain. Le premier en Bresse il a pratiqué l'usage de la marne, il fut pendant une longue vie le modèle de tous par sa bonne conduite et son excellente culture. Que sa

» mémoire soit honorée et qu'il repose en paix pour » le bien qu'il a fait à son pays. »

GUICHELET (Pierre-Philibert), prêtre et fabuliste distingué était né à Pont-de-Vaux, le 20 décembre 1736. Il fut d'abord destiné au commerce, et à 18 ans il était commis chez un épicier.

Cet état s'accordant mal avec ses goûts, il témoigna le désir d'entrer dans l'état ecclésiastique; sa famille y consentit.

Doué d'une mémoire excellente, il fit des progrès rapides. En deux ans il apprit le latin; trois ans après il fut ordonné prêtre, puis nommé chanoine au chapitre de Pont-de-Vaux.

Le doyen de ce chapitre mourut. M. Guichelet, quoique l'un des plus jeunes, fut appelé à le remplacer. Un jugement sain, l'amour du travail, des connaissances étendues, jointes à son exactitude dans les devoirs de sa profession, déterminèrent ce choix.

La suppression du chapitre lui enleva avec cette place un revenu de 3000 fr. qui y était attaché. il supporta cette perte sans regret, parce qu'elle se liait, dans son esprit, à la destruction d'une foule d'abus que la révolution allait réformer. Sans doute il ne prévoyait pas la sanguinaire compensation qui en fut la conséquence.

L'assemblée Constituante avait prescrit au clergé le serment de liberté et d'égalité. Ce serment n'avait encore rien de bien alarmant pour la conscience. Guichelet le prêta.

En 1792, un second serment fut exigé des prêtres

c'était le serment à la Constitution civile du clergé. Le torrent révolutionnaire avait alors tout envahi. Pour le petit nombre d'ecclésiastiques qui n'avaient pas émigré, il fallait jurer ou mourir. Guichelet, dit-on, jura encore; nonobstant, il fut regardé plus tard comme suspect et conduit dans les prisons d'Ambronay. Sa détention dura dix mois; il ne dut la vie et la liberté qu'à la chute de Robespierre.

A peine rentré dans sa ville natale, il y fut nommé aumônier et économe de l'hospice. Cet emploi lui laissait beaucoup de temps. Il en profita pour reprendre les travaux littéraires que sa captivité avait interrompus.

Ce fut alors qu'il forma un recueil des fables en vers qu'il avait composées à diverses époques. Il les fit précéder d'un prologue qui exprimait à la fois ses vœux et le sentiment qui les avait dictées. Un imprimeur de Paris fut chargé de leur impression.

Guichelet éprouva le sort réservé à presque tous les auteurs qui font imprimer leurs ouvrages au loin. L'édition fut extrêmement défectueuse, hérissée de fautes qui dénaturaient la pensée de l'auteur. Son ouvrage passa inaperçu dans la foule des productions de cette époque.

Quelques journalistes du temps firent cependant sentir le mérite du poète et lui rendirent justice. Dix-sept ans après, un hommage solennel fut rendu à l'abbé Guichelet, dans une séance publique de la Société d'Emulation de l'Ain, par M. G. de Moyria qui y lut une notice biographique et littéraire sur le fabuliste de Pontdevaux. M. de Moyria avait connu l'abbé Guichelet, et personne mieux

que lui n'était capable de porter un jugement sur ses fables. La notice de M. de Moyria est écrite avec cet esprit, cette fleur d'élégance qui distinguent toujours notre poète national. Nous allons donc en placer ici un fragment, et particulièrement celui dans lequel M. de Moyria apprécie l'ouvrage de l'abbé Guichelet :

« Le premier mérite, dit M. de Moyria, qui se fait remarquer dans ces fables, c'est l'invention. L'auteur ne s'est pas borné, comme tant d'autres, à ramasser de vieux contes et à les rapsoder dans une narration plus ou moins élégante. C'est un faible mérite que celui-là. Lafontaine, lui seul, s'est illustré comme imitateur. Ce succès est dû à l'originalité de son esprit, à sa finesse comme observa- et surtout à cette ingénuité de style, cachet de son talent, où le comble de l'art, et qui, pour me servir d'une de ses expressions, *est proprement un charme*. Tout conteur qui n'a pas ces qualités, s'il veut être lu, doit inventer; chose plus difficile qu'on ne croit, même dans le plus petit genre de littérature. Certes, lorsqu'on est affranchi de l'obligation de penser; lorsque l'on trouve l'idée toute éclose, on peut, sans beaucoup de peine, l'enjoliver de quelques broderies et lui attacher quelques rimes sonores; mais une création, quelle qu'elle soit, est l'œuvre de la puissance.

« L'abbé Guichelet a donc inventé, et l'invention de ses petits drames est souvent heureuse. Nous allons en donner un exemple en citant la fable suivante

L'ARAIGNÉE ET LE VER A SOIE.

Dans l'atelier des vers à soie,
Une araignée établie à l'écart,
L'œil au guet, immobile en attendant sa proie,
D'un des cocons voisins vit sortir par hasard
Un papillon fringant voltigeant sur ses toiles.
Oh ! Oh ! dit-elle en raisonnant,
Ce phénomène surprenant
A bien d'autres que moi ferait voir les étoiles.
Se peut-il que ce ver, dans cet œuf renfermé,
En papillon soit transformé!
Oh ! la belle métamorphose !
Mais sans vouloir en pénétrer la cause,
Ne pourrai-je à mon tour faire un semblable étui?
Si je pouvais changer et paraître aussi belle,
Devenir papillon et voler comme lui !
Oui, filons un cocon sur ce nouveau modèle ;
Je veux m'y renfermer pas plus tard qu'aujourd'hui,
Dieu merci, pour filer j'ai de l'intelligence.
Aussitôt dit, aussitôt fait.
Notre fileuse usant de diligence,
Rendit bientôt son ouvrage parfait.
Voilà notre araignée en sa toile bien close,
Attendant la métempsycose.
Cette belle future, en sa triste prison,
Fut réduite à jeûner bien plus que de raison !
Le gibier s'accrochait hors de son édifice.
La semaine se passe, et de l'épreuve, enfin,
L'unique résultat fut de mourir de faim.

« L'idée de cette fable me paraît charmante. Cette araignée qui veut devenir papillon, qui se fait un tombeau de ses toiles et meurt de faim, victime de de sa vanité ambitieuse, amuse l'esprit par l'originalité de l'action, et la raison est satisfaite, puis-

qu'elle trouve dans cette action une excellente leçon de morale. Le style n'est point dépourvu de grâce. Ce vers,

Dieu merci, pour filer j'ai de l'intelligence!

est d'un bon comique ; et ceux-ci :

Voilà notre araignée en sa toile bien close ;
Attendant la métempsycose,

font image et peignent très-bien la situation.

Ce qui domine dans les fables de l'abbé Guichelet, c'est la gaîté. Il en est peu qui n'excitent le rire par le comique du sujet ou de la narration. Cette gaîté n'est point factice ; elle est franche, prise dans la nature morale qui a toujours son côté plaisant : c'est pour cela qu'elle est communicative. Elle ne descend jamais jusqu'à l'ignoble bouffonnerie, car l'auteur ne paraît pas aimer les bouffons. Il a fait contr'eux une très-bonne fable que je vais transcrire.

LE SINGE ET LES DEUX CHIENS.

Un singe assis au-devant d'une porte,
Se trémoussant de bonne sorte,
Par des sauts curieux, des tours divertissans,
Amusait les badauds, arrêtait les passans.
Un chien qui, par hasard, se trouvait dans la presse,
Emerveillé de son adresse,
S'approche et dit au chien de la maison :
Ami, c'est bien avec raison
Qu'on admire ce singe; il est pétri de grâces.
Peut-on mieux copier les actions d'autrui ?
Il ferait rire un mort s'il voyait ses grimaces.
Avec un tel acteur on n'a jamais d'ennui.
Que ton sort est heureux d'habiter avec lui !
C'est un bon compagnon, d'ailleurs, à ce qu'il semble;

Ainsi, vous devez bien vous accorder ensemble.
Comme il parlait encor, quelqu'un des regardans
Jette au magot des noix, de la salade,
Que vont flairer nos deux chiens imprudens.
Plus de grimaces, de gambades,
A coups de griffes et de dents
Le singe les étrille, il vous les congédie;
Et par ce dénouement finit la comédie.
Ami, dit l'autre chien, n'es-tu pas enchanté
Des tours plaisans de notre personnage?
Du bonheur de mon sort es-tu toujours tenté?
Avec ce magot-là, veux-tu faire ménage?
Crois-moi, j'en ai tâté.
Foin des bouffons, ils sont mordans, caustiques;
Rions tout en passant de leurs scènes comiques,
Mais avec eux point de société.

Cette petite scène n'est-elle pas amusante? On y est, on voit les acteurs, on les entend, et l'on ne peut s'empêcher de rire lorsque le singe étrille nos deux chiens et lorsque l'un d'eux s'écrie, d'un ton piteusement comique:

. . . . N'es-tu pas enchanté
Des tours plaisans de notre personnage?
. . . .
Avec ce magot-là, veux-tu faire ménage?

Cette fable seule prouve un talent réel pour le genre comique; mais ce qui donne du prix à ce talent, c'est qu'il n'a pas pour unique but d'exciter l'hilarité du lecteur, mais de faire pénétrer dans son esprit une vérité utile. Telle est la noble destination de l'art d'écrire. Se borner à amuser la multitude, c'est le rôle des bouffons de place; mais faire rire aux dépens du vice, aux dépens même du

ridicule qui, en y regardant de près, n'est autre chose qu'un vice ébauché, c'est servir la morale et concourir à l'amélioration des mœurs.

« L'abbé Guichelet a compris cette haute mission ; aussi sa plaisanterie n'est point oiseuse, elle est une arme dont il se sert pour défendre la raison contre les folies humaines.

« Plusieurs de ces fables sont politiques; mais en vrai moraliste il ne flatte aucun pouvoir, il ne caresse aucune erreur; il se place en dehors de l'arène, et, dégagé d'une atmosphère de vanités, d'ambitions et de haines, il lance sur tous les partis les traits piquans de sa critique sans fiel, et juge les événemens contemporains en spectateur philosophe et non en acteur intéressé.

« En général, les fables de l'abbé Guichelet ne manquent pas de nouveauté; elles sont bien conçues, bien conduites, et une imagination riante s'y joue agréablement des travers de nos sociétés modernes.

« Parlons du style, de ce coloris si essentiel à toute composition littéraire. Il est toujours naturel et facile ; souvent pittoresque et quelquefois d'une originalité piquante. On y remarque une grande richesse de rimes, mérite trop dédaigné peut-être; car cet unisson poétique, en donnant plus de timbre à l'harmonie, plaît toujours à l'oreille. Mais ce style, tout agréable qu'il est, nous paraît manquer de variété. L'abbé Guichelet conte bien, mais toujours de la même manière; c'est toujours de l'ironie, du sarcasme. Le ton noble, élevé, chaleureux lui est étranger. Sa poésie, trop dépourvue d'image, est

terre à terre ; elle marche et ne vole point. Mais sa marche est légère, vive, gracieuse, et rappelle ce vers si heureux de Lemière :

Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.

« C'est trop long-temps parler de fables, sans doute, puisque ce genre est aujourd'hui dédaigné. En effet l'allégorie née avec les gouvernemens absolus, doit mourir avec eux. Destinée à propager des vérités proscrites, elle tenait lieu de la liberté de la presse ; maintenant que tout s'écrit ; son voile serait sans charme comme sans utilité. Ainsi donc, ne faisons plus de fables. Mais relisons celle qui sont bonnes ; relisons celles de l'abbé Guichelet, et n'oublions pas qu'elles sont dues à un compatriote, à un homme de talent qui honora la ville de Pontdevaux, déjà si riche de la mémoire de Joubert. »

Guichelet quoique doué d'une égalité de caractère que les événemens mêmes de la révolution n'avaient pu altérer, fut péniblement affecté des vices que l'édition de ses fables présentait. Il continua d'écrire, mais n'imprima plus. Arrivé à un âge très-avancé, l'affaiblissement de sa vue était la seule infirmité qu'il ait éprouvée.

A quatre-vingt-dix ans, sa mémoire n'avait rien perdu de sa vivacité, ni de sa fraicheur. Les noms, les choses, les dates, tout y était gravé. A quatre-vingt-douze ans, il traduisait un poème de Claudius (l'enlèvement de Proserpine). Le soir, un secrétaire lui lisait la page latine, le lendemain il dictait en vers sa traduction.

Il mourut subitement le 4 octobre 1830, âgé de 94 ans.

Il a laissé plusieurs manuscrits sur divers sujets, religieux, politiques et littéraires. La société d'émulation de l'Ain, dont il était membre, a souvent rendu compte de ses travaux dans ses assemblées solennelles.

FOURNIER (Nicolas-Marie) baron de la Contamine, évêque de Montpellier, naquit à Gex le 27 décembre 1760. Cette province, comme l'a remarqué Collet, dans sa douzième critique sur l'*Histoire de Bresse et du Bugey* par Guichenon, ne possédait pas de maisons de grande noblesse, mais en revanche la bonne bourgeoisie y était nombreuse. La famille de M. Fournier était de ce nombre: elle était alliée à celle des Émery dont l'abbé de ce nom a jeté un vif éclat dans les premières années de ce siècle (1); des liens de parenté l'unissaient à celle des Girod (de l'Ain) que le pays de Gex voit aujourd'hui avec complaisance assise aux deux chambres de l'État et à celle des Duval, dont l'un président du tribunal de Gex, a par sa mort mis en deuil tout l'arrondissement en 1824 (2). Elle tenait par le sang à celle des Rouph de Varicourt qui a donné à la France, le 6 octobre 1789, un martyr de la fidélité, et en 1819 un grand prélat à l'Église. L'abbé de Va-

(1) Voir la notice détaillée sur ce prélat, publiée dans le Ier vol. de la *Biographie*.

(2) Les communes de l'arrondissement envoyèrent une nombreuse députation à ses funérailles. Une pierre en marbre a été placée sur sa tombe au nom de tout le pays de Gex. (*Voir plus haut la notice de M. Duval*).

ricourt, décédé évêque d'Orléans, en 1822 (1), fut constamment lié d'intimité, dès l'enfance, avec M. Fournier. Les mêmes goûts, les mêmes études, la même carrière qu'ils parcoururent et qui aboutit pour tous les deux à l'épiscopat, avaient encore augmenté en eux l'amitié si naturelle entre parens. Voltaire a dit, dans une de ses lettres, que l'abbé de Varicourt était le plus bel abbé de France. M. Fournier ne lui cédait en rien pour la majesté de la taille et de la figure, les grâces de l'esprit et du corps.

M. Fournier après avoir fait ses premières études au petit collége de Gex, entra au séminaire du St-Esprit à Paris. Ses progrès furent étonnans; à peine sorti de l'enfance, ses talens lui donnaient déjà sur ses condisciples tout l'ascendant d'un maître. Deux ans suffirent pour le préparer aux études de la Théologie qu'il fit au séminaire de St-Sulpice, où la réputation qu'il y acquit est encore toute vivante, après plus de cinquante ans qui ont si lourdement pesé sur cette maison, et qui ont effacé tant d'autres souvenirs. Les succès de M. Fournier l'appelaient naturellement au cours de la Sorbonne, où chaque diocèse envoyait ses sujets les plus distingués. C'était la pépinière de l'Épiscopat: sans le savoir, il se préparait à l'honorer un jour par les lumières qu'il allait puiser à cette école célèbre. Il commença sa licence en 1784. Pour rehausser l'honneur d'y avoir obtenu la première place, il faut nommer ses con-

---

(1) La reconnaissance que nous avons à M. de Varicourt nous a porté à lui consacrer un article très détaillé dans la Biographie départementale. (*Voir plus haut.*)

currens: M. Molin, mort en 1825, évêque de Viviers; l'abbé Gaston de Pollier, aumônier du comte d'Artois; l'abbé Roger, qui fut grand-vicaire de Sens; l'abbé Brion, mort, grand-vicaire de Nancy; M. Bochard, notre compatriote, ancien grand-vicaire de Lyon, mort il y a peu de temps, dont les talens sont connus dans notre département; l'abbé de Champagny, proviseur du lycée de Lyon, mort en 1827; l'abbé Mauduit, mort, grand-vicaire de Quimper; M. l'abbé de Foucauld, chanoine de St-Denis; M.gr de Bouillé, évêque de Poitiers; M.gr Micolon de Guérinet, évêque de Nantes; M.gr de la Brunière, évêque de Mende; M.gr de Poulpiquet, évêque de Quimper, etc., etc...

Les études sérieuses auxquelles il se livrait, n'empêchaient point l'abbé Fournier de suivre les fameux orateurs dont l'éloquence venait étonner la capitale; il analysait tous leurs sermons: travail immense dont il retira dans la suite de si grands fruits. En outre son goût pour la lecture lui faisait mettre à profit tous les momens qu'une bonne hygiène lui aurait conseillé d'employer à la récréation.

Déjà à cette époque il s'était familiarisé avec les Pères de l'Église et l'Écriture-Sainte; déjà il s'était livré à une étude approfondie de l'histoire ecclésiastique, dont il avait fait des extraits qui lui furent plus tard d'une grande utilité, et déjà alors il se préparait au ministère de la parole par la lecture de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon. Le premier lui donna cette élévation de pensées, le second cette force de logique qui le firent briller, dès son

début, dans la chaire de vérité. Il avait puisé dans Massillon cette grande pureté de style qu'on remarque dans ce qu'il a écrit, mais qu'il n'eut pas toujours dans ses improvisations.

Au sortir de sa licence, c'est-à-dire à l'âge de 25 ans, M. Fournier fut nommé vicaire-général d'Auch et devint l'un des plus actifs coopérateurs de M.gr de Latour-du-Pin, qui en était alors archevêque. Le peu de temps qu'il passa dans l'administration de ce diocèse, suffit pour exciter de vifs regrets qui éclatèrent lorsqu'il partit d'Auch pour revenir à Paris où il prit le grade de docteur en 1789. Tant de succès n'inspirèrent à ce jeune ecclésiastique aucun projet d'ambition. Ses talens, ses qualités, ses vertus, sa réputation semblaient lui ouvrir une carrière rapide dans les honneurs de l'Eglise; mais simple et modeste, M. Fournier se laissa entraîner par son goût pour l'étude et la retraite dans la congrégation des Sulpiciens, dont le but est de former au sacerdoce les jeunes gens qu'on leur envoie de toutes les parties de la France et des pays étrangers. M. Émery, son parent, alors supérieur de cette vénérable compagnie, l'envoya enseigner la philosophie à Autun, puis la Théologie morale à Orléans. L'abbé Fournier occupa cette chaire jusqu'à la révolution. Le refus du serment impie qu'on demandait alors aux ecclésiastiques le fit renvoyer lui et tous ses confrères. Ses qualités de l'esprit et du cœur lui avaient ménagé un asile sûr, aussi n'eut-il pas besoin d'aller dans l'étranger pour dérober sa tête à l'échafaud. Il fut accueilli chez M. d'Autroche, riche propriétaire à Orléans, et connu plus encore

par ses bonnes œuvres et sa piété que par ses traductions en vers des poëmes d'Horace, de Virgile, du Tasse et de Milton.

M. Fournier passa toute la révolution dans cette respectable maison, mais toujours son zèle lui fit braver les dangers les plus éminens pour exercer les œuvres de son ministère auprès des personnes qui le réclamaient. Il habita quelques temps avec ses hôtes, dans une terre qu'ils possédaient en Sologne. Là il eut presque toute liberté de consoler, de secourir et d'instruire les pauvres peuples de cette contrée auxquels la nature semble refuser toutes ses faveurs.

Nous avons souvent entendu raconter nous-même à M. d'Autroche tout ce que la religion inspira de courage, de dévouement et de charité à M. Fournier, pendant les temps mauvais où les bons prêtres n'avaient de place que dans de sombres retraites, dans les prisons ou sur l'échafaud. L'exemple de M. Fournier fut profitable à un grand nombre d'ecclésiastiques; il soutint leur foi et leur courage par ses conseils et ses exhortations, et plusieurs témoignèrent, le reste de leur vie, la plus vive reconnaissance à celui dont la voix charitable les avait arrêtés sur le bord de l'abîme et préservés d'une chute honteuse. Guidé par ses lumières, son frère, chanoine de Châlon-sur-Saône, marcha constamment sur ses traces prendant l'orage de la persécution, et toujours il fut comme lui le modèle des vertus sacerdotales.

Quand le calme fut un peu rendu à l'église de France, M. Emery engagea son parent à rejoindre

ses confrères qui venaient d'ouvrir un séminaire dans le faubourg St.-Jacques à Paris. M. Fournier ayant mis à profit le temps que la persécution l'avait forcé à passer dans la retraite; il avait consacré à l'étude et à la composition d'un grand nombre de sermons, tout celui qu'il n'avait pu employer à l'apostolat. C'est là qu'il se forma à l'école des grands modèles qu'il aimait tant à méditer: aussi en 1800, le vit-on faire retentir de son éloquence les chaires de Paris muettes depuis tant d'années. C'était le moment où les églises venaient d'être rouvertes. Sa voix mâle, sa taille imposante, ses gestes animés, attiraient autour de lui la foule qui se pressait pour entendre la parole de Dieu annoncée avec tant d'éclat et de véhémence. Dans ses inspirations chaleureuses il tonna contre la révolution et l'impiété. Un jour dans un discours prononcé à St-Roch, il alla jusqu'à déplorer vivement la mort de Louis XVI: aussi l'orage ne tarda pas à fondre sur lui.

Les conventionnels, dont Bonaparte était entouré au conseil-d'état et ailleurs, l'engagèrent à faire un exemple. Arrêté en 1801, par ordre du préfet de police Dubois, l'abbé Fournier fut enfermé à Bicêtre, tondu et confiné dans un cabanon parmi les fous les plus maniaques. Ses amis ignorèrent pendant quelques jours où il était. Enfin, à force de recherches on découvrit sa retraite. Mademoiselle Jouen (1), si connue à Paris par ses bonnes œu-

---

(1) Mademoiselle Sophie Jouen était une fille pieuse, demeurant dans le faubourg St-Jacques, et qui avait rendu beaucoup de services aux prêtres pendant la révolution.

vres et sa piété, chez laquelle il demeurait, après milles démarches, obtint de le voir et de lui porter quelques consolations. La fureur de ses ennemis augmentait et l'abbé Fournier soupçonnait qu'ils la pousseraient jusqu'à le faire mourir. Il pria mademoiselle Jouen de lui procurer un confesseur. Elle lui conduisit M. Lasausse, ecclésiastique recommandable par son instruction et ses vertus; mais on ne voulut admettre ce vénérable prêtre qu'en présence du geôlier. Il était impossible à M. Fournier de se confesser en présence d'un tel témoin. Dieu qui n'abandonne pas ceux qui souffrent pour sa cause permit que mademoiselle Jouen, indignée d'un si infâme procédé, prît une crise de nerfs; pendant que le geôlier lui donnait des soins, le prisonnier s'entretint avec M. Lasausse.

Cependant les amis de M. Fournier se remuaient pour le sortir de Bicêtre: M. Emery faisait agir ses connaissances, et la famille d'Autroche alla aussi à

Elle fut en relation de bonnes œuvres avec M. Emery, qui demeurait dans son voisinage, et qui finit même par dire la messe chez elle; car on sait qu'alors les prêtres qui n'avaient pas fait le serment ne disaient pas la messe dans les églises. Mademoiselle Jouen seconda M. Emery dans ses entreprises. Femme d'esprit, active, courageuse, elle était faite pour rendre des services dans des temps de révolution. Elle fut très utile, entre autres aux religieuses du Calvaire, qui lui durent en grande partie de pouvoir se réunir en communauté. Dans les derniers temps, devenue infirme, elle s'était retirée chez les dames Augustines, où elle mourut le 20 octobre 1834, à l'âge de soixante et quelques années.

Paris pour mettre en jeu de nombreux et puissans ressorts contre les verroux de sa prison. Elle s'ouvrit en effet, mais le courageux confesseur, loin d'être rendu à la liberté fut transféré à la citadelle de Turin. En l'éloignant de France, Bonaparte espérait mettre fin aux réclamations qui lui arrivaient de toutes parts à son sujet. Le cardinal Fesch qui connaissait le mérite de M. Fournier, prit son temps pour en parler au Ier Consul, son neveu. Napoléon revint bientôt sur le compte du respectable proscrit et le fit sortir de la citadelle de Turin sur la caution du cardinal. M. Fesch l'appela alors à Lyon.

Les mauvais traitemens auxquels M. Fournier fut en butte pendant deux ans, avaient gravement compromis sa santé: il crachait le sang et ses forces semblaient l'avoir abandonné. Malgré cet état de délabrement il n'eut pas le courage de refuser à S. E. le cardinal Fesch, qui le pria de faire la station du carême de 1803 dans la métropole de St-Jean. Un orateur distingué, le père Lambert, qui prêchait en même temps dans l'église de St-Louis, faisait courir à ses sermons les personnes que l'Église appelle le sexe pieux, mais les militaires, les négocians, des hommes même tout couverts encore de la fange révolutionnaire remplissaient chaque jour la vaste basilique de St-Jean.

Il n'est personne à Lyon parmi ceux qui ont entendu M. Fournier, à cette époque, qui ne se rappelle encore la sensation que produisit son discours sur la Providence, dont il prit toutes les preuves dans les événemens de l'époque. Dans une pompeuse improvisation, il représenta l'impiété fièrement as-

sise sur les autels du vrai Dieu, et criant: *non est Deus, il n'est point de Dieu* (1); il fit répéter aux échos des Églises le dernier adieu de leurs ministres; il accompagna les uns sur la terre d'exil; il fit voir les autres sous la hache du bourreau, ou dans les prisons chargés de chaînes. La religion éplorée, dit-il, a fui loin du royaume, l'anarchie en a pris la place, et tout-à-coup par un mouvement oratoire dont la véhémence produisit une espèce de stupeur dans l'auditoire, il fit sortir le bras de Dieu de ce ciel d'airain qui pesait sur la France; il montra cette main puissante écrasant l'athéisme, rouvrant les Églises, réparant les ruines, relevant les autels, rappelant les ministres: *sic tandem Christum profiteri licet*, s'écria alors M. Fournier en empruntant les paroles d'un saint Père: il est enfin permis d'être chrétien.

Il commenta ce passage avec chaleur, montra le triomphe de la Providence dans tous les événemens qu'elle semblait avoir préparés pour se découvrir à nous, d'une manière plus sensible, comme un soleil pur et vivifiant après une violente tempête; et par la magie d'un style élevé, de pensées nobles, de tableaux chaleureux, il enflamma les cœurs, y ressuscita la foi et leur inspira ce noble courage qui fit aussi répéter à ses auditeurs ces belles paroles: *sic tandem Christum profiteri licet;* il est enfin permis de confesser J.-C.

Personne, non plus, n'a oublié son fameux dis-

---

(1) Psaume 52.

cours sur le respect dû aux Temples, et surtout cette apostrophe: « Déesses de la prostitution qui avez » usurpé l'encens qui n'est dû qu'à Dieu seul, descen» dez de l'autel, sortez de ce Temple, c'est la place » de l'Eternel, sacriléges profanateurs, qui avez » souillé les vases du sacrifice, sortez de ce Temple, » la victime sainte le réclame; spoliateurs avides des » Eglises, sortez de ce temple, il n'y a plus rien à prendre...... »

Cette station produisit des fruits abondans de conversion, et dès-lors le culte catholique reprit son ancien éclat dans la seconde ville de France.

De là, M. Fournier se rendit à Paris où il exerça de nouveau le ministère de la chaire avec les mêmes succès qu'il venait d'obtenir à Lyon. Enfin M. de Latour-du-Pin, devenu après le concordat, évêque de Troie, le réclama fortement et le nomma en 1803 un de ses grands vicaires, nous avons vu qu'il l'avait déjà été à Auch, auprès de ce vénérable prélat, avant la révolution. Cette nomination fut agréée, et M. Fournier remplit ses nouvelles fonctions avec une sagesse et une prudence telles qu'il se concilia l'estime générale, et se plaça au premier rang des ecclésiastiques que la renommée désignait au chef de l'Etat comme les plus propres à remplir les hautes fonctions du sacerdoce.

Ce fut une chose assez extraordinaire que de le voir nommé chapelain de l'empereur qui, peu d'années auparavant, lui avait infligé une si brutale humiliation. Il eut ensuite le titre d'aumônier qui lui donna l'occasion d'approcher de plus près Napoléon, dont le talent fut de connaître les hommes et de savoir les mettre à leur place.

L'évêché de Montpellier venait de vaquer par la démission de M. Rollet. L'abbé Fournier y fut nommé en 1806, et le 8 décembre de cette même année, il reçut la consécration épiscopale des mains du cardinal Fesch qui l'honorait de son amitié. Il eut dans cette circonstance, avec l'empereur, une longue conférence dont on parla beaucoup alors, et dans laquelle le nouvel évêque eut à s'expliquer sur un grand nombre de difficultés de théologie et de droit canonique. M. Fournier aimait à raconter les détails de cette conférence où Napoléon se fit expliquer les questions touchans les Protestans, le salut des Païens et beaucoup d'autres points de doctrine. Ces discussions se renouvelèrent plusieurs fois dans la suite, quand la charge d'aumônier de l'empereur obligea M. Fournier à paraître souvent aux Tuileries (1).

M. l'évêque de Montpellier quitta Paris au commencement de 1807, résolu de se sacrifier pour le rétablissement de la religion parmi les peuples confiés à ses soins. Son zèle trouva un vaste champ, puisque son diocèse composé de deux départemens comprenait les anciens diocèses de Montpellier, de

---

(I) Napoléon aimait aussi à entretenir M. Emery et M. Duvoisin, évêque de Nantes, sur des matières de dogme et de morale. Il entrait même en discussion avec eux et souvent dans ses conversations avec M. Fournier, il avoua qu'il n'était jamais sorti de ces conférences sans s'applaudir d'être né dans le sein de l'Eglise catholique. Nous tenons cette particularité de la bouche même de monseigneur l'évêque de Montpellier.

Béziers, de St-Pons, d'Agde, de Lodève, d'Alby, de Castres, de Lavaur et de Vabre. Que d'intérêts à ménager, que de regrets à tempérer, que d'esprits à concilier, enfin que de ruines à réparer, que de peuples à évangéliser! M. Fournier mit la main à l'œuvre, plein de confiance en celui qui seul peut donner l'accroissement à la semence évangélique qu'il répandait en grande abondance dans les villes et les campagnes. Assisté de coopérateurs actifs et zélés comme lui, il visita assidument ses ouailles, les instruisit, les confirma dans la foi, et se concilia l'affection même des Protestans assez nombreux dans son diocèse. Enfin, les traces que la révolution avaient laissées disparurent promptement sous sa main réparatrice.

Vers cette époque, Napoléon le nomma baron de l'Empire et M. Fournier prit alors le nom de la Contamine, qui est celui d'un petit domaine qu'il possédait à Gex. Jusqu'en 1824 il fut aumônier de l'empereur. Quand il venait à Paris, faire son service, il logeait chez le cardinal Fesch; mais toutes les fois que des affaires importantes l'appelèrent dans la capitale depuis les événemens de 1815, il descendit habituellement dans la maison de St-Sulpice, rue Pot-de-Fer, où nous l'avons vu faire ses délices d'un appartement modeste qui, disait-il, lui rappelait les beaux jours de son séminaire.

Ces absences de son diocèse l'affligeaient beaucoup, car c'etait pour lui un vif chagrin de s'éloigner de son troupeau qu'il rejoignait toujours avec un nouveau plaisir. Alors s'accusant de l'avoir abandonné, comme s'il n'eut pas été obligé de le

faire, il redoublait ses soins avec tant d'ardeur que son diocèse ne recevait aucun dommage de son éloignement. Tout le mal était pour le seul évêque qui s'épuisait en travaux et en fatigues. Aussi malgré le grand attachement qu'il a toujours conservé pour sa patrie, n'y est-il allé qu'une seule fois pendant la durée de son épiscopat; il y fut comblé d'honneurs. Sa voix se fit entendre dans l'église de Gex; les habitans répètent encore les improvisations éloquentes que lui inspirèrent des lieux et des personnes si chers à son cœur; les pauvres non plus n'ont pas oublié les aumônes qu'il répandit dans leur sein avec tant de libéralité.

L'évêque de Montpellier assista au Concile de 1811; il s'y conduisit d'une manière qui honora son caractère, et qui lui valut l'animadversion de l'Empereur. Ce fier monarque fut tout étonné de voir M. Fournier et M. Emery lui résister ouvertement, lui qui voyait l'Europe plier à toutes ses volontés. Après le Concordat de 1817, M. Fournier fut nommé à l'archevêché de Narbonne qu'il était alors question de rétablir. Il alla à cette époque à Paris et s'y fit entendre dans plusieurs Eglises. Mais le concordat de 1817 n'ayant point reçu son exécution, le prélat retourna à Montpellier sans regretter que sa translation à Narbonne eût échoué. En 1823 il fut nommé membre d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques, créée le 20 juillet, pour travailler à reconstituer l'ancienne Sorbonne. L'amour du bien de l'Eglise le ramena de nouveau dans la capitale sur la fin de cette année, et il fut un des signataires de cette déclaration si pleine d'éloquence et

de sagesse, par laquelle les évêques présens à Paris protestèrent le 3 avril 1826, contre les allégations injurieuses de la presse qui calomniait le Clergé français, en l'accusant de soutenir la doctrine de la puissance des Papes sur le temporel des Rois.

Le prélat voyant que le projet du rétablissement de la Sorbonne était entravé par des causes qu'il serait trop long de faire connaître ici, retourna dans son diocèse d'où il ne sortit plus. Tous ses soins se portèrent dès-lors sur les communautés religieuses dont il avait créé un grand nombre en les aidant de ses deniers.

C'est ainsi qu'il a fondé avec ses seules ressources la maison des *filles repenties*, et qu'il a concouru, pour des sommes plus ou moins fortes, à tous les autres établissemens religieux ou charitables de la ville et du diocèse de Montpellier. La visitation de Gex le compte aussi au nombre de ses bienfaiteurs. Ses largesses ne se bornaient pas à ces établissemens : on s'étonnait de tout ce qu'il faisait pour les pauvres. C'est par là surtout que sa mémoire vivra parmi ses diocésains Bon, simple, affectueux, il n'eut point d'ennemis ; au contraire, sa conversation spirituelle, enjouée et pleine d'effusion, sa candeur, son commerce sûr, lui suscitèrent des admirateurs dans tous les partis et à toutes les époques difficiles de sa vie. Le clergé trouva toujours en lui un guide éclairé et un modèle accompli. Il avait établi à Montpellier des conférences sur la religion, pour les hommes. Il y développait les grandes preuves du christianisme, et toujours jusqu'à sa mort, il y fit briller constamment sa logique, son érudition et son

éloquence. Les sujets de ces conférences firent quelquefois la matière de quelques-uns de ses mandemens, qui ont été admirés comme des chefs-d'œuvre en ce genre. M. Fournier, pendant son long épiscopat, fit souvent entendre sa voix éloquente dans la chaire de sa cathédrale, et toujours la foule vint révéler à ce bon pasteur combien sa voix était chère à son troupeau. Au sein des retraites pastorales, il ne se bornait pas à donner des avis à ses prêtres, mais fréquemment il fit couler leurs larmes en leur parlant le langage d'un père : il en avait les entrailles. Aussi dans toutes les circonstances son clergé lui donna-t-il des marques de la plus tendre et de la plus entière confiance. Cette confiance prenait sa source dans l'intérêt que le pieux évêque portait aux ecclésiastiques ; et comme celui-ci fut toujours vif, celle là ne se démentit jamais.

Depuis quelques années la santé de Mgr. Fournier était dérangée ; au commencement d'octobre dernier, il éprouva à très peu de distance l'une de l'autre, deux hémorragies nasales très-considérables, et ses forces s'affaiblirent sensiblement. Il ne laissait pas cependant de s'occuper des affaires de son diocèse, mais son état donnait de vives inquiétudes. Le dimanche 28 décembre, il s'évanouit et demeura environ trois quarts d'heure sans connaissance. Revenu un peu à lui il se mit au lit, mais la nuit se passa dans de cruelles douleurs. Le lundi il se trouva plus mal ; on devait lui apporter le saint viatique le soir du même jour. Il se préparait à cet acte de religion lorsqu'il perdit subitement la parole et l'usage de ses sens. Un épanchement se fit dans

la poitrine et le 29 décembre 1834 il rendit le dernier soupir.

Le deuil a été général dans la ville, et toutes les bouches ont célébré les belles qualités du prélat. M. Fournier, qui fut toujours le père de son clergé, a voulu, en mourant, lui donner une dernière preuve de son affection, en léguant ses rentes sur l'Etat et sa belle maison de campagne de *Château-d'Eau*, au séminaire de Montpellier, à la charge d'employer les revenus à soutenir de pauvres ecclésiastiques, et de laisser à ses successeurs la jouissance de l'habitation et du parc.

Les obsèques du prélat ont été célébrées le 31 décembre, avec beaucoup de pompe. Le cortége a parcouru les rues de la ville et tous les honneurs ont été rendus à l'évêque défunt qui a fait si long-temps le bonheur de son diocèse, et qui fait aujourd'hui verser tant de larmes. Le préfet ayant obtenu du ministère l'autorisation d'enterrer le prélat dans sa cathédrale, le corps a été déposé dans le caveau destiné à la sépulture des évêques.

Notre département a perdu en M. Fournier un des hommes qui lui ont fait le plus d'honneur. Le pays de Gex, en particulier, regrettera long-temps un prélat qu'il montrait avec orgueil aux amis de la religion comme à ses ennemis.

RIBOUD (Thomas-Philibert), ancien député de l'Ain, président honoraire de la cour royale de Lyon, officier de la Légion-d'Honneur et secrétaire de la Société d'Émulation de l'Ain. — Nul homme ne prit un soin plus religieux de la gloire de notre

département et de ses monumens historiques que M. Thomas Riboud.

M. Tomas Riboud était un des débris de cette réunion d'hommes célèbres qui, vers la fin du siècle dernier, jeta sur tout le département de l'Ain un reflet si éclatant de gloire. Plus heureux que ses savans compatriotes, il put, dans sa vieillesse, respirer l'air si bienfaisant du sol natal, et mourir en paix à l'ombre de quelques arbres qu'il avait plantés. Nous savons tous la destinée de ses illustres amis : Lalande choisit la capitale pour y porter ses brillantes études astronomiques ; — Joubert ne vit pas la glorieuse couronne dont ses compatriotes devaient ombrager son front ; — Bichat usa trop tôt une vie précieuse à la science et à l'humanité ; — Varenne de Feuille, l'agronome si instruit, disparut dans la tempête révolutionnaire.

Avons-nous rendu à ces concitoyens toute la justice qui leur est due ? Non, puisque la statue de Joubert est la seule qui s'élève dans sa ville natale ; et tant que nous n'aurons pas un monument, quelque modeste qu'il soit, érigé à la mémoire de Bichat, dans la cité qui vit le début de ses féconds et riches travaux, nous dirons qu'il reste pour le pays une injustice à réparer.

M. Riboud, magistrat, publiciste, historien et archéologue, naquit à Bourg en 1755 d'une famille ancienne dans le pays et originaire de la Savoie. M. Riboud nous apprend lui-même que, parmi les 87 notables qui, en 1535, prêtèrent serment à François Ier, après la conquête de notre pays, se trouvait un *Claude Ribod*, membre du conseil de

la ville de Pont-d'Ain. La famille Riboud habitait en effet Pont-d'Ain vers le milieu du siècle dernier : elle possédait une chapelle sur laquelle on lisait ; *Chapelle Ribod ;* il est probable que c'est à la fin du XVIe siècle que ce nom subit un changement.

M. Riboud fut reçu avocat à Dijon en 1774, et il exerça à Lyon jusqu'en 1778. Quoique voué à l'étude des lois, déjà se manifestait en lui le goût de la littérature, des sciences, et il contribua à l'organisation de la Société littéraire de Lyon qui existe encore aujourd'hui.

De 1779 à 1791, M. Riboud remplit à Bourg les fonctions de procureur du roi au présidial, concurremment avec celles de subdélégué de l'intendant de Bourgogne en Bresse : lui seul avait en mains l'administration de tout le pays.

En 1781, M. Riboud était déjà membre de diverses académies ; il débuta, à l'assemblée générale des Etats de Bresse, tenue les 23 et 24 avril de cette année, par un éloge de l'administration du ministre Necker et par un coup-d'œil sur le règne de Louis XVI jusqu'à cette époque.

En 1783, il posa les premières bases de la réorganisation de la Société d'Émulation de l'Ain, dont l'existence remontait à 1755 et était due à Jérôme Lalande; M. Riboud rédigea un réglement et des statuts, proposa des sujets de prix et de concours. Il écrivit divers morceaux scientifiques qui furent publiés dans le *Journal des Savans* et dans le *Journal de Physique de Dijon.*

Mais le moment approchait où l'homme studieux allait être enlevé à ses travaux et jeté au milieu de

cette tourmente, la plus profonde qui ait bouleversé un Etat pour en faire surgir une réorganisation politique et sociale.

En 1787, M. Riboud préside l'assemblée générale des Notables de notre province. Il y prononce un discours sur l'administration ancienne et moderne de la Bresse. Déjà il appréciait bien le mouvement qui entraînait les esprits, et il s'efforçait de faire comprendre que les peuples ne pouvaient être heureux que sous une monarchie tempérée ; il ne cessait pas pour cela de demander la réforme des abus et d'adopter tout ce qui était progrès. Dans cet aperçu dans l'ancienne administration de notre province, il essaie de recueillir ce qui avait été fait dans nos plus anciennes convocations d'Etats, dont l trouve les premières traces en 1403, sous le premier duc de Savoie qui convoqua les trois Etats des pays de Bresse et Bugey, afin d'obtenir *douze deniers gros* par feu pour payer la terre de Villars dont il avait fait l'acquisition.

Les trois ordres du baillage de la Bresse furent réunis à Bourg, le 23 mars 1789, par M. Riboud, alors procureur du roi au siège du présidial de Bourg, pour nommer les membres qui devaient se rendre à la convocation des Etats-généraux de cette année. Les assemblées se tinrent à Bourg, dans l'église des Jacobins, aujourd'hui démolie. M. Valentin du Plantier, lieutenant-général du baillage de Bourg, prononça à l'ouverture de l'assemblée un discours qu'il termina par ces paroles qui déjà retentirent comme un triste pressentiment : « Puisse le Dieu de Clovis, modérateur de tous les esprits, les diriger

tous au même but, et présider une assemblée dont dépend la gloire et la splendeur du nom français ! »

M. Riboud prononça aussi un discours, à l'ouverture des Etats de Bresse, sur la nécessité de l'union réciproque entre les trois ordres et le gouvernement. Ce discours respire un patriotisme pur et éclairé, et quelques esprits s'étonneront peut-être que M. Riboud ait pu dire, à cette époque solennelle de 89 : « Jamais les opinions n'ont été plus libres, jamais gouvernement ne consulta la nation avec plus de modération et de franchise. Défions-nous donc de ceux qui parlent de despotisme au moment où il existe le moins. » — Les réunions durèrent dix jours. Les trois ordres du clergé, de la noblesse, du tiers-état de la province de Bresse s'envoyèrent mutuellement des députations pour se rapprocher et rédiger le cahier des plaintes et doléances. Tout se passa avec ordre ; l'assemblée se sépara après un discours plein de dignité et de conciliation prononcé par M. Riboud, qui proposa de célébrer par des réjouissances cette *fête de l'union*, mais qui enfanta plus tard de si terribles orages.

Procureur-général syndic du département de l'Ain, M. Riboud fut envoyé en 1791 à cette assemblée législative qui porta une main hardie sur nos anciennes institutions, tandis que de l'autre elle lançait sur l'ennemi des armées pleines d'ardeur et de courage.

En 1794, M. Riboud dut subir aussi les persécutions du cruel Albitte qui le jeta en prison, mais le 9 thermidor le rendit à la liberté.

Nommé en l'an V à la place de commissaire du

Directoire exécutif pour l'administration centrale, il prépara les élémens de cette vaste organisation unitaire qui détruisit les vieilles limites des provinces pour les transformer en départemens.

Depuis, M. Riboud occupa presque toujours des fonctions importantes. Chassé avec ses collègues du conseil des Cinq-Cents par les baïonnettes de Bonaparte, il vint à Bourg professer l'histoire philosophique à l'École centrale de l'Ain. Il fut ensuite appelé au Corps législatif, décoré en l'an XII et fait officier de la Légion-d'Honneur alors qu'il était président à la Cour impériale de Lyon. M. Riboud déploya une rare activité au sein du Corps législatif; il fut chargé de rédiger les procès-verbaux de la commission législative; on les trouve écrits de sa main dans les sessions de 1808 et 1809. Ce fut l'époque de ses travaux en jurisprudence, en administration; il fit des rapports sur les matières criminelles, sur les finances, sur le code rural. Le Corps législatif ordonna, en 1808, l'impression de son rapport sur le titre III du Code d'instruction criminelle.

Nous devons ajouter ici qu'en 1799 M. Riboud rassembla tous les habitans de l'Ain qui se trouvaient à Paris, pour rendre les honneurs funèbres au brave Joubert, emporté aux champs de Novi. MM. Riboud et Sonthonax y prononcèrent des discours où ils retracent l'héroïque valeur de notre compatriote. Que d'espérances il y avait alors parmi les habitans de l'Ain qui composaient cette réunion, M. Riboud nous en a transmis les noms dont quelques-uns seront immortels : c'était Bichat,

c'était Lalande, c'était Brillat-Savarin, c'était Richerand, c'était Récamier, et d'autres hommes tels que MM. Varenne, Hudellet, Voland, Girod, qui aujourd'hui encore en conservent le souvenir. Que le pays était noblement représenté dans cette cérémonie funèbre! Il faut voir aussi avec quelle émotion chaleureuse M. Riboud parle des exploits de Joubert. Un mot lui suffit pour montrer tout ce qu'il y avait d'espérance pour l'armée dans ce jeune général, et ce mot, c'est Bonaparte qui le prononça en quittant la France pour la campagne d'Egypte; on le voyait avec inquiétude s'éloigner des rivages de la patrie, mais il répondit: *Je vous laisse Joubert......*

En 1813, M. Riboud annonce au Corps législatif la mort du général Dallemagne, député de l'Ain. Quelques paroles éloquentes rappellent à l'assemblée les principaux faits d'armes de ce brave militaire, dont l'intrépidité au pont de Lodi décida la victoire; il reçut en récompense un sabre d'honneur du vainqueur d'Italie; il mérita aussi une mention honorable du Directoire pour ses brillantes campagnes. Il y a de glorieuses pages dans la vie de ce général, dont la carrière militaire commence avec l'indépendance américaine et vient se terminer en 1809, en Hollande, après avoir pris part à toutes les campagnes d'Italie. Il se distingue au siège de Mantoue par son courage et son sang-froid. A Lonado, il décide encore la victoire. *Le combat fut long et incertain,* écrivait le général en chef, *mais j'étais tranquille, la brave 32ᵉ demi-brigade commandée par Dallemagne était là.* N'oublions pas de dire

que cet officier distingué était né à Peyrieux, près Belley, et qu'il fut deux fois envoyé par le département au Corps législatif dont il fut secrétaire, vice-président et questeur. M. Riboud a payé, au sein de cette assemblée, un honorable tribut à sa bravoure militaire et à sa capacité législative.

En 1815, après 28 ans passés dans les fonctions de la magistrature et 24 dans les fonctions législatives, M. Riboud vint chercher le repos dans la retraite et dans sa ville natale. Alors s'ouvrit pour son esprit toujours actif une série de travaux d'un autre genre, et cette nouvelle carrière ne fut ni moins utile ni moins féconde que ne l'avaient été les premières années de sa jeunesse.

Devenu secrétaire de la Société d'Emulation de l'Ain, il ranima le zèle de ses membres en donnant lui-même l'exemple d'une rare assiduité ; il reporta sur son pays, sur son agriculture, sur son histoire, cette patience d'études et de recherches qu'il avait autrefois déployée dans le champ plus vaste de la législation et de l'administration municipale. Déjà pendant le cours de sa carrière administrative ou judiciaire, il n'avait négligé aucune occasion de s'occuper de son département ; c'est alors qu'il écrivit des notices ou éloges sur le père Favre, Théodore de Montenai, Monnier, Poivre, Gollèty, de Bohan, Bichat, Ozun, etc.

Peu d'hommes de notre contrée ont fait marcher de front autant d'ouvrages divers, et si beaucoup de ses écrits ne sont pas placés au rang qu'ils auraient dû occuper, peut être ne faut-il l'attribuer qu'à ce désir de tout embrasser, qui lui fit disséminer des

forces qui auraient pu être, avec plus d'avantage, reportées sur un seul point.

Dès qu'il eut repris sa place au sein de la Société, M. Riboud fut chargé de la rédaction des comptes-rendus annuels; ils embrassent les travaux de la Société depuis sa fondation, en mentionnant ou analysant avec fidélité tous les ouvrages ou mémoires publiés par les membres de la Société ou lus au sein de ses réunions. Ces comptes-rendus sont des documens précieux pour faire apprécier le mouvement littéraire ou scientifique dans nos contrées, pendant une période de 80 ans.

Dès-lors aussi M. Riboud se mit à explorer le département dans tous les sens; il fouillait les entrailles de la terre pour étudier la géologie et la minéralogie, et ses recherches publiées sur les précieux dépôts du gisement de Seyssel, annonçaient déjà la fortune que procurerait à ceux qui voudraient l'exploiter, l'asphalte de Pyrimont; il a publié également des mémoires sur toutes ses recherches, et prouvé déjà que quelques autres points de notre département renfermaient des matières bitumineuses. Un passage des historiens de Thou et Daniel rapportait « que « Henri IV ayant fait un traité avec les Suisses, « chacun des députés reçut une médaille d'or tirée « d'une mine nouvelle, découverte en Bresse. » Les recherches de M. Riboud confirment l'opinion qu'il n'existe aucune mine aussi précieuse en Bresse, et que ces médailles provenaient vraisemblablement des mines de la Gardette (Isère). Il est certain néanmoins, d'après l'avis même des savans les plus dis-

tingués, que le Rhône roule des sables aurifères dans la partie qui arrose le pays de Gex.

Un événement se passait-il sur notre globe, M. Riboud était à l'étude pour en suivre les influences sur notre contrée. Le tremblement de terre de 1817 et ceux qui le suivirent, lui fournirent des mémoires intéressans, fruits de ses courses sur tous les points de notre sol pour vérifier les dislocations produites par ces commotions.

En 1817, on démolit la prison de Bourg, débris des palais des ducs de Savoie; M. Riboud décrit minutieusement tout ce qu'on y découvre d'important, et les vestiges romains qu'il croit y reconnaître.

Les bois, les haies, les étangs, les cours d'eau et es moyens de les utiliser, le dessèchement des marais, l'hygiène domestique et vétérinaire, tout devenait pour notre compatriote l'objet de dissertations intéressantes, dès qu'elles pouvaient être utiles au pays. Aujourd'hui encore des sociétés savantes avec lesquelles il entretenait une correspondance active, réclament ses écrits pour y puiser des renseignemens.

Mais l'histoire, mais nos débris de châteaux forts ou de monumens, sont pour lui des objets de prédiection. Partout où il y a quelque vestige d'antiquité, on est sûr de reconnaître la trace des investigations de M. Riboud, il a refait ainsi, par fragmens divers, une histoire presque complète de notre pays; il ne manque qu'une main habile pour pénétrer au milieu de ce dédale de brochures et pour en coordonner es matériaux précieux, en élaguant tout ce qu'il peut y avoir d'inutile.

Je ne prétends ni défendre ni accepter toutes les opinions émises par M. Riboud : son zèle l'emportait parfois trop loin, et il se livre souvent aux conjectures les plus hasardées, comme il donne des interprétations que de nouvelles recherches ont aujourd'hui complètement réfutées.

Dans ses études sur notre département, que nous pourrions classer en trois parties, M. Riboud a groupé tous les faits historiques qui s'y rattachent.

Dans la première, nous trouvons plusieurs récits sur les faits antérieurs à la venue de César dans notre province. M. Riboud prétend que, dans cette hardie manœuvre par laquelle Annibal fondit tout-à-coup sur Rome, il partit du confluent du Rhône et de la Saône pour venir jusqu'à Yenne, au pied du Mont-du-Chat, en traversant notre département. M. Riboud a écrit plusieurs dissertations sur le mur construit par César pour s'opposer au débordement des Helvétiens, sur les traces de castramétation laissées par ses lieutenans en divers endroits de notre province, et enfin sur cette mêlée terrible et sanglante qui eut lieu, en 197, entre Septime-Sévère et Albin, non loin de Trévoux. M. Riboud a corroboré de quelques faits nouveaux l'opinion de plusieurs historiens qui pensent qu'il existait sur le territoire de Brou, presqu'en face de la belle église de ce nom, une ville romaine qui a été ravagée par Attila ; il a cherché à expliquer tous les débris romains et toutes les inscriptions qui ont pu échapper à la destruction du temps et des hommes ; mais souvent, dans son désir d'enrichir son pays de faits historiques, il a été entraîné loin de la vérité probable.

La seconde partie des écrits de M. Riboud comprend les événemens écoulés depuis la chute de l'empire romain jusqu'aux croisades ; il a commenté et encadré sous la forme historique tout ce qu'il a pu découvrir sur le moyen-âge ; il a décrit et noté toutes les richesses féodales. C'est ainsi qu'il s'est fait l'historien des châteaux forts de Jasseron, de Chandé, de Pont-d'Ain, de Villars. Ramené sur sur le terrain de l'histoire générale par de solides études, il traçait parfois de plus vastes aperçus et examinait tout le système de la puissance féodale, le décrivait dans ses détails et le suivait dans toutes ses conséquences et jusqu'à sa chute.

Pour prendre part aux croisades qui se précipitèrent sur l'Orient, beaucoup de seigneurs abandonnèrent leurs châteaux et leurs domaines. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, M. Riboud a trouvé encore matière à de nombreuses publications que nous classerons dans la troisième partie de ses travaux. Il parcourait le département pour visiter les châteaux délabrés, les vieilles tours croulantes ; il a écrit en présence de ces majestueux débris du passé des méditations pleines de tristesse et des pages véritablement éloquentes ; puis, dans un dernier effort, il recueille tout ce qui subsiste de la puissance féodale pour en pénétrer et en conserver 'histoire. Il cherche à expliquer les poypes ; il esquisse les quarante ou cinquante petites villes fortifiées que comptait notre pays ; il nous apprend que Henri IV maudit un jour les boues de Jayat dans lesquelles il avait failli rester enseveli. Enfin, après nous avoir montré, dans leur origine, les

forts de Pierre-Châtel et de l'Ecluse, M. Riboud nous ramène devant la citadelle de Bourg, une des plus fortes du temps, et qui fut rasée pour une misérable querelle. M. Riboud pense que les arbres placés à l'entrée de l'allée du Mail, formaient l'avenue de cette forteresse, et qu'ils pouvaient avoir 275 ans d'existence. La ville de Bourg a été aussi largement étudiée par notre compatriote. Son histoire, ses édifices, ses établissemens, ses promenades, ses vestiges de quelque prix, tout a été minutieusement décrit et commenté (1). Le style de M. Riboud est constamment pur, correct, élégant; il prend même quelquefois une élévation et une forme épique que ne comporte pas toujours le sujet.

Venu avant la révolution qui dévasta notre belle patrie et y laissa plus de ruines que les siècles et les invasions des barbares, M. Riboud a pu assembler

---

(1) On trouve dans les Nos 9 et 10 du *Journal de la Société d'Emulation de l'Ain* (année 1835), à la suite d'une notice remarquable que M. Garadoz consacra à M. Riboud, le catalogue aussi complet que possible de ses ouvrages et brochures. On pourrait les énumérer ainsi: 16 en géographie et histoire relatifs au département de l'Ain en général; — 10 spécialement consacrés à la ville de Bourg; — 5 en biographie; — 23 mémoires ou comptes-rendus pour la Société d'Emulation de l'Ain; — 8 à l'agriculture du pays; — 18 en législation ou jurisprudence; — 3 en littérature; — 10 à l'administration publique; — 6 aux sciences, outre de nombreux manuscrits. Les ouvrages publiés de M. Riboud ont été imprimés à la suite des Annuaires de l'Ain.

des matériaux à jamais précieux pour notre histoire. Il semble que cet homme érudit et laborieux prévoyait déjà le mouvement politique, industriel et artistique qui nous emporte aujourd'hui.

En parcourant ses nombreux écrits, un vif mouvement d'orgueil national et de reconnaissance a fait battre notre poitrine, car il n'a pas dédaigné, cet homme distingué, de se consacrer tout entier à la gloire de son pays. Rappelons-nous aussi que, grâces à ses sollicitations appuyées par un de ses collègues, la brillante basilique de Brou fut déclarée *monument national* par la Convention, et préservée ainsi de mutilations irréparables. La nation, en effet, doit être fière de posséder presqu'intact un tel chef-d'œuvre.

M. Thomas Riboud succomba au mois d'août 1835, et, au moment où nous écrivons ces lignes, sa veuve va le rejoindre dans la tombe qu'il s'était choisie lui-même au village de Jasseron, au milieu du champ de ses pères. Là au moins ses ossemens seront respectés, car nous n'avons pas oublié ces vers d'une touchante piété que lui adressait, il y a peu de temps encore, un de ses petits fils :

Et vous mon bon aïeul dans la tombe endormi,
Des arts, des monumens, vous le constant ami....
Restez à Jasseron où finirent vos jours,
Sous les peupliers verts dormez en paix toujours.

Si un jour le département de l'Ain compose une galerie des hommes qui ont travaillé à sa gloire, M. Thomas Riboud devra y occuper la place que lui ont bien méritée ses longs et utiles travaux et un dévouement incontestable.

VESIN, ancien officier d'infanterie, chef du personnel du ministre de la guerre à Milan, enfin sous-intendant militaire et bibliothécaire de la Société d'Emulation de l'Ain, naquit à Lyon de parens originaires du Bugey ; il était à peine arrivé à l'adolescence qu'il vit se former l'orage terrible qui faillit détruire cette industrieuse et opulente cité. Animé, comme ses concitoyens, de sentimens d'amour pour la liberté, mais de haine contre les abus monstrueux qui se commettaient en son nom, il fit partie de la résistance un peu téméraire qui se brisa contre le colosse conventionnel. Enrôlé, comme presque tous les jeunes gens de son âge, sous la bannière de Précy, il supporta avec eux les fatigues, les privations et les périls d'un siège long, et d'autant plus acharné que le combat se livrait entre des enfans de la même famille. Quand la famine et une armée formidable eurent forcé les Lyonnais à sortir de la ville, et que la plupart de ces malheureux poursuivis dans les champs, traqués dans les bois comme des bêtes féroces, périssaient misérablement, M. Vesin eut le bonheur de pouvoir entrer dans les rangs de l'armée, alors seul asile de l'honneur français, seul refuge contre les recherches d'un pouvoir qui ne savait ni oublier ni pardonner.

Grâce à une éducation soignée, à un esprit cultivé par l'étude, et naturellement ami de l'ordre, il passa rapidement du rang de simple soldat au grade d'officier. Placé alors dans une position où pouvaient plus aisément se faire remarquer ses talens et son aptitude pour l'administration, il ne tarda pas

long-temps d'entrer dans les bureaux du ministère de la guerre et d'être chargé de la direction du personnel. C'est dans ces fonctions surtout que se firent remarquer cette intégrité, ce désintéressement et cette délicatesse qu'il porta d'ailleurs dans tous les emplois qu'il occupa durant sa vie. Dépositaire de la clé qui ouvre la porte à l'avancement, et par là même en butte aux sollicitations, aux piéges de mille ambitions subalternes, qui, semblables à autant de protées, savent prendre toutes sortes de formes, jamais il ne fit passer l'intrigue avant le mérite ou l'ancienneté, et toujours ses choix furent confirmés; revêtu d'un emploi de confiance dans un pays conquis, que trop souvent on traite en pays ennemi, loin des regards et du contrôle de ses compatriotes, autorisé en quelque manière, par de nombreux exemples, à faire servir sa position à sa fortune particulière, il demeura inaccessible à toutes les offres et à toutes les séductions, et fit revivre le désintéressement des anciens républicains de Rome dans toute sa sévérité; et quand arriva pour la France le moment des revers, M. Vesin rentra dans sa patrie les mains vides et pures, mais le cœur content et heureux de sa propre estime, de celle des étrangers qu'il quittait et de celle de ses concitoyens qu'il venait rejoindre. Nommé sous-intendant militaire sous la restauration, il continua à déployer dans ses fonctions cet esprit d'ordre, de régularité qu'il portait dans tous les actes et les détails de sa vie. Quand il eut obtenu sa retraite, il se fixa à Bourg où l'appelaient des liens de famille et peut-être aussi, en partie, quelque chose de cette

aisance de mœurs, de ce doux vivre, qui y retiennent assez souvent des étrangers que leurs fonctions y ont attachés quelque temps. Rendu alors entièrement à la vie privée, il partagea son temps entre les sciences et la littérature qu'il avait toujours aimées, et la culture des amis dont chaque jour son aménité augmentait le nombre. C'est là surtout qu'il put faire goûter dans tous ses charmes ce ton de bonne éducation, ce sentiment exquis de bienséance et d'urbanité, auquel on attache tant de prix dans le monde, et que la bienveillance et la sincérité naturelles du cœur rendaient si faciles chez M. Vesin.

Chargé par la Société d'Emulation de l'Ain du soin de sa bibliothèque et de ses collections d'histoire naturelle, il y maintint un ordre parfait. Classer les oiseaux du pays dans leur famille, leur ordre et leur genre respectif; les préserver par des soins constans de la corruption; étudier, nommer, étiqueter une grande quantité de coquillages qui étaient en grande partie le fruit de ses recherches; les distribuer dans leur place convenable depuis les formes les plus développées jusqu'aux espèces microscopiques, fut pendant long-temps son étude et son occupation favorite; il y travaillait avec une constance et une affection qui ne se démentirent jamais. Et qu'on ne s'étonne pas de voir des hommes graves et quelquefois chargés de fonctions importantes dans la société, consacrer leurs loisirs à certaines études qui peuvent paraître frivoles à quelques esprits. Rien de ce qui, dans la nature, fait partie de ce vaste et magnifique ensemble,

n'est indigne de l'attention du philosophe, et l'intelligence humaine s'approche d'autant plus de l'intelligence divine et créatrice qu'elle comprend mieux les détails et le plan de ses œuvres admirables. D'ailleurs, tel insecte, telle plante, telle substance aujourd'hui dédaignés peuvent par la suite trouver dans les arts, dans l'alimentation même, des applications nombreuses et utiles.

Vers les dernières années de sa vie, M. Vesin ne pouvait plus donner au Musée des soins aussi suivis et aussi constans. Les devoirs et la tendresse d'époux et de père le retenaient pendant une bonne partie de l'année en Italie. Mais, en passant les Alpes, il n'oubliait ni ses collections, ni ses amis, ni sa patrie, ni une seconde famille qu'il laissait à Bourg; presque tous les ans, il revenait en jouir, et à chaque voyage il rapportait quelque objet rare ou curieux d'histoire naturelle. D'ailleurs, ami déclaré des institutions libérales et du ressort que donne à un peuple la jouissance d'une sage liberté, il souffrait à la vue de cet air de mort qui l'enveloppait sur les bords de l'Adriatique, et quoique son caractère pacifique et son respect pour les lois l'aient toujours garanti de toute vexation, et qu'il n'eut point à se plaindre en Italie du gouvernement sous lequel il vivait, Français par sa naissance, par son éducation et même par ses services, ce n'était qu'en France, dans une atmosphère de vie et de liberté, qu'il respirait à son aise.

M. Vesin est mort en Italie, au mois de janvier 1837, dans les bras de sa femme et de son fils, mais loin de ses amis et de sa patrie.

AUGER (Victor), botaniste, naquit à Saint-Rambert le 27 octobre 1757. Son père, avocat et propriétaire aisé, le plaça dans un pensionnat à Dijon, où des maîtres distingués dirigèrent son éducation littéraire; quand elle fut terminée, il fit son cours de droit dans la même ville, y fut reçu avocat et prononça son premier plaidoyer devant le parlement de Bourgogne.

Après ce début, son goût pour l'étude de l'histoire naturelle et spécialement pour la botanique, le décida à se rendre à Paris; il y suivit pendant trois ou quatre ans les savantes leçons du célèbre Jussieu et les instructions pratiques sur la culture, données par les frères Thouin; l'affection particulière que ses maîtres lui vouèrent aurait pu le retenir auprès d'eux, mais son goût pour l'étude et pour la vie indépendante des campagnes, le rappelait aux lieux de sa naissance: il y revint à l'époque où tous les regards commençaient à se tourner vers les réformes de l'état politique. Ces réformes, dont la nécessité était généralement sentie par tous les esprits élevés, devaient donc recevoir son approbation; il s'en déclara partisan avec toute la franchise de son caractère; mais lorsque le cours des événemens précipita notre malheureuse patrie dans les horreurs de la plus sanglante anarchie, il ne put contenir l'expression des sentimens d'indignation dont son âme était pénétrée; il partagea le sort des hommes de cœur et de vertu dont la voix s'élevait contre le triomphe passager de l'ignorance et du crime sans frein.

Il fut détenu pendant neuf mois à l'abbaye d'Ambronay, transformée pendant le règne de la

terreur en une de ces prisons dont le sol de la France entière était couvert. La hache révolutionnaire levée sur sa tête ne put ni altérer la sérénité de sa philosophie, ni changer la direction de ses goûts pour les siences naturelles. Un de ses camarades d'infortune possédait un télescope, il l'utilisa pour appliquer à l'étude du ciel physique les notions d'astronomie dont il avait reçu les premiers élémens dans son éducation classique ; juché sur le clocher de l'abbaye, il employait une partie des nuits à contempler la marche silencieuse des astres à travers les espaces éthérés, et le magnifique spectacle qui révèle à l'intelligence humaine les merveilles de la création et les lois immuables de l'ordre qui préside à la conservation de l'univers créé.

Pendant le jour, il trouvait dans les travaux du jardinage une occupation conforme à ses goûts et au besoin de sa santé qui ne se soutenait que par l'exercice journalier des forces musculaires; il aimait à répéter dans sa vieillesse la réponse que lui fit le jardinier dont il partageait les labeurs : Pourrais-je gagner ma subsistance dans votre état ? — Oh mieux que cela, Monsieur !

Les événemens du 18 thermidor firent cesser sa détention, et n'éveillèrent en lui d'autre ambition que celle de se livrer avec une ardeur nouvelle à ses études favorites, et de jouir en paix des délices de la vie de famille.

Deux voyages dans les Alpes Savoisiennes et Suisses, dont l'un exécuté en la compagnie de M. Dumarché de Pont-de-Vaux, avec lequel il était lié d'une étroite amitié, ayant singulièrement

étendu ses connaissances botaniques, il coopéra, pour la partie descriptive, à la publication de la Flore d'Europe, dont le célèbre M. de Boissieu gravait les planches.

La société linéenne de Paris, dont M. Auger était membre correspondant, fit imprimer la première partie d'un mémoire qu'il lui adressa, et qui contient un examen critique des méthodes d'enseignement élémentaire de la botanique. Cette production remarquable par l'élégance du style et la sagacité des jugemens, révèle à chaque page le secret des jouissances que l'étude de l'aimable science procure à ses prosélytes; mais les difficultés nombreuses qui se rencontrent dans la classification des genres et des familles des plantes n'y sont pas dissimulées; chaque système y est présenté avec ses avantages et ses imperfections sans qu'on puisse deviner quel est celui auquel l'auteur donne la préférence. Il est à regretter que la seconde partie de ce travail si plein de pensées solides et ingénieuses, n'ait pas été publiée; il est probable qu'elle renfermait la solution du problême que la première partie laisse indécis.

M. Auger avait été doué par la nature de deux qualités qui se rencontrent assez rarement ensemble: une activité incessante, qui exige un mouvement continuel dans les occupations générales, et un talent d'observation qui ne peut s'exercer qu'avec l'aide d'une patience infatigable et d'une longue fixité d'attention sur le même objet. Il parvint à les concilier dans les principes philosophiques qui furent la règle et le mobile de sa vie entière.

Il pensait que les devoirs de famille tenaient le

premier rang dans l'ordre des devoirs sociaux, et que leur accomplissement était la source des seules jouissances qui ne sont accompagnées d'aucune amertume, et que le dévouement au pays n'avait rien de commun avec ces ambitions exaltées qui, précipitant les individus hors de la sphère de leurs facultés naturelles ou acquises, déclassent les positions, troublent l'ordre établi, et entretiennent au sein des sociétés modernes une perpétuelle agitation, funeste à la sécurité et au bonheur des populations.

Cette philosophie désintéressée n'est pas en grande faveur à la suite des révolutions, elle contrarie les fausses idées que notre époque a conçues de l'égalité sociale; mais comme en dernier analyse elle est la source des vertus qui constituent le bonheur individuel et le maintien de la véritable liberté, il est permis de croire que le siècle y reviendra.

M. Auger lui a dû une vie heureuse jusqu'à l'âge de 80 ans : les infirmités cruelles qui ont assailli ses dernières années n'ont jamais altéré la sérénité de son âme; elles avaient laissé intactes les facultés de son esprit et de sa mémoire. Un de ses compatriotes parvenu aux premières dignités de l'état avait dit de lui : M. Auger est l'homme de ma connaissance qui a su le mieux ordonner sa vie ; il sera heureux jusqu'à son dernier soupir.

Cette prédiction a été accomplie.

M. Auger a légué au Musée de la Société d'Emulation de l'Ain son herbier, riche en plantes de tous les pays, mais qui présente surtout une collection complète de celles du département. Si un jour un

homme dévoué à la science entreprend une Flore départementale, il y trouvera d'abondans et riches matériaux.

SÉRULLAS (Georges-Simon) naquit en 1774, à Poncin, où son père, auquel il devait succéder, exerçait la professionde notaire. La tourmente révolutionnaire disposa autrement de son sort. En 1793, quand la France avait à se défendre contre l'Europe coalisée, Sérullas commença ses études pharmaceutiques à Bourg, et ne tarda pas à entrer dans la pharmacie militaire. Son aptitude, son zèle et son exactitude à remplir ses devoirs, fixèrent à tel point l'attention de ses chefs, particulièrement de MM. Bayen et Parmentier, qu'à peine âgé de 22 ans, il fut élevé au grade de pharmacien-major. Cette honorable distinction doubla son courage: aussi, livré tout entier aux travaux de sa profession, M. Sérullas vit ses efforts récompensés par le grade de pharmacien principal et la décoration de la Légion-d'Honneur. C'est en cette qualité qu'il fit, avec le maréchal Ney, toutes les guerres d'Italie, d'Allemagne et de Russie. C'est dans les camps et les hôpitaux, où l'affligeante série de maux qui accablent l'humanité est tracée en caractères de sang; c'est là qu'il passa les plus belles années de sa vie, occupé de dérober à la mort ses victimes. Après la chute de Napoléon, Sérullas, sortant du blocus de Torgau, fut nommé pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Metz, et en cette qualité chargé d'y professer la chimie. Dès cet instant, une nouvelle carrière s'ouvre pour lui; il le sent, et pénétré

de l'importance des nouveaux devoirs qui lui sont imposés, il se livre avec ardeur à l'étude de cette science, y consacre ses économies et ses veilles, et apprend ainsi, en même temps, à préparer et à faire son cours. Dès-lors, riche de faits, il les présente à ses élèves avec ordre, clarté et précision, et se pénétrant de cette idée, que le mérite de plaire ne vaut pas celui d'intéresser, il n'oublie point cette maxime de son illustre compatriote et condisciple (1), que *tel nous éblouit quand il parle, qui n'a rien dit quand il a parlé.* Sérullas semblait ne recueillir tant d'observations et de pratiques nouvelles que pour avoir le plaisir de les répandre parmi ses élèves. A Metz, comme au Val-de-Grâce, ses leçons étaient suivies avec le plus vif empressement par une jeunesse qui le chérissait comme un père. Dans ces mêmes leçons il exposait avec une rare lucidité l'enchaînement des connaissances chimiques et la succession des découvertes, en joignant le résultat de ses propres expériences et cet esprit d'observation qui lui était propre. Il portait dans l'âme de ses auditeurs cet enthousiasme dont la sienne était remplie. Tant de mérite ne pouvait manquer de l'appeler sur un plus vaste théâtre; aussi M. Sérullas ne manqua pas d'être nommé pharmacien en chef et professeur au Val-de-Grâce.

Jusqu'à présent nous n'avons montré que le pharmacien et le professeur de chimie; il nous reste à dérouler la longue série des immenses travaux du chimiste. Déjà, à l'école de Metz, il avait entrepris

(1) Bichat, Eloge de Desault.

différentes recherches marquées au coin du génie ; c'est ainsi, qu'en 1820, il avait constaté l'existence du potassium dans l'antimoine fondu avec le tartre, et celle de l'arsenic dans le plus grand nombre de préparations antimoniales autres que le tartrate de potasse antimonié. En continuant ses recherches sur ce sel, il découvrit le pyrophore qui porte son nom, et qui est, d'après lui, un véritable carbure de potassium et d'antimoine qui provient, le charbon de l'acide tartrique, le potassium de la potasse, et l'antimoine de l'oxide de ce métal. Au moyen de ce double carbure, il parvint à enflammer la poudre de canon sous l'eau. Sur le vaste théâtre où Sérullas allait déployer des talens du premier ordre, il crut devoir diriger principalement ses investigations sur des corps encore peu connus, et dont les combinaisons ne l'étaient pas encore. C'est ainsi qu'en s'attachant à des spécialités il créa une infinité de combinaisons nouvelles, et enrichit la science d'un grand nombre de decouvertes : tout, dans ses habiles mains, semblait se changer en or. Ceux qui se livrent à l'étude de la chimie connaissent ses beaux travaux sur les iodures de carbonne et de cyanogène ; sur le brôme, les bromures et l'éther hydrobromique ; sur le chlore, le protochlorure (gaz acide chlorocyanique) et le perchlorure de cyanogène, qu'il obtint en cristaux blancs très-délétères ; sur les acides chlorique et perchlorique. Il fit connaître la propriété dont jouit le premier de convertir l'alcool à 40 degrés, sur lequel on le verse, en acide acétique extrêmement fort, avec dégagement de chlore et inflammation quand on emploie beaucoup

d'acide et très peu d'alcool. Il reconnut aussi que du papier brouillard sec, plié à plusieurs doubles, plongé dans ce même acide, s'enflamme vivement dès qu'on l'en retire. C'est dans le sein de la Société de chimie médicale que ces expériences furent primitivement faites. M. Serullas constata aussi que les acides chlorique et bromique, en réagissant sur l'alcool ou l'éther, donnent lieu aux mêmes phénomènes : chlore ou brôme mis en liberté, et acide acétique produit. A ces travaux se joignent ceux sur les iodures et l'acide iodique; sur les moyens propres à reconnaître lorsqu'une dissolution de chlorure d'iode est à l'état de simple chlorure ou à celui d'acide iodique et d'acide hydrochlorique; sur l'emploi de l'acide perchlorique comme réactif propre à distinguer la soude de la potasse libre ou combinée à d'autres acides; sur l'éther sulfurique et sur la matière cristalline, formée d'hydrogène carboné, qu'il en obtint; sur l'acide iodique et sur sa propriété de démontrer les portions les plus minimes de morphine dans un liquide; sur les chlorates d'alcalis végétaux, inconnus avant lui; sur le bromure de silicium et l'hydrobromate d'hydrogène phosphoré, et sur la préparation de l'hydriodate d'hydrogène phosphoré. Enfin, il est très-peu de chimistes qui, en si peu de temps, aient offert une si longue série de travaux, je dirai mieux, de découvertes dont la plupart étaient accompagnées de dangers de plus d'un genre.

A la mort de M. Vauquelin, la place de M. Sérullas se trouva naturellement marquée à l'Institut; et malgré qu'il eût pour concurrens des hommes

dont le nom est inscrit dans les fastes de la science, il eut le bonheur de réussir. Admis dans cet illustre corps, l'honneur qu'il venait de recevoir doubla ses forces, et ses communications scientifiques se succédèrent rapidement : son élévation ne servit qu'à lui mieux faire voir les besoins de la science et les devoirs qu'il avait à remplir. Enfin, à la mort de M. Laugier, la chaire de Chimie au Jardin-du-Roi lui était destinée, quand au retour des obsèques de M. le baron Cuvier, il fut frappé de l'épidémie qui nous l'a ravi dans la force de l'âge, et lorsque son génie et ses nombreux succès semblaient lui assurer un si brillant avenir.

M. Sérullas réunissait en sa personne l'ensemble des vertus et des talens. Doué d'une sensibilité profonde qui s'était accrue par un long séjour en Italie, ennemi de l'intrigue et de tout ce qui se rattache à l'égoïsme, il fut éminemment consciencieux, d'une probité rare, d'une société douce et d'un commerce facile. Si quelque brusquerie se mêlait parfois à ses réponses, elle était bientôt tempérée par des démonstrations bienveillantes. Il protégea surtout tous ses jeunes compatriotes qui suivaient la médecine ou la pharmacie. Sa vie militaire, ses études et ses travaux de laboratoire, l'avaient tenu éloigné du grand monde; aussi n'était-il jamais plus seul, comme il avait coutume de le dire, que lorsqu'il était en nombreuse compagnie : une sorte de préoccupation chimique l'accompagnait partout. Tel fut notre illustre collègue. La pharmacie militaire le compta parmi ses illustrations; ses élèves, parmi les professeurs les plus distingués; les chi-

mistes parmi les célébrités du siècle; l'Académie royale des sciences, parmi ses plus honorables soutiens ; et la Société de chimie médicale qu'il enrichit de ses travaux, vit avec orgueil son nom inscrit parmi ceux de ses membres. Nous terminerons cette notice par un fait dont les annales militaires n'offrent que de très-rares exemples : le ministre de la guerre considérant les longs et importans services de M. Serullas comme pharmacien militaire, ses glorieux travaux et son inépuisable bienfaisance qui absorbaient ses économies, a ordonné que les obsèques de cet illustre chimiste seraient faites aux frais du Gouvernement, comme un témoignage durable des vifs regrets de ses frères d'armes.

MM. Chevreul et Geoffroy Saint-Hilaire ont prononcé des discours sur la tombe de M. Serullas, au nom de l'Académie royale des sciences.

Les détails scientifiques de cette notice ont été empruntés à M. Julia Fontanelle qui a décrit, dans le *Journal de chimie médicale* et de pharmacie, les immenses travaux de notre illustre compatriote Sérullas.

RODET (Claude-Louis), ancien député de l'Ain, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bourg, joua un rôle important dans la représentation politique du département de l'Ain pendant la restauration.

M. Rodet, issu d'une famille laborieuse et honnête de Bourg, s'était élevé par son seul travail et son active intelligence au rang distingué qu'il occupa dans la société. — Parti en 93 dans le 3ᵉ bataillon de ces volontaires de l'Ain d'où sortirent plusieurs

généraux distingués, M. Rodet partagea tout l'enthousiasme belliqueux et patriotique de ce temps ; il se fit remarquer dans diverses affaires sérieuses qui eurent lieu sur les bords du Rhin ; il parvint bientôt au grade d'officier ; il remplit aussi pendant quelque temps l'emploi d'officier payeur.

Rentré dans ses foyers, il reprit avec zèle les études qui devaient le conduire à occuper une première place dans le barreau de Bourg. Il examinait avec soin les affaires qui lui étaient confiées, plaidait avec facilité, et apportait dans la discussion une sûreté de jugement qui lui acquit une nombreuse clientelle et lui attira la confiance publique.

Dans les années d'invasion, il soutint plus d'une fois devant les autorités la cause publique, et demanda une juste répartition des charges accablantes que l'occupation étrangère faisait peser alors sur le pays.

Entraîné sans doute par ses souvenirs de jeunesse, M. Rodet dissimulait peu ce qu'il éprouvait pour une famille qui, après de longues années de malheurs et d'exil, était rappelée sur le trône de France. Placée entre la gloire de l'empire et le lourd fardeau d'une invasion impopulaire, la restauration, comme tous les gouvernemens mal assis, fut obligée de se jeter un instant dans une politique ombrageuse ; elle eut sans doute des rigueurs qui furent une triste nécessité. Quel gouvernement n'a pas les siennes ! En 1816, M. Rodet fut forcé de quitter sa ville natale, pour celle de Guéret (Creuse), qui lui fut imposée comme résidence par les autorités d'alors.

Au passage du duc d'Angoulême à Bourg, une

pétition lui fut présentée par tout le barreau et un grand nombre de citoyens en faveur de M. Rodet. Le prince ne tarda pas à faire lever l'ostracisme qui pesait sur notre concitoyen, et se hâta d'effacer une mesure que d'autres avaient jugée nécessaire. Trois mois après son départ, M. Rodet revoyait sa famille et ses amis.

Cette courte proscription fixa sur lui l'attention publique et en fit dès ce moment l'homme politique de l'opposition dans notre pays.

En 1818, M. Rodet fut élu député de l'Ain avec MM. Camille Jordan et Girod (de l'Ain). Deux fois encore depuis cette époque, les électeurs libéraux le choisirent pour leur représentant et l'envoyèrent à la chambre.

M. Rodet siégea constamment dans les rangs de l'opposition avancée. Souvent il prit part aux discussions d'une manière remarquable et la Chambre ordonna plusieurs fois l'impression de ses discours; nous citerons, entr'autres, ses discours en 1819 sur le budget de la marine et contre la suppression de la retenue des traitemens.

Le 18 mai, il combattit avec force le projet de loi relatif aux élections, et se montrait déjà partisan de l'abaissement du cens électoral. Ses discours sur les budgets de 1819 et 1820 doivent être cités en première ligne pour la clarté et la vigueur de la discussion. En 1821, à propos du budget des recettes, il fit porter son argumentation sur l'énormité des droits d'enregistrement et des taxes judiciaires imposées aux citoyens; il fit sentir avec une rare justesse quelques-unes des plaies qui dévorent nos campagnes.

La plupart de ces discours, nous le répétons, étaient remarquables par l'exactitude des appréciations, et la Chambre en ordonna l'impression. C'est là, dans tous les cas, un suffrage honorable.

M. Rodet fit partie des 221 qui votèrent cette fatale adresse si sévèrement jugée aujourd'hui par l'histoire.

La parole de M. Rodet, sans être brillante, était nette et serrée. Il était un des ardens défenseurs de la liberté de la presse et un des plus sévères examinateurs du Budget : c'était là, on le sait, le champ de bataille d'une opposition menaçante qui, depuis, est devenue plus tolérante sur ce dernier point. Aussi ne craindrons-nous pas de dire que M. Rodet s'éleva plus d'une fois avec trop de vivacité contre le budget réclamé alors par l'Etat. Les études financières n'étaient sans doute pas aussi avancées qu'elles le sont maintenant, car nos économistes prétendent soutenir aujourd'hui la cause du peuple en défendant les gros budgets. A vrai dire, depuis la restauration, il y a presqu'un siècle pour l'enseignement et l'histoire ; que de doctrines repoussées alors ont aujourd'hui pour défenseurs ceux mêmes qui les ont combattues !

Aux journées de juillet 1830, M. Rodet ; qui se trouvait à Bourg, partit en toute hâte pour Paris avec ses collègues. Après avoir donné son serment et son vote à une nouvelle charte et à une autre dynastie, il revint dans sa famille pour ne plus la quitter et cessa de suivre le barreau pour se réfugier dans les seules et modestes fonctions de conseiller de préfecture.

En 1832, il eut la douleur de perdre un de ses fils, M. Horace Rodet, procureur du roi à Trévoux, qui avait laissé de beaux souvenirs au sein du barreau de Bourg et qui promettait à la magistrature un membre aussi distingué qu'éloquent. Il y avait quelque chose de véritablement noble dans ce jeune homme enlevé sitôt à la vie, au début d'une belle carrière : nous savons que lorsqne la souffrance, dévorant sa généreuse poitrine, l'empêchait de remplir les fonctions de son ministère, il fit plusieurs fois distribuer ses appointemens aux détenus de Trévoux.

Cette perte accabla bien vivement M. Rodet père. Dès ce moment, ses forces allèrent en diminuant; elles l'avaient presque complètement abandonné dans ses dernières années. C'est que les luttes de la vie politique usent vite et que bien peu d'hommes peuvent résister long-temps à ses orages. Et puis qui sait tout ce qui se passe dans le cœur de l'homme quand il voit s'accomplir des faits qu'il n'avait pas prévus?

Pour rendre hommage à M. Rodet, nous dirons qu'en se dévouant à la vie publique il crut toujours servir son pays, qu'il était dirigé par ses convictions politiques qui étaient sincères, et qu'il n'était mu ni par des motifs de haine, ni par des vues d'ambition.

Pour nous encore, il a des titres non moins précieux à l'estime de ses concitoyens, c'est qu'artisan laborieux de sa fortune, il fut le bienfaiteur de sa nombreuse famille comme il était dévoué à tous ceux qui invoquaient son appui. M. Rodet aimait à

faire la charité, mais sans bruit, sans éclat; et, dans les mauvaises années, il faisait distribuer d'abondantes aumônes par une main fidèle : il voulait qu'on ignorât d'où venait le bienfait.

M. Rodet est mort à l'âge de 70 ans, dans des sentimens pieux, le 1er novembre 1838.

VERMANDOIS (Joseph-Alexis), naquit à Bourg le 11 avril 1753; après avoir fait de brillantes études au collége de cette ville, il se rendit à Montpellier pour y commencer son cours de chirurgie. Ce fut dans cette célèbre école qu'il se livra avec ardeur à l'étude d'une science qui, un jour, devait être pour lui une source d'illustration. A peine âgé de 22 ans, il fut reçu maître en chirurgie et il vint mettre en pratique dans sa ville natale les savantes instructions qu'il avait reçues à Montpellier.

Vermandois ne tarda pas à jouir à Bourg de la confiance que méritaient ses lumières, et justifia bientôt, par les opérations les plus habiles, la réputation qui l'avait devancé; mais quelque flatteuse que fût pour lui la considération que lui accordaient ses compatriotes, elle ne pouvait satisfaire sa noble et généreuse ambition; il aspirait encore à l'estime du monde savant, parce qu'il se sentait capable de la conquérir, et il ne tarda pas à le prouver. Aussi laborieux qu'instruit, il composa sur plusieurs parties de son art des mémoires qui, adressés aux différentes sociétés de médecine du royaume, l'y firent avantageusement connaitre et lui méritèrent leurs honorables suffrages. Il était très-versé dans la connaissance des auteurs anciens qui avaient traité, les premiers, de l'art de guérir.

Sous le titre modeste de *Réflexions sur quelques maladies de l'articulation iléofémorale*, il développait des aperçus ingénieux dont il tirait des connaissances utiles au progrès de l'art ; il traitait des objets de la plus haute importance, il exposait pour le bien de l'humanité les heureux résultats de ses méditations et de son expérience.

Ce fut lui qui, le premier, proposa pour la fracture du col du fémur l'appareil à extension permanente, idée lumineuse qui, rapidement saisie par l'illustre Desault, devint, par la puissance de son génie, l'origine d'une médication des plus importantes pour ce genre de fracture. Desault, dans son journal, s'est empressé de rendre justice à Vermandois, en le reconnaissant pour le premier auteur de cette importante découverte.

On doit encore à Vermandois des observations intéressantes sur la rétroversion de l'utérus; des réflexions judicieuses sur diverses maladies des enfans, maladies auxquelles il s'était voué d'une manière spéciale, et qu'il traitait avec une sûreté de diagnostic que l'insuffisance des signes donnés par les petits malades rend ordinairement si difficile.

Membre de la Société de Montpellier, de celle de Paris et de Lyon, il fut un des plus zélés fondateurs de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Ain. Il ne manquait à son illustration que de coordonner ses travaux : projet qu'il avait manifesté à sa famille et dont une longue maladie a seule arrêté l'exécution.

Il mourut à Bourg en l'année 1830, laissant une fille mariée à M. Pacoud, médecin distingué de

Bourg, fondateur et professeur de l'Ecole d'accouchement de l'Ain, devenue aujourd'hui célèbre.

JANNOT (Philippe), né à Bourg, montra de bonne heure des dispositions pour la poésie. Il contribua à la faire aimer dans les familles laborieuses, parce que, sorti lui-même de la classe populaire, chacun voulait lire les vers de ce jeune homme qui chantait sur un ton si mélancolique et avec une certaine richesse d'images presque toujours puisées dans le brillant tableau que la nature déploie sous nos yeux. Et pourtant Jannot n'avait fait aucune étude de latinité ; il n'était tout simplement qu'un bon élève de l'école primaire ; mais il y avait au fond de lui une ardente imagination, excitée encore par un mal réel qui le dévorait et qui l'a emporté à la fleur de l'âge. — Etant à Lyon, il adressa une épître au chansonnier Béranger, qui lui répondit qu'*à son âge il faisait moins bien que lui*. — Il n'en fallut pas davantage pour décider Jannot à cultiver la poésie. Le feuilleton du *Journal de l'Ain* publia ses premiers essais qui furent bien accueillis. Ces succès exaltèrent peu à peu son âme, et lui firent regarder en pitié sa position d'employé de bureau. C'est là un malheur des poètes de notre temps, qu'aussitôt qu'ils ont lancé dans le public quelques brillans hémistiches, le travail pèse à leurs bras, une existence laborieuse leur est insupportable, et ils voudraient voir les trésors de la fortune s'ouvrir à eux comme ceux de leur imagination. Il n'en est pas ainsi dans le monde réel : le travail et l'existence avant tout. Qu'ils seraient plus heureux, ces jeunes hommes, s'ils ne

cultivaient la poésie que par délassement et dans l'intervalle de leurs heures de labeur ; ils ne maudiraient alors ni leur existence ni les talens même dont ils ont été doués.

Toutefois Philippe Jannot a été l'occasion d'une manifestation bien honorable pour la jeunesse de Bourg. Le coup qui frappa ce jeune homme d'un bon caractère, au moment où se fortifiait son goût poétique et où il excitait l'attention par ses chants infortunés, produisit une si douloureuse sensation sur ses nombreux amis, qu'ils décidèrent autour de son lit de mort que ses poésies seraient imprimées par souscription, et que le produit en serait consacré à l'érection d'une colonne qu'on placerait sur sa tombe. Ce projet a été bientôt réalisé, grâce au zèle d'un parent de Jannot, qui était aussi son fidèle et généreux ami.

Le recueil des *Poésies de Philippe Jannot*, imprimé à Bourg, chez Bottier, en 1834, présente plusieurs pièces d'une touchante mélancolie. Celle de l'*Agonie* peignait bien les angoisses de cette jeune existence ; on y lisait la strophe suivante :

Comme l'éclair qui fuit, comme une ombre éclipsée
J'ai passé sur le fleuve où tout vient s'engloutir...
J'ai passé .. j'ai vécu... ma nacelle est brisée,
Brisée... et sur les flots sa trace est effacée ;
Déjà de mon tombeau les flancs vont s'entr'ouvrir,
Et de son noir linceul l'oubli va me couvrir ;
Déjà mon œil se ferme et ma main est glacée...
Ah ! je me sens mourir !...

Cette pièce, publiée en 1832, provoqua une réponse non moins remarquable de M. P. qui lui disait :

Pourquoi ?.. tu quittes peu, si tu quittes la vie !
Ceux que tu vas laisser auront seuls à souffrir ;
Car ta souffrance, à toi, bientôt sera finie...
Comme toi je voudrais mourir !

Jannot véritablement souffrant alors sentit, à ce noble appel, ses forces renaître, et il répliqua par une pièce empreinte de véritables beautés :

L'espoir vient de souffler ma lampe funéraire,
J'ai vu fuir de la mort le hideux appareil,
Et, quittant le grabat qu'entoure ma misère,
J'irai, j'irai demain saluer le soleil.

Et le soleil n'éclaira que son corps inanimé, porté au champ du repos par de nombreux amis.

Dans ce petit volume de poésies tout respire l'amour de la terre natale que Jannot ne quitta pas. S'il erre silencieusement sur de douces rives, ce sont celles de la Reyssouze ; s'il parle de bois et d'ombrage, ce sont les forêts qui s'étendent jusqu'aux portes de Bourg, ce sont les charmantes promenades de cette ville ; son hirondelle est peut-être encore abritée sous quelque toit hospitalier.

Jannot est mort le 20 août 1834, à 25 ans. Quel âge ! S'il vous arrive un jour de visiter le cimetière de Bourg, hélas ! si vite peuplé de croix et de mausolées, vous verrez une urne modeste s'élever sur un cippe qui n'a rien perdu de sa blancheur. C'est là le monument élevé par l'amitié et par les admirateurs du jeune poète, c'est là que repose Philippe Jannot. Ce monument a conservé je ne sais encore quelle touchante simplicité qui le fait remarquer au milieu de tous les riches emblêmes funéraires qui ornent cette enceinte.

DESBLANC (Joseph), mécanicien, *inventeur d'un bateau à vapeur,* naquit à Mâcon vers l'an 1760, mais il passa sa vie à *Trévoux,* et à ce titre il nous appartient; bien plus, il est une des gloires de la France, mais une de ses gloires oubliées. Nous allons en trouver la preuve dans une Notice sur sa vie, lue au sein de la Société d'émulation de Trévoux, qui a rendu au génie ce qui lui appartient. — Pendant sa jeunesse, Desblanc s'adonna à l'horlogerie et devint célèbre dans cet art; il perfectionna la *verge* du balancier: au moyen de ses ingénieux instrumens, des femmes en fabriquaient une prodigieuse quantité, avec une perfection que rien n'a pu égaler encore.

Il a enrichi l'horlogerie des outils les plus précieux, des idées les plus neuves, des créations les plus utiles; chaque branche du commerce lui doit un souvenir, et il n'existe pas d'homme qui ait consacré plus modestement que lui ses pensées à l'industrie.

Il inventa des cachets à légendes mobiles, des presses à timbre, un battoir à blé, un pressoir pour lequel l'académie de Mâcon lui décerna une médaille d'or. Il donna le moyen à l'homme le plus inexpérimenté de tisser avec rapidité la soie, le coton, la laine, le lin; et ses procédés enrichissent encore plusieurs manufactures du Dauphiné.

Il fit, avec la pression, des balles en plomb, qui avaient une vitesse plus grande et parcouraient un espace plus long que les balles ordinaires; il fit aussi des mortiers et des obusiers qu'il était impossible d'enclouer.

Il inventa des charnières en cuivre inimitables, des chaînettes et rouleaux d'abat-jour, que l'on fabrique encore avec ses procédés rapides et économiques.

La société d'encouragement de Paris ne lui épargna pas ses mentions honorables. La description de ce qu'il a inventé serait beaucoup trop longue ; rien ne lui était étranger ; sous ses doigts, la matière devenait intelligente ; son regard pénétrant fouillait les objets d'utilité première pour les transformer, les créer avec profusion, avec économie ; et plus d'un mécanicien de nos jours, plus d'un manufacturier célèbre, doivent leur fortune et leur gloire à cet esprit inconstant après ses créations, et qui abandonnait çà et là à de plus avides que lui les lambeaux de son génie.

Il doit être au premier rang parmi ceux qui ont inventé les *bateaux à vapeur* ; et son nom peut entrer en lice avec les anglais et les américains du nord qui en disputent l'origine.

Joseph Desblanc ne fut pas celui qui, le premier, eut l'idée d'appliquer la pompe à feu à la navigation; mais il fut le premier qui construisit un bateau donnant plus que des espérances.

M. Arago, en 1829, a fait connaitre les droits de chacun dans un article de l'Annuaire du bureau des longitudes ; mais s'il a établi d'une manière lumineuse à qui appartient la première pensée de cette découverte, peut-être n'a-t-il pas été exact dans les recherches qu'il a faites sur son application.

Papin en 1695, Jonatham Hull en 1737, Patrick Miller en 1787, pensèrent « que cette invention (la

pompe à feu) se pourrait appliquer à tirer l'eau des mines, à jeter des bombes, *à ramer contre le vent.* »

Le français Papin fut donc le premier qui proposa, sans mettre à exécution son idée, d'employer la vapeur pour la remorque des bateaux. Joseph Desblanc fut l'heureux interprète de cette idée.

M. Périer fit une tentative infructueuse en 1775, et cet ingénieur n'osa pas demander au gouvernement un privilège qu'il ne méritait pas ; cependant il en avait obtenu un pour une machine servant dans une mine à l'extraction simultanée de l'eau et de la houille.

En 1781, le marquis de Geoffray fit aussi une tentative, et n'obtint point le brevet qu'il demandait; son compétiteur, M. Périer, avait été nommé par l'académie des sciences pour examiner son travail.

Joseph Desblanc fut plus heureux; depuis aussi long-temps que ses adversaires, il tourmentait la même idée ; et lorsqu'il la mit au jour, le ministre de l'intérieur lui délivra un brevet pour 15 années « pour l'invention d'une machine à feu horizontale, destinée à la remonte des bateux, coches et diligences. » Il fit le dépôt de son modèle au conservatoire des arts et métiers.

La France, mise de côté dans le débat soulevé entre Robert Fulton et les ingénieurs anglais, doit entrer avec avantage en lice. L'américain, mieux que personne, peut juger la question, et si nous invoquons sa propre voix, il nous répondra que Joseph Desblanc fut l'inventeur; Fulton, qui lui-même travaillait cette idée, connaissait les modes

de réaction de Bernouville, de Rumsey, et les pattes d'oie de lord Stanhope; mais il méprisait tous ces moyens d'exécution, et le 12 termidor an X, il écrivait (1) à Joseph Desblanc, en le reconnaissant dans cette lettre pour l'inventeur des bateaux à vapeur.

« Plombières, 12 thermidor an X.

« Robert Fulton, inventeur des bateaux plongeurs et du système des petits canaux de navigation, au citoyen Joseph Desblanc, *inventeur* d'un bateau qui peut remonter le courant, par le moyen de la pompe à feu. »

Plus tard, Robert Fulton propose une association à Joseph Desblanc.

« Paris, 22 brumaire an XI.

« J'ai vu votre modèle, et j'en ai conçu des espérances de succès; il vous importe, *ainsi qu'à la nation française*, que l'expérience soit faite; mais comme les dépenses et risques doivent être un objet considérable, il est possible que vous désiriez trouver quelqu'un pour vous aider avec des fonds; dans ce cas je ferai à mes frais une expérience avec une machine à feu de la puissance de huit chevaux, à condition que vous me céderez une portion de votre privilège exclusif pour des certaines rivières; comme je ne suis pas connu de vous, MM. *Breguet et Prony* pourront vous donner des informations sur mon compte. »

Joseph Desblanc refusa cette association, et Ro-

---

(1) Lettres autographes de Robert Fulton, déposées à Trévoux.

bert Fulton porta son industrie dans l'Amérique du nord.

« Paris, 5 complémentaire an XI.

« J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 fructidor; j'ai été charmé d'y trouver cette façon de pensée libérale, franche et généreuse; et après avoir vu votre modèle, j'ai été satisfait de l'idée ingénieuse que vous avez eue d'obtenir un mouvement de rotation du piston sans manivelle. Tout homme qui voit votre modèle, doit être frappé des combinaisons de l'esprit ingénieux que cet ouvrage décèle. »

Il faut conclure de cette correspondance que Joseph Desblanc, dans le débat qui s'élève entre l'Angleterre et l'Amérique du nord, doit prendre la place de Robert Fulton; que Papin eut la première idée, que les Anglais, que Périer, que le marquis de Geoffray firent des tentatives infructueuses. Joseph Desblanc fit une expérience qui réussit assez mal; la faute en fut à sa machine à vapeur, qui malheureusement était trop imparfaite, et la fortune médiocre de ce mécanicien ne lui permettait pas de changer ce moteur d'un prix très-élevé et d'une perfection indispensable. D'ailleurs son génie fatigué d'avoir servi trop long-temps une seule idée, la quitta pour une autre. Cependant, il ne voyait pas sans douleur, quelques années avant sa mort qui arriva en 1820, ces superbes bateaux à vapeur se parant des noms illustres *de Papin* et *de Fulton;* tandis que le sien était enseveli modestement dans une petite ville du département de l'Ain.

CABUCHET (François), docteur en médecine,

né à Bourg, et mort en 1825, dans un âge peu avancé. Cabuchet avait fait ses études à l'Oratoire de Lyon, et s'y fit remarquer par son aptitude au travail et par son émulation. Pendant les années 1793 et 1794, il se retira à la campagne, et y employa ses loisirs à cultiver les arts d'agrément; plusieurs objets de dessin et de peinture attestèrent la facilité de son crayon. Dès que notre patrie put jouir de la paix, Cabuchet se rendit à Paris, pour y étudier la médecine. — Ici se développa toute l'ardeur de son amour pour l'étude : la physique, la chimie, la botanique, l'histoire naturelle, marchent de front avec l'anatomie, la pathologie et la clinique interne; il suffit à tout; il prend sur ses veilles le temps que le jour lui refuse : d'ailleurs, son ardeur au travail n'est point distraite par l'attrait des plaisirs, et la raison chez lui a déjà devancé l'âge. Elève de Bichat, il en est bientôt remarqué : il devient son répétiteur, et le maître lui offre ensuite de l'associer à ses travaux; mais Cabuchet, content de l'amitié et de l'estime de ce grand génie, refuse cette offre distinguée : chez lui, l'amour de son pays, l'affection pour sa famille l'emportent sur l'amour de la gloire. Distingué par Pinel, dont il suit régulièrement la clinique, il en obtint les certificats les plus honorables, et montra dans la pratique de son art, avec quel fruit il a suivi les leçons de ce maître habile. — Après cinq ans d'excellentes études, ayant subi ses examens, pris tous ses grades, et soutenu une thèse sur l'expression de la face dans l'état de santé et de maladie, dont le style facile et élégant annonçait déjà le mérite de l'auteur du rapport sur le concours de

l'éloge de Bichat, dont il fut chargé plus tard par la Société d'émulation de l'Ain, Cabuchet refuse un établissement avantageux pour rentrer dans sa famille. — De retour à Bourg, il se livre sans relâche à l'étude la plus opiniâtre; pendant dix ans, il ne sort de son cabinet que pour donner des soins assidus aux malades de l'hospice de Bourg, dont la charge de médecin lui fut confiée peu de temps après son arrivée : il associe ainsi une grande pratique à une théorie éclairée et profonde. C'est là qu'on peut apprendre à le juger! Quel zèle, quel dévouement ne met-il pas dans l'emploi de ses fonctions! Il brave les épidémies qui sont apportées par les prisonniers étrangers; il leur porte des secours au centre des miasmes contagieux. Les observations nombreuses qu'il a rédigées, annoncent avec quel soin il suivait les diverses affections morbides; et ce n'est pas trop dire, qu'on peut compter par milliers les individus qui en ont été l'objet. — Au milieu de ses travaux, les seules distractions qu'il se permit furent quelques voyages dans le Haut-Bugey, la Suisse et le Mont-Blanc, qui avaient surtout pour but le perfectionnement de ses connaissances en botanique et en histoire naturelle, et un autre voyage dans le midi de la France et en Italie, dans lequel il épura son goût pour les beaux-arts. — Tant d'études assidues avaient affaibli sa santé, et il mourut, en 1825, regretté de tous; car sa vie n'avait été qu'une suite de vertus et de bienfaits; il s'était surtout dévoué au soulagement des pauvres.

SUPPLÉMENT

A LA BIOGRAPHIE

DES HOMMES CELÈBRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

La Notice qu'on va lire sur *André Colomban*, l'architecte de l'église de Brou, est due à la plume de M. C.-N. Amanton, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien conseiller de préfecture de la Côte-d'Or, membre de plusieurs Académies, correspondant de la Société de l'Ain, décédé au palais de Meudon, le 28 septembre 1835, dans sa 76e année. Elle a été communiquée à l'éditeur par l'un des fils de l'auteur, M. Ferdinand Amanton, et remplit heureusement une lacune du premier volume de la *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*.

NOTICE

SUR

ANDRÉ COLOMBAN,

ARCHITECTE.

« . . . . Ce temple qu'il est beau !
« . . . .
« . . . . Vois-tu : cette œuvre c'est la mienne,
« Beau souvenir d'amour et de douleur chrétienne,
« Mais ton nom ! . . . . Colomban. . . . »

G. DE MOYRIA.

On peut s'étonner de ce que la mémoire de l'artiste, dont le génie créa l'un des plus admirables monumens d'architecture religieuse de l'Europe, l'église de Brou, soit restée comme ensevelie avec lui sous la voûte de cet édifice dépositaire de sa cendre, au point que son nom a échappé aux investigations des biographes. Osons essayer de fouiller cette cendre ! Qu'il ne soit pas dit que l'un de nos plus illustres Bourguignons, après avoir été oublié pendant des siècles, a fini par rester à peu près inconnu pour n'avoir pas trouvé parmi ses compatriotes au moins un faible panégyriste !

Tout en faisant honneur à un Bourguignon de la construction de l'église de Brou, nous devons avouer qu'il existe, sur le nom de l'architecte qui l'a édifiée, une sorte d'incertitude résultant du peu de précision

avec laquelle les livres s'en expliquent. Le P. Rousselet (1) balance entre Louis Wamboglem, qu'il fait naître en Allemagne, et André Colomban, né à Dijon; il incline toutefois en faveur de ce dernier (2). D'un autre côté, M. Ch. Nodier qui a écrit de si belles pages sur Brou (3), se contente de dire dans une note (4): « On nomme comme architectes « André Colombau *(sic)*, né à Dijon, Philippe de « Chartres et Louis Wamboglem ou Vanblogue. » D'où il faudrait conclure que l'église de Brou est l'ouvrage de ces trois artistes. Mais non! Cette belle création de l'art offre dans son ensemble une trop parfaite unité de conception et de goût, un trop bel accord entre la sculpture et l'architecture, pour qu'elle ne soit pas sortie, comme d'un jet, de la pensée d'un seul homme; et cet homme, tranchons la question, n'est autre qu'André Colomban. C'est à André Colomban, sans partage, que l'auteur d'un manuscrit qui nous paraît mériter toute confiance (5), attribue l'œuvre dont nous lui faisons

(1) *Histoire et Description de l'église royale de Brou*, etc., par le R. P. Pacifique Rousselet, etc.; Bourg, P.-F. Bottier,

(2) *Ibid.*, page 118.

(3) *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par MM. Charles Nodier, J. Taylor et Alph. de Cailleux (vol. de la Franche-Comté); Paris, 1825, in-fol. *Chartâ magnâ.*

(4) *Ibid.*, page 40.

(5) *Origine de Brou*; extrait d'un manuscrit trouvé dans le couvent. Cette pièce, d'une écriture des premiers temps du dernier siècle, est de toutes les sources où nous avons pu puiser, celle qui nous a fourni, sur la personne d'André

nous-même honneur. Et puis, quand l'académie de Dijon émet publiquement la même opinion, comment pourrait-il nous rester quelque doute sur la question (1)? Nous ne l'avons, du reste, soulevée, cette question, que pour ne pas sortir de nos habitudes consciencieuses; car la vérité jaillira à flots des faits que nous allons développer pour remplir notre tâche toute patriotique.

André Colomban, architecte et statuaire, qui précéda en Bourgogne les Sambin (A) et les Philandrier (B), naquit à Dijon en 1474, année où la Toscane vit naître Michel-Ange *.

On ne sait rien, ni sur la famille, ni sur les années

Colomban, le plus de lumières, les renseignemens les plus curieux et les plus utiles. Wamboglem, ou Vanblogue, n'y est pas même mentionné; et si Philippe de Chartres y est nommé, cette circonstance, comme on le verra bientôt, vient elle-même à l'appui de notre assertion favorable à l'architecte dijonnais.

(1) *Plan d'une histoire littéraire de Bourgogne*, projetée par l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, rédigé par M. Théoph. Foisset, académicien non résidant. Voy. *Mémoires*, partie des Lettres, année 1832, pages 1-16. « Les artistes, on le sait, dit M. Foisset, ne manquèrent « pas à cette période (le XVIe siècle), et par eux encore « la Bourgogne fut dignement représentée. André Colom- « ban, de Dijon, aveugle ainsi qu'Homère, architecte et « statuaire ainsi que Michel-Ange, bâtit... l'église de Brou, « le plus récent, mais non, certes, le moins admirable de « nos monumens gothiques. »

* Les notes indiquées par des lettres capitales ont été renvoyées à la fin de la Notice.

de la jeunesse de Colomban; mais l'étonnante supériorité de génie qu'il a développée dans la construction du monument religieux, heureusement le mieux conservé de toute la France, prouve que, soit dans ce royaume, soit chez l'étranger, d'habiles maîtres cultivèrent avec un merveilleux succès ses dispositions naturelles. Ses progrès furent tels, en effet, que, de très-bonne heure, son talent avait acquis une maturité, une force, qui lui permettaient de lutter avec un avantage certain contre les artistes les plus exercés, les plus renommés de son époque.

Colomban n'avait que trente-deux ans lorsqu'en l'année 1506, la célèbre princesse Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert, surnommé le Beau, duc de Savoie (C), l'appela à Bourg, capitale de ses états de Bresse, ainsi que plusieurs autres artistes, à l'occasion de la pieuse et touchante résolution qu'elle avait prise de faire construire une église à Brou, à l'acquit du vœu fait en 1480 par Marguerite de Bourbon, sa belle-mère, afin d'obtenir la guérison de Philippe II, duc de Savoie, son époux, qui était malade d'une fracture dangereuse au bras, par suite d'une chûte de cheval: vœu que plusieurs circonstances n'avaient permis ni à Marguerite de Bourbon, ni à Philippe II, ni à Philibert-le-Beau, leur fils, d'accomplir pendant leur vie.

Arrivé à Bourg, Colomban s'y rencontra avec les autres artistes mandés par la princesse. Alors s'ouvrit un concours duquel Colomban sortit vainqueur. Ses plans et ses dessins, reconnus par les gens du conseil de Marguerite d'Autriche bien supérieurs

aux projets présentés par ses compétiteurs, quoique ceux-ci fussent tous hommes d'une grande réputation, ce fut à lui que, sous le titre de *maître-architecte* (1), la construction de l'église et la direction de tous les travaux y relatifs furent confiés, au prix fait de *deux cent mille écus d'or marqués au coin de France* (2).

Quatre cents ouvriers qu'on avait fait venir de France, d'Allemagne, de Flandre et d'Italie, et parmi lesquels on comptait d'habiles chefs d'ateliers, furent mis à la disposition et sous les ordres de Colomban. L'ouverture des fondations fut commencée aussitôt et si habilement terminée, qu'à la fin de l'année elles étaient prêtes à recevoir la première pierre de l'édifice. Cette opération d'apparat n'essuya pas le moindre retard, car elle eut lieu dès le 2 janvier 1507 (3) par les mains de Marguerite d'Autriche, assistée du clergé et des officiers civils et militaires de la contrée, entourée d'une cour brillante et au milieu d'un concours immense de ses sujets de toutes les classes, attirés à la fois par les sentimens qui les unissaient à la princesse et par la solennité et l'intérêt de la cérémonie. Dix-sept mois après, en mai 1508, les fondations étaient à fleur de terre (4).

(I) Dans tous les états originaux des ouvriers employés à la construction de l'église de Brou, on trouve André Colomban à leur tête. (Le P. Rousselet, page 118.)

(2) *Origine de Brou*, page 19.

(3) *Ibid.* (D)

(4) *Ibid.*, page 20.

L'activité qui avait présidé à ces premiers travaux, ne se ralentit point pendant les dix années suivantes, et déjà l'architecte pouvait s'applaudir de l'aspect qu'offrait son œuvre.

Mais alors aussi Colomban, jetant un regard en arrière, compara la dépense qui restait à faire pour amener à fin son entreprise, suivant ses plans, avec celle déjà faite pour porter l'édifice au point d'avancement et de magnificence qu'il avait atteint; il fit entrer en ligne de compte les frais énormes de transport des blocs de marbre qu'il tirait de Carrare, et des pierres de grande dimension qu'il faisait extraire des carrières de Pise. Par là, Colomban reconnut avec chagrin qu'il s'était fait illusion sur la suffisance des deux cent mille écus d'or auxquels, d'après un premier aperçu plutôt que par le résultat d'un calcul rigoureux, il avait évalué la dépense totale (1). Effrayé de la position dans laquelle allait l'entraîner cet état de choses, il prit la résolution extrême, désespérée, de renoncer à son entreprise et d'aller cacher sa honte loin du théâtre des travaux sur lesquels il avait fondé moins des espérances de fortune, que des rêves d'un noble avenir de gloire et de renommée. Il disparut en effet, le 28 septembre 1518 (2), à la cessation du travail de la journée.

Le lendemain matin, les ouvriers, réunis comme

(1) Sans doute la méthode des devis estimatifs par détail, n'était point alors connue, ou du moins elle n'était pas portée au point de précision qu'elle a atteint de nos jours.

(2) *Origine de Brou*, page 20.

à l'ordinaire dans leurs chantiers, éprouvèrent quelque surprise de ne point voir paraitre le maître, et la journée se passa sans qu'il se fût montré. Ne sachant à quoi attribuer cette absence, sans exemple depuis l'origine des travaux, on chercha, le soir, Colomban avec inquiétude, dans toute la ville de Bourg, voisine de Brou (E), et dans les environs, sans pouvoir ni le découvrir, ni obtenir le moindre renseignement sur son compte. Les chefs d'ateliers durent alors rendre compte de l'événement à Laurent de Gorrevod, gouverneur de la Bresse, qui résidait à Bourg. C'était ce personnage que Marguerite d'Autriche avait mis à la tête du conseil qu'elle avait établi spécialement pour régler toutes les affaires concernant ce qu'elle appelait *ses constructions chéries*. Laurent de Gorrevod commença par ordonner les perquisitions les plus strictes de la personne de Colomban, mais elles furent tout aussi infructueuses que l'avaient été les premières recherches.

Le rapport que le gouverneur se hâta de faire à Marguerite d'Autriche, alors gouvernante des Pays-Bas pour le jeune empereur Charles-Quint, son neveu, sur la disparition de Colomban, excita chez cette princesse les plus grands regrets; car elle estimait autant sa franche probité et son noble caractère, qu'elle honorait son génie. Mais comme elle tenait par-dessus tout à ce que les travaux, momentanément suspendus, fussent promptement repris, elle fit parvenir à Laurent de Gorrevod l'ordre de faire chercher, pour remplacer Colomban, le plus habile architecte qu'il serait possible de se pro-

curer. Celui auquel on s'arrêta, fut Philippe de Chartres, ainsi nommé parce que Chartres était sa ville natale, et que, dans l'origine, il avait été l'un des compétiteurs de l'architecte dijonnais. Toutefois, il était loin, comme on le verra bientôt, d'égaler son devancier en capacité et de pouvoir marcher sur ses traces. Ce fut le 1er novembre 1518 que Philippe de Chartres fut substitué à Colomban, aux conditions primitivement stipulées avec ce dernier (1); et, dès le lendemain, les ouvriers, inactifs depuis un mois, furent remis en chantier sous la direction de ce nouveau *maître-architecte*.

Cependant Colomban, qui s'était rendu secrètement dans un ermitage voisin de la ville de Salins, dans le comté de Bourgogne, et qui, pour n'être pas reconnu, y vivait sous le froc, éprouvait dans cette retraite un repentir amer du parti qu'il avait si inconsidérément embrassé. Il avait, d'ailleurs, la conscience que lui seul était capable d'exécuter les plans qu'il avait conçus, et qu'avait préférés à tous autres le conseil de la princesse. Dans ses pensers divers, il ne tint pas contre l'idée de retourner à Brou afin de s'assurer par ses yeux des procédés et des opérations de son successeur. Il y arriva en effet le 1er mars 1519 (2), dans son costume monacal, sous lequel il était difficile, avec sa barbe de cinq mois, que les ouvriers le pussent reconnaître. Il examina avec attention le travail exécuté par Philippe de Chartres; il visita les loges ou chantiers des

(1) *Origine de Brou*, page 21.
(2) *Ibid.*

tailleurs de pierre, et il reconnut avec un vif dépit que tout ce qu'on avait fait et tout ce que l'on faisait, était en dehors, à la fois, de ses projets et du bon goût qui en formait le caractère, et n'était, en un mot, qu'une perturbation malheureuse de sa pensée primitive. Mais que peut-il là contre? Qu'il se découvre, il échappera peut-être difficilement, s'il n'y succombe, aux conséquences d'une conduite qu'il se reprochait comme coupable. Il n'a, en perspective, qu'une fin de vie déshonorée.... Enfin, comme inspiré par sa vocation, il prend (1), au risque de tout ce qui peut advenir, une résolution singulière, pour ne pas dire bizarre.

Il saisit le temps pendant lequel Philippe de Chartres et ses ouvriers étaient allés prendre leur repas dans la ville voisine, pour effacer les lignes tracées sur les pierres de taille préparées dans les chantiers, et pour y substituer d'autres lignes conformes à ses projets; puis il se retira assez à temps pour n'être pas pris sur le fait. Si, à leur retour, les ouvriers furent étonnés du changement de direction imprimé à leur ciseau, Philippe de Chartres en fut extrêmement contrarié; ce jeu de l'ermite, renouvelé le lendemain et continué pendant les six jours suivans, tenait aux yeux de tous du prodige; il y avait là-dessous au moins quelque chose d'incompréhensible. Dans son embarras, le bon Philippe de Chartres ne

(1) « Dieu le permettant ainsi, pour ne pas laisser un « ouvrage aussi beau que celui-là devoir être imparfait, « parce qu'il devait être éternellement honoré dans ce lieu. » (*Origine de Brou*, page 22.)

vit d'autre mesure à prendre que de porter ses doléances au gouverneur, en lui déclarant que s'il ne mettait ordre au trouble apporté aux travaux par une main inconnue, lui, plaignant, ne pourrait les poursuivre et se verrait, avec raison, contraint de tout quitter comme avait fait Colomban, sans raison au moins apparente.

Le gouverneur, non moins étonné que l'architecte, mais plus avisé, lui indiqua le moyen fort simple et dont il aurait pu naturellement user six à sept jours plus tôt: c'était de faire guetter le coupable, pendant la première absence des ouvriers, par quelques-uns d'entr'eux apostés de manière à tout voir sans être vus. Quand on l'aura pris sur le fait, ce qui ne peut manquer d'arriver, s'il y revient, continua le gouverneur, qu'on s'en saisisse et qu'on me l'amène, surtout qu'on ne le maltraite pas: c'est à moi seul qu'il appartient d'en faire justice.

Le candide ermite qui n'avait pas songé qu'on finirait par l'épier, revint en effet à la charge et se prit ainsi lui même au piége. Ceux des ouvriers qui faisaient sentinelle le virent bientôt renouveler ses opérations des jours précédens, et le laissèrent faire. Enfin, ils se montrèrent et s'emparèrent de sa personne, sans le maltraiter autrement que par des apostrophes grossières. Un seul osa lui donner un soufflet, un de ces soufflets que le vulgaire appelle *un soufflet de maçon* (1). Alors il fut conduit au maitre qui le traduisit devant le gouverneur.

Celui-ci, après avoir attentivement considéré

(1) *Origine de Brou*, page 24.

l'ermite, lui demanda avec douceur à quel titre il était venu s'immiscer dans les travaux de Philippe de Chartres, avec l'intention évidente de les contrarier et au risque de les interrompre. Pensant qu'il était peut-être reconnu, l'ermite tomba aux pieds du gouverneur, lui déclina son nom et lui fit naïvement sa confession tout entière. Tout en demandant grâce, il insinua qu'il était disposé à reprendre la direction des travaux jusqu'à leur achèvement, si une allocation de nouveaux fonds, suppléant à l'insuffisance du premier *prix-fait*, venait à son aide.

Enchanté d'avoir retrouvé l'homme qu'il sentait bien être le seul habile à conduire à bonne fin l'œuvre qui tenait tant au cœur de Marguerite d'Autriche, Laurent de Gorrevod tendit la main à Colomban, le releva avec bonté et lui fit le reproche obligeant de n'avoir pas parlé plus tôt. Les fonds ne vous auraient pas manqué, continua-t-il, et s'il vous faut encore cent mille écus d'or, comme vous le dites, vous les aurez; il ne vous reste qu'à vous mettre promptement à la besogne. Les choses amenées à ce point, au contentement réciproque des deux personnages, une nouvelle convention, conforme à leurs intentions, fut stipulée le 12 mars 1519, dans un acte authentique (1).

Après cette satisfaction accordée à l'homme de génie, l'homme du pouvoir voulut que l'ouvrier qui avait fait lâchement à l'ermite le plus odieux des outrages, lui en demandât pardon et allât expier en

(1) *Origine de Brou*, page 25.

prison sa brutale incartade ; mais il recouvra bientôt sa liberté à la généreuse sollicitation de l'offensé redevenu son maitre.

Colomban, par un procédé plein de délicatesse et de convenance, retint auprès de lui, comme son aide, Philippe de Chartres; et, dès le 13 mars, ayant quitté un déguisement désormais inutile, il reparut à la tête des ouvriers. Sa première opération fut d'ordonner et de faire commencer la démolition de tout ce qui avait été édifié pendant son absence, pour ensuite être les constructions reprises au point où il les avait laissées le 28 septembre de l'année précédente.

Les travaux furent continués avec une telle activité, qu'au mois d'avril 1521, on put commencer par établir la toiture de l'édifice. On s'occupait aussi sans relâche des détails immenses de décoration tant extérieure qu'intérieure : décoration conçue sur une échelle de magnificence telle que l'exigeait la majesté du précieux monument d'architecture gothique, prédestiné à clore l'ère que ce genre a rendue célèbre. En effet, depuis Colomban, il n'a plus rien été tenté de remarquable dans le genre gothique. L'aurore d'une autre ère dans les annales des arts commençait à poindre. Palladio (F), le Primatice, Vignole, et autres jeunes contemporains du vieux Colomban, formés à Rome par l'étude des plus beaux restes des monumens de l'antiquité, allaient faire renaitre le genre dont les Grecs avaient posé les règles et fourni les plus parfaits modèles.

Toutefois, l'église de Brou ne fut achevée que quelques années après la mort de Marguerite d'Au-

triche, arrivée à Malines en 1532, alors que cette princesse était sur le point de s'absenter de son gouvernement pour venir visiter cet édifice ; mais elle ne devait point éprouver cette grande satisfaction : à sa dépouille mortelle seule il était réservé de franchir la distance des Pays-Bas à la Bresse pour y trouver une sépulture provisoire, et, plus tard, un tombeau digne d'elle, sous les voûtes majestueuses du temple auguste dont l'érection avait été l'objet constant de sa magnanime sollicitude et de ses pieuses pensées (G).

Vers ce temps, Colomban avait déjà consciencieusement employé et presque épuisé les fonds supplémentaires qui lui avaient été accordés au mois de mars 1519 ; il lui en fallait au moins encore autant pour conduire à une heureuse fin son immortel ouvrage. Il dut alors s'adresser à l'empereur Charles-Quint, neveu et héritier de Marguerite d'Autriche. Une nouvelle somme de cent mille écus d'or, monnaie de France, fut mise à sa disposition par les ordres de ce jeune et puissant monarque (1).

Ainsi secondé par la munificence impériale, Colomban, lorsqu'arriva l'année 1536, avait glorieusement rempli la noble tâche, travail de toute une vie bien employée, qu'une grande princesse avait confiée à son génie. Ce fut le 22 mars (2) que fut solennellement consacrée l'église de Brou, cet édifice dont, en deux lignes, M. Ch. Nodier donne la plus haute idée, lorsqu'il le signale comme l'un des

(1) *Origine de Brou*, page 37 (H).
(2) *Ibid.*, page 41.

monumens religieux les plus importans de l'Europe, comme l'une des merveilles d'un grand siècle (1).

Mais ce n'est pas assez de ce trait rapide pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier, en connaissance de cause, toute la portée du génie de l'artiste à qui l'on doit cette sublime création monumentale. Faisons donc, en leur faveur, encore un appel à l'écrivain dont la plume si bien taillée est aussi un pinceau ingénieux, brillant et fidèle, et laissons-le parler lorsque, décrivant à la manière d'Homère les beautés intérieures de la royale église, il ajoute à son ancienne célébrité une célébrité nouvelle, et fonde ainsi l'illustration de l'architecte qui l'a édifiée (J) :

« L'intérieur de l'édifice, dit M. Nodier, est généralement simple ; ce n'est que dans le chœur que tout le luxe des arts s'est déployé : la pierre éblouissante de blancheur, le marbre de Carrare le plus éclatant, et ces vitraux rehaussés de mille couleurs, qui multiplient avec tant de vérité le jeu pittoresque des rayons du soleil, tout donne à ce sanctuaire une magnificence qui rappelle ces temples chrétiens de Bysance, dont les voûtes, couvertes d'or, étaient soutenues par des piliers de jaspe.

« C'est dans cette partie du chœur que se trouvent les trois mausolées qui ont le plus contribué à la haute renommée de l'église de Brou. Le premier, placé à droite, est celui de Marguerite de Bourbon qui fit le vœu d'élever le monument. Elle est repré-

(I) *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (Franche-Comté), pages 38 et 39.

sentée couchée sur une table de marbre noir, vêtue du manteau ducal, les mains jointes, la couronne sur la tête, et le visage tourné du côté de son fils. A ses pieds, un lévrier. Le cénotaphe est entouré de jolies petites figures éplorées qui ont la tête baissée et le visage couvert d'un voile.

« En face de l'autel est le mausolée de Philibert-le-Beau; la statue du prince revêtu de son armure, est couchée sur une grande table de marbre noir, avec un lion à ses pieds; elle est entourée de six génies dans l'attitude de la douleur la plus profonde, qui supportent son épée, ses gantelets, son écusson et sa devise. Ces accessoires sont en marbre blanc. La statue de Philibert, qui est d'un très-beau travail, est soutenue par douze piliers chargés d'ornemens gothiques figurant les arceaux multipliés d'un vaste palais; une large dalle de granit noir forme la base du mausolée. Dans l'espace que renferment toutes ces colonnes et toutes ces ogives, on voit dans un tombeau le cadavre du prince; les symptômes de notre décomposition physique y sont représentés avec une affreuse vérité, et cependant on a conservé, dans cette image repoussante, l'idéal d'une ressemblance héroïque : c'est un demi-dieu qui est mort, mais son corps ressemble à celui d'un demi-dieu qui sommeille.

« La nature des matériaux employés pour construire ce chef d'œuvre, a merveilleusement secondé l'artiste ; dans quelques parties, les teintes sombres relèvent encore l'éclat du marbre de Carrare et de l'albâtre qui ont servi à montrer le guerrier recouvert de son armure, et les génies qui l'entourent ;

mais, pour le prince mort, le marbre est d'une couleur livide, et la vérité est poussée à un tel point dans ce simulacre, qu'on ne s'en approche qu'avec la crainte de toucher et de sentir un cadavre.

« Comme expression des arts du moyen-âge, il n'y a presque rien à comparer à ce mausolée.

« Le troisième tombeau est celui de Marguerite d'Autriche, qui est placé à gauche du chœur. Il offre aussi une double représentation de la princesse vivante et morte. Vers le milieu de la tige du fronton, paraît une corniche soutenue par plusieurs rameaux différemment contournés, destinés à remplir la partie supérieure de l'arcade. On y lit cette devise inspirée par les alternatives d'une vie si diverse, et variée en adversité et en bonheur : *Fortune, infortune, fortune* (1). C'est plus ou moins celle de tous les mortels.

« Le travail des chiffres et des fleurons est d'une délicatesse si admirable, d'un fini si précieux, qu'il vient tout naturellement à l'esprit d'expliquer ces merveilles dans le langage de nos aïeux : ce n'est pas l'ouvrage des hommes ! c'est à peine celui des fées.

« Souvent on y rencontre les belles formes de l'école italienne, trop souvent le fini de l'école allemande; mais les beautés sont en si grand nombre

(1) Le P. Rousselet, page 43, divise en deux le dernier mot de cette devise qui devient alors : *Fortune*, *infortune*, *fort une*. Dans l'explication de la devise de la princesse Marguerite d'Autriche, page 49 du *Manuscrit sur l'origine de Brou*, elle est écrite telle que nous la donnons ici, telle que l'a donnée M. Ch. Nodier.

qu'elles font excuser quelques imperfections qui tiennent au siècle et qui sont toujours rachetées par une originalité pleine de séductions et d'enchantemens.

« La chapelle de la princesse est aussi d'une grande magnificence. On voit sur l'autel un immense tabernacle construit d'une espèce d'albâtre, et tout couvert de sculptures délicieuses, dont les sujets sont pris dans nos livres sacrés. Près de cette chapelle est l'oratoire de la princesse, et, non loin de là, celui des ducs de Pont-de-Vaux qui eut pour fondateur Laurent de Gorrevod, gouverneur de Charles Quint (1).

« Les stalles méritent aussi une attention particulière; ornées *(sic)* d'une foule prodigieuse de statues et couvertes d'ornemens aussi remarquables par la beauté de l'exécution que par les symboles qu'ils expriment, elles sont dans un état de conservation que l'on chercherait vainement dans une autre église de France (2). »

A l'aspect de la façade de ce temple admirable, l'œil se porte sur une figure colossale en pied, élevée sur un socle posant sur la corniche qui domine le portail. Cette statue, fort estimée, est à la fois

(1) C'est ce même personnage qui devint gouverneur de la Bresse pour Marguerite d'Autriche, et dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler.

(2) *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (Franche-Comté), pages 40, 41 et 42. On trouve aussi dans l'*Origine de Brou* et dans le P. Rousselet dont on a fait plusieurs éditions, des descriptions de l'église de Brou bonnes à consulter (K).

l'image d'André Colomban et l'œuvre de son ciseau. Elle s'appuie de la main droite sur une croix placée à sa gauche, ayant la forme particulière de celle qui fut l'instrument du martyre de son patron, et qui est l'attribut par lequel les statuaires et les peintres caractérisent saint André. Cette circonstance a fait prendre à plus d'un curieux la figure de l'architecte pour celle de l'apôtre.

Aux deux angles de la chapelle de la princesse Marguerite d'Autriche, du côté de l'autel, on remarque deux grandes figures d'albâtre, l'une de saint André, l'autre de saint Philippe. Les anciens manuscrits disent que ce sont les portraits d'André Colomban et de Philippe de Chartres (1).

Les deux statues d'André Colomban, sous l'emblême de son patron, ne sont-elles pas là pour témoigner authentiquement que l'église de Brou est réellement son ouvrage! Ce n'est donc point par une supposition intéressée que nous avons revendiqué, pour notre compatriote, le titre glorieux d'architecte de ce célèbre monument des arts du moyen-âge.

Quant à la statue de Philippe de Chartres, nul doute que le ciseau de Colomban ne l'ait fait sortir du bloc qui la recèlait, que par suite du procédé généreux qui avait porté notre architecte, rentré dans ses droits au mois de mars 1519, à garder auprès de lui, sous le titre d'aide, cet artiste qui, sans doute, n'était pas sans mérite, mais dont l'avenir était gravement compromis par l'éclat de son entremise malheureuse d'un moment, dans la di-

(1) Le P. Rousselet, pages 71 et 72.

rection des travaux de construction de la royale église. Ce trait honore le caractère de Colomban et donne la mesure de son élévation, sans rien ôter à cet habile homme du titre qui fonde sa gloire.

On cite comme une particularité digne de remarque, que le gros de la colonne ou pilier qui sépare les deux principales portes d'entrée de l'église de Brou, a subi la réparation d'une fracture grave par l'incrustation d'une pierre de même nature, ajustée avec une précision telle, qu'il faut, même lorsqu'on est prévenu, y regarder à plus d'une fois pour s'en apercevoir. Ce fut là, dit-on, le dernier travail de Colomban; et, comme pour ajouter au merveilleux de la chose, on veut qu'alors cet artiste fût déjà affecté de la cécité complète (1) qui a affligé ses dernières années.

Colomban, bien connu de ses contemporains par le vaste génie qu'il a développé sous leurs yeux, par sa modestie, par son désintéressement, par sa probité, par la simplicité et la pureté de ses mœurs, mais dont le temps semble avoir dévoré la mémoire; Colomban devenu vieux et aveugle, n'avait pas quitté sa résidence de Brou depuis la fin de ses travaux. Il y avait bien acquis le droit de cité par l'il-

(1) *Origine de Brou*, page 41.

Las d'être continuellement harcelé par celui qu'il avait supplanté, son successeur lui dit un jour: « Messire Colomban, si vous êtes tant savant et industrieux, qu'il « vous plaise faire ce que je vous indiquerai; c'est une expertise à laquelle je veux mettre votre talent. »

L'*Église de Brou*, par Ernest Falconnet. (Article inséré dans l'un des numéros de la *France Littéraire*.)

lustration qu'il avait assurée pour des siècles à ce petit point d'une riche contrée qui, après avoir été plus d'une fois le théâtre de la guerre, devait, plus tard, devenir française, non par la conquête, mais par un paisible échange, entre la France et la Savoie, contre le marquisat de Saluces.

Ce fut à Brou, qu'objet de la vénération, de la reconnaissance et de l'attachement de ses compatriotes d'adoption, mourut André Colomban, dans la soixante-quinzième année de son âge, le 22 mars 1549 (1). Cette date du 22 mars offre ce rapprochement touchant, qu'elle correspond au jour de la consécration de l'église, œuvre de son génie, qui allait, s'ouvrant encore une fois pour lui, recevoir et conserver le dépôt de ses précieux restes.....

(1) *Origine de Brou*, page 41.

NOTES.

(A) Huguet Saubin *, de Dijon, *architecteur*, c'est le titre qu'il prend, vivait dans le XVI[e] siècle. Il passe pour avoir donné, avec un menuisier nommé Gaudrillet, son gendre, le dessin du beau portail de l'église Saint-Michel de sa ville natale. Son bas-relief, du *jugement dernier*, qu'on a récemment déplacé de l'intérieur de cette église pour en orner le tympan du fronton qui couronne ses deux portes d'entrée principale, est un morceau de grande dimension, très-curieux et fort estimé.

L'abbé Papillon croit que Sanbin est mort à Dijon.

(B) Guillaume Philandrier, né à Châtillon-sur-Seine, en 1505, devenu architecte en commentant Vitruve, établit, avant Vignole, l'existence d'un cinquième ordre d'architecture; il éleva les voûtes de la cathédrale de Rhodès **, travail hardi, dont il avait une si haute idée, qu'il y attacha cette inscription de sa composition :

Facessant Ægyptiorum
Insanæ pyramidum moles.
Valeant orbis miracula.

Philandrier fut revêtu par le pape Paul III du titre de citoyen romain. Il mourut à Toulouse le 18 février 1565. (Voy. l'abbé Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*)

(C) Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximi-

---

* C'est l'artiste que l'abbé Papillon désigne sous les noms de Hugues Sambin. Nous adoptons ceux de Huguet Sanbin, d'après sa signature autographe qui, suivant que nous l'a appris notre collègue M. Foisset, existe aux archives départementales de la Côte-d'Or.

** M. Foisset, *loc. cit.*

lien I[er], était, par Marie de Bourgogne sa mère, petite-fille du duc Charles-le-Téméraire, en qui s'éteignit la dernière race des princes qui régnèrent sur la Bourgogne avant sa réunion à la France sous Louis XI. Ce fut cette Marguerite d'Autriche qui, montant un vaisseau battu par la tempête et en danger d'être submergé, composa pour elle-même cette épitaphe si connue, et si gaie pour la circonstance dans laquelle elle lui fut inspirée, qu'on a peine à ne la pas croire un jeu d'esprit imaginé après coup :

Cy git Margot la gente damoiselle,
Qu'eut deux marys, et si mourut pucelle.

(D) Guichenon, historien de la Bresse, n'est point d'accord sur la date de 1507 appliquée à la pose de la première pierre fondamentale de l'église de Brou. M. Nodier, d'accord avec le P. Rousselet, recule le commencement des travaux à l'année 1511, ce en quoi M. Foisset les a suivis; mais nous adoptons la date de 1507, sous la garantie de notre manuscrit (*Origine de Brou*), comme nous paraissant plus certaine. Au reste, le résultat de cette différence est que la construction de l'église de Brou, au lieu de n'avoir duré que vingt-cinq ans, en aurait duré trente; car on s'accorde sur l'époque où elle a été achevée.

(E) Brou est située à 625 mètres au midi de Bourg, sur la route qui conduit à Pont-d'Ain, petite ville sur la rivière qui a donné son nom au département formé des pays de Bresse, Bugey, Valromey, Gex et Dombes, et dont Bourg est le chef-lieu. Brou fait partie aujourd'hui d'un faubourg de Bourg appelé faubourg Saint-Nicolas, nom du patron de l'église de Brou.

(F) M. P.-J. Antoine, professeur d'architecture à l'école spéciale des arts du dessin de Dijon, mort en cette ville doyen du corps des ponts-et-chaussées, le 2 mars 1814, dans sa quatre-vingt-cinquième année; M. Antoine, qui avait fait en Italie, dans sa jeunesse, et particulièrement à Rome, un séjour de quatre à cinq ans, nous disait, dans les derniers temps de sa vie, que s'étant rendu à Vicence, où

naquit André Palladio, pour visiter le théâtre dont ce célèbre architecte a orné sa patrie, il avait oui dire par des artistes qu'un architecte français, logé par hasard chez ses parens à l'époque de sa naissance, lui avait servi de parrain à son baptême. D'après cette donnée, M. Antoine croyait avoir trouvé le parrain d'André Palladio dans la personne d'André Colomban qui, sans nul doute, avait fréquenté l'Italie et qui pouvait avoir trente ou trente-un ans, alors que Palladio fut donné au monde. Si cette conjecture, au moins douteuse, était avérée, il faudrait convenir que le parrain avait grandement porté bonheur au filleul sous le rapport du génie.

(G) Le corps de Marguerite d'Autriche fut, en exécution des dernières volontés de cette princesse, transporté de Malines à Brou, et déposé dans l'ancienne église du couvent, en attendant que le magnifique tombeau qu'on lui destinait dans la nouvelle église, fût prêt à lui offrir la sépulture définitive qu'elle avait choisie.

Nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de donner ici quelques détails sur le genre de mort de Marguerite d'Autriche, d'autant plus que, dans l'exécution du tombeau de cette princesse, le célèbre artiste dont nous nous occupons, a fait figurer plusieurs particularités remarquables qui s'y rattachent.

En 1532, au moment où, comme nous l'avons déjà dit, Marguerite d'Autriche se disposait à revenir en Bresse et s'occupait d'y apporter de riches présens pour son église de Brou, le Ier novembre, avant son lever, demanda à boire. Magdelaine de Rochesler, l'une des demoiselles de sa suite, lui apporte de l'eau dans une tasse de cristal. Après l'avoir épuisée, elle la rend à la demoiselle, des mains de laquelle elle échappe et va se briser sur le pavé devant le lit. Les débris en sont soigneusement ramassés, après quoi la princesse se lève, et, les pieds nus dans ses mules, elle se rend auprès de la cheminée. Bientôt elle sent une légère piqure au pied gauche; c'était un petit éclat de cristal qui

avait volé dans l'une de ses mules qu'on ne s'était point avisé de secouer, et qui lui était entré dans la plante du pied. L'une de ses dames l'en retira bientôt avec beaucoup de dextérité, et l'on remarqua que la piqure rendait à peine quelques gouttes de sang.

La princesse fit peu d'attention à cette blessure si légère en apparence. Elle s'occupait avec sécurité des préparatifs de son voyage, lorsque, le 22 novembre, elle éprouva au pied une vive douleur avec une inflammation et une enflure qui affectaient également la jambe. Ses médecins sont appelés ; ils reconnaissent que la blessure est gangreneuse, et, après s'être consultés, ils déclarent à son aumônier qu'une prompte amputation de la jambe leur paraît le seul moyen de prévenir la mort ; ils désirent que l'opération ait lieu le lendemain.

Marguerite apprit non sans surprise, mais avec calme, de la bouche de son aumônier, qui était aussi son confesseur, le danger de sa situation et le moyen violent qui seul pouvait lui conserver la vie. Elle se résigna à subir l'opération, mais elle voulut cependant que le moment en fût reculé, afin de pouvoir mettre ordre à sa conscience et à ses affaires temporelles. Elle reçut la sainte communion le 27 novembre ; le 28, elle fit ses dispositions de dernières volontés, et le 30 fut le jour fixé pour l'opération à laquelle elle venait ainsi de se préparer.

A quatre heures de l'après-midi du 30, les médecins et chirurgiens se rendirent au palais de la princesse où tout avait été disposé à l'avance. Les médecins voulant lui épargner le ressentiment des douleurs de l'opération, lui firent administrer de l'opium. Elle s'endormit et l'amputation eut lieu sans qu'elle donnât le moindre signe de souffrance. Les médecins tombèrent d'accord de ne point troubler son repos. Cependant, comme à minuit elle dormait encore, ils voulurent l'éveiller ; mais leurs efforts furent impuissans pour l'arracher à un sommeil qui ne devait plus finir, et qu'ils avaient à se reprocher d'avoir occasionné par leur imprudence : la dose d'opium trop forte avait tué la malade.

Ainsi mourut à Malines, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 1532, Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et comtesse de Bourgogne, princesse d'une grande vertu, laissant dans les larmes et dans le deuil les peuples des Pays-Bas et de la Bresse qu'elle avait comblés de ses bienfaits. Sa succession fut recueillie par l'empereur Charles-Quint, son neveu. Partout la pompe de ses funérailles fut de la plus grande somptuosité.

Une particularité dont M. Ch. Nodier ne parle pas dans la description si brillante du tombeau de cette princesse que nous avons fait connaître à nos lecteurs *, c'est que dans la représentation de la princesse vivante, on voit au pied gauche la légère blessure qui fut l'occasion de son trépas si peu prévu, si prématuré; tandis que dans la représentation de la princesse morte, on ne voit plus que le moignon de la jambe en partie amputée. C'est ainsi que le ciseau de l'artiste a taillé naïvement pour la postérité, dans le marbre de Carrare, l'histoire touchante de la dernière *infortune* et des derniers jours de Marguerite d'Autriche.

(H) Quatre cent mille écus d'or, monnaie de France, valeur de 1506, ont été employés à la construction de l'église de Brou. Cette somme représente, valeur actuelle, celle de vingt-cinq milions de francs, le marc d'argent calculé au prix moyen de 54 francs. Quelle idée une pareille dépense ne donne-t-elle pas de l'édifice auquel elle a été consacrée, quand on considère la modicité des prix d'alors de la main-d'œuvre, des matériaux et de toutes choses! Aujourd'hui, 250 millions iraient s'engouffrer dans une construction du même genre, sans peut-être y suffire.

(J) L'emprunt que nous faisons à notre ami, M. Nodier, a pour objet de ne pas laisser plus long-temps, sans une application directe, spéciale, au nom du véritable architecte de l'église de Brou, de belles pages qui renferment

* Voyez page 260 de cette Notice.

à elles seules son éloge tout entier. Ce nom, qui n'est plus aujourd'hui incertain, leur devra son entrée dans les souvenirs de la postérité En tout cas, le public nous saura gré de lui avoir mis sous les yeux ce morceau, inconnu du plus grand nombre des lecteurs. Il repose en effet dans un ouvrage que sa perfection typographique, son format, ses planches et son prix, placent hors de leur portée, dans la haute région des grandes et riches bibliothèques, et jusques dans le palais des rois. Dans l'impossibilité où nous sommes d'en extraire aussi les planches qui reproduisent les diverses parties de l'église de Brou, nous devons nous contenter d'y renvoyer. Dire qu'elles sont l'ouvrage de MM. Bonington, Daguerre, Courtin, Vanzelle, Arnout, Bichebois, Fragonard, Théophile, de Cailleux et Muler, c'est faire leur éloge.

(K) Suivant le P. Rousselet, page 120, Conrad Meyt, suisse d'origine, était à la tête des sculpteurs. « C'est lui, dit-il, qui a fait en entier la statue qui représente le prince mort *, et fini celle qui le représente vivant, après qu'elle eut été ébauchée par un Italien nommé Gilles Vambelli. Les six génies qui sont autour du prince, sont les ouvrages de deux sculpteurs seulement; Benoît de Serins a fait les deux qui sont à la tête, avec celui qui tient le casque, et Honoffre ** Campitoglio a fait les trois autres. Thomas Meyt, frère de Conrad, est auteur des deux génies qui sont aux pieds de la princesse ***. Jean de Louen **** a beaucoup travaillé à la chapelle de Marguerite d'Autriche. Jean Rolin, Amé le Picard et Amé Carré, y ont fait la plupart des figures; c'est le dernier qui a taillé sur le mausolée de la princesse ***** les lettres de sa devise. »

---

* Philibert-le-Beau. — ** Onofrio. — *** Marguerite d'Autriche. — **** De Louhans. — ***** Marguerite d'Autriche.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA

BIOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

BIOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES DU DÉPARTEMENT DE L'AIN,

QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS SCIENCES, LEURS TALENS, LEURS ACTIONS, LEURS VERTUS OU LEURS VICES ;

PAR M. DEPERY,

CHANOINE, VICAIRE-GÉNÉRAL DE BELLEY.

TOME PREMIER.

A BOURG,

CHEZ BOTTIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE ;

A PARIS,

CHEZ MILLERAND-BO[illegible]Y, LIBRAIRE,

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, n° 37 ;

A LYON,

CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, RUE MERCIÈRE.

1835.

